Bibliothèque numérique
medic@

Brierre de Boismont, Alexandre. Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme, du somnambulisme

Paris, Germer-Baillière, 1845.
Cote : 187602

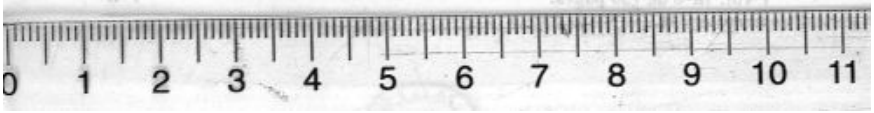
BIUM

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?187602

©BIUM

DES

HALLUCINATIONS.



©BIUM

Librairie médicale de Germer Baillière.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Anthropotomie, ou **Traité élémentaire d'anatomie**, contenant : 1° les Préparations anatomiques ; 2° l'Anatomie descriptive ; 3° les Principales régions du corps humain, avec des notes extraites du cours de M. Blandin, nouvelle édition. 1832, 1 vol. in-8 de 800 pages.

Mémoire sur la monomanie homicide. 1826, in-8.

Observations sur quelques maladies du foie. 1828, in-8.

Considérations médico-légales sur l'interdiction des aliénés, présentées à l'Académie royale des Sciences en 1830, in-8. 1 fr. 50

De la Pellagre et de la Folie pellagreuse ; observations recueillies au grand hôpital de Milan, mémoire lu à l'Académie royale des Sciences, dans la séance du 30 novembre 1830, 2e édit. augmentée. 1834, in-8. 2 fr. 50

Des Établissements d'aliénés en Italie. 1832, in-8.

Relation historique et médicale du choléra-morbus en Pologne, comprenant l'apparition de la maladie, sa marche, ses progrès, ses symptômes, son mode de traitement et les moyens préservatifs. 1832, 1 vol. in-8 avec fig. 5 fr.

Manuel de médecine légale. 1835, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés ; ouvrage couronné par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. 1836, in-8. avec fig. 2 fr.

Influence de la civilisation sur le développement de la folie. 1839, in-8.

De la Menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques (ouvrage couronné par l'Académie royale de Médecine en 1840). 1842, 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Du Délire aigu. Mémoire inséré dans le tome XI des *Mémoires de l'Académie royale de Médecine*. 1845, in-4.

De l'Influence de la vie de famille sur le traitement et la guérison des maladies mentales. 1845, in-8. (*sous presse.*)

BRIERRE DE BOISMONT ET MARX ; LEÇONS ORALES DE CLINIQUE CHIRURGICALE, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. le baron Dupuytren, chirurgien en chef. 1839. 6 vol. in-8, 2e édition refondue. 36 fr.

CERISE. Des Fonctions et des Maladies nerveuses dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique ; Essai d'un nouveau système de recherches physiologiques et pathologiques, sur les rapports du physique et du moral. 1842, 1 vol. in-8. 7 fr.

DELEUZE, Mémoire sur la faculté de prévision, avec des notes et des pièces justificatives et avec une certaine quantité d'exemples de prévision recueillis chez les anciens et les modernes. 1836, in-8, br. 2 fr. 50

FOSSATI. Manuel pratique de phrénologie, ou physiologie du cerveau, d'après les doctrines de Gall, de Spurzheim, de Combe, et des autres phrénologistes, avec 37 portraits et 6 figures d'anatomie, intercalés dans le texte. 1845, 1 vol. grand in-18. 6 fr.

GAUTHIER (Aubin). Histoire du Somnambulisme chez tous les peuples, sous les noms divers d'extases, songes, oracles et visions ; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages, et l'utilité de son concours avec la médecine. 1842, 2 vol. in-8. 10 fr.

GAUTHIER (Aubin). Traité pratique du Magnétisme et du Somnambulisme, ou Résumé de tous les principes ou procédés du magnétisme, avec la théorie et la définition du somnambulisme, la description du caractère et des facultés des somnambules, et les règles de leur direction. 1845, 1 vol. in-8 de 750 pages. 7 fr.

Paris. Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

©BIUM

DES

HALLUCINATIONS

OU

HISTOIRE RAISONNÉE

DES APPARITIONS, DES VISIONS, DES SONGES, DE L'EXTASE,
DU MAGNÉTISME ET DU SOMNAMBULISME,

PAR

A. BRIERRE DE BOISMONT,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris,
Directeur d'un établissement d'aliénés, chevalier des ordres de la Légion-d'Honneur
et du Mérite militaire de Pologne, lauréat de l'Institut et de l'Académie
royale de Médecine, membre de plusieurs Sociétés
savantes, etc., etc.

PARIS.

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

LONDRES.
H. Baillière, 219, Regent street.

LEIPZIG.
Brockhaus et Avenarius, Michelsen.

LYON.
Savy, 48, quai des Célestins.

FLORENCE.
Ricordi et Cᵉ, libraires.

MONTPELLIER. Castel, Sevalle.

1845.

B.I.U.M.

©BIUM

TABLE DES MATIÈRES.

Préface..... III
Introduction..... 1
Chapitre Ier. — Définition et division des hallucinations..... 19
Chap. II. — Hallucinations compatibles avec la raison..... 28
Chap. III. — Hallucinations simples des aliénés..... 69
Chap. IV. — Hallucinations compliquées d'illusions..... 107
Chap. V. — Hallucinations dans la monomanie..... 135
Chap. VI. — Hallucinations dans la stupidité..... 147
Chap. VII. — Hallucinations dans la manie..... 153
Chap. VIII. — Hallucinations dans la démence, la paralysie générale..... 167
Chap. IX. — Hallucinations dans le delirium tremens..... 181
Chap. X. — Hallucinations dans les maladies nerveuses autres que la folie..... 195
Chap. XI. — Hallucinations dans le cauchemar et les rêves..... 204
Chap. XII. — Hallucinations dans l'extase, le magnétisme et le somnambulisme..... 237
Chap. XIII. — Hallucinations dans les maladies fébriles, inflammatoires, aiguës, chroniques et autres..... 278
Chap. XIV. — Causes des hallucinations..... 306
Chap. XV. — Hallucinations considérées au point de vue de la psychologie, de l'histoire, de la morale et de la religion..... 394
Chap. XVI. — Symptomatologie des hallucinations et des illusions..... 446

©BIUM

Chap. XVII. — Anatomie pathologique..... 476
Chap. XVIII. — Marche, — durée, — diagnostic, — pronostic.... 482
Chap. XIX. — Traitement des hallucinations..... 494
Chap. XX. — Hallucinations considérées sous le rapport médico-légal..... 542
Table alphabétique et analytique des matières..... 601

©BIUM

PRÉFACE.

La première condition d'un livre sérieux est d'être complet. Nous aurons donc manqué à cette règle importante, si, en traitant des hallucinations, nous n'eussions franchement abordé tous les problèmes philosophiques. Il y a en médecine des livres de faits et d'applications pratiques ; il y en a d'autres où les observations n'excluent pas les considérations d'un ordre plus élevé. Si les premiers sont utiles aux praticiens, les seconds joignent à cet avantage précieux celui de jeter quelques lumières sur des questions dont la solution est plus nécessaire qu'on ne le pense généralement, même auprès du malade.

Comme il y a moins de difficultés à se renfermer dans les faits et à en tirer timidement les conséquences, nous aurions

©BIUM

pu nous placer sur un terrain plus solide et nous créer des avantages plus certains, en laissant de côté le domaine philosophique ; mais nous avons la conviction que notre œuvre serait restée incomplète, si nous n'eussions point accepté sans arrière-pensée les exigences de notre sujet. Nous n'ignorons pas que les hommes qui ont l'habitude de fermer les yeux à tout ce qui n'est pas le fait matériel condamneront cette tentative, et iront même jusqu'à penser que l'imagination a emporté la sage raison hors de la bonne route. Nous en appelons aux médecins éclairés, qui savent voir au-delà de cette sorte de premier plan qui forme la partie matérielle de la science. Ceux-là pourront peut-être dire que nous nous sommes trompé; mais ils nous rendront au moins la justice de reconnaître que la crainte de l'erreur ne nous a point empêché d'oser chercher la vérité partout où nous avons cru pouvoir la découvrir.

Ce préambule était nécessaire pour initier le lecteur à l'esprit de ce travail. Destiné à faire connaître un des phénomènes les plus curieux de la psychologie humaine, qu'on retrouve mentionné dans un grand nombre d'auteurs sacrés et profanes, il ne pouvait, à notre avis, se composer uniquement de séries d'observations de médecine.

En effet, la question des hallucinations, considérée sous le rapport médical, offre un vaste champ aux recherches; mais nous ne pensons pas qu'elle doive être circonscrite dans de pareilles limites. Ce sujet touche à ce qu'il y a de plus élevé dans le monde. Les dogmes religieux, la philosophie, l'histoire, la morale, sont intimement liés à son étude. Si toutes les hallucinations devaient être rangées parmi les produits d'une imagination en délire, les livres saints ne se-

©BIUM

raient plus qu'une erreur; le christianisme, ce puissant mobile du perfectionnement social et individuel, une erreur; les croyances de nos pères, les nôtres, celles de nos enfants, des erreurs. Et cependant, a dit un écrivain illustre, il y a dans la nature humaine des problèmes dont la solution est hors de ce monde, qui tourmentent invinciblement l'âme, qu'elle veut absolument résoudre; il y a une morale à laquelle il faut chercher une sanction, une origine, un but; autant de sources fécondes, assurées pour la religion, et qui prouvent qu'elle est une nécessité, et non une pure forme de la sensibilité, un élan de l'imagination, une variété de la poésie (1).

La doctrine actuelle des hallucinations est d'ailleurs en opposition directe avec un sentiment inné chez l'homme, qui lui fait rejeter loin de soi une hypothèse posant en principe que, depuis près de six mille ans, il a toujours été le jouet d'illusions. La vérité est éternelle; elle a brillé dès l'apparition de l'homme sur la terre, et de ce moment elle n'a cessé de l'éclairer. Les systèmes scientifiques peuvent changer; mais il y a des idées et des principes qui sont assis sur la base inébranlable de l'immuabilité.

La doctrine des hallucinations n'est pas moins affligeante au point de vue de l'humanité. Quoi de plus pénible et de plus douloureux, en effet, que de prétendre que les opinions les plus sublimes, les entreprises les plus grandes, les actions les plus belles, ont été enseignées ou faites par des fous hallucinés? L'histoire et la raison ne sont-elles pas d'ac-

(1) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, 5 vol. in-8°, t. I, p. 147. Paris, 1842.

©BIUM

cord pour protester contre la folie de Socrate, de Luther, de Jeanne d'Arc et de tant d'autres?

Qu'étaient donc, demandera-t-on, les hallucinations de ces personnages célèbres? Elles dépendaient d'une influence complexe; elles provenaient à la fois du tribut que payaient ces intelligences d'élite aux croyances du temps, de ce caractère extatique que la contention de l'esprit fait contracter aux idées, et enfin de la nature de l'organisation; car, comme l'a très bien remarqué M. de Sainte-Beuve, chacun porte dans sa philosophie et sa théologie son humeur (*humour*), ce qu'on oublie trop. Pascal avait l'humeur inquiète et mélancolique; de là son coup d'œil un peu visionnaire. Bossuet avait l'humeur calme; de là en partie sa sérénité de coup d'œil, et cela indépendamment de la grandeur de leurs esprits et de la nature des idées (1).

Nulle comparaison sérieuse à établir entre les hallucinations de ces hommes fameux et celles des hallucinés de nos jours. Là, des entreprises conçues, suivies, exécutées avec toute la force du raisonnement, l'enchaînement des faits, la puissance du génie; ici, des projets sans suite, sans but, sans actualité, et toujours frappés au coin de la folie.

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que ce genre d'hallucinations ait disparu de nos jours? Voici notre réponse à cette objection: pour être hallucinés de la sorte, il fallait avoir des convictions profondes, des croyances ardentes, un amour extrême de l'humanité; il fallait vivre au milieu d'une société qui partageât ces sentiments, et sût, au besoin,

(1) De Sainte Beuve, *Pensées de Pascal.* — *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1842.

©BIUM

mourir pour eux. On marchait alors avec son siècle. Où sont donc aujourd'hui les croyances? Où sont les martyrs? Quelle est la voix qui domine le monde? Chacun vit pour soi et chez soi. Le scepticisme a gagné toutes les classes. Les généreux dévouements excitent le sourire. Le bonheur matériel, voilà la devise. Loin de nous la pensée de blâmer cette disposition des esprits; mais on conviendra qu'elle est peu favorable à l'enthousiasme et aux grandes entreprises (1).

Il y a eu, nous le savons, en religion, en philosophie, en morale, en histoire, des hommes dupes de leur imagination, de leur ignorance, qui ont voulu imposer leurs rêveries aux autres. C'est un des accidents de l'humanité, qui se laisse trop facilement entraîner à l'erreur; parmi ceux mêmes qui se trouvaient dans ces conditions, beaucoup se trompaient, sans être fous. Il en était d'eux comme de ces milliers d'hommes qui, dans les pays les plus civilisés, adoptent des idées superstitieuses, sans qu'ils en soient moins aptes à se conduire dans la vie.

L'ambition a pu sans doute se servir des hallucinations dans un but coupable; qui le nierait? Des visions, des apparitions ont été simulées par des imposteurs; cela est incontestable. Mais pour tous ceux qui ont étudié la question, l'erreur est si facile à découvrir, que nous n'en ferons même pas l'objet d'une réfutation.

En nous livrant à ces recherches, nous avons donc eu deux buts: l'un d'écrire une histoire médicale des hallucinations, l'autre de protester contre une doctrine que nous croyons contraire à la vérité.

(1) C'est faute de s'entendre sur la valeur des mots qu'on prête aux hommes des opinions qui ne sont pas les leurs.

©BIUM

Il est impossible, ce nous semble, qu'un tel programme ne trouve pas grâce devant la critique et ne rencontre pas quelque sympathie dans l'opinion.

Il ne nous reste plus qu'un mot à ajouter; il est relatif aux faits particuliers: nous les avons pris dans notre pratique ou empruntés aux auteurs les plus dignes de foi, en ayant soin d'en indiquer constamment la source.

ERRATA.

A la page 537 en note, lisez: *Voir* l'ouvrage de M. Gaultier de Claubry, dans lequel l'identité du typhus et de la fièvre typhoïde est vivement soutenue.

©BIUM

DES

HALLUCINATIONS.

INTRODUCTION.

A toutes les époques de l'histoire de l'homme, sous les latitudes les plus diverses, dans les gouvernements les plus opposés, avec toutes les religions, on retrouve constamment la même croyance aux esprits et aux apparitions (1). Comment une opinion aussi générale s'est-elle établie? Évidemment la source doit en être cherchée dans l'organisation psychique. En effet, si l'on étudie l'homme au point de vue psychologique, on reconnaît qu'il est dominé par un besoin irrésistible de l'inconnu, qui se traduit chez la plupart par l'amour du merveilleux. Le sauvage qui rêve au grand Esprit et aux chasses incommensurables d'une autre vie, l'homme du moyen-âge qui s'agenouille au bord de l'entrée du purgatoire de Saint-Patrice, l'Arabe qui erre dans les palais enchantés des *Mille et une Nuits*, l'Indien qui s'absorbe dans les incarnations de Brama, l'habitant du monde civilisé, qui en public ne croit à rien, et consulte en secret les pythonisses, ou demande au magnétisme ce qu'il ne peut lui donner, tous obéissent au même besoin, celui de croire à quelque chose.

Au premier abord, on est surpris que de semblables opi-

(1) Il est bien entendu que nous ne parlons point ici des apparitions des livres saints, qui seront l'objet d'un paragraphe spécial.

©BIUM

nions aient acquis une telle puissance, et l'on est tenté de se demander si nous sommes un composé d'erreurs, le jouet d'illusions; mais en scrutant plus profondément la question, on constate qu'elles ne sont qu'une déviation des deux grandes lois de notre existence, la connaissance de Dieu et de soi-même.

L'histoire et la tradition s'accordent sur ce point que l'homme sortit pur, mais libre, des mains du Créateur. Tant que la raison le guida, il fut à l'abri des erreurs et des superstitions; mais dès que l'abus de la liberté et l'action du temps eurent produit l'oubli de l'origine et du but, les passions, n'étant plus contenues, l'entraînèrent; son esprit s'égara de plus en plus. Tourmenté d'un côté par le souvenir du point de départ, emporté de l'autre par l'imagination, il se précipita dans un monde de chimères.

L'imagination, appelée à si juste titre la folle du logis, cherche sans cesse à briser les liens qui l'enchaînent à la raison; lorsqu'elle y est parvenue, il n'est pas de fables, de croyances étranges, d'illusions singulières, de rêves bizarres qu'elle ne propage. On aime mieux croire qu'examiner, a dit Bacon (1), et cette disposition est surtout marquée dans l'enfance de l'esprit humain. Peu d'époques ont été plus favorables aux triomphes de l'imagination que celle du moyen âge. Toutes les créations fantastiques semblent s'y être donné rendez-vous. L'air est rempli d'oiseaux merveilleux, la terre est parcourue par des animaux terribles, les mers sont peuplées de poissons monstrueux; au-delà des limites assignées au globe, existent des contrées admirables, de nouveaux paradis terrestres. Des croyances aussi extraordinaires, développées au milieu des irruptions des Barbares, de la dévastation de la terre, des terreurs de la fin du monde, suggèrent l'idée d'une puissance invisible, sur-

(1) Bacon, *de Dignitate et augment. scient.*, lib. V, cap. v.

©BIUM

naturelle, à laquelle rien ne peut résister. Ainsi préparé, le peuple écoute avec avidité toutes les histoires de revenants et de sorciers; l'orateur s'épouvante lui-même, et effraie les autres.

L'explication donnée par Malebranche de la manière dont s'accréditent de pareilles opinions nous paraît si juste, qu'elle doit trouver ici naturellement sa place. Un pâtre dans sa bergerie raconte, après souper, à sa femme et à ses enfants, les aventures du sabbat. Comme son imagination est un peu échauffée par les vapeurs du vin, et qu'il croit avoir assisté plusieurs fois à cette assemblée imaginaire, il ne manque pas d'en parler d'une manière forte et vive. Il n'est pas douteux que les enfants et la femme ne demeurent tout effrayés, pénétrés et convaincus de tout ce qu'ils viennent d'entendre. C'est un mari, c'est un père qui parle de ce qu'il a vu, de ce qu'il a fait; on l'aime et on le respecte: pourquoi ne le croirait-on pas? Ces récits se gravent profondément dans leur mémoire, ils s'y accumulent: les frayeurs passent, la conviction demeure; enfin la curiosité les prend d'y aller. Ils se frottent, ils se couchent; les songes leur présentent les cérémonies du sabbat (1). Ils se lèvent; ils s'entre-demandent et s'entre-disent ce qu'ils ont vu: ils se fortifient dans cette croyance, et celui qui a l'imagination la plus forte, persuadant mieux les autres, ne manque pas de régler en peu de nuits l'histoire imaginaire du sabbat. Voilà donc des sorciers achevés, que le pâtre a faits; et ils en feront un jour beaucoup d'autres, si, ayant l'imagination forte et vive, la crainte ne les empêche pas de conter de pareilles histoires (2).

Telle est, en effet, l'origine d'une multitude d'erreurs. Une fois écloses, elles se répètent, se systématisent, for-

(1) Le fait des onctions est ici très bien établi.

(2) Malebranche, *De la recherche de la vérité*, t. I, liv. II, chapitre dernier, *De l'Imagination*, édition Charpentier. Paris, 1843.

©BIUM

ment un corps de doctrines, de croyances qui s'introduisent dans les esprits avec les premières notions, soumettent à leur pouvoir les intelligences les plus remarquables, persistent pendant des siècles jusqu'à ce que la raison, reprenant ses droits, fasse rentrer l'imagination dans ses limites.

Quand des nations entières acceptent comme des faits accomplis les croyances erronées, que celles-ci sont enseignées par les leçons, les livres, les tableaux, les sculptures, en un mot, par tout le milieu social environnant, elles constituent des erreurs générales auxquelles personne ne peut se soustraire sans l'aide de la divinité. Les grands hommes qui apparaissent alors partagent jusqu'à un certain point les opinions, les préjugés de leurs contemporains; mais ces fausses notions n'ont aucune influence sur leur conduite. Représentants d'une idée utile, nécessaire, son incarnation, si je puis m'exprimer ainsi, leur mission est toute providentielle. Ils sont poussés par une force invincible à faire ce qu'ils font, et leurs entreprises attestent le développement des plus hautes facultés de l'esprit humain.

Faisons l'application de ces principes au sujet de notre travail, en nous aidant de quelques notions empruntées à la psychologie. Le monde extérieur nous déborde, il fait invasion par tous nos sens, il peuple notre cerveau de milliards d'images, qu'une émotion, une passion, une préoccupation, une maladie, peuvent reproduire à l'instant, avec toute leur variété et leur coloris. De là ce besoin que nous avons tous de nous repaître d'images. Ces réminiscences colorées qui nous impressionnent de deux manières différentes, suivant qu'elles nous paraissent réelles ou fausses, constituent le phénomène des hallucinations. Mais les sens ne sont pas les seules sources de nos idées; il y en a qui viennent de l'âme, de Dieu: ce sont les idées générales; ces conceptions pures ne peuvent se figurer; elles n'entrent dans le

©BIUM

domaine des hallucinations que par un abus de l'abstraction ; la forme sous laquelle elles se présentent n'est qu'un résultat de l'imperfection de notre nature ; la spiritualité de l'homme n'en est aucunement intéressée.

Les signes sensibles formant les matériaux exclusifs des hallucinations, tout ce qui détermine une impression forte sur l'esprit peut, dans des circonstances données, produire une image, un son, une odeur, etc. Ainsi, lorsqu'un homme s'est longtemps livré à des méditations profondes, il voit souvent la pensée qui l'absorbait se revêtir d'une forme matérielle ; le travail intellectuel cessant, la vision disparaît, et il se l'explique par les lois naturelles. Mais si cet homme vit à une époque où les apparitions d'esprits, de démons, d'âmes, de fantômes, sont une croyance générale, la vision devient une réalité, avec cette différence, que si son intelligence est saine, sa raison droite, cette apparition n'a aucun empire sur lui, et qu'il s'acquitte des devoirs de la vie sociale aussi bien que celui qui n'aurait pas d'hallucinations.

Cette remarque s'applique à plus forte raison aux hallucinations des hommes célèbres. Pour se soustraire aux croyances de leur temps, il eût fallu qu'ils eussent été d'une autre nature, surtout lorsqu'elles n'avaient rien de répréhensible. En les adoptant, ils partageaient une erreur sociale ; mais leurs entreprises, leurs actions, leurs doctrines étaient celles de philosophes, de moralistes, de bienfaiteurs de leurs semblables. Ils remplissaient une mission nécessaire, et leur nom est inscrit à juste titre parmi ceux dont se glorifie l'humanité.

Qui ne serait d'ailleurs frappé des différences extrêmes qui séparent ces hallucinés de ceux de nos jours? Les premiers, puissants, forts, logiques, se montrent pleins de grandeur dans leurs actes ; ils sont les représentants d'une époque, d'un besoin, d'une idée ; les autres, faibles, indécis,

©BIUM

rusés, ne sont l'expression d'aucun besoin, ne se proposent que des missions sans utilité, sans but. Les hallucinations des uns sont les conséquences du temps; elles n'ont aucune influence sur leur raison, tandis que celles des autres proviennent de l'organisation malade de l'individu, et sont toujours plus ou moins compliquées de folie.

Lorsqu'on lit la vie d'un personnage illustre, il ne faut jamais perdre de vue qu'elle se compose d'une histoire et d'une biographie. L'histoire, c'est la partie spirituelle; la biographie, la partie mortelle. Vouloir juger l'une sans l'autre, c'est se tromper et tromper les autres. Les enfantements du génie donnent lieu à des phénomènes qui sortent souvent de la voie commune; ce sont les matériaux bruts, la gangue, qui disparaissent sous le ciseau de l'ouvrier, pour ne laisser voir que le chef-d'œuvre; ce sont, si l'on veut, les hallucinations; mais elles n'ont point d'action sur les vérités enseignées, et celles-ci subsistent avant comme après le passage de celui qui s'en est fait l'interprète.

Ainsi l'hallucination, considérée dans son phénomène caractéristique, est la reproduction du signe matériel de l'idée. Chez le penseur, elle est le plus haut degré de tension auquel puisse parvenir son esprit, une véritable extase. Dans les sociétés à convictions profondes, où l'imagination n'est point éclairée par la science, elle est le reflet des croyances générales; mais, dans ces deux cas, elle n'apporte aucun obstacle au libre exercice de la raison. Aussi est-il incontestable que les hommes les plus célèbres ont pu avoir des hallucinations, sans que leur conduite ait offert le moindre symptôme d'aliénation.

Mais si nous protestons de toutes nos forces contre l'accusation de folie adressée à ces intelligences d'élite, nous reconnaissons que les hallucinations, compliquées de perte de la raison, ont existé chez un certain nombre de personnages historiques.

©BIUM

Le besoin de croire est un trait distinctif de notre espèce. Quand il prend pour guides la foi et la raison, il conduit sans obstacle au but vers lequel nous tendons tous; mais s'il s'appuie exclusivement sur l'une ou sur l'autre, les plus graves erreurs peuvent en être les conséquences. La foi sans la raison mène directement à la superstition, et la raison sans la foi aboutit presque toujours à l'orgueil. Les hallucinations qui naîtront de ces deux sources d'erreurs seront aussi nombreuses et aussi variées que les idées, les occupations habituelles de l'individu. Le désir de connaître, sans règle, produira des monstruosités de toute espèce. Le besoin d'émotions, sans cesse excité, poussera les nations même éclairées dans les choses les plus absurdes, et assurera toujours le triomphe passager des charlatans, jusqu'à ce qu'une nouvelle émotion fasse abandonner celle pour laquelle on s'était passionné. Il serait impossible de vouloir donner un aperçu des hallucinations dues à ces deux causes; elles seront aussi multipliées que les combinaisons de la pensée, aussi diverses que les caractères.

Quelque grande que soit la part des fausses directions de l'esprit dans la production des hallucinations, on ne peut les ramener toutes à ce chef; il en est qui sont déterminées par des maladies, par l'introduction de certaines substances dans l'économie, etc. Le phénomène primitif est toujours le même, mais la cause est différente. Aussi avons-nous jugé nécessaire d'en faire deux classes, celle des causes morales et celle des causes physiques. En traitant de l'étiologie et des hallucinations, considérées au point de vue de la psychologie, de l'histoire, de la morale et de la religion, nous entrerons dans les développements que réclame l'importance de ce sujet.

Dans une question de cette nature, il est tout simple que l'on nous demande notre opinion sur les apparitions des livres saints. Il ne convient ni à nos principes ni à nos con-

©BIUM

victions d'éluder la réponse. Nous admettons comme authentiques les récits de la Bible et de l'Évangile; nous croyons à l'intervention de la divinité dans l'établissement d'une religion, dont le fondateur proclama sa mission par la destruction du culte des faux dieux, par l'abolition de l'esclavage et par la création de la famille.

Mais de même que nous avons établi, pour l'histoire profane, qu'il y a eu des hallucinations compatibles avec la raison, parce qu'elles étaient le résultat des croyances générales, et qu'il y en a eu d'autres, compliquées de folie, qui provenaient de l'organisation malade des individus; de même aussi, nous croyons que plusieurs personnages religieux ont eu des hallucinations qui étaient liées aux opinions, aux erreurs, aux préjugés du siècle, sans que leur raison en ait été influencée; et que d'autres, au contraire, ont été victimes de leur imagination en délire. C'est en analysant les éléments d'une question qu'on se rapproche le plus possible de la vérité. Nos lois générales portent avec elles le sceau de notre faiblesse, car l'exception vient sans cesse se placer à côté d'elles.

Si l'on résume maintenant les points principaux de ce chapitre, on voit que le sentiment de l'inconnu auquel se rattachent ou d'où découlent le besoin de croire, l'amour du merveilleux, l'ardeur de connaître, la soif des émotions, provient lui-même de la violation des deux grandes lois qui président à la destinée humaine, la connaissance de Dieu et de soi-même.

En abandonnant ce sentier des bonnes doctrines, de la saine philosophie, la raison, devenue incertaine, vacillante, laissa le champ libre à l'imagination, qui se plaît dans les paradoxes, les rêves, les chimères. Celle-ci, maîtresse du terrain, jeta dans la circulation des idées une multitude de conceptions fausses, qui, se systématisant plus tard, servirent de pâture aux générations nouvelles.

©BIUM

Mais l'idée, cet aliment de l'intelligence, ce lien mystérieux de l'âme et du corps, affecte l'homme de deux manières, et par son signe sensible et par son essence. Une cause morale ou physique agit-elle assez fortement sur l'idée pour la rendre visible, comme dans le phénomène de l'hallucination, c'est l'image qui se produit, la conception pure ne tombe pas sous les sens. Ainsi, dans le dérangement des idées, l'âme n'est jamais mise en cause; c'est l'organe seul qui souffre. L'instrument est vicié, la pensée qui le dirige est intacte; elle reste inactive, mais elle n'est jamais altérée; parfois même elle se fait jour à travers les obstacles, et prouve qu'elle a conservé toute son énergie, malgré son long repos. Dans la maladie, forcée d'agir sur une chimère, elle n'en continue pas moins ses opérations avec une régularité parfaite.

Lorsque l'oubli des principes fondamentaux a multiplié les notions fausses, infecté l'esprit de superstitions, d'erreurs, devenues des croyances générales, ce sont les signes sensibles, par lesquels ces notions font impression sur nous, qui se montrent dans les hallucinations; comme dans les époques d'individualité, ce sont plutôt les formes en rapport avec les préoccupations habituelles de chacun qui se présentent aux yeux de l'esprit. Les effets déterminés par l'hallucination sont de deux ordres; ils n'ont pas d'influence sur la raison, ou bien ils entraînent avec eux la folie.

Enfin, tout en reconnaissant l'autorité de la raison, il ne faut pas oublier qu'elle est restreinte, et qu'on peut, par conséquent, lui commander de s'arrêter et de se soumettre: aussi, convaincu, comme Bossuet, que la religion ne saurait être soumise à son examen que jusqu'à un certain point, et dans des limites fixées (1), nous admettons l'authenticité

(1) Le principe religieux et le principe philosophique diffèrent. Séparés, ils ne se nuisent pas, et peuvent même se servir; réunis au même

©BIUM

des apparitions des livres saints, que nous séparons entièrement des hallucinations des personnages religieux, dues aux croyances générales, et compatibles avec la raison.

Ces préliminaires établis, nous allons faire connaître la disposition générale de notre travail.

La définition de l'hallucination devait précéder son histoire; c'est par elle que commence le livre. On a dit qu'il était plus logique de procéder par voie d'analyse et de synthèse; mais ce moyen exige de longs tâtonnements : nous préférons celui qui donne de suite une idée saine de la question.

Si l'hallucination eût été un fait simple, sa classification n'aurait pas exigé de grands développements; il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. Cet état particulier de l'esprit se présente sous une multitude d'aspects différents. Il existe avec la raison, il constitue une variété de la folie; souvent des transformations bizarres des sensations le mas-

titre pour former une même doctrine, ils se nuisent l'un à l'autre, parce qu'il est dans la nature de chacun d'eux de régner souverainement et sans partage. Quand on a mis en évidence les inconvénients de la liberté en matière de foi, la philosophie, fondée par essence sur la liberté, n'en subsiste pas moins; mais elle subsiste à part, non contre l'église, mais en dehors.

On peut tracer des bornes à la raison humaine, et lui commander de s'arrêter et de se soumettre; mais la nier, et prétendre absolument que c'est une lueur trompeuse, c'est la condamner à périr avec son ennemi. Où est l'intelligence sans la raison, et la foi sans l'intelligence? Des hommes tels que Bossuet peuvent présenter un joug à la raison humaine; mais ils l'emploient elle-même à cette victoire. Ils peuvent dire que la raison est insuffisante; mais ils ne peuvent ni la nier, ni s'en passer. Voici une parole profonde de saint Grégoire de Nazianze : « Nous aimons Dieu, parce que nous le connaissons; et nous l'adorons, parce que nous ne le comprenons pas. » Bossuet, d'ailleurs, distinguait soigneusement les doctrines philosophiques qui sont hors de doute et utiles à la vie, de celles qui ne sont que d'opinion, et dont on dispute.

Ce passage, extrait de l'Introduction de M. Jules Simon aux œuvres philosophiques de Bossuet, édition Charpentier, Paris, 1843, s'adaptait trop à notre sujet pour que nous ne nous fissions pas un plaisir de le citer.

©BIUM

quent entièrement. Presque toujours il accompagne l'aliénation dont il n'est alors qu'un symptôme. Il existe dans le cauchemar, les rêves, l'extase. Certaines maladies nerveuses, telles que l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie, en sont aussi souvent compliquées; enfin, on l'observe encore dans plusieurs affections inflammatoires, aiguës, chroniques et autres. Cette multiplicité de formes nous a fait établir *dix sections*.

La *première* est consacrée aux hallucinations compatibles avec la raison. Les faits cités à l'appui établissent d'une manière incontestable que la reproduction des images cérébrales peut avoir lieu sans dérangement des facultés intellectuelles; ils nous serviront plus tard à expliquer les hallucinations des hommes célèbres qu'on a faussement accusés de folie.

La *seconde section* comprend les hallucinations simples, mais marquées du sceau de l'aliénation. Les individus sont persuadés qu'il voient, entendent, sentent, goûtent, palpent des choses qui ne tombent sous les sens d'aucun de ceux qui les entourent. Ces fausses sensations existent même en l'absence des sens. Ainsi des aveugles disent qu'ils aperçoivent des anges, des diables. Des sourds racontent les conversations qu'ils viennent d'avoir. Les hallucinations peuvent être isolées, combinées plusieurs ensemble; elles peuvent affecter tous les sens.

Dans la *troisième section* sont réunies les hallucinations qui se compliquent d'une autre erreur des sens à laquelle on donne le nom d'illusion. Dans le premier cas, la vision avait lieu sans objet; dans le second, elle est toujours produite par un corps existant, mais qui donne une impression différente de la réalité; un homme devient une femme, une pièce de bois un monstre affreux. Les illusions se montrent quelquefois d'une manière épidémique; les exemples de ces épidémies ne sont pas rares dans l'histoire. Chaque sens

©BIUM

peut être le siége des illusions, tous peuvent les présenter à la fois. Dans plus d'une circonstance, les illusions ont entraîné des actes nuisibles, dangereux.

Les hallucinations sont surtout fréquentes dans la folie; la *quatrième section* renferme celles qu'on observe dans la monomanie et les autres variétés de l'aliénation. Les formes de ce délire, qui offrent le plus souvent cette complication, sont la lypémanie, le delirium tremens, la démonomanie, l'érotomanie, la nostalgie, etc. Une variété de la démonomanie a joué autrefois un grand rôle; les malades qui en étaient atteints s'imaginaient avoir des rapports avec les démons qu'on appelait Incubes et Succubes. A cette section se rattachent aussi les hallucinations qui se manifestent avec la stupidité. Confondue avec l'imbécillité, classée successivement dans plusieurs genres de la folie, il est hors de doute que cet état présente presque toujours des erreurs des sens dont l'existence n'est constatée qu'après la guérison des malades, et qui rendent très bien compte d'une foule d'actes inexplicables et dont on ne peut par cela même attribuer la cause qu'aux hallucinations.

La quatrième section comprend encore les hallucinations qui accompagnent la manie. Leur fréquence est presque aussi grande que dans la monomanie, mais il est souvent fort difficile de les reconnaître, parce que les maniaques passent souvent d'un objet à un autre, ne peuvent être fixés, répondent avec volubilité et ne prêtent aucune attention aux questions qu'on leur adresse. Il est une variété de la manie, celle des femmes en couche, qui offre aussi ce symptôme dans un certain nombre de cas. Nous avons constaté, contrairement à l'opinion reçue, que les hallucinations étaient beaucoup plus communes dans la démence qu'on ne le croyait généralement, ce qu'il faut attribuer à ce que ce genre de folie peut rester longtemps aux types monomaniaque, maniaque. Un fait plus rare, mais que nous avons

©BIUM

également noté, c'est la persistance de ce symptôme dans la dernière période de la paralysie générale. Il est probable que les hallucinations existent dans quelques degrés de l'imbécillité.

Les hallucinations qui se manifestent dans le delirium tremens, l'ivresse, après l'ingestion des substances narcotiques, vénéneuses, font l'objet de la *cinquième section;* mais nous avons cru devoir séparer de l'aliénation mentale les hallucinations qui, liées à l'action de ces substances, ne se montrent réellement pas avec les caractères de la folie, et nous avons préféré en parler à l'article étiologie. Le delirium tremens, ainsi que les folies ébrieuses, ont une grande influence sur la conduite; nous les avons examinés sous le triple rapport de la morale, de la médecine et de la loi.

Dans la *sixième section* sont comprises les hallucinations qui compliquent assez fréquemment la catalepsie, l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie, etc.

Les hallucinations du cauchemar et des rêves constituent la *septième section*. Il est évident que le cauchemar a des points de contact avec la folie, et qu'on l'observe dans cet état. Il en est de même des rêves qui offrent beaucoup d'analogie avec les hallucinations. L'étude physiologique des rêves nous a offert des particularités intéressantes; c'est ainsi, par exemple, que les pressentiments nous ont paru s'expliquer, dans la plupart des cas, par les hallucinations. Un fait d'hallucination nocturne qui trouvait naturellement sa place dans cette section, pourra jeter quelque jour sur des actes souvent inexplicables. Enfin nous avons montré que les hallucinations nocturnes avaient quelquefois régné d'une manière épidémique.

Il est un état singulier de l'esprit, connu sous le nom d'extase, dont les phénomènes ont appelé à juste titre les recherches des observateurs. Les hallucinations qui en sont un des caractères distinctifs nous l'ont fait ranger dans une

©BIUM

huitième section. La concentration prolongée de la pensée sur un objet finit par déterminer un état extatique du cerveau dans lequel l'image de l'objet ne tarde pas à se produire et à affecter l'esprit, comme si elle était réellement perçue par les yeux du corps. C'est à cette disposition mentale qu'il faut rapporter les visions d'hommes célèbres. Leurs hallucinations n'avaient souvent aucune influence sur leur raison, surtout lorsqu'elles se liaient aux croyances générales de l'époque et qu'elles avaient lieu pendant l'extase que nous avons appelée physiologique. On a plusieurs fois noté l'extase chez les enfants; on l'a vue se montrer dans la catalepsie, l'hystérie, le mysticisme déréglé et l'aliénation mentale.

Certains phénomènes particuliers, tels que la prévision, la clairvoyance, la seconde vue, le magnétisme, le somnambulisme, nous paraissent le plus ordinairement dus à l'extase. L'impression du froid donne aussi lieu à cet état nerveux. L'extase a été observée dans tous les temps, et dernièrement encore elle s'est montrée chez plusieurs milliers de personnes en Suède. Les hallucinations observées dans ces divers états nerveux et dans le somnambulisme en particulier peuvent donner lieu à des actes qui entraînent une grave responsabilité.

La *neuvième section* de la classification comprend les hallucinations qui compliquent assez souvent les maladies fébriles, inflammatoires aiguës, chroniques et autres, certains états atmosphériques. Parmi celles où ce symptôme a été le plus souvent constaté, nous citerons le délire aigu, qu'on a observé dans les établissements d'aliénés, la fièvre, les maladies cérébrales, les inflammations parenchymateuses, le typhus et les fièvres typhoïdes, les fièvres intermittentes, la goutte, la chlorose, la pellagre, les maladies hectiques, la syncope, l'asphyxie, la léthargie, la convalescence, etc. Les influences atmosphériques paraissent avoir plusieurs fois occasionné ce symptôme.

©BIUM

Enfin dans la *dernière section* nous avons réuni les hallucinations et les illusions épidémiques dont il a déjà été parlé ailleurs.

Tel est le cadre dans lequel nous avons fait entrer tous les faits d'hallucinations qui nous étaient connus; quelque considérable qu'il soit, nous croyons l'avoir disposé de telle sorte qu'on pourra facilement en saisir l'ensemble.

Les divisions nombreuses que nous avons établies ont dû faire pressentir que les hallucinations avaient des causes différentes. Les deux grandes catégories morales et physiques indiquées au commencement de ce chapitre sont des points de repère auxquels aboutissent une multitude de causes secondaires. Comme dans l'aliénation mentale, les idées dominantes ont une grande influence sur les hallucinations; ainsi, lorsque régnèrent la démonologie, la sorcellerie, la magie, la lycanthropie, le vampirisme, les hommes virent partout des diables, des sorciers, des songes, des vampires, etc. Avec les diverses civilisations, les hallucinations varièrent également; chez les Grecs, elles se montrèrent sous la forme de pans, de faunes, de naïades; chez les Romains, elles prirent l'aspect de génies; au moyen-âge elles se manifestèrent sous la forme d'anges, de saints, de diables. A notre époque, toutes les combinaisons possibles de la pensée en formeront la base. Lorsque les causes physiques donneront lieu aux hallucinations, celles-ci se rapporteront plus ou moins à chacune d'elles, mais comme elles ont déjà été énoncées dans plusieurs des sections précédentes, nous nous abstiendrons de les reproduire.

A proprement parler, il n'a été question dans le paragraphe précédent que des causes secondaires des hallucinations; il convenait de les étudier d'un point de vue plus élevé, et c'est ce que nous avons cherché à faire en les examinant dans un chapitre spécial sous les rapports psychologiques, historiques, moraux et religieux. Dans la première partie de ce cha-

©BIUM

pitre, nous avons essayé de faire voir que la cause première des hallucinations devait être cherchée dans la violation de quelques grands principes, dans la mauvaise direction des idées et par suite dans la reproduction anormale de leurs signes sensibles. Après être entré dans des considérations plus étendues sur la nature des idées, sur leur division, sur les principales opérations de l'esprit qui sont mises en jeu dans les hallucinations, nous avons montré que celles-ci devaient souvent être considérées comme un fait presque normal, ce que nous avions déjà indiqué en parlant de l'extase physiologique. Cette manière de concevoir l'hallucination nous a permis d'expliquer comment tant d'hommes célèbres ont pu en être atteints sans être pour cela aliénés. Les exemples de Loyola, de Luther, de Jeanne d'Arc, se sont offerts d'eux-mêmes comme des démonstrations décisives en faveur de cette opinion.

Tous nos arguments ont surtout eu pour but de prouver que ces personnages célèbres étaient la personnification d'une époque, d'une idée, qu'ils remplissaient une mission utile, nécessaire, et que leurs hallucinations n'avaient aucun rapport avec celles que l'on observe aujourd'hui. C'est également dans ce chapitre que nous avons cherché à établir une ligne de démarcation tranchée entre les apparitions de l'Écriture sainte, les hallucinations de l'histoire profane et même de beaucoup de personnages chrétiens. Si notre jugement ne nous trompe pas, la doctrine des hallucinations a été présentée par nous d'une manière beaucoup plus complète qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, et nous aimons à croire que tous les honnêtes gens qui admettent l'utilité de la religion, qui pensent qu'elle doit être respectée, honorée, nous sauront gré de nos faibles efforts. Quant à ceux qui rangent les croyances chrétiennes au nombre des erreurs, nous ne les jugeons pas ; mais si notre opinion doit nous valoir leur blâme, nous le préférons à une approba-

©BIUM

tion qui serait due à ces capitulations de conscience malheureusement trop communes.

La monographie des hallucinations eût été incomplète, si nous eussions passé sous silence les symptômes. Nous les avons d'abord étudiés dans leurs caractères généraux, puis nous avons successivement passé en revue ceux qui sont propres à chaque sens.

Les recherches entreprises sur les lésions caractéristiques de la folie ne nous faisaient rien présager de satisfaisant pour l'hallucination; aussi partageons-nous sur ce point l'opinion de la grande majorité des médecins, qui pensent que l'anatomie pathologique des hallucinations est encore à faire. Si, dans ce cas, des altérations ont été trouvées, elles étaient de simples coïncidences, des effets, et ont d'ailleurs manqué aussi souvent qu'elles ont varié.

La marche, la durée, le diagnostic et le pronostic des hallucinations nous ont offert des considérations sur lesquelles nous avons insisté suivant leur valeur.

Jusqu'à ces derniers temps, le traitement des hallucinations avait été complétement nul. M. Leuret, en protestant contre cette erreur, a prouvé que les hallucinés, convenablement dirigés, pouvaient guérir. Il a eu le mérite d'avoir appelé l'attention des praticiens sur ce point et établi des préceptes qui, quoique très controversés, ont été appliqués avec succès dans plusieurs cas. Tout en rendant justice au talent de ce médecin, nous avons dû restreindre l'emploi de sa méthode, tandis que nous justifions par des faits le traitement que nous proposons et qui nous paraît d'une application beaucoup plus générale.

Notre tâche n'aurait point été suffisamment remplie si nous eussions négligé l'examen des hallucinations dans leurs rapports avec les institutions civiles et criminelles. Il est prouvé par une multitude d'exemples que les hallucinés peuvent, sous l'influence de leurs fausses sensations,

©BIUM

commettre des actions répréhensibles, dangereuses, des crimes même. Ce fait, mis hors de doute dans le cours de ce travail, a été confirmé par de nouveaux exemples. Il était dès lors important d'établir des caractères qui pussent servir à constater cet état, qui empêchassent de le confondre avec la simulation; ces caractères, nous les avons trouvés dans l'enquête, l'interrogatoire, les écrits et l'observation prolongée des individus; aussi pensons-nous que les magistrats, comme les médecins, possèdent des moyens de distinguer les criminels des hallucinés. La question de la séquestration, déjà agitée en parlant du traitement, a été l'objet de nouvelles considérations. Utile dans un grand nombre de cas, surtout lorsque les malades sont dangereux, elle ne pourrait être prononcée dans d'autres, sans de graves inconvénients pour les personnes. Enfin nous avons terminé ce chapitre, dont nous n'avons indiqué que quelques points principaux, en montrant que la faculté de tester pouvait encore s'exercer dans le cas d'hallucinations, pourvu qu'elles n'eussent aucune influence sur les actes de l'individu; mais nous avons fait voir qu'il n'en était plus ainsi lorsqu'elles avaient amené une perversion dans les qualités affectives des hallucinés, comme serait, par exemple, la croyance qu'un proche parent a la figure d'un diable, qu'il se sert de l'électricité pour empoisonner les aliments, lancer des odeurs infectes, causer des tourments, etc.

Dans la composition d'un ouvrage de cette nature, l'auteur devait chercher à exciter l'intérêt en instruisant; l'avenir nous apprendra si ces deux conditions ont été remplies.

©BIUM

CHAPITRE PREMIER.

DÉFINITION ET DIVISION DES HALLUCINATIONS.

Importance de l'étude des hallucinations. — Définition des auteurs. — Exposé des principales classifications. — Caractères de celle de l'auteur. — Cette classification comprend dix sections.

Il n'est point dans l'histoire psychologique de l'homme de question plus curieuse que celle des hallucinations. Voir ce qu'aucun œil ne contemple, entendre ce qu'aucune oreille ne perçoit, être convaincu de la réalité de sensations qui ne trouvent que des incrédules, n'y a-t-il pas là matière à des recherches pleines d'intérêt? Inscrite dans les annales de tous les peuples, et dans la vie de la plupart des personnages célèbres, l'hallucination, mise au nombre des croyances pendant une longue suite de siècles, se trouve sans doute bien restreinte par les progrès de la science; mais telle qu'elle est encore aujourd'hui, sa part dans une foule de phénomènes psychologiques, son intervention dans beaucoup de maladies et en particulier dans les affections mentales, donnent à son étude un haut degré d'importance.

Qu'est-ce que l'hallucination? Comment doit-on la définir? Se présente-t-elle à l'état de simplicité, ou se complique-t-elle d'autres états morbides? Telles sont les différentes questions par lesquelles nous allons commencer notre travail.

La définition des hallucinations ne paraît point remonter à une époque très éloignée. Arnold est, selon nous, le pre-

©BIUM

mier qui l'ait donnée d'une manière presque complète. La folie idéale, dit-il, est l'état intellectuel d'une personne qui croit voir ou entendre ce que les autres ne voient ni n'entendent, qui s'imagine converser avec des êtres, apercevoir des choses qui ne tombent pas sous les sens, ou qui n'existent pas au-dehors tels qu'elle les conçoit; ou bien encore lorsqu'elle aperçoit les objets extérieurs dans leur réalité, elle a des idées fausses et absurdes de sa propre forme et des autres qualités sensibles (1).

Il est impossible de ne pas trouver dans cette définition, à la vérité un peu longue, la distinction des hallucinations et des illusions, ainsi que les erreurs de personnalité.

Al. Crichton, qui écrivait presque à la même époque, définit l'hallucination une erreur de l'esprit, dans laquelle les idées sont prises pour des réalités, et les objets réels sont faussement représentés sans qu'il existe un dérangement général des facultés intellectuelles (2).

Par le mot hallucination, Ferriar comprend toutes les impressions trompeuses, depuis la mouche qui voltige devant les yeux jusqu'au spectre effrayant (3).

Suivant Hibbert, les hallucinations ne sont autre chose que des idées et des souvenirs dont la vivacité l'emporte sur les impressions actuelles (4).

Esquirol, qui le premier en France a donné au mot hallucination un sens précis, et l'a appliqué à des phénomènes qui ne dépendent ni d'une lésion locale des sens, ni de

(1) Arnold, Observations on the nature, kinds, causes and prevention of insanity. Two vol. in-8°, 2e édition. London, 1806. — La 1re en 1798.

(2) Alex. Crichton, An inquiry into the nature and origin of mental derangement. London, 1798.

(3) John Ferriar, An Essay towards a Theory of apparitions, p. 95. London, 1813.

(4) Samuel Hibbert, Sketches of the philosophy of apparitions, 2e édition, p. 1. London, 1825.

©BIUM

l'association vicieuse des idées, ni d'un effet de l'imagination, mais uniquement d'une lésion particulière et encore inconnue du cerveau, définit l'hallucination un phénomène cérébral ou psychique, s'accomplissant indépendamment des sens, et consistant en des sensations externes que le malade croit éprouver, bien qu'aucun agent extérieur n'agisse matériellement sur ses sens. Dans un autre endroit de son livre, il dit : Les prétendues sensations des hallucinés sont des images, des idées, reproduites par la mémoire, associées par l'imagination, et personnifiées par l'habitude.

Cette seconde définition a été fortement attaquée, comme n'étant ni logique ni conforme aux faits : nous ne reproduirons pas les critiques dont elle a été l'objet ; mais nous pensons qu'elle est plus brillante qu'exacte.

Suivant M. Calmeil, les hallucinations sont des idées que l'homme convertit en impressions matérielles, et qu'il rapporte à une action des sens extérieurs, quoique le système nerveux de la périphérie soit dans un état purement passif. Mais ce médecin va plus loin, puisqu'il admet que le système nerveux périphérique peut être le point de départ des hallucinations les plus variées, et probablement les plus nombreuses. M. Calmeil réunit les hallucinations et les illusions.

M. Lélut considère l'hallucination comme un phénomène intermédiaire à la sensation et à la conception ; ce phénomène est pour lui une transformation spontanée de la pensée en sensations le plus souvent externes.

M. Blaud a attaqué cette définition, en faisant remarquer que l'hallucination ne saurait être une transformation de la pensée, puisque la pensée, immatérielle par sa nature, n'a point de forme, ne peut par conséquent se transformer, et devenir matérielle comme la sensation, considérée dans l'impulsion qui la produit (1).

(1) Blaud, Note pour servir à l'histoire des hallucinations. *Revue médicale*, juin 1842.

©BIUM

Entre la sensation et la conception, dit M. Leuret, il y a un phénomène intermédiaire que les médecins ont appelé hallucination. L'hallucination ressemble à la sensation, en ce qu'elle donne, comme la sensation, l'idée d'un corps agissant actuellement sur les organes ; elle en diffère en ce qu'elle existe sans objet extérieur. Elle est créatrice comme la conception ; mais ce ne sont pas des idées qu'elle produit, ce sont des images; images qui ont pour l'halluciné la même valeur que les objets (1).

Enfin M. Aubanel, qui a publié un des plus récents travaux sur les hallucinations, regarde l'hallucination comme une forme ou une variété d'aliénation mentale dans laquelle un homme transforme en sensations les conceptions délirantes de son esprit, ou qui, en vertu de ces mêmes conceptions, dénature les sensations réelles en les assimilant aux idées de son délire.

Pour nous, nous fondant sur la symptomatologie des hallucinations et des illusions, nous définirons l'hallucination, la perception des signes sensibles de l'idée ; et l'illusion, l'appréciation fausse de sensations réelles. Lorsque nous considérerons ce phénomène au point de vue de la psychologie, nous expliquerons notre pensée en établissant que le caractère spirituel de l'idée, son essence ne fait jamais partie de l'hallucination, que le signe sensible en forme seul la base.

La division des hallucinations devrait reposer sur une étude préalable et approfondie de leur état de simplicité et de complication ; mais ce procédé, convenable pour la méthode, aurait de graves inconvénients pour l'intelligence de ce mémoire ; le lecteur ne saisirait point à la première vue l'ensemble du plan, son esprit se perdrait dans les détails, et il en résulterait une impression pénible qui pourrait

(1) Leuret, *Fragments psychologiques sur la folie*, p. 133. Paris, 1834.

©BIUM

rendre nuls tous nos efforts. C'est parce que nous avons cette conviction que nous allons tracer dès à présent notre classification, après avoir fait connaître les divisions les plus généralement adoptées.

Esquirol n'admet que des hallucinations mentales, cérébrales ou idiopathiques. M. Calmeil dit qu'en théorie on peut supposer qu'il existe des hallucinations symptomatiques, et que le système nerveux périphérique est le point de départ des hallucinations les plus variées et peut-être les plus nombreuses. Mais soit que l'on s'appuie sur les théories de Capron, soit que l'on s'étaie de celle de Meyer, les sensations apportées par les extrémités sentantes qui viennent des nerfs, de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat, du toucher externe et viscéral, de la moelle épinière, impriment seulement un ébranlement au cerveau, et il faut l'action de cet organe pour constituer les opérations de l'hallucination.

M. Leuret a divisé les hallucinations en celles qui ont lieu pendant la veille et en celles qui ont lieu pendant le sommeil, et que l'on désigne le plus ordinairement sous le nom de visions. Il comprend dans les hallucinations du sommeil les incubes et les succubes.

M. Aubanel, qui ne fait qu'une classe des hallucinations et des illusions, a proposé la division suivante : 1° Les hallucinés ont pleine conscience des phénomènes qu'ils éprouvent, ils les attribuent eux-mêmes à un jeu de l'esprit, à leur imagination malade ; l'intelligence est parfaitement intacte, quelquefois même plus développée.

2° Les hallucinés ne reconnaissent pas que leurs fausses sensations puissent se former sans l'intervention des organes des sens ; toutefois ils se gardent bien de subordonner leurs actes aux phénomènes qui les affectent.

3° Les hallucinés croient à l'intervention de leurs sens et à la réalité des impressions extérieures qui leur arrivent (M. Aubanel réunit les illusions aux hallucinations).

©BIUM

Ces distinctions ne s'appliquent qu'aux hallucinations isolées.

Relativement aux hallucinations compliquant l'aliénation mentale, M. Aubanel distingue une *monomanie sensoriale* dans laquelle « les hallucinations se rapportent toujours à une série régulière d'idées, et n'ont dans leur manifestation ni le désordre ni l'incohérence qu'on trouve chez les fous, et une *manie sensoriale* » constituée par des hallucinations nombreuses et variées, lucides quelquefois, confuses le plus souvent, ayant toutes pour caractère commun d'être *folles par elles-mêmes*, c'est-à-dire incohérentes et désordonnées comme sont les actes et les paroles dans le délire de la manie.

Le docteur Paterson, profitant des travaux de Ferriar, d'Hibbert, d'Abercrombie et des siens, commence par diviser les hallucinations en deux grandes sections, 1° celles de la veille, 2° celles des rêves, puis il propose une classification nouvelle, la plus complète qui ait été publiée en Angleterre; elle se compose des sept groupes suivants:

1° L'hallucination, dans sa forme la plus simple, comprend les images des objets dont s'occupe l'esprit et qui deviennent visibles pour l'individu, à l'exclusion temporaire des objets extérieurs. Chacun connaît les distractions, les rêveries, les châteaux en Espagne, les pensées mélancoliques et vaporeuses qui nous rendent complétement étrangers au monde : eh bien! ces différents états, ces préoccupations de l'esprit, ces rêves tout éveillés, lorsque l'illusion est complète, sont des exemples d'hallucinations véritables et au *premier degré*.

Dans le *deuxième groupe*, l'esprit fortement occupé d'un objet, d'une personne ou d'une série particulière d'idées, transforme une draperie, un effet de lumière ou d'ombre, etc., en l'un des différents sujets qui avaient vivement fixé son attention.

©BIUM

Dans le *troisième groupe* viennent se ranger les hallucinations de l'œil et des autres sens, dont les auteurs ont cité un grand nombre d'observations, et auxquelles on doit rapporter l'origine de plusieurs croyances superstitieuses.

Le *quatrième groupe* renferme les hallucinations qui sont déterminées par un trouble de la circulation cérébrale avant ou pendant l'hystérie, l'épilepsie, l'hypochondrie, la goutte et autres affections non fébriles. Le dérangement de la circulation ne suffit pas pour expliquer dans ce cas les hallucinations; plusieurs maladies, la goutte entre autres, ne nous paraissent pas convenablement placées dans cette section.

Dans le *cinquième groupe* se placent les hallucinations du delirium tremens et des boissons narcotiques.

La *sixième classe* embrasse les hallucinations par la fièvre et les affections inflammatoires.

Le *septième* et dernier groupe contient les hallucinations des aliénés, sujet excessivement vaste, et qui forme comme le dernier anneau de la chaîne.

A l'imitation de la plupart des auteurs qui l'ont précédés, M. Paterson réunit les hallucinations et les illusions.

Quoique la division du médecin anglais nous paraisse plus complète qu'aucune de celles qu'on trouve dans les écrivains modernes, nous ne croyons pas qu'elle soit la représentation exacte de tous les faits observés.

La classification que nous allons faire connaître présente les hallucinations sous un point de vue beaucoup plus étendu. Nous distinguons les hallucinations des illusions, quoiqu'elles se touchent à chaque instant, parce que leur point de départ est entièrement différent; mais après avoir donné les caractères qui les différencient, en décrivant les hallucinations, nous indiquons ce qu'il est important de savoir sur les illusions, ces deux

©BIUM

aberrations de l'esprit ne pouvant, dans un grand nombre de circonstances, être isolées. La même remarque s'applique à la division des hallucinations en idiopathiques et en symptomatiques; utile pour la science, elle ne saurait être rigoureusement maintenue dans une histoire des hallucinations.

Ces distinctions établies, nous partageons les hallucinations en dix sections, indiquées par le tableau suivant, mais qui, à raison de l'importance de plusieurs d'entre elles, forment d'autres subdivisions.

1re *section*. Hallucinations compatibles avec la raison. . . . comprenant les hallucinations
- 1° Rectifiées par l'entendement. . . de la vue. de l'ouïe. de l'odorat. du goût. du toucher. de tous les sens (1).
- 2° Non rectifiées. . .

2e *section*. Hallucinations simples, folles par elles-mêmes, mais sans complication de monomanie, de manie, de démence, etc.

3e *section*. Hallucinations dans leurs rapports avec les illusions.

4e *section*. Hallucinations composées, folles par elles-mêmes, existant,
- 1° avec la monomanie;
- 2° — la stupidité;
- 3° — la manie;
- 4° — la démence;
- 5° — l'imbécillité.

5e *section*. Hallucinations avec le delirium tremens, l'ivresse et les substances narcotiques, vénéneuses.

6e *section*. Hallucinations avec les maladies nerveuses les

(1) Cette sous-division s'appplique aux autres sections.

©BIUM

plus fréquentes, mais sans complication de monomanie, de manie, de démence ;

1° avec la catalepsie ;
2° — l'épilepsie ;
3° — l'hystérie ;
4° — l'hypochondrie ;
5° — la rage.

7e *section*. Hallucinations avec le cauchemar et les rêves.

8e *section*. Hallucinations avec l'extase.

9e *section*. Hallucinations avec les maladies fébriles, inflammatoires, aiguës, chroniques et autres affections, avec certains états atmosphériques ;

1° avec le délire aigu ;
2° — la fièvre ;
3° — les maladies cérébrales ;
4° — les inflammations parenchymateuses ;
5° — la fièvre typhoïde ;
6° — les fièvres intermittentes ;
7° — la goutte, la chlorose, la pellagre, etc. ;
8° — les derniers périodes des maladies hectiques ;
9° — la syncope, l'asphyxie, la léthargie, la convalescence, etc. ;
10° — les influences atmosphériques, etc.

11e *et dernière section*. Hallucinations épidémiques (1).

La subdivision que nous venons d'établir nous paraissant comprendre toutes les hallucinations connues, il est évident que lorsque nous en aurons terminé l'examen, nous aurons pardevers nous les matériaux à l'aide desquels nous pourrons étudier leurs symptômes, leurs causes, leurs lésions,

(1) Les épidémies d'hallucinations et d'illusions se trouvant indiquées dans les chapitres auxquels elles avaient plus spécialement rapport, nous ne leur consacrerons point d'article spécial, ce qui serait un double emploi.

©BIUM

leur pronotic, leur diagnostic et leur traitement. Choisir les faits les plus authentiques, les plus propres à établir la doctrine des hallucinations, en évitant de les entasser par pyramides, comme tant d'auteurs modernes; recourir à notre expérience, tout en mettant à contribution celle des savants étrangers et nationaux; telles sont les règles qui vont nous guider dans nos recherches sur un sujet qui touche à la médecine, à la philosophie, à l'histoire, à la morale, à la religion, et qui est, sans contredit, le plus intéressant de la pathologie mentale.

CHAPITRE II.

DES HALLUCINATIONS COMPATIBLES AVEC LA RAISON.

1° Hallucinations reconnues, spontanées, éphémères, prolongées; 2° hallucinations non reconnues. — Causes de ces hallucinations. — Leur importance. — Résumé.

—

Mille faits physiques et moraux prouvent que l'hallucination (1) n'est pas toujours un symptôme de folie. En effet, elle peut être déterminée par une erreur d'optique, par une forte préoccupation de l'esprit, par une disposition maladive du corps, sans qu'il y ait, dans ces cas, trouble de la raison; ce qui la caractérise, ce qui la différencie des autres espèces, c'est que celui qui l'éprouve peut contrôler ses idées, en changer le cours, les comparer, et reconnaître la fausseté de sa sensation. Enfin, lorsque l'hallucination n'est pas reconnue, elle est regardée comme un fait excep-

(1) Nos remarques s'appliquent également aux illusions.

©BIUM

tionnel, extraordinaire, mais qui n'exerce aucun empire sur la conduite.

Brewster, dans ses lettres sur la magie naturelle (1), a rapporté une expérience de Newton qui montre que chacun peut faire naître à son gré des hallucinations. Ce grand physicien, après avoir fixé le soleil dans un glace, dirigea sa vue par hasard sur une partie obscure de l'appartement; il fut fort surpris de voir le spectre solaire se reproduire et se montrer peu à peu avec des couleurs aussi vives et aussi brillantes que le soleil lui-même. L'hallucination avait lieu aussi souvent qu'il portait ses regards vers l'endroit sombre.

Paterson fait observer que le même phénomène a lieu quand on fixe une croisée très éclairée et qu'on regarde ensuite la muraille; l'image de la croisée, avec ses carreaux et ses barres, ne tarde pas à se dessiner devant vous (2). A ces deux faits on pourrait joindre ceux des individus qui, en concentrant fortement leur attention sur un paysage, une montagne qu'ils ont rencontrés dans leurs voyages, les voient se reproduire devant eux avec une extrême fidélité.

Mais il y a un phénomène psychologique que tout le monde a observé et qui montre avec quelle facilité l'hallucination peut se produire. Emporté par ces rêves éveillés, ces châteaux en Espagne qui nous sont si familiers et qui substituent les plus douces illusions aux tristes réalités de la vie, nos pensées s'illuminent, les chimères prennent un corps, et nous voyons devant nous, sous des formes sensibles, tous les objets de nos désirs. Quel est l'homme, par exemple, qui n'a cent fois contemplé la figure de celle qu'il chérissait, ou, s'il aimait la gloire, qui n'a distinctement perçu le bruit

(1) Sir David Brewster, Letters on natural magic, p. 32. London, 1832.
(2) Paterson, The Edinburgh medical and surgical Journal, n° CLIV, janu 2, 1843.

©BIUM

des clairons, les cris des combattants? Ces exemples, que je prends au hasard, ne sont-ils pas des preuves décisives que nous sommes à chaque instant dupes de notre imagination?

L'hallucination pouvant ainsi être évoquée à volonté, on concevra qu'elle se montre d'une manière instantanée.

Obs. I. — Frédéric W., âgé de 25 ans, né dans un village près de Mayence, était employé dans une brasserie à Strasbourg, lorsqu'il quitta cette ville en 1835 pour se rendre à Saint-Étienne; il se sépara alors d'une jeune personne qu'il avait connue, mais à laquelle il n'était que faiblement attaché. Depuis deux mois il habitait Saint-Étienne, lorsqu'une nuit il entend marcher autour de son lit et sent quelque chose qui semble passer par-dessus la couverture; le lendemain, à la même heure, même bruit, mais alors il entend distinctement ces mots: « Ah! je t'ai donc trouvé! » Il reconnaît la voix de la personne laissée à Strasbourg.

Depuis lors cette voix le poursuit partout; elle lui demande de l'argent, lui parle de mariage et le menace du diable s'il ne se rend à ses instances; enfin elle l'obsède tellement, qu'il ne peut plus ni travailler ni dormir. Il consulte un médecin de Saint-Étienne, qui le saigne et le met à l'usage des boissons délayantes. Ce traitement n'ayant point amélioré son état, il se rend à Lyon et entre à l'hospice de l'Antiquaille le 1er octobre 1835.

Le lendemain de son entrée, il nous donne lui-même, avec calme et précision, les détails que nous venons de rapporter, et répond avec justesse à toutes les questions que nous lui adressons.

Il ne voit pas la femme qui lui parle, mais il entend très distinctement sa voix; il ne se passe pas d'heures qu'elle ne lui adresse la parole. Lorsqu'on lui dit de l'écouter, il penche la tête à gauche et ne tarde pas à l'entendre; il répète alors mot pour mot ce qu'elle lui dit.

©BIUM

Cet homme jouit de toute sa raison, il sent fort bien que la femme dont il entend la voix n'est pas auprès de lui. Il faut, dit-il en riant, qu'elle ait fait un pacte avec le diable; il ne peut expliquer autrement ce qu'il éprouve, mais il ne s'arrête pas à cette idée, qu'il sait être ridicule.

Des sangsues sont appliquées derrière chaque oreille et la moutarde aux mollets; il boit du petit-lait avec du sirop d'orgeat, prend deux pilules d'Anderson pendant quelques jours et un bain de pied sinapisé le soir. On cherche à le distraire, on l'occupe continuellement; bientôt la voix lui adresse moins souvent la parole, surtout pendant le jour; après quinze jours de ce traitement, il ne l'entend plus. Enfin, au bout d'un mois, W. sort parfaitement guéri (1).

Cet homme reconnaissait la nature de l'hallucination: c'était un jeu de son cerveau auquel il ne se laissait pas prendre, ce qui tenait à la rectitude de son jugement et à une certaine force d'esprit.

Obs. 2. — Une dame de soixante ans environ, d'une grande susceptibilité nerveuse, était affectée de temps en temps de visions singulières. Tout-à-coup elle voyait un voleur entrer dans sa chambre, se cacher sous son lit; aussitôt elle était prise de violentes palpitations de cœur, elle tremblait de tous ses membres. Cependant elle connaissait parfaitement la fausseté de ses perceptions actuelles, et sa raison faisait de grands efforts pour dissiper les craintes qu'elle faisait naître dans son esprit.

Persuadée que personne n'avait pu s'introduire chez elle, cette dame résistait à l'impulsion intérieure qui la portait à ouvrir les fenêtres et à crier au secours. Après un combat de quelques minutes, la raison l'emportait à la fin, le calme succédait; alors elle s'approchait du lit, triomphante, elle l'examinait sans crainte et avec satisfaction. Plusieurs fois,

(1) Bottex, *Essai sur les hallucinations*, p. 10.

©BIUM

dit Mathey, je fus témoin des courageux efforts que faisait cette dame pour écarter les idées fantastiques de tout genre qui venaient l'obséder (1).

Le plus ordinairement une forte contention d'esprit, une grande préoccupation, une association d'idées qu'il n'est pas possible de saisir, reproduisent un fait oublié dans la mémoire et lui donnent toute la vivacité d'un tableau extérieur.

Obs. 3. — Un homme de moyen âge, bien mis, étranger à Édimbourg, mourut subitement dans un omnibus. Le corps fut exposé dans le bureau de police jusqu'à ce qu'il fût réclamé par ses amis. Le lendemain, on chargea un médecin de faire un rapport sur la cause de la mort.

En entrant dans la pièce où se trouvait le corps, le rapporteur auquel on avait raconté l'événement fut frappé de l'air ouvert et intelligent, de l'expression fort agréable de la figure du mort. Il avait complétement oublié cet épisode lorsqu'il lui fut rappelé de la manière suivante : En levant les yeux, après un travail assidu de plusieurs jours sur un sujet médical, il aperçut en face de lui l'étranger aussi distinctement qu'il l'avait vu la première fois sur la table du bureau de police; la seule différence, c'est qu'il avait son chapeau sur la tête. Il regarda fixement pendant quelques instants le médecin avec l'expression de bonté que celui-ci avait autrefois remarquée, et disparut en quelques minutes (1).

C'est encore aux impressions vives, à la peur, qu'il faut rapporter les hallucinations suivantes, surtout chez des personnes bien portantes.

Obs. 4. — « Vers l'automne de 1832, dit M. Chardel, un de mes amis, étudiant en médecine, occupait une chambre

(1) Mathey, *Nouvelles recherches sur les maladies de l'esprit*, p. 258; 1 vol. Paris, 1814.

(2) Paterson, *Mémoire cité.*

©BIUM

au quatrième étage, dans une vieille maison rue de la Harpe, n° 30. La ville faisait faire alors des fouilles dans l'emplacement de l'ancien couvent des cordeliers. On y trouva des tombes en briques renfermant chacune un squelette plus ou moins bien conservé. L'étudiant suivait l'opération, et après avoir donné quelque argent aux ouvriers, il emporta chez lui une grande quantité d'ossements qu'il disposa en partie, comme une sorte d'ornement, sur les murs de sa chambre.

» Deux jours après il en plaisanta avec un de ses amis qui était venu le voir et qui ne le quitta que fort tard. Après l'avoir reconduit, il éprouva, en rentrant dans sa chambre, un mouvement d'effroi. Voulant vaincre cette fâcheuse disposition, il fuma et avala quelques gorgées d'eau-de-vie, puis il se jeta sur son lit et s'endormit.

« Je fus réveillé, me dit-il, par une douleur au poignet; j'avais la face tournée vers la fenêtre. J'entendis un bruit confus de paroles et de gémissements, et je vis, au clair de la lune qui pénétrait dans ma chambre, se dessiner deux files d'hommes vêtus de robes d'un blanc gris. Leurs figures avaient l'éclat brillant de l'argent; leurs yeux fixés sur moi avaient un aspect sinistre; par moment ils se regardaient d'une manière lamentable. Je me crus livré à un affreux cauchemar, mais j'étais bien éveillé; car j'entendis une voiture passer dans la rue et l'heure sonner à l'horloge de Saint-Séverin. Je distinguais tous les détails de l'apparition. Je voulus m'élancer dans la chambre, mais je me sentis retenu par le poignet. Je levai la tête, et j'aperçus près de moi un homme d'une haute stature, vêtu en ecclésiastique, portant un livre dans la main gauche; sa figure pâle était pleine de dignité. J'essayai de parler; mes idées se confondaient dans un sentiment de rage, de désespoir et d'effroi. Pendant longtemps ces hommes se parlèrent à voix basse. On me lâcha le bras en m'adressant un discours où je ne distinguai

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 44 sur 627

©BIUM

que les mots *curiosité*, *infâme*, *clémence*, *sacrilége*, *jeunesse*... Je sautai hors du lit, et j'allai ouvrir ma fenêtre. J'avais une forte envie de me précipiter dans la cour; cependant la fraîcheur de la nuit me rappela à la vie réelle. Je tournai les yeux vers le lit, je m'y vis couché; l'ecclésiastique me tenait toujours le bras, et je jugeai qu'il me parlait aux mouvements de ses lèvres. Les deux files d'hommes, qui avaient l'apparence de moines, étaient à leur place, et de ce moment ma frayeur se dissipa. Je restai au moins une heure à considérer cette scène étrange; à quatre heures, je regagnai mon lit, le jour commençait à poindre. L'abbé me prit le poignet et me le serra avec une sorte de bienveillance; sa main devenait plus froide à mesure que le crépuscule augmentait. Je distinguai alors comme une masse confuse d'hommes qui s'agitaient dans un rayon de la lune; j'entendis des portes s'ouvrir et se fermer, puis un voile s'étendit sur mes yeux, et je m'endormis profondément. Le matin, à mon réveil, j'éprouvais encore une vive douleur au poignet, et la fenêtre de ma chambre était ouverte comme je l'avais laissée. Il me semblait que je venais d'échapper à un grand péril (1). »

Obs. 4. — Le capitaine C., né en Angleterre, était entré fort jeune dans la brigade irlandaise; doué du courage le plus intrépide, il en fit preuve dans plusieurs aventures du genre le plus dangereux pendant les premières années de la révolution française, ayant été quelquefois employé par la famille royale pour des missions très délicates. Après la mort du roi, il revint en Angleterre, où lui arriva l'aventure suivante :

Le capitaine C. était catholique; du moins, à l'heure de l'adversité, il était sincèrement attaché aux devoirs de sa re-

(1) Chardel, *Essai de psychologie physiologique* 3e édition. Paris, 1844, 1 vol. in-8°, p. 397.

©BIUM

ligion. Il avait pour confesseur un ecclésiastique, chapelain d'un homme de haut rang, dans l'ouest de l'Angleterre, à environ quatre milles de l'endroit où il demeurait. Étant allé voir ce chapelain, il eut le chagrin de le trouver atteint d'une maladie dangereuse et fort mal; il se retira très affligé, et craignant pour la vie de son ami: cette idée fit naître en lui d'autres souvenirs pénibles. Ces pensées l'occupèrent jusqu'au moment où il se coucha; alors, à sa grande surprise, il vit dans sa chambre la figure de son confesseur absent; il lui adressa la parole, mais ne reçut point de réponse; ses yeux étaient le seul organe qui fût frappé par cette apparition.

Déterminé à mettre cette aventure à fin, C. s'avança vers le fantôme, qui lui sembla reculer graduellement devant lui; il le suivit tout autour du lit, et enfin le spectre parut tomber sur un fauteuil et y resta assis... Pour s'assurer positivement de la nature de cette apparition, le capitaine s'assit sur le fauteuil et se convainquit ainsi que cette scène n'était qu'une illusion. Il convint pourtant que si son ami fût mort vers la même époque, il n'aurait trop su quel nom donner à cette vision (1).

Il arrive fréquemment qu'après avoir tenu pendant quelque temps la tête baissée, on éprouve en la relevant des vertiges, des éblouissements, et qu'on voit briller des lueurs, des étincelles; les oreilles sont souvent aussi le siége d'un bourdonnement fatigant. Chez quelques personnes, cette position paraît avoir déterminé des hallucinations.

Obs. 6. — Une servante nettoyait un escalier; en relevant la tête, elle aperçut des pieds, puis des jambes d'une si forte proportion, que, saisie de frayeur, elle s'enfuit en toute hâte sans attendre le développement complet de l'appari-

(1) Walter Scott, *Histoire de la Démonologie et de la Sorcellerie*. Trad. de Defauconpret, p. 234.

©BIUM

tion. L'ignorance de cette fille ne lui permit pas de s'assurer de la fausseté de la vision, ce que n'eût pas manqué de faire une personne éclairée (1).

Dans un grand nombre de cas, l'hallucination se rattache à une disposition maladive. Bonnet, dans son Essai analytique sur l'âme, et Laplace dans son Essai philosophique sur les probabilités (p. 224-226), ont cité un fait de ce genre, relatif à l'aïeul maternel du premier de ces philosophes.

Obs. 7. — « Je connais, dit Bonnet, un homme respectable, plein de santé, de candeur, de jugement et de mérite, qui, en pleine veille, et indépendamment de toute impression du dehors, aperçoit de temps en temps devant lui des figures d'hommes, de femmes, d'oiseaux, de bâtiments, etc. Il voit ces figures se donner différents mouvements, s'approcher, s'éloigner, fuir, diminuer et augmenter de grandeur, paraître, disparaître, repartir, reparaître. Il voit des bâtiments s'élever sous ses yeux et lui offrir toutes les parties qui entrent dans leur construction intérieure; les tapisseries de ses appartements lui paraissent se changer tout-à-coup en tapisseries d'un autre genre et plus riches. — D'autres fois il voit les tapisseries se couvrir de tableaux qui représentent différents paysages. Un autre jour, au lieu de tapisseries et d'ameublements, ce ne sont que des murs nus, et qui ne lui présentent qu'un assemblage de matériaux bruts... Toutes ces peintures lui paraissent d'une netteté parfaite, et l'affectent avec autant de vivacité que si les objets eux-mêmes étaient présents; mais ce ne sont que des peintures, car les hommes et les femmes ne parlent point, et aucun bruit n'affecte son oreille. La personne dont je parle a subi en différents temps et dans un âge très avancé, l'opération de la cataracte aux deux yeux. Le grand succès qui avait d'abord suivi cette opération ne se serait point sans doute

(1) Ferriar, *Ouvrage cité.*

©BIUM

démenti si le vieillard avait ménagé sa vue. Mais ce qu'il est très important de remarquer, c'est qu'il ne prend point, comme les visionnaires, ses visions pour des réalités; il sait juger sainement de toutes ces apparitions, et redresser ses premiers jugements. Ces visions ne sont pour lui que ce qu'elles sont en effet, et sa raison s'en amuse. Il ignore d'un moment à l'autre l'apparition qui s'offrira à lui, son cerveau est un théâtre dont les machines exécutent des scènes qui surprennent d'autant plus le spectateur qu'il ne les a pas prévues (1). »

Un des récits les plus intéressants en ce genre est celui qui a été publié il y a quelques années par le libraire Nicolaï, de Berlin.

Obs. 8.— « Pendant les derniers dix mois de l'année 1790, raconte cet académicien, j'avais eu des chagrins qui m'avaient profondément affecté. Le docteur Selle, qui avait coutume de me tirer deux fois du sang par année, avait jugé convenable de ne pratiquer cette fois qu'une seule émission sanguine. Le 24 février 1791, à la suite d'une vive altercation, j'aperçus tout-à-coup, à la distance de dix pas, une figure de mort; je demandai à ma femme si elle ne la voyait pas: ma question l'alarma beaucoup, et elle s'empressa d'envoyer chercher un médecin; l'apparition dura huit minutes. A quatre heures de l'après-midi, la même vision se reproduisit, j'étais seul alors; tourmenté de cet accident, je me rendis à l'appartement de ma femme; la vision m'y suivit. A six heures, je distinguai plusieurs figures qui n'avaient point de rapport avec la première.

» Lorsque la première émotion fut passée, je contemplai les fantômes, les prenant pour ce qu'ils étaient réellement, les conséquences d'une indisposition. Pénétré de cette idée, je les observai avec le plus grand soin, cherchant par quelle

(1) Bonnet, *Essai analytique sur l'âme*, chap. XXIII, p. 426.

©BIUM

association d'idées ces formes se présentaient à mon imagination, je ne pus cependant leur trouver de liaison avec mes occupations, mes pensées et mes travaux. Le lendemain, la figure de mort disparut, mais elle fut remplacée par un grand nombre d'autres figures représentant quelquefois des amis, le plus ordinairement des étrangers. Les personnes de ma société intime ne faisaient point partie de ces apparitions qui étaient presque exclusivement composées d'individus habitant des lieux plus ou moins éloignés. J'essayai de reproduire à volonté les personnes de ma connaissance par une objectivité intense de leur image; mais quoique je visse distinctement dans mon esprit deux ou trois d'entre elles, je ne pus réussir à rendre extérieure l'image intérieure, quoique auparavant je les eusse vues involontairement de cette manière, et que je les aperçusse de nouveau quelque temps après lorsque je n'y pensais plus. Ma disposition d'esprit me permettait de ne pas confondre ces fausses perceptions avec la réalité.

» Ces visions étaient aussi claires et aussi distinctes dans la solitude qu'en compagnie, le jour que la nuit, dans la rue que dans ma maison; elles étaient seulement moins fréquentes chez les autres. Quand je fermais les yeux, elles disparaissaient quelquefois, quoiqu'il y eût des cas où elles fussent visibles; mais dès que je les ouvrais, elles reparaissaient aussitôt. En général ces figures, qui appartenaient aux deux sexes, semblaient faire fort peu d'attention les unes aux autres et marchaient d'un air affairé comme dans un marché; par moments cependant on aurait dit qu'elles faisaient des affaires ensemble. A différentes reprises, je vis des gens à cheval, des chiens, des oiseaux. Il n'y avait rien de particulier dans leurs regards, leurs tailles, leurs habillements; ces figures paraissaient seulement un peu plus pâles que dans l'état naturel.

» Environ quatre semaines après, le nombre de ces appa-

©BIUM

ritions augmenta; je commençai à les entendre parler, quelquefois elles conversaient entre elles, le plus ordinairement elles m'adressaient la parole; leurs discours étaient courts et généralement agréables. A différentes époques je les pris pour des amis tendres et sensibles qui cherchaient à adoucir mes chagrins.

» Quoique mon esprit et mon corps fussent, à cette époque, en assez bon état, et que ces spectres me fussent devenus si familiers qu'ils ne me causaient plus la moindre inquiétude, je cherchais cependant à m'en débarrasser par des remèdes convenables. Il fut décidé qu'une application de sangsues me serait faite, ce qui eut effectivement lieu le 20 avril 1791 à onze heures du matin. Le chirurgien était seul avec moi; durant l'opération, ma chambre se remplit de figures humaines de toute espèce; cette hallucination continua sans interruption jusqu'à quatre heures et demie, époque à laquelle ma digestion commençait. Je m'aperçus que les mouvements de ces fantômes devenaient plus lents. Bientôt après ils commencèrent à pâlir, et à sept heures ils avaient pris une teinte blanche; leurs mouvements étaient très peu rapides, quoique leurs formes fussent aussi distinctes qu'auparavant. Peu à peu ils devinrent plus vaporeux, parurent se confondre avec l'air, tandis que quelques parties restèrent encore visibles pendant un temps considérable. A environ huit heures, la chambre fut entièrement débarrassée de ces visiteurs fantastiques.

» Depuis cette époque, j'ai cru deux ou trois fois que ces visions allaient se montrer, mais rien de semblable n'a eu lieu (1). »

On ne saurait trop appeler l'attention sur ces hallucinations de la vue et de l'ouïe chez un homme qui analysait

(1) John Ferriar, An Essay towards a theory of apparitions, p. 40. London, 1813.

©BIUM

parfaitement ses sensations et qui a eu soin de faire remarquer que cet étonnant désordre de l'esprit ne pouvait s'expliquer que par l'influence des chagrins et par le trouble de la circulation cérébrale qui en fut la suite.

Obs. 9. — « Le 26 décembre 1830, rapporte le docteur Brewster (1), madame A. était assise auprès du feu dans son salon et sur le point de monter l'escalier pour s'habiller, lorsqu'elle entendit la voix de son mari qui l'appelait par son nom et qui lui disait : *viens ici, viens ici*. Elle s'imagina qu'il était à la porte, demandant qu'on la lui ouvrit ; mais en regardant, elle fut étonnée de ne trouver personne. De retour dans le salon, elle entendit une seconde, puis une troisième fois la voix ; il lui sembla qu'elle était plaintive et qu'elle s'exprimait avec un peu d'impatience. Madame A. répondit à haute voix : Où êtes-vous? je ne sais pas où vous êtes. Ne recevant pas de réponse, cette dame revint dans son appartement.

» M. A. étant de retour chez lui une demi-heure après, sa femme, qui n'était pas encore détrompée, lui demanda pourquoi il l'avait ainsi appelée à diverses reprises, et dans quel lieu il se trouvait. Mais elle fut fort surprise d'apprendre qu'il n'était point alors dans la maison. »

Brewster ajoute que depuis six semaines madame A. avait beaucoup souffert d'un rhume qui l'avait extrêmement affaiblie. Son estomac était habituellement mauvais, et son système nerveux très impressionnable ; dans son sommeil, elle parlait avec beaucoup de facilité et récitait de longues pièces de vers.

Cette dame eut encore d'autres hallucinations que l'auteur anglais a rapportées avec détail ; mais, dès leur origine, elle en reconnut parfaitement la nature ; aussi les étudiait-elle, ainsi que son mari, avec le plus grand soin, sous le

(1) Brewster, *Ouvrage cité*, p. 39.

©BIUM

rapport des circonstances qui les accompagnaient et de son état de santé.

L'hallucination, quoique reconnue et appréciée ce qu'elle est par la personne qui l'éprouve, peut produire sur l'esprit une impression si fâcheuse qu'elle soit cause de la mort.

Obs. 10. — On doit à un médecin d'un grand savoir, d'une réputation méritée, ami intime de Walter Scott, le récit d'un fait arrivé à un personnage éminent, qui est, sans contredit, un des plus curieux exemples que puisse offrir l'histoire des hallucinations.

Le hasard voulut que ce médecin fût appelé pour donner des soins à un homme qui est décédé depuis longtemps, et qui remplissait pendant sa vie une place importante dans un département particulier de la justice. Ses fonctions le rendaient souvent l'arbitre des intérêts des autres; sa conduite était donc exposée aux observations du public, et il avait, pendant de longues années, obtenu la réputation d'être doué d'une fermeté, d'un bon sens et d'une intégrité plus qu'ordinaires.

A l'époque des visites que lui fit le médecin, il était retenu dans sa chambre, gardait quelquefois le lit, et cependant continuait de temps à autre à s'occuper des devoirs de sa charge; son esprit semblait déployer toute sa force et toute son énergie habituelles dans la direction des affaires dont il était chargé. Pendant tout ce temps, un observateur superficiel n'aurait remarqué en lui rien qui pût indiquer un affaiblissement d'intelligence ou un accablement d'esprit. Les symptômes extérieurs n'annonçaient aucune maladie aiguë ou alarmante; mais la lenteur du pouls, le manque d'appétit, une digestion laborieuse et un fond de tristesse constante, semblaient puiser leur source dans quelque cause secrète que le malade était déterminé à cacher.

©BIUM

L'air sombre de l'infortuné, l'embarras qu'il ne pouvait déguiser au médecin, l'espèce de contrainte avec laquelle il répondait brièvement à ses questions, engagèrent celui-ci à prendre d'autres moyens afin d'obtenir des informations. Il s'adressa à la famille pour apprendre, s'il était possible, la cause du chagrin secret qui lui rongeait le cœur et lui minait les forces. Les personnes qu'il interrogea, après avoir préalablement conféré entre elles, déclarèrent qu'elles ne pouvaient expliquer la nature du mal. Autant qu'elles pouvaient le savoir, et elles ne croyaient guère se tromper, ses affaires étaient en bon état; il n'avait éprouvé dans sa famille aucune perte qui pût être suivie d'un accablement si profond; on ne pouvait lui supposer, à son âge, des chagrins causés par une tendre affection, et son caractère ne permettait pas qu'on le regardât comme étant en proie à de cruels remords.

Le médecin eut enfin recours à des arguments sérieux qu'il employa près du malade même. Il lui fit sentir la folie de se vouer à une mort lente plutôt que de lui confier le secret de l'affliction qui le conduisait au tombeau. Il lui représenta surtout le tort qu'il faisait lui-même à sa réputation en donnant lieu de soupçonner que la cause de son accablement et des conséquences qu'il entraînait avait quelque chose de trop honteux ou de trop criminel pour qu'il pût l'avouer; et il ajouta que, de cette manière, il lèguerait à sa famille un nom suspect et déshonoré, et laisserait une mémoire à laquelle pourrait s'attacher l'idée de quelque crime qu'il n'avait pas osé avouer même en mourant. Ce dernier argument fit plus d'impression sur le malade que tout ce qui lui avait été dit jusqu'alors; et il exprima le désir de s'ouvrir au docteur avec franchise. On les laissa tête à tête, on ferma avec soin la porte de la chambre du malade, et il commença ses aveux de la manière suivante:

« Vous ne pouvez, mon cher ami, être plus convaincu

©BIUM

que je le suis que je me trouve à la veille de mourir, accablé par la fatale maladie qui dessèche les sources de ma vie; mais vous ne pourrez comprendre ni la nature de cette maladie, ni la manière dont elle agit sur moi; et quand vous le comprendriez, je doute que votre zèle et vos talents puissent m'en guérir. —Il est possible, répondit le médecin, que mes talents ne répondent pas au désir que j'ai de vous être utile, mais la science médicale a bien des ressources, et ceux qui ne la connaissent pas ne peuvent les apprécier. Cependant, à moins que vous ne m'appreniez clairement quels sont les symptômes de votre mal, il m'est impossible de vous dire s'il est en mon pouvoir ou en celui de la médecine d'y apporter remède. — Je puis vous répondre, répliqua le malade, que ma situation n'est pas nouvelle, car on en trouve un semblable exemple dans le célèbre roman de Lesage. Vous vous souvenez sans doute de quelle maladie mourut le duc Olivarès? — De l'idée, qu'il était poursuivi par une apparition à l'existence de laquelle il ne croyait pas; et sa mort arriva parce que la présence de cette vision imaginaire l'emporta sur ses forces et lui brisa le cœur. — Eh bien! mon cher docteur, je suis dans le même cas; et la présence de la vision qui me persécute est si pénible et si affreuse, que ma raison est totalement hors d'état de combattre les effets de mon imagination en délire, et je sens que je meurs victime d'une maladie imaginaire. »

Le médecin écouta avec attention le récit de son malade, et s'abstint judicieusement, pour le moment, de contredire les idées auxquelles il était livré: il se contenta de lui demander des détails plus circonstanciés sur la nature de l'apparition qui semblait le persécuter, et sur la manière dont une affection si singulière s'était emparée de son imagination qu'une force d'esprit peu ordinaire paraissait devoir mettre à l'abri d'une attaque aussi bizarre. Le malade

©BIUM

répondit que cette attaque avait été graduelle, et que, dans l'origine, elle n'avait rien de terrible ni même de très désagréable; et pour en donner des preuves, il exposa en ces termes les progrès de ses souffrances :

« Mes visions, dit-il, commencèrent il y a deux ou trois ans. Je me trouvai alors obsédé par la présence d'un gros chat, qui se montrait et disparaissait sans que je susse trop comment; mais je ne fus pas longtemps dans l'erreur, et je reconnus que cet animal domestique était le résultat d'une vision produite par le dérangement des organes de la vue ou de l'imagination. Cependant je n'avais pas contre cet animal l'antipathie de ce brave chef des montagnards, mort aujourd'hui, dont le visage prenait toutes les couleurs de son plaid s'il se trouvait dans la même chambre avec un chat, même quand il ne le voyait pas. Au contraire, je suis plutôt leur ami, et j'endurais avec tant de patience la présence de mon compagnon imaginaire, qu'elle m'était devenue presque indifférente. Mais au bout de quelques mois, le chat disparut et fit place à un spectre d'une nature plus relevée, ou qui du moins avait un extérieur plus imposant. Ce n'était rien moins que la présence d'un huissier de la chambre, costumé comme s'il eût été au service du lord-lieutenant d'Irlande, ou d'un lord grand commissaire de l'église ou de tout autre grand personnage.

» Ce fonctionnaire, portant l'habit de cour, les cheveux en bourse, une épée au côté, une veste brodée au tambour, et le chapeau sous le bras, glissait à côté de moi comme l'ombre de Beau Nash. Soit dans ma propre maison, soit dans celle d'un autre, il montait l'escalier devant moi, comme pour m'annoncer dans le salon. Quelquefois il semblait se mêler parmi la compagnie, quoiqu'il fût évident que personne ne remarquait sa présence, et que j'étais seul témoin des honneurs chimériques que cet être imaginaire semblait désirer me rendre. Ce caprice de mon imagination ne fit pas

©BIUM

sur moi une très forte impression ; mais il me porta à concevoir des doutes sur la nature de cette maladie, et à craindre les effets qu'elle pouvait produire sur ma raison. Cette modification devait aussi avoir son terme. Quelques mois après, le spectre de l'huissier de la chambre ne se montra plus, et fut remplacé par une apparition horrible à la vue, et désolante pour l'esprit... un squelette. — Seul ou en compagnie, ajouta le malheureux malade, ce dernier fantôme ne me quitte jamais. C'est en vain que je me suis répété cent fois qu'il n'a pas de réalité, et que ce n'est qu'une illusion causée par le désordre de mon imagination et le dérangement des organes de ma vue. A quoi servent de telles réflexions quand l'emblème et le présage de la mort sont sans cesse devant vos yeux, quand je me vois, quoiqu'en imagination seulement, le compagnon d'un fantôme représentant un sombre habitant du tombeau, tandis que je repose encore sur la terre ? La science, la philosophie, la religion même n'ont pas de remède pour une telle maladie; et je sens trop sûrement que je mourrai d'un mal si cruel, quoique je ne croie aucunement à la réalité d'un fantôme qui se place sous mes yeux. »

Le médecin regretta de voir, d'après ces détails, combien cette apparition visionnaire était fortement enracinée dans l'imagination du malade, qui était en ce moment au lit. Il le pressa adroitement de questions sur les circonstances de l'apparition du fantôme, le connaissant pour un homme sensé, et espérant qu'il pourrait le faire tomber dans des contradictions qui mettraient son jugement, en apparence encore bon, en état de combattre avec succès la maladie d'imagination qui produisait de si funestes effets. « Il paraît donc, lui dit-il, que ce squelette est toujours devant à vos yeux? — C'est mon malheureux destin de le voir sans cesse, répondit le malade. — En ce cas, continua le docteur, il est en ce moment présent à votre

©BIUM

imagination? — Il y est présent. — Et dans quelle partie de la chambre croyez-vous voir cette apparition? — Au pied de mon lit : quand les rideaux sont un peu entr'ouverts, je le vois se placer entre les deux, et remplir l'espace vide. — Vous dites que vous comprenez que ce n'est qu'une illusion. (Dans le songe nous sentons souvent que l'apparition terrible est fausse.) Avez-vous assez de fermeté pour vous en convaincre positivement? Pouvez-vous avoir le courage de vous lever et de vous placer à l'endroit qui vous paraît occupé par le spectre, pour vous démontrer à vous-même que c'est une véritable illusion? — Le pauvre homme soupira et secoua la tête négativement. — Eh bien, dit le docteur, nous essaierons d'un autre moyen. Il quitta la chaise sur laquelle il était assis au chevet du lit, et se plaçant entre les rideaux entr'ouverts, lieu indiqué comme celui occupé par l'apparition, il demanda si le squelette était encore visible. — Pas tout-à-fait, parce que vous vous trouvez entre lui et moi; mais je vois son crâne au-dessus de votre épaule. »

On dit qu'en dépit de sa philosophie, le savant docteur tressaillit en entendant une réponse qui annonçait si distinctement que le spectre idéal était immédiatement derrière lui. Il eut recours à d'autres questions, et employa divers moyens de guérison, mais toujours sans succès. L'accablement du malade ne fit qu'augmenter, et il mourut avec la détresse d'esprit dans laquelle il avait passé les dernières années de sa vie.

Cet exemple est une triste preuve du pouvoir qu'a l'imagination de tuer le corps, même quand les terreurs fantastiques qu'elle éprouve ne peuvent détruire le jugement de l'infortuné qui les souffre. Le malade, dans le cas dont il s'agit, périt victime de l'hallucination; et les détails de l'histoire singulière étant restés secrets, sa mort et sa maladie

©BIUM

ne lui firent rien perdre de la réputation bien méritée de prudence et de sagacité dont il avait joui pendant tout le cours de sa vie (1).

Les travaux de l'esprit, en surexcitant le cerveau, rendent assez fréquentes les hallucinations. Nous avons connu plusieurs personnes, et entre autres un médecin, qui entendaient distinctement, la nuit, des voix qui les appelaient; plusieurs individus se retournent pour répondre, ou vont à la porte croyant qu'on a sonné. Cette disposition nous a paru assez commune chez ceux qui monologuent, parlent haut, répondent à un interlocuteur comme s'il était présent.

Obs. 11. — Ben-Johnson, dont la mémoire était très tenace et l'imagination fort brillante, éprouvait de temps en temps ces fausses sensations. Il disait à Drummond qu'il avait passé toute une nuit à regarder son gros orteil autour duquel il voyait des Tartares, des Turcs, des Romains, des catholiques monter et se battre; mais il ajouta qu'il savait que ces images étaient les produits de son imagination échauffée. La vision qu'il eut dans la maison de sir Robert Cotton, vision dans laquelle il lui sembla voir son fils mourir de la peste à Londres, avait probablement la même origine (2).

Parmi les autres observations intéressantes consignées dans les auteurs, nous allons en rapporter plusieurs qui se rattachent évidemment aux causes précédemment indiquées.

Obs. 12. — « Pendant mon séjour à l'école, dit M. H., je m'étais lié intimement avec un enfant que j'appelais D... La folle conduite de son père amena la ruine de la famille qui tomba dans le dernier degré de misère. Depuis un grand nombre d'années, j'avais perdu de vue cet infortuné qu'on

(1) Walter Scott, ouv. cité, p. 228.
(2) Ferriar, p. 58, *Ouvrage cité. Drummond's works*, p. 224.

©BIUM

avait embarqué pour s'en débarrasser plus facilement, lorsque j'appris qu'il était de retour, malade d'une phthisie très avancée dont il mourut trois mois après. Appelé pour faire l'inspection du corps, on conçoit facilement combien furent tristes les réflexions qu'un pareil spectacle m'inspira. Voici dans quelles circonstances cet événement se représenta à mon esprit : Un soir, je lisais la vie de Crichton par Tittler ; ma famille s'était retirée depuis longtemps, je venais de fermer mon livre et j'allais me coucher, quand j'aperçus sur ma table un billet de faire part. Cette lettre mortuaire donna naturellement une couleur sombre à mes pensées ; je me couchai après avoir éteint la chandelle. Au même moment je sentis qu'on me prenait le bras et qu'on me le pressait avec force contre le côté. Je luttai en criant, *laissez mon bras ;* et j'entendis distinctement ces paroles, prononcées à voix basse : *Ne soyez pas effrayé ;* je répliquai : Permettez-moi d'allumer la chandelle, on me lâcha le bras ; j'étais mal à mon aise, il me semblait que j'allais perdre connaissance. Je parvins cependant à me procurer de la lumière, et me tournant vers la porte, je reconnus l'infortuné D... Ses traits n'étaient pas parfaitement distincts, on aurait dit qu'une gaze se trouvait interposée entre nous deux.

» Par une impulsion dont je ne puis me rendre compte, je m'avançai vers l'apparition ; elle reculait à mesure, et descendit les degrés jusqu'à ce que nous fussions arrivés à la porte, où elle s'arrêta. Je passai près d'elle pour ouvrir la porte de la rue, mais en ce moment j'eus un tel étourdissement que je tombai sur une chaise. Je ne puis dire combien dura cet état ; en reprenant mes sens, je sentis une violente douleur au-dessus des sourcils, je distinguais difficilement les objets. J'eus de la fièvre et de l'insomnie pendant toute la nuit, et le lendemain je fus souffrant. Cette vision me parut offrir tous les caractères des illusions produites par

©BIUM

la fièvre, et je ne la regardai pas un seul instant comme réelle (1).

Obs. 13. — Nous pouvons rapprocher de l'observation précédente celle qui a été publiée par Bostock. « Accablé, dit ce physiologiste anglais, par une fièvre qui m'avait jeté dans un grand état de faiblesse, je souffrais aussi d'une violente céphalalgie limitée à la tempe droite. Après avoir passé une nuit sans sommeil, j'aperçus devant moi des figures que je reconnus pour être semblables à celles décrites par Nicolaï. Comme j'étais sans délire, je pus faire mes observations sur elles pendant les trois jours et les trois nuits qu'elles se montrèrent presque sans interruption. Deux circonstances me parurent très remarquables : c'est que les apparitions suivaient toujours le mouvement des yeux, et que les objets qui étaient les mieux formés et qui restaient le plus longtemps visibles ne s'étaient jamais auparavant offerts à ma vue. Pendant environ vingt-quatre heures, j'eus constamment devant moi un visage humain dont les traits et l'habillement étaient aussi distincts que ceux d'une personne vivante, et dont tout l'ensemble, après un intervalle d'un grand nombre d'années, m'est présent comme au moment même. Je n'ai jamais connu d'individu qui ait eu la moindre ressemblance avec ce personnage fantastique.

» Après la disparition de ce fantôme et durant le cours de ma maladie, j'eus une hallucination d'une nature particulière et fort amusante ; j'apercevais une foule de petites figures humaines qui s'éloignaient par degrés comme une suite de médaillons. Elles étaient toutes de la même grandeur et paraissaient à la même distance. Lorsqu'une de ces figures avait été visible pendant quelques minutes, elle s'affaiblissait peu à peu et était remplacée par une autre

(1) Paterson, *mém. cité.*

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 60 sur 627

©BIUM

beaucoup plus distincte. Je ne me rappelle point que ces apparitions eussent du rapport avec les personnes ou les objets que j'avais vus auparavant, c'étaient autant de créations ou au moins autant de combinaisons nouvelles dont je ne pouvais retrouver les matériaux originaux (1). »

Si l'on se demande, ajoute Conolly, comment Nicolaï et le physiologiste anglais ne perdirent pas la raison, la réponse sera qu'ils ne crurent jamais à la réalité de ces visions. Mais pourquoi n'y croyaient-ils pas, tandis que les aliénés y ont pleine confiance? L'évidence est la même dans les deux cas, parce qu'elle est intimement liée au témoignage des sens et qu'il n'en est point de meilleur.

Nicolaï et le docteur Bostock ne méritaient-ils pas plutôt le nom de fous pour ne pas croire à leurs sens, que ceux qui y ajoutent foi?

L'explication doit être celle-ci : L'imprimeur de Berlin et le médecin de Londres comparaient les objets qu'ils avaient devant les yeux, et concluaient que les nombreux personnages qui s'offraient à leur vue ne pouvaient traverser la chambre. En observant la tranquillité et les regards naturels des assistants, il était évident que ces apparitions étaient invisibles pour eux; aidés du secours des autres sens, ils acquéraient la preuve que ces sensations étaient fausses, toutes opérations que ne peuvent faire les fous.

Ces exemples nous portent à soupçonner, ce qui est confirmé par beaucoup d'autres, que la folie consiste dans la perte ou l'affaiblissement d'une ou de plusieurs facultés de l'esprit, qui se trouve en outre dans l'impossibilité de faire des comparaisons (2).

L'état de faiblesse, la convalescence, la syncope, les prodromes de l'asphyxie, déterminent quelquefois l'hallucination.

(1) Bostock, System of physiology, vol. III, p. 204.

(2) Conolly, An Inquiry concerning the indications of insanity, p. 112, in-8. London, 1830.

©BIUM

M. Leuret, dans ses fragments, en rapporte un fait qui lui est arrivé :

Obs. 14. — « J'étais, dit ce médecin, attaqué de la grippe, et mes confrères ayant décidé qu'une saignée m'était nécessaire, on me tira environ trois palettes de sang. Un quart d'heure après l'opération, je tombai en faiblesse, sans toutefois perdre entièrement connaissance, et cette faiblesse dura pendant plus de huit heures. Au moment où l'on m'administrait les premiers secours, j'entendis très clairement poser un flacon sur une table qui se trouvait près de mon lit, et aussitôt après une crépitation semblable à celle qui résulte de l'action d'un acide concentré sur un carbonate. Je crus qu'on avait laissé répandre un acide sur le marbre de la table, et j'avertis de leur imprévoyance les personnes qui m'entouraient. On crut d'abord que je rêvais, puis que j'étais dans le délire ; alors on essaya de me détromper, et l'on m'assura qu'il n'y avait ni flacon sur la table ni acide répandu. Je compris que j'avais une hallucination, et j'ajoutai foi à ce que l'on me disait plutôt qu'à ce que j'avais entendu. Mais le bruit était tellement distinct, que, si je n'eusse été instruit par l'expérience des hallucinés, j'aurais été comme eux trompé par ce phénomène insolite (1). »

M. Andral a été lui-même le jouet d'une pareille illusion ; il lui sembla pendant quelques instants voir un cadavre étendu dans la chambre où il était couché par suite d'une indisposition. Cette vision se rattachait au souvenir pénible qu'avait produit sur lui l'aspect d'un corps mort la première fois qu'il entra dans un amphithéâtre.

La nature des hallucinations n'est pas toujours reconnue, et il est quelquefois nécessaire d'examiner, de comparer, pour n'être pas induit en erreur.

(1) Leuret, *Fragments psychologiques sur la folie*, p. 135. Paris, 1834.

©BIUM

Obs. 15. — On lit dans l'ouvrage d'Abercrombie l'observation d'un homme qui a été toute sa vie assiégé par des hallucinations. Cette disposition est telle que, s'il rencontre un ami dans la rue, il ne sait d'abord s'il voit une personne véritable ou un fantôme. Avec beaucoup d'attention, il peut constater une différence entre eux; les traits de la figure réelle sont plus arrêtés, plus finis que ceux du fantôme, mais en général il corrige les impressions visuelles en touchant ou en écoutant le bruit des pas. Il a la faculté de rappeler à volonté les visions en fixant fortement son attention sur la conception de son esprit. Cette hallucination peut se composer d'une figure, d'une scène qu'il a vue, d'une création de son imagination; mais quoiqu'il ait la faculté de produire l'hallucination, il ne peut la faire disparaître; lorsqu'il a usé de ce pouvoir, il ne peut jamais dire combien de temps elle persistera. Cet homme est dans la force de l'âge, sain d'esprit, d'une bonne santé et engagé dans les affaires. Une autre personne de la famille a eu la même affection, quoiqu'à un moindre degré (1).

Très souvent les hallucinations sont acceptées comme des faits réels, tout étranges qu'ils paraissent à ceux qui les éprouvent; mais la raison n'en est aucunement influencée. On a été le témoin d'un événement extraordinaire dont on donne une explication plus ou moins plausible, mais qu'en secret, par une disposition particulière de l'esprit, par une certaine tendance à la superstition, on est porté à regarder comme le présage de quelque grave événement, d'une haute destinée, une inspiration du ciel, un avertissement de la Providence. Beaucoup de grands hommes ont cru à l'existence d'une étoile, d'un génie protecteur : aussi les apparitions merveilleuses ne les ont-elles pas toujours trouvés

(1) Abercrombie, Inquiries concerning the intellectual powers, in-8°, p. 380. Eleventh edition. London, 1841.

©BIUM

incrédules. Le caractère distinctif de ces sortes d'hallucinations, c'est que la conduite n'en reçoit aucune atteinte et qu'on peut acquérir parmi les hommes une haute réputation de vertu, de capacité et de sagesse; souvent même nous pensons qu'elles ont été un stimulant plus vif pour l'exécution des projets conçus.

M. Andral raconte dans son cours de pathologie interne qu'il a vu un homme d'esprit, remarquable par le développement de ses facultés intellectuelles, pris tout-à-coup d'une hallucination de la vue. Je causais avec lui dans son cabinet, lorsqu'il se leva subitement et salua quelqu'un qu'il crut voir entrer. Il n'y avait personne.

Obs. 16. — Il y a environ quarante ans, l'anecdote suivante arriva au marquis de Londonderry; il était allé visiter un gentilhomme de ses amis qui habitait au nord de l'Irlande un de ces vieux châteaux que les romanciers choisissent de préférence pour théâtre des apparitions. L'aspect de l'appartement du marquis était en harmonie parfaite avec l'édifice. En effet, les boiseries richement sculptées, noircies par le temps, l'immense cintre de la cheminée semblable à l'entrée d'une tombe, la longue file des portraits des ancêtres, au regard à la fois fier et méprisant, les draperies vastes, poudreuses et lourdes qui masquaient les croisées et entouraient le lit, étaient bien de nature à donner un tour mélancolique aux pensées.

Lord Londonderry examina sa chambre et fit connaissance avec les anciens maîtres du château, qui, debout dans leurs cadres d'ivoire, semblaient attendre son salut. Après avoir congédié son valet, il se mit au lit. Il venait d'éteindre sa bougie, lorsqu'il aperçut un rayon de lumière qui éclairait le ciel de son lit. Convaincu qu'il n'y avait point de feu dans la grille, que les rideaux étaient fermés et que la chambre était quelques minutes avant dans une obscurité complète, il supposa qu'un intrus s'était glissé dans la

©BIUM

pièce. Se tournant alors rapidement du côté d'où venait la lumière, il vit, à son grand étonnement, la figure d'un bel enfant entourée d'un limbe. L'esprit se tenait à quelque distance de son lit.

Persuadé de l'intégrité de ses facultés, mais soupçonnant une mystification d'un des nombreux hôtes du château, lord Londonderry s'avança vers l'apparition, qui se retira devant lui; à mesure qu'il appochait, elle reculait, jusqu'à ce qu'enfin, parvenue sous le sombre cintre de l'immense cheminée, elle s'abîma dans la terre. Lord Londonderry revint à son lit; mais il ne dormit point de la nuit, tourmenté de cet événement extraordinaire. Était-il réel ou devait-il être considéré comme l'effet d'une imagination exaltée? le mystère n'était pas facile à résoudre.

Il se détermina à ne faire aucune allusion à ce qui lui était arrivé jusqu'à ce qu'il eût examiné avec soin les figures de toutes les personnes de la maison, afin de s'assurer s'il avait été l'objet de quelque supercherie. Au déjeuner, le marquis chercha en vain à surprendre sur les figures quelques uns de ces sourires cachés, de ces regards de connivence, de ces clignements d'yeux par lesquels se trahissent généralement les auteurs de ces conspirations domestiques. La conversation suivit son tour ordinaire; elle était animée; rien ne révélait une mystification; tout se passa comme de coutume. A la fin le héros de l'aventure ne put résister au désir de raconter ce qu'il avait vu, il entra dans toutes les particularités de l'apparition. Ce récit excita beaucoup d'intérêt parmi les auditeurs, et donna lieu à des explications fort diverses. Le maître du lieu interrompit les divers commentaires, en faisant observer que la relation de lord Londonderry devait paraître fort extraordinaire à ceux qui n'habitaient pas depuis longtemps le château et qui ne connaissaient pas les légendes de la famille. Alors se tournant vers lord Lon-

©BIUM

donderry : Vous avez vu l'enfant brillant, lui dit-il; soyez satisfait, c'est le présage d'une grande fortune ; mais j'aurais préféré qu'il n'eût point été question de cette apparition.

Dans une autre circonstance, lord Castlereagh vit l'enfant brillant à la chambre des communes. Il est très probable que le jour de son suicide il eut une semblable apparition (1). On sait que ce lord, un des principaux membres du ministère Harrowby, et le plus acharné persécuteur de Napoléon dans son malheur, se coupa l'artère carotide le 22 août 1823, et qu'il mourut à l'instant même.

Obs. 17.— On lit les curieux détails qui suivent dans une biographie de Charles-Jean Bernadotte, publiée par un journal de Pau, ville où naquit le feu roi de Suède.

«. . . Il y a dans certaines destinées de singuliers mystères. L'étonnante fortune de Bernadotte lui avait, dit-on, été prédite par la fameuse nécromancienne qui avait aussi annoncé celle de Bonaparte, et qui possédait si sincèrement la confiance superstitieuse de l'impératrice Joséphine. Le destin ne se lassa pas un seul instant de protéger Bernadotte ; il monta toujours sans jamais éprouver de ces chutes presque inévitables aux ambitions puissantes qui franchissent l'abîme qui sépare la plus modeste obscurité des grandeurs les plus éclatantes.

» Comme tous les hommes qui trouvent en eux une force qui les pousse à la fortune ou leur fait tirer parti des circonstances favorablement enchaînées, Bernadotte croyait à une destinée particulière, indépendante, à une sorte de divinité tutélaire qui distingue dans la foule ceux qu'elle préfère, et s'attache à eux pour les protéger. Peut-être les

(1) Forbes Winslow, Anatomy of suicide, 1 vol. in-8°, p. 242. London, 1840.

©BIUM

vieilles traditions merveilleuses qui entourèrent son berceau n'étaient-elles pas étrangères à ce fond de superstition semi-païenne dont il ne se défit jamais. On raconte une ancienne chronique de sa famille de laquelle il résulterait qu'une fée, qui avait été la femme d'un de ses ancêtres, aurait prédit qu'un roi illustrerait sa postérité. Jadis dans nos campagnes, chaque famille avait son bon génie qui veillait sur elle. Bernadotte n'oublia jamais la légende dont on avait bercé ses premières années, et peut-être ne fut-elle pas sans influence sur la destinée glorieuse de ce grand homme.

» Voici un fait que l'on a mystérieusement raconté et qui prouve combien le merveilleux avait conservé d'empire sur l'esprit du roi de Suède. Voulant trancher par le sabre les difficultés que la Norwége lui opposait et envoyer son fils Oscar à la tête d'une armée pour réduire les rebelles et les soumettre au baptême de la gloire, le conseil d'État lui fit une vive opposition. Un jour qu'il venait d'avoir une discussion animée sur ce sujet, il monte à cheval et s'éloigne de la capitale au grand galop; après avoir franchi un long espace, il arrive sur les limites d'une sombre forêt. Tout-à-coup se présente à ses yeux une vieille femme bizarrement vêtue et les cheveux en désordre : « Que voulez-vous? » lui demanda brusquement le roi. Cette espèce de sorcière lui répond sans se déconcerter : « Si Oscar combat en cette guerre que tu médites, il ne donnera pas les premiers coups, mais il les recevra. » Bernadotte, frappé de cette apparition et de ces paroles, regagne son palais. Le lendemain, portant encore sur son visage les traces d'une longue veille remplie d'agitation, il se présente au conseil : « J'ai changé d'avis, dit-il; nous négocierons la paix, mais je la veux à des conditions honorables. » Ceux qui connaissaient le côté faible de l'esprit du grand homme avaient-ils voulu en tirer parti pour servir la cause de la justice, de la raison ou de

©BIUM

l'humanité? ou bien n'est-il pas plus probable que la pensée qui le préoccupait s'illuminant dans son cerveau, comme il arrive à chaque instant dans les songes, dans les veilles même, vint s'objectiver devant lui, et l'opération mentale fut acceptée comme un fait réel? Cette explication nous paraît tout aussi admissible que celle d'une vieille apostée pour se trouver tout exprès à l'endroit où le caprice du roi le conduisait (1). »

M. de Chateaubriand raconte, dans sa *Vie de M. de Rancé*, qu'un jour cet homme célèbre, se promenant dans l'avenue de son château de Veretz, crut voir un grand feu, qui avait pris aux bâtiments de la basse-cour. Il y vole : le feu diminue à mesure qu'il en approche. A une certaine distance, l'embrasement disparaît et se change en lac de feu, au milieu duquel s'élève à demi-corps une femme dévorée par les flammes.

La frayeur le saisit ; il reprend, en courant, le chemin de la maison. En arrivant, les forces lui manquent; il se jette sur un lit, défaillant. Il était tellement hors de lui, qu'on ne put lui arracher une parole (2).

On pourrait encore citer une multitude d'exemples d'hommes illustres qui ont eu des hallucinations de ce genre, sans que leur conduite en ait été aucunement influencée.

Ainsi, Malebranche déclare qu'il avait entendu distinctement en lui la voix de Dieu.

Descartes, après une longue retraite, fut suivi par une personne invisible qui l'engageait à poursuivre les recherches de la vérité.

Byron s'imaginait quelquefois qu'il était visité par un spectre; mais il dit que cet effet était dû à la surexcitabilité de son cerveau. (Anat. of suicide, p. 126.)

(1) Presse du 14 mai 1844.
(2) *Vie de Rancé*, par Chateaubriand. Paris, 1844.
(3) Forbes Winslow, *Ouvrage cité*, p. 123 et suivantes.

©BIUM

Le célèbre docteur Johnson dit qu'il entendit distinctement sa mère l'appeler Samuel ! Elle habitait alors une ville éloignée.

Pope, qui souffrait beaucoup des intestins, demanda un jour à son médecin quel était le bras qui semblait sortir de la muraille. A cette liste, nous pourrions prendre les noms de Cromwell, de Goethe et de beaucoup d'autres ; mais ils suffisent pour montrer combien ce phénomène est commun.

Le silence et l'horreur des cachots expliquent certaines hallucinations arrivées à des personnages remarquables par leur esprit et leurs talents. Comme dans les faits précédents, les fausses sensations ont été prises pour des réalités, sans que la raison en ait été altérée, résultat qui paraît tenir aux idées de l'époque, aux croyances religieuses, et à ce que ces erreurs ne blessaient en rien les habitudes de ceux qui les éprouvaient.

Obs. 18. — Benvenuto, enfermé à Rome par ordre du pape, en était venu à un tel degré d'ennui et de souffrance, qu'il prit la résolution de se suicider. « Un jour, dit-il, décidé à en finir, je suspendis avec beaucoup d'efforts, au-dessus de ma tête, un énorme morceau de bois qui m'aurait écrasé ; mais comme je voulus le faire tomber avec la main, je fus arrêté, et jeté à quatre pas de là d'une manière invisible. Je fis ensuite réflexion sur la cause qui m'avait empêché de me donner la mort, et la jugeai toute divine. Pendant la nuit, m'apparut en songe un jeune homme d'une beauté merveilleuse qui me dit en ayant l'air de me gronder : Tu sais qui t'a donné la vie, et tu veux la quitter avant le temps. Il me semble que je lui répondis que je reconnaissais tous les bienfaits de Dieu. — Pourquoi donc, reprit-il, veux-tu les détruire ? Laisse-toi conduire, et ne perds pas l'espérance en sa divine bonté.

» Le gouverneur devint cruel pour moi. Le jeune invisible qui m'avait empêché de me tuer vint encore vers moi ; et, d'une voix fort claire : Mon cher Benvenuto ! me cria-t-il,

©BIUM

allons! allons! fais ta prière à Dieu, et crie fort! Tout effrayé alors, je me jetai à genoux, et récitai mes oraisons accoutumées. La même voix me dit : Va te reposer à présent, et sois sans crainte.

» Je demandais souvent à l'esprit invisible qui me donnait de si salutaires avertissements de me faire voir le soleil : c'était l'objet de tous mes songes. Je ne cessais d'implorer cette grâce à J.-C. par les prières les plus ardentes; lui promettant, si je l'obtenais, d'aller visiter son saint tombeau. C'était le 2 octobre 1539 que je lui fis cette prière avec le plus de ferveur. La matinée suivante, m'étant réveillé une heure avant le jour, et m'étant revêtu d'un mauvais habit que j'avais, car il commençait à faire froid, je commençai mes oraisons, en suppliant J.-C. de me faire savoir, au moins par inspiration, s'il ne me croyait pas digne de voir le soleil, pour quelle faute je subissais une si rude pénitence. A peine eus-je fini, que je fus porté, comme par un coup de vent, par mon esprit invisible, dans une chambre où il m'apparut sous la figure d'un beau jeune homme, mais qui avait un air austère répandu sur toute sa personne. Là il me dit, en me montrant une multitude de personnages : Tous ces hommes que tu vois sont nés et morts jusqu'à ce moment (on sent que le pauvre Benvenuto était rempli de la lecture du Dante). Je le priai de m'expliquer le motif qui le faisait agir ainsi : Viens avec moi, me dit-il, et tu verras.

» J'avais à la main un petit poignard, et je portais ma cotte de mailles; ayant marché plus avant, je vis, dans une salle immense, ces hommes qui allaient par foule de çà et de là. Ensuite l'esprit m'ayant encore fait avancer par une galerie étroite, je me trouvai tout-à-coup désarmé, nu-tête, revêtu d'une chemise blanche, et marchant à sa droite; j'étais dans une admiration mêlée de surprise, que je n'avais jamais éprouvée, parce que tous les lieux par où il me faisait passer m'étaient inconnus. Je levai les yeux et vis une muraille où brillait l'éclat du soleil; mais je ne

©BIUM

pouvais le voir lui-même. Mon ami, dis-je à mon guide, comment m'élever assez pour voir la face de cet astre? Il me montra une petite échelle. Montez par là, me répondit-il. Je montai alors à reculons sur cette échelle; je commençai peu à peu à voir le soleil; et, en montant davantage, je vis son globe tout entier. Comme la force de ses rayons me faisait baisser les yeux, je pris courage, et le regardai fixement: O soleil, que j'ai tant désiré voir! m'écriai-je alors, je ne veux plus contempler autre chose que toi, tes feux dussent-ils m'ôter la vue!

» Je restais donc devant lui avec un visage ferme; bientôt ses rayons se jetèrent sur la droite, et son globe en fut dépouillé tout entier, ce qui me mit dans une extase qu'il me serait impossible d'exprimer.

» Quelle grâce Dieu m'a faite, me disais-je; quelle est la puissance de sa vertu! Le soleil était à mes yeux comme un cercle d'or le plus pur; tout-à-coup je le vis se gonfler, et il en sortit un Christ sur sa croix, de la même matière; il avait une expression de bonté et une grâce que nul pinceau ne pourrait imiter. Tandis que je criais: O miracle! ô miracle! de quelle félicité je suis comblé ce matin! le Christ se dirigeait du côté où s'étaient jetés les rayons du soleil, qui se gonflait comme la première fois, et d'où sortit une belle Vierge, tenant son fils dans ses bras, et me faisant le sourire le plus doux. Deux anges étaient à ses côtés, et un pontife à genoux devant elle. Je voyais tous ces objets admirables, d'une vue claire et nette, et je ne cessais de glorifier Dieu à haute voix. Quand j'eus joui de ce merveilleux spectacle pendant un demi-quart d'heure, je fus soudain reporté dans ma prison; j'y continuai d'y rendre grâces au Tout-Puissant en disant: Dieu m'a enfin rendu digne de voir ce que nul mortel n'avait encore vu (1)! »

(1) *Mémoires* de Benvenuto Cellini, écrits par lui-même, traduits de l'italien par M. de Saint-Marcel. Paris, 1822, p. 285, 290 et suiv.

©BIUM

Nous pourrons rapprocher de ce fait celui de Sylvio Pellico, dont nous parlerons ailleurs; mais chez ce dernier, la cause de la vision était nettement appréciée.

C'est encore à cette influence des ténèbres, de la peur, fortifiée par les croyances du temps, qu'il faut rapporter l'observation suivante.

Ferriar pense que les premières visions eurent lieu dans le sommeil, et que les bruits de la seconde nuit ne furent que des réminiscences.

Obs. 19. — « En 1447, dit Bovet, je me trouvais avec quelques personnes honorables dans la maison d'un gentilhomme de l'ouest, qui avait été autrefois un couvent de femmes. Les domestiques et quelques unes des personnes qui l'avaient visitée parlaient beaucoup des bruits et des apparitions qui troublaient la tranquillité de la maison; mais à cette époque les craintes avaient cessé à cause du grand nombre d'étrangers qui s'y trouvaient. A l'heure du coucher, l'intendant du gentilhomme, qui se nommait C., se rendit avec moi dans une belle chambre qu'on appelait l'appartement des dames; nous passâmes quelque temps à lire, puis nous nous couchâmes après avoir éteint la lumière. La lune éclairait si complétement l'appartement que l'intendant put lire un manuscrit. Nous finissions de nous entretenir de ce sujet (mon visage était tourné vers la porte qui était fermée), lorsque je vis entrer cinq femmes fort jolies, d'une taille très élégante, richement vêtues, mais la figure couverte de voiles légers dont les bords trainaient jusqu'à terre. Elles étaient à la file et firent le tour de la chambre dans cet ordre, jusqu'à ce que la première vint se placer au côté de mon lit en me donnant un coup léger avec la main; je ne me rappelle pas si elle était chaude ou froide.

» Je demandai, au nom de la Sainte-Trinité, ce qu'elles venaient faire; mais elles ne répondirent pas. Je m'adressai

©BIUM

alors à M. C.: Voyez-vous, m'écriai-je, les belles dames qui viennent nous visiter?

» Elles disparurent aussitôt.

» M.C. était dans une sorte d'agonie; je fus obligé de lui pincer fortement la poitrine avec la main droite pour en obtenir une parole: il me dit alors qu'il les avait vues, et m'avait entendu leur parler, mais qu'il lui avait été impossible de répondre plus tôt, tant il était effrayé de l'aspect d'un monstre horrible, moitié lion, moitié ours, qui cherchait à monter sur les pieds du lit. Il m'avoua que, quoiqu'il eût depuis plusieurs années souvent entendu du bruit dans sa chambre, et que d'autres s'en fussent également plaints, il n'avait jamais ressenti une pareille frayeur. Le lendemain il montra au dîner la marque que je lui avais faite sur la poitrine pour l'obliger à parler, raconta très exactement ce qui s'était passé, et protesta qu'il n'habiterait plus la chambre. Pour moi, je résolus d'y coucher de nouveau afin de pénétrer ce mystère.

» La nuit suivante, je pris une Bible avec moi dans l'intention de passer le temps à lire et à méditer. Il était une heure lorsque je me couchai; à peine venais-je de me mettre au lit, que j'entendis marcher dans la chambre, on aurait dit du froufrou d'une robe de soie traînant à terre; le bruit était très sensible, mais je ne pus rien distinguer, quoiqu'il fît aussi clair que la nuit précédente. L'apparition passa aux pieds de mon lit, entr'ouvrit les rideaux, puis se dirigea vers la porte d'un cabinet à travers laquelle elle passa, quoiqu'elle fût fermée à la clef; elle parut ensuite gémir, pousser une chaise avec le pied, s'asseoir dessus et tourner les feuilles d'un grand in-folio. Ce manége dura jusqu'au point du jour. J'habitai depuis cette chambre à différentes reprises, mais je n'entendis plus rien (1). »

(1) Ferriar déjà cité, p. 89. — Richard Bovet, Pandæmonium or the

©BIUM

Le fait de l'apparition vue par deux témoins s'explique naturellement par la frayeur qui les subjuguait et par le cauchemar auquel l'un d'eux était en proie.

Obs. 20.—Le fameux Bodin, dans son livre *De la Démonomanie des sorciers*, raconte l'histoire suivante : « Je puis asseurer d'avoir entendu, d'vn personnage qui est encore en vie, qu'il y auoit un esprit qui luy assistoit assiduelment et qu'il commença à bien cognoistre, ayant environ trent-sept ans. Tous les matins, sur les trois ou quatre heures, l'esprit frapoit à sa porte, et se leua, quelques fois ouurant la porte, et ne voyoit personne... Ayant vn sien amy sécrétaire du Roy, qui est encore en vie, disnant avec luy, oyant que l'esprit frapoit sur vne escabelle ioignant de luy, commença à rougir et à craindre; mais il luy dist, n'ayez point de crainte, ce n'est rien. Il m'a asseuré que, depuis, tousiours il l'a accompagné, luy donnant vn signe sensible, comme le touchant à l'oreille dextre, s'il faisoit quelque chose qui ne fust bonne, et à l'oreille senestre s'il faisoit bien; et, s'il venoit quelqu'un pour le tromper ou pour le surprendre, il sentoit soudain le signal à l'oreille destre; si c'estoit quelque homme de bien, et qui vînt pour son bien, il sentoit aussi le signal à l'oreille senestre... S'il pensoit quelque chose mauvaise, et qu'il s'y arrestast, il sentoit aussi tost le signal pour s'en détourner... Et afin qu'il deuinast le songe par inspiration d'auec les autres resueries, qui aduiennent quand on est mal disposé, ou que on est troublé d'esprit, il estoit eueillé de l'esprit sur les deux ou trois heures du matin, et un peu après il s'endormoit : alors il auoit les songes véritables de ce qu'il deuoit aduenir. En sorte que il dist que depuis ce temps là, il ne lui est aduenu quasi chose, qu'il n'en ayt eu auertissement, ny doubte des choses qu'on

Devil's Cloyster, 1684, eighth relation, p. 202. — Scott, Demonology and Witchcraft. London, 1830.

©BIUM

doibt croire, dont il n'en ayt eu résolution... Ainsi dist-il qu'il estoit souuent auerty de donner l'aumosne, et alors que plus il donnoit l'aumosne, plus il sentoit que ses affaires prospéroient... Un jour estant en extrême danger de la vie, ayant prié Dieu de tout son cœur qu'il luy plust le préserver, sur le poinct du jour entre-sommeillant, il dict qu'il apperceut sur le lict où il estoit couché un jeune enfant vestu d'une robe blanche changeant en couleur de pourpre, d'vn visage de beauté esmerveillable; ce qui l'asseura fort... (1).»

Guy Patin (Patiniana, pag. 3) a prétendu que l'histoire ci-dessus est celle de Bodin lui-même.

Arrêtons-nous quelques instants sur les considérations auxquelles donne lieu ce chapitre dont nous avons multiplié à dessein les faits. Un grand nombre des portraits de cette galerie appartiennent à des personnages connus; nous les avons choisis de préférence parce qu'il n'est jamais venu à l'esprit de considérer comme aliénés ceux auxquels ces hallucinations sont arrivées. Les uns, en effet, les ont appréciées ce qu'elles étaient, des jeux de l'imagination, des effets d'une mauvaise disposition du corps; les autres, mus par des idées superstitieuses, les ont expliquées en secret d'une manière conforme à leurs désirs; mais leurs discours, leurs actes, leur conduite, n'ont donné aucun indice d'un désordre dans l'intelligence; peut-être même ont-elles été, pour quelques uns, la cause de grandes actions! Plusieurs fois cependant on a pu entrevoir le passage de l'hallucination dans l'état sain à l'hallucination de la folie, sans toutefois pouvoir saisir les différences qui les séparent d'une manière tranchée, tant la question des limites sera toujours difficile à établir!

(1) J. Bodin Angevin, *De la Démonomanie des sorciers*, in-4o. Paris, 1580, p. 10 et suiv. — A Rouen, il y a une édition in-8° publiée à Anvers en 1593.

©BIUM

Résumé. — On peut donc poser en principe, d'après l'examen des observations précédentes, qu'il y a des hallucinations qui existent avec la raison, soit que celle-ci en ait la conscience, soit qu'elle les accepte comme des réalités; mais, dans ce cas, les discours, les actions ne s'écartent point de la vie commune : l'hallucination est un fait exceptionnel, qui n'a point d'influence fâcheuse sur la conduite.

La coexistence de la raison et des hallucinations nous permettra d'expliquer plus tard, d'une manière convenable, les paroles et les actes des hommes célèbres qu'on a faussement accusés de folie.

Ces sortes d'hallucinations peuvent être produites à volonté, soit physiquement, soit intellectuellement. Elles apparaissent quelquefois spontanément, sans qu'il y ait des signes de désordres dans l'organisation; mais souvent aussi elles sont dues à un dérangement des systèmes circulatoire et nerveux.

Quelques unes de ces hallucinations établissent la transition de la raison à la folie.

La persistance des hallucinations, quoique leur nature soit bien connue, peut déterminer les accidents les plus graves, la mort même.

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 76 sur 627

©BIUM

CHAPITRE III.

DES HALLUCINATIONS SIMPLES DES ALIÉNÉS.

SECTION PREMIÈRE. — *Hallucinations simples, mais folles par elles-mêmes.* — Leur action sur l'intelligence. — *Hallucinations de l'ouïe* les plus communes. — Conviction profonde des hallucinés. — La privation des sens ne les exclut pas. — Obs. d'hallucination de l'ouïe chez des individus sourds. — Hallucinations externes et internes, isolées ou combinées. — *Hallucinations de la vue.* — Visions. — Visionnaires. — Croyance aux apparitions. — Ces hallucinations varient comme celles de l'ouïe. — Hallucinations dans le cas d'affaiblissement ou de perte de la vue. — Les hallucinés croient voir dans l'intérieur de leur corps, disposition analogue à celle des magnétisés. — Hallucinations de la vue et de l'ouïe réunies. — *Hallucinations du toucher.* — Difficultés du diagnostic. — Certaines hallucinations tactiles se rapportent aux erreurs des hypochondriaques. — *Hallucinations de l'odorat*, aussi rares que les précédentes. — Les hallucinations sans complication de l'une des formes de la folie sont rares, mais elles sont très communes dans la folie et plusieurs autres maladies. — *Résumé.*

— SECTION DEUXIÈME. — Hallucinations générales. — *Résumé.*

—

SECTION PREMIÈRE. — *Hallucinations simples, isolées.*

La raison, jusqu'alors intacte, va subir l'influence de la folie; abandonnant les rênes qu'elle avait si lontemps tenues d'une main ferme, elle va céder la place à l'erreur, dont les volontés, les arrêts seront sans appel. Autant l'une mettait de prudence et de circonspection dans sa conduite, autant l'autre agira avec opiniâtreté et emportement.

Il ne faut pas croire cependant que ce changement se fasse toujours sans transition. Plus d'une fois l'infortuné qui voit surgir l'hallucination pour la première fois, cherche à l'arrêter; et lorsqu'après l'avoir longtemps harcelé elle se rapproche de plus en plus, il fait tous ses efforts pour ca-

©BIUM

cher cette lutte à ceux qui l'environnent, garde le silence, devient triste, morose. Enfin, lorsque le mal l'a appréhendé au corps, il se débat encore, convient qu'il est le jouet d'une illusion. Il peut même arriver que ses actes ne soient point subordonnés à l'hallucination. Mais presque toujours celle-ci entraîne avec elle une conviction profonde à laquelle les malades sont soumis en esclaves, et dont ils suivent aveuglément toutes les inspirations.

Hallucinations de l'ouïe. — Tantôt l'halluciné entend une voix qui murmure à son oreille les paroles les plus étranges, les ordres les plus bizarres. C'est presque toujours dans le silence des nuits, à la chute du jour, dans l'obscurité et les ténèbres que se font entendre ces voix invisibles. Comment ne pas voir dans ce fait l'exagération d'un phénomène physiologique si commun chez l'homme? N'est-ce pas, en effet, à ces mêmes heures qu'il ressent ces nuances si variées de la peur contre lesquelles la raison ne le met pas toujours en garde? Les hallucinations de l'ouïe sont les plus communes; leur proportion a été évaluée aux deux tiers des autres. Elles se montrent plus souvent isolées; mais, dans un grand nombre de cas, elles sont combinées avec celles de la vue ou des autres sens.

Obs. 21. — M. N., âgé de cinquante-un ans, était préfet, en 1812, d'une grande ville d'Allemagne qui s'insurgea contre l'armée française en retraite. Le désordre qui résulta de ces événements détraqua la tête du préfet; il se crut accusé de haute trahison et, par conséquent, déshonoré. Dans cet état, il se coupe la gorge avec un rasoir; dès qu'il a repris ses sens, il entend des voix qui l'accusent. Guéri de sa blessure, les mêmes voix le poursuivent; il se persuade qu'il est entouré d'espions, se croit dénoncé par ses ennemis. Ces voix lui répètent jour et nuit qu'il a trahi son devoir, qu'il est déshonoré, qu'il n'a rien de mieux à faire que de se tuer; elles se servent suc-

©BIUM

cessivement de toutes les langues de l'Europe qui sont familières au malade : une seule de ces voix est entendue moins distinctement, parce qu'elle emprunte l'idiome russe, que M. N. parle moins facilement que les autres. Au travers de ces différentes voix, le malade distingue très bien celle d'une dame qui lui répète de prendre courage et d'avoir confiance.

Souvent M. N. se met à l'écart pour mieux écouter et pour mieux entendre; il questionne, il répond, il provoque, il défie, il se met en colère, s'adressant aux personnes qu'il croit lui parler; il est convaincu que ses ennemis, à l'aide de moyens divers, peuvent deviner ses plus intimes pensées, et faire arriver jusqu'à lui les reproches, les menaces, les avis sinistres dont ils l'accablent. Du reste, il raisonne parfaitement juste, toutes ses facultés intellectuelles sont d'une intégrité parfaite.

Rentré dans son pays, M. N... passe l'été de 1812 dans un château, y reçoit beaucoup de monde. Si la conversation l'intéresse, il n'entend plus les voix; si elle languit, il les perçoit imparfaitement, et quitte la société, se met à l'écart pour mieux comprendre ce que disent ces perfides voix; il devient plus inquiet et soucieux. L'automne suivant, il vient à Paris : les mêmes symptômes l'obsèdent pendant sa route, et l'exaspèrent après son arrivée. Les voix lui répètent : Tue-toi, tu ne peux survivre à ton déshonneur... Non, non ! répond le malade, je saurai terminer mon existence lorsque j'aurai été justifié; je ne léguerai pas une mémoire déshonorée à ma fille. Il se rend chez le ministre de la police (Réal), qui l'accueille avec bienveillance, et cherche à le rassurer; mais à peine dans la rue, les voix l'obsèdent de nouveau.

Confié à mes soins, le malade garde l'appartement, ne trahit point son secret. Après deux mois, il paraît désirer que je prolonge mes visites. Je m'avise d'appeler les voix qui le tourmentent *des bavardes;* ce mot réussit, et à l'avenir il

©BIUM

s'en sert pour exprimer leur horrible importunité. Je me hasarde à lui parler de sa maladie et des motifs de son séjour; il me donne beaucoup de détails sur ce qu'il éprouve depuis longtemps; il se prête un peu mieux à mes raisonnements, il discute mes objections; il réfute mon opinion sur les causes de ces voix; il me rappelle qu'on montrait, à Paris, une femme dite invisible, à laquelle on parlait, qui répondait à distance. La physique, disait-il, a fait tant de progrès qu'à l'aide de machines elle peut transmettre les voix très loin.

— Vous avez fait cent lieues en poste et sur le pavé; le bruit de la voiture eût empêché vos *bavardes* d'être entendues...

— Oui, sans doute; mais avec leurs machines je les entendais très distinctement.—Les nouvelles politiques, l'approche des armées étrangères sur Paris, lui paraissaient des fables inventées pour surprendre ses opinions. —Quelque temps après, le siége de Paris a lieu; le malade reste convaincu que ce n'est point une bataille, mais un exercice à feu. Il croit qu'on a imprimé les journaux pour lui. Le 15 avril, sortons-nous? me dit-il brusquement et sans être provoqué. A l'instant nous nous rendons au Jardin des Plantes, où se trouvaient un grand nombre de soldats portant l'uniforme de toutes les nations. A peine avions-nous fait cent pas, que M. N. me serra vivement le bras en me disant: Rentrons, j'en ai assez vu; vous ne m'avez point trompé; j'étais malade, je suis guéri.

Dès ce moment, les bavardes se taisent ou ne se font plus entendre que le matin, aussitôt après le lever. Mon convalescent s'en distrait par le plus court entretien, par la plus courte lecture, par la promenade; mais alors il juge ce symptôme comme je le jugerais moi-même. Il le regarde comme un phénomène nerveux, et exprime sa surprise d'en avoir été dupe aussi longtemps. Il consent à l'application de quelques sangsues, à prendre des pédiluves, à boire quel-

©BIUM

ques verres d'eaux minérales purgatives. Au mois de mai, il habite la campagne, où il jouit d'une santé parfaite, malgré les chagrins qu'il éprouve, et quoiqu'il ait eu le malheur d'y perdre sa fille unique. M. N. retourne dans son pays en 1815, où il est appelé au ministère.

Cette observation offre l'exemple d'une hallucination de l'ouïe la plus simple que j'aie recueillie. Seule, l'hallucination caractérisait l'affection cérébrale de ce malade ; ses inquiétudes, ses défiances, ses craintes n'étaient que la conséquence de ce phénomène, qui a persisté pendant plus de deux mois, quoique le convalescent eût recouvré entièrement le libre exercice de l'entendement. L'habitude était-elle la cause de cette persistance (1)?

Obs. 22. — Le malade qui fait le sujet de cette observation, employé dans une administration de la capitale, avait montré beaucoup de capacité ; mais, tourmenté par son idée fixe, il cessa de s'acquitter aussi bien de ses devoirs, devint à charge à ses collègues, et fut obligé de quitter son bureau. Sa raison était parfaite quand il parlait de choses qui ne se rattachaient pas à son hallucination. Sur ce sujet, il était inébranlable, et faisait même valoir en sa faveur des raisons fort spécieuses. Comme spécimen de son délire, nous transcrivons une lettre qu'il adressait à une autorité supérieure :

« Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous écrire l'année dernière au sujet d'un vol qui m'avait été fait. Depuis ce moment, et même dans un temps déjà plus reculé, on produisait à mes oreilles, chez moi et à mon bureau, une sorte de bruit étourdissant qui m'était insupportable. On proférait, en même temps, d'un lieu qui paraissait tout près de ma demeure, toutes sortes d'injures extrêmement grossières. On me nommait des individus, des objets divers, à tous les moments

(1) Esquirol, *Des maladies mentales*, 1838. 2 vol. in-8, fig. Tome I, p. 160.

©BIUM

du jour et de la nuit. J'étais fatigué de ces roueries infernales; elles me causaient et me causent encore à certaines heures quelques distractions que toute ma présence d'esprit ne réussit point à combattre heureusement.

« Pour combler la mesure de ces stupides et ennuyeux manéges, on a imaginé de m'envoyer chercher de la maison de santé du docteur de Boismont, où on continue le même supplice.

» Je viens d'écrire aux personnes de justice qu'on m'a dit devoir connaître des délits contre la liberté individuelle, et je pense qu'elles interviendront pour que la loi ait son plein et entier effet, et qu'il me soit permis de sortir d'un état si préjudiciable à mes intérêts. Je les ai priées de m'écrire ou de me faire demander toutes les fois qu'elles le jugeraient convenable, afin qu'elles puissent s'assurer par elles-mêmes, en l'absence des médecins, que ma raison est non seulement tout entière, mais qu'elle n'a jamais cessé d'être à l'état normal. Ceci, j'espère, les conduira à diriger des poursuites contre les coupables et à me rendre la liberté.

» Votre sollicitude bienveillante me fait penser que vous donnerez à cette affaire une issue favorable, et que d'ici à quelques jours je serai tout-à-fait libre de rentrer dans mon domicile, et de faire ce que je croirai devoir faire, en ne prenant que ma volonté pour arbitre. »

Les personnes en butte à des hallucinations tristes, font tous leurs efforts pour convaincre les autres de la réalité de leurs sensations, et, persuadés de leur vérité, ils accablent les autorités de réclamations. Quelquefois leurs prétendus griefs sont présentés avec tant d'adresse, qu'il faut un examen attentif et répété pour arriver à la connaissance du mal.

La privation des sens n'est point un obstacle à l'hallucination. Ce fait, qui nous paraît la meilleure ligne de démarcation entre l'hallucination et l'illusion, prouve que les

©BIUM

sensations, les images, une fois parvenues au cerveau, peuvent s'y conserver longtemps.

Obs. 23. — Un Ecclésiastique, privé de l'ouïe, composait des poésies latines et françaises, des discours, des lettres, des sermons en plusieurs langues. Il se figurait écrire sous la dictée de l'Archange saint Michel, affirmant qu'il était incapable de produire lui-même autant et d'aussi belles choses (1). Madame M..., âgée de quatre-vingt-deux ans, presque complétement sourde, s'imagine que son mari, mort depuis plusieurs années, se promène sur les toits de l'établissement; elle l'appelle nuit et jour, et dialogue avec lui: Ah! mon Dieu, s'écrie-t-elle, il dit qu'il est nu : vite! portez-lui des vêtements. Il se plaint de n'avoir rien pris : qu'on lui donne un bouillon, un verre de vin! Et elle pousse des gémissements, des cris, pleure, et s'arrache les cheveux.

Les voix invisibles peuvent être externes et internes; elles partent du ciel, des maisons voisines, de la terre, des coins d'un appartement, de la cheminée, des armoires, des matelas; mais elles peuvent venir de la tête, du ventre, d'un organe important. Monsieur, nous disait un jour un aliéné, il se passe là, nous montrant son estomac, de singulières choses; j'entends continuellement une voix qui me parle, m'adresse des menaces, des injures. Et toute la journée, il inclinait la tête pour écouter.

Doit-on ranger les tintements d'oreilles parmi les hallucinations de l'ouïe, ainsi que plusieurs médecins l'ont pensé ? Nous croyons que ce symptôme et d'autres analogues appartiennent aux illusions; car, dans le plus grand nombre de cas, il existe ou un battement artériel ou une autre modification organique que l'aliéné transforme en sensation réelle.

Les hallucinations de l'ouïe sont parfois isolées; mais

(1) Calmeil, art. *Hallucination*, p. 519. — *Dictionnaire* en 25 vol., 2e édition.

©BIUM

elles peuvent se combiner avec celles de la vue, des autres sens.

Hallucinations de la vue. De tout temps, ces hallucinations ont joué un rôle important dans l'histoire des peuples, et c'est à elles qu'a été plus particulièrement attaché le nom de visions, d'où la dénomination de *visionnaires* à ceux qui en étaient affectés. Point de nations, point d'hommes célèbres, qui n'aient subi leur influence. Dans les temps anciens, au moyen-âge, la croyance aux visions était générale. Les esprits hantaient les châteaux, les cimetières; il n'était personne qui n'eût eu son apparition. De nos jours, le nord de l'Europe, une partie de nos provinces, des pays entiers croient encore aux visions. Les auteurs sont remplis d'histoires merveilleuses que le scepticisme ignorant du dix-huitième siècle avait reléguées parmi les contes de bonne femme, mais que la science plus éclairée explique aujourd'hui d'une manière naturelle, destinée semblable à celle des récits d'Hérodote et de Marco Polo, d'abord très bien accueillis, puis rejetés pendant une longue suite d'années parmi les fables, et auxquels on rend maintenant la justice qui leur est due.

Par leur nombre et par leur fréquence, les hallucinations de la vue tiennent le second rang dans ces singulières aberrations de l'esprit humain.

Obs. 24. — M. N..., âgé de quarante ans, éprouve des chagrins domestiques. A l'imitation de beaucoup de personnes, il chercha à noyer sa tristesse dans le vin. Plusieurs mois avant sa maladie, il était devenu inquiet, bizarre. Le 30 avril 184.., sans avoir fait plus d'excès que de coutume, il fut pris d'un délire fébrile qu'on traita par les émissions sanguines. Trente sangsues lui furent placées derrière les oreilles; elles donnèrent lieu à un écoulement qui dura plus de vingt-quatre heures. A l'aide de ce moyen et d'autres convenables, il y eut une courte rémission; mais

©BIUM

bientôt les symptômes d'excitation reparurent; il fit entendre des menaces, poussa des cris de terreur; à chaque instant il demandait son couteau pour tuer des malveillants. Ce fut dans une de ces crises qu'il fut conduit dans mon établissement.

A son entrée, je fus frappé de l'égarement de ses traits; la figure exprimait la crainte et la fureur; il ne cessait de s'agiter, de menacer, de pousser de grands cris, persuadé que des personnages étaient cachés dans sa chambre, sous le lit. A chaque instant il s'écriait: Où sont-ils? Le lendemain il fut mis au bain, où, suivant la méthode mise en usage depuis plusieurs années dans mon établissement, il resta huit heures, recevant la douche d'irrigation comme dans l'appareil des fractures. A chaque instant il demandait ce que cela signifiait, appelait le commissaire, le procureur du roi, réclamait sa liberté. Remarquant que la vue des personnes de service l'excitait violemment, je le laissai dans l'isolement le plus complet. Pendant six jours il fut alternativement baigné, purgé, émétisé, peu nourri. Au bout de ce temps, il parut plus calme et demanda à me parler en particulier.

Lorsqu'il fut en ma présence, il s'exprima en ces termes: « Monsieur, j'ai été conduit avec raison dans votre établissement; car j'étais alors dans une grande exaspération; je disais et je faisais des choses insensées; mes discours contre ma femme étaient dépourvus de bon sens. Je reconnais que sa conduite est excellente et que je n'ai rien à lui reprocher; mais si ma tête a été dérangée, il n'est pas moins vrai que cet état a été déterminé par la scène dont j'ai été témoin et que je vais vous raconter:

» J'étais dans le bain qui m'avait été prescrit par le docteur à cause de mon exaltation fébrile, lorsque je vis, comme je vous vois maintenant, un homme entièrement vêtu de noir qui venait d'entrer dans mon appartement; il me regardait

©BIUM

attentivement, me faisait des grimaces, cherchant à me tourmenter. Indigné d'une pareille conduite, je lui montrai, par l'expression de ma figure, combien j'étais mécontent; alors il s'approcha du tuyau du poêle, le saisit, grimpa jusqu'au haut et disparut par l'ouverture. J'étais encore tout étourdi de ce singulier spectacle, lorsque j'aperçus trois hommes qui sortaient de dessous le lit; ils s'avancèrent à ma rencontre, me firent les mêmes gestes et les mêmes grimaces que le premier. La fureur s'empara de moi, je demandai à grands cris mon couteau pour les tuer; ils montèrent également le long du poêle, et disparurent par le même trou. Je ne les avais jamais vus auparavant; mais leurs figures me sont tellement restées gravées dans l'esprit, que je les reconnaîtrais partout. Avant de s'éloigner, ils ont rempli mon drap et mes couvertures de vilaines bêtes de toute espèce. Certes, j'ai eu un moment d'exaltation; mais quant à la réalité de ces faits, je la signerais de mon sang. » Le calme et le sang-froid avec lesquels M. N. me débitait cette histoire étaient au moins aussi surprenants que son récit. Je ne lui fis aucune observation, parce qu'à la marche de la maladie je présumais que la guérison ne se ferait pas longtemps attendre, et que je savais par expérience que j'aurais en vain essayé de le désabuser, si même je ne l'avais irrité.

Quelques jours après, la conversation fut reprise sur ce sujet; je pensai qu'il était temps de lui parler franchement de son hallucination. Eh bien! me dit-il, admettons que ce soit une idée, ne suis-je pas assez bien pour que vous me laissiez retourner à ma maison, où j'ai absolument besoin? J'avais employé l'opium à la dose de 10 centigrammes chaque fois pendant quatre jours; le seul effet physique fut une transpiration assez abondante.

A la fin du mois, M. N. était complétement revenu à la raison; il reconnaissait qu'il avait été dupe d'une erreur,

©BIUM

promettait d'éviter les causes qui avaient amené la maladie; il me demanda à rester encore un mois jusqu'à ce qu'il pût partir directement pour la campagne. Je l'ai revu deux ans après ; il était radicalement guéri.

Les hallucinations de la vue peuvent varier à l'infini ; car, n'étant le plus ordinairement qu'un reflet coloré des pensées habituelles, elles prennent autant de formes qu'il y a d'individualités.

Obs. 25. — L'aimable et savant Harrington, auteur d'Océana, parlait très sensément de tout, à l'exception du sujet de sa maladie. Quand il était sur ce chapitre, il racontait de la meilleure foi du monde que ses esprits vitaux s'échappaient de tous ses pores sous forme d'oiseaux, de mouches, d'abeilles, etc. Ses amis disaient qu'il parlait souvent de bons et de mauvais génies qui lui causaient de vives alarmes. Il défendait ses opinions avec tant de force que son médecin était fort embarrassé pour lui répondre ; il se comparait à Démocrite, dont les admirables découvertes en anatomie l'avaient fait regarder comme un fou par ses compatriotes, jusqu'à ce qu'Hippocrate les eût désabusés (1).

Un des arguments les plus puissants qu'on ait fait valoir contre l'extériorité des images dans l'hallucination, est l'affaiblissement ou la perte de la vue. MM. Esquirol et Lélut en ont cité plusieurs exemples. Il est incontestable que, dans la cécité, les hallucinations ont lieu dans le cerveau.

Obs. 26. — Un vieillard, mort âgé de plus de quatre-vingts ans, ne se mettait jamais à table, dans les dernières années de sa vie, sans voir autour de lui une nombreuse réunion de convives habillés comme on l'était un demi-siècle auparavant. Ce vieillard n'avait qu'un œil d'une faiblesse très grande : aussi portait-il un garde-vue vert. De temps en temps il apercevait devant lui sa propre image qui semblait réfléchie par le garde-vue. Le docteur

(1) British Biography, vol. V, p. 405.

©BIUM

Dewar, de Stirling, a rapporté à Abercrombie un exemple très remarquable de ce genre d'hallucination. La malade, entièrement aveugle, ne se promenait jamais dans la rue sans apercevoir une petite vieille à manteau rouge, tenant à la main une canne à bec de corbin. Cette apparition la précédait; elle ne se montrait pas quand cette dame était dans sa maison (1).

Obs. 27. — Un aliéné voyait à sa droite, auprès du mur de sa cellule, des femmes charmantes auxquelles il adressait tantôt des injures, tantôt des compliments flatteurs. Cet aliéné était aveugle; à sa mort, M. Calmeil constata l'atrophie des deux nerfs optiques. — Une vieille demoiselle, que ses visions exaltaient beaucoup, se débattait contre un essaim de spectres aériens qu'elle comparait à des effigies humaines, et qui formaient un nuage épais autour de sa personne. La nuit même, pour ne pas apercevoir ces cruelles ombres, elle se recouvrait constamment la figure d'un matelas (2).

On lit dans l'histoire de l'inquisition par Llorente que des possédés apercevaient dans leur corps des diables qui s'y tenaient cachés sous diverses formes. Plusieurs fois nous avons entendu des aliénés prétendre voir ce qui se passait dans leur cerveau, leur estomac, leurs intestins, leurs tissus les plus fins; mais, en les pressant de questions, on n'obtenait que des explications confuses ou bizarres, à moins que ces parties ne leur fussent connues. N'est-ce pas là un trait frappant de ressemblance avec le magnétisme, véritable état morbide du système nerveux qui ne donne, dans le plus grand nombre de cas, que des réminiscences ou des révélations semblables à celles des anciens oracles?

(1) John Abercrombie, Inquiries concerning the intellectual powers, p. 379. — Eleventh edition. London, 1841.

(2) Calmeil, art. *Hallucination*, p. 526. — *Dictionnaire de médecine*, 2e édition, vol. XIV.

©BIUM

Les hallucinations de l'ouïe et de la vue sont le plus souvent réunies; en voici plusieurs exemples que nous empruntons aux auteurs étrangers dont les ouvrages tiennent un rang distingué dans la science.

Obs. 28. — Il y avait, il y a quelques années, à Bedlam, un fou appelé Blake, surnommé *le voyant;* il croyait fermement, profondément, à la réalité de ses visions; il conversait avec Michel-Ange, il causait avec Moïse, il dinait avec Sémiramis; rien de charlatanique dans son air : il était convaincu. Le passé lui ouvrait ses portes ténébreuses, le monde des ombres accourait chez lui; tout ce qui avait été grand, étonnant, célèbre, venait par-devant Blake.

Cet homme s'était constitué le peintre des spectres; devant lui, sur sa table, des crayons et des pinceaux se trouvaient toujours placés, et lui servaient à reproduire les physionomies et les attitudes de ses héros, qu'il n'évoquait pas, disait-il, mais qui venaient le prier d'eux-mêmes de faire leurs portraits. Les visiteurs pouvaient compulser de gros volumes, remplis de ces effigies, parmi lesquelles on remarquait le portrait du diable et celui de sa mère. Quand j'entrai dans sa cellule, dit l'auteur de cette notice, il dessinait une fille dont le spectre, à ce qu'il prétendait, venait de lui apparaître.

Édouard III était un de ses habitués les plus assidus; pour reconnaître cette condescendance du monarque, il avait fait à l'huile son portrait en trois séances. Je lui adressai des questions qui devaient l'étonner, mais auxquelles il me répondit naïvement et sans aucun trouble.

Ces messieurs se font-ils annoncer? Ont-ils soin de vous envoyer leurs cartes? — Non; mais je les reconnais dès qu'ils paraissent. Je ne m'attendais pas à voir Marc-Antoine hier soir; mais j'ai reconnu le Romain dès qu'il a mis le pied chez moi.

— A quelle heure vos illustres morts vous rendent-ils

©BIUM

visite ? — A une heure; quelquefois leurs visites sont longues, quelquefois courtes. J'ai vu ce pauvre Job avant-hier; il n'a voulu rester que deux minutes; j'ai eu à peine le temps d'en faire une esquisse que j'ai ensuite copiée à l'eau-forte... Mais chut... Voici Richard III !

— Où le voyez-vous ? En face de vous, de l'autre côté de la table. C'est sa première visite. — Comment savez-vous son nom ? Mon esprit le reconnaît; mais je ne sais pas comment. — Quelle est sa physionomie ? — Rude, mais belle : je ne vois encore que son profil. Le voici de trois quarts; ah ! maintenant il se tourne vers moi : il est terrible à contempler.

— Pourriez-vous le questionner ? — Assurément; que voulez-vous que je lui demande ? S'il prétend justifier les meurtres qu'il a commis pendant sa vie. — Votre demande lui est déjà parvenue; nous conversons d'âme à âme, par intuition et par magnétisme. Nous n'avons pas besoin de paroles. — Quelle est la réponse de Sa Majesté ? — La voici, un peu plus longue qu'il ne me l'a donnée. Vous ne comprendriez pas le langage des esprits. Il dit que ce que vous appelez meurtre et carnage n'est rien; qu'en égorgeant quinze ou vingt mille hommes, on ne leur fait aucun mal; que la partie mortelle de leur être non seulement se conserve, mais passe dans un meilleur monde, et que l'homme assassiné qui adresserait des reproches à son assassin se rendrait coupable d'ingratitude, puisque ce dernier n'a fait que lui procurer un logement plus commode et une existence plus parfaite. Mais laissez-moi, il pose très bien maintenant, et si vous dites un mot, il s'en ira.

Blake est un homme grand, pâle, parlant bien, vraiment éloquent, qui ne manque pas de talent comme graveur et comme dessinateur (1).

Spinello, en peignant la chute des mauvais anges, repré-

(1) *Revue britannique*, juillet 1823, p. 184.

©BIUM

senta Lucifer sous un aspect si horrible qu'épouvanté lui-même de son travail il ne cessa d'avoir devant les yeux la figure du diable qui lui reprochait la forme affreuse qu'il lui avait donnée dans son tableau (1).

Les malades ont souvent l'habitude d'écrire l'histoire de leurs souffrances : aussi trouve-t-on quelquefois dans ces volumineux recueils des détails intéressants. L'ouvrage de l'halluciné Beaumont mérite d'être consulté, parce qu'il contient un exemple très complet d'hallucination de la vue et de l'ouïe.

Obs. 29. — « J'apercevais, dit Beaumont, des centaines de personnages, mais ils cessaient d'être visibles la nuit, quand il n'y avait pas de lumières. Deux de ces esprits m'accompagnèrent constamment pendant trois mois ; ils s'appelaient par leurs noms. D'autres venaient souvent à la porte, leur demander si tels et tels qu'ils nommaient se trouvaient là, et les premiers répondaient qu'ils y étaient.

» Quant à ceux qui m'accompagnaient, il me fut impossible de savoir leurs noms : seulement, l'un des esprits, qui vint pendant quelques nuits avec les autres, en sonnant une petite cloche à mon oreille, répondit à ma demande qu'il s'appelait Ariel. Les deux ombres qui marchaient sans cesse à mes côtés étaient habillées en femmes, brunes de peau et avaient trois pieds de haut ; elles portaient des robes noires à filet attachées par une ceinture au milieu, et sous la robe de filet une autre robe de couleur d'or qui jetait un vif éclat. Leurs bonnets étaient blancs, ornés de dentelles de trois doigts de large, recouverts d'un filet.

» Comme les individus doués de la seconde vue, j'ai souvent aperçu, tandis que j'étais assis au foyer en compagnie d'autres personnes, des esprits dont je désignais la place.

(1) Tissot, Serm. inaug. de litteratorum valetudine, p. 20.

©BIUM

Un jour, un d'eux m'appela, fit claquer son doigt à mon côté et s'élança en arrière; un autre, que je n'aimais pas, s'étant présenté à la porte, je me saisis d'une paire de pincettes, le frappai, et il disparut.

» Je ne voudrais pas pour tout l'or du monde éprouver de nouveau ce que j'ai souffert dans deux visites des esprits. La première fois ils me causèrent une certaine frayeur, parce que la chose était entièrement nouvelle et inattendue; à cette époque cependant ils ne se montraient pas, ils se contentaient de m'appeler aux croisées de ma chambre, de tirer les sonnettes, de faire de la musique; mais à leur seconde visite, ma terreur augmenta, car alors, au nombre de cinq, ils me dirent qu'ils me tueraient si je parlais à quelqu un de la maison de leur présence. Plein de frayeur, je fis veiller un domestique près de moi pendant quatre nuits.

» Un de ces esprits, sous la forme d'une femme, se couchait chaque soir à mes côtés, en me disant qu'il me tuerait si je m'endormais, ce qui me tint trois nuits éveillé. Sur ces entrefaites, un de mes parents alla à mon insu consulter un médecin de ma connaissance, le priant de me prescrire quelque chose pour me faire dormir. La quatrième nuit, comme je tombais de sommeil, l'esprit me menaça encore de la mort; exaspéré de cette conduite, je lui dis que je m'étais comporté en chrétien, que je ne les craignais pas, et, m'emparant d'une canne, je frappai sur le plancher. Mon parent, qui couchait au-dessus de moi, se leva, descendit dans ma chambre vers deux heures du matin; je lui dis: Vous me voyez tout troublé et privé de sommeil depuis quatre jours, la faute en est à cinq esprits qui sont maintenant dans mon appartement; ils m'ont menacé de me tuer si je révélais leur existence et si je m'endormais; il m'est impossible de m'en empêcher; je vous en avertis pour que vous vous teniez sur vos gardes. Je dormis ensuite

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 92 sur 627

©BIUM

toute la nuit, et je continuai de le faire quoique je les visse encore sans cesse pendant trois jours (1). »

Nous pourrions rapprocher de ce fait celui de Berbiguier de Terre-Neuve du Thym, surnommé le fléau des farfadets, qui a publié ses hallucinations en trois gros volumes (2).

A cette classe de perceptions morbides appartiennent les visions de Christophe Kotter qui firent tant de bruit dans le XVII^e^ siècle.

Obs. 30. — La première vision de Kotter eut lieu en 1619. Pendant un voyage à pied, un homme lui apparut en plein jour, pour lui ordonner d'informer les autorités civiles et militaires que de grands malheurs menaçaient l'Allemagne, en punition des péchés du peuple; après quoi il disparut. (On trouve une grande similitude entre cette histoire, celles de Charles VI et du paysan Martin.) Le même homme se présenta à lui à différentes reprises, et l'obligea par ses menaces réitérées à faire sa déclaration publique devant les magistrats de Sprotaw.

Les apparitions prirent ensuite un aspect plus imposant; dans une circonstance, l'ange (car il dit à Kotter qu'il appartenait à la milice céleste) lui montra trois soleils remplissant la moitié des cieux, et neuf lunes avec leurs croissants tournés vers l'est remplissant l'autre moitié. Au même moment, une fontaine magnifique d'eau limpide et pure jaillit sous ses pieds d'un sol aride. Une autre fois il vit un lion puissant foulant aux pieds la lune, et sept autres lions autour de lui dans les nuages.

Tantôt il apercevait des troupes ennemies couvertes d'armes splendides qui marchaient les unes contre les autres, ou des dragons d'une taille énorme qui faisaient divers

(1) John Ferriar, An Essay towards a Theory of apparitions, p. 68. London, 1813. — Beaumont's Treatise, p. 91.

(2) Les Farfadets, ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde, par Berbiguier de Terre-Neuve du Thym, 3 vol. in-8°. Paris, 1821.

©BIUM

mouvements; tantôt il parcourait des palais dont les habitants dévoraient des monstres.

Il fut à la fin accompagné par deux anges, qui le quittèrent, se montrèrent de nouveau à lui en lui disant: Ne vous effrayez pas, mais observez attentivement ce que vous verrez. « Tout-à-coup j'aperçus, dit-il, un cercle comme le soleil de couleur sanglante, mêlé de taches blanches et noires; et lorsqu'ils m'eurent dit: Contemple! fais attention! ne crains pas! il ne t'arrivera aucun mal! j'entendis trois coups de tonnerre si forts, si effrayants, que j'en fus anéanti. Mais le cercle se tenait devant moi et s'approchait tellement, que j'aurais pu le toucher avec la main. Il était si agréable à la vue, que je n'avais jamais rien contemplé de plus beau. Les taches noires disparurent, et il survint une obscurité affreuse dont il sortit un cri horrible quoique je ne visse personne. Puis j'entendis ces paroles de lamentation: Malheur à nous qui nous sommes abandonnés au nuage noir et qui avons été enlevés du cercle coloré de la grâce divine dans lequel Dieu nous avait enfermés (1). »

Hallucinations du toucher. On a dit qu'elles étaient très difficiles à étudier, parce qu'elles se confondaient avec les névralgies et les illusions viscérales; mais il est hors de doute qu'il y a des hallucinés très en état de rendre compte de leurs sensations, qui assurent avoir été pincés, frappés, avoir reçu des décharges électriques sur différentes parties du corps. Dernièrement nous examinions avec MM. Foville, Michon et Séguin un jeune homme qui nous affirmait que les magniteux (il voulait dire les magnétiseurs) lui lançaient à chaque instant la magnésie, le magnisme sur la poitrine, le dos, les jambes, et qu'il sentait très bien le contact de cet agent. Il n'avait aucune douleur névralgique.

Obs. 31. — Mathews, dont Haslam a rapporté la cu-

(1) Ferriar déjà cité. — Comenius, lux è tenebris, p. 119.

©BIUM

rieuse observation dans un mémoire, se croyait le martyr d'une troupe de misérables, demeurant dans un lieu inconnu près de Londres. Ces persécuteurs par leur habileté dans la chimie pneumatique, avaient le pouvoir de lui infliger plusieurs espèces de tortures. Tantôt ils lui serraient fortement les fibres de la langue, tantôt ils étendaient un voile sur son cerveau, et interceptaient ainsi la communication entre son esprit et son cœur. D'autres fois ils lui mettaient des pierres dans la vessie, ou lui faisaient entrer à volonté des idées qui flottaient à l'aventure dans sa tête. A l'aide du fluide magnétique, ils le serraient au point de l'étouffer, lui introduisaient de force des gaz sous le crâne, lui allongeaient le cerveau, lui distendaient les nerfs, et jetaient le désordre dans toutes ses pensées. A force de rechercher par quel moyen ces malfaiteurs invisibles le faisaient ainsi souffrir, il imagina une machine fort bizarre dont il traça le plan. Les assassins, comme il les appelait, avaient des machines semblables dans un grand nombre de lieux différents, et ils s'en servaient pour tourmenter une multitude de personnes, ou pour leur faire faire ce qu'ils voulaient (1).

M. Calmeil rapporte l'observation d'un vétéran qui se sentait chaque soir clouer dans une bière, emporter sur des bras d'hommes, par une voie souterraine, de Charenton à Vincennes, où une messe des morts lui était chantée dans la chapelle du château. Les mêmes personnages invisibles le rapportaient ensuite et le déposaient dans son lit.

Nous avons donné des soins à un Anglais qui croyait qu'on l'enlevait la nuit, pour le transporter dans des pays éloignés, à Lorient, au Caire, à Londres ; il se plaignait des mauvais traitements que lui faisaient éprouver les agents

(1) Illustrations of madness exhibiting a singular case of insanity by John Haslam. London, 1813.

©BIUM

qui étaient chargés de cette mission. A l'entendre, ils lui serraient les bras, le cou, lui faisaient des meurtrissures. Cette idée le rendait fort malheureux. — Madame D... me montre très souvent la marque des coups qui lui ont été donnés pendant la nuit par des individus qui veulent lui faire violence; leurs sévices ne se bornent pas là, très souvent ils la prennent de force et commettent mille horreurs par des voies insolites; ce sont presque toujours des jeunes gens qui se rendent coupables de ces méfaits. Dans des temps plus reculés, le diable eût été accusé de ce crime, dans lequel il ne faut voir que l'exagération d'un fait physiologique que beaucoup de personnes ont pu apprécier.

Les sorciers allaient au sabbat sur un manche à balai, sur un bouc, sur les épaules d'un homme velu; ils percevaient le mouvement du transport. La sensation de voler s'observe assez communément. Très souvent, dans les rêves, nous nous sommes sentis emportés avec la rapidité d'une flèche; nous franchissions des espaces considérables, en rasant le sol. Nous avons constaté ce fait chez un littérateur de nos amis, que nous avons trouvé plusieurs fois les yeux fixes et qui nous disait dans les premiers moments: Je vole, ne m'arrêtez pas. Lorsqu'il était revenu à lui, il nous racontait les sensations qu'il avait éprouvées, il lui semblait alors qu'il volait réellement. Cette sensation est fort ancienne: saint Jérôme rapporte qu'il lui est souvent arrivé de se sentir, en songe, voler au-dessus de la terre, des montagnes, des mers, etc. (1).

Les sensations tactiles si bizarres qu'on a notées chez plusieurs aliénés, nous paraissent devoir se rattacher de préférence auxillusions des hypochondriaques.

Parmi les hallucinés qui ont présenté des particularités remarquables du sens du toucher, il ne faut pas oublier

(1) Saint-Jérôme, *Polémique*, c. Rufin, liv. I. Panthéon littéraire.

©BIUM

Berbiguier, qui croyait que les farfadets allaient et venaient continuellement sur son corps, s'appuyaient sur lui pour le fatiguer et l'obliger à s'asseoir. Ces ennemis invisibles voyageaient sur lui jour et nuit, et leur pesanteur était quelquefois telle qu'il craignait d'étouffer. Pour se défendre contre leur puissance, il imagina de les saisir sous son linge avec dextérité, et de les fixer à ses matelas avec des milliers d'épingles, ou bien il les mettait en bouteilles (1).

Hallucinations de l'odorat. On a constaté qu'elles pouvaient se montrer au début de toutes les folies, et surtout dans le délire partiel. Les auteurs font la remarque que les saints embaument les appartements, et que les diables les empestent. Les hallucinations de l'odorat, comme celles du goût, ne sont presque jamais isolées; on les trouve unies à celles de l'ouïe, de la vue, du toucher. Elles sont bien moins fréquentes que les autres.

Les aliénés qui éprouvent des hallucinations de l'odorat se plaignent d'être poursuivis par des émanations fétides, désagréables, ou bien ils croient respirer les parfums les plus suaves, et cependant il n'existe aucun corps odorant auprès d'eux; quelques uns même, avant d'être malades, étaient privés de l'odorat. Une aliénée prétend qu'il y a sous la Salpêtrière des souterrains dans lesquels on égorge une multitude d'hommes et de femmes; elle sent chaque jour une odeur affreuse provenant de la putréfaction de tous ces cadavres enfouis sous la terre (2). Nous avons eu dans notre établissement une dame qui, à la suite d'une tentative d'asphyxie, sentait partout l'odeur du charbon; elle se bouchait le nez, respirait du vinaigre; cette odeur la suivait toujours. — M. Esquirol rapporte un fait semblable.

Hallucinations du goût. Elles ne sont pas plus communes

(1) Berbiguier, *Ouvrage cité*, tome I, p. 126 et suiv.
(2) Lélut, *Ouvrage cité.*

©BIUM

que les précédentes. Les malades, surtout ceux qui sont dans la première période de la démence avec paralysie générale, expriment leur satisfaction des bons repas qu'ils viennent de faire; ils vantent la saveur des mets, l'arôme des vins, et cependant ils n'ont rien mangé. Une dame qui a été remarquable par son esprit, passe ses journées à savourer des plats imaginaires. Quelquefois les impressions sont pénibles. Celui-ci croit mâcher de la chair crue, broyer de l'arsenic, dévorer de la terre; le soufre, la flamme, embrasent sa bouche; l'autre avale le nectar et l'ambroisie (1).

Les hallucinations sans complication de l'une des formes principales de la folie sont rares, et l'on peut dire qu'à ce point de vue elles ont de nombreux rapports avec les monomanies pures. Presque toujours, en effet, l'observation montre quelques désordres des facultés intellectuelles, des qualités affectives, des penchants, etc. Nous prendrons pour exemples trois des observations que M. Esquirol donne comme des hallucinations simples. L'un de ces hallucinés s'exprime avec convenance et en termes choisis sur la religion et les miracles, et, pendant cette conversation grave, il dessine une foule d'objets bizarres. L'autre, qui n'offre que des hallucinations de l'ouïe, juge mal de sa position, et n'apprécie point convenablement les personnes, les choses, les événements. Un troisième enfin, après avoir écrit plusieurs pages pleines d'enthousiasme et très bien coordonnées, ajoute que J.-C. va venir.

L'expérience a prouvé sans doute que les hallucinations pouvaient se manifester chez des hommes qui n'ont jamais déliré; mais elles sont un des éléments du délire qu'on rencontre le plus souvent dans les aliénations mentales, dans un certain nombre de maladies nerveuses, dans plusieurs affections inflammatoires et dans quelques fièvres graves.

(1) Esquirol, *Des maladies ment.*, t. I, p. 196, etc.

©BIUM

Résumé. — Dans les hallucinations compatibles avec la raison, l'erreur est presque toujours reconnue, ou si elle échappe à l'attention, elle n'exerce aucune influence sur la conduite. Dans les hallucinations folles par elles-mêmes, les actes, dans l'immense majorité des cas, sont les conséquences des sensations morbides, tant la conviction de l'aliéné à leur réalité est profonde.

— Les hallucinations de l'ouïe sont les plus communes; on les évalue aux deux tiers des autres; l'affaiblissement ou la privation des sens n'en est point un obstacle à leur production; ce caractère les sépare complétement des illusions.

— Le plus ordinairement, les hallucinations de l'ouïe viennent du dehors; mais quelquefois aussi elles ont leur siége dans l'intérieur du corps; elles sont souvent isolées; mais elles peuvent se combiner avec celles de la vue, et moins fréquemment avec celles des autres sens.

— Les hallucinations de la vue, moins nombreuses que les précédentes, sont celles qui ont le plus fixé l'attention. C'est à elles que se rattache le fait si curieux des visions. De tout temps, les visionnaires ont joué un rôle important dans l'histoire. Ces hallucinations n'étant qu'un reflet coloré des pensées habituelles, peuvent varier à l'infini, et prendre autant de formes qu'il y a d'individus. Leur production ne se lie point à l'intégrité du sens, puisque des aveugles en ont été affectés. — Les hallucinés croient voir dans l'intérieur de leur corps, disposition qu'on retrouve chez les magnétisés et les somnambules. — Les hallucinations de la vue sont souvent unies à celles de l'ouïe; de leur concours peuvent résulter les faits les plus singuliers.

— Les hallucinations du toucher sont moins distinctes que les précédentes, parce qu'elles sont souvent confondues avec les névralgies et les illusions viscérales; des faits bien observés en mettent l'existence hors de doute.

©BIUM

— Les hallucinations de l'odorat et du goût viennent après les précédentes par l'ordre de fréquence; celles de l'odorat peuvent s'observer au début de toutes les folies. Ces hallucinations ne sont presque jamais isolées, elles se combinent avec les autres, et surtout avec les illusions.

Les hallucinations sans complication sont rares, presque toujours elles sont liées à l'une des formes de la folie.

SECTION DEUXIÈME. — *Hallucinations générales.*

Les hallucinations de tous les sens réunis sont peu communes, car il est arrivé qu'on a souvent confondu des hallucinations de l'ouïe et de la vue avec des illusions du toucher, du goût et de l'odorat. L'analogie et le raisonnement prouvent cependant qu'elles peuvent exister, et l'observation ne laisse aucun doute à cet égard.

Parmi les faits curieux de ce genre, nous citerons les suivants :

OBS. 32. — Mademoiselle ***, âgée de quarante ans, très nerveuse et par suite fort impressionnable, a toujours été d'une extrême mobilité. Dans sa jeunesse, elle ne pouvait se livrer à aucune étude sérieuse; aussi les médecins avaient-ils recommandé à ses parents de lui faire faire de préférence des exercices gymnastiques. Cette dame n'a point eu d'enfants. Sa position de fortune est heureuse, ses parents sont forts, sains d'esprit; mais elle a un frère dont l'état offre beaucoup de rapport avec le sien. Son extérieur annonce la santé, ses cheveux sont châtains, son teint est coloré et son embonpoint ordinaire.

Il y a dix ans, elle a commencé à éprouver les premiers symptômes de la maladie dont elle est maintenant affligée Elle voyait des personnages aux formes les plus bizarres; ces aberrations visuelles ne l'empêchaient pas de vaquer à ses occupations. Les règles venaient assez mal, les autres

©BIUM

fonctions se faisaient bien. Il y a six mois, les hallucinations, qui jusqu'à cette époque avaient été supportables et éloignées, se rapprochèrent; la vue ne fut plus le seul sens lésé, tous les autres s'altérèrent à leur tour. Le désordre le plus apparent porta sur l'ouïe; à chaque instant elle entendait des voix qui avaient pris leur domicile dans son estomac. Ces voix faisaient son tourment, elles lui commandaient toutes ses actions, l'avertissaient de ce qui se passait en elle, lui disaient que ses règles devaient arriver tel jour; elles lui fournissaient des renseignements sur les maladies, et elle pouvait alors prescrire des médicaments qui lui semblaient très raisonnables.

Les voix lui donnaient des indications très précises sur le caractère, les penchants des personnes; elle aurait pu alors révéler des particularités fort curieuses. Par moment elle s'exprimait en termes plus choisis qu'elle n'était dans l'habitude de le faire; cette abondance, cette facilité, cette richesse d'expressions, elle les devait aux voix, car, lorsque c'était elle-même qui agissait, elle parlait beaucoup plus simplement. Souvent les voix s'entretenaient de sujets d'un ordre élevé; leurs discours roulaient sur la géographie, la grammaire, l'art de parler; ils la reprenaient quand elle s'énonçait mal, en lui faisant connaître les fautes qu'elle avait commises.

Les voix lui disaient les choses les plus étranges. Un jour elles lui firent accroire qu'elle était possédée, ce qui était d'autant plus surprenant qu'elle n'avait pas été élevée dans des idées superstitieuses; elle alla trouver un curé fort instruit pour se faire exorciser. Il lui est resté depuis cette époque des idées pénibles sur l'éternité, les peines à venir, qui la jettent par moment dans un profond désespoir. Une fois les voix lui révélèrent qu'elle deviendrait reine, qu'elle jouerait un grand rôle dans le monde; elle ne communiqua cette idée à personne, elle la concentra en elle-même pen-

©BIUM

dant plusieurs mois, attendant les effets de la promesse; mais rien ne se réalisant, elle s'aperçut que les voix l'avaient trompée, ce qu'elles font presque toujours. Le plus ordinairement, elles lui tiennent les discours les plus singuliers, les plus bizarres, les plus exécrables; elle n'y pourrait résister, si elles ne changeaient de ton pour lui dire des choses extrêmement comiques et qui la font rire. Elle les entend plaisanter, se moquer; puis elles l'assaillent plus violemment que jamais, gâtant comme les harpies tout ce qu'elles touchent, tout ce qu'elles font. Ainsi, veut-elle boire un verre d'eau sucrée, elles lui disent que l'eau est empoisonnée; et pendant plusieurs heures elle est dans un état affreux. A chaque instant les voix la poussent à se noyer, mais elle éprouve une résistance intérieure qui l'empêche de leur céder; elle craint cependant de céder à la tentation.

Quand elle est à la promenade, les voix lui crient, lorsqu'une femme bien mise passe à côté d'elle, qu'elle porte du musc; à l'instant elle sent cette odeur qu'elle a en horreur. Si c'est un homme, elle sent aussitôt l'odeur du tabac, quoiqu'elle reconnaisse que ces prétendues odeurs n'existent que dans son imagination.

Souvent elle a des visions singulières, son appartement se remplit de personnages; ce sont des figures de toute espèce, des processions nombreuses qui défilent devant elle; ou bien elle distingue des individus qui n'ont que la moitié de la figure, le profil, un œil; ils sont grands, petits, contrefaits, prennent les formes les plus extraordinaires. Dans d'autres circonstances, elle voit son œil qu'on lui arrache, il fuit devant elle comme si on l'évidait.

Les aliments qu'elle mange ont des goûts infects, ils ont perdu leur saveur naturelle; ou bien il lui semble qu'elle avale du vinaigre, du fromage de Gruyère qu'elle a en horreur. Met-elle la main à un plat, très souvent les voix lui donnent une de ces saveurs pour l'empêcher d'y goûter.

©BIUM

Lorsqu'elle marche, elle se sent toute couverte d'eau, le froid du liquide lui pénètre le corps, elle essuie alors avec les mains ses vêtements mouillés.

Cette dame dit qu'elle sait bien que ces voix proviennent d'une affection nerveuse, mais elles sont plus fortes que son raisonnement ; elles la subjuguent, la dominent. Leur pouvoir est si grand, qu'elles la font aller partout où elles veulent ; ce sont elles qui lui ont dit, il y a quelques mois, de se rendre à Paris pour consulter les plus fameux médecins ; elle a résisté pendant longtemps, parce qu'elle croyait cette démarche inutile ; puis elle est venue chez M. le professeur Fouquier qui lui a conseillé un vésicatoire et du tilleul, moyens qui ne peuvent lui faire que le plus grand mal. Il lui faut des bains chauds, des bains froids, et surtout du vin de Bordeaux naturel. Hier les voix lui ont dit d'aller à Bercy chercher du vin ; elle a traversé tout Paris pour s'y rendre, et une fois arrivée dans cet endroit, les voix lui ont affirmé que le vin ne valait rien.

Les voix l'avaient engagée à prendre un bain, en promettant de se taire ; mais à peine y est-elle entrée, qu'elles ont fait un vacarme si effroyable qu'elle a été obligée d'en sortir immédiatement. Les voix ne veulent plus qu'elle parle, elles lui troublent les idées, elle ne peut plus s'exprimer que difficilement. En effet, elle bredouille, répète les mêmes mots, cherche ce qu'elle veut dire, mais elle sent son état. Pour contre-balancer cette influence des voix, elle regarde fixement les personnes afin qu'elles lisent dans ses yeux ce qu'elle n'est pas en état d'exprimer clairement.

Souvent elle s'aperçoit que les voix lui font faire des choses déraisonnables ; elle veut s'y opposer, mais elles l'entraînent, la forcent à obéir ; elles ont un pouvoir irrésistible.

Cette dame, qui nous avait été recommandée par M. Fouquier, voudrait entrer dans une maison de santé pour que le médecin l'observât et qu'il ouvrît son corps après sa mort.

©BIUM

Du reste elle sait ce qu'il contient, c'est de l'air; son cerveau en est également rempli. Depuis quinze ans, sa moelle épinière est desséchée, détruite. Après avoir ainsi parlé, elle ajoute : Je sais que c'est une véritable monomanie, mais les voix sont plus fortes que ma propre volonté; j'ai la conviction que tout cela finira mal, je voudrais me faire traiter, il m'est impossible de rester en place.

Que de réflexions curieuses pourrait fournir ce fait remarquable! D'abord désordre de toutes les sensations, puis désordre du moi; lutte de l'intelligence contre les sens révoltés; conscience momentanée des illusions, puis triomphe de ces mêmes sens sur la raison; entrainement de la volonté qui se débat en vain contre la force qui la pousse. Est-il, en effet, de spectacle plus digne des méditations du philosophe que la vue de cette femme qui reconnait que ses sens sont abusés, qu'elle est le jouet de chimères, et ne peut cependant échapper à leur influence? Cent fois trompée, persuadée qu'il en sera presque toujours ainsi, elle n'en fait pas moins ce que les voix lui commandent, et se rend dans tous les lieux qu'elles lui désignent. Un fait psychologique qui n'échappera point à l'attention des observateurs, c'est cette nouvelle manifestation du principe de dualité en vertu duquel malade, accablée par les railleries, les plaisanteries, les menaces, les horribles propos, prête à s'abandonner au désespoir, se trouve tout-à-coup consolée par des paroles bienveillantes, des encouragements. On dirait de deux esprits, l'un méchant, l'autre bon, qui la tirent chacun de leur côté. Depuis dix ans que dure cet état pathologique, la malade n'en vaque pas moins à ses affaires; elle dirige elle-même l'administration de ses biens, remplit tous les devoirs de la vie sociale; et, quoique depuis six années les fausses sensations ne lui laissent pas un seul instant de repos, rien n'est changé dans ses habitudes, seulement elle comprend d'une manière intuitive que la raison va lui

©BIUM

échapper, et elle cherche, dans des conseils qu'elle ne peut suivre, un soulagement à ses maux.

Sous le rapport de la médecine légale et de la jurisprudence civile, cette dame n'est pas moins intéressante à observer. Ainsi l'hallucination qui l'obsède, et dont elle reconnaît presque toujours la fausseté, mais à laquelle elle est obligée de céder, parce que son pouvoir est irrésistible, l'entraîne à faire des démarches, des actes sans but; plusieurs fois aussi elle lui suggère l'idée du suicide; elle pouvait lui inspirer d'autres idées, auxquelles la malade aurait cédé, parce qu'elle était poussée malgré elle. Ce point de l'histoire psychologique de l'homme est tout-à-fait neuf; il donne la clef d'une foule de déterminations, de singularités, d'actions, inexplicables par le caractère, les mœurs, les habitudes des personnes. Plus on avance dans la pratique, plus on acquiert la certitude qu'il y a dans le monde un nombre considérable d'aliénés qui, pour un motif ou pour un autre, n'ont jamais réclamé les secours de la médecine, et dont le dérangement de l'esprit n'a pas même été remarqué par ceux qui les entourent. Eh bien, ces individus cherchent querelle, provoquent en duel, injurient, frappent, assassinent, se suicident, parce qu'ils obéissent à des voix, à des ordres, à des impulsions auxquels il leur est impossible de résister.

Parmi les nombreux faits de ce genre que j'ai recueillis, celui-ci me paraît intéressant à plus d'un titre.

Obs. 33. Un homme riche habite seul une grande maison qui lui appartient. Son genre de vie n'est point en rapport avec la fortune qu'on lui connaît. Il est mal vêtu, laisse tomber ses vêtements en lambeaux, se nourrit avec la plus extrême parcimonie; personne ne pénètre dans son logis; quelque bizarre que paraisse sa conduite, comme il ne fait rien de répréhensible, on en est réduit aux conjectures. Des renseignements certains apprennent que ses ressources sont

©BIUM

épuisées et qu'il doit de fortes sommes sur sa maison. Un jour enfin, il est forcé de la vendre. Sa ruine reste un mystère pour tous ceux qui l'ont approché. Misanthrope, taciturne, il ne répond point aux questions, les évite et les fuit.

On avait oublié cette aventure, lorsqu'un matin, le malheureux se présente devant le nouveau propriétaire; sa figure est pâle, décomposée, mais dans ses yeux brille un feu étrange. « Monsieur, s'écrie-t-il, cet or que je possédais, cette fortune que j'ai perdue, je sais où elle est; une voix m'avait révélé qu'une catastrophe devait tout m'enlever, me réduire à la misère, et que, pour éviter ce malheur, il fallait cacher mes richesses. J'ai suivi ce conseil; rentes, meubles, maison, tout a été converti en or, et cet or je l'ai enfoui dans un lieu inconnu à tous. Puis la voix a cessé de se faire entendre. Ma tête est devenue un chaos, mes idées se sont troublées, il ne me restait qu'une lueur incertaine que je voyais scintiller de temps en temps, lorsque ce matin la voix s'est fait entendre de nouveau; elle m'a crié: Ton or, tu ignores où il est, personne ne le sait, eh bien, je vais te le dire: d'après mes conseils tu l'as jeté dans le puits. Monsieur, je vous en supplie, faites-y faire des recherches, toutes mes richesses sont là. » On le console, on lui promet de faire ce qu'il désire, mais il faut du temps, des ouvriers; on parvient à lui faire comprendre qu'une opération de cette nature exige des mesures qui ne sauraient être prises en un instant. Il se retire. Au bout de quelques jours il revient pour connaître les résultats des fouilles. On lui répond qu'on n'a rien trouvé!!! Il pousse un gémissement, prononce des paroles incohérentes, et en peu de jours des signes certains de démence lui ôtent des regrets désormais inutiles.

Dans la disposition d'esprit où se trouvait la malade dont nous rapportons l'histoire, on se demandera si la liberté de tester était entière. Cette question présente de grandes difficultés, mais la solution ne nous paraît point impossible.

©BIUM

Lorsque la conduite de l'individu ne s'écarte point des usages reçus, lorsqu'il n'est point tyrannisé par une de ces idées fausses qui lui font prendre en haine ses proches, ses amis, sans aucun motif, quand il administre sagement ses revenus, nous ne croyons pas que des paroles, des actions bizarres, résultats d'une croyance fausse, mais sans influence sur les actes importants de la vie, puissent faire priver une personne de son état civil et l'empêcher de tester. Nous reviendrons sur ce sujet, quand nous examinerons les hallucinations au point de vue médico-légal.

Quelquefois l'hallucination a un tel caractère de vraisemblance, qu'on se surprend prêt à y ajouter foi.

Obs. 34. — Un gentilhomme de trente-cinq ans, actif, bien portant, demeurant près de Londres, se plaignait depuis cinq semaines d'un léger mal de tête. Il avait un peu de fièvre, négligeait ses occupations et sa famille. On lui avait mis les ventouses et fait prendre plusieurs médecines, lorsqu'il reçut la visite du docteur Arnould, de Comberwell. D'après l'avis de ce médecin, il fut conduit dans un asile privé où il passa deux ans; ses conceptions délirantes s'affaiblirent graduellement, et il put être rendu à sa famille.

Les détails qu'il a donnés sur sa maladie nous ont paru si intéressants, que nous ne balançons pas à les reproduire presque littéralement. « Une après-dinée du mois de mai, dit ce gentilhomme, me sentant mal à l'aise et peu disposé aux affaires, je me déterminai à faire un tour dans la Cité pour me distraire. Parvenu dans le cimetière de Saint-Paul, je m'arrêtai à la montre des magasins de Carrington et de Bowles, pour regarder des gravures dont l'une représentait la cathédrale. Il y avait peu de temps que j'étais là, lorsqu'un monsieur âgé, petit, à l'air grave, habillé de brun, s'arrêta également pour examiner les gravures. Ayant jeté par hasard les yeux sur moi, il entra aussitôt en conversation et vanta la vue de Saint-Paul, raconta beaucoup d'anecdotes

©BIUM

sur l'architecte Christophe Wren et me demanda en même temps si j'étais jamais monté au dôme.

» Sur ma réponse négative, il s'informa si j'avais dîné, me proposa d'aller dans une taverne du voisinage, et me dit qu'après le repas il m'accompagnerait à Saint-Paul; le temps, ajouta-t-il, était magnifique pour la vue, et il connaissait si bien le lieu, qu'il m'indiquerait tous les objets dignes de remarque. La politesse de ce vieux monsieur m'engagea à accepter son invitation, et nous nous rendîmes à une taverne, située dans une allée sombre dont je ne me rappelle pas le nom.

» Après le dîner qui fut court, nous montâmes à la boule qui est placée précisément au-dessus de la croix, et nous y entrâmes seuls. Nous y étions depuis quelques minutes, admirant le panorama superbe qui se déployait devant nous, lorsque le vieux monsieur tira d'une poche de côté de son habit un instrument qui ressemblait à un compas, et sur lequel étaient gravées des figures curieuses; il murmura quelques paroles inintelligibles, et le plaça au centre de la boule.

» Je fus saisi d'un grand tremblement et d'une sorte d'horreur, que redoubla encore l'offre qu'il me fit de me montrer, si je le désirais, un ami éloigné, et de me révéler ce qu'il faisait en ce moment. Mon père avait été longtemps malade, et je ne lui avais pas rendu visite depuis quelques semaines; la pensée soudaine de le voir triompha de tous mes scrupules. Je n'eus pas plus tôt formé ce vœu, que je vis mon père dans un miroir; il était penché sur sa chaise, et faisait sa sieste habituelle. Comme j'avais un peu douté du pouvoir du vieux monsieur, ce spectacle me glaça de terreur, et me sentant très mal, je le suppliai de descendre à l'instant. Il y consentit, et en nous séparant sous le portique du nord, il me dit : Rappelez-vous que vous êtes l'esclave de l'homme du miroir. Je retournai le soir

©BIUM

chez moi, j'étais inquiet, triste, dans l'appréhension, et assailli de pensées relatives à l'étranger. Pendant ces trois derniers mois, je n'ai cessé de sentir son pouvoir. »

Le docteur Arnould demanda au malade comment l'homme au miroir exerçait sur lui son influence. Jetant sur le docteur un regard soupçonneux, il le prit par le bras, le conduisit dans deux ou trois chambres, puis dans le jardin, et s'écria : « C'est inutile, rien ne peut nous soustraire à sa vue, car tous les lieux lui sont ouverts; il nous voit et nous entend maintenant. »

Je l'engageai, continue le docteur Arnould, à me montrer l'individu mystérieux qui nous voyait et nous entendait; il me répondit d'une voix très agitée : « Ne vous ai-je pas dit qu'il demeure dans la boule qui est au-dessus de la croix de Saint-Paul, et qu'il n'en descend que pour se promener dans le cimetière, et aller dîner dans la taverne de l'allée sombre?

» Depuis cette fatale rencontre avec le nécromancien, car je ne saurais lui donner un autre nom, il m'attire sans cesse dans son miroir, me voit ainsi à tous les moments du jour, lit dans mes plus secrètes pensées; j'ai l'affreuse conviction qu'il n'est aucune action de ma vie qui lui échappe, et qu'il n'est point de lieu qui puisse me mettre à l'abri de ses poursuites. Sur ma réponse que l'obscurité de la nuit devait e protéger contre ses machinations, il répliqua : Je sais ce que vous voulez dire, vous êtes dans l'erreur. Je ne vous ai parlé que du miroir, mais dans un coin de l'édifice le magicien me montra une grande cloche, et j'entendis distinctement des sons qui en sortaientet d'autres qui s'y rendaient; c'était un mélange confus de rires, de cris de colère, de désespoir, et comme j'écoutaisavec terreur, il me dit : C'est mon organe de l'ouïe. Cette grande cloche est en communication avec toutes les clochesqui sont dans le cercle des hiéroglyphes. Par ce moyen j'entends

©BIUM

les paroles de tous ceux qui sont sous ma dépendance. »

Comme je regardais le malade avec surprise, il ajouta : « Je ne vous ai pas tout déclaré ; ce nécromancien pratique ses sortiléges au moyen d'hiéroglyphes sur les murs et les maisons, et il appesantit sa verge de fer sur ceux qu'il a renfermés dans le cercle des hiéroglyphes, et qui sont les objets constants de sa haine. Je le priai de me dire ce qu'étaient ces hiéroglyphes, et comment il les apercevait. Ce sont, me répondit-il, les signes et les symboles que, dans votre ignorance de leur véritable signification, vous avez pris pour des lettres et des mots que vous avez lus ainsi : *Jour et Martin et noir de Warren*. (Probablement des affiches.) C'est une grande erreur ! Ces signes représentent les caractères cabalistiques qu'il trace pour indiquer les limites de son empire, et empêcher ses captifs d'échapper. Que de fatigues j'ai supportées pour me soustraire à sa terrible influence ! Une fois j'ai marché pendant trois jours et trois nuits, jusqu'à ce que je tombasse au pied d'un mur, épuisé, hors d'haleine, et que je m'y endormisse A mon réveil, je vis les lettres fatales, et je compris que j'étais complétement soumis à sa puissance (1). »

Il n'est point d'hallucination plus suivie et plus propre à porter la conviction dans l'esprit de ceux qui ne sont point initiés à la connaissance de ce singulier phénomène que celle dont Prichard vient de nous donner l'observation. Nul doute qu'au moyen âge on n'eût considéré ce malade comme un possédé, et qu'il n'eût été soumis aux cérémonies de l'exorcisme. Je suis persuadé qu'une pareille histoire trouverait encore créance de nos jours chez un grand nombre de personnes. Elle ne laisse aucun doute sur l'authenticité

(1) A Treatise on Insanity and other Disorders affecting the mind, by James Cowles Prichard, p. 455. London, 1835.

©BIUM

de récits faits par des gens dignes de foi, qui affirment avoir eu des apparitions qui leur avaient fait connaître des choses extraordinaires. Les détails circonstanciés dans lesquels ils entraient, leur air de vraisemblance, dissipaient toutes les incertitudes.

Il est très probable que cet individu avait visité Saint-Paul; mais la folie, en le touchant, évoqua d'anciens souvenirs, les groupa d'une manière bizarre, puis les colorant et les imaginant, elle les offrit à l'œil qui les prit pour une réalité.

M. Lélut, dans un mémoire sur la folie purement sensoriale, a publié plusieurs faits parmi lesquels le suivant se rattache directement à notre sujet.

Obs. 35.—R. est né de parents sans fortune; son éducation est loin d'avoir été religieuse. A quatorze ans, il eut la possibilité d'obtenir les faveurs d'une jeune fille, et se retint en pensant à Dieu. C'est là, en effet, une pensée qui l'a occupé dès son enfance... A dix-huit ans, il lui semble que son imagination s'agrandit, que toute la suite des phénomènes du monde extérieur se déroule à ses yeux; il aperçoit en quelque sorte d'un coup d'œil, quoique d'une manière peu arrêtée, toute la création; il préfère l'onanisme à la séduction. La vue d'un monde corrompu l'attriste de plus en plus; cela ne l'empêche pas d'apprendre le métier de charron, qui désormais le fera vivre. Son amour du changement de lieux et de relations s'accroît; il est porté invariablement vers un but dont il ne se rend pas bien compte, il lui semble que Dieu l'appelle quelque part.

Le jubilé de 1825 a lieu; R. y prend part avec ferveur, assiste aux prédications des plus éloquents missionnaires. C'est alors qu'il a ses premières révélations; il lui semble qu'à l'épigastre, où il éprouve un sentiment habituel de chaleur, des paroles se font entendre très distinctes, mais non telles que celles qu'on perçoit par l'oreille, et bien fa-

©BIUM

ciles à distinguer de ces dernières. Ces paroles, qui forment des prophéties, des paraboles, plongent R. dans l'extase. L'appétit devient moindre, le sommeil disparaît, la nuit se passe en prières.

Dans une de ces nuits de ferveur, R. voit tout-à-coup apparaître au milieu de nuages un disque lumineux, gros comme le soleil, mais non point radieux comme lui; une voix part de ce disque et dit à R.: Les enfants que je bénirai seront bénis, et ceux que je maudirai seront maudits jusqu'à la troisième et la quatrième génération... R., qui reconnaît la voix de Dieu, entre en communication avec l'être incréé et lui adresse beaucoup de questions qui n'obtiennent pas toutes des réponses. La conversation dura trois quarts d'heure. R. commença à y apprendre quels étaient les desseins de Dieu sur lui. En terminant, l'Éternel lui dit d'aller se coucher.

Les paroles qui lui étaient prononcées dans l'épigastre étaient bien différentes de celles de la vision. Dans cette dernière, en effet, les paroles étaient absolument semblables à celles qu'on entend par l'oreille, ce qui n'a pas lieu dans les paroles (épigastriques) des révélations. La vision a décidé du sort de R.; il est le Messie qui doit venir à la fin des siècles pour ramener toutes les nations à la même croyance, et préparer le jugement dernier. C'est en cette qualité qu'il a commencé à faire des prophéties à ses compagnons de travail, et qu'il a cherché à avoir des conférences avec M. l'abbé M., prêtre à la cour de Charles X, et avec M. l'archevêque de Paris. Voyant qu'il ne pouvait arriver jusqu'à ce dernier, il escalada un jour, pendant le service de la messe, la grille du chœur de la métropole, afin, dit-il, de se faire prendre et de pouvoir ainsi faire connaître les desseins qu'il n'avait pu manifester autrement. Son désir fut satisfait. On le conduisit à la préfecture de police.

Qu'on accorde à R. la réalité de ses révélations et de ses

©BIUM

visions ; non seulement il n'est pas fou, mais il est ce qu'il prétend être, le Messie. Avant sa vision, avant ses plus fortes révélations, il ne connaissait pas les Écritures saintes, il ne les a étudiées que depuis, et il les rapporte avec beaucoup d'art à sa croyance, même l'Apocalypse dans lequel il a trouvé un sens clair. Jésus-Christ, dit-il, est bien le fils de Dieu, il est venu pour préparer les voies, mais il n'est pas le Messie ; cela n'est écrit nulle part. Quand il parle des malheurs qui attendent les méchants lors de la fin du monde, ses yeux se mouillent de larmes ; il gémit sur leurs peines futures, et c'est alors seulement que sa figure présente quelque chose d'exalté et d'un peu extraordinaire.

Il croit au malin esprit et n'en parle qu'avec peine ; il se fait une singulière théorie de l'enfer. Là, dit-il, se rendent tous les sons qui se perdent sur la terre, toutes les lumières, tous les feux qui s'évanouissent dans les airs ; du reste les peines n'y seront point éternelles, au moins pour les créatures qui y auraient été placées avant le jugement dernier.

Au bout de quatorze mois, on le trouva si disposé à ajourner à des circonstances plus favorables la mise à exécution de ses projets de réforme, que l'on consentit, par un certificat en règle, à le rendre à la société (1).

Ce fait est du nombre de ceux qu'on pourrait alléguer pour établir l'analogie qui existe entre les hallucinés et les fondateurs de religion. Quelque affligeante que soit pour l'humanité l'opinion de ceux qui la représentent comme livrée à la folie dans un grand nombre de questions sociales et dans la réalisation de pensées qui nous paraissent, à nous et à beaucoup d'autres, des conceptions du génie, nous croyons que cette prétendue parité doit être combattue par des raisons plus directes. Chez R., on ne trouve point cette

(1) Observations sur la folie sensoriale, par Lélut, p. 284. Du Démon de Socrate, 1 vol. in-8, 1834.

©BIUM

force de volonté, cette logique de raisonnement, cette fixité de but qui sont l'apanage des hommes qui ont eu une mission providentielle. C'est un esprit faible qui s'éprend des idées religieuses, comme beaucoup de gens de cette trempe, se les exagère, et finit par y rapporter toutes ses actions. Au lieu de marcher à la tête des idées, de les résumer en sa personne, d'en être le promoteur, le drapeau, il ne peut ni les féconder, ni les développer; elles le traînent à la remorque, ou plutôt elles l'absorbent. L'homme de génie maîtrise l'idée, la dirige, lui fait porter ses fruits; l'aliéné n'a aucun pouvoir sur elle, il la suit comme son ombre, il obéit à tous ses caprices. L'un enfin en est le roi, l'autre l'esclave. —Dans l'observation de R., il y a d'ailleurs des preuves multipliées de folie: c'est Dieu qui lui ordonne d'aller se coucher, c'est son estomac qui lui parle. L'escalade de la grille de la cathédrale est l'acte d'un aliéné; maître de lui-même, il saurait que cette excentricité aboutira à la préfecture de police et à Bicêtre. Il prouve par là qu'il ne juge plus sainement des choses, et que plusieurs de ses facultés intellectuelles sont manifestement lésées. C'est au reste ce que nous avons toujours constaté dans le grand nombre d'hallucinés que nous avons observés depuis plus de vingt ans; à côté d'un raisonnement bien suivi et qui paraît la conséquence de l'idée, viennent se placer une parole incohérente, un acte bizarre, en un mot le grain de folie.

Nous terminerons cette série de faits par l'histoire d'un malade qui, à la suite d'une émotion morale, eut une monomanie dans laquelle dominèrent les hallucinations de tous les sens.

Obs. 36.— Un habitant du Jura, âgé de trente-deux ans, d'une bonne constitution, élevé dans les principes religieux, avait exercé pendant quelque temps les fonctions d'instituteur; mais, forcé de quitter cet état par suite d'actions répréhensibles, il embrassa le métier de teinturier. Ayant con-

©BIUM

tracté une maladie syphilitique, il prit une grande quantité de muriate d'or. Il habitait Villefranche, lorsqu'à la suite d'une rixe il terrassa son adversaire et le frappa violemment; celui-ci lui dit en se retirant qu'il se vengerait et qu'il saurait bien le faire repentir de la manière dont il l'avait traité. Deux mois après, ayant éprouvé quelques chagrins domestiques, il fut atteint d'une manie violente qui se compliqua des hallucinations les plus singulières dont il nous a fait lui-même la description.

Il était dans un état continuel d'agitation; il ne pouvait rester un instant à la même place; il entendait des bruits, des bourdonnements, des tintements semblables à ceux des cloches; il était poursuivi par des odeurs méphitiques et sulfureuses; des substances âcres et corrosives, des espèces d'insectes pénétraient malgré lui dans sa bouche. Par moments il s'endormait et se réveillait en sursaut, il lui semblait qu'on lui enfonçait des crosses dans le crâne.

Il redoutait singulièrement ce sommeil, pendant lequel il craignait qu'il lui fût impossible de se défendre contre ses ennemis qui cherchaient à le faire périr; aussi employait-il tous les moyens en son pouvoir pour se tenir éveillé. Une voix lui ayant conseillé de marcher continuellement, il parcourut souvent, de nuit, le trajet de Lyon à Villefranche sans s'arrêter. Dans une de ses excursions nocturnes, cette voix lui dit qu'il serait poursuivi par la gendarmerie; pour lui échapper, il s'écarta momentanément de la grande route, plus loin que Limonest. Il aperçut alors distinctement plusieurs personnes qui tenaient un flambeau d'une main et un poignard de l'autre; elles le menaçaient, l'appelaient par son nom; mais elles ne purent l'atteindre, parce qu'il était défendu par un esprit, qui sans doute était Dieu lui-même. Il triompha ainsi des maléfices et de la puissance du diable, déchaînés contre lui.

Il allait souvent la nuit dans la commune où il avait été

©BIUM

instituteur; étant couché chez un de ses amis, il vit sur sa poitrine, au moment où il était sur le point de s'endormir, un petit marteau blanc comme l'ivoire, et absolument semblable à ceux dont se servent les francs-maçons. Il fut extrêmement effrayé, et crut que cette vision annonçait que les francs-maçons voulaient le faire poignarder, dans la persuasion qu'il avait révélé leurs secrets; ce qui n'était pas possible, puisqu'on ne lui avait rien dit lors de sa réception, ses ennemis l'ayant fait passer pour fou. Il se leva brusquement, se mit à la fenêtre, et vit les alentours de la maison garnis de flambeaux; on lui tira plusieurs coups de fusil, il entendit siffler les balles, il sentit l'odeur de la poudre, mais il ne fut pas atteint; une voix fit alors entendre ces mots : *On ne peut rien contre lui; une puissance a conjuré le charme*. Et tout disparut.

Une autre fois il vit Dieu, J.-C. et les anges; puis il entendit une voix qui lui dit d'avoir confiance, de tracer une croix blanche avec une pierre, et qu'il serait délivré de tous les maux qui l'affligeaient; que le diable, qui était aux ordres de ceux qui l'avaient maléficié, n'aurait plus alors aucune puissance sur lui. — Depuis lors, le diable l'a laissé tranquille, c'est-à-dire que ses hallucinations se sont dissipées à mesure que la manie a diminué; mais il n'a pas recouvré l'exercice complet de sa raison; il est toujours bien convaincu que tout ce qu'il a éprouvé est le résultat d'un *sort* qui lui a été jeté par l'individu avec lequel il avait eu une altercation à Villefranche, et par les francs-maçons qui, selon lui, employaient divers moyens physiques (1).

La cause des hallucinations se rattache ici à une émotion; c'est qu'en effet, dans le plus grand nombre de cas, elles sont déterminées par des causes morales, et l'on pourrait même dire que cette division de la folie est celle qui les

(1) Bottex, *Essai sur les hallucinations*, p. 50.

©BIUM

reconnaît le plus souvent pour point de départ. A la première lecture de cette observation, on serait porté à croire que l'hallucination une fois admise, les raisonnements du malade sont parfaitement logiques; mais un nouvel examen ne laisse aucun doute sur la folie qui est la compagne inséparable de toutes ces illusions.

Résumé. — Les hallucinations de tous les sens sont plus rares que les hallucinations isolées, ou groupées deux à à deux, trois à trois.

— On les observe quelquefois à l'état de simplicité; mais le plus ordinairement elles se compliquent d'illusions ou de quelques unes des formes de la folie.

Les caractères de la folie déjà appréciables dans les hallucinations simples isolées, le sont beaucoup plus dans les hallucinations générales.

— Les hallucinations isolées et générales donnent l'explication d'une foule de déterminations, d'actes incompréhensibles pour le vulgaire.

— Les hallucinations générales seraient un argument puissant en faveur du Berkléisme, si un état pathologique pouvait servir à établir un principe physiologique.

— Les hallucinations de tous les sens pourraient sembler plus fréquentes, si on n'avait pas souvent pris pour telles des illusions de l'ouïe, de l'odorat, du toucher.

©BIUM

CHAPITRE IV.

DES HALLUCINATIONS COMPLIQUÉES D'ILLUSIONS.

Fréquence des illusions. — Opinion sur les erreurs des sens. — Caractères différentiels des illusions et des hallucinations. — Leur concomitance. — Caractères propres des illusions; les sensations des hypochondriaques, les hallucinations internes doivent y être rattachées. — Les illusions s'observent dans l'état sain et dans l'état morbide. — Causes. — Les illusions de la vue quelquefois épidémiques. — Illusions aériennes. — Causes des illusions publiques. — Illusions de l'ouïe. — Motifs de ce chapitre. — Les illusions peuvent précéder les hallucinations, les compliquer, leur succéder. — Les illusions peuvent être isolées, générales. — Les illusions sont très variables. — Les illusions, comme les hallucinations, peuvent occasionner des actes répréhensibles. — Illusions du toucher. Illusions de l'odorat. — Illusions du goût. — Leur influence sur les actes des aliénés. — Les illusions existent presque toujours avec les hallucinations. — *Résumé.*

Rien n'est plus commun parmi les aliénés que de prendre une personne pour une autre, un objet pour ce qu'il n'est pas. Ces méprises sont continuelles, aussi l'histoire des moulins à vent métamorphosés en géants sera-t-elle de tous les temps. Ces erreurs des sens n'existent pas seulement chez les insensés, elles se manifestent également chez les hommes les plus sains d'esprit; mais l'expérience et le jugement rectifient ces fausses notions. Ce sont les illusions qui, au XVIII^e^ siècle, avaient fait établir dans toutes les écoles de philosophie que les sens nous trompent et qu'ils ne peuvent nous donner aucune espèce de certitude.

Il suffisait cependant d'un peu de réflexion pour s'assurer que les sens rapportent fidèlement tout ce qui leur paraît. Leur office est de nous dire qu'il existe dans les corps

©BIUM

telle ou telle cause, telle ou telle qualité qui produit en nous telle ou telle sensation; mais ils n'ont point mission de nous faire connaître la nature de cette cause ou de cette qualité. Ainsi le seul objet propre de la vue est l'étendue colorée. Lorsque nous jugeons de la distance et de la forme des objets (1), nous formons un jugement de conjecture qui n'appartient pas plus au témoignage de la vue que n'appartiennent au témoignage de l'ouïe les jugements que nous faisons, à l'occasion des sons qu'entend notre oreille, sur la nature et la distance des corps sonores d'où ces sons peuvent émaner. Ainsi, à proprement parler, jamais les sens ne nous trompent, mais c'est nous qui nous trompons par les jugements que nous portons à l'occasion du témoignage fidèle de nos sens.

Lorsque Esquirol publia son mémoire sur les illusions, il établit les caractères différentiels qui les séparent des hallucinations; celui qui nous a paru le plus tranché, est l'absence de tout corps extérieur dans l'hallucination, tandis qu'il faut pour base à l'illusion un objet sensible. Un homme affirme que votre figure est celle d'un chat, de Napoléon, d'un orateur connu; il voit dans les nuages des armées qui combattent, des anges qui jouent de la trompette; cet homme est un illusionné, mais si, dans le calme des nuits, il entend des voix qui lui parlent; si, dans l'obscurité la plus complète, il aperçoit des personnages que nul autre que lui ne découvre, il est halluciné. La privation des sens n'empêche point l'hallucination, tandis qu'elle est un obstacle à l'illusion.

Il est hors de doute que la lésion qui produit ces deux phénomènes morbides existe dans le cerveau, mais on peut dire que leur marche est inverse; car, tandis que l'hallucination semble partir du point d'origine du nerf pour venir

(1) Œuvres philosophiques du P. Buffier, avec des notes par M. Francisque Boullier, introduction, p. 33. Paris, 1843; coll. Charpentier.

©BIUM

former l'image au-dehors, l'illusion paraît suivre une marche inverse; aussi pourrait-on dire que l'une est objective tandis que l'autre est subjective.

L'observation montre, il est vrai, que les illusions existent très fréquemment avec les hallucinations, qu'elles se transforment les unes dans les autres, qu'il est parfois difficile de les distinguer, mais tous ces arguments ont été produits contre la division actuelle des formes de la folie; et cependant il n'est point d'auteur qui n'ait senti la nécessité de les décrire séparément. Ce sont ces considérations qui nous font persister à considérer ces deux ordres de phénomènes comme distincts, malgré les raisons qu'ont fait valoir en faveur de l'opinion contraire des hommes assurément fort compétents, MM. Calmeil, Aubanel et plusieurs autres. Par les mêmes motifs, nous rattacherons aux illusions toutes les sensations fausses qui proviennent de la maladie d'un organe interne, comme l'estomac, les intestins, etc.; toutes celles des hypochondriaques, les hallucinations qui ont été appelées internes.

Les illusions s'observent fréquemment dans l'état sain, mais elles sont facilement corrigées par le raisonnement. Il serait inutile de rappeler les exemples tant de fois cités de la tour carrée qui paraît ronde, du rivage qui semble fuir; ces faits sont depuis longtemps convenablement appréciés: mais il est des illusions dont la véritable cause n'a été connue que très tard par les progrès de la science; tels sont le géant du Brocken, la fée Morgane, le mirage.

A certaines époques, on voyait le géant se montrer au sommet du Brocken (division des montagnes du Hartz), au grand étonnement des habitants et des voyageurs. Ce prodige ne cessait depuis de longues années de donner lieu aux récits les plus étranges, lorsque M. Haue eut la curiosité de l'examiner et fut assez heureux pour l'apercevoir. Pendant qu'il contemplait le géant, un violent coup de

©BIUM

vent fut sur le point de lui enlever son chapeau; il y porta vivement la main, et le géant imita le mouvement : ayant fait l'action de saluer, son salut lui fut aussitôt rendu. M. Haue appela le propriétaire de l'auberge du Brocken pour lui faire part de sa découverte. L'expérience fut recommencée, elle donna le même résultat. Le merveilleux était dès lors expliqué: il ne s'agissait plus que d'un effet de lumière produit par un corps fortement éclairé, placé au milieu de nuages légers qui, en se réfléchissant à une distance plus ou moins grande, s'allongeait, d'après un phénomène d'optique, à la hauteur de 5 à 600 pieds (1).

On pourra consulter sur cet intéressant sujet le petit ouvrage de Brewster, dont nous avons déjà parlé. Une illusion semblable a fait que, dans le Westmoreland et dans d'autres pays montagneux, on s'est imaginé voir dans l'air des troupes de cavaliers et des armées faire des marches et des contre-marches, tandis que ce n'était que la réflexion des chevaux paissant sur une montagne opposée et celle de paisibles voyageurs.

Un grand nombre de circonstances différentes peuvent donner naissance aux illusions. L'ignorance en est la condition principale; plus on est instruit, moins on y est sujet. Certaines contrées, plusieurs provinces de la France, beaucoup de campagnes, sont remplies de traditions dues aux illusions de la vue.

La peur, l'obscurité, sont aussi très favorables aux illusions. On doit rapporter à ces diverses causes les apparitions liées à la présence d'un objet quelconque, à l'agencement d'une draperie, d'une tapisserie, à la position d'un meuble.

Lorsque l'esprit est ainsi préparé, les objets les plus familiers se transforment en fantômes. Ellis raconte une anec-

(1) Philosophical Magazine, vol. I, p. 232.

©BIUM

dote de ce genre qu'il tenait d'un témoin oculaire, capitaine de vaisseau à Newcastle, sur la Tyne.

Obs. 36. — Pendant la traversée, le cuisinier du navire mourut. Quelques jours après ses funérailles, le second accourut plein d'effroi dire au capitaine que le cuisinier marchait devant le vaisseau, et que tout le monde était sur le pont pour le voir. Celui-ci, très mécontent d'être dérangé pour un fait pareil, donna l'ordre de diriger le vaisseau vers Newcastle afin de voir qui des deux entrerait le premier dans le port; mais, obsédé de nouveau, il avoua franchement que la contagion l'avait gagné. En regardant l'endroit désigné, il aperçut une forme humaine dont la démarche était tout-à-fait semblable à celle de son vieil ami, et qui était coiffée comme lui. La panique devint générale, chacun restait immobile. Forcé de se mettre lui-même à la manœuvre, il reconnut en s'approchant que la cause ridicule de toute leur terreur était un fragment du sommet d'un grand mât, provenant de quelque naufrage, qui flottait devant eux. S'il n'avait pas pris le parti d'approcher de l'esprit prétendu, le conte du cuisinier marchant sur les eaux aurait longtemps circulé et excité la frayeur d'un grand nombre de braves gens de Newcastle (1).

Les faits de ce genre sont nombreux; nous en citerons plusieurs qui expliquent une multitude d'histoires qu'on trouve dans les auteurs.

Ajax est si fâché qu'on ait adjugé les armes d'Achille à Ulysse, qu'il en devient furieux. Apercevant un troupeau de pourceaux, il tire son épée et les frappe à coups redoublés, les prenant pour des Grecs. Il saisit ensuite deux de ces animaux, les prend et les fouette fortement en les accablant d'injures, car il s'imagine que l'un est Agamemnon son juge,

(1) Hibbert, Sketches of the philosophy of apparitions, p. 16.

©BIUM

et l'autre Ulysse son ennemi; revenu à lui, il a une telle honte de son action, qu'il se perce de son épée(1).

Le roi Théodoric, aveuglé par la jalousie et cédant aux suggestions perfides de ses courtisans, ordonne que le sénateur Symmaque, un des hommes les plus vertueux de son temps, soit mis à mort. A peine cet ordre cruel est-il exécuté, que le roi est assailli de remords. Il se reproche sans cesse son crime. Un jour on apporte sur sa table un nouveau poisson. Tout-à-coup il pousse un cri d'effroi, il a vu dans la tête du poisson celle de l'infortuné Symmaque. Cette vision le plonge dans une mélancolie profonde qui ne cesse qu'avec sa vie (2).

Bessus, entouré de convives, se livrant à la joie du festin, cesse de prêter l'oreille à ses flateurs. Il écoute avec attention un discours que personne n'entend; puis, transporté de fureur, il s'élance de son lit, saisit son épée, et courant à un nid d'hirondelles, il frappe ces pauvres oiseaux, les blesse et les tue. — Concevez-vous, s'écrie-t-il, l'insolence de ces oiseaux qui osent me reprocher le meurtre de mon père ! Surpris de ce spectacle, les parasites disparaissent, et l'on apprend quelque temps après que Bessus est réellement coupable, et que son action n'a été que le résultat du cri de sa conscience (3).

Les illusions de la vue et de l'ouïe se sont plusieurs fois montrées sous la forme épidémique; les historiens en contiennent un grand nombre de faits. Une des principales est celle qui transforme les nuages en armées, en figures de toute espèce.

(1) *Traité de l'apparition des esprits*, par Taillepied, docteur en théologie. Rouen, 1609. Ce livre n'est que la traduction déguisée de l'ouvrage de Lavater, ayant pour titre : Ludovici Lavateri Theologi eximii, De spectris, lemuribus, etc. Lugduni Bat., ann. 1570, 2e édit., 1659.

(2) Procopius, De bello italico.

(3) Plutarchus, De Serâ numinis vindictâ.

©BIUM

Les croyances religieuses, les phénomènes d'optique, les lois physiques alors inconnues, les fièvres graves, qualifiées de pestilentielles, le dérangement du cerveau, en donnent une explication très naturelle.

Pausanias, dans ses Attiques, écrit que quatre cents ans après la bataille de Marathon, on entendait chaque nuit dans ce lieu les hennissements des chevaux et le choc des armées. Tous les curieux ne distinguaient pas le bruit, tandis que ceux qui traversaient la plaine sans dessein prémédité, l'entendaient parfaitement (1).

A la bataille de Platée, l'air retentit d'un cri épouvantable, que les Athéniens attribuèrent au dieu Pan; les Perses en furent si effrayés, qu'ils prirent la fuite. On prétend que c'est à cette circonstance qu'est due l'origine du mot *frayeur panique*.

Pline dit que, pendant la guerre des Romains contre les Cimbres, on fut effrayé à diverses reprises du cliquetis des armes et du son des trompettes qui paraissaient venir du ciel. — Appien parle de cris d'hommes épouvantés, de l'entre-choquement des armes, des pas des chevaux. — Plutarque, dans la vie de Coriolan, rapporte qu'à la bataille contre Tarquin, on vit Castor et Pollux, montés sur des chevaux blancs, combattant avec vaillance au premier rang; ils portèrent en un instant à Rome la nouvelle de la victoire.

Un peu avant la fête de Pâques, il arriva, le vingt-septième jour de mai, une chose que je craindrais de rapporter, ajoute Fl. Josèphe, de peur qu'on ne la prît pour une fable, si des personnes qui l'ont vue n'étaient encore vivantes, et si les malheurs qui l'ont suivie n'en avaient confirmé la vérité. Avant le lever du soleil, on aperçut en l'air, dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armés traverser les nues

(1) Pausanias, in Attic.

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 124 sur 627

©BIUM

et se répandre à l'entour des villes, comme pour les enfermer. Le jour de la fête de la Pentecôte, les sacrificateurs, étant la nuit dans le temple intérieur pour célébrer le service divin, entendirent du bruit, et aussitôt après une voix qui répéta plusieurs fois : *Sortons d'ici* (1).

M. Calmeil, dans son article *Hallucination*, du *Dictionnaire*, a cité des faits semblables, puisés dans Josèphe et dans l'histoire du Bas-Empire. Antiochus se préparait à porter une seconde fois la guerre en Égypte: on vit dans le ciel des hommes habillés de drap d'or, armés de lances, courant à cheval, comme des escadrons qui vont en venir aux mains; l'on distinguait les casques, les boucliers, les épées nues, les lances.

L'histoire abonde en récits semblables ; ainsi, au temps de Charlemagne, on apercevait clairement les phalanges des sorciers se battre dans les cieux; plus tard ce furent des êtres fantastiques hurlant dans les temples, de grandes voix solitaires, entendues comme aux premiers âges du monde (2).

Sous le règne de Charles VI, on vit à différentes reprises dans les nuages des simulacres de combats; les chevaliers armés de toutes pièces s'entre-choquaient les uns les autres. Le ciel paraissait couleur de sang (3).

Un auteur italien raconte que les Florentins furent, pendant plusieurs heures, le jouet d'une illusion de ce genre. Rassemblés dans les principales rues de la ville, ils contemplaient avec une grande attention l'image d'un ange planant dans les airs, et s'attendaient à quelque événement mira-

(1) Fl. Josèphe, *Guerre des Juifs contre les Romains*, liv. VI, chap. XXI, p. 779. Panthéon littéraire.

(2) Ferdinand Denis, *Le Monde enchanté*.

(3) *Chronique du religieux de Saint-Denis*, collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France.

©BIUM

culeux, lorsqu'ils découvrirent que l'illusion était causée par un nuage qui couvrait le dôme, et dans lequel venait se réfléchir la figure de l'ange doré surmontant l'édifice, et complétement éclairée par les rayons du soleil (1).

L'époque des croisades est surtout remarquable par la multitude des apparitions.

A la bataille d'Antioche, au plus fort de la mêlée, les Croisés virent venir à leur secours saint Georges, saint Démétrius et saint Théodose (2). On lit dans l'histoire de M. Thierry qu'à l'attaque du temple de Delphes par les Gaulois, ces barbares furent effrayés par l'apparition de trois héros ensevelis dans les environs de la ville; les Delphiens reconnurent, dit-on, les ombres d'Hyporochus, de Laodocus et de Pyrrhus, fils d'Achille (3).

Lorsque nous examinerons les hallucinations au point de vue de l'histoire, nous reviendrons sur ce sujet.

L'imagination populaire, ne rêvant que les batailles, avait semé dans les airs les images de la guerre; la nature avait été associée aux intérêts, à l'enthousiasme, aux passions de la multitude. Toutes choses se trouvaient en harmonie avec les sentiments de tous; et, pour que le temps passé pût aussi entrer, en quelque sorte, dans le mouvement de cette époque, la tombe avait permis à d'illustres morts de se mêler aux vivants. Il faut reconnaître dans ces merveilleuses visions tout le sublime de l'épopée.

Les chrétiens de ce temps se persuadaient que les apparitions de la Bible et de l'Évangile se reproduisaient pour eux, et cette croyance était d'autant plus admissible, plau-

(1) Ferriar, *Ouvrage cité.*

(2) Michaud, *Histoire des croisades*, tome I.

(3) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, p. 174. — Pausanias, t. X, p. 450.

©BIUM

sible, qu'il s'agissait d'une entreprise dans un pays où tous ces prodiges s'étaient accomplis (1).

Une forte croyance, dit Walter Scott, a souvent opéré sur les champs de bataille ce qu'on avait observé dans les ténèbres et la solitude. Ceux qui se trouvaient à deux pas du monde des esprits, ou qui étaient occupés à envoyer leurs semblables dans ces régions ténébreuses, croyaient voir l'apparition de ces êtres dont leur religion associait l'idée à de pareilles scènes. Il n'est pas surprenant qu'au milieu d'une bataille indécise, de la violence, du fracas et de la confusion résultant de cette situation, les guerriers se soient imaginé avoir vu les dieux, les saints.

On se demandera peut-être comment des réunions considérables d'hommes ont pu être ainsi les dupes de la même illusion. Indépendamment des raisons que nous avons données, et parmi lesquelles l'ignorance, la peur, la superstition, la maladie, jouent un rôle important, il ne faut pas oublier l'influence contagieuse de l'exemple; il suffit d'un cri pour effrayer une multitude d'hommes. Un individu qui croyait voir des choses surnaturelles ne tardait pas à faire partager sa conviction à ceux qui n'étaient pas plus éclairés que lui. — Un autre motif est l'utilité que les chefs des états trouvaient à inspirer ces croyances: aussi est-il hors de doute qu'elles ont été plus d'une fois le résultat d'artifices. En parcourant les ruines de la villa Hadriani aux environs de Tivoli, nous remarquâmes, dans le temple de Canope, les restes de longs tuyaux qui servaient à rendre les oracles. Eusèbe Salverte a démontré dans un ouvrage dont nous ne partageons aucunement les doctrines, que les anciens connaissaient les moyens d'évoquer les ombres, de produire des effets fantasmagoriques (2).

(1) Michaud, *Histoire des croisades.*

(2) Eusèbe Salverte, *Des sciences occultes*, 2e édition. Paris, 1843. 1 vol. in-8.

©BIUM

Les illusions de l'ouïe ont créé mille histoires populaires ; une des plus connues est celle du trou de saint Patrice, en Irlande. Le murmure des vents devenait la voix d'âmes plaintives qui réclamaient les prières des vivants ; les tombeaux, les grottes, les cavernes étaient autant de lieux qui servaient de refuges, d'asiles aux esprits. En traversant les champs de bataille, on entendait les gémissements des guerriers morts en combattant.

Nous nous sommes un peu étendu sur les illusions, afin de montrer les différences qui existent entre elles et les hallucinations ; mais tout en admettant cette ligne de démarcation, nous avons pensé qu'à raison de leur réunion fréquente il était nécessaire d'en donner une idée générale. C'est ainsi que, lorsque nous parlerons de l'étiologie des hallucinations, nous serons souvent obligé de faire celle des illusions.

L'illusion débute quelquefois la première, et ce n'est que secondairement qu'elle est remplacée par l'hallucination ; elle peut la compliquer, lui succéder ; elle peut aussi exister isolée.

Obs. 37. — M. le docteur Martin, administrateur de l'Antiquaille, a communiqué le fait suivant à M. Bottex : Un homme de cinquante-deux ans, d'une constitution pléthorique, après avoir éprouvé une altération dans les fonctions visuelles qui lui représentaient les objets tantôt doubles, tantôt renversés, offrit subitement tous les symptômes d'une congestion cérébrale qui fit craindre une apoplexie. Trois saignées copieuses au bras et une application de sangsues à l'anus remédièrent à la congestion, mais il éprouva ensuite une singulière hallucination accompagnée de strabisme. Ses paupières se contractèrent, et le globe des yeux se contournait de droite à gauche à des intervalles plus ou moins éloignés ; son imagination lui représentait alors des objets ou des personnes qu'il désignait et qu'il prétendait

©BIUM

suivre des yeux jusque dans la salle à manger et dans la cuisine, pièces entièrement séparées de la chambre où il était couché. Ce malade, qui était convaincu de la réalité de cette fausse perception, a succombé à une nouvelle attaque d'apoplexie.

Cette observation montre le passage de l'illusion à l'hallucination.

Comme l'hallucination, l'illusion peut d'abord être reconnue fausse; mais la maladie faisant des progrès, elle est considérée comme réelle.

Obs. 38. — Vers la fin de 1825, madame N., blanchisseuse, tourmentée par de violentes douleurs de rhumatisme, quitta sa profession et se livra à la couture. Peu exercée à ce genre de travail, elle veillait fort avant dans la nuit pour gagner de quoi subvenir à ses besoins; elle tomba néanmoins dans la misère et fut prise d'une ophthalmie très intense qui bientôt passa à l'état chronique. Comme elle continuait à coudre, elle voyait à la fois quatre mains, quatre aiguilles et quatre coutures; il y avait diplopie double à cause d'une légère divergence dans les axes visuels. Madame N. se rendit d'abord bien compte de ce phénomène; mais au bout de quelques jours, son indigence s'étant accrue, et produisant sur ses facultés une vive impression, elle s'imagina qu'elle faisait réellement quatre coutures à la fois, et que Dieu, touché de son infortune, faisait un miracle en sa faveur (1).

Chaque sens peut être le siége de l'illusion, comme tous peuvent en être affectés simultanément.

Obs. 39. — Cardan, dont nous rapporterons ailleurs plusieurs hallucinations, raconte que, pendant son séjour à Paris, regardant par hasard ses mains, il fut très alarmé d'apercevoir sur l'anneau du doigt indicateur droit un point

(1) Hoffbauer, *Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds muets*; trad. de l'allemand par Chambeyron, avec des notes de MM. Esquirol et Itard, 1 vol, in-8. Paris, 1827.

©BIUM

rouge. Dans la soirée, il reçut une lettre de son gendre qui lui apprenait l'emprisonnement de son fils, et le désir ardent qu'il avait de le voir à Milan, où il se trouvait détenu. La marque continua à s'étendre pendant cinquante-trois jours, jusqu'à ce qu'elle atteignît l'extrémité du doigt; elle était alors rouge comme du sang. Son fils ayant été exécuté, la tache diminua aussitôt; le lendemain de sa mort elle avait presque entièrement disparu, et deux jours après il n'en restait plus de traces (1).

Les illusions varient à l'infini. Un commandant d'artillerie qui se croyait poursuivi par des ennemis, s'imaginait que les caractères des livres étaient d'une nature particulière et qu'on les imprimait exprès pour lui. Rien n'aurait pu lui ôter de l'esprit que les livres de ma bibliothèque avaient été composés à son intention.

La transformation des figures et des choses est une forme très commune de l'illusion. Mademoiselle D. voyait des Irlandais dans toutes les personnes de la maison; chacun avait son rôle dans ce travestissement général. Celui-ci était son ennemi, celui-là un de ses parents; tous avaient leur caractère, leur position, et agissaient en conséquence. Cette illusion dura fort longtemps. Madame M. croit voir son frère, mort depuis de longues années, dans la figure de plusieurs malades.

Les illusions, comme les hallucinations, ont souvent déterminé des querelles, des duels, des suicides, des meurtres.

Obs. 40. — M. C., après une maladie mentale dont il n'est point complétement guéri, retourne dans sa famille. Le lendemain de son arrivée, il descend à la cave; sa femme l'y suit. Sa belle-sœur ne les voyant pas revenir, y descend à son tour. L'absence prolongée de ces trois personnages

(1) Cardanus, de Vitâ propriâ.

©BIUM

inquiète la domestique; elle veut en connaître la cause; tout-à-coup elle reparaît en poussant des cris affreux et se précipite hors de la maison. A ses paroles entrecoupées, à l'expression d'effroi de sa figure, on comprend qu'un grand malheur est arrivé. La garde accourt, se rend dans le lieu désigné; deux femmes gisent par terre, nageant dans leur sang; C. est à quelque distance, assis sur un fût, un rasoir ensanglanté à ses pieds. On l'interroge; pour toute réponse il dit qu'il a vu le diable et qu'il s'est défendu contre lui. Cet homme, dont la maladie mentale avait été constatée, fut placé à Charenton, puis en 1825 dans l'établissement particulier dont j'étais le médecin et où je le vis pendant près d'un an; sa raison étant revenue, il réclama sa liberté, et, contre l'avis de MM. Esquirol et Marc, il l'obtint. Quelques années après, il s'élança sur la femme qui vivait avec lui, la prenant pour un démon qui lui reprochait ses crimes; elle n'échappa à la mort qu'en se précipitant par la croisée. Au bout de douze jours, C. expirait au milieu des transports de rage, se croyant entouré de fantômes, de diables.

Obs. 41. — Madame B... que nous avons eue dans notre établissement, a reçu de l'éducation; elle cause agréablement et s'exprime en bons termes. A deux différentes reprises ses illusions l'ont entraînée à des actes dangereux. La première fois, elle saisit sa sœur à la gorge, veut l'étrangler et la jeter par la croisée, la prenant pour un cadavre. La seconde fois, elle vient frapper doucement vers le milieu de la nuit à la porte de son mari, lui dit qu'elle se trouve mal. A peine la porte est-elle ouverte, qu'elle lui assène cinq coups de barre de fer sur la tête. Couvert de sang, chancelant, il fait un effort suprême, la repousse au dehors, ferme la porte et tombe évanoui; elle le croyait un diable. Cette dame a reconnu depuis son erreur; mais elle a toujours persisté à dire qu'elle l'avait pris pour un diable.

Il est des malades qui ramassent avec soin le sable, les

©BIUM

petits cailloux, convaincus que ce sont des pierres précieuses. Ils en remplissent leurs poches, leurs habits. — M. V... passe sa journée à examiner avec sa loupe ces prétendus bijoux, pour en faire un choix. Il rentre chez lui, courbé sous le poids de ces richesses. Les illusions du toucher font croire aux aliénés qu'on les frappe. — Madame D... est affectée d'un eczéma qu'elle regarde comme autant de stigmates que des méchants lui font la nuit. — Il est certain que les douleurs rhumatismales, névralgiques, viscérales, deviennent, pour beaucoup d'aliénés, la source d'illusions du toucher.

Celles de l'odorat sont fort communes. — Madame L... flaire les objets les plus dégoûtants, prétendant qu'ils exhalent un parfum excellent. — M. D... dit que les physiciens font dégager de ses aliments, de ses boissons, les odeurs les plus infectes, et qu'ils veulent par là le faire mourir.

La plupart de ces illusions sont liées aux préoccupations, aux idées, aux habitudes, aux passions des malades. Une jeune dame me dit qu'elle ne peut rester plus longtemps parce que tous les personnages qui l'entourent sont déguisés, que c'est un carnaval continuel. Cette illusion reste inexplicable comme beaucoup d'autres, lorsqu'après quelque temps de séjour, j'apprends que l'événement qui a amené la folie a eu lieu dans un bal masqué de l'Opéra.

Les illusions du goût s'offrent à chaque instant à l'observation; nous citerons ailleurs celle de ce malade qui gardant depuis plusieurs années un silence obstiné, passait ses journées à lécher les murailles de son appartement sans qu'on en pût trouver la raison, et qui dit un jour : Vous ne savez pas ce que je savoure? ce sont des oranges délicieuses. — Rien n'est plus ordinaire, surtout chez les monomaniaques tristes, que de les entendre se plaindre du goût empoisonné de leurs aliments. Cette idée les conduit fréquemment au

©BIUM

suicide par l'abstinence. Nous avons souvent constaté des perversions affreuses du goût. Une malade qui a resté un an et demi dans notre établissement, n'a cessé de manger chaque jour une partie de ses excréments. Son haleine était devenue stercorale. Lorsqu'on lui faisait des représentations sur ce goût dépravé, elle s'emportait et répondait que ce mets était excellent. Le contraste que présentaient les manières et le langage de cette jeune femme avec sa conduite et son extérieur, était la chose du monde la plus pénible à voir. Chaque jour une autre demoiselle parfaitement bien élevée, pleine d'esprit et de talent, venait la visiter, prétendant que c'était sa sœur, morte depuis dix ans.

Un grand nombre des faits que nous avons rapportés et dont nous n'avons donné qu'un extrait, étaient tous compliqués d'hallucinations de l'ouïe, de la vue, etc. L'observation suivante n'en est qu'une reproduction plus complète.

Obs. 42.—Madame R... âgée de quarante-neuf ans, petite, brune, maigre, lymphatico-sanguine, menant une vie très réglée, fort parcimonieuse, éprouva il y a environ six semaines, par la faute d'un de ses proches, une perte d'argent considérable. Jamais jusqu'à cette époque elle n'avait offert le plus léger symptôme d'aliénation, quoiqu'elle eût eu sa mère folle. Presque aussitôt après ce revers de fortune, elle devint inquiète, bizarre. Trois ou quatre jours avant son entrée chez moi, elle se mit à déraisonner; elle ne cessait de répéter que tout le monde la volait, qu'on lui prenait ses effets. Elle avait une frayeur extrême d'être emmenée par la gendarmerie. Cette idée la tourmentait tellement, qu'elle dit qu'elle aimerait mieux mourir, et que pour échapper à ce funeste sort, elle n'hésiterait pas à mettre fin à ses jours.

Madame R... croyait, en outre, qu'elle était entourée de figures menaçantes; elle les entendait lui adresser des paroles de provocation, l'injurier. A chaque instant, elle les cherchait près d'elle, derrière les rideaux, sous le lit, dans les

©BIUM

armoires. Ces figures étaient aussi distinctes le jour que la nuit, et pendant la conversation elle soutenait qu'elles étaient là en votre présence.

Outre ces créations imaginaires elle avait la conviction que des visages qu'elle n'avait jamais vus étaient ceux des personnes qu'elle connaissait très bien. Pendant huit jours, elle injuria ma femme, qu'elle prenait pour une de ses intimes amies qui l'avait conduite dans mon établissement. En vain ma femme faisait-elle ses efforts pour la rassurer, ses paroles de consolation étaient transformées en injures, en sottises, en grossièretés; ainsi la malade lui disait: Comme vous êtes méchante! vous ne me parlez que pour me maltraiter; vous voyez, vous m'appelez *g...*, *p...*, *voleuse*, etc. —A cette époque, elle exhalait une odeur fétide, gastrique, et refusait la nourriture. Suivant elle, les aliments étaient empoisonnés, et il lui était impossible de les manger; ou bien ils avaient un goût détestable qui l'empêchait d'y toucher.

Cette dame se plaignait que la nuit on venait lui donner des coups, que les domestiques la meurtrissaient par leurs tortures. Je fus témoin qu'il suffisait de la toucher, pour qu'elle crût qu'on lui faisait mal.

A deux différentes reprises, elle fit des tentatives de suicide. La dernière eut un résultat momentané assez heureux, car pendant plusieurs jours, encore brisée de sa chute, elle parla en termes convenables de ses hallucinations et de ses illusions.

Résumé. — Les illusions, à l'exemple des hallucinations, peuvent exister dans l'état de santé. Elles ont été un des arguments les plus puissants contre la certitude des sens. Cette erreur philosophique provenait de ce que l'on demandait aux sens ce qu'ils n'avaient point mission de donner. Les illusions ne sauraient être confondues avec les hallucinations, en ce que les premières ont un objet matériel

©BIUM

pour base, tandis que les secondes sont des images purement cérébrales.

Leur complication fréquente, leur transformation les unes dans les autres, la difficulté de les distinguer, leur source commune, ne peuvent détruire cette division. Les illusions chez les gens sains d'esprit se corrigent par l'observation, l'expérience et le raisonnement; elles n'ont d'ailleurs aucune influence sur la conduite ordinaire de la vie. L'ignorance en est la cause la plus générale: aussi diminuent-elles considérablement avec les progrès de l'instruction. La peur, les ténèbres, certaine disposition d'esprit, leur sont également favorables. C'est à la réunion de ces circonstances qu'il faut rapporter les figures qui se détachent des tapisseries, les statues qui exécutent des mouvements, les gémissements qui sortent des tombeaux, etc. Les illusions se sont souvent montrées sous une forme épidémique, ce qu'il faut attribuer aux croyances, à l'ignorance de la physique, aux fièvres graves, à la puissance de l'exemple et de l'imitation. Les illusions chez les aliénés peuvent débuter les premières, être remplacées par les hallucinations, les compliquer, leur succéder; elles peuvent exister isolées. A l'imitation des hallucinations, les illusions peuvent se montrer une à une, deux à deux, affecter tous les sens; elles peuvent, comme elles, être la cause de déterminations, d'actions singulières, répréhensibles, dangereuses. Les habitudes, les penchants, les passions, les émotions vives expliquent la plupart des illusions.

©BIUM

CHAPITRE V.

DES HALLUCINATIONS DANS LA MONOMANIE.

Ordre de fréquence des hallucinations. — Variétés de la monomanie qui en sont le plus souvent compliquées. — Observations sur la lypémanie. — Les hallucinations sont un reflet des habitudes de l'aliéné. — Observations sur la démonomanie. — De l'incube. — Nature des hallucinations sexuelles. — Observations sur la nostalgie. — Observations sur la calenture. — *Résumé.*

—

Si l'hallucination existe par elle-même, indépendamment de toute complication, il n'est pas moins certain qu'on l'observe beaucoup plus fréquemment avec la plupart des espèces d'aliénations aujourd'hui généralement admises. C'est surtout dans la monomanie qu'elle se montre de préférence, soit à raison de la forme même, soit à cause de l'exploration, qui est plus facile dans ce cas. Il n'en est pas toujours ainsi; car il y a des mélancoliques qui gardent un silence obstiné pendant plusieurs années, et dont le hasard seul livre le secret. On peut cependant dire en thèse générale que, plus les actions des aliénés paraissent bizarres, singulières, plus on a de motifs de croire qu'elles sont le résultat d'hallucinations ou d'illusions.

Obs. 43.—«J'ai vu, rapporte Marc, dans la maison de santé du docteur Pressat, un homme déjà âgé, qu'un revers de fortune avait rendu mélancolique. Depuis plusieurs années, il n'avait proféré aucune parole, et sa seule occupation consistait à flairer et à lécher les murs de sa chambre, ainsi que le seuil de la porte, quelquefois pendant des heures en-

©BIUM

tières, sans qu'on pût s'expliquer les motifs d'une action aussi extravagante que pénible, dont la fréquence ainsi que la durée avait laissé des empreintes profondes et nombreuses sur les cloisons en plâtre du lieu qu'il habitait. Plusieurs fois déjà, pendant mes visites, je l'avais interrogé, sans succès, sur les motifs d'une conduite aussi étrange, et qui ne pouvait inspirer que le dégoût et la compassion, lorsqu'un jour, ayant l'air de ne pas le remarquer, je demandai à un surveillant d'où provenaient les taches et les excavations à la fois sales et nombreuses que je voyais sur les murs. A notre grand étonnement, le malade rompit le long silence qu'il avait observé jusqu'à ce jour, pour me dire : Vous appelez cela des taches sales, des excavations; vous ne voyez donc pas que ce sont des oranges du Japon ? Quels fruits délicieux, quelles couleurs, quelle odeur, quelle saveur admirable! Et le malade de se mettre à aspirer et à lécher avec un redoublement d'ardeur. Dès lors tout était expliqué, et le pauvre halluciné que j'avais plaint jusqu'alors comme le plus infortuné des hommes, était, au contraire, très heureux, puisque les hallucinations les plus agréables des sens, de la vue, de l'odorat et du goût, lui procuraient des jouissances continuelles (1). »

La fréquence des hallucinations dans la folie a engagé plusieurs médecins à en préciser le nombre d'une manière plus rigoureuse qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. MM. Aubanel et Thore, dans leur statistique de Bicêtre, disent que sur 66 cas de monomanie qu'ils ont constatés dans une année, 35 fois cet épiphénomène fut reconnu. — Dans 14 cas, les hallucinations qui existaient chez ces malades étaient isolées, et constituaient toute la maladie. D'autres fois, elles étaient mêlées au trouble partiel des facultés, et venaient les compliquer. Ces hallucinations portèrent :

(1) Marc, *De la folie dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.* 2 vol. in-8. Paris, 1840.

©BIUM

19 fois sur l'ouïe.
11 — la vue.
3 — le goût.
1 — le toucher.
1 — les organes internes.

Ce furent celles de l'ouïe qui, comme dans la manie, se montrèrent le plus souvent, ensuite celles de la vue. On n'observa point d'hallucination de l'odorat. Plusieurs de ces hallucinations existaient simultanément chez le même individu; celles de la vue et de l'ouïe étaient surtout souvent associées. Chez aucun malade, elles n'intéressèrent tous les sens.

De ces 66 monomaniaques, 21 étaient atteints de lypémanie. Sur ce nombre, 11 présentèrent des symptômes d'hallucinations, qui se répartirent de la manière suivante :

3 de la vue.
6 de l'ouïe.
2 du goût.

En reprenant ce travail pour notre établissement, nous avons trouvé que sur 62 malades qui s'y trouvaient réunis, au moment de nos recherches,

18 étaient monomaniaques.
7 — maniaques.
21 — déments.
7 — paralytiques.
9 — imbéciles.
62

Sur ce chiffre, 38 avaient des hallucinations, et 24 n'en présentaient aucun signe.

Chez nos 18 monomaniaques, les hallucinations portaient,
— 8 fois sur l'ouïe et la vue.
— 1 — sur l'ouïe et le goût.

©BIUM

— 2 fois sur l'ouïe.
— 1 — sur la vue.

Plusieurs avaient en outre des illusions. La forme lypémaniaque était celle qui dominait dans la monomanie ; chez les hommes, cette forme était surtout caractérisée par la crainte des ennemis. Tous ceux qui en étaient atteints avaient des hallucinations de l'ouïe et de la vue, réunies ou séparées.

On voit, par ce relevé, que plus de la moitié des aliénés de l'établissement étaient hallucinés ; mais cette proportion devient beaucoup plus considérable si l'on retranche de ce chiffre les imbéciles et certains paralytiques. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que, quelque attention que l'on apporte à constater ce phénomène, il est des aliénés chez lesquels il est impossible de le découvrir. Esquirol a rapporté l'observation d'un mélancolique qui passait sa journée dans une immobilité complète, et semblait étranger à tout ce qui l'entourait. Il était maintenu dans cet état par la terreur que lui inspirait une voix qui le menaçait de la mort s'il faisait le moindre mouvement.

Les hallucinations se montrent de préférence avec la lypémanie, la nostalgie, la calenture, qui n'en est qu'une modification, le delirium tremens, la démonomanie et l'érotomanie. — Les troubles des sensations dans le delirium tremens seront l'objet d'un chapitre particulier.

Il n'est point d'observateur qui n'ait été frappé du grand nombre de lypémaniaques que renferment les établissements consacrés aux maladies mentales. Mais avec un peu de réflexion, cela s'explique naturellement: la douleur, ce triste apanage de l'humanité, n'est-elle pas la source de la plupart des aliénations ? Dans le monde, on composait son visage, pour tromper les yeux de l'indifférence ou de l'envie; dans nos maisons, le masque tombe, et la souffrance se montre à nu, avec tous les symptômes de la forme. —

©BIUM

Alexandre Morison a fait la remarque que, dans la panophobie, les individus sont plus exposés aux hallucinations que les autres monomanes, parce qu'ils voient des objets, entendent sans cesse des bruits qui les épouvantent, et qu'ils s'attribuent des crimes de toute nature (1).

Obs. 44. — Madame L..., dont les malheurs et le dévouement héroïque ont rendu le nom à jamais célèbre, à la suite d'émotions morales très vives, avait perdu la raison. Le commencement de sa maladie fut caractérisé par une agitation extrême, due aux idées de persécution qui la dominaient, et surtout aux hallucinations pénibles des sens de l'ouïe, de la vue et du toucher. Non seulement cette dame entendait des voix qui lui tenaient des discours désagréables, mais elle voyait aussi sortir des murs des figures hideuses et menaçantes. Enfin, chaque fois qu'elle posait ses pieds sur le sol, elle croyait recevoir des commotions électriques, qui la portaient à quitter ses bas, ses souliers, et à changer à chaque instant de place (2).

Obs. 45. — Le 30 décembre 1839, M. D... fut reçu dans mon établissement, venant de Bicêtre, où il avait été transféré deux mois auparavant, pour acte de folie. Fils d'un négociant riche à millions, ayant goûté lui-même toutes les jouissances du luxe, il avait vu s'écrouler par une suite non interrompue de catastrophes cette fortune si longtemps florissante. Contraint de donner des leçons, souvent réduit au plus strict nécessaire, les privations au milieu desquelles il vivait exercèrent une triste influence sur ses idées; l'irrésolution, l'abattement et le désespoir en furent les suites malheureuses. De là à la folie il n'y avait qu'un pas, il fut bientôt franchi.

Lorsqu'il parut devant moi, je le trouvai consterné, craintif, effrayé de la moindre question. Il se plaignait d'un

(1) Alex. Morison, Cases of mental disease, with practical observations on the medical treatment. — (2) Marc, ouv. cité.

©BIUM

froid général, assez commun chez les lypémaniaques; mais ce qui le tourmentait plus que toute autre chose, c'était d'entendre des voix ennemies qui lui parlaient à travers les murailles, d'être harcelé par des individus qui venaient mettre des objets de prix dans son oreiller, sa paillasse, pour le faire passer pour un voleur et le déshonorer. — Cette idée ne lui laissait pas un moment de repos. Il passait ses journées à gémir, à s'écrier qu'il allait souffrir les tourments les plus cruels. En vain lui disait-on : Mais voici dix jours que vous répétez la même chose, et cependant il ne vous est rien arrivé. En vain l'entourait-on de soins, de témoignages de bienveillance, il était insensible à tout. Je ne connais point de spectacle plus affligeant que celui du mélancolique parvenu à ce degré de la maladie, et après en avoir été plusieurs fois le témoin, je comprends la contagion de l'exemple.

Afin de diminuer ses angoisses, je fis découdre son oreiller, qu'il prétendait rempli de diamants par la malice de ses ennemis, quoiqu'il n'ait jamais pu nous dire pourquoi ils avaient conjuré sa perte. Après avoir regardé avec la plus grande attention son contenu, il fut tranquille le reste de la journée; mais le lendemain ses idées étaient les mêmes, et lorsque nous voulûmes recommencer l'expérience, il me répondit d'un air désespéré que les invisibles avaient soin d'enlever auparavant les diamants.

Ce malheureux était encore plus malade la nuit que le jour. A ce moment il voyait entrer un homme qui lui prenait ses habits pour les remplir de pierres précieuses. D'autres fois, ses persécuteurs, réunis en plus grand nombre, le mettaient au bain, le maltraitaient, le battaient; le matin, il affirmait qu'il avait le corps brisé par tout le mal qu'ils lui avaient fait, ou bien ils l'enlevaient et le transportaient dans différentes villes de France, en Afrique, en Amérique. Les descriptions qu'il donnait de ces endroits étaient confuses;

©BIUM

souvent même il se contentait de les nommer. Son assiette, la muraille, les rideaux lui paraissaient remplis de personnages, de navires qui venaient pour l'enlever. Lorsqu'on lui servait à manger, il ne prenait jamais la part qui lui était destinée, mais celle d'une autre personne, parce qu'il avait fini par croire que nous voulions l'empoisonner. Il essuyait avec son mouchoir chaque plat, pour en enlever les parcelles de poison. Les boissons lui causaient un supplice affreux, à cause de l'odeur vénéneuse qu'il leur trouvait, et jamais il ne vidait son verre, supposant que le poison resterait en partie au fond du vase. Une de ses grandes inquiétudes était de rester seul dans un appartement où il y avait de l'argenterie, tant il craignait qu'on ne l'accusât de l'avoir volée.

Ce même homme, dont rien n'aurait pu vaincre les idées fausses, se mêlait à la conversation avec un à-propos remarquable, dès que son attention était fixée par quelque chose d'imprévu.

Le désespoir que lui occasionnait sa pensée permanente de vol ne cédant à aucun moyen moral, nous craignîmes qu'il n'eût recours au suicide: aussi fut-il l'objet d'une surveillance de tous les instants.—Il arrive assez souvent chez les aliénés qui se persuadent qu'on veut les empoisonner, que l'impression que leur cause les aliments est telle qu'ils en diminuent chaque jour la quantité. Cette abstinence progressive a pour résultat de déterminer des symptômes dyspepsiques qui vont toujours en augmentant, de sorte que les malades n'avalent qu'avec la plus grande difficulté les petites quantités d'aliments qu'on parvient à leur faire prendre. Plusieurs se plaignent de douleurs vives au pharynx, à l'œsophage, à l'estomac; la déglutition devient très pénible.

M. D..., qui depuis longtemps ne mangeait que fort peu, commença à soutenir qu'on lui mettait du cuivre, des

©BIUM

éponges dans la gorge et dans l'estomac. Il ne nous cacha pas qu'il croyait que ma femme, mes enfants et moi, nous nous concertions pour l'empoisonner. Il nous demandait pardon de cette idée, comprenait que tout cela devait paraître fort étrange, que tout autre que lui qui tiendrait un pareil langage serait à juste titre regardé comme un fou, mais il affirmait que ce qu'il nous racontait était l'expression de la vérité.

La vie de l'homme n'est qu'une longue suite de contradictions, de démentis; en un tour de cheville, comme l'a dit Montaigne, il passe du blanc au noir et fait le contraire de ce qu'il faisait. Les actes de l'aliéné ne sont que l'exagération de ce singulier travers. Ainsi voilà un infortuné qui, plein d'effroi à la pensée de mourir empoisonné, se condamne à toutes les horreurs de la faim, subit un supplice réel pour se soustraire à des tourments imaginaires, qui redoute la mort, et se la donne lui-même. En vain voit-il les personnes qui dînent avec lui manger les mêmes mets, boire le même vin, rien ne le tranquillise, il n'en persiste pas moins à croire que le chef de l'établissement, qui a le plus grand intérêt à conserver ses malades, fait tous ses efforts pour le faire périr par le poison, sans pouvoir dire pour quel motif. — Serait-il vrai, comme des moralistes l'ont affirmé, que les maux à venir sont plus redoutables que les maux présents?

Quatre mois après son entrée, un amaigrissement extrême annonçait l'atteinte profonde portée à l'organisation par suite de ce régime, le pouls était faible et lent, la peau présentait un refroidissement notable surtout aux extrémités, la face avait une coloration jaune terreuse; depuis quelques jours il s'était manifesté une petite toux sèche, l'haleine était d'une fétidité insupportable. — Bientôt les progrès du mal amenèrent la raucité de la voix, puis son extinction; il fallait approcher M. D. de très près pour recueillir quelques unes de ses paroles.

©BIUM

Malgré ce dépérissement, malgré les signes certains d'une mort prochaine, le malheureux n'en persistait pas moins dans ses idées chimériques; il était convaincu qu'on lui mettait dans l'estomac des éponges, des clefs, et beaucoup d'autres corps étrangers; pour éviter que les aliments touchassent ses assiettes, il essayait de les tenir suspendus en l'air. Son angoisse, quand ils tombaient, était effrayante. Le jour même de son agonie, il répétait que je l'avais empoisonné, que ses oreillers étaient pleins de diamants qu'on l'accusait d'avoir volés. Il expira en disant que le morceau qu'il mangeait était empoisonné.

Les lypémaniaques ont des hallucinations qui sont en rapport avec la cause, la nature de leur mal, le genre de leurs idées, le germe de leurs passions : aussi doivent-elles être une reproduction plus ou moins fidèle de toutes ces origines. Ceux qui ont étudié la chimie et la physique, ou qui ont entendu parler de ces sciences, se croient poursuivis par des physiciens, par l'électricité, par le magnétisme. Ceux qui ont eu des richesses, qui se sont livrés à l'industrie, qui ont éprouvé des pertes d'argent, s'imaginent qu'on veut les voler, ou que la gendarmerie va venir les chercher. En un mot, dans le plus grand nombre de cas, l'hallucination est un point de repère qui fournit d'utiles renseignements.

Quelques mélancoliques, victimes d'hallucinations, sont dans une anxiété impossible à décrire; ils ne peuvent concevoir qu'on prenne en apparence toute sorte de précautions pour les empêcher de se tuer, et que tout bas on leur en indique les moyens. Ces mélancoliques ont l'air sombre et repoussant, le désespoir est peint dans tous leurs traits, leur visage est immobile, terreux, jaunâtre; leurs yeux caves, abattus, présentent la même teinte, ou sont très injectés. La céphalalgie est plus ou moins vive, ordinairement bornée au front, et particulièrement à la racine du nez. Ces

©BIUM

malades éprouvent des battements dans l'intérieur de la tête; ils sont tourmentés d'insomnie, ou, lorsqu'ils dorment, ils sont troublés par des rêves, par des apparitions fantastiques.

— Le délire ascétique a des résultats funestes; lorsque les malheureux qui en sont atteints sont poursuivis par des hallucinations, ils ne croient céder qu'à l'impulsion du diable, qui est le mobile de toutes leurs actions (1).

La crainte du diable, la peur des châtiments futurs avaient autrefois une influence immense sur les esprits. Considérablement affaiblie depuis le dix-huitième siècle, la démonomanie a reparu avec le retour aux idées religieuses, comme si le mal était l'ombre inévitable du bien. Dans l'espace de six ans, nous en avons observé environ quinze faits dans notre établissement.

M. le docteur Macario, dans ses études cliniques sur la démonomanie, émet l'opinion que cette forme de la folie est fréquente dans les maisons d'aliénés de province, ce qu'il attribue à ce que le matérialisme n'a pas jeté dans le sol français d'aussi profondes racines qu'on pourrait le croire (2). Il pense, comme nous, que ces aliénés ont une foule d'hallucinations et d'illusions. Le diable se présente à leur vue, sous la forme animale, quelquefois sous celle d'un homme-chien, d'un homme-crapaud, d'un éclair. Il pénètre dans leur corps, et parle par leur bouche; il s'empare de toutes leurs facultés; il les pique, les brûle, leur arrache le cœur, le cerveau, les intestins, et les tourmente de mille manières; il répand une odeur infecte, tantôt de soufre, tantôt de bouc, etc.

D'autres fois, et cette particularité se remarque surtout chez les femmes, l'esprit malin leur tient des propos ob-

(1) Falret, *Du suicide et de l'hypochondrie*, 1 vol. in-8°, 1842, p. 152 et suiv.

(2) Macario, *Études cliniques sur la démonomanie* (*Annales médico-psychologiques*) mai 1843, p. 440 et suiv.

©BIUM

scènes. Quelques démonomanes sont soulevés dans les airs, transportés dans les enfers, où, saisis d'effroi et de terreur, ils contemplent les tourments des damnés. D'autres se croient transformés en animaux, en arbres, en fruits, ou réduits en cendres, et puis, nouveaux phénix, régénérés; ils sont entourés de reptiles hideux, de cadavres; on en voit qui prétendent avoir vendu leur âme au diable, et signé le pacte avec du sang; ils se croient éternellement damnés. D'autres ne mourront jamais; à la fin du monde, ils seront seuls sur la terre. Quelques uns sont plus heureux; le diable les protège, leur apprend le secret de faire de l'or, leur prédit l'avenir, leur dévoile les mystères de l'enfer, et leur accorde le pouvoir de faire des miracles; à leur voix, la foudre éclate, le tonnerre gronde, la pluie tombe, la terre s'entr'ouvre, et les morts ressuscitent.

Obs. 46. — Madame C..., âgée de quarante-huit ans, a toujours été vive, impressionnable et exagérée. Élevée au milieu des pratiques les plus superstitieuses, sans éducation, ce qui est d'ailleurs la coutume de son pays, elle eut, il y a six ans, une mélancolie intermittente qui, après plusieurs accès, présenta une forme nouvelle. Cette dame, qui depuis longtemps ne remplissait plus les devoirs de la religion, fut assaillie de scrupules, elle se crut damnée. Poursuivie par cette idée, elle s'abstint pendant plusieurs jours de toute nourriture; lorsqu'elle fut amenée dans mon établissement, elle avait par moments des crises furieuses. Dans notre première entrevue, elle prononça avec volubilité les paroles suivantes : *En enfer, damnée, vous en paradis.* D'abord tranquille, elle se mit à crier, se plaignant de voir des diables, d'être entourée de flammes. Je suis damnée, mes enfants sont damnés, sauvez-moi; en disant ces mots, elle poussa des hurlements comme une enragée, se frappa la tête contre les murs, cassa les carreaux, déchira ses vê-

©BIUM

tements; à chaque instant, elle demandait à boire, comme si elle eût été brûlée par un feu intérieur.

Pendant trois jours elle fut calme, puis les mêmes idées revinrent à la charge; ses cheveux hérissés, ses yeux hagards, ses hurlements prolongés lui donnaient une ressemblance frappante avec les possédés. De sa bouche s'échappait une mucosité abondante qu'elle lançait parfois à la figure des assistants; la terreur et le désespoir empreints sur sa figure n'étaient que des indices trop certains de l'effet de ses affreuses visions. Lorsqu'on lui enlevait sa camisole, elle se meurtrissait la poitrine à force de coups. Plusieurs fois, elle chercha à se fracasser la tête contre les murs.

Dans le dernier mois de sa maladie, ses cris devinrent si continus, qu'on fut obligé de la reléguer dans une chambre isolée. Là, toujours accroupie, la figure bleue des coups qu'elle ne cessait de se donner, les yeux fixes, enfoncés dans l'orbite, rouges de sang, la peau cadavéreuse, jaunâtre, ridée, l'air menaçant, la voix rauque à force de crier qu'elle était perdue, damnée, que le diable était dans son corps, qu'il la torturait, l'empêchait de fermer les yeux, par ses apparitions continuelles, elle offrait tous les signes du plus affreux désespoir; par moment elle suppliait les gardiennes de la sauver, de l'arracher à son sort.

Cette effroyable fantasmagorie devait troubler toutes les fonctions: aussi refusa-t-elle de bonne heure la nourriture. Elle restait trois et quatre jours sans rien prendre. Dans les derniers temps de son existence, elle fut quinze jours sans manger, buvant seulement de temps en temps une tasse de café; encore la rejetait-elle souvent, en disant qu'elle la brûlait, qu'elle avait un goût détestable, ce qui provenait de la fétidité de son haleine, qui était réellement insupportable.

Bientôt les yeux, les fosses nasales se remplirent d'un mucus purulent qui annonça la terminaison fatale. Dans les

©BIUM

derniers jours de son existence, elle présenta un fait qui montre combien les maladies du système nerveux peuvent changer l'organisation. Réduite au dernier degré de marasme, ne prenant plus rien depuis longtemps, elle avait entrelacé ses membres les uns dans les autres, et s'était pelotonnée sur elle-même avec tant de force, que tous les efforts ne purent lui rendre son attitude naturelle; elle expira conservant la même rigidité, en proie aux mêmes hallucinations, et refusant de boire, en répétant souvent qu'elle ne voulait pas mourir.

Nous avons traité des aliénés qui s'imaginaient que le diable était entré dans leurs corps, et qu'ils étaient entourés de flammes, d'autres qu'il leur faisait des grimaces et leur adressait des paroles menaçantes. Une jeune dame nous poursuivait sans cesse pour nous dire que le genre humain était damné, que nous étions tous des diables, car les illusions viennent souvent, dans ce cas, se joindre aux hallucinations.

Chez les femmes, les apparitions du démon s'associent à des rapprochements sexuels, ce qu'expliquent les symptômes hystériques, érotomanes, nymphomanes, si communs dans ce sexe. Les faits sont ici tellement nombreux, que nous n'aurons que l'embarras du choix.

Obs. 47. — A Nantes, était une malheureuse femme que tourmentait un certain démon plein d'effronterie : ce diable lui avait apparu sous la forme d'un démon de la plus belle figure. Cachant au-dedans de lui-même ses projets criminels, et employant extérieurement un langage caressant, il était parvenu par cette ruse à rendre l'âme de cette femme favorable à son amour pour elle. Quand une fois il eut obtenu son consentement à ses desseins, étendant les bras, il prit les pieds de l'infortunée dans une de ses mains, lui mit l'autre sur la tête et se la fiança pour ainsi dire par ces signes d'alliance intime. Elle avait pour mari un brave che-

©BIUM

valier, qui ignorait complétement cet exécrable commerce. Cet impur adultère toujours invisible abusait donc d'elle dans le lit même où couchait son époux, et l'épuisait par un incroyable libertinage.

Pendant six ans, cette femme perdue cacha son effroyable mal, et n'osa avouer la honte de ce crime horrible. La septième année cependant, dévorée en elle-même de confusion, elle se sentit terrifiée, tant par l'infamie d'une si longue turpitude, que par la crainte du Seigneur, dont à tous moments elle tremblait que le redoutable jugement ne vînt la saisir et la damner. Elle court donc aux pieds des prêtres et confesse sa faute. Sans cesse elle visite les lieux sacrés et implore l'appui des saints; mais aucune confession, aucune prière, aucune distribution d'aumône ne lui procure de soulagement. Chaque jour le démon exerce sur elle sa passion furieuse, comme auparavant, et plus cruellement encore. Enfin ce crime infâme devient public. Le mari l'apprend, et dès qu'il le connaît, ne voit plus sans horreur son union avec sa femme. Cependant saint Bernard arrive avec toute sa suite. Dès que cette malheureuse femme en est instruite, elle court toute tremblante se jeter à ses pieds, lui découvre, au milieu d'un torrent de larmes, son horrible souffrance, les insultes réitérées du démon auxquelles elle est en proie, et l'inutilité de tout ce qu'elle a fait d'après l'ordre des prêtres; elle ajoute que son oppresseur l'a prévenue de la *venue* du saint homme, et lui a défendu, sous les plus grandes menaces, de se présenter devant lui, disant que cette démarche ne lui servirait de rien, parce que l'abbé une fois parti, lui, qui avait été son ami, deviendrait pour elle le plus cruel persécuteur. Le serviteur de Dieu, entendant ces mots, la console par des paroles pleines de douceur, lui promet le secours du ciel; et comme la nuit approchait alors, il lui ordonne de revenir vers lui le lendemain, et de mettre sa confiance dans le Seigneur.

©BIUM

Elle vient donc de nouveau le matin du jour suivant, et s'empresse de rapporter à l'homme de Dieu les blasphèmes et les menaces qu'elle avait entendus cette nuit même de son incube : N'ayez, lui dit saint Bernard, aucune inquiétude de ses menaces ; mais prenez mon bâton que voici, et mettez-le dans votre lit; qu'ensuite le démon entreprenne quelque chose contre vous, s'il se peut. Cette femme fait ce qui lui est ordonné, se couche dans son lit après s'être fortifiée par le signe de la croix, et place le bâton auprès d'elle. L'incube arrive bientôt, mais n'ose ni tenter son œuvre accoutumée ni même approcher du lit, et menace cependant avec fureur l'infortunée de venir commencer son supplice, dès que l'homme de Dieu sera parti. Le dimanche approchant, le saint abbé veut que le peuple soit appelé à l'Église par une proclamation de l'évêque. Ce jour donc, une multitude innombrable s'étant réunie dans l'Église, Bernard, suivi des deux évêques Geoffroy de Chartres et Bricton de Nantes, monte au jubé, dit qu'il va parler, et recommande que tous les assistants tiennent dans leurs mains des cierges allumés : lui, les évêques et les clercs en ayant fait autant, il expose publiquement les attentats inouïs et audacieux du démon dont il s'agit; puis, aidé des prières de tous les fidèles présents, il anathématise cet esprit fornicateur, et lui défend, par l'autorité du Christ, d'approcher dans la suite, soit de cette femme, soit de toute autre. Tous les cierges sacrés ayant alors été éteints, toute la puissance de ce diable s'éteignit de même; la malheureuse possédée communia après s'être confessée, et, jamais, depuis, son ennemi n'osa lui apparaître, mais il s'enfuit chassé loin d'elle sans retour (1).

Obs. 48. — Jeanne Harvilliers, native de Verbery, près

(1) *Vie de saint Bernard*, Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France. Traduite par M. Guizot. A cette époque la religion pouvait seule remédier à des maux contre lesquels la science était impuissante.

©BIUM

Compiègne, prévenue d'homicides et de maléfices, fut amenée devant le magistrat. Elle confessa que sa mère l'avait offerte à Satan dès sa naissance, et que, depuis l'âge de douze ans, le diable, sous la forme d'un grand homme noir, vêtu de drap noir, éperonné et botté, ayant un cheval invisible à la porte, la voyait charnellement, même lorsqu'elle était couchée avec son mari. Les paysans demandaient vivement sa mort; mais les juges firent une enquête à Verbery, lieu de sa naissance, et dans les autres villages qu'elle avait habités. On apprit que trente ans auparavant, elle avait été fouettée pour crime de sorcellerie, et que sa mère avait été brûlée comme sorcière.

Elle convint de ces faits, et de plus, d'avoir invoqué le diable pour lever le sort qu'elle avait jeté sur l'un de ses ennemis, ce que Satan lui avait refusé. Elle finit par demander grâce et pardon. Les juges furent très embarrassés de savoir quelle peine on lui appliquerait. Les uns opinaient pour la potence, les autres pour le bûcher. Ce dernier avis prévalut; elle fut brûlée vive le dernier jour d'avril 1578, à la poursuite de Claude d'Offai, procureur du roi à Ribemont. Après qu'elle fut condamnée, elle avoua qu'elle s'était servie de graisses que le diable lui avait données, qu'elle avait été au sabbat, et qu'elle s'était unie à Belzébuth. Elle dit que le diable ne donnait point d'argent, et finit par accuser un berger et un couvreur de Genlis d'être sorciers (1).

Le 2 octobre de la même année, le lieutenant de Labourt, Boniface Delasse, condamna Marie Choropique à être pendue et brûlée, pour s'être donnée pareillement à un grand homme noir (2).

D'après les auteurs qui ont traité cette matière, le but de Satan étant de faire commettre les plus grands crimes,

(1) J. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 133.
(2) Delancre, *Inconst. des mauv. anges*, p. 106.

©BIUM

il se change en homme pour les femmes, et en femme pour les hommes. Les incubes font leurs affaires avec les femmes, les succubes avec les hommes (1). Cœlius Aurelianus rapporte, d'après Silimaque, le partisan des doctrines hippocratiques, que l'incube s'était montré d'une manière contagieuse à Rome, et que beaucoup de personnes en moururent (2).

De nos jours, les cohabitations avec le démon sont beaucoup plus rares qu'autrefois; parmi les centaines d'aliénés qui ont été soumis à notre observation, nous n'en avons point recueilli de fait authentique. Les hallucinations de ce genre ont plus spécialement pour objet des anges, des hommes embellis des charmes de l'imagination, et souvent les chefs d'établissement. Cependant M. Macario en a rapporté plusieurs exemples.

Obs. 49. — Marguerite G. est une grande femme âgée de cinquante-neuf ans, maigre et sèche, d'une figure riante. Elle a toujours été très dévote et très pieuse, et lorsqu'elle avait quelques instants libres, elle les passait à l'église ou au cimetière, à prier Dieu pour le repos des trépassés. Elle est entrée à Maréville le 7 avril 1842.

Cette pauvre femme, lors de la suppression des règles à son retour d'âge, a perdu la tête. Elle prit en haine ses parents, s'imaginant que ceux-ci voulaient la faire périr par le poison; heureusement que, pour déjouer leur coupable projet, trois curés, aussi purs que le soleil, ont établi leur demeure au-dessous d'elle pour veiller à sa sûreté. Lorsque la nourriture qu'on lui présentait était empoisonnée, ils

(1) J. Garrinet, *Histoire de la magie en France*. Paris, 1816.

(2) Cœlius Aurelianus, chronic. morb., liv. I, cap. III de Incubone. Lyon, 1567. — Horst, Dämonomanie oder Geschichte der Glaubens an Zaubareï und Dämonische Wunder mit besonders Berücksichtigung des hexen prozesses seit den Zeiten Innocentins VIII. Frankf, 1828. — Friedreich Litterargeschichte de path. und Ther de psych. Krank, p. 127.

©BIUM

l'avertissaient de n'en pas manger. Ces trois curés la veillaient de leur personne à tour de rôle. Ses parents, voyant que le poison ne leur réussissait pas à cause de la vigilance des curés, se sont adressés à l'enfer et ont suscité contre elle les démons; depuis lors, les diables la poursuivent et la tourmentent nuit et jour.

La nuit, à peine le sommeil appesantit ses paupières, qu'ils viennent la réveiller en sursaut, la menacent, lui tiennent des propos obscènes, grimpent sur elle, portent leurs mains impures sur les parties les plus secrètes de son corps. La chair est faible : elle cède et se livre avec eux aux jouissances de l'amour; elle en est épuisée et anéantie de fatigue. Ces démons fornicateurs lui paraissent tantôt sous forme d'éclairs, tantôt sous forme de jolis garçons, étalent à ses yeux toutes leurs nudités et lui poussent leurs excréments à la figure.

Mais Dieu n'afflige que ceux qu'il aime; il lui inspire sa grâce quatre fois par jour, le matin, à midi, à quatre heures et le soir avant de se coucher : aussi, lorsque les démons paraissent, elle lève la main, donne la bénédiction, et les esprits ténébreux se sauvent aussitôt à toutes jambes; mais elle n'en est pas plus tôt débarrassée que d'autres légions reviennent à leur tour l'inquiéter, et elle de recommencer ses bénédictions, et les diables de s'enfuir, et ainsi de suite toute la nuit; elle ne saurait donc goûter de repos.

Parfois ce ne sont plus des esprits infernaux qui viennent la tourmenter; des cadavres hideux paraissent dans la chambre, lui parlent avec une voix lugubre et sépulcrale, allongent leurs bras pour la frapper; mais Marguerite fait du bruit, et les cadavres se résolvent en fumée. Bientôt ils reparaissent; elle recommence à faire du bruit, et ainsi jusqu'à l'aube.

Pendant le jour, elle est plus calme et plus tranquille : aussi dans la nuit appelle-t-elle de tous ses vœux les rayons

©BIUM

du soleil; alors elle s'assoupit, et, dans son sommeil, Dieu et la bienheureuse vierge Marie lui apparaissent en songe, la consolent, l'exhortent à la patience et lui inspirent du courage (1).

Le fait que nous venons de rapporter et ceux qui sont consignés dans le mémoire cité prouvent qu'il existe des aliénés qui croient avoir des rapports sexuels avec le diable; mais, dans le plus grand nombre de cas, les figures fantastiques revêtent des formes humaines (2).

Obs. 50.—Madame B. est persuadée qu'elle va se marier à un homme noble et puissant qui a toutes ses sympathies. Préoccupée de cette idée, elle ne pense point à son véritable mari. Toutes les nuits, elle reçoit, me dit-elle, la visite de l'ange Raphaël, beau jeune homme blond, pâle de figure, vêtu de noir, qui lui parle de la manière la plus gracieuse; on remue avec vivacité sa paillasse, de sorte qu'on croirait qu'il y a un homme dedans.

Obs. 51. — Mademoiselle R. voit des personnes qui lui adressent la parole et auxquelles elle répond; elle est surtout constamment accompagnée par son ami dont l'amour la rend la plus heureuse des femmes. Des personnes malveillantes, dans un but facile à apprécier, répandent autour d'elle des odeurs extrémement désagréables, lui servent des mets poivrés, détestables, propres à l'empoisonner. On la frappe, on lui tord les bras. Fréquemment les gens de la maison se montrent avec des têtes de chien, de loup, de rhinocéros. A chaque instant les figures se métamorphosent, se rapetissent, prennent une expression bizarre et différente. Elle a des espèces d'extases dans lesquelles elle aperçoit des anges. M. Esquirol, qui examinait, il y a quinze ans, cette jeune demoiselle en consultation avec Ali-

(1) Macario, *Ouvrage déjà cité.*

(2) Jules Garrinet, *Histoire de la magie en France*, p. 31.

©BIUM

bert et nous, constata qu'elle avait des hallucinations de tous les sens et des illusions.

Obs. 52. — Mademoiselle Z., âgée de dix-sept ans, est conduite dans notre établissement pour une maladie mentale dont l'amour est la cause. Les premiers symptômes ont éclaté il y a trois jours. Sa figure révèle l'enivrement, le bonheur; son ami ne la quitte pas, il la suit partout, il lui prodigue les noms les plus doux; lorsqu'il s'éloigne, elle se prosterne à genoux, lui demande pardon, le supplie de ne pas la réduire au désespoir. Elle l'aperçoit dans les nuages, il est couronné de roses, il lui envoie les plus doux sourires.

Une des scènes les plus intéressantes est celle où elle chante à son ami la romance de *la Folle*. L'intérêt est tel, que d'anciennes démentes, dans la maison depuis plus de dix ans, se groupent autour d'elle et l'écoutent avec un plaisir manifeste. Jamais le rôle de Nina n'a été rendu avec plus de vérité et de naturel; c'est au reste la seule fois depuis plus de vingt ans que j'ai vu un cas de folie amoureuse qui pût servir de modèle au théâtre. Les symptômes qui accompagnent presque toujours cette forme d'aliénation en rendent l'imitation exacte impossible.

Pour lui témoigner sa tendresse, son ami lui apporte des bouquets de fleurs, lui fait respirer les parfums les plus suaves. Voyez ces roses! s'écrie-t-elle; elles embaument, l'appartement en est rempli. Ses discours, ses regards n'ont rien de libre, ils s'adressent à la même personne: aussi cette folie est-elle un objet d'étude. La concentration des pensées de mademoiselle Z. est telle qu'on peut à peine obtenir d'elle quelques paroles. L'exaltation se calme rapidement, elle entend encore la voix de celui qu'elle aime; mais bientôt la raison se rétablit, les hallucinations cessent, et après huit jours d'isolement tous les symptômes ont disparu.

La monomanie nostalgique s'observe très rarement dans

©BIUM

les établissements d'aliénés, mais les auteurs en contiennent de nombreux exemples. Dans leur délire, les malheureux voient leur pays, leur foyer, leurs parents, leurs amis; le sourire sur les lèvres, la joie dans les traits, ils causent avec des êtres invisibles auxquels ils témoignent tout le plaisir qu'ils ont à les voir (1). Nous avons donné des soins à un dément paralytique dont les paroles étaient presque inintelligibles et qui, dans sa maison, avait des accès de fureur. A peine fut-il séparé de sa famille, qu'il se refusa à prendre toute espèce de nourriture, ne se laissa approcher par personne et se mit à pousser des cris affreux. Huit jours se passèrent dans une abstinence rigoureuse; convaincu que le retour seul pouvait le sauver, nous écrivîmes de suite à sa femme. Dès qu'il l'aperçut, il consentit à boire un bouillon, et cet homme, qui paraissait moribond, eut la force de se rendre à la voiture, soutenu par une seule personne.

Les hallucinations et les illusions accompagnent presque constamment la calenture, maladie fébrile particulière aux marins. En effet, le désir irrésistible qui tend à les faire précipiter dans la mer tient à ce que cet élément leur apparaît comme une plaine semée de gazon et émaillée de fleurs; ils sont avides de parcourir des campagnes fertiles, fraîches et arrosées, auxquelles leur imagination prête encore l'ombrage et les parfums des bosquets les plus délicieux. D'autres fois c'est pour se soustraire à de pénibles conceptions ou à des apparitions fantastiques qu'ils veulent s'échapper du vaisseau.

La folie des ivrognes est presque toujours compliquée d'hallucinations et d'illusions; l'intérêt que présente cette variété de l'aliénation nous a engagé à en faire un chapitre

(1) Voir Castelnau, *Considérations sur la nostalgie*. Paris, 1806. — Andresse. Dissert. inaug. psychica nostalgiæ adumbratio pathologica. Berol, — Beauchamp, Mémoire de la Société médic. d'émul. Paris, 1798. — Pellegrini, De nostalgia : in Orteschi, *Diario. médico.*, t. IV, p. 372.

©BIUM

spécial, avec d'autant plus de raison qu'elle peut prendre les différentes formes de la folie.

Le vampirisme et la lycanthropie, qui se sont montrés, il y a plusieurs siècles, d'une manière épidémique, avaient aussi pour épiphénomènes des hallucinations et des illusions.

Les autres variétés de la monomanie peuvent présenter ce symptôme, mais les espèces sur lesquelles nous nous sommes arrêté sont celles qui l'offrent le plus souvent; ce que nous en avons dit nous dispense d'entrer dans de plus amples détails.

Résumé. — Les hallucinations affectent de préférence la forme monomaniaque; celles qu'on remarque dans l'ordre de fréquence sont les hallucinations de l'ouïe, de la vue, puis celles du toucher, du goût, de l'odorat, qui sont beaucoup moins communes. Elles vont rarement seules, et se combinent deux à deux, etc.

— La lypémanie, la démonomanie, l'érotomanie, la nostalgie, la calenture, présentent très souvent cette complication.

— Les hallucinations dans la monomanie sont en rapport avec la cause, la nature du mal, le genre des idées et le germe des passions.

— Les hallucinations de la démonomanie sont communes, et cette forme elle-même est beaucoup plus fréquente que ne le croyait Esquirol; l'incube se montre chez quelques aliénés.

— Les hallucinations sexuelles tiennent à l'exagération des symptômes hystériques, qui, dans le plus grand nombre des cas, ont leur point de départ dans l'utérus.

— Les hallucinations se sont montrées plusieurs fois sous la forme épidémique dans certaines variétés de la monomanie.

— Les illusions accompagnent souvent les hallucinations dans la monomanie.

©BIUM

— Les hallucinations ne compliquent pas également toutes les monomanies; certaines formes les présentent à un degré plus marqué.

CHAPITRE VI.

DES HALLUCINATIONS DANS LA STUPIDITÉ.

La plupart des stupides ont des hallucinations et des illusions. — Symptomatologie. — Distribution des hallucinations et des illusions chez quelques malades. — Observations de stupidité. — Remarques sur cette maladie. — *Résumé.*

Il existe des aliénés qui, semblables à des statues, paraissent ne rien comprendre à ce qui se passe autour d'eux; l'œil fixe, la bouche béante, on les prendrait pour des idiots. Georget avait donné le nom de *stupidité* à ce genre particulier de folie, qu'Esquirol a considéré comme une variété de la démence (démence aiguë), et M. Baillarger comme le plus haut degré d'une variété de la mélancolie.

M. Étoc, dans l'excellente dissertation qu'il publia en 1833 sur cette maladie (1), avait remarqué que chez ces aliénés il y avait des hallucinations, mais qu'elles étaient confuses et comme voilées. M. Baillarger a donné des détails beaucoup plus circonstanciés sur les erreurs de sensations qu'on observe chez les aliénés stupides (2). Tout se transforme autour d'eux. Ils sont en proie à des hallucinations et à des illusions de toute espèce, habitent un désert, une

(1) Etoc Demazy, *De la stupidité chez les aliénés*, in-4. Paris, 1833.

(2) Baillarger, *De l'état désigné chez les aliénés sous le nom de stupidité*, Annales méd.-psychol., nos 1 et 2, Paris, 1843.

©BIUM

maison de prostitution, un pays étranger, se croient aux galères, en prison. Il en est qui prennent une salle de bains pour l'enfer, des baignoires pour des barques, un vésicatoire pour la marque des forçats, des aliénés pour des morts ressuscités, des prisonniers, des filles publiques, des soldats déguisés, des femmes pour des hommes. Les figures que d'autres voient sont hideuses, menaçantes; il leur semble que tout le monde est ivre. Ils aperçoivent autour d'eux des voitures chargées de cercueils, leurs parents au milieu de supplices, une ombre, des cratères, des abîmes sans fond, des trappes de souterrain.

Ceux-ci entendent des mots effrayants; on les menace de les tuer, de les brûler; on leur dit des injures; leur lit est rempli de bruits de cloches, de tambour; des détonations d'armes à feu éclatent autour d'eux; leurs parents luttent avec des ennemis, implorent leur secours. Ceux-là sont interrogés sur toutes les actions de leur vie, et ils répondent; ils entendent une mécanique avec laquelle on torture les enfants; leurs corps sont traversés par des balles, leur sang coule dans la terre; ils ont sur la poitrine quelqu'un qui les étouffe.

Dans les neuf observations que contient le mémoire de M. Baillarger, les hallucinations et les illusions se sont réparties de la manière suivante :

Hallucinations	de l'ouïe et de la vue,	4
—	de la vue,	3
—	de l'odorat,	2
—	du goût,	1
—	du toucher,	1
Illusions	de l'ouïe et de la vue,	4
—	de la vue,	4
—	du goût,	2
—	de l'odorat.	1

Les hallucinations étaient presque toujours compliquées

©BIUM

d'illusions. Dans deux cas, il n'y eut que des illusions; une fois les hallucinations se montrèrent seules. Aucune de ces observations ne présentait d'hallucinations et d'illusions de tous les sens.

Un grand nombre d'actions, en apparence automatiques ou sans rapport avec les objets extérieurs, furent expliquées plus tard par l'influence des hallucinations et des illusions, nouvel argument en faveur de l'opinion qui établit que les actes les plus bizarres qu'on observe chez les monomaniaques, et surtout chez les maniaques, ont toujours pour cause une hallucination ou une illusion.

Obs. 53. — Mademoiselle R..., âgée de trente ans, religieuse novice, entra à la Salpêtrière le 12 juillet 1842, dans le service de M. Mitivié. A sa visite, il la trouva dans l'état suivant : mademoiselle R... est debout, immobile; sa physionomie offre un mélange d'hébétude et de tristesse; les yeux sont largement ouverts et souvent fixes. J'essaie en vain, remarque l'auteur, d'obtenir quelques mots. On dirait que la malade ne m'entend pas ou qu'elle ne comprend pas mes questions. Elle refuse de manger. Souvent elle se dirige lentement et machinalement vers la porte; on la ramène à son lit, et un instant après elle recommence. Elle semble d'ailleurs ne faire nulle attention à ce qui se passe autour d'elle.....

Vers la fin du mois, un changement remarquable s'opère dans l'état de mademoiselle R...; elle parle longuement et avec facilité; sa physionomie s'est animée, et ses idées sont nettes. On n'a plus besoin de l'interroger, c'est elle qui va au-devant des questions. Hier, elle a reçu la visite des sœurs de l'hospice Saint-Antoine, et cette visite, dit-elle, lui a fait grand bien en mettant de l'ordre dans ses idées. Dès ce moment la guérison est complète.

Le traitement a consisté dans des bains, une douche, le travail. Voici les renseignements que mademoiselle R...

©BIUM

m'a donnés sur son état intellectuel pendant sa maladie :

Elle ignorait complétement qu'elle fût dans un hospice; elle prenait les femmes qui l'entouraient pour des soldats déguisés (illusion très fréquente chez les femmes, et qui n'est qu'un symptôme de l'excitabilité utérine). Quand on l'a conduite au bain, où étaient déjà d'autres malades, elle a essayé de se noyer pour échapper aux violences de ces prétendus soldats. Elle ne voyait que des figures hideuses et menaçantes; on eût dit que tout le monde était ivre. Elle croyait que Paris était à feu et à sang, et qu'on avait égorgé toutes les religieuses. Elle s'attendait elle-même à chaque instant à être sacrifiée. Elle voyait sur le plancher des trappes qui recouvraient un vaste souterrain dans lequel elle craignait de tomber. Le bruit qu'on faisait en frottant le parquet était devenu pour elle celui d'une scie avec laquelle on travaillait pour faire écrouler la maison; elle redoutait de voir éclater un vaste incendie. — De tout ce qu'elle entendait, son esprit ne conservait que ces phrases : *Il faut la tuer, il faut la brûler,* etc... Elle avait continuellement un fort bourdonnement d'oreilles qui l'empêchait de distinguer ce qu'on lui disait; on l'interrogeait à voix basse sur toute sa vie, et elle répondait; elle refusait de manger, parce qu'elle avait peur d'être empoisonnée.

Parfois mademoiselle R... entrevoyait comme une courte lueur... mais elle retombait bientôt dans la stupeur; elle avait comme un bandeau sur les yeux... La malade assure que sa guérison est due à une douche d'eau froide dont l'impression a été si vive, qu'elle lui a fait jeter un cri.

Mademoiselle R... caractérise d'ailleurs très nettement l'état dont elle est sortie; elle ne peut, me dit-elle, mieux le comparer qu'à un mauvais rêve.

Obs. 54. — M. B..., âgé de vingt-cinq ans, chef de bureau dans une administration, fut amené à Charenton le 12 août 1833.

©BIUM

Il avait eu, à deux différentes reprises, des accès d'aliénation mentale. Les symptômes du début de la dernière maladie paraissent avoir été ceux du délire aigu. A son entrée, M. B... avait le teint pâle, les yeux fixes; la physionomie avait perdu toute expression et dénotait une profonde hébétude. Il passait toute sa journée à la même place, dans un état complet de mutisme, comme étranger à tout ce qui l'entourait. La mémoire semblait complétement abolie. La stupeur était poussée à un tel point qu'on était obligé de le faire manger; la malpropreté était d'ailleurs si grande qu'il fallut substituer aux vêtements ordinaires la longue blouse de toile des gâteux.

Un vésicatoire appliqué à la nuque produisit une impression favorable, et vers la fin de décembre il était complétement guéri.

L'état dans lequel M. B... est resté pendant trois mois ne peut être mieux comparé qu'à un long rêve. Autour de lui, dit-il, tout s'était transformé. Il croyait à une sorte d'anéantissement général. Le terre tremblait et s'entr'ouvrait sous ses pas; il se voyait à chaque instant sur le point d'être englouti dans des abimes sans fond. Quand il se retenait aux personnes qui étaient près de lui, c'est qu'il voulait les empêcher de tomber dans les précipices qui ressemblaient à des cratères de volcans. M. B... prenait la salle de bains de Charenton pour l'enfer (aussi ne voulait-il pas y aller), et les baignoires pour des barques. Il croyait que tous ceux qui étaient avec lui se noyaient. Il lui semblait, depuis qu'il avait été saigné, que son sang n'avait pas cessé de couler dans la terre. Le vésicatoire qu'on lui avait mis à la nuque était la marque des forçats; et il se croyait à jamais déshonoré par ce signe d'infamie. Il ne pouvait s'expliquer ce qu'étaient ces personnages bizarres dont il était entouré; il avait fini par voir en eux des morts ressuscités. Il apercevait son frère au milieu des supplices; il entendait sans cesse les

©BIUM

cris de ses parents qu'on égorgeait et qui imploraient son secours. Il distinguait surtout la voix de son oncle, son bienfaiteur. Chaque cri était pour lui comme un coup de poignard. Des détonations d'armes à feu éclataient de tous côtés, des balles traversaient son corps sans le blesser et allaient tuer d'autres personnes. Dans son esprit, tout était chaos, confusion, bouleversement. Il ne distinguait plus les jours et les nuits; les mois lui semblaient des années; il s'accusait d'ailleurs de tout le mal qui se faisait, et c'est pour cela qu'au début il a tenté plusieurs fois de se tuer.

Le mémoire de M. Baillarger contient un grand nombre d'observations de stupidité; mais nous craignons que ce médecin n'ait confondu des états d'immobilité assez fréquents chez les mélancoliques avec la véritable stupidité, et que, pour lui, l'apparence n'ait été, au moins dans quelques cas, prise pour la réalité. En cela il n'aurait fait qu'imiter des hommes de mérite qui, sous l'influence de leurs travaux sur la fièvre typhoïde, rangent dans cette grave maladie des états morbides qui n'ont avec elle qu'un faux air de parenté. A part cette réflexion, le travail de M. Baillarger a jeté un nouveau jour sur cette vésanie, et montré que ce désordre mental est principalement caractérisé par des hallucinations et des illusions nombreuses qui créent pour ces malades un monde imaginaire.

Résumé. — La stupidité, successivement considérée comme un état nouveau, une variété de la démence, le plus haut degré d'une variété de la mélancolie, se complique presque toujours d'hallucinations et d'illusions.

— Dans les observations citées, on remarquait constamment des hallucinations et des illusions; le plus ordinairement ces symptômes étaient réunis. Dans trois cas, l'un des deux existait seul.

— La forme la plus fréquente était celle qui existait avec un dérangement des sensations de l'ouïe et de la vue.

©BIUM

—Dans presque tous les exemples, la conduite, les actes, les bizarreries des aliénés étaient expliqués par des hallucinations ou des illusions.

—Les erreurs des sens, si nombreuses et de toute espèce, au milieu desquelles sont plongés ces aliénés, leur créent un monde spécial et tout-à-fait imaginaire.

CHAPITRE VII.

DES HALLUCINATIONS DANS LA MANIE.

De la fréquence des hallucinations dans la manie. — Pourquoi? — Relevé des hallucinations dans la manie. — Observations. — Remarques sur le penchant au vol. — Marche des hallucinations. — Elles peuvent être symptomatiques. — Remarques sur l'influence des organes sexuels. — Hallucinations dans la manie puerpérale. Résultats des hallucinations et des illusions chez les maniaques. — *Résumé.*

—

La rapidité avec laquelle les pensées, les souvenirs, les images se succèdent dans la tête du maniaque; la difficulté de comparer, l'impossibilité de fixer l'attention, doivent activement concourir à favoriser chez lui la production des hallucinations et des illusions.

Cette complication est donc très commune dans la manie. MM. Aubanel et Thore ont constaté que, sur 181 maniaques, ils avaient rencontré:

les illusions	de la vue,	9 fois.
	de l'ouïe,	7
les hallucinations	de l'ouïe,	23
	de la vue,	21
	du goût,	5
	du toucher,	2
	de l'odorat,	1
	internes,	2
		70

©BIUM

Aucun d'eux n'avait offert d'hallucinations de tous les sens. Ces médecins ont fait observer avec raison que ce nombre devait être plus considérable, parce que beaucoup d'hallucinations échappent au milieu de l'agitation maniaque et par suite des autres troubles avec lesquels elles existent.

Sur les maniaques qui se trouvaient dans notre établissement à l'époque de notre dernier recensement,

2	avaient des hallucinations de l'ouïe et de la vue,	
3		de l'ouïe,
2	—	de la vue et des illusions du même sens.
7		

On voit que tous nos maniaques étaient illusionnés ou hallucinés. Quoique leur petit nombre ne nous permette point de tirer aucune conclusion, nous dirons cependant qu'une longue observation nous autorise à croire que la proportion en est considérable.

Obs. 55. — M. P., âgé de trente-neuf ans, grand, blond, doué d'un système musculaire très développé, d'un tempérament lymphatique sanguin, se faisait remarquer par son front large et haut, par sa figure intelligente. Il parlait plusieurs langues. Son aptitude aux affaires lui avait acquis une réputation méritée; son seul défaut était d'avoir une confiance excessive dans ses talents et de se croire propre à tout.

Pendant vingt ans il dirigea une des premières maisons de commerce de sa ville avec tant de succès, que le chef se retira des affaires avec une belle fortune, lui laissant à son tour la direction de son établissement. Tout portait à croire qu'il avait atteint le but de ses désirs, lorsqu'on s'aperçut que sa conduite n'était plus la même; il se livrait à des opérations commerciales en dehors de celles qu'il faisait de compte à demi avec son ancien chef, et y employait des sommes considérables. Ces opérations, qui trahissaient la pensée de faire rapidement fortune, n'étaient plus conduites

©BIUM

avec l'habileté qu'il avait jusqu'alors montrée. Des explications assez vives eurent lieu entre les deux négociants, et il fut convenu qu'aucune transaction ne se ferait séparément. Malgré cette promesse solennelle, M. P. continua à opérer pour son propre compte, disant pour sa justification qu'il était sûr de son fait, qu'il rendrait capital et intérêts.

Ici se présente une remarque d'un haut intérêt. Il arrive fréquemment qu'un homme qui s'était toujours montré probe, intègre, commet des infidélités, des détournements, des vols; on s'étonne, on s'indigne, et le châtiment suit souvent l'action répréhensible. Nul doute que des malheureux n'aient expié dans les prisons la faute de la maladie. Les faits de ce genre se sont assez souvent présentés à notre observation pour que nous appelions d'une manière toute spéciale l'attention des magistrats sur cette forme de l'aliénation. Un malade nous est adressé par M. le docteur Ollivier d'Angers; il s'agit de savoir s'il est réellement aliéné, car en vérifiant ses écritures on s'est aperçu qu'il existait des soustractions pour une valeur de plus de 10,000 francs. Pleine d'effroi, la famille s'est empressée de désintéresser les plaignants. Deux mois d'observation ne nous laissent aucun doute: nous avons devant nous un exemple de démence. Les détournements ont eu lieu pendant la période d'incubation. C., employé dans une maison de banque, fait une chute affreuse sur la tête; il peut reprendre ses occupations. Le travail de vérification révèle un déficit de plusieurs milliers de francs; sa capacité et la probité dont il avait toujours fait preuve arrêtent les poursuites, on le congédie. Quelque temps après il est placé dans ma maison. Je reconnais une paralysie générale sans autre trouble des facultés qu'un affaiblissement de la mémoire; son idée fixe est de retourner à sa place, où il est attendu. Comme dans le cas précédent, tout ce qui s'est passé dans l'incubation est à jamais perdu; l'homme est encore debout, mais l'intelligence est irrévocablement détruite.

©BIUM

Ainsi donc, quand un homme dont la conduite a toujours été irréprochable se dérange, fait des actions excentriques, bizarres, répréhensibles, il faut l'étudier avec soin, ne pas le perdre de vue; et très souvent au bout de quelques mois, plus tôt ou plus tard, on verra éclater l'aliénation mentale, qui, dans la majorité des cas, se montre sous la forme de démence avec paralysie générale.

Le négociant qui protégeait M. P. fut très surpris de sa conduite; comme il lui avait d'immenses obligations et que ses précautions étaient d'ailleurs prises, il se contenta de le surveiller. Bientôt il eut l'explication de cette énigme: M. P. fut saisi d'un violent accès de manie qui dura quinze jours. La guérison fut rapide et parut complète à tous, excepté à un de ses proches parents qui l'observait avec beaucoup de soin, et qui reconnut qu'il n'avait plus la même lucidité ni la même force d'idées, tandis que la bonne opinion qu'il avait de lui-même avait encore augmenté.

M. P. revint à ses occupations habituelles sans pouvoir renoncer à ses spéculations hasardées. Elles durent, plus d'une fois, lui causer d'amers regrets. Peut-être eut-il lui-même conscience des changements survenus dans son esprit et en fut-il profondément affecté; car un nouvel accès plus violent que le premier débuta vers la fin de septembre, et la description que nous en fit son parent ne s'effacera jamais de notre souvenir.

« J'étais, nous dit-il, à la campagne seul avec M. P. et sa femme lorsque son accès se déclara; notre maison était loin de toute habitation. Pendant quelques heures il ne cessa d'aller, de venir, d'ouvrir et de fermer brusquement les portes; on voyait à chaque instant croître l'exaspération. Tout-à-coup il s'écria qu'il était Dieu.—Mets-toi à genoux, ajouta-t-il d'une voix terrible et le visage enflammé.—J'y suis, je le fais parce que je sais que c'est Dieu qui l'ordonne.—C'est bien, relève-toi; maintenant couche-toi sur le lit, que je te fasse

©BIUM

l'opération. Alors il me promena les mains sur toutes les parties du corps, me chatouillant la plante des pieds; si je remuais, il me disait: Tu n'as pas de patience; l'opération est manquée, il faut recommencer. J'avais soin de ne montrer aucune marque de frayeur et de répéter à chacun de ses commandements: J'obéis parce que c'est Dieu qui le commande.

» Cette scène effroyable durait depuis quatre heures; la fuite était impossible, car il avait eu soin de fermer les portes; sa force m'en eût d'ailleurs empêché. Enfin la crise fit explosion: Il faut que je te tue! s'écria-t-il avec un accent de fureur impossible à rendre. Les moyens de temporisation étaient désormais superflus; il n'y avait plus à hésiter: je me précipitai sur lui; la lutte fut terrible; en un instant je fus couvert de morsures, le sang ruisselait, il poussait des rugissements de rage, m'appelait Satan. Je sentais mes forces m'échapper, j'allais tomber au pouvoir d'un fou furieux; j'eus une inspiration!—Mon ami, lui dis-je, Dieu m'ordonne de t'obéir; mais il veut que je t'entoure de bandelettes pour te rendre les honneurs qui te sont dus.

» A peine ces paroles sont-elles prononcées, qu'il cesse de m'étreindre, devient calme et se prête de lui-même à l'exécution de la pensée qui m'était venue si à propos. Je l'entoure de cordes, de serviettes, de draps, secondé par sa femme, qu'il n'aurait pas plus épargnée. Dans cet état il veut se lever; mais reconnaissant qu'il était lié, il entre dans des transports de rage tellement violents, que si plusieurs hommes n'étaient accourus à notre secours, de grands malheurs seraient arrivés. »

Lorsque je reçus M. P. dans mon établissement, il portait encore les traces de la lutte qu'il avait soutenue; je le fis mettre au bain, où il resta huit heures, recevant sur la tête l'irrigation continue, que j'emploie avec le plus grand succès dans les cas de l'espèce. Par moments il était fort calme,

©BIUM

puis il disait qu'il était Dieu, Jésus-Christ, empereur, que nous étions tous des diables. Il voyait devant lui des monceaux d'or et de pierreries qu'il prodiguait à tous ceux qui l'entouraient.

La nuit il eut un accès de fureur qui se manifesta par des hurlements; avec ses pieds et ses coudes, il démolit sa chambre. Il déraisonnait complétement; dans ses moments lucides, il prétendait avoir combattu contre des individus qui ne cessaient de lui jeter des pelletées de terre sur la tête.

Au milieu de l'incohérence de ses paroles, les mots de rois, de reines, de guillotine, revenaient souvent sans qu'on pût en saisir les rapports.

Cinq jours après, il frappa un gardien avec une barre de fer; plus tard il expliqua cette action en disant qu'une voix lui avait révélé qu'il avait le pouvoir de ressusciter les morts; il avait voulu tuer le gardien pour lui couper la tête et le ressusciter. A chaque instant il voyait des lions, des léopards, des caméléons dont il faisait des descriptions magnifiques.

Plus la maladie augmentait, moins il s'exprimait en français, qu'il parlait sans accent et aussi purement que sa langue; tous ses monologues avaient lieu en anglais. C'est une particularité déjà notée et que l'expérience a sanctionnée pour nous, à savoir, que les insensés, dans leur délire, reviennent presque toujours à leur langue maternelle, quoiqu'elle leur soit quelquefois moins familière que celle du pays qu'ils habitent.

M. P. imitait souvent le bruit des trompettes, des fanfares; dans ces moments, il s'imaginait être à la chasse des lions et des léopards. Il les voyait, les tuait et poussait des cris de joie; dans d'autres instants, les murailles étaient tapissées d'or, couvertes de pierreries. Les personnes présentes changeaient pour lui de figures, et il leur adressait la parole comme si elles eussent été celles qu'il nommait; cette sup-

©BIUM

position admise, il leur parlait avec lucidité d'événements que les personnages réels connaissaient. Parfois il s'imaginait grandir à vue d'œil et prétendait qu'il allait toucher le plancher; pour éviter cet accident, il se courbait en deux.

Pendant deux mois, ces hallucinations et ces illusions n'eurent pas d'interruption; il mangeait avec appétit, sa physionomie n'avait point subi d'altération, son œil était toujours vif et spirituel; mais des signes de décomposition se manifestèrent, les jambes s'infiltrèrent, et il ne fut que trop certain qu'il succomberait à la gravité de son mal.

Le troisième mois de son séjour, il éprouva une défaillance et un embarras dans la parole; tous les signes d'une congestion cérébrale se déclarèrent rapidement, et deux jours après il expira dans le coma.

Comment une organisation si puissante avait-elle payé le fatal tribut à la folie? Cette question, que nous nous étions faite plusieurs fois, fut enfin résolue. Nous apprîmes qu'un mariage contracté contre l'avis de ses parents, de ses amis, avait été une source sans cesse renaissante de contrariétés et de chagrins. La mort cruelle d'un de ses proches, massacré par une populace imbécile et furieuse, qui l'accusait, dans une épidémie de choléra, d'avoir empoisonné des enfants, dut aussi lui causer une profonde douleur; car chez les hommes de cette trempe, l'impossibilité de se venger est un tourment inconnu du vulgaire.

Les hallucinations chez les maniaques peuvent se montrer au début de la maladie, la précéder, la compliquer, se terminer avec elle ou persister après qu'elle n'existe plus. Celles de l'ouïe et de la vue sont fréquemment réunies. Quelquefois elles se remplacent l'une par l'autre. Très souvent, elles sont accompagnées par les illusions.

Il arrive quelquefois que l'illusion se transforme en hallucination, et réciproquement. Un maniaque croyait voir un animal effrayant dans toutes les personnes qui se pré-

©BIUM

sentaient devant lui; puis, par un procédé naturel à l'homme, il détache l'image de l'idée, la place devant ses yeux, et effrayé de sa propre création, il ne cesse de pousser des hurlements et de livrer des combats furieux à l'animal imaginaire... D'autres fois ces maniaques, après avoir pris des étrangers pour une personne connue, voient cette personne devant eux, lui parlent, reçoivent ses réponses. — Ces changements s'observent dans les autres formes de l'aliénation.

Les hallucinations, comme les maladies mentales, peuvent être symptomatiques. — Une femme est atteinte d'une maladie grave des intestins; sa raison s'égare, elle crie, chante, tient les propos les plus incohérents. Au milieu de son délire, elle s'imagine voir, dans la cour, de gros poissons qu'elle pêchait à la ligne. Par moments, elle se montre très effrayée, parce que les poissons vont la manger. A mesure que l'affection intestinale s'est améliorée, les idées folles ont diminué d'intensité, et lorsque cette dame nous a quitté, elle était entièrement guérie.

Les hallucinations et les illusions peuvent donner lieu aux désordres les plus singuliers.

Obs. 56. — Mademoiselle O... s'était fait remarquer par son jugement, dont la rectitude était telle qu'elle était sans cesse consultée par ses amis. Ce fait, qui m'a été attesté par un grand nombre de personnes très capables d'apprécier son esprit, m'a prouvé que si l'absence du jugement était un des caractères distinctifs de l'aliénation, la règle n'est point sans exception. Qui d'ailleurs ne se rappelle l'observation d'un homme dont la raison puissante avait aidé à conserver la paix du monde, et qui cependant, dans l'âge de la force, fut atteint par l'aliénation!

Les premiers symptômes du mal se manifestèrent comme par une espèce de révélation; elle pria ses parents de la faire mettre dans un établissement qu'elle désigna, dans le cas où

©BIUM

elle deviendrait folle. Cette demande les surprit beaucoup, car à cette époque elle causait raisonnablement, ne faisait rien de bizarre.

Mademoiselle O... crut d'abord entendre des voix qui lui adressaient des injures. On la menaçait de la couper en quatre, de la hacher comme de la chair à pâté, de la manger, de la dévorer. Ces voix lui commandaient d'avaler tout ce qui se présentait. Docile à leur ordre, elle s'introduisit successivement dans l'estomac des boucles d'oreilles, des épingles, des mitaines, et elle aurait fait la même chose d'un jeu de dominos, si, soupçonnant son intention, on n'avait refusé de le lui donner. — Cette demoiselle riait quand on lui faisait des observations, ou bien elle entrait en fureur, donnait des coups, cherchait à égratigner, prétendait que nous étions des diables.

Ses discours pleins d'incohérences indiquaient le trouble des es facultés; on allait venir la chercher pour la conduire en Chine; les diables l'accablaient de mauvais traitements, lui disaient des obscénités, nous étions messieurs tels et tels, puis nos figures se changeaient en celles de bandits, de scélérats. — Par une transition subite, incompréhensible, ces pensées folles disparaissaient comme si le vent les eût balayées, et une conversation sensée, instructive, frappait d'étonnement les personnes présentes, auxquelles rien ne pouvait expliquer un si rapide changement.

Cette demoiselle offrait en outre une perversion de la sensibilité cutanée qui lui faisait trouver du plaisir à s'arracher la peau, symptôme que nous avons rencontré chez un grand nombre d'aliénés, et particulièrement chez les mélancoliques. Cette manie était quelquefois poussée si loin, que nous avons compté jusqu'à douze grandes ulcérations sur les différentes parties de son corps.

Le travail, les fatigues et l'âge critique paraissent avoir été la cause de la maladie mentale de cette demoiselle, dont

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 172 sur 627

©BIUM

la raison, au dire de ses amis, était si bonne, qu'ils n'auraient jamais pensé qu'elle pût devenir aliénée.

Il y avait des jours où elle avait la conviction qu'elle maigrissait et rapetissait à vue d'œil, quoiqu'elle fût d'un embonpoint énorme. Une fois, elle supplia une dame de la mettre dans son parapluie ou dans son chapeau, afin de l'emmener plus facilement. Dans d'autres cas, elle se croyait métamorphosée en chat, en chien, et contrefaisait, des heures entières, les cris de ces différents animaux.

Ces illusions furent remplacées par une autre qui dura fort longtemps. Elle se plaignait que tout le monde l'accusât d'être un homme, tandis qu'elle était une femme, et pour en administrer la preuve convaincante, elle montrait ses seins nus et relevait ses jupons. Mais là ne s'arrêtaient point ces actes : cette demoiselle si chaste, si retenue, chez laquelle des principes religieux bien entendus, une morale sévère, avaient dû vaincre ou du moins refouler l'instinct animal, s'abandonnait à l'onanisme de la manière la plus effrénée. Souvent nous l'avons vue se livrer à cette manœuvre en présence de plusieurs personnes, sans qu'elle en manifestât la moindre honte. Chose remarquable et dont on trouve cependant des analogues chez les gens raisonnables, elle se mettait ensuite à causer tranquillement, comme si rien ne s'était passé.

On a dit que l'instinct génésique avait son point de départ dans le cervelet; mais comment se fait-il que cet organe se réveille à l'époque où ses fonctions vont cesser? Suivant une loi physiologique, une longue inaction ne doit-elle pas, au contraire, en avoir amené l'atrophie? — Nous avons donné nos soins à une dame parfaitement bien élevée, fort religieuse, mère de plusieurs enfants, qui n'avait jamais lu de romans; parvenue à son temps critique, elle fut assaillie de désirs impérieux, et ne reculait devant aucun moyen d'excitation, pour pouvoir les satisfaire. Tout est rentré dans

©BIUM

l'ordre lorsque les symptômes se sont calmés. Comment attribuer au cervelet la fureur utérine qui se développe chez des mères de famille, chez des femmes vertueuses, immédiatement après l'apparition d'un eczéma sur les parties de la génération? — En voilà assez sur ce sujet, qui nous conduit naturellement à une autre réflexion du même ordre. On s'est souvent demandé comment les paroles les plus sales, les actions les plus lubriques étaient proférées, commises par des femmes bien élevées, tandis que celles qui avaient été folles de leur corps se tenaient, au contraire, dans la réserve? La réponse nous paraît devoir être prise dans l'organisation même. On peut, par l'éducation, la religion, refouler un instinct, l'étouffer; mais le détruire, jamais. Il y a plus: il se relève d'autant plus impétueux qu'il n'a point été satisfait. Voilà pourquoi, chez les aliénées religieuses, l'amour du sexe se montre dans toute son exaltation.

Mademoiselle O... resta une année entière dans cet état de manie, en proie à des hallucinations et à des illusions continuelles. Tantôt c'étaient des diables qu'elle voyait, des voix qu'elle entendait; tantôt c'étaient des figures étrangères, des amis qui la visitaient, ou bien on lui servait des mets empoisonnés, on remplissait son appartement d'odeurs infectes, on faisait un bruit affreux pour l'empêcher de dormir. Quelquefois elle prétendait que nous l'avions battue, et montrait les ulcérations qu'elle s'était faites en se déchirant la peau. Par moments, elle prétendait qu'elle était la duchesse de Berry, que son mari venait d'user de ses droits, qu'elle était accouchée d'un fils. Quand cette idée lui passait par la tête, elle cherchait son enfant partout, et croyait le voir dans tout.

Après ce laps de temps, nous reconnûmes qu'elle devenait plus calme, que sa conversation présentait de longs intervalles lucides. On lui permit de descendre au jardin, elle ne se dépouillait plus de ses vêtements. Le mieux se soutint,

©BIUM

puis elle revint complétement à la raison. On a prétendu, bien à tort, qu'après des crises aussi longues, il restait toujours quelque altération dans les facultés intellectuelles. Mademoiselle O... eût été, dans ce cas, une exception à la règle; car elle passait ses journées entières avec nous, les partageant entre la conversation et les leçons qu'elle donnait à mes enfants. La clarté de ses explications, le choix de ses exemples, l'excellence de sa méthode, excitaient chaque jour notre surprise. Sa mémoire était prodigieuse, rien n'avait été oublié dans cette longue nuit de ténèbres. Pendant dix jours entiers, cette miraculeuse résurrection se soutint; mais peu à peu des idées folles, bizarres, traversèrent de nouveau son cerveau. Elle s'arrêtait au milieu de la conversation la plus sensée, pour dire qu'elle n'était pas une Chinoise, qu'elle n'avait pas été en Afrique, qu'elle n'avait coupé le cou à personne. Quelquefois elle relevait ses jupons à l'improviste, pour prouver qu'elle n'était pas un homme. Le désordre reprit toute son intensité, et depuis cette rechute jusqu'à son départ, qui eut lieu quatre mois après, elle eut des intermittences de calme et de déraison. Dans ses accès, elle se déshabillait pour montrer qu'on avait changé son dos, qu'elle était un animal, mademoiselle B...,une des pensionnaires de la maison, ou bien pour prouver le contraire, semblable à ces anciens rhéteurs qui soutenaient le pour et le contre. Une autre particularité de cette aliénation, c'est que mademoiselle O... a souvent écrit, au milieu des discours les plus incohérents, des lettres qui ne contenaient pas un mot qui pût déceler l'état de son esprit, et que, dans une enquête, on eût présentées comme autant de preuves de l'excellence de son jugement.

Il est une variété de la manie à laquelle les circonstances qui la déterminent ont valu le nom de *manie puerpérale*, *manie des femmes en couches*. Les hallucinations les plus étranges de la vue et de l'ouïe jettent alors les malades

©BIUM

dans des agitations inexprimables, et d'un moment à l'autre, ces malheureuses éprouvent toutes les tortures de la crainte de la mort, de l'empoisonnement, toutes les angoisses du désespoir (1).

M. Esquirol, qui a publié un fort bon mémoire sur ce sujet, estime le nombre des femmes qui sont attaquées de cette manie au 7e des aliénées, ce qui nous paraît exiger de nouvelles recherches. Il n'a point appelé l'attention sur le phénomène des hallucinations et des illusions, que M. Morel regarde, au contraire, comme fréquent. Cependant il rapporte quatre observations qui étaient compliquées de ces deux symptômes.

Les hallucinations et les illusions chez les maniaques entraînent des déterminations et des actes souvent incompréhensibles au premier abord, mais qu'une connaissance approfondie de ces deux ordres de symptômes permet presque toujours d'expliquer d'une manière naturelle. Un aliéné vous regarde d'un air furieux, il va s'élancer sur vous, vous frapper: c'est qu'une illusion a changé votre figure en celle d'un ennemi, ou bien il s'imagine que vous lui faites des grimaces, que vous lui dites des injures. Celui-ci s'élance par la croisée, parce que la rue lui a paru de plain-pied avec l'appartement, ou qu'il a cru passer dans un jardin rempli de fruits et de fleurs. Celui-là prend son pain, le jette dans le ruisseau et l'écrase sous son pied, pour le rendre plus tendre et lui donner une saveur qu'il n'a pas.

Beaucoup de maniaques refusent, à leur entrée, les aliments, parce qu'ils les supposent empoisonnés. Il en est qui regardent le ciel avec un air d'extase, parce que les nuages sont en or, représentent des cavaliers, des palais. Un de ces malades tournait continuellement sur le talon; on apprit que cet ancien ingénieur élevait les eaux, à l'aide de ce mouvement rotatoire, à une hauteur incommensurable.

(1) Morel, *Mémoire sur la manie des femmes en couches.* Paris, 1842.

©BIUM

Ces fausses sensations sont souvent la cause d'actes nuisibles, dangereux. Quelques maniaques tuent parce qu'ils voient le diable devant eux; d'autres meurent de faim, mettent le feu, se mutilent parce qu'ils obéissent à un commandement. Les faits de ce genre sont très nombreux. Souvent difficiles à ramener à leurs véritables causes, en raison de l'agitation du malade, de son irascibilité, de l'impossibilité d'en obtenir une réponse, ces singularités, ces excentricités n'en ont pas moins les hallucinations et les illusions pour point de départ.

Résumé. — La manie est une forme de l'aliénation qui se complique très fréquemment d'hallucinations et d'illusions. La réunion de ces deux symptômes nous a paru plus commune dans la manie que dans les autres espèces.

— Les fausses sensations peuvent se montrer au début de la manie, survenir dans son cours, à la fin, la remplacer.

— L'hallucination et l'illusion peuvent donner naissance à la manie, qui les remplace, et dont elle n'est alors que la transformation.

— Les hallucinations et les illusions de l'ouïe et de la vue sont les plus communes; très souvent réunies, elles peuvent se montrer isolées ou se remplacer l'une par l'autre.

— Les illusions se transforment quelquefois en hallucinations, et réciproquement.

— Les hallucinations, le plus souvent primitives dans la manie, sont quelquefois symptomatiques.

— La manie puerpérale est fréquemment compliquée d'hallucinations et d'illusions qui en augmentent le désordre.

— Les hallucinations et les illusions des maniaques sont la cause d'une multitude de déterminations, d'actes bizarres, nuisibles, dangereux.

— Il est souvent difficile de constater chez les maniaques les hallucinations et les illusions, surtout dans les grands établissements, à cause de leur agitation et de la mobilité de

©BIUM

leurs idées; mais une observation attentive et longue de ces malades ne permet pas de douter que ces deux phénomènes n'existent chez la plupart.

CHAPITRE VIII.

DES HALLUCINATIONS DANS LA DÉMENCE.

SECTION PREMIÈRE. — Les hallucinations sont plus fréquentes dans la démence qu'on ne le croit communément. — A quoi cela doit-il être attribué? — Distribution de la démence en monomaniaque, maniaque, complète et sénile. — Relevés d'hallucinations dans la démence. — Obs. de démence monomaniaque. — Obs. de démence maniaque. — Difficulté de djstinguer ces deux nuances. — Les hallucinations peuvent se montrer sous la forme intermittente. — Obs. de démence complète. — Obs. de démence sénile. — *Résumé.*

SECTION DEUXIÈME. — Les hallucinations existent également dans la démence avec paralysie générale. — Relevé. — Observations — *Résumé.* — Des hallucinations dans l'imbécillité, l'idiotisme et le crétinisme. — Elles peuvent exister dans le premier cas. — On ne les rencontre jamais dans les deux derniers. — *Résumé.*

SECTION PREMIÈRE. — *Des hallucinations dans la démence.*

Si la signification du mot *démence* était restreinte à la définition aujourd'hui généralement admise, il est certain que les aliénés compris dans cette catégorie ne présenteraient que rarement le phénomène des hallucinations et des illusions.

Mais depuis l'affaiblissement des facultés intellectuelles jusqu'à leur complète oblitération, les degrés sont infinis. Il y a des aliénés qui n'ont qu'une incohérence momentanée et qui reprennent ensuite la conversation, comme si aucune lacune n'avait existé dans leur intelligence. Les signes de la

©BIUM

démence ne se montrent chez eux qu'à des intervalles plus ou moins éloignés. Souvent, et c'est ce qui a le plus fixé notre attention, on retrouve dans la démence les types maniaques et monomaniaques, de sorte qu'on pourrait établir la classification suivante : démence monomaniaque, démence maniaque, démence complète, à laquelle il faudrait ajouter la démence sénile. — Cette distinction nous paraît assez importante pour que nous en fassions plus tard l'objet d'un travail spécial.

En considérant la démence sous ce nouveau point de vue, on ne trouvera pas surprenant que nos résultats diffèrent sensiblement de ceux de MM. Aubanel et Thore ; ainsi, tandis que ces médecins déclarent n'avoir rencontré qu'un cas d'hallucinations sur 45 observations de démence, sur 21 cas nous avons constaté 16 faits d'hallucinations et d'illusions. Voici dans quel ordre cette complication s'est présentée à nous :

Hallucinations de l'ouïe et de la vue,	8 fois.
— de l'ouïe et du toucher,	3
— de l'ouïe,	3
Illusions de la vue,	2
Pas d'hallucinations et d'illusions,	5
	21

Obs. 57. — Mademoiselle C..., âgée de soixante-douze ans, ne commença à présenter des symptômes de dérangement dans ses facultés que vers soixante-onze ans. Au lieu de vivre sédentaire, suivant ses habitudes, elle changeait continuellement de place, voyageait sans cesse. Sa famille, ne pouvant la déterminer à rester tranquille, la conduisit dans mon établissement. A cette époque, cette demoiselle croyait qu'un faux individu s'était emparé de ses papiers, elle était sa victime; pour lui faire tort, il avait contrefait des signatures, son but était de prendre son bien; mais elle enveloppait trois autres per-

©BIUM

sonnes dans cette accusation de faux. Elle tenait des propos incohérents, ne se rappelait plus ce qu'elle avait dit; sa mémoire était affaiblie, mais souvent aussi elle causait d'une manière très lucide, et cet état persistait des journées entières.

En interrogeant cette demoiselle, nous apprîmes que depuis plusieurs mois elle voyait le soir, et surtout la nuit, des personnes qui se plaçaient devant son lit, tenaient des discours qu'elle ne comprenait pas et faisaient du bruit. Lorsque j'habitais la campagne, ajoutait-elle, j'étais suivie, accompagnée par des hommes d'importance qui tantôt disparaissaient, tantôt montaient dans des cabriolets. Très souvent, je rencontrais un employé du château qui paraissait aussitôt que je mettais le pied dans la rue; sa mission était de me protéger.

Dans son interrogatoire, elle parla d'une manière raisonnable, et les magistrats eussent pu se trouver embarrassés, si elle n'était revenue sur les faux dont elle accusait plusieurs personnes honorables. Lorsqu'ils furent partis, elle nous assura que c'était une intrigue, qu'ils étaient déguisés et qu'elle les avait reconnus.

Il y avait des jours où cette demoiselle, dont la mémoire des noms et des personnes était bien conservée, et qui répondait convenablement aux questions qu'on lui adressait, déraisonnait complétement; elle croyait que le roi payait sa pension, que j'avais fait un faux, que je n'étais pas moi-même, et quelques instants après elle ne se rappelait plus ce qu'elle venait de dire. Au milieu de ses plus grandes divagations, elle insistait toujours sur l'idée qu'elle avait été conduite chez moi par un individu qui avait pris un faux nom, et que cet emprisonnement n'avait eu lieu que pour s'emparer de son avoir.

Mademoiselle C... parlait souvent la nuit à des êtres imaginaires; tantôt elle répondait d'une manière respectueuse

©BIUM

ou amicale, tantôt elle les accablait d'injures. Un matin, elle m'assura qu'une des pensionnaires, madame D..., était venue la voir au milieu de la nuit (chacun est renfermé dans son appartement), pour lui dire qu'elle était la déesse de la Folie, qu'elle avait posé partout dans le pays. Puis, sa conversation changeant d'objet, elle prétendit qu'on faisait le portrait du Destin, qu'elle était madame Georges, que je devais la laisser sortir pour *défausser* les faux. Toutes ces phrases étaient prononcées à voix basse et confidentiellement, ne voulant pas que les personnages supposés l'entendissent.

Depuis deux ans, la situation de mademoiselle C... n'a point changé; elle croit toujours qu'elle est victime du faux individu, que plusieurs personnes ont commis des faux et qu'elle est enfermée à cause de cela. Presque tous les jours, elle me prie de la laisser sortir pour aller à l'église; mais son intention est de se sauver. Quand on lui demande des détails sur sa profession, sur les personnes qu'elle connaissait, elle répond bien, et sa mémoire, quoique affaiblie sur plusieurs choses, n'a point perdu la faculté de se rappeler les traits et les noms de personnes qu'elle n'a point vues depuis plusieurs années.

Il est des déments qui ne sont que très peu impressionnés par les sensations extérieures, dont les idées intermédiaires manquent, chez lesquels la mémoire est détériorée, mais qui peuvent cependant s'occuper, suivre par moment une conversation. Une demoiselle qui se trouve dans cet état, est assaillie d'hallucinations. Elle croit que son frère, mort depuis plusieurs années, habite une des chambres de l'établissement; elle l'entend gémir, se plaindre. Convaincue qu'on le bat et qu'on veut le faire mourir, elle s'agite, court de droite et de gauche, l'appelle, pousse des cris. — La nuit, elle voit des personnages avec lesquels elle dispute, et qui lui donnent des coups; pour se défendre et

©BIUM

aussi pour échapper à leurs rapprochements, elle ne se déshabille jamais. Cette demoiselle affirme qu'on répand de mauvaises odeurs autour d'elle et que ses aliments sont empoisonnés; elle refuse alors la nourriture, mange du pain sec, ne boit que de l'eau.

Très souvent, lorsqu'on l'interroge, elle ne répond à aucune question, ou bien ses discours sont incohérents, n'ont qu'un rapport très indirect avec les demandes.

La forme monomaniaque de l'hallucination peut persister à un degré très avancé de la maladie. Madame M .., âgée de quatre-vingt-un ans, n'a plus de mémoire; elle ne reconnaît pas ses enfants, sa vie passée et présente lui est tout-à-fait étrangère. Depuis quatre ans qu'elle est dans l'établissement, la même hallucination ne cesse de faire son tourment. Pour elle, son mari, mort il y a six ans, est toujours présent à sa vue: seulement il n'a pas plus d'un pied de hauteur, il se montre sous forme d'âme. Il erre sur les murs, sur les toits, dans la rue; il l'appelle, se plaint d'avoir froid, parce qu'il est nu, qu'il n'a pas mangé. Elle lui répond en gémissant, en poussant des cris, des hurlements; elle ordonne qu'on lui porte de l'eau-de-vie, de la soupe, des vêtements. Presque incapable de marcher, elle essaie de faire quelques pas pour l'aller trouver dans la cour, où il lui dit de venir. Quelquefois il ne se montre à elle qu'avec sa tête, à laquelle deux ailes sont attachées. Nous avons déjà parlé de cette dame dans un autre chapitre.

La démence se présente fréquemment sous la forme maniaque, et il est même quelquefois très difficile de saisir les nuances qui les séparent. Tel aliéné paraît encore maniaque qui a déjà un pied dans la démence; tel autre semble dément, qui n'est encore que maniaque. Lorsque la maladie fait des progrès, le diagnostic n'est pas longtemps incertain; mais l'état de *statu quo* peut se prolonger fort longtemps, et l'embarras est alors très grand.

©BIUM

Obs. 58. — M. B..., artiste fort connu, et qui s'est acquis dans son art une juste célébrité, est depuis près de quinze ans atteint d'un délire maniaque qui a passé à la démence. — Mis plusieurs fois en liberté, l'agitation devient très prononcée et même dangereuse, lorsqu'il survient quelque événement politique. Alors le désordre intellectuel s'annonce par des hallucinations de l'odorat et du goût; il s'imagine qu'on lui fait respirer des odeurs infectes, qu'on veut lui faire du mal, l'empoisonner; il devient très défiant, s'enferme dans sa chambre. Il fait des rondes avec son sabre, cherche dans les armoires, sous les lits, et menace de tuer douze ou quinze cents personnes. Il croit aussi qu'il est poursuivi par les étrangers, et que tous les malheurs qui arrivent sont causés par eux.

Quand il est tranquille, il parle de son art, et c'est même avec un véritable plaisir qu'on l'écoute, car sa conversation, pleine d'intérêt, est semée d'anecdotes curieuses; ses lettres sur ce sujet, quoique fort longues, ne décèlent aucun trouble dans les idées. Mais lorsque son délire le reprend, ce qui arrive à des intervalles plus ou moins éloignés, sa conversation est incohérente, il est électeur, il faut qu'il aille voter; il est propriétaire; on n'a pas le droit de le faire enfermer; il est emprisonné parce qu'il a eu une querelle avec un littérateur, ce qu'il a expliqué aux magistrats. Les étrangers font tout le mal, on les préfère aux Français; il a fait des ouvrages qui devraient lui valoir la reconnaissance de la patrie. Il parle ensuite du roi de Prusse et de beaucoup d'autres choses qui n'ont aucun rapport; sa mémoire est affaiblie. Pendant l'accès, il voit des individus et entend des voix qui le menacent, les objets se transforment; il a des frayeurs. — Peu à peu tous ces symptômes se calment, il redevient raisonnable, dessine, peint, joue du violon et cause très bien.

Obs. 59. — Madame Z... âgée de cinquante ans, alié-

©BIUM

née depuis plus de dix ans, se croit investie de la fonction d'inspecteur général; elle tient le plus ordinairement des discours sans suite, surtout quand la conversation s'est un peu prolongée. Cette dame marche la tête haute, parle d'une manière sententieuse, s'exprime en italien. De temps en temps elle se met en fureur, parce que les télégraphes exercent sur elle des violences qui dégradent les hommes, et qu'elle veut éviter des fumigations inutiles. Elle se plaint que des personnes la frappent, ce qui ajoute à sa colère, quand de nouvelles violences rappellent le souvenir des anciennes... Au moyen d'acoustiques, on lui fait parvenir dans les oreilles des saletés et des injures de toute espèce. — Par moment madame Z... s'habille de la manière la plus burlesque; sa démarche est théâtrale. Elle est revêtue des plus hautes fonctions, elle exerce une surveillance active, fait des rapports sur tout ce qu'elle observe. Est-elle témoin de quelque action répréhensible, elle entre dans une violente colère, adresse des injures, fait des menaces; toute sa physionomie exprime l'agitation qui la transporte.

Depuis trois ans qu'elle est dans mon établissement, ses actes maniaques sont toujours semblables, elle les explique souvent d'une manière assez plausible. Au milieu des nuits, et même dans la journée, sa voix retentit tout-à-coup dans la maison; d'un ton doctoral elle adresse des discours à des êtres qui sont dans la campagne, et avec lesquels elle s'entretient des sciences; ce sont des professeurs, des savants qui lui répondent. Une de ses principales hallucinations est de croire que des gens s'introduisent dans sa chambre à travers les murs, les fenêtres, les portes, qu'ils lui tiennent des discours obscènes, se livrent sur elle à mille pratiques infâmes, et terminent la scène d'une manière affreuse. Elle affirme que les jongleurs se servent de la physique et de la chimie pour la tourmenter et lui infliger des tortures. Très

©BIUM

souvent elle me supplie de la délivrer des emménagogues que les jongleurs lui font prendre. Cette dame a également des illusions de la vue; les figures et les objets se transforment, prennent un autre aspect, une autre couleur.

Les hallucinations et les illusions peuvent se montrer sous la forme intermittente dans la démence, comme dans les autres variétés de l'aliénation.

M. Dubuisson rapporte, dans son ouvrage, l'observation d'un dément qui, pendant seize ans, aux équinoxes du printemps et de l'automne, et vers les solstices d'été et d'hiver, devenait turbulent, criait nuit et jour, déchirait les couvertures, les draps, les matelas, parce qu'il s'imaginait qu'ils étaient couverts de serpents et de vipères. Ces accès duraient quinze à vingt jours (1).

Dans la démence complète, lorsque la mémoire est presque entièrement perdue, qu'il ne reste plus de passions, de désirs, que les malades obéissent comme des enfants à ceux qui les gardent, on voit encore les hallucinations se produire.

Obs. 60. M. C..., âgé de soixante-treize ans, a toujours été d'un esprit faible et en même temps opiniâtre. Ses enfants ont été forcés de s'éloigner de lui. Parvenu au dernier degré de la démence, ne reconnaissant plus personne, on le conduit dans mon établissement, parce que tous les soirs, au moment de se coucher, il est saisi d'une frayeur extrême, à la vue de meurtriers qui veulent le tuer. Pendant que cette idée lui occupe l'esprit, il ne cesse de crier à l'assassin, à la garde, d'appeler au secours, de se débattre, comme s'il se défendait. Cet état persiste pendant plusieurs mois, et quelques jours avant sa mort, la même hallucination venait encore faire son tourment.

Nous donnons nos soins à une demoiselle, en démence

(1) J. Dubuisson, *Des vésanies ou maladies mentales*, p. 188. Paris, 1816.

©BIUM

depuis dix ans, avec laquelle il est impossible d'avoir le moindre rapport, parce qu'elle entre en fureur dès qu'on l'approche, et ne cesse de dire des sottises. Toutes les nuits elle dispute avec des individus qui la contrarient, l'injurient; les querelles sont d'une violence extrême et se prolongent des heures entières. On peut facilement suivre toutes les phases de la scène.

La *démence sénile*, qui n'est qu'une variété de cette espèce, est aussi quelquefois accompagnée d'hallucinations. Nous avons connu une vieille dame de quatre-vingt-deux ans qui, de temps en temps, était sujette à une fausse sensation fort singulière. Cette dame, dont la chambre était bornée par un grand mur blanc, nous racontait qu'elle était agréablement impressionnée par le spectacle de plusieurs milliers d'individus qui descendaient le long de ce mur pour aller à une fête. Ces personnes portaient des habits de fête; la compagnie se composait d'hommes, de femmes et d'enfants. En notre présence, elle poussait des cris de joie de la surprise que lui causaient leur multitude, la variété de leurs costumes et la précipitation avec laquelle ils descendaient du troisième étage en bas. Peu à peu le nombre des promeneurs diminuait, elle n'apercevait plus que quelques groupes isolés, et tout rentrait dans l'ordre.

Résumé. — La démence est fréquemment compliquée d'hallucinations et d'illusions.

— La nature de la démence semblerait au premier abord rendre cette complication moins fréquente; mais en étudiant plus attentivement cette forme de l'aliénation, on acquiert la conviction qu'elle offre des degrés différents parmi lesquels la monomanie et la manie jouent un rôle important.

— Comme dans les autres formes, ce sont les hallucinations de l'ouïe et de la vue qui sont les plus communes.

— La démence peut offrir quatre degrés principaux qui se compliquent d'hallucinations et d'illusions.

©BIUM

— Les hallucinations peuvent se montrer dans la démence, comme dans les autres formes de l'aliénation, sous le type continu, rémittent, intermittent, périodique.

— L'existence des hallucinations dans la démence complète n'a rien qui doive surprendre, puisque l'individu qui en est atteint a vécu de la vie commune et qu'on ne peut assurer que tous ses souvenirs soient éteints.

SECTION DEUXIÈME. — *Des hallucinations dans la démence avec paralysie générale.*

Au premier abord il doit paraître singulier que la forme la plus grave de la folie puisse se compliquer d'hallucinations. Comment croire, en effet, que cet homme qui bégaie, dont les souvenirs sont perdus, les yeux éteints, la bouche entr'ouverte, les lèvres pendantes, la démarche incertaine et vacillante puisse se passionner pour quelque chose? Certes, l'objection est puissante; mais l'expérience se charge de répondre par l'affirmative; d'ailleurs ce que nous avons dit des différents degrés de la démence peut s'appliquer au dérangement de la raison dans la paralysie. Comme dans la première de ces formes, on y distingue une variété monomaniaque, une variété maniaque et une variété démente.

Les observations de ce genre sont peu nombreuses, car MM. Aubanel et Thore n'en ont constaté sur 120 faits que 6 cas ainsi répartis: hallucinations de la vue, 4; de l'ouïe, 2; internes, 2. — M. Calmeil, dans son ouvrage sur la paralysie, n'en rapporte qu'un très petit nombre d'exemples. M. Bayle ne parle point des hallucinations dans sa description des divers degrés de la méningite chronique.

Il est hors de doute cependant que plusieurs aliénés paralytiques et en démence ont des hallucinations de la vue et de l'ouïe. Suivant un auteur moderne, il en est même qui sont tourmentés par des incubes.

©BIUM

Sur huit aliénés paralytiques déments qui sont en ce moment dans mon établissement, quatre ont des hallucinations de l'ouïe et de la vue.

Obs. 61. — Madame ***, âgée de soixante-cinq ans, appartient à une famille de littérateurs ; elle a elle-même brillé par son esprit. Ses yeux et l'expression de ses traits attestent le pouvoir qu'a longtemps exercé l'intelligence. Aujourd'hui les discours sont incohérents, la parole tremblante, la mémoire perdue ; mais à ce grand naufrage survit encore l'idée qu'elle compose des poëmes. Chaque matin, elle m'assure d'une voix pleine d'émotion qu'elle a reçu la visite d'un ange blanc qui lui a parlé. Dans la journée elle me dit : Mon ange m'a parlé, il m'a engagée à sortir, à aller voir ma fille. L'ange est jeune, beau, blond ; c'est une réminiscence de ce qu'elle a aimé autrefois. Par moments elle croit faire des repas excellents, elle détaille tous les mets qu'elle a goûtés. A l'entendre, on s'imaginerait qu'elle assiste encore au banquet. A table, les viandes sont merveilleuses, elles exhalent les parfums les plus suaves, les vins sont des crûs les plus renommés. A part ses poésies et ses ouvrages, elle divague sans cesse.

Quelquefois le délire passe d'un objet à l'autre, la malade s'emporte, s'irrite à la moindre contrariété ; l'aliénation offre quelques uns des caractères de la manie.

Obs. 62. — M. N. s'est livré avec une ardeur extrême, pendant de longues années, à des travaux scientifiques qui ont eu surtout pour objet les sciences naturelles. Ses recherches paraissent l'avoir conduit au scepticisme ; il tourne tout en ridicule et révèle une foule d'arcanes dont il est le premier à se moquer. En causant avec lui, on est frappé aussitôt de l'embarras de sa langue. Il aime à parler de ses travaux, mais il a oublié les noms de toutes les substances, quoiqu'il se rappelle ceux des personnages célèbres qu'il a particulièrement connus, nouvelle preuve entre

©BIUM

mille autres que l'esprit ne perd qu'en dernier ressort le souvenir de choses qui l'ont fortement frappé. Il ne peut se fixer à rien; quand il parle d'une chose, si on lui fait une objection, il se met en fureur. Il est très fort, personne ne peut discuter avec lui; il connaît tout. Comme il casse et brise les objets qui se trouvent sous sa main, on est obligé de lui mettre la camisole. Il me prend à part, me supplie de la lui ôter, me promettant mystérieusement d'être tranquille: à peine en est-il délivré, qu'il recommence son tapage.

Il est surtout en proie à une singulière hallucination; il veut à chaque instant monter sur le mur, parce que le roi et le commissaire de police sont en haut qui l'attendent. On est obligé de le fixer sur un fauteuil de force pour l'empêcher de se rompre les membres. Cette hallucination persiste pendant près de six semaines et ne cesse que quelques jours avant sa mort.

Nous terminerons ces observations sur la paralysie générale par l'observation de deux déments qui, arrivés au dernier degré de la maladie, sortaient de leur espèce de mutisme en poussant des cris et des hurlements que rien ne pouvait arrêter.

Obs. 63.— M. B..., aliéné paralytique depuis près de quatre ans, paraît avoir entièrement perdu l'usage du langage. De temps en temps, il profère des cris rauques, des sons inarticulés, puis reste quinze jours, un mois gardant le silence. A certaines époques, il recouvre la parole, prononce plusieurs phrases, qui toutes annoncent qu'il est sous l'influence d'une hallucination effroyable... En effet, il croit voir à ses côtés un requin prêt à le dévorer. Ses efforts pour effrayer l'animal, le chasser, sont terribles. Il pousse des hurlements qu'on entend de fort loin, frappe contre les parois de sa chambre; ses traits sont bouleversés, ses yeux sortent de l'orbite, la sueur lui ruisselle du corps. Aucune consolation n'est possible; il faut rester spectateur d'une lutte

©BIUM

qui affecte douloureusement tous ceux qui en sont témoins.

Cette hallucination a eu des conséquences fort graves. Un jour s'imaginant que sa sœur qui lui prodiguait ses soins était le requin, il se précipita sur elle avec un rasoir, la frappa; heureusement elle put se soustraire à ses coups; mais une de ses cousines qui avait assisté à cette effroyable scène, en fut tellement saisie, qu'elle eut à l'instant même une suppression, et que cinq jours après elle expirait.

Il y a peu de jours, un autre paralytique qu'on ne comprenait que très difficilement se met à jeter de grands cris, en appelant au secours, à l'assassin; puis il brise tous les carreaux de la fenêtre, probablement pour sortir par cette ouverture qui était plus éclairée et qu'il prenait pour la porte; nous arrivons en toute hâte. Les assassins, nous dit-il, sont entrés, ils ont changé mon lit de place, ils voulaient me tuer. Rien ne pouvait le tranquilliser. Depuis cette hallucination, il a refusé de manger, sa figure est très altérée, et si cet état ne change pas, il succombera promptement.

Résumé. — La démence avec paralysie générale peut se compliquer d'hallucinations.

— Présentant, comme la démence simple, quelques uns des symptômes de la monomanie et de la manie, on s'explique aisément l'existence des hallucinations.

— Dans le troisième degré, lorsque toutes les facultés sont anéanties, il est plus difficile de comprendre comment les hallucinations peuvent se produire.

— Il est probable que, dans ce cas, il existe quelque portion du cerveau qui n'a point subi d'altération, et lorsqu'une influence qui nous est inconnue vient à s'y faire sentir, l'hallucination se montre pour quelques instants.

— Au début de la paralysie générale, l'intelligence pouvant n'avoir reçu qu'une faible atteinte, des hallucinations nombreuses et variées peuvent facilement se montrer.

©BIUM

Des hallucinations dans l'imbécillité, l'idiotisme, le crétinisme.

Il est nécessaire pour que les hallucinations se produisent, que certaines facultés, parmi lesquelles l'imagination tient un rang important, puissent être mises en jeu. Mais lorsque ces facultés ont complétement disparu, comme dans le dernier degré de la démence, ou qu'elles ne se sont jamais révélées, comme dans l'idiotisme et le crétinisme, les erreurs des sens ne sauraient avoir lieu.

Une différence doit être établie pour l'imbécile dont toute l'intelligence n'est pas anéantie, qui, par exemple, a de la mémoire, est éducable, se montre reconnaissant, éprouve de la frayeur, se venge quelquefois, etc. On comprend facilement qu'avec ces qualités, quelque limitées qu'elles puissent être, les hallucinations soient possibles. Il nous paraît hors de doute que des actions répréhensibles, coupables même, ont été commises par des imbéciles qui avaient des hallucinations, des illusions; sans doute, les aliénés imbéciles sont crédules, et cette disposition de leur esprit en fait des instruments dociles dans les mains de scélérats adroits; mais l'examen de leurs facultés prouve qu'ils peuvent être entraînés par des hallucinations.

Résumé. L'imbécile conservant plusieurs facultés, peut avoir des hallucinations et des illusions. L'absence complète de l'intelligence chez l'idiot et le crétin en rend la production impossible.

©BIUM

CHAPITRE IX.

DES HALLUCINATIONS DANS LE DELIRIUM TREMENS.

Statistique approximative des individus aliénés par l'abus des boissons. — Illusions et hallucinations de ces aliénés. — Observations. — Nature des hallucinations. — Elles peuvent avoir des résultats très graves. — Le delirium tremens comprend des maladies différentes. — Ivresse. — Ses rapports avec les aliénations ébrieuses. — *Résumé.*

L'action des liqueurs alcooliques sur l'homme est trop connue pour que nous nous y arrêtions; nous entrerons seulement dans quelques détails concernant l'aliénation mentale qui en est souvent le résultat.

Dans les établissements d'aliénés appartenant à la classe moyenne de la société, un dixième, dit M. Royer Collard(1), est atteint de folie par suite d'excès de boissons alcooliques ou vineuses. Le chiffre des hommes aliénés par cette cause est, dans la maison royale de Charenton, quatre fois plus élevé que celui des femmes. M. le docteur Bayle attribue à cette cause un tiers des maladies mentales qu'il a observées (2). — Il y a toutefois une distinction importante à faire, c'est que le goût des boissons ne se manifeste chez quelques individus qu'après l'apparition de l'aliénation, absolument

(1) H. Royer Collard, *De l'usage et de l'abus des boissons fermentées et distillées.* Thèse de concours. Paris, 1838. — Bayle, *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes.* Paris, 1826.

(2) Brierre de Boismont, *De l'hydropisie chez les aliénés buveurs et de sa guérison par l'usage modéré du vin et de l'eau-de-vie.* Gazette des hôpitaux, 8 août 1844.

©BIUM

comme l'âge critique développe chez des femmes très estimables le penchant à boire.

Dans les maisons consacrées aux aliénés indigents, cette influence est encore plus marquée. Sur 1679 aliénés, admis à Bicêtre de 1808 à 1813, ajoute le docteur Ramon, ancien interne de cet hospice, on compte 126 malades par suite d'excès de boisson; sur 264 aliénations observées chez les femmes à la Salpêtrière, 26, suivant M. Esquirol, devaient être uniquement attribuées à l'abus du vin.

Les lésions fonctionnelles provoquées chez les aliénés par les excès de boissons affectent différentes formes; il ne sera question ici que du trouble de la sensibilité qui se manifeste par des illusions des sens et des hallucinations. Les malades voient les objets doubles; tout chancelle autour d'eux; ils aperçoivent des ombres, des spectres; ils entendent des éclats de voix, des bruits insolites; ils sont persuadés que leurs aliments ont le goût de poison; ils respirent des odeurs fétides.

Les hallucinations sont fréquemment caractérisées par la vue d'animaux qui rampent, glissent sur les couvertures, les murailles, le plafond, par l'aspect de figures hideuses, effrayantes, fantastiques. Quelquefois même ces aliénés perdent l'usage d'un ou de plusieurs sens : aussi les amauroses et la surdité ne sont point rares en pareil cas. On lit dans Van-Swiéten: « Quartus et quintus ægrotus apud Hipocratem, » in tertio epidemicorum libro, ex potibus ambo periculosâ » febre decubuerunt; quorum primus, secundo jam morbi » die, surdus factus fuit, dein ferociter deliravit, quarto die » convulsus, quinto die periit : alter vero post difficilem » morbum vigesimo die evasit. »

Parmi les faits nombreux de ce genre qui se présentent chaque année dans mon établissement, et qui appartiennent presque exclusivement à la classe des marchands de vin, je rapporterai le suivant :

©BIUM

Obs. 64. — M..., âgé de trente-sept ans, gros, petit, d'un tempérament lymphatique, avait contracté, sous l'influence de sa profession, l'habitude de boire des quantités considérables d'eau-de-vie. Trois jours avant son admission dans ma maison, ses parents s'aperçurent qu'il bégayait et qu'il était agité d'un tremblement général. Le jour de son entrée, il fut pris d'une grande exaltation, les murs étaient tapissés de squelettes, de fantômes, de diables, qui grimpaient et disparaissaient. Tantôt, au contraire, ce phénomène n'avait lieu que sur une étendue qui ne dépassait pas une feuille de papier. Les objets qu'il avait devant lui se transformaient de la manière la plus étrange. Ainsi il apporta à son médecin un pot et un bonnet qu'il prétendait avoir pris la forme de personnages extraordinaires. Dans le délire de son esprit, il crut voir sa femme commettre à ses yeux le plus sanglant des outrages. Cette illusion l'exaspéra; il fit entendre des paroles de mort qui déterminèrent à l'instant son médecin à le faire transférer dans mon établissement.

Lorsque je l'interrogeai, il me raconta, en tremblant, toutes les visions qui l'obsédaient; sa femme, disait-il, les avait niées, assurant qu'elle ne les voyait pas, mais c'était pure dissimulation de sa part. Il me les désignait du doigt en disant : Ne les apercevez-vous pas?

La nuit, il ne cessa de se baisser pour saisir des objets de toute espèce qui sortaient du plancher. Tantôt il poussait des cris d'effroi à l'aspect de figures terribles, tantôt il faisait signe à d'autres figures de s'approcher, pour s'entretenir avec elles. En parlant de *l'hydropisie chez les aliénés buveurs* (*Gaz. des hôpitaux*), nous avons signalé la fréquence de ce symptôme, qui a souvent pour caractère principal, des figures d'animaux, de reptiles, d'insectes. Deux grands bains de huit heures chacun avec irrigation d'eau froide suffirent pour amener la guérison de cet homme,

©BIUM

chez lequel ving-cinq gouttes d'opium avaient été sans résultats.

Obs. 65.— « Je fus appelé, dit le docteur Alderson, il y a quelque temps, pour M... qui, à cette époque tenait un magasin de liqueurs. Comme je lui avais donné plusieurs fois des soins et que je le connaissais très bien, je fus frappé, à mon entrée chez lui, de l'expression étrange qu'avait sa physionomie. Il monta l'escalier avec moi; sa démarche était incertaine. Lorsqu'il fut entré dans sa chambre, il me témoigna la crainte d'être traité comme un insensé, et conduit à l'asile d'York, où j'avais envoyé peu de temps auparavant un de ses compagnons d'ivrognerie. Pourquoi craignez-vous? lui dis-je. Qu'avez-vous? Qui donne à votre regard cette expression d'effroi? il s'assit alors, et me fit l'histoire de sa maladie en ces termes : « Il y a huit ou dix jours, je venais de tirer de la liqueur dans ma cave pour une fille, lorsque j'aperçus sur le sol une assez grande quantité d'huîtres, que je présumai y avoir été jetées par elle. Je la priai de les ramasser. Cette fille, me croyant ivre, se moqua de moi et sortit.

» Je me mis en devoir de les emporter, mais, à mon grand étonnement, je ne les trouvai plus. J'allais quitter la cave, quand je vis à la porte un soldat au regard repoussant qui cherchait à y entrer. Je voulus savoir ce qu'il demandait, mais, ne recevant d'autre réponse qu'un coup d'œil menaçant, je m'élançai pour saisir l'impertinent : quelle fut ma surprise ! ce n'était qu'un fantôme ! Une sueur froide me coula aussitôt du visage; tous mes membres frissonnèrent. Après avoir recueilli mes esprits, je voulus m'assurer par moi-même de la nature de l'être qui fuyait devant moi à la faveur de l'obscurité. Je courus pour l'atteindre; mais il disparut et fut remplacé par d'autres figures fantastiques dont quelques unes n'apparaissaient que dans le lointain. Je m'épuisai en efforts superflus pour les ap-

©BIUM

procher. Quoique très courageux, j'avoue que je n'ai jamais éprouvé une telle frayeur. Pendant toute la nuit, ajouta-t-il, je fus tourmenté par des apparitions d'amis vivants ou de personnes mortes depuis longtemps. A chaque instant je voulais sortir de mon lit pour m'assurer de la réalité ou de la fausseté de ces visions. »

» Un pareil état eut des conséquences fâcheuses. Ce marchand ne pouvait pas toujours reconnaître ses pratiques, de sorte que sa conduite devint l'objet des conversations. Dans l'origine, on l'attribuait à l'ivrognerie; mais on finit par s'apercevoir qu'elle provenait d'une autre cause.

» Lorsque je fus appelé, continue Alderson, la famille avait la conviction qu'il était fou, quoiqu'elle reconnût qu'en toute autre chose il était très raisonnable et très ferme.

» Le malade se sentit soulagé, après m'avoir fait son récit; il fut d'ailleurs transporté de joie, dès que je lui eus affirmé que je ne l'enverrais pas à York, attendu que son mal pouvait être guéri dans son domicile. Tandis que j'écrivais une ordonnance, je le vis sauter du lit et courir à la porte. Que faites-vous? m'écriai-je. Il parut honteux et confus.

» Les détails que nous allons donner pourront mettre sur la voie de la maladie. Avant son indisposition, il avait eu une querelle avec un soldat ivre qui voulait entrer malgré lui dans le magasin à une heure indue. Dans la lutte, le soldat tira sa baïonnette, frappa le marchand à la tempe et lui divisa l'artère temporale. Il perdit beaucoup de sang avant l'arrivée du chirurgien. Il était à peine rétabli de cette blessure, qu'il entreprit d'accompagner un ami dans un pari qui consistait à parcourir un espace dans un temps donné; il fit 42 milles en neuf heures. Transporté de ce succès, il passa tout le jour suivant à boire, mais il se sentit quelque temps après si mal à son aise, qu'il prit la résolution de ne plus recommencer. Ce fut dans le cours de la semaine qui

©BIUM

suivit cette abstinence qu'il fut atteint de sa maladie. Les progrès en furent continuels pendant plusieurs jours et ne lui laissaient pas un instant de repos.

» Il ne pouvait se débarrasser de ces visions pendant la nuit, ni pendant le jour, quoiqu'il fît quelquefois plusieurs milles dans ce but ou qu'il allât successivement dans différentes réunions. Il se plaignit à moi d'avoir le corps brisé des coups de fouet que lui avait donnés un charretier qui venait toutes les nuits près de son lit, mais disparaissait aussitôt qu'il cherchait à les lui rendre. Il fut guéri par des applications de sangsues et des purgatifs actifs. Les fantômes cessèrent d'abord de se montrer de jour; une fois il aperçut le charretier dans l'intervalle qui sépare le sommeil du réveil. Depuis, il n'a plus eu de visions, et sait à quoi s'en tenir sur la nature des esprits (1). »

Le même auteur rapporte l'observation d'un individu qui était tombé de cheval quelques jours auparavant dans un moment d'ivresse.

« J'étais, dit le malade, en proie depuis deux jours à une insomnie inaccoutumée, lorsque j'aperçus des spectres affreux et livides qui se présentaient sans cesse à mes regards. A onze heures, je fis une promenade sur mes terres, je fus très surpris de rencontrer une troupe de braconniers qui chassaient un lièvre; je les suivis à pied pendant plusieurs milles; comme ils étaient à cheval, je ne pus les atteindre. En retournant chez moi, je les vis de nouveau vis-à-vis ma maison, je les poursuivis encore l'espace de plusieurs milles, jusqu'à ce que, passant derrière une grande haie, je les perdis de vue; je suis persuadé que c'était une illusion. »

La plupart des observations de *delirium tremens* sont compliquées d'hallucinations. M. Dupeyré dans sa thèse (2),

(1) Edinburgh medical and surgical Journal, vol. VI, p. 288.

(2) Dupeyré, *De quelques points relatifs au delirium tremens à l'état aigu*. Paris, 1844. — Thèse.

©BIUM

dit que presque tous les individus qui en étaient atteints présentaient ce symptôme. Il est à regretter qu'il ne soit entré dans aucun détail à cet égard.

Les hallucinations varient à l'infini; elles sont, au reste, comme on en a déjà fait la remarque, le reflet du caractère et des habitudes du malade. Quelquefois cependant elles résultent d'une association d'idées qu'une circonstance fortuite a fait naître.

Appelé pour un Anglais, qui faisait un abus extrême des liqueurs, je le trouvai sur son séant, l'œil encore très animé. Il me raconta qu'il voyait à chaque instant des figures de toute espèce, des chiens, des animaux. La nuit, il entendait des voix qui lui parlaient derrière la cloison. Il était fort tourmenté de la pensée qu'une personne qu'il avait connue se cachait dans la maison et voulait venir passer la nuit avec lui.

Un autre Anglais, que nous avons également dans notre établissement, s'imagine que tous les jours sa femme, qui habite l'étranger, vient dans le jardin, parle à ses connaissances; il entend sa voix, mais elle ne lui adresse jamais la parole.

Les hallucinations occasionnées par le vin peuvent avoir des résultats très fâcheux. M. R... éprouve de grands chagrins domestiques auxquels ils ne croit pouvoir se soustraire qu'en se plongeant dans une ivresse continuelle. Cet état ne tarde pas à produire un dérangement de ses facultés intellectuelles. Il aperçoit un jour une figure extraordinaire qui lui fait signe de la suivre; il se lève, court après elle et tombe dans la rue, il avait passé par la fenêtre. On me l'amena tout étourdi de sa chute, il croyait encore voir le fantôme et ne répondait que d'une manière confuse. Quelques jours d'isolement et d'abstinence le rendirent promptement à la raison.

Les auteurs qui ont traité de cette maladie ont rapporté un bon nombre d'observations de ces désordres de la sen-

©BIUM

sibilité. On conçoit, en effet, qu'elle peut donner lieu à des combinaisons infinies d'hallucinations. Cette complication, déjà très fréquente, peut se montrer dès le début de l'ivresse, et cette remarque est d'une haute importance, car si un de nos malades a pu se jeter par la croisée, en croyant suivre une figure bizarre, on comprend qu'un autre pourra frapper une personne dont la figure lui aura paru celle d'un monstre, d'un ennemi, etc.

Les effets de l'ivresse sur le système nerveux ont été étudiés par beaucoup de médecins, et en particulier par M. le professeur H Royer-Collard. Chez plusieurs individus, l'excitation portée au cerveau semble animer toutes les images qui s'y trouvaient déposées. L'ivrogne vit alors au milieu d'un monde fantastique, il voit, il entend des choses qui n'avaient point de forme, ses yeux sont ravis par des spectacles variés à l'infini. Il exprime son bonheur par des rires, des pleurs, un air de contentement. Ces illusions peuvent se prolonger quelque temps après que l'ivresse est dissipée. Chez certains ivrognes, les images, au lieu d'être agréables, ont un aspect effrayant, le délire se ressent de cette disposition de l'esprit, les individus sont furieux et peuvent se porter à des actes de violence. — Cette forme de l'ivresse nous semble devoir être considérée comme le premier degré des aliénations qui se rattachent à l'usage immodéré des liqueurs fermentées. Dans les questions de médecine légale, il importe de la connaître, car elle peut être invoquée comme une circonstance atténuante.

On nous demandera, sans doute, pourquoi nous n'avons pas réuni aux hallucinations déterminées par les boissons fermentées, celles qui se rattachent à l'action des substances toxiques? Voici notre réponse à cette objection :

Le délire des buveurs est une maladie très fréquente, qui se montre avec le cortége des symptômes de la folie, et dont la cause première, l'abus des boissons fermentées, peut

©BIUM

être elle-même le symptôme des maladies mentales. — Les hallucinations déterminées par les substances toxiques sont passagères, assez rares dans nos pays, et plusieurs même ont encore besoin d'être étudiées. D'ailleurs leur action sur l'économie est tout-à-fait différente de celle des boissons fermentées, et leurs symptômes ne sont pas réellement ceux de la folie. Aussi pensons-nous, sauf des travaux ultérieurs, que ces hallucinations doivent être comprises dans un chapitre spécial.

Résumé. — Le délire des buveurs se complique presque toujours d'hallucinations et d'illusions; celles-ci peuvent se montrer sous les formes les plus singulières et donner lieu à une partie des désordres de la vue qu'on a décrits dans les traités *ex professo*.

— Les hallucinations de ce délire méritent une attention spéciale, car elles entraînent après elles une multitude d'actes singuliers, bizarres, nuisibles, répréhensibles et dangereux.

— Il ne faut pas perdre de vue que les hallucinations ne sont pas exclusivement produites par le *delirium tremens*, et que plusieurs affections mentales, comprises sous cette dénomination, mais qui en diffèrent par les symptômes, quoique ayant le même point de départ, peuvent aussi être compliquées d'hallucinations.

©BIUM

CHAPITRE X.

DES HALLUCINATIONS DANS LES MALADIES NERVEUSES AUTRES QUE LA FOLIE.

Des hallucinations dans la catalepsie, l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie, la chlorose, la rage, etc. — *Résumé.*

Nous venons d'étudier les hallucinations dans les grandes divisions de la folie. Cette section, la plus importante de toutes, et qui aurait pu fournir les matériaux d'un volume, a dû se trouver restreinte dans les limites que comporte notre sujet et l'étendue de ce livre. Mais les hallucinations ne se montrent pas seulement dans les maladies mentales, elles apparaissent encore de temps en temps et quelquefois même assez fréquemment dans une autre série d'affections nerveuses qui ont des points de contact avec la folie.

Les maladies nerveuses dont nous allons maintenant étudier les rapports avec les hallucinations sont la *catalepsie*, l'*épilepsie*, l'*hystérie*, l'*hypochondrie*, la *chlorose* et la *rage*. Le délire aigu qu'on observe dans les établissements d'aliénés nous servira de transition naturelle aux maladies aiguës ou chroniques, inflammatoires ou autres, qui sont compliquées d'hallucinations. Ce dernier groupe ne comprendra que les affections qui présentent le plus souvent ce phénomène ou dans lesquelles il offre quelques particularités remarquables; autrement nous agrandirions notre cadre d'une manière démesurée et sans utilité pour la science.

1° *De la catalepsie dans ses rapports avec les hallucinations.* — Les auteurs anciens qui ont étudié la catalepsie ont rap-

©BIUM

porté des observations qui sembleraient prouver qu'elle se complique d'hallucinations. On trouve dans Frédéric Hoffmann cette phrase : « Narrant mira gaudia, aut phantasma tragica, visiones divinas, consortium angelorum, quin et futura prænuntiari videntur, ac vatidicos se simulant. » Mais après avoir lu les deux observations de cet auteur, on reconnaît de suite qu'elles appartiennent à l'extase cataleptique.

La difficulté de l'existence des hallucinations dans la catalepsie repose sur les changements des facultés intellectuelles dans ce singulier état. Presque toujours, en effet, elles éprouvent une suspension plus ou moins complète ; elles sont comme voilées suivant M. Bourdin (1). L'auteur de l'article Catalepsie (*Encyclopédie catholique*) dit également que, pendant l'accès, les sens sont presque entièrement abolis et que les facultés de l'intelligence sont engourdies. Cependant l'observation de quelques malades et la lecture des observations publiées par les auteurs montrent qu'il y a des cataleptiques qui ont des songes ou des visions en rapport avec les objets qui les ont vivement affectés. Dans l'observation consignée dans les mémoires de l'Académie royale des sciences, la catalepsie était causée par l'incertitude d'un procès considérable, et la malade rendait durant l'accès un compte exact de son affaire. M. le docteur Hamilton, dans ses fragments de mémoires (*Revue Britannique*), a tracé l'histoire d'une jeune personne qui entendait tout ce qui se disait autour d'elle.

L'observation nous apprend d'ailleurs que cette maladie peut précéder ou suivre un accès d'hystérie, de monomanie, de somnambulisme, compliquer chacune de ces affections, à tel point qu'il devient presque impossible, dans quelques cas, de distinguer l'affection principale d'avec les

(1) Bourdin, *Traité de la catalepsie*. Paris, 1843.

©BIUM

phénomènes accessoires. Ainsi, quoique nous admettions que les hallucinations doivent être très rares dans la catalepsie, puisque l'exercice de la pensée y est anéanti, suspendu ou singulièrement diminué, nous n'en pensons pas moins qu'elles peuvent s'y montrer dans quelques cas.

2° *De l'épilepsie dans ses rapports avec les hallucinations.*— La complication fréquente de l'épilepsie et de la folie fait déjà supposer que l'on rencontrera des hallucinations chez quelques épileptiques. Dans les relevés faits à la Salpétrière, M. Esquirol trouva que, sur 300 malades épileptiques, plus de la moitié étaient aliénées. La plupart étaient à la vérité en démence, mais il y en avait un certain nombre maniaques et monomaniaques; or, nous savons que la démence est loin d'être un obstacle à la production des hallucinations. Les mêmes faits ont été constatés à Bicêtre et à Charenton.

Plusieurs de ces malades, avant la suspension de toute sensibilité, ont les hallucinations les plus variées; ils croient voir des corps lumineux qui leur font craindre d'être embrasés. Ils s'imaginent distinguer des corps noirs qui s'étendent, deviennent immenses et les menacent d'être enveloppés dans les ténèbres; ils entendent des bruits semblables aux éclats de la foudre, au roulement des tambours, au cliquetis des armes, au tumulte des combats; ils sentent les odeurs les plus fétides; il leur semble qu'on les frappe, qu'on les roue de coups. Toutes ces hallucinations leur inspirent la plus grande terreur. Peut-être est-ce ce sentiment, ajoute M. Esquirol, qui imprime sur la physionomie de la plupart des épileptiques ce caractère d'effroi ou d'indignation qui est propre à ces malades pendant l'accès.

Ces remarques n'avaient point échappé à Hibbert et à Paterson qui ont appelé l'attention d'une manière spéciale sur les hallucinations qu'on observe dans l'épilepsie.

Le docteur Grégory parle dans ses leçons d'un individu

©BIUM

sujet à des attaques d'épilepsie chez lequel le paroxysme était, en général, précédé de l'apparition d'une vieille femme en manteau rouge, aux traits méchants, à la figure hideuse, qui s'avançait vers lui et le frappait sur la tête avec sa canne. A peine avait-il reçu le coup, qu'il tombait sans connaissance, agité de convulsions (1).

Parmi les malades auxquels j'ai donné des soins, j'en ai vu plusieurs dont l'accès était précédé par une apparition, et d'autres chez lesquels l'hallucination succédait à l'attaque.

Obs. 66. — M. L. est atteint depuis dix ans d'une monomanie triste qui lui fait croire qu'il est en butte aux persécutions d'ennemis acharnés. Souvent il les entend lui dire des sottises; ils l'empêchent de dormir par les propos qu'ils tiennent à côté de lui. Depuis son enfance, ce malade est, en outre, sujet à des attaques irrégulières d'épilepsie, très souvent précédées d'une hallucination qui se montre comme un éclair. Dans l'instant qui précède la perte de connaissance, il voit passer une figure diabolique qui s'approche de lui comme les ombres de la fantasmagorie, il jette un grand cri en disant : Voici le diable; puis il tombe par terre.

Quelquefois les figures fantastiques adressent la parole à l'épileptique, elles lui disent des injures ou lui commandent de faire telle chose. Il est probable que plusieurs des crimes commis par ces infortunés, et dont quelques uns ont été très sévèrement punis, n'étaient que le résultat de ces hallucinations de l'ouïe et de la vue.

Obs. 67. — Jacques Mounin, dit Berne, était sujet à des attaques d'épilepsie, à la suite desquelles il donnait des signes d'une très grande exaltation. Après un de ces accès, il s'élança comme un furieux dans la campagne, et assassina successivement trois hommes. Poursuivi par les habitants, saisi, lié avec des cordes et conduit en prison, il fut inter-

(1) Paterson, *Mémoire cité.*

©BIUM

rogé par ceux qui allaient le visiter. Mounin raconta qu'il se rappelait fort bien avoir tué trois hommes, et surtout l'un de ses parents qu'il regrettait beaucoup. Il disait que, dans ses accès de frénésie, il voyait partout des flammes, et que la couleur du sang lui faisait plaisir (1).

Plusieurs de nos aliénés nous ont rapporté qu'ils étaient éblouis par une grande lueur rouge qui brillait comme un éclair avant l'accès. Dans le plus grand nombre des faits que nous avons recueillis, l'hallucination avait lieu avant la chute.

« Les paroxysmes de l'épilepsie, dit Conolly, sont souvent précédés de l'apparition de spectres, de fantômes. L'état du cerveau, particulier à cette hallucination, pouvant se produire dans d'autres cas qui ne sont pas suivis de paroxysmes, on conçoit qu'il en puisse résulter la croyance à des visions surnaturelles. — J'ai parmi mes clients un monsieur qui, sur le point de perdre connaissance, voit devant lui les plus jolis paysages. »

Il y a quelques années, je reçus dans mon établissement un homme de la campagne, aux formes athlétiques, qui vint pour se faire traiter d'accès épileptiques qui avaient lieu tous les mois. Il me raconta que, dans l'un des accès qui avaient précédé son entrée dans ma maison, se trouvant dans la campagne à travailler à la moisson, il avait saisi une faux, et que, se précipitant à travers les champs, il s'était mis à couper avec une extrême rapidité tout ce qui se trouvait devant lui, poussé par une voix qui lui disait d'agir ainsi. Après avoir traversé beaucoup de terres labourables, il s'arrêta épuisé de fatigue au pied d'un mur et s'endormit. Qui l'aurait empêché de commettre un crime?

Des hallucinations dans l'hystérie.

« Quand les désordres moraux, dit Cabanis, sont provo-

(1) Brierre de Boismont, *Observations médico-légales sur la monomanie homicide*, p. 24, an. 1827.

©BIUM

qués par des affections nerveuses des organes générateurs, c'est-à-dire, par des affections hystériques, on les voit accompagnés de phénomènes dont la bizarrerie a paru, dans les temps d'ignorance, supposer l'intervention de quelque être surnaturel. Les catalepsies, les extases et tous les accès d'exaltation qui se caractérisent par des idées et par une éloquence au-dessus de l'éducation et des habitudes de l'individu, tiennent le plus souvent aux spasmes des organes de la génération (1). »

Il est curieux d'entendre Diderot s'écrier : « Rien qui se touche de plus près que l'extase, les visions, les prophéties, les révélations, la poésie fougueuse et l'hystéricisme (2); » dénomination qui, soit dit en passant, doit être rendue à son véritable maître.

C'est qu'en effet, il n'est point d'état nerveux qui présente de phénomènes plus nombreux que l'hystérie. Un praticien dont nous nous honorons d'avoir suivi longtemps la clinique, M. Honoré, nous disait, en nous montrant sa salle de femmes : Il y a de l'hystérie dans presque toutes ces malades.

Lorsqu'on écoute le monologue des hystériques, au milieu des phrases incohérentes que leur arrachent leurs spasmes, on les entend souvent parler ou répondre à des êtres qu'elles aperçoivent ou qui paraissent converser avec elles, ou bien elles se plaignent des émanations fétides qu'elles respirent, des goûts détestables qu'elles ont dans la bouche.

Les hallucinations qu'on observe dans l'hystérie peuvent se diviser en deux catégories, suivant qu'elles se manifestent dans l'état de raison ou qu'elles compliquent l'aliénation mentale.

Obs. 68. — Madame C... est depuis plusieurs années

(1) Cabanis, *Influence des maladies sur les idées.*
(2) Diderot, *Mémoires*, t. I. Paris, 1841.

©BIUM

sujette à des attaques d'hystérie; à leur approche, elle devient timide, craintive, effrayée, puis ses terreurs augmentent à un tel degré, qu'elle appelle partout du secours. Cette peur exagérée lui est causée par des figures atroces qui se montrent pendant l'accès, lui font force grimaces, et lui disent mille injures, en la menaçant de la frapper.

Hibbert, dans son ouvrage sur les hallucinations, dit que lorsque, chez les femmes hystériques, l'excitation sera portée à un haut degré, il pourra se manifester des effets analogues à ceux du gaz deutoxide d'azote, auquel on attribue une influence extraordinaire sur le sang. Cet auteur parle d'une femme, dont l'observation est rapportée par Portius, qui était toujours avertie de son accès d'hystérie par l'apparition de sa propre image dans un miroir. Sauvage assure que durant les paroxysmes, des malades ont vu des spectres affreux.

L'hystérie peut exister avec la folie, et ces cas sont même communs; il faut alors rechercher si les hallucinations appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux maladies. Lorsqu'elles se montrent dans les prodromes de l'accès ou pendant sa durée, qu'elles cessent avec lui, on peut, sans crainte, les regarder comme une complication de l'hystérie.

Obs. 69. — Mademoiselle S..., âgée de quarante-six ans, croit que tous les malheurs qui arrivent dans le monde sont causés par elle. A l'entendre, elle a tous les défauts, Dieu s'est retiré d'elle, l'a abandonnée à Satan. Cette aliénation, qui s'est d'abord montrée sous la forme triste, est maintenant caractérisée par des chants, des récits, des monologues qui sont débités avec une volubilité extrême et de grands éclats de voix. Mademoiselle S... sent combien tout cela est absurde et peut à juste titre la faire passer pour folle, mais elle obéit à une force irrésistible qui l'entraîne; rien au monde ne pourrait l'empêcher de s'épancher au-dehors A

©BIUM

ces grandes exaltations succèdent de fortes crises hystériques, elle se débat en proie à des convulsions très violentes et très longues. Le spasme a son point de départ dans l'utérus ; lorsqu'on place la main sur cette région, les mouvements de la malade deviennent d'une autre nature, et elle dit elle-même que tout se passe dans son ventre. Pendant ces attaques, les figures des assistants se transforment ; elle voit des fantômes hideux, le diable lui apparaît ; ses idées de possession sont bien plus vives ; elle pousse des cris perçants, supplie qu'on la délivre de ces apparitions, rit aux éclats, fond en larmes ; puis, au bout de quelques heures, elle revient à son état habituel.

Obs. 70. — Madame P., comme la malade qui fait le sujet de l'observation précédente, a toujours été d'une conduite irréprochable ; ses principes religieux n'ont jamais varié. Son seul chagrin est d'avoir vu plusieurs de ses enfants différer, sous ce rapport, d'opinion avec elle. Devenue aliénée à l'âge de quarante-quatre ans par l'influence du temps critique et de chagrins domestiques, sa conversation et sa conduite sont un mélange inconcevable de raison et d'actes maniaques. Des accès hystériques se manifestent ; durant ces crises, elle voit un beau jeune homme qui lui tient les discours les plus tendres. Parfois c'est un ange qui vient la consoler ; ces images agréables sont remplacées par des figures difformes qui l'effraient. Lors de ces hallucinations, elle s'est quelquefois jetée sur les personnes qui l'approchaient et leur a déchiré la figure, les prenant pour des monstres ou s'imaginant qu'ils étaient de connivence avec ses persécuteurs.

Ses accès d'hystérie se sont compliqués d'érotomanie ; elle a conçu une violente passion pour une personne étrangère ; elle faisait mille tendresses, cherchait à lui parler et témoignait par le feu de ses regards le plaisir que lui causait sa venue.

©BIUM

Chez plusieurs des femmes aliénées hystériques que nous avons observées, les hallucinations avaient pour objet les idées amoureuses ; chez d'autres, influencées par les pensées religieuses, elles prenaient la forme d'anges, de démons ; dans ce cas, elles suivaient les lois auxquelles elles sont ordinairement soumises.

L'hystérie, dans l'aliénation mentale, se montre assez souvent avec l'érotomanie et la nymphomanie. Il est probable que l'éducation n'avait fait que refouler des instincts et des penchants d'autant plus vifs qu'ils avaient été plus fortement et plus longuement comprimés.

L'époque à laquelle apparaissent le plus ordinairement les hallucinations dans l'hystérie, est celle des prodromes ; on les observe également dans l'accès lorsque les facultés sont en partie conservées : elles peuvent se montrer à la fin. Les hallucinations de l'ouïe et de la vue sont les plus communes, mais toutes peuvent se produire ; il en est de même des illusions.

Des hallucinations dans l'hypochondrie.

L'hypochondriaque, par son état moral, véritable lentille convergente où tout vient aboutir, est nécessairement prédisposé aux hallucinations et aux illusions. Cette étude de tous les instants, dont rien ne peut interrompre la fixité, est une cause favorable à leur production. Aussi est-il ordinaire d'entendre ces malades se plaindre des détonations, des sifflements, des bruits musicaux, des voix extraordinaires qui se passent dans leur cerveau. Ce sont eux, dit M. Dubois d'Amiens (art. *Monomanie encéphaliaque*), qui prétendent que leur cerveau est en ébullition, qu'il est desséché, racorni, qui se disent sur le point de perdre la vue, ou l'ouïe, etc. (1).

(1) Dubois d'Amiens, *Histoire philosophique de l'hypochondrie et de l'hystérie*, Paris, 1837, 1 vol. in-8°. Voir aussi l'excellent ouvrage de M. Brachet sur l'*Hypochondrie*, 1 vol. in-8°, 1844.

©BIUM

Plusieurs croient sentir le mouvement d'une couleuvre, d'un poisson, sur une ou plusieurs parties de leur corps. Une dame, dont M. Falret a rapporté l'observation dans son ouvrage, jugeait par la vue que sa peau était écailleuse comme celle d'une carpe, mais elle rectifiait son jugement par le toucher. Quelques uns se plaignent d'éprouver des alternatives de froid et de chaud simultanément ou successivement, en différents endroits du corps.

Les hallucinations peuvent compliquer l'hypochondrie sans qu'il y ait réellement folie, mais lorsqu'on voit la réunion fréquente de la mélancolie et des aliénations mentales avec l'hypochondrie, on est facilement convaincu, dit M. Louyer-Villermay, qu'il existe une sorte d'affinité entre ces diverses vésanies.

Zimmermann tombe dans l'hypochondrie, et ce médecin célèbre, auteur de deux traités justement estimés, ne cesse de se plaindre de l'état de ses voies digestives. Son ouvrage sur la *Solitude* le ramène continuellement à des idées mélancoliques. La révolution française augmente ses idées tristes. Bientôt se déclarent des insomnies fréquentes, des illusions d'optique, des apparitions de fantômes pendant la nuit. A ces symptômes se joignent la perversion des fonctions de l'estomac, des tremblements, des étourdissements exaspérés, surtout par l'usage du café, des syncopes après le moindre exercice, une versatilité morale et un défaut de confiance pour les conseils qu'il réclamait à chaque instant, une confusion légère et fugace dans les idées, des terreurs paniques et une pusillanimité qui contrastait avec son caractère arrêté.

Au milieu de ces phénomènes nombreux dus à l'hypochondrie, on retrouve de bonne heure une propension à la mélancolie dans cet amour extrême de la solitude, propension exaltée ensuite, et prenant le caractère d'un délire

©BIUM

exclusif, la crainte continuelle de voir l'ennemi entrer chez lui et dévaster sa maison (1).

Georget, dont les travaux seront toujours consultés avec fruit, a dit que quelques uns de ces malades finissent par perdre la raison, mais que cette terminaison est rare; une pratique plus longue que celle de ce célèbre médecin, ne nous permet point de partager son opinion, nous croyons que le passage de l'hypochondrie à la folie a lieu plus souvent que ne le pensait ce médecin.

Obs. 71. — M. de L... est tourmenté depuis plus de vingt ans de l'idée qu'il a une maladie grave de l'estomac et des intestins, ce qui ne l'empêche pas de manger avec beaucoup d'appétit tout ce qu'on lui présente. Il sent même dans la région hypochondriaque gauche une tumeur que M. Louis et d'autres médecins expérimentés n'ont pu découvrir. Il y a deux ans, il a commencé à croire qu'il était entouré d'ennemis, que tout le monde le regardait de travers, qu'on lui faisait des grimaces. Plusieurs fois, s'imaginant entendre des injures, des voix menaçantes, il a provoqué des personnes inoffensives et qui ne l'avaient même pas regardé.

M. A. de G., dont tous les journaux ont raconté la triste aventure, avait commencé par croire qu'il avait une maladie des voies digestives, puis il se persuada qu'on voulait l'empoisonner. Il voyait des individus qui le poursuivaient partout, le couchaient en joue, cherchaient à le poignarder, tentaient de pénétrer la nuit dans sa chambre.

Obs. 72. — Madame la comtesse de M..., arrivée à son temps critique, conçut la pensée qu'elle avait un engorgement de la matrice. Quelques rides et quelques cheveux blancs furent probablement les fondements de cette malheureuse supposition. Je dis malheureuse, car il se trouva un

(1) Louyer-Villermay, *Traité des maladies nerveuses et en particulier de l'hystérie et de l'hypochondrie*, t. I, p. 420.

©BIUM

chirurgien qui la fortifia dans cette croyance. Aussi, à partir de ce moment, cette dame, dont l'imagination avait une exaltation naturelle, n'eut plus un moment de repos. Son mal imaginaire lui imposait mille privations; elle ne cherchait que les remèdes, ne parlait que de remèdes. Après plusieurs mois passés dans ces transes continuelles, elle commença à se plaindre d'un bruit qu'elle entendait sans cesse au côté gauche de la tête; tantôt elle affirmait que c'était le souffle d'un cigarre, tantôt le murmure d'une rivière. Ce bruit devenait quelquefois si importun, qu'elle entrait dans des agitations extrêmes. M. Itard a rapporté plusieurs faits semblables (1).

Obs. 73. — M. J..., âgé de trente-deux ans, professeur d'allemand, éprouvait depuis plusieurs années des douleurs d'entrailles qui l'occupaient beaucoup. Le symptôme le plus saillant était une sorte d'embarras, une gêne dont il avait vainement cherché à se débarrasser. Ce jeune homme, qui avait reçu une éducation supérieure à sa position, fut arrêté par tous les obstacles qui obstruent le chemin de la fortune. La souffrance physique, unie à la souffrance morale, détermina le dérangement de ses facultés intellectuelles; il fut conduit dans mon établissement.

A son arrivée, il me dit que sa maladie abdominale avait sans doute été la cause de l'hypochondrie dont il ressentait souvent les atteintes; qu'en s'aggravant, elle avait fini par lui porter au cerveau et donner lieu à des idées incohérentes et à des démarches sans but. Son idée fixe était que ses amis lui faisaient du mal, qu'ils le soumettaient à des influences magnétiques, et qu'enfin ils avaient logé un magnétiseur dans son ventre. Il cherchait à m'expliquer les opérations auxquelles le magnétiseur se livrait dans

(1) Itard, *Traité des mal. de l'oreille*, 2e édition, revue par M. Bousquet, t. I.

©BIUM

l'intérieur de son corps. En l'écoutant, on suivait avec intérêt la filiation d'idées par laquelle il avait successivement passé pour imaginer, composer celle qui l'occupait alors. Il avait des conversations avec le magnétiseur qu'il ne pouvait obliger à partir.

Deux vésicatoires aux jambes, une bonne nourriture, l'emploi judicieux de son esprit à des analyses d'ouvrages importants, amenèrent une amélioration rapide qui nous permit de le renvoyer guéri à sa famille.

La chlorose, qui se montre assez souvent chez les jeunes filles qui sont mal ou point réglées, s'accompagne de phénomènes nerveux variés, parmi lesquels l'hallucination s'observe quelquefois. Il n'est pas rare de rencontrer alors de jeunes demoiselles qui sont assiégées de terreurs; elles tressaillent au moindre bruit, croient voir des figures hideuses; l'obscurité augmente ces frayeurs en multipliant autour d'elles les créations fantastiques de leur imagination.

Rage. — Le délire, donné comme l'un des symptômes de la rage, dit Trolliet, et qui appartient moins à cette maladie qu'à la frénésie, a produit plus d'une méprise. Il manque dans la rage, et lorsqu'il se montre, il apparaît à une époque avancée de l'affection. Cet auteur cite cependant plusieurs exemples d'hallucinations parmi les malades auxquels il donna des soins dans l'hôpital de Lyon. L'un d'eux expira en frappant avec force sur son lit croyant lutter contre un loup enragé. Un autre se débattait avec un animal féroce, et mourut en le terrassant (1).

Résumé. — Les hallucinations sont très rares dans la catalepsie à cause de la suspension des facultés intellectuelles. Quelques malades ont cependant des songes et des visions, et peuvent rendre compte de leur état.

(1) Trolliet, *Nouveau traité de la rage*, p. 201, 205, et 206. Paris, 1820.

©BIUM

— La fréquence de l'épilepsie avec la folie explique pourquoi les hallucinations sont plus communes dans cette maladie que dans la précédente.

— La nature des hallucinations dans l'épilepsie étant généralement triste ou effrayante, on peut jusqu'à un certain point expliquer par cette influence le caractère d'effroi ou d'indignation qui est propre à ces malades pendant l'accès, et probablement les actions répréhensibles qu'ils commettent fréquemment.

— L'hystérie se complique souvent d'hallucinations. Suivant Cabanis, les catalepsies, les extases et tous les accès d'exaltation qui se caractérisent par des idées et par une éloquence au-dessus de l'éducation et des habitudes, tiennent le plus souvent aux spasmes des organes de la génération.

— Les hallucinations des hystériques peuvent avoir lieu avec l'état de raison, ou se montrer avec la manie, la monomanie et la démence.

— Lorsque les hallucinations existent chez des aliénés hystériques, il faut rechercher si elles appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux maladies.

— Les hallucinations dans l'hystérie se produisent généralement au début; elles peuvent aussi se manifester dans l'accès lorsque la connaissance n'est pas abolie.

— La fixité des idées dans l'hypochondrie est favorable à la production des hallucinations.

— Les plus nombreuses, comme dans les autres affections nerveuses, sont celles de l'ouïe et de la vue.

— Les hallucinations peuvent se montrer chez les hypochondriaques sans que la raison paraisse altérée, mais le plus ordinairement il y a complication de folie.

— Les complications de la catalepsie, de l'épilepsie, de l'hystérie et de l'hypochondrie avec la monomanie et les différentes formes de la folie, leur passage de l'une à l'autre,

©BIUM

leur réunion, en établissant de nombreux rapports entre ces diverses affections, font comprendre pourquoi les hallucinations s'y observent aussi fréquemment.

— La chlorose se complique d'hallucinations dans un certain nombre de cas; cette disposition s'explique par l'état d'exaltation qu'acquiert alors le système nerveux.

— Les hallucinations ont quelquefois lieu dans la rage; elles ont presque toujours rapport à l'événement qui fait périr les malades.

CHAPITRE XI.

DES HALLUCINATIONS DANS LE CAUCHEMAR ET LES RÊVES.

1° Hallucinations dans le cauchemar. — Son analogie avec les vésanies. — Variétés du cauchemar. — Il existe dans l'état de raison comme dans la folie. — 2° Hallucinations dans le sommeil. — Leurs différences avec celles du jour. — Analogie des rêves et des hallucinations. — Études physiologiques. — Coïncidence des rêves avec les événements. — Des pressentiments — Les impressions du sommeil sont généralement affaiblies; mais il arrive quelquefois que les opérations de l'esprit s'accomplissent comme dans l'état de veille. — Différences des hallucinations dans la raison avec celles des aliénés. — Influence des croyances religieuses sur les rêves. — Hallucinations de la seconde vue. — Importance des rêves chez les aliénés. — Les hallucinations nocturnes sont quelquefois épidémiques. — Hallucinations périodiques. — Elles peuvent devenir permanentes. — *Résumé.*

—

Des hallucinations dans le cauchemar.

Pour quiconque a étudié avec soin les maladies nerveuses, il ne saurait y avoir d'incertitude sur l'analogie du cauche-

©BIUM

mar avec les vésanies : les faits curieux dont nous avons été témoin ne nous laissent aucun doute à cet égard. Un écrivain distingué croyait alors voltiger dans les airs. Nous l'avons vu dans ses accès, poussant des cris inarticulés, les cheveux hérissés, les traits étendus, la figure peignant l'effroi ; lorsqu'il commençait à parler, il disait : Quelle chose étonnante ! je vole comme le vent ! je rase les précipices, les montagnes. Et plusieurs secondes après son réveil, il s'imaginait encore planer dans l'espace.

Une espèce de cauchemar que nous avons assez souvent observée, consiste dans la sensation de voler rez terre ; on se sent emporté avec une rapidité extrême, mais l'ennemi ou le danger qu'on fuit à tire d'aile, vous poursuit avec la même vitesse, toujours prêt à vous atteindre. L'inquiétude vous réveille, et vous vous trouvez fatigué, comme si vous veniez de faire une longue course.

Les émotions pénibles chez les personnes nerveuses déterminent le cauchemar. Une dame jeune et délicate, fort impressionnable, évitait le récit de toutes les histoires effrayantes, certaine, lorsqu'elle entendait quelque anecdote de ce genre, d'avoir un mauvais sommeil. En effet, vers le milieu de la nuit, elle changeait à chaque instant de place, gémissait, faisait entendre des paroles entrecoupées ; son corps se couvrait de sueur, elle était dans une agitation extrême. Son mari s'empressait de l'éveiller, ses premiers gestes étaient des cris d'effroi ; elle voyait les voleurs, les assassins qui allaient la faire périr.

Dans l'enfance et l'adolescence, le cauchemar se produit souvent sous la forme suivante : l'individu qui en est atteint s'imagine qu'il est sur le bord du lit ou d'un précipice et qu'il va tomber. Rien ne peut l'arracher au péril, il contemple d'un œil d'effroi l'ouverture du gouffre ; une force invincible l'y pousse, et il ne se réveille que par la secousse qu'il croit éprouver. Quelquefois les images qui affectent les en-

©BIUM

fants sont d'une nature gaie, ils se mettent à rire aux éclats.

Dans d'autres circonstances se sont des voleurs qui s'introduisent dans l'appartement; on les entend monter, on veut fuir, une puissance irrésistible vous cloue sur place. On s'épuise en efforts superflus, on dirait le corps changé en un bloc de pierre que rien ne peut soulever; ou si l'on est debout, les pieds semblent prendre racine au sol. L'individu en proie à cette hallucination est dans une agitation excessive; il veut crier, appeler à son secours, et il sent que sa voix est étranglée dans son gosier, qu'il ne peut former aucun son. L'imminence du danger, le coup mortel même, amènent la fin de la crise; il s'éveille, plein de terreur, baigné de sueur, le pouls accéléré, éprouvant un sentiment de constriction et de malaise qui cesse au bout de quelques instants.

Parmi les variétés nombreuses du cauchemar, nous ne voulons point passer sous silence celle qui consiste à se croire condamné à mort; on voit faire tous les préparatifs du supplice, on monte sur l'échafaud, la tête tombe, et cependant l'on continue à percevoir comme si rien n'était arrivé.

Une particularité que nous ne trouvons mentionnée nulle part, c'est que la personne qui a eu le cauchemar peut en être tourmentée plusieurs jours de suite, à la même heure et sous la même forme. Une dame éprouve un malaise en s'endormant; bientôt apparaît devant elle un ennemi qui la poursuit pour la tuer. La frayeur la réveille en sursaut; le lendemain, la même vision se reproduit. Ces accès ont lieu pendant plusieurs jours. Une sorte de terreur vient l'assaillir lorsqu'approche le moment de se mettre au lit; le sommeil est troublé, et elle y cède malgré elle. Peu à peu cette sensation pénible diminue, et le calme se rétablit. —Un jeune homme nous a raconté que, pendant plusieurs nuits de suite, des hommes venaient se placer au pied de

©BIUM

son lit pour en tirer les draps; la lutte s'établissait entre eux et lui; ils finissaient par l'emporter, et, lorsqu'il était complétement découvert, il sortait de sa crise.

Dans d'autres cas, les hallucinations du cauchemar, quelque pénibles qu'elles soient, ne se révèlent par aucun mouvement extérieur. Un médecin, habitué à lire dans son lit, a entendu sa femme lui dire en s'éveillant qu'elle venait d'avoir un cauchemar affreux fort long; il n'avait pas remarqué la plus légère agitation.

Il peut arriver que les personnes sujettes à cette indisposition aient la conscience que ce qui se passe en elles n'est pas réel; elles se font des raisonnements, comme si elles étaient éveillées, pour se démontrer que ces sensations sont fausses. Une jeune dame voyait la muraille s'ouvrir, et de la fente sortait une tête de mort qui se plaçait sur un squelette en s'avançant vers elle. Convaincu que cette apparition était une illusion, elle se parlait pour se rassurer, mais l'inquiétude finissait toujours par la réveiller.

Les auteurs ont signalé une variété du cauchemar dans laquelle on s'imagine qu'un chat, un animal quelconque, un monstre vient se placer sur l'estomac. On ressent alors dans cette région une constriction violente, une oppression extrême; on fait tous ses efforts pour se débarrasser de cet être imaginaire dont le poids étouffe en même temps que sa vue glace d'effroi (1).

Dans les différentes remarques qu'on vient de lire, les hallucinations déterminées par le cauchemar ont cessé avec le réveil, mais il peut arriver qu'elles continuent dans l'état de veille et qu'elles soient alors prises pour des réalités. Enfin le cauchemar peut compliquer l'aliénation mentale.

Obs. 74.— Dans un couvent d'Auvergne, un apothicaire

(1) *Encyclopédie catholique*, 41e livraison, page 48.

©BIUM

qui était couché avec plusieurs personnes, ayant été attaqué du cauchemar, en accusa ses voisins; il assura qu'ils s'étaient jetés sur lui et avaient cherché à l'étrangler en lui serrant le cou. Tous ses compagnons nièrent le fait, et affirmèrent qu'il leur avait paru passer la nuit sans dormir et dans un état de fureur. Pour se convaincre de la vérité, on le fit coucher seul dans une chambre exactement fermée, après lui avoir donné un bon souper et lui avoir même fait prendre des aliments flatulents L'attaque revint, mais cette fois il jurait qu'elle était produite par un démon dont il décrivait parfaitement la forme et la tournure. On ne put le détourner de cette idée qu'en le faisant traiter régulièrement (1).

Obs. 75.— Un ancien militaire, âgé de cinquante-deux ans, hémorrhoïdaire, d'un caractère extrêment faible, et par conséquent quelquefois très colère, vivement affecté de n'avoir pas d'enfants, sa femme ayant déjà fait quinze fausses couches, devient aliéné. Après un mois de traitement, pendant lequel il éprouve des accès souvent accompagnés de fureur, il est envoyé à Paris, où divers moyens sont employés pour rétablir le flux hémorrhoïdal, supprimé depuis longtemps. Pendant ce traitement, suivi du plus heureux succès, et au milieu d'une nuit d'été, le malade, profondément endormi, s'éveille tout-à-coup, pousse des hurlements, transporte un lit très lourd contre sa croisée, barricade sa porte et appelle à son secours... On arrive avec de la lumière; on le trouve pâle, effrayé, haletant, l'œil fixe et la figure couverte de sueur; on lui prodigue des soins, on le calme : peu à peu, il se rassure, se remet au lit et s'endort de nouveau. Le lendemain il explique les désordres de la nuit, en disant que quatre hommes s'étaient jetés sur lui pendant son sommeil et avaient voulu l'assassiner; que, se sentant pressé,

(1) Schœnckius, obs. 253. — Voy. Smarra ou *le Démon de la nuit*, par Ch. Nodier.

©BIUM

étouffé par eux, il était parvenu à s'en dégager, et que les ayant vus fuir par la croisée, il y avait transporté son lit, dans l'intention de les empêcher de repasser par cette ouverture.

Dans cette observation, on voit le cauchemar survenir chez un individu déjà atteint d'une autre maladie, mais offrant néanmoins les caractères qui lui sont propres : la complication précédente est d'ailleurs fréquente, et M. Esquirol, qui avait communiqué cette observation à l'auteur, lui a assuré l'avoir remarquée très souvent chez les aliénés confiés à ses soins (1).

Parmi les autres formes du cauchemar, il faut encore distinguer celles d'un cheval monstrueux, d'un homme difforme, d'une vieille femme, d'un génie malfaisant, de singes qui sauteraient sur la poitrine du malade et y resteraient couchés ou assis. La vision du chat est commune chez les enfants.

L'épilepsie, l'hypochondrie, la manie, l'hystérie et le somnambulisme ont quelquefois le cauchemar pour symptôme précurseur ou concomitant. Le songe vénérien semble surtout compliquer le cauchemar; Sauvages en a rapporté un cas très bien caractérisé qu'il avait emprunté à Fortis.

Obs. 76.—« Un particulier, rapporte Jason, vint me trouver dernièrement : Monsieur, me dit-il, si vous ne me secourez, c'en est fait de moi, je tombe dans le marasme; voyez comme je suis maigre et pâle; je n'ai plus que la peau et les os, moi qui ai toujours eu une bonne figure et un embonpoint raisonnable. Qu'avez-vous, lui demandai-je, et à quelle cause attribuez-vous cette maladie? — Je vais vous le dire, répondit-il, et vous en serez certainement étonné. Presque toutes les nuits, une femme dont la figure ne m'est pas inconnue, vient près de moi, s'élance sur ma poitrine, et me presse si violemment, que je puis à peine respirer; si je

(1) Dubosquet, *Dissertation sur le cauchemar*, p. 8, 1815.

©BIUM

veux crier, elle me suffoque, et plus je veux élever la voix, moins je le puis. Bien plus, je ne puis me servir ni de mes bras pour me défendre, ni de mes pieds pour m'enfuir; elle me tient lié et garrotté sur la place.

» Il n'y a rien d'étonnant, lui répondis-je (je reconnus sur-le-champ le cauchemar); tout ceci n'est qu'un fantôme, qu'un effet de l'imagination. — Un fantôme! s'écria-t-il, un effet de l'imagination! Je ne vous raconte que ce que j'ai vu de mes yeux et touché de mes mains. Souvent même, éveillé et en pleine connaissance, je la vois venir à moi et s'élancer; je cherche en vain à la repousser; la crainte, l'anxiété et la supériorité de ses forces me jettent dans un état de langueur qui me rend incapable de me défendre. J'ai couru çà et là, cherchant continuellement du secours contre un état aussi misérable; j'ai consulté, entre autres personnes, une vieille que le bruit populaire disait être fort habile et un peu sorcière : elle me recommanda d'uriner vers le crépuscule, et de boucher aussitôt mon pot de chambre avec ma bottine du pied droit; elle m'assura que, le même jour, la femme dont il s'agit ne manquerait pas de venir me trouver.

» Quoique cela me parût ridicule, et que la religion même me détournât de faire cette expérience, vaincu cependant par la longue durée de ce mal, je l'essayai. Effectivement, le même jour, cette méchante femme vint chez moi, en se plaignant d'une horrible douleur dans la vessie; mais quelque chose que je pusse faire, soit par prière, soit par menace, je ne pus obtenir d'elle qu'elle cessât de me tourmenter par ses visites nocturnes. — Je cherchai en vain à détourner cet homme de sa folle idée; cependant, après deux ou trois conversations, il commença à être convaincu de la nature de sa maladie et à concevoir l'espérance de sa guérison (1). »

(1) Jason, De morbis cerebri, etc., cap. XXVI, et Schœnckius, obs. 253.

©BIUM

Les hallucinations du cauchemar se sont quelquefois montrées d'une manière épidémique.

Obs. 77.—« Le premier bataillon du régiment de Latour-d'Auvergne, dont j'étais chirurgien-major, dit le docteur Parent, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence, pour se rendre en toute diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flottille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin ; la troupe avait à parcourir près de quarante milles du pays ; elle partit à minuit, et ne parvint à sa destination que vers sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu temps, et ayant souffert considérablement de l'ardeur du soleil. Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé.

» Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur de la paille, sans couvertures, et par conséquent ne purent se déshabiller. C'était une vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, parce que toutes les nuits il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité ; mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés! Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye ; qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros chien à longs poils noirs qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair, et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit.

©BIUM

» Nous nous moquâmes de leur terreur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle, et n'était qu'un effet de leur imagination trompée. Nous ne pûmes ni les persuader ni les faire rentrer dans leur caserne; ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville. Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits ni aux revenants, et me parurent persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de l'imagination, mais bien la réalité; suivant eux, ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit, ils l'avaient bien vu et avaient manqué en être étouffés au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

» Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et, la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement; mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant de passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet à onze heures et demie du soir avec le chef de bataillon; les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée. Nous ne pensions guère voir se renouveler la scène de la veille; les soldats, rassurés par la présence de leurs officiers, qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil lorsque, vers une heure du matin et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et, comme il est facile de le supposer, nous ne vîmes rien paraître.

» La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi. Nous avons, depuis cet événe-

©BIUM

ment, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans toutes les saisons; nos soldats ont souvent été entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit (1). »

Il est présumable que la marche forcée que ces soldats avaient été obligés de faire pendant une journée très chaude, en fatiguant les organes de la respiration, les avait affaiblis et disposés à éprouver ce cauchemar (incube, éphialte), favorisé d'ailleurs par la position gênée dans laquelle ils étaient obligés de se tenir couchés tout habillés, par la raréfaction de l'air et peut-être par son mélange avec quelque gaz nuisible.

Hallucinations des rêves.

L'étude des hallucinations dans le cauchemar nous conduit naturellement à celles qui ont lieu dans le sommeil. Une des premières remarques que présentent ces recherches, c'est que les hallucinations se manifestent, chez un certain nombre d'individus, au moment de s'endormir. Mais comment les hallucinations du jour diffèrent-elles de celles de la nuit? Telle est la première question qui se présente à l'esprit. *A priori*, la réponse doit être : Dans l'intensité. Il est évident que les sensations de la nuit sont plus faibles que celles du jour; cette proposition se démontre par elle-même. Pour que les hallucinations se produisent dans le jour, l'activité des pensées doit être portée à un très haut degré. Durant le sommeil, au contraire, le plus léger stimulant communiqué aux idées affaiblies suffit pour produire ce phénomène. Ainsi, les hallucinations de l'homme éveillé diffèrent de celles qui surgissent dans les rêves par une vivacité plus grande. Mais il y a un fait d'une haute importance : c'est celui du mode suivant lequel les idées et les images

(1) *Grand Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXXIV, art. *Incube*; obs. communiquée par M. le docteur Parent.

©BIUM

se suivent. On comprend que ce mode n'est point soumis à notre volonté et que nous n'avons plus, comme dans l'état de veille, le pouvoir de varier les combinaisons de la pensée ou de les arrêter à notre gré. Un second fait, qui doit être pris en considération, c'est que, pendant le sommeil, les conceptions qui naissent dans l'esprit sont presque toujours acceptées comme des choses réelles, se passant actuellement, et cette croyance n'est point rectifiée, comme dans la veille, par leur comparaison avec les objets extérieurs.

Un auteur anglais range les rêves parmi les erreurs de l'imagination, lorsqu'elle n'est plus dirigée par la raison; il ne trouve aucune différence entre eux et les hallucinations de la folie. Dans les deux cas, les chevaux sans guide entraînent le char; mais tandis que le cocher est ivre dans l'un, il sommeille dans l'autre (1).

Abercrombie, dont l'ouvrage sur les facultés intellectuelles a obtenu un immense succès en Angleterre et mériterait, à juste titre, d'être traduit dans notre langue, est également d'avis que les rêves et les hallucinations ont la plus grande analogie. A l'appui de cette doctrine, il rapporte le fait suivant: un médecin distingué, harassé de fatigue et dévoré de l'inquiétude que lui causait la maladie d'un de ses enfants, s'endormit sur sa chaise et eut un rêve effrayant, dans lequel il ne cessa de voir la figure d'un babouin gigantesque. Il se réveilla effrayé, se leva aussitôt et se dirigea vers la table qui se trouvait au milieu de l'appartement. Il était alors très éveillé et reconnaissait parfaitement les objets autour de lui. Près de la muraille, au bout de l'appartement, il aperçut distinctement le babouin faisant les mêmes grimaces que dans son rêve. Cette apparition dura une demi-minute (2).

« L'analogie entre les rêves et les hallucinations, dit

(1) *Voy.* The Antiquary, vol. I, p. 189.

(2) Abercombie. — Inquiries concerning the intellectual powers and the investigation of truth. 11e édition. — London, 1841.

©BIUM

Walter Scott, est frappante dans les faits suivants, sous le rapport des illusions : ainsi, un dormeur entend un bruit qui n'est pas suffisant pour l'éveiller tout à-fait ; il perçoit un attouchement accidentel. Ces impressions font à l'instant même partie de ses rêves et s'adaptent à la teneur des idées qui l'occupent, quelles qu'elles puissent être. Rien n'est plus remarquable que la rapidité avec laquelle l'imagination fournit une explication complète de cette interruption du sommeil, suivant le cours des idées présentées par le rêve, même sans avoir besoin d'un instant de répit pour cette opération. Par exemple, si l'on rêve d'un duel, le bruit qu'on entend réellement devient aussitôt la décharge des pistolets des combattants. Si un orateur prononce son discours, en dormant, le bruit devient celui des applaudissements de son auditoire supposé. Si le dormeur est transporté par son rêve au milieu de ruines, le bruit lui paraît celui de la chute de quelque partie de cette masse.

» En un mot, un système explicatif est adopté, pendant le sommeil, avec une rapidité si grande, qu'en supposant que le bruit entendu soit le premier effort de quelqu'un pour éveiller le dormeur, l'explication, quoique exigeant une certaine suite de déductions, est ordinairement finie et parfaite avant qu'un second effort ait complétement éveillé le rêveur et l'ait rappelé à la réalité. Il existe dans le cours des idées, pendant le sommeil, une intuition si rapide, qu'elle nous fait songer à la vision dans laquelle le prophète Mahomet vit toutes les merveilles du ciel et de l'enfer, quoique l'eau contenue dans la jarre, renversée quand son extase commença, ne fût pas encore complétement écoulée lorsqu'il reprit l'usage de ses facultés ordinaires. »

Les hallucinations dans les rêves sont quelquefois le résultat d'association d'idées ou de réminiscences déjà anciennes. Parmi les observations curieuses de ce genre, celles que nous allons rapporter offrent un très grand intérêt, et

©BIUM

prouvent que les rêves donnent lieu aux combinaisons les plus singulières, aux faits les plus étranges.

Obs. 78. — « Un de mes amis, dit Abercrombie, employé dans une des principales banques de Glascow en qualité de caissier, était à son bureau, lorsqu'un individu se présenta, réclamant le paiement d'une somme de six livres. Il y avait plusieurs personnes avant lui qui attendaient leur tour; mais il était si impatient, si bruyant et surtout si insupportable par son bégaiement, qu'un des assistants pria le caissier de le payer pour qu'on en fût débarrassé. Celui-ci fit droit à la demande, avec un geste d'impatience et sans prendre note de cette affaire. A la fin de l'année, qui eut lieu huit ou neuf mois après, la balance des livres ne put être établie, il s'y trouvait toujours une erreur de six livres. Mon ami passa inutilement plusieurs nuits et plusieurs jours à chercher ce déficit; vaincu par la fatigue, il revint chez lui, se mit au lit et rêva qu'il était à son bureau, que le bègue se présentait, et bientôt tous les détails de cette affaire se retracèrent fidèlement à son esprit. Il se réveille la pensée pleine de son rêve, et avec l'espérance qu'il allait découvrir ce qu'il cherchait si inutilement. Après avoir examiné ses livres, il reconnut, en effet, que cette somme n'avait point été portée sur son journal et qu'elle répondait exactement à l'erreur (1). »

Obs. 79. — Le célèbre auteur de Waverley a publié une anecdote qui se rapporte à cette classe de rêves.—M. R. de Bowland, propriétaire dans la vallée de Gala, était poursuivi en justice pour une somme considérable d'argent, provenant des arrérages accumulés d'une dîme, dus, disait-on, à une famille noble. M. R... était intimement convaincu que son père, d'après un usage particulier à la loi écossaise,

(1) Abercrombie, *Ouvrage cité*, p. 180.

©BIUM

avait racheté ces dîmes du titulaire, et qu'en conséquence la demande actuelle était sans fondement. Mais après des recherches minutieuses dans les papiers de la succession, dans les actes publics, et après une enquête fort longue parmi les personnes qui avaient été en rapport d'affaires avec son père, il ne put trouver aucune preuve en sa faveur. — Le terme fatal étant près d'expirer, il se disposa à partir le lendemain pour Édimbourg, afin d'arranger son affaire aux conditions les moins onéreuses possibles. Il alla se coucher dans cette disposition d'esprit; à peine était-il endormi, qu'il eut le songe suivant : son père, mort depuis plusieurs années, lui apparut et lui demanda ce qui lui troublait ainsi l'esprit. En rêve, on n'est point surpris des apparitions. M. R... lui fit connaître la cause de son inquiétude, ajoutant que le paiement d'une somme aussi considérable lui était d'autant plus désagréable qu'il avait la conviction qu'elle n'était pas due, quoiqu'il ne pût fournir aucune preuve à l'appui de son dire. Vous avez raison, mon fils, répondit l'ombre; j'ai payé ces dîmes pour lesquelles vous êtes maintenant poursuivi. Les papiers relatifs à cette transaction sont dans les mains de M.***, avoué, qui est maintenant retiré des affaires et demeure à Inveresk, près Édimbourg; j'eus recours à lui dans cette circonstance, quoiqu'il n'ait jamais été chargé de mes affaires. Il est très possible que M. *** ait oublié cette particularité, qui remonte maintenant à une date très ancienne; mais vous pourrez la lui rappeler, en disant que lorsque je vins pour régler son compte, il s'éleva une difficulté sur le change d'une pièce d'or de Portugal et que nous convînmes de boire la différence à la taverne.

M. R... s'éveilla le matin, l'esprit plein de son rêve; il jugea convenable de se détourner de son chemin pour aller à Inveresk, au lieu de se rendre directement à Édimbourg. Arrivé dans cet endroit, il trouva la personne dont son père lui avait parlé : c'était un homme très avancé en âge. Sans

©BIUM

lui dire un seul mot de son rêve, il lui demanda s'il se rappelait s'être chargé autrefois d'une affaire pour le compte de feu son père. Le vieux monsieur n'en avait point conservé le souvenir ; mais la circonstance de la pièce d'or lui remit tout en mémoire ; il fit la recherche des papiers, et les trouva ; de sorte que M. R... put porter à Édimbourg les documents nécessaires au gain du procès, qu'il était sur le point de perdre (1).

Il est hors de doute que M. R... avait entendu raconter autrefois cette histoire à son père, mais que depuis longtemps elle s'était effacée de son esprit.

Il y a des rêves authentiques, qui ont fait connaître un événement qui se passait au moment même, ou quelque temps après. — Un ministre protestant s'était rendu à Édimbourg d'un endroit peu éloigné. Il dormait dans une auberge, lorsqu'il vit en songe sa maison brûler, et un de ses enfants au milieu des flammes. Il s'éveille aussitôt, quitte à l'instant la ville pour retourner chez lui. Lorsqu'il fut en vue de sa maison, il la trouva en feu, et s'élança à temps pour sauver un de ses enfants, qui avait été abandonné au milieu de l'alarme et de la confusion d'un pareil événement (2).

On s'explique assez naturellement ce fait, sans qu'il soit nécessaire de recourir au merveilleux. Ainsi il est possible que le ministre eût un domestique qui ne prit point de précaution contre le feu ; il n'en fallait pas davantage pour lui inspirer une peur extrême de voir sa maison brûler. Ajoutez à cela que la circonstance de l'éloignement devait augmenter l'imprévoyance du domestique. Pour peu qu'il y eût quelque fête dans les environs, son imagination devait lui faire redouter que son serviteur ne s'y enivrât. Ces circonstances étaient donc suffisantes pour lui faire voir en songe l'incendie de sa

(1) Abercrombie, *Ouvrage cité*, p. 288.
(2) Même ouv. p. 291.

©BIUM

maison, qu'une fatale coïncidence convertit en une triste réalité.

Obs. 80.—On lit dans l'ouvrage de Ferriar une anecdote qu'il a empruntée à Ben Johnson, qui l'avait lui-même prise dans un ouvrage de Drummond (*Drummond's Works*, p. 224.)—Cet auteur raconte que lorsque le roi Jacques vint en Angleterre, à l'époque de la peste de Londres, se trouvant à la campagne, chez sir Robert Cotton, avec le vieux Cambden, il vit en songe son fils aîné, encore enfant, qui habitait alors Londres, avec une croix sanglante sur le front, comme s'il eût été blessé par une épée.—Effrayé de cette apparition, il se mit en prières et se rendit le matin dans la chambre de sir Cambden, auquel il raconta l'événement de la nuit; celui-ci rassura le monarque, en lui disant qu'il avait été le jouet d'un songe et qu'il n'y avait pas à s'en tourmenter. Le même jour le roi reçut une lettre de sa femme qui lui annonçait la perte de son fils, mort de la peste. Lorsque l'enfant se montra à son père, il avait la taille et les proportions d'un homme fait (1).

Obs. 81 —L'antiquité nous a légué un rêve fameux qu'on a depuis imprimé dans tous les ouvrages. Deux amis arrivent à Mégare et vont se loger séparément. A peine l'un des deux est-il endormi, qu'il voit devant lui son ami, qui, d'un air triste, lui dit que son hôte a formé le projet de l'assassiner et qu'il vienne le plus vite possible à son secours. L'autre se réveille; mais, persuadé qu'il a été abusé par un songe, il ne tarde pas à se rendormir. Son ami lui apparaît de nouveau, et le conjure de se hâter, parce que les meurtriers vont entrer dans sa chambre. Plus troublé, il s'étonne de la persévérance de ce rêve, et se dispose à aller trouver son ami; mais le raisonnement, la fatigue, finissent par triompher, il se recouche. Alors son ami lui apparaît pour la troisième

(1) Ferriar, An Essay on apparitions, p. 58

©BIUM

fois, pâle, sanglant défiguré : Malheureux, lui dit-il, tu n'es point venu lorsque je t'implorais! c'en est fait; maintenant venge-moi. Au lever du soleil, tu rencontreras à la porte de la ville un chariot plein de fumier; arrête-le, et ordonne qu'on le décharge; tu trouveras mon corps caché au milieu; fais-moi rendre les honneurs de la sépulture et poursuis mes meurtriers.

Une ténacité si grande, des détails si suivis ne permettent plus l'hésitation; l'ami se lève, court à la porte indiquée, y trouve le char, arrête le conducteur, qui se trouble, et dès les premières recherches, le corps de son ami est découvert (1).

En admettant la vérité de l'histoire, et en supposant que le temps ne l'ait pas amplifiée, embellie, on peut facilement l'expliquer par des causes naturelles. La séparation des deux amis, dans une ville étrangère, après les fatigues du voyage, n'est-elle pas plus que plus suffisante pour faire naître dans l'esprit de l'un deux des pressentiments tristes qui, dans le silence de la nuit, se formulent par la crainte d'assassins? cette idée une fois conçue, l'imagination fait le reste. Quant à l'épisode du chariot, qui paraît difficile à interpréter, rien ne s'oppose à ce qu'il ait été vu dans la cour de l'hôte; le principe de l'association des idées vient le rattacher au songe.

Cicéron, Plutarque et beaucoup d'autres auteurs anciens nous ont conservé l'anecdote suivante : Simonide ayant rencontré sur son chemin le corps mort d'un homme qu'il ne connaissait pas, l'enterra; et comme il allait pour s'embarquer, il lui sembla, en dormant, que l'homme auquel il avait donné la sépulture l'engageait à ne point monter sur mer, ou qu'autrement il périrait. Cet avertissement le fit changer de résolution; et l'on sut depuis que le vaisseau sur lequel il devait s'embarquer avait fait naufrage (2).

(1) Cicero, *De divin.*, lib. I, § XXVII, p. 77.
(2) Cicero. Voir Valère Maxime, liv. I, ch. I. — Plutarque, *Des oracles*

©BIUM

L'histoire contient un grand nombre de ces rêves ; nous en mentionnerons seulement quelques uns. Calpurnie, femme de Jules-César, songea que son mari avait été percé de coups de poignard dans le sénat la nuit même qui précéda son assassinat (1). La veille de la bataille de Philippe, Artorius, médecin d'Antoine, vit en songe Minerve qui lui ordonnait d'engager Auguste à se rendre au combat. Ce prince, quoique malade, suivit ce conseil : pendant qu'il combattait, Brutus força son camp, et l'eût infailliblement mis à mort s'il fût resté dans sa tente (2).

Enfin l'illustre Bossuet, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse palatine, tire tout son plan de conversion d'un songe mystérieux qu'elle eut.

« Ce fut, dit-il, un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir par le ministère des anges, où les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste... Elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il est aveugle de naissance ou s'il l'était devenu par quelque accident. Il répondit qu'il était aveugle-né. — Vous ne savez donc pas, reprit-elle, ce que c'est que la lumière, qui est si belle et si agréable, et le soleil qui a tant d'éclat et de beauté? — Je n'ai jamais, dit-il, joui de ce bel objet, et je ne m'en puis former aucune idée; je ne laisse pas cependant de croire qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage, et prenant un ton d'autorité : — Mon exemple, continua-t-il

de la Pythie, p. 154. — Philostrate, *Vie d'Apollonius*, liv. VIII, ch. x, p. 562 et Gauthier, *Histoire du somnambulisme*, 2 vol. in-8, 1842. — Gauthier, *Traite pratique du magnétisme et du somnambulisme*, 1845. 1 vol in-8. — *Le magnétisme et le somnambulisme*, devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens, par l'abbé J.-B. L. 1844. 1 vol. in-8.

(1) Suétone, in Aug., ch. LXXXI.

(2) Val. Maxime, liv. I, ch. VII. — Suétone, in Aug. ch. LXXXI.

©BIUM

vous doit apprendre qu'il y a des choses très admirables qui échappent à notre vue et qui n'en sont ni moins vraies, ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imaginer (1). »

Voici les réflexions de Le Maistre de Sacy sur les songes : « Les païens et les hommes en général, dit-il, ont fait souvent sur les songes des observations chimériques pleine de superstition et de vanité. Il a plu à Dieu, néanmoins, comme il paraît dans l'Écriture, de donner quelquefois à des saints, pendant leur sommeil, des avis très importants et très véritables : c'est ce qu'il a même fait quelquefois à l'égard de quelques âmes saintes, comme saint Augustin le rapporte de sainte Monique sa mère, dont il est dit : qu'elle discernait par une certaine douceur ce qu'il plaisait à Dieu de lui révéler pendant son sommeil, et ce que son imagination lui pouvait représenter dans les songes qui lui arrivaient pendant la nuit (2). »

Il y aurait beaucoup à dire sur les *pressentiments* ; nous n'entrerons ici dans aucune discussion à cet égard. Les esprits froids et sérieux les rejettent, mais les âmes sensibles, impressionnables, y croient. Dans le plus grand nombre des cas, ils ne se réalisent pas ; dans ceux où l'événement les justifie, ils ne sont qu'une réminiscence, une simple coïncidence ; nous tombons d'accord sur tout cela. Il n'en est pas moins vrai qu'un événement imprévu, une préoccupation forte, une inquiétude vive, un changement subit dans les habitudes, une crainte quelconque, font naître à l'instant dans l'esprit, des pressentiments qu'il serait souvent fâcheux de repousser avec une incrédulité systématique.

Cette explication ne nous paraît blesser en rien les règles du bon sens et de l'observation, et pour faire au scepticisme

(1) *Chefs-d'œuvre de Bossuet*, édition de Lefebvre. Paris, 1829, p. 449.
(2) Le Maistre de Sacy, obs. sur le 24ᵉ verset du Lévitique, t. III, p. 738.

©BIUM

la part la plus large possible, nous allons citer une lettre, insérée dans le *Mercure galant* de janvier 1690.

Obs. 82. — « La meilleure preuve, mon ami, que je puisse vous donner de la vanité des songes, c'est que j'existe encore après l'apparition que j'eus le 22 septembre 1679. — Ce jour-là, m'étant éveillé sur les cinq heures du matin, je m'endormis presque aussitôt... Bientôt je rêvai que j'étais dans mon lit, et que la couverture était retirée (circonstance vraie, mais fortuite); je vis alors entrer dans ma chambre une de mes parentes, morte depuis quelques années; sa figure était aussi triste qu'elle avait été gaie autrefois. Elle s'assit aux pieds de mon lit, et me regarda avec compassion. Comme dans mon rêve j'avais aussi la conviction qu'elle était morte, je jugeai, à son air chagrin, qu'elle allait m'annoncer quelque mauvaise nouvelle, et peut-être la mort. Indifférent à cet événement : eh bien ! lui dis-je ! je dois donc mourir ! — C'est vrai. — Quand ? — Aujourd'hui. — Je vous avoue que le temps me parut court; mais sans m'effrayer, je l'interrogeai de nouveau; comment ? Elle murmura quelques mots que je n'entendis pas, et je m'éveillai.

» L'importance d'un rêve aussi précis me fit examiner attentivement la situation dans laquelle je me trouvais. Je remarquai que j'étais couché sur le côté droit, le corps étendu et les deux mains sur l'estomac. — Je me levai pour écrire mon rêve de peur de l'oublier, et trouvant qu'il présentait toutes les circonstances particulières aux visions divines et mystérieuses, je ne fus pas plus tôt habillé que j'allai dire à ma belle-mère que si les rêves sérieux étaient des avertissements infaillibles, elle n'aurait plus de beau-fils d'ici à vingt-quatre heures. Je lui racontai ensuite ce qui m'était arrivé, j'en informai également quelques uns de mes amis, mais sans trahir la moindre alarme, et sans rien changer à mes habitudes, m'abandonnant à la volonté de la providence.

©BIUM

» Peut-être si j'avais été assez faible pour croire à cette idée, serais-je mort en effet, et mon sort eût été celui de ces hommes dont parle l'historien grec Procope. La perte de la vie eût été la punition de ma croyance aux rêves, superstition défendue par Dieu. »

Les pressentiments s'expliquent donc, dans un grand nombre de cas, par des causes naturelles; mais sans être taxé d'un penchant au merveilleux, ne peut-on pas dire qu'il y a des événements qui semblent sortir des lois communes ou qui du moins dépendent des rapports encore inconnus du moral et du physique?

Obs. 83. Mlle C..., douée d'un excellent jugement, religieuse sans bigoterie, habitait, avant d'être mariée, la maison de son oncle, médecin célèbre, membre de l'Institut. Elle était alors séparée de sa mère, atteinte, en province, d'une maladie assez grave. Une nuit, cette jeune personne rêva qu'elle l'apercevait devant elle, pâle, défigurée, prête à rendre le dernier soupir, et témoignant surtout un vif chagrin de ne pas être entourée de ses enfants, dont l'un, curé d'une des paroisses de Paris, avait émigré en Espagne, et dont l'autre était à Paris. Bientôt elle l'entendit l'appeler plusieurs fois par son nom de baptême; elle vit, dans son rêve, les personnes qui entouraient sa mère, s'imaginant qu'elle demandait sa petite-fille, portant le même nom, aller la chercher dans la pièce voisine; un signe de la malade leur apprit que ce n'était point elle, mais sa fille qui habitait Paris, qu'elle désirait voir. Sa figure exprimait la douleur qu'elle éprouvait de son absence; tout-à-coup ses traits se décomposèrent, se couvrirent de la pâleur de la mort, elle retomba sans vie sur son lit.

Le lendemain Mlle C... parut fort triste devant D..., qui la pria de lui faire connaître la cause de son chagrin; elle lui raconta dans tous ses détails le songe qui l'avait si fortement tourmentée. D..., la trouvant dans cette disposition d'esprit, la pressa contre son cœur en lui avouant que la

©BIUM

nouvelle n'était que trop vraie, que sa mère venait de mourir; il n'entra point dans d'autres explications.

Plusieurs mois après, mademoiselle C..., profitant de l'absence de son oncle pour mettre en ordre ses papiers auxquels il n'aimait pas qu'on touchât, trouva une lettre qui avait été jetée dans un coin. Quelle ne fut pas sa surprise en y lisant toutes les particularités de son rêve que D... avait passées sous silence, ne voulant pas produire une émotion trop forte sur un esprit déjà si vivement impressionné!

Il convient sans doute de se tenir ici dans une réserve prudente, et l'explication donnée pour le songe du ministre dont parle Abercrombie (p. 291) pourrait à la rigueur être invoquée dans ce cas; mais nous dirons franchement que ce sujet, dont nous nous sommes beaucoup occupé, n'est pas toujours d'une solution aussi facile, et si nous voulions citer tous les noms des personnages connus, ayant une haute position dans la science, un jugement excellent, des connaissances très étendues, qui ont eu de ces pressentiments, il y aurait matière à plus d'une réflexion!

Plusieurs des observations que nous avons précédemment rapportées semblent démontrer que les opérations de l'esprit qui ont lieu dans les rêves, consistent surtout en conceptions et en associations anciennes, se suivant les unes les autres, d'après un principe de succession sur lequel l'esprit n'a aucun pouvoir.

On a vu que, durant le sommeil, les impressions étaient affaiblies et échappaient à l'empire de la volonté. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi, et le travail de la pensée peut se continuer dans cet état.

Obs. 84.—L'exemple de personnes qui ont composé dans les rêves n'est point rare. Un des faits les plus remarquables sous ce rapport est celui auquel on est redevable de la fameuse sonate de Tartini, connue sous le nom de *sonate du Diable*. Ce célèbre compositeur s'était endormi, après avoir

©BIUM

essayé en vain de terminer une sonate; cette préoccupation le suivit dans son sommeil; au moment où il se croyait dans un rêve, livré de nouveau à son travail, et désespéré de composer avec si peu de verve et de succès, il voit tout-à-coup le diable lui apparaître et lui proposer d'achever sa sonate, s'il veut lui abandonner son âme. Entièrement subjugué par cette hallucination, il continue son rêve, accepte le marché proposé par le diable, et l'entend alors très distinctement exécuter sur le violon cette sonate tant désirée, avec un charme inexprimable d'exécution; il se réveille alors, dans le transport de son plaisir, court à son bureau et écrit de mémoire le morceau qu'il avait terminé en croyant l'entendre; espèce d'hallucination dont il n'existe peut-être pas un autre exemple aussi remarquable (1).

Condorcet dit qu'il lui est souvent arrivé, après avoir passé plusieurs heures à des calculs difficiles, d'être obligé de les laisser inachevés pour s'aller reposer. Plusieurs fois, dans ses rêves, le travail s'est terminé de lui-même, et les corollaires se sont présentés à son esprit. Franklin racontait à Cabanis que les combinaisons politiques qui l'avaient embarrassé pendant le jour se débrouillaient fréquemment durant ses rêves.

Hermas dormait lorsqu'une voix lui dicta, dit-on, le livre qu'il intitula le *Pasteur*.

Il arrive assez souvent que l'on a dans ses rêves de véritables conversations. Quel est celui dont l'esprit n'a pas été occupé ou même fatigué, pendant le sommeil, par quelque discussion dont l'avantage ne lui est pas toujours resté? On dirait que deux individualités distinctes soutenaient des opinions opposées, dont l'une des deux est sortie victorieuse, et cependant c'était la même personne.

Saint Augustin rapporte le fait suivant:

Obs. 85. Un homme instruit, qui s'occupait beaucoup de

(1) Moreau, de la Sarthe, *Mélanges de littérature.*

©BIUM

la lecture de Platon, assurait qu'une nuit, dans sa maison, et avant de se livrer au sommeil, il avait vu venir à lui un philosophe qu'il connaissait intimement, et qui lui développa des propositions platoniques, chose qu'il avait jusqu'alors refusé de faire. Le lendemain, ayant demandé à ce philosophe comment il se faisait qu'il lui expliquât dans une maison étrangère ce qu'il avait refusé dans la sienne propre: Je n'ai rien fait, répondit ce philosophe, mais j'ai songé que je l'avais fait.

Ainsi, ajoute saint Augustin, l'un voit et entend, au moyen d'une image fantastique, étant parfaitement réveillé, ce que l'autre a vu en songe.

Pour nous, dit-il encore, si la chose nous était racontée indifféremment par toutes sortes de gens, nous croirions indigne de nous d'y ajouter foi; mais nous pouvons assurer que la personne de qui nous tenons le fait n'est pas capable de nous en avoir imposé (1).

Les hallucinations des rêves s'effacent presque toujours au réveil, ou, si leur impression persiste avec une certaine force, elles n'ont point d'influence sensible sur la conduite; mais il n'en est pas ainsi lorsqu'elles sont les avant-coureurs d'une aliénation mentale ou qu'elles se manifestent pendant le sommeil des aliénés: elles offrent alors une intensité extrême, un caractère d'opiniâtreté très grand, et restent profondément gravées dans la mémoire.

Odier, de Genève, fut consulté, en 1778, par une dame de Lyon, qui, dans la nuit qui précéda l'aliénation mentale dont elle fut atteinte, avait fait un rêve dans lequel elle avait cru voir sa belle-mère s'approcher d'elle avec un poignard, dans l'intention de la tuer. Cette impression vive et profonde, se prolongeant pendant la veille, acquit une intensité, une fixité mélancolique et tous les caractères d'une véritable folie.

(1) Saint Augustin, *Cité de Dieu*, liv. XVIII, ch. XVIII.

©BIUM

Une disposition mystique de l'esprit, une grande préoccupation conduisent aux mêmes résultats.

Obs. 86. — « En l'année 1610, dit Van-Helmont, après une longue contemplation qui m'avait fatigué, et pendant laquelle je m'efforçais d'acquérir quelque connaissance de mon esprit, je m'endormis. Bientôt, je fus enlevé en dehors de la raison, et il me sembla que j'étais dans une salle obscure: à main gauche, je vis une table, et sur cette table, une bouteille contenant une liqueur qui me parla en ces termes: Veux-tu des honneurs, des richesses? Je fus tout stupéfait d'entendre ces paroles. Je me promenai, cherchant en moi-même ce que cela pouvait signifier. A main droite, je vis dans la muraille une fente par laquelle pénétra une lumière dont l'éclat me fit oublier la voix de la liqueur et changea le cours de mes pensées, car je vis des choses qui surpassent tout ce que l'on peut dire. Cette lumière ne dura qu'un instant. Tout désolé, je retournai à ma bouteille, et je l'emportai avec moi. Je voulais goûter la liqueur qu'elle contenait. Je parvins à grand'peine à la déboucher: j'éprouvai un sentiment d'horreur, et je m'éveillai. Mais il me resta un désir très vif de connaître l'âme, et ce désir dura vingt-trois bonnes années, c'est-à-dire jusqu'en 1633, où j'eus une vision pendant laquelle je vis mon âme elle-même. C'était une lumière d'une homogénéité parfaite, composée de substance spirituelle, cristalline et brillante. Elle était contenue dans une enveloppe, comme un pois dans sa cosse; et j'entendis une voix qui me dit: *Voilà ce que tu as vu par la fente de la muraille.* C'est intellectuellement dans l'âme que cette vision s'est opérée: celui qui verrait son âme par les yeux du corps en deviendrait aveugle (1). »

Suivant M. Calmeil, lorsque les songes exerçaient un

(1) Van-Helmont, *Ortus medicinæ*, etc., 1 vol. in-4, p. 269. Amsterodami, 1643.

©BIUM

empire universel sur les esprits, lorsque le monde était plongé dans l'ignorance, la plupart des infirmes qui allaient implorer dans les temples la clémence d'Isis, d'Esculape, de Sérapis, un grand nombre de sectaires, beaucoup d'individus dont la religion n'était pas éclairée, obéissaient à des hallucinations du sommeil.

Au temps des sorciers, plusieurs magistrats, convaincus que les possédés n'avaient point quitté la prison, quoiqu'ils racontassent qu'ils arrivaient du sabbat, avaient fini par croire que l'âme y allait seule, ou que le diable leur fascinait les yeux et se mettait à la place des accusés dont il affectait la ressemblance.

Dans les premiers siècles de l'Église, l'instruction n'était le partage que d'un petit nombre d'élus; les hommes du peuple, les hommes des campagnes, ne sachant ni lire ni écrire, n'étaient frappés que par le côté matériel du christianisme : aussi s'attachaient-ils à la forme et la prenaient-ils rigoureusement à la lettre. Ce fut l'époque des songes, auxquels croyaient d'ailleurs beaucoup de platoniciens. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu des individus qui, pour suivis par un rêve, aient fini par l'adopter comme une vérité et aient persuadé à leurs semblables que ces visions avaient, hors de leur cerveau, une cause réelle. Il est hors de doute que plusieurs des histoires qu'on lit dans la légende dorée n'ont pas d'autre source. Il est impossible en effet d'attribuer une origine plus rationnelle aux singuliers récits que renferme ce livre.

Obs. 87. — Les détails que l'on va lire ont été communiqués par un ministre digne de foi aux éditeurs du *Magasin psychologique*. La dame à laquelle ils sont relatifs raisonnait très bien, lorsqu'il n'était point question de ses visions. Pour ne rien changer au récit, nous la laisserons parler elle-même.

« J'étais alors âgée de quatre ans, et jouant comme les enfants de mon âge; je venais de placer la Bible sous mes

©BIUM

pieds, pour habiller plus commodément ma poupée, lorsque j'entendis à mon oreille une voix qui disait : — *Remettez la Bible où elle était.* Comme je n'obéissais pas, croyant m'être trompée, le même ordre me fut répété. A l'âge de sept ans, nous fûmes effrayées, ma sœur et moi, par la vue dans la chambre d'une grande flamme claire au milieu de laquelle on apercevait la figure d'un enfant d'environ six ans. Nos cris ayant attiré nos parents, ils nous grondèrent de notre fausse frayeur ; mais cet événement resta gravé dans notre mémoire.

» En 1770, mon mari et moi nous quittâmes Strasbourg à cause de la cherté des vivres. Pendant le voyage, le Seigneur m'apparut en songe et me parla pendant une demi-heure. L'année suivante, après de vifs chagrins domestiques, je vis un matin, en m'éveillant, un homme d'environ soixante ans, d'une physionomie céleste, vêtu d'une robe bleue. Son visage était comme le cristal le plus clair. Il me regarda avec tendresse et me dit : — *Persévérez, persévérez, persévérez!* J'ignorais ce que cela voulait dire, lorsqu'une jeune personne belle comme un ange, qui était de l'autre côté du lit, me dit : — *Persévérez dans la prière, dans la foi, dans les épreuves.*

» Pendant qu'ils me parlaient, une lumière brilla dans la chambre et disparut. Au même instant il me sembla qu'on m'enlevait par les cheveux ; cependant la douleur était supportable. La lumière se montra de nouveau, et la souffrance cessa ; les ténèbres ayant succédé à la clarté, je crus qu'on m'arrachait la peau avec des pincettes. Après diverses alternatives d'obscurité et de violentes douleurs, je vis le diable sortir de derrière le lit, en présentant le dos. Tout ce que je pus distinguer fut son bras et sa queue, épaisse de deux pouces ; je n'eus pas le temps de l'examiner davantage, car l'ange le poussa dehors avec le coude.

» La lumière s'étant de nouveau montrée, les deux per-

©BIUM

sonnes me contemplèrent d'un air mélancolique. Le jeune homme dit alors : *Seigneur, cela suffit;* et il répéta trois fois ces paroles. Je le regardai avec attention, et j'aperçus deux grandes ailes blanches sur ses épaules, ce qui me fit le reconnaître pour un ange. L'obscurité ayant reparu, la paix se rétablit dans mon cœur, je me levai; il était alors cinq heures du matin. L'année suivante, je fus encore favorisée d'une apparition du Seigneur.

» En 1773, étant retournée près de mon mari, ma vie devint si malheureuse que je ne pensai plus qu'à la mort. Un jour en m'éveillant, je regardai dans le ciel, et je vis un chien de mer qui marchait dans l'air. — Lorsqu'il fut passé, les nuages s'abaissèrent vers moi, et mes yeux contemplèrent les objets les plus variés. La maison de Dieu se trouvait au milieu, enveloppée d'un nuage bleu clair et resplendissant de couleurs inconnues sur la terre. Dans chaque couleur se tenaient des milliers d'hommes, dont les vêtements avaient le même reflet; tous leurs visages étaient tournés vers la demeure du Très-Haut. — Une femme charmante, couverte des habillements les plus éclatants, portant une couronne sur la tête, en sortit; elle était accompagnée par trois anges, l'un à droite, l'autre à gauche, le troisième derrière elle; ils montraient la couronne qui étincelait des plus riches couleurs.

» Les cieux se fermèrent et s'ouvrirent de nouveau, mais la femme et les anges avaient disparu. Notre Seigneur se montra ensuite avec une longue suite de serviteurs, et descendit au milieu de sa gloire. Ils me regardèrent tous en souriant; ils étaient vêtus de blanc et entourés d'un nimbe lumineux. Lorsqu'il fut assez près, pour que je pusse toucher son pied, la peur me prit et je m'éveillai (1). La plupart

(1) Alexander Chrichton, An Inquiry into the nature and origin of mental derangement, p. 45. London, 1798.

©BIUM

de ces visions eurent lieu dans le sommeil, ou au moment du réveil. »

Le souvenir des rêves peut s'être complétement effacé de l'esprit, à tel point que les personnes ne se rappellent point avoir dormi. Il est probable que quelques unes des histoires les plus authentiques de seconde vue ne sont que des rêves de ce genre. C'est de cette manière qu'Abercrombie explique l'observation de Ferriar, que nous avons mentionnée ailleurs, et qui a exercé la critique d'Hibbert. — Les raisons que le premier des trois médecins fait valoir nous paraissent avoir beaucoup de force et de probabilités.

Le sommeil, chez les monomaniaques, a toujours été un sujet d'indications précieuses. M. Esquirol, convaincu de cette vérité, a souvent passé des nuits à les écouter; et plus d'une fois sa patience a été récompensée, parce que le malade révélait, en dormant, le sujet de son délire.

Obs. 88.—Une dame étrangère, âgée de quarante ans, fut conduite dans notre établissement, il y a plusieurs années. Tous les renseignements que nous obtînmes se bornèrent à apprendre que depuis plus de vingt ans elle était sujette à des accès intermittents de folie; mais il nous fut impossible de rien savoir sur la cause qui avait produit cette triste affection. Un matio je vis entrer dans ma chambre une autre aliénée monomane hystérique qui me dit : Vous ne savez pas une chose! Ma voisine, c'est la fameuse Louise. Toute la nuit, elle a parlé avec un personnage auquel elle demandait pardon de l'avoir fait conduire devant les tribunaux, ou bien elle l'accablait d'injures; sa conversation était entremêlée des mots *poignard*, *assassin*, *enfant abandonné*, *hôpital*, etc. Je l'ai interrogée à son réveil, mais je n'ai pu en tirer aucun éclaircissement.

Pour l'intelligence de cette histoire, nous dirons qu'un an auparavant, un négociant avait conduit sa femme chez moi pour la faire traiter d'une affection mentale. Cette

©BIUM

dame, d'un caractère très orgueilleux, atteinte d'une monomanie raisonnante et méchante, avait contre son mari une haine si profonde, qu'elle avait fait plusieurs tentatives pour lui ôter la vie. Lorsqu'elle eut passé quelque temps dans la maison, elle confia aux autres pensionnaires que son mari était un misérable, qui l'avait affreusement maltraitée. Si je voulais, disait-elle, je pourrais le perdre, je n'aurais qu'à raconter son infâme conduite à l'égard d'une jeune personne que, dans l'accès de la jalousie et peut-être aussi pour s'en défaire, il poignarda il y a vingt ans. Sauvé par le devouement de la victime, qui, en présence des magistrats, déclara que c'était elle-même qui avait attenté à ses jours, il eut la lâcheté de l'abandonner, avec son enfant. Cette infortunée en a perdu la tête; transférée dans un hôpital, elle y aura probablement succombé. — La Louise que nous avons sous les yeux était l'héroïne d'un de ces drames domestiques, bien autrement féconds en événements que ceux qu'on joue sur le théâtre.

M. Leuret, dans ses fragments psychologiques, a également fait la remarque qu'il y a un certain nombre d'aliénés qui raisonnent, le jour, en conformité de leurs idées et de leurs perceptions de la nuit. Ils sont très capables d'apprécier avec justesse ce qu'ils voient pendant la veille, et s'ils ne mêlent à leur conversation aucun souvenir appartenant à leurs rêves, on trouve qu'ils ont l'esprit parfaitement sain.

L'analogie remarquable qui existe entre les rêves et la folie a déjà été suffisamment indiquée. Voici un fait qui vient encore à l'appui de cette opinion. Un maniaque auquel le docteur Grégory avait donné ses soins, et qui était parfaitement guéri, eut, une semaine après son rétablissement, des rêves, dans lesquels il fut assailli par les mêmes pensées rapides et par les mêmes passions violentes qui l'avaient agité pendant sa folie.

Les hallucinations nocturnes se sont quelquefois mon-

©BIUM

trées d'une manière épidémique. Nous avons parlé des Hongrois qui voyaient venir à eux dans leurs rêves l'ombre de leurs parents récemment enterrés, et sentaient sucer leur sang.

Il y a des hallucinations qui commencent dans le sommeil et qui, se reproduisant pendant plusieurs nuits consécutives, finissent par être acceptées comme des réalités pendant le jour. La veuve Schoul... entend pendant trois nuits une voix qui lui dit : *Tue ta fille*. Elle résiste d'abord et chasse ces pensées en s'éveillant ; mais l'idée ne tarde pas à devenir fixe, elle ne disparaît plus avec la veille, et, quelques jours après, la malheureuse mère immole son enfant.

Résumé. — Le cauchemar présentant beaucoup d'analogie avec les vésanies, il n'est point surprenant qu'il se complique d'hallucinations.

— Les hallucinations du cauchemar s'observent dans l'enfance. On les remarque aussi aux différentes époques de la vie.

— Les hallucinations ont plusieurs fois été observées sous la forme intermittente dans le cauchemar.

— Dans le cauchemar, comme dans la folie, il arrive quelquefois que les personnes ont la conscience que les phénomènes qu'elles éprouvent n'ont rien de réel.

— Les hallucinations produites par le cauchemar cessent le plus ordinairement avec le réveil ; mais elles peuvent se continuer pendant l'état de veille et être prises pour des réalités.

— Les hallucinations du cauchemar s'observent assez fréquemment dans l'aliénation.

— Les hallucinations du cauchemar servent de transition naturelle à celles du sommeil, qui ne diffèrent des hallucinations de la veille que par l'intensité. Il y a long temps, au reste, qu'on avait fait la remarque qu'un halluciné n'était qu'un songeur éveillé.

©BIUM

—Dans le sommeil, les opérations de l'esprit ne sont plus soumises au contrôle de la volonté, et toutes les conceptions qui se forment alors sont reçues comme autant de réalités et d'actualités.

—On peut rattacher les hallucinations qui ont lieu dans les rêves à d'anciennes réminiscences ou associations d'idées.

—Plusieurs faits authentiques semblent prouver que les hallucinations des rêves peuvent faire connaître un événement qui se passe au moment même; il est cependant probable qu'il n'y a là qu'une simple coïncidence, une réminiscence.

—Les pressentiments s'expliquent presque toujours d'une manière naturelle; mais il est possible que, dans quelques cas, ils se rattachent à des rapports inconnus du moral et du physique.

—Si les impressions sont généralement affaiblies dans les rêves, il y a des observations qui prouvent que les opérations de l'esprit peuvent avoir lieu comme dans l'état de veille.

—En général, les hallucinations des rêves cessent avec le réveil, ou si elles conservent encore une certaine énergie, elles n'ont point d'influence sur la conduite; dans la folie, au contraire, elles offrent une intensité extrême, un caractère de fixité très grand, et restent profondément gravées dans la mémoire.

—Les croyances populaires, les opinions religieuses ont puissamment concouru à donner une grande influence aux hallucinations du sommeil: aussi n'est-il pas surprenant que plusieurs individus, fortement impressionnés par leurs rêves, aient réussi à faire partager leurs convictions aux masses qu'ils entraînaient. Il est même possible que, dans ces cas, le souvenir des hallucinations nocturnes ait été complétement perdu et que l'esprit ait accepté comme des réalités ce qui ne lui avait été révélé qu'en songe.

©BIUM

— Il est des auteurs qui pensent que les faits de seconde vue, dont tant d'auteurs étrangers ont parlé, ne sont que des hallucinations du sommeil.

— Le sommeil dans la folie peut fournir des indications très précieuses sur la maladie.

— Plusieurs aliénés raisonnent le jour en conformité de leurs idées et de leurs perceptions de la nuit.

— Les désordres qui ont eu lieu pendant l'aliénation mentale peuvent se reproduire après la guérison, pendant le sommeil.

— Les hallucinations nocturnes se sont quelquefois montrées d'une manière épidémique.

— Les hallucinations, après s'être reproduites pendant plusieurs nuits d'une manière périodique, peuvent devenir permanentes pendant le jour.

©BIUM

CHAPITRE XII.

DES HALLUCINATIONS DANS L'EXTASE, LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME.

1° L'extase est très favorable aux hallucinations.—Obs. d'extases religieuses. —Époques et circonstances favorables à l'extase.—Extase physiologique, extase morbide. — Cette division permet de classer convenablement les extatiques. — L'extase observée chez les enfants. — Diverses formes de l'extase ; extase cataleptique, hystérique, mystique, maniaque, monomaniaque, épidémique. — Hallucinations extatiques des pays froids, — Les phénomènes d'extase s'observent dans tous les temps. — Mal de prédication de la Suède.

2° De la prévision, de la seconde vue, du magnétisme et du somnambulisme, dans leurs rapports avec les hallucinations. — Analogie du somnambulisme et des rêves. — Du somnambulisme diurne. — De la liberté morale dans les halluccinations du somnambulisme. — *Résumé.*

DES HALLUCINATIONS DANS L'EXTASE.

L'homme à l'état normal perçoit, compare, juge et agit. Toutes ces opérations s'exécutent librement et à chaque instant; mais lorsqu'elles sont suspendues, que les rapports avec le monde extérieur ont cessé, évidemment les circonstances ne sont plus les mêmes, et ce serait à tort qu'on n'y trouverait aucune différence avec la santé. En voyant l'extatique, les yeux tournés vers le ciel, la figure exprimant la joie ou le ravissement, étranger à ce qu'on lui dit, à ce qu'il entend, à ce qu'il voit, murmurant des paroles de bonheur, se prosternant pour exprimer sa reconnaissance, répondant à des communications ou à des visions intérieures, il serait difficile de ranger ces phénomènes parmi ceux qui sont naturels à l'homme. Nous ne saurions donc partager l'avis du docteur Bertrand, à l'ouvrage duquel nous rendons

©BIUM

toute la justice qu'il mérite; d'ailleurs ce médecin distingué reconnaît lui-même que certaines maladies, comme les affections convulsives, y prédisposent éminemment, et que l'état d'extase ne survient jamais que dans des circonstances données, parmi lesquelles le plus puissant est une exaltation mentale portée à un haut degré.

Tous les auteurs qui ont parlé de l'extase sont d'accord sur ce point, que la disposition à cet état suppose dans les idées, dans les sentiments habituels de ceux qui les éprouvent, un degré d'élévation peu fréquent dans la vie intellectuelle ordinaire, mais en même temps une concentration extrême de la pensée, et par conséquent un état douloureux de l'âme et du corps. Il faut cependant faire exception pour les habitudes religieuses et l'aliénation mentale; l'influence qu'elles exercent sur l'organisation donne lieu à des crises extatiques chez des personnes d'une intelligence ordinaire. Les plus célèbres extatiques sont épris de l'amour de la religion, de la morale, de la poésie, des beaux-arts, des sciences, de la philosophie; ils sont adonnés à la contemplation de la divinité, de la nature. Une pareille situation de l'esprit est éminemment favorable aux hallucinations: aussi sont-elles très communes chez les extatiques.

Obs. 89. — Le célèbre visionnaire comte Emmanuel Swedenborg croyait avoir le privilége de jouir d'entrevues avec le monde des esprits. Il a donné dans ses écrits la description des lieux qu'il avait visités, des conversations qu'il avait entendues. Le Seigneur lui-même, dit-il dans une lettre jointe à ses élucubrations théologiques, a eu la bonté de se manifester en personne à son serviteur indigne en l'année 1743; il m'a révélé le monde spirituel, m'a permis de m'entretenir avec les puissances spirituelles, et ce bienfait m'a été continué jusqu'à ce jour (1).

(1) *Voy.* Arnold, Obs. on the nature, kinds, causes, and prevention of insanity, 2 vol. in-8, London, 1806. — The Monthly Review for June, 1770, vol. LXII, p. 455, and for November, 1778, vol. LIX, p. 365.

©BIUM

Obs. 90. — Les visions de John Engelbrecht ont beaucoup de rapport avec celles de Swedenborg. Après avoir passé un grand nombre d'années dans un état de souffrance et de mélancolie affreuse, qui l'avait fréquemment porté au suicide, ce docteur parut enfin mourir, puis revenir à la vie. Pendant le court espace de sa mort apparente, il s'imagina avoir visité l'enfer et le ciel. A partir de cette époque, il fut débarrassé de sa mélancolie, qui fut remplacée par une exaltation religieuse. — Voici la description succincte qu'il a donnée de ce qu'il éprouva durant ce singulier état:

« Le jeudi, à midi, je sentis que la mort était proche et qu'elle montait des extrémités inférieures aux supérieures. Mon corps devint roide, et je perdis le sentiment aux pieds, aux mains et dans les autres parties. Je ne pouvais ni parler ni voir: ma bouche était paralysée; mes yeux cessèrent de percevoir la lumière. J'entendis distinctement les assistants se dire: Tâtez-lui les jambes; comme elles sont froides et roides! Il sera bientôt mort. Je n'avais point senti le toucher; l'ouïe s'éteignit à son tour. Alors, je fus emporté dans l'espace avec la vitesse d'une flèche lancée par un arc. Pendant ce voyage, je me trouvai devant l'entrée de l'enfer: une obscurité effrayante, des nuages épais frappèrent mes regards; mon odorat fut péniblement affecté par une fumée, une vapeur, une émanation d'une horrible amertume. J'entendis des hurlements et des lamentations horribles.

» De là je fus transporté, par l'Esprit-Saint, dans un chariot d'or, au milieu des splendeurs du ciel, où je vis les chœurs des saints anges, des prophètes et des apôtres, chantant et jouant autour du trône du Tout-Puissant. Les anges avaient la forme de flammes de feu, et les âmes des fidèles se montraient sous la forme d'étincelles lumineuses. Le trône du Très-Haut était resplendissant. Je reçus alors un message de Dieu, par l'intermédiaire d'un ange. » — La joie qu'Engelbrecht éprouva de cette communication et de ce spectacle fut si grande, qu'à dater de ce moment, ce fut un enthou-

©BIUM

siaste qui pouvait à peine trouver des mots pour exprimer ce qui se passait dans son cœur.

« En revenant à moi, continue-t-il, je sentis le corps se ranimer de la tête aux pieds, et je commençai à entendre les prières qu'on faisait dans l'appartement. A l'ouïe succéda la vue. Peu à peu, les forces me revinrent. Je me levai et je ressentis une vigueur que je n'avais jamais éprouvée dans le cours de ma vie. La joie céleste m'avait tellement fortifié, que le peuple fut extrêmement surpris de me voir rétabli en si peu de temps. »

Depuis ce moment, John eut pendant plusieurs années des visions et des révélations fréquentes pendant le jour, les yeux ouverts, et sans aucun des symptômes de la maladie qui avait précédé la première vision. Il passait quelquefois huit, douze, treize jours, et même trois semaines, sans boire ni manger. Une fois, il resta neuf mois sans fermer l'œil. Une autre fois, il entendit pendant quarante et une nuits des anges chanter et jouer de la musique céleste; il ne put s'empêcher de se joindre à eux. Les personnes qui étaient auprès de lui furent si transportées de joie, qu'elles se mirent à chanter avec lui pendant toute une nuit (1).

L'état d'extase étant un phénomène de surexcitabilité nerveuse, il est certain qu'il a dû se manifester à toutes les époques où les esprits ont été agités par le fanatisme et par des croyances qui entraînaient à leur suite de grandes craintes ou de grandes espérances. Par cela même, il est évident qu'il a été plus répandu dans les temps d'ignorance que dans ceux où une civilisation plus avancée a fait prédominer le raisonnement sur l'imagination. Cette remarque est incontestable, et il suffit de la plus simple érudition pour faire reconnaître l'extase chez les pythonisses de l'antiquité, les initiés aux différents mystères, les sectes fameuses du moyen-âge, les possédés, les convulsionnaires, les trembleurs, les crisiaques, etc.

(1) Arnold, *Ouvrage cité*, p. 229.

©BIUM

Mais si l'histoire psychologique de l'homme prouve que toutes les fois qu'il se trouve exposé à une cause permanente d'excitation morale, son organisation devient susceptible d'éprouver les phénomènes de l'extase, il est nécessaire d'établir une distinction de la plus haute importance entre l'extase que j'appellerai *physiologique* et l'extase *morbide*. —En d'autres termes, nous croyons que l'extase peut n'avoir aucune influence sur la raison, n'être que l'enthousiasme porté au plus haut degré, tandis qu'elle peut déterminer des actes bizarres, répréhensibles, déraisonnables; mais nous ajoutons qu'il est souvent très difficile de saisir les nuances qui les séparent, ce que l'on constate d'ailleurs pour un nombre infini de modifications de notre être.

Cette distinction permet de ranger dans une classe les prophètes, les saints, les philosophes, plusieurs personnages illustres, dont les extases n'ont été que le résultat de leurs profondes méditations, l'illumination soudaine de leurs pensées, une intuition surnaturelle, et de placer dans une autre classe, outre les individus déjà indiqués, les religieuses de Loudun, les trembleurs des Cévennes, les convulsionnaires de Saint-Médard, les malades qui se soumettaient aux exorcismes de Gassner. Cette seconde catégorie comprend également les illuminés, les martinistes, les begards, les amonéens (1), les quiétistes du mont Athos, dont plusieurs se vantaient de voir Dieu face à face (2). On se souvient que madame Guyon, dont les opinions ont eu tant de retentissement, dit elle-même qu'arrivée au plus haut degré de son état, elle voyait Dieu et les anges.

Il semblerait que l'extase dût être l'apanage des individus chez lesquels l'imagination a eu le temps de se développer. L'observation montre que ce phénomène a été cons-

(1) Les amonéens, connus sous le nom de *Troglodytes*, étaient de purs ariens.

(2) *Encyclopédie cathol.*, p. 430.

©BIUM

taté chez un grand nombre d'enfants, même en assez bas âge. On lit en effet dans le Théâtre sacré des Cévennes (p. 20) que des enfants de huit, six ans et au-dessous sont tombés en extase, et ont pu prêcher et prophétiser comme les autres.

En 1566, une grande partie des enfants nourris dans l'hôpital de la ville d'Amsterdam, tant filles que garçons, au nombre de soixante ou soixante-dix, furent attaqués d'une maladie extraordinaire; ils grimpaient comme des chats sur les murs et sur les toits. Leur aspect était effrayant; ils parlaient des langues étrangères, ils disaient des choses étonnantes et rendaient compte de ce qui se passait au moment même dans le conseil municipal. Il arriva qu'un de ces enfants découvrit à une certaine Catherine Gerardi, l'une des mères de l'hôpital, que son fils, Jean Nicolaï, devait partir pour La Haye, où il ne ferait rien de bon. Cette femme allait du côté de la Basilique, où elle arriva au moment où le conseil venait de se lever. Elle trouva son fils encore sur les marches de la Basilique. Il paraît que ce Nicolaï était lui-même un des membres du conseil. Sa mère lui demanda s'il était vrai qu'il allait partir pour La Haye. Celui-ci, tout troublé, en convint; mais quand il sut que c'était l'enfant qui l'avait déclaré, il rentra, en fit part aux consuls, qui, voyant le projet découvert, prirent le parti de l'abandonner.

Ces enfants s'échappaient par troupes de dix ou douze, et couraient par les places publiques. Ils allèrent chez le recteur auquel ils reprochèrent tout ce qu'il y avait de plus secret dans sa conduite. On assure même qu'ils découvrirent plusieurs complots qui se tramaient contre les protestants (1).

Dans les facultés de prophétiser, de prédire l'avenir, de parler les langues étrangères qui paraissent avoir véritablement existé dans cette épidémie, dans celle des Cévennes, il est probable que l'état d'exaltation de l'esprit, favorisé par

(1) Van Dale, *De idolatria*, Pref., p. 18 et 19.

©BIUM

les persécutions, par l'esprit d'imitation, ne déterminait pas d'autre développement de l'intelligence que celui observé dans le mal des prédicants de la Suède, dont nous parlerons bientôt, et qu'en examinant avec soin les individus atteints de cette maladie, on n'aurait constaté que des réminiscences de choses sues ou entendues, rendues plus animées, plus vives par l'excitation cérébrale.

L'extase peut se montrer sous divers aspects qu'il est nécessaire de connaître. Une de ses formes les plus remarquables est la catalepsie, ce qui avait fait croire à ceux qui n'avaient point étudié cet état avec soin qu'il n'était pas rare d'observer des visions dans cette affection nerveuse.

La plupart des personnes qui ont éprouvé des extases cataleptiques, lorsque l'accès est passé, racontent les joies ineffables qu'elles ont goûtées, les fantômes effrayants qu'elles ont contemplés, les visions divines, les unions angéliques dont elles ont été les témoins. Plusieurs enfin semblent prédire l'avenir et imiter les devins. On trouve plusieurs observations fort remarquables de ce genre dans les écrits des médecins (Conf. Paulinius, cent. IV, obs. 38; Marcellus Donatus, cap. I, pag. 91; Seqq. Augustinus, de Civitate Dei, lib. XIV, cap. XXIII; Act. medic. Berol, Dec. I, vol. II, pag. 62; A. N. C. Dec. III, anno 3, obs. 61, et vol. I, obs. 250, pag. 563).

Obs. 91. — Une jeune fille de douze ans, d'un tempérament sanguin mélancolique, réglée pour la première fois depuis neuf mois, se trouvait près de son époque, lorsqu'elle eut l'envie de manger une grande quantité de sucreries et de racines de canne. Bientôt elle fut prise de violentes coliques, auxquelles succédèrent des mouvements convulsifs et épileptiques, compliqués de délire et de symptômes qui ressemblaient à la fureur de l'aliénation. Le délire n'était pas continu, car, au milieu de ses agitations violentes, elle se mettait à chanter avec une grande dévotion, pendant assez longtemps des cantiques sacrés. Enfin se déclara la cata-

©BIUM

lepsie qu'on appelle *extatique ;* cette fille resta alors pendant plusieurs heures sur le lit, roide, insensible à tous les excitants, le visage serein et exprimant la joie. L'accès terminé, elle raconta les merveilles de Dieu, des anges, du ciel et de la vie éternelle qu'elle avait eu l'inexprimable bonheur de contempler.

Pendant près de cinq semaines, elle ne prit d'autre nourriture que de la corne de cerf, et seulement dans les derniers jours ; on lui donnait à boire un peu de cervoise et de vin ; malgré cette abstinence, elle avait des selles quotidiennes, dures et copieuses. Le visage resta coloré, le pouls naturel. Les nuits étaient tranquilles et, pendant tout ce temps, elle put se livrer avec une complète liberté d'esprit à des méditations pieuses. (1)

Obs. 92. — Une femme âgée de vingt-quatre ans, d'une basse condition et sans éducation, allait quelquefois au temple, écoutant surtout avec plus d'attention la parole sacrée, lorsqu'elle avait rapport à la vraie contrition, à l'horreur et à la haine du péché. Son esprit, absorbé dans ces méditations, éprouvait une angoisse extrême, et son visage exprimait toute la tristesse dont elle était pénétrée. Un jour qu'elle assistait au prêche, elle resta tout-à-coup presque entièrement privée du mouvement et du sentiment. Les cérémonies terminées, on la trouva immobile comme une statue, les yeux ouverts, fixés au ciel, complétement insensible. Au bout d'une heure, elle reprit d'elle-même l'usage de ses sens. Aux questions qu'on lui fit, elle répondit qu'elle n'avait rien senti, ni rien entendu, qu'elle se portait bien ; pendant cet état, qu'elle comparait à un sommeil profond, elle avait contemplé son Sauveur et éprouvé des sensations délicieuses. Cet accès se renouvela plus de cent fois dans l'espace de quarante jours. Tantôt il était plus

(1) Frederici Hoffmanni, *Opera medica*, t. III, sect. I, cap. IV, p. 46 et 49.

©BIUM

léger et plus court, tantôt plus long et plus fort; mais, dans tous les cas, la malade ne sentait pas l'action des esprits volatils les plus forts, appliqués aux yeux et aux narines; les frictions, les piqûres n'étaient pas même perçues.

Pendant l'accès, le pouls, la respiration, la chaleur et la coloration étaient à l'état normal; à peine était-il terminé qu'elle pouvait reprendre ses occupations habituelles; toutes les excrétions se faisaient bien; les menstrues étaient régulières. Durant près de quatorze jours, elle s'abstint de nourriture et de boisson. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les paroxysmes se déclaraient presque toujours après qu'elle avait entendu la psalmodie ou la parole divine, quand elle exprimait un ardent amour du Christ. Cette affection, qui avait résisté à tous les moyens, guérit par le changement d'air et les promenades (1).

Les deux faits rapportés par Hoffmann n'appartiennent point à la catalepsie, mais à l'extase, parce qu'il ne faut point oublier que , dans le premier état, l'intelligence reste presque constamment dans un repos absolu et complet.

L'extase complique assez souvent l'hystérie. Zimmermann, dans son *Traité de l'expérience*, parle d'une dame douée de beaucoup de sensibilité et de tendresse, qui éprouva dans sa jeunesse des accidents hystériques. Quelquefois cette dame cessait de parler; elle se sentait embrasée d'un amour divin, confondu avec un amant mystique, savourant le charme de baisers imaginaires.

Il y a longtemps d'ailleurs qu'on a fait la remarque que les femmes hystériques ont des visions, des hallucinations à la manière des extatiques.

L'*extase mystique* s'observe principalement sur des personnes ferventes, adonnées au jeûne, à la prière, habituées aux privations du sommeil, à une vie ascétique et contem-

(1) Frederici Hoffmanni, *Op. cit.*, p. 50.

©BIUM

plative. On peut jusqu'à un certain point, par une pratique outrée de ces choses, se donner des extases.

Obs. 93. — Jeanne des Rochers, jeune femme de la cour de Louis XIV, s'étant retirée dans une solitude, pour arriver à la perfection par les privations de toute espèce, a raconté, dans un ouvrage en trois volumes, l'histoire de son long martyre... « Je ne mange, dit-elle, qu'une fois le jour, et je repose seulement quatre heures... J'entends du pied de mon crucifix tout ce qu'il plaît au Seigneur de me communiquer. Mes opérations intérieures (prières, éjaculations, etc.) durent quelquefois deux fois vingt-quatre heures, pendant lesquelles je ne bois ni ne mange... Le diable alors me combat de toutes les manières et me fait voir des spectres horribles. J'ai été des mois entiers que les yeux ne me fermaient pas... Je me tuais pour vouloir élever mon esprit à Dieu... J'ai été plus de quinze jours que je marchais dans ma forêt, comme une folle, sans prononcer d'oraison.

» Le dimanche des Rameaux, je vis, en prenant la discipline de fer, la forme d'un homme très hideux qui semblait la prendre aussi; et à chaque coup qu'il se donnait, il jetait un cri effroyable, et disait chaque fois : C'est pour tel péché.

» En entrant dans ma solitude, j'aperçus une femme en pleurs qui me dit : Hé! d'où venez-vous? Il y a longtemps que je vous attends. Puis ensuite, je l'aperçus au haut de mes rochers, me disant : Je ne vous quitterai point que vous m'ayez parlé. Je me jetai contre terre; je pris ma discipline avec mes chaînes de fer, pensant que la chair voulait se révolter encore, parce que cette femme me parut dans un état si lascif que je ne puis vous le dire, et cela, dans le lieu même de mon calvaire, ce qui me porta à prendre ma rude discipline. Par moments j'éprouvais de grands ravissements, mais le plus souvent le démon me tentait. »

Une grande joie, comme un grand chagrin, est égale-

©BIUM

ment favorable à l'extase, par le caractère d'exaltation qu'ils impriment à la pensée.

Obs. 94. —Le célèbre poëte anglais Donne avait épousé, contre le consentement de son père, la fille de sir George Moore, qu'il aimait éperdument. Les persécutions qu'il éprouva de la part de celui-ci agirent sur une constitution naturellement délicate et sur un tempérament évidemment mélancolique : aussi n'est-il point surprenant qu'il ait été sujet à des hallucinations qui avaient sa femme pour objet.

Deux jours après son arrivée à Paris, il resta seul dans une chambre où il avait dîné avec sir Robert Drury et quelques amis. Une heure après, sir Robert le trouva dans un état d'extase, et la figure si changée qu'il en fut frappé d'étonnement. Pendant quelque temps Donne fut hors d'état de répondre à la question : Que vous est-il arrivé ? Enfin, après un intervalle assez long, il dit : J'ai eu une vision effrayante depuis votre départ. J'ai vu deux fois ma chère femme passer dans cette chambre, portant un enfant derrière son dos et un autre enfant mort dans ses bras. Sir Robert chercha à le calmer, en lui disant : Vous avez certainement dormi depuis que nous nous sommes quittés, et ceci est le résultat de quelque rêve mélancolique que je désire que vous oubliiez, car vous êtes maintenant éveillé. —Donne répliqua : Je suis aussi sûr que j'existe que je ne dormais pas, et j'affirme qu'à sa seconde apparition, elle s'est arrêtée, m'a regardé en face et a disparu.

Le biographe du poëte (Isaac Walton) ajoute qu'un domestique fut envoyé à Drury-House pour avoir des nouvelles de madame Donne. A son retour, il annonça qu'il avait trouvé et laissé cette dame très triste et très malade, qu'après un travail long et dangereux, elle était accouchée d'un enfant mort. L'événement avait eu lieu au jour et à l'heure de l'apparition (1).

(1) Hibbert, *Ouvrage cité*, p. 331.

©BIUM

La forme extatique n'est point rare dans les établissements d'aliénés; mais, pour éviter l'erreur, il faut s'assurer si le malade n'obéit point à quelque ordre supérieur qui lui ordonne de rester immobile, de prendre telle position. Elle peut se montrer sous les formes maniaque et monomaniaque.

M. Leuret a rapporté l'observation d'une folle hallucinée qui avait des extases dans lesquelles elle voyait Dieu; elle s'agenouillait devant le soleil et sentait alors intérieurement une élévation, un plaisir extrême. Dieu lui parlait; le plaisir qu'elle ressentait était surtout prononcé dans la poitrine et dans l'estomac. Dieu, disait-elle, peut donner le *ravissement* partout, dans tous les membres. Elle ne le voyait pas seulement quand elle regardait le soleil; mais elle le voyait au dortoir, à la promenade. Il suffisait, pour cela, qu'elle priât. Elle le voyait aussi pendant son sommeil, et même la nuit, avant de s'endormir. Dieu était bon, aimable; il souriait; il avait des cheveux blonds et était habillé. En parlant de la sensation qu'elle éprouvait, elle disait que du pain, de l'eau et cette élévation, c'était le plus grand plaisir que l'on pût avoir, et que si le monde le connaissait, il n'en voudrait pas d'autre (1).

L'extase pouvant se produire toutes les fois qu'il existe un haut degré d'exaltation morale, on comprend qu'elle n'ait point cessé de se manifester avec les siècles d'ignorance, quoique ceux-ci lui fussent favorables. Nous la voyons se prolonger dans tout le cours du dix-huitième siècle et se reproduire journellement sous nos yeux. L'historique rapide de l'extase épidémique religieuse qu'on vient d'observer en Suède, et par laquelle nous terminerons cet aperçu, prouvera la vérité de ces propositions.

Dans le cours de l'année 1841 à 1842, on vit apparaître

(1) Leuret. *Fragments psychologiques sur la folie*, p. 344 et suiv.

OBIUM

dans les campagnes de la partie centrale de la Suède une maladie qui se caractérisait par deux symptômes saillants et remarquables : l'un *physique* et consistant en une attaque spasmodique, des contractions involontaires, des contorsions, etc.; l'autre *psychique*, annoncé par une extase plus ou moins involontaire, pendant laquelle le malade croyait voir ou entendre des choses divines, surnaturelles, était forcé de parler, ou, comme on le disait parmi le peuple, de prêcher. (Plusieurs médecins regardent cette maladie comme une des formes de la chorée du moyen-âge.)

Durant leurs extases, les malades se faisaient remarquer par une loquacité irrésistible et par une manie constante à vouloir prêcher la parole de Dieu (ce qui a fait nommer cette singulière affection *mal de prédication*), par des visions et des prophéties. La plupart des médecins qui ont vu ces paroxysmes les ont assimilés au somnambulisme, ou sommeil magnétique, sans qu'aucun d'eux ait cru pouvoir déclarer positivement que ces paroxysmes appartenaient à cet état.

Bien des fois, les malades parlaient des visions qu'ils avaient dans le ciel et aux enfers, des anges, etc. Ils prédisaient aussi la fin du monde, le jugement dernier, et le jour de leur propre mort, toujours avec la prétention de faire passer leurs prédictions pour de saintes prophéties. On se rappelle que la plupart des convulsionnaires de Saint-Médard prédisaient aussi la fin du monde pour une époque qu'ils fixaient, et, comme chez les Suédois, les prédictions ne s'accomplissaient pas.

Ces extatiques, leur accès terminé, semblaient sortir d'un rêve, et racontaient qu'ils avaient eu des visions surnaturelles et débitaient des prophéties; ils voyaient le lieu de supplice des condamnés et le repas des élus à la table de Dieu.

Cet état pouvait se compliquer de manie, de mélancolie et de démence. La maladie attaquait communément des

©BIUM

jeunes gens de seize à trente ans, souvent aussi des enfants de six à seize, et même quelques personnes âgées. C'est un nouveau point de contact avec les trembleurs des Cévennes; on lit, en effet, dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 30, déposition de Guillaume Bruguier : « J'ai vu à Aubersaque trois ou quatre enfants entre l'âge de trois et de six ans, saisis de l'esprit. Comme j'étais chez un nommé Jacques Boussige, un de ses enfants, âgé de trois ans, fut saisi de l'esprit et tomba à terre; il fut fort agité et se donna de grands coups de main sur la poitrine, disant en même temps que c'étaient les péchés de sa mère qui le faisaient souffrir. » Un autre témoin assure même avoir vu un enfant de quinze mois dans le même état.

La plupart des malades appartenaient à la classe du peuple. La maladie se gagnait par contagion psychique ou par imitation. En une année plusieurs milliers de personnes ont été atteintes de cette épidémie.

On n'a point remarqué dans ce cas le développement des facultés intellectuelles; ou, s'il a existé, il a été l'exception; la plupart des discours, des sermons étaient niais, pauvres d'idées, souvent remplis de galimatias tout pur, plus souvent encore d'exclamations répétées jusqu'à satiété, et de rabâchages continuels des mêmes sottises débitées d'un ton sentencieux.

Nous insistons sur cette remarque, parce que l'état extatique est souvent accompagné d'un sentiment d'exaltation qui donne de l'éloquence aux esprits ordinaires. Nous pourrions à ce sujet raconter l'histoire fort curieuse d'un malade qui, dans ses moments d'inspiration, exerçait une telle influence que, dans une prison où il se trouvait, les malfaiteurs obéissaient à tous ses commandements.

Le fanatisme, l'ignorance des classes populaires, les milliers de pamphlets religieux jetés dans les masses avaient, d'après l'opinion des médecins suédois, préparé cette épi-

©BIUM

démie. Les causes en sont parfaitement expliquées par l'auteur, et il dit avec beaucoup de raison qu'il est rare que l'origine d'une maladie mentale se soit montrée à l'œil d'une manière plus distincte (1).

DES HALLUCINATIONS DANS LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME.

Aux phénomènes de l'extase se rattachent divers autres états nerveux qui ont tous pour caractères la cessation plus ou moins complète de l'action des sens, l'isolement du monde extérieur et la concentration en soi-même. Les plus remarquables de ces états sont la prévision, la seconde vue, le magnétisme et le somnambulisme. Comme l'extase, ils sont fréquemment accompagnés de visions, d'apparitions, etc.

La *prévision*, objet d'attaques et de défense passionnées, se présente avec des observations si curieuses et appuyées sur des témoignages si respectables, que l'impartialité fait un devoir d'en rapporter quelques unes avant d'adopter une opinion quelconque.

Un des faits de prévision le plus authentique est celui raconté par Josèphe.

Obs. 95. — Quatre ans avant le commencement de la guerre, lorsque Jérusalem était encore dans une profonde paix et dans l'abondance, Jésus, fils d'Ananus, qui n'était qu'un simple paysan, étant venu à la fête des Tabernacles qui se célèbre tous les ans dans temple en l'honneur de Dieu, cria: « *Voix du côté de l'Orient, voix du côté de l'Occident, voix du côté des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple.* » Et il ne cessait point jour et nuit de courir par toute la ville en répétant la même chose.

(1) *Gazette médicale*, n° 33, t. XI, 1842. Mémoire sur l'extase religieuse épidémique qui régnait en Suède en 1841 et 1842, par M. le docteur C.-N. Souden, médecin de l'hôpital des aliénés à Stockholm.

©BIUM

Quelques personnes de qualité ne pouvant souffrir des paroles d'un si mauvais présage, le firent prendre et battre de verges, sans qu'il dît un seul mot pour se défendre ni pour se plaindre d'un si cruel traitement, et il répétait toujours le même discours.

Alors les magistrats, croyant, comme il était vrai, qu'il y avait en cela quelque chose de divin, le menèrent vers Albinus, gouverneur de Judée. Il le fit fouetter jusqu'au sang, et cela même ne put tirer de lui une seule prière ni une seule larme; mais à chaque coup qu'on lui donnait il répétait d'une voix plaintive et lamentable : « *Malheur, malheur sur Jérusalem!* » Et quand Albinus lui demanda qui il était, d'où il était et ce qui le faisait parler de la sorte, il ne lui répondit rien. Alors le gouverneur le renvoya comme un fou, et on ne le vit parler à personne jusqu'à ce que la guerre commençât.

Il répétait seulement sans cesse ces mêmes mots : « Malheur, malheur sur Jérusalem! » sans injurier ceux qui le battaient, ni remercier ceux qui lui donnaient à manger. Toutes ses paroles se réduisaient à ce triste présage, et il les proférait d'une voix plus forte dans les jours de fête. Il continua d'en user ainsi durant sept ans cinq mois sans aucune intermission, et sans que sa voix en fût ni affaiblie ni enrouée.

Quand Jérusalem fut assiégée, on vit l'effet de ses prédictions, et faisant alors le tour des murailles de la ville, il se mit encore à crier : « *Malheur, malheur sur la ville, malheur sur le peuple, malheur sur le temple!* » à quoi ayant ajouté : « *Malheur sur moi*, » une pierre lancée par une machine des Romains le renversa par terre, et il rendit l'esprit en proférant ces mêmes paroles (1).

Saint Grégoire de Tours, le meilleur annaliste du v^e^ siècle,

(1) Fl. Josèphe, *Guerre des Juifs contre les Romains*, liv. VI, chap. 31, p. 779, édition *Panthéon litteraire*.

©BIUM

a consigné dans ses écrits une anecdote qui eut également beaucoup de témoins.

Obs. 96. — Le jour de la mort de saint Martin à Tours (an 400), saint Ambroise en fut averti dans l'église de Milan, au moment où il célébrait la messe.

Il était d'usage que le lecteur vint se présenter au célébrant avec le livre, et ne lût la leçon que lorsqu'il en avait reçu l'ordre du célébrant. Or il arriva que le dimanche dont il s'agit, pendant que celui qui devait lire l'épître de saint Paul était debout devant l'autel, saint Ambroise, qui était à célébrer la messe, s'endormit lui-même sur l'autel.

Deux ou trois heures se passèrent sans qu'on osât le réveiller. Enfin on l'avertit du long temps que le peuple attendait : Ne soyez pas troublés, répondit-il, ç'a été pour moi un grand bonheur de m'endormir, puisque Dieu a voulu me montrer un si grand miracle; car sachez que l'évêque Martin, mon frère, vient de mourir. J'ai assisté à ses funérailles, et après le service ordinaire, il ne restait plus à dire que le capitule, lorsque vous m'avez réveillé.

Les assistants furent dans une grande surprise. On nota le jour et l'heure, et il fut reconnu que l'instant du trépas du bienheureux confesseur avait été précisément celui où l'évêque Ambroise disait avoir assisté à ses funérailles (1).

La raison et la science expliquent ces faits par une surexcitation plus grande du cerveau; mais n'est-ce pas simplement reculer la difficulté ? Nos recherches sont muettes devant le mécanisme de l'intelligence : pourquoi voudrions-nous être plus savants, lorsqu'il s'agit de son état anormal ?

Il ne faut pas perdre de vue que des hommes d'un immense savoir ont reconnu la vérité des faits de prévision, tout en confessant leur ignorance sur la cause de ces faits. Bacon a dit qu'on voyait des exemples frappants de pré-

(1) Grégoire de Tours. *De miraculis St. Martini*, lib. I, ch. 5.

©BIUM

vision de l'avenir dans les songes, dans les extases, aux approches de la mort (1). Je ne saurais en donner la raison, remarque Machiavel ; mais c'est un fait attesté par toute l'histoire ancienne et moderne, que jamais il n'est arrivé de grand malheur dans une ville ou dans une province qui n'ait été prédit par quelque devin, ou annoncé par des révélations, des prodiges, ou autres signes célestes. Il serait fort à désirer que la cause en fût discutée par des hommes instruits dans les choses naturelles et surnaturelles, avantage que je n'ai point. Quoi qu'il en soit, la chose est certaine (2). »

M. de Maistre fait observer que l'esprit prophétique est naturel à notre espèce, et ne cessera de l'agiter dans le monde. L'homme, en essayant, à toutes les époques et dans tous les lieux, de pénétrer l'avenir, déclare qu'il n'est pas fait pour le temps, car le temps est *quelque chose de forcé qui ne demande qu'à finir*. De là vient que dans nos songes, jamais nous n'avons l'idée du temps, et que l'état du sommeil fut toujours jugé favorable aux communications divines (3).

A l'appui de l'opinion de Machiavel, je pourrais citer un grand nombre d'anectodes, je me contenterai d'en rapporter quelques unes.

C'était dans l'année 1483 que Savonarole avait cru sentir en lui-même cette impulsion secrète et prophétique qui le désignait comme le réformateur de l'Église, et qui l'appelait à prêcher aux chrétiens la repentance, en leur dénonçant par avance les calamités dont l'État et l'Église étaient également menacés. Il commença, en 1484, à Brescia, sa prédication sur l'Apocalypse, et il annonça à ses auditeurs que leurs murs seraient un jour baignés par des torrents de sang.

(1) Bacon, *De la dignité de l'accroissement des sciences*, tom. II, liv. IV.
(2) Machiavel, *Discours sur Tite-Live*, liv. I, 56.
(3) M. de Maistre, *Soirées de St.-Pétersbourg*, 11e entretien, p. 355.

©BIUM

Cette menace parut recevoir son accomplissement 2 mois après la mort de Savonarole, lorsqu'en 1500, les Français, sous les ordres du duc de Nemours, s'emparèrent de Brescia et en livrèrent les habitants à un affreux massacre (1).

« Savonarole, dit Philippe de Commines, avoit toujours asseuré la venue du roy, disant qu'il estoit envoyé de Dieu pour chastier les tyrans d'Italie et que rien ne pourroit résister ni se deffendre contre luy; avoit dist aussi qu'il viendroit à Pise, et qu'il y entreroit, et qu'en ce jour mourroit l'estat de Florence; et ainsi advint; car Pierre de Médicis fut chassé ce jour; et maintes choses avoit preschées avant qu'elles advinssent : comme la mort de Laurent de Médicis; et aussi disoit publiquement l'avoir par révélation; et preschoit que l'estat de l'Église seroit reformé à l'espée. Cela n'est point encore advenu, mais il en fut bien près (2). »

L'auteur d'un sommaire de la vie de Cattho, archevêque de Vienne, imprimé avec ses Mémoires, raconte que celui-ci annonça le premier à Louis XI la mort de Charles-le-Téméraire. « A l'instant, dit l'auteur du sommaire, que ledict duc fut tué, le roy Louys oyoit la messe, en l'église Saint-Martin, à Tours, distant de Nancy de dix grandes journées pour le moins, et à la dicte messe lui servoit d'aumônier l'archevêque de Vienne, lequel, en baillant le baiser au dict seigneur, lui dyct ces paroles : Sire, Dieu vous donne la paix et le repos; vous les avez si vous voulez, *quia consummatum est;* vostre ennemi, le duc de Bourgogne, est mort, il vient d'estre tué, et son armée desconfitte. Laquelle heure coltée fust trouvée estre celle en laquelle véritablement avoit été tué le dict duc (3). »

(1) Simonde Sismondi. — Hist. ital., t. XII, p. 67. Vita di Savonarolâ liv. I, IX. XV, p. 19.

(2) Mém. de Philippe de Commines, lib. VIII, ch. III, p. 270, et chap. XXVI, p. 443.

(3) *Biogr. univ.*, t. VIII, p. 420. Signé W. S.

©BIUM

Treize ans avant la révolution de 1789, le père Beauregard (savant prédicateur) fit retentir les voûtes de Notre-Dame de ces singulières paroles : Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je ? grand Dieu ! que vois-je ?... Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes. Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus ! tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs (1).

La prédiction de Cazotte, garantie par La Harpe, par madame de Genlis, par madame la comtesse de Beauharnais, etc., ne doit pas être passée sous silence ; et quoique ce document ne puisse être reçu qu'avec une extrême réserve, il n'en appartient pas moins à l'histoire, tant à cause du rang des personnages que par la gravité des événements (2).

« Il me semble que c'était hier, dit La Harpe, et c'était cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit. La compagnie était nombreuse et de tout état, gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens, etc...; on avait fait grande chère comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de la bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton ; on en était alors venu dans le monde au point où tout était permis pour faire rire. Chamfort nous avait lu de ses contes insipides et libertins, et les grandes dames avaient écouté, sans avoir

(1) *Biogr. univ.*, t. III, p. 421, nouv. édit. article Beauregard. Sig. T. D.

(2) Deleuze, *Mémoire sur la faculté de prévision*. Paris, 1836. — La Harpe, *OEuvres choisies* et *posthumes*, 4 v. in-8. Paris, 1806, t. I, p. LXII.

©BIUM

recours à l'éventail. De là, un déluge de plaisanteries sur la religion. L'un citait une tirade de la *Pucelle;* l'autre rappelait ces vers philosophiques de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre,
Serrez le cou du dernier roi.

Et d'applaudir. Un troisième se lève, et tenant un verre plein : *Oui messieurs,* s'écrie-t-il, *je suis aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu, que je suis sûr qu'Homère est un sot;* et, en effet, il était sûr de l'un comme de l'autre. La conversation devient plus sérieuse ; on se répand en admiration sur la révolution qu'avait faite Voltaire, et l'on convient que c'est le premier titre de sa gloire. Il a donné le ton à son siècle, et s'est fait lire dans l'antichambre comme dans le salon. Un des convives nous raconta, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avait dit, tout en le poudrant : *Voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre.* On conclut que la révolution ne tarderait pas à se consommer, qu'il faut absolument que la superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque, et quels seront ceux de la société qui verront *le règne de la raison.* Les plus vieux se plaignaient de ne pouvoir s'en flatter, les jeunes se réjouissaient d'en avoir une espérance très vraisemblable ; et l'on félicitait surtout l'Académie d'avoir préparé le *grand œuvre,* et d'avoir été le chef-lieu, le centre, le mobile de la liberté de penser.

» Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme : c'était Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des rêveries des illuminés. Il prend la parole, et du ton le plus sérieux : Messieurs, dit-il, soyez satisfaits; vous verrez tous cette grande et sublime

©BIUM

révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète; je vous le répète, vous la verrez. On lui répond par le refrain connu : *Faut pas être grand sorcier pour ça.* — Soit; mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera de cette révolution, ce qui en arrivera pour vous tous, tant que vous êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue? — Ah! voyons, dit Condorcet avec son air sournois et niais, un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un prophète. — Vous, monsieur de Condorcet, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau, du poison que le bonheur de ce temps-là vous forcera toujours de porter sur vous.

» Grand étonnement d'abord; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle. Monsieur Cazotte, le conte que vous nous faites ici n'est pas si plaisant que votre *Diable amoureux*.

» — Mais quel diable vous a mis dans la tête ce cachot et ce poison et ces bourreaux? Qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec la philosophie et le règne de la raison? — C'est précisément ce que je vous dis; c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté, c'est sous le règne de la raison qu'il vous arrivera de finir ainsi, et ce sera bien le règne de la raison; car alors elle aura des temples, et même il n'y aura plus dans toute la France en ce temps-là que des temples de la raison. — Par ma foi, dit Chamfort avec le rire du sarcasme, vous ne serez pas un prêtre de ces temples-là. Je l'espère; mais vous, monsieur de Chamfort, qui en serez un, et très digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. On se regarde et on rit encore. Vous, monsieur Vicq-d'Azyr, vous ne vous

©BIUM

ouvrirez pas les veines vous-même, mais vous vous les ferez ouvrir six fois dans un jour au milieu d'un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait, et vous mourrez dans la nuit. Vous, monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud; vous, monsieur Bailly, sur l'échafaud; vous, monsieur de Malesherbes, sur l'échafaud. — Ah! Dieu soit béni, dit Roucher! il paraît que monsieur n'en veut qu'à l'Académie; il vient de faire une terrible exécution; et moi, grâces au ciel!... — Vous? vous mourrez aussi sur l'échafaud. — Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts; il a juré de tout exterminer. — Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré. — Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares? — Encore... point du tout; je vous l'ai dit: vous serez alors gouvernés par la seule philosophie, par la seule raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des philosophes, auront à tout moment dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront, tout comme vous, les vers de Diderot et de la *Pucelle*.

» On se disait toujours à l'oreille: Vous voyez bien qu'il est fou; car il gardait toujours le plus grand sérieux. Est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante? et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries. — Oui, répondit Chamfort; mais son merveilleux n'est pas gai; il est trop patibulaire; et quand tout cela arrivera-t-il? — Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis ne soit accompli. — Voilà bien des miracles (et cette fois c'était moi-même qui parlais), et vous ne m'y mettez pour rien? — Vous y serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire; vous serez alors chrétien. — Grandes exclamations. — Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré; si nous ne devons périr que quand Laharpe sera chrétien, nous serons immortels. — Pour ça, dit alors madame la duchesse de Grammont, nous sommes bien

©BIUM

heureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les révolutions : quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu; mais il est reçu que l'on ne s'en prend pas à nous et notre sexe... — Votre sexe, mesdames, ne vous défendra pas cette fois; et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées tout comme les hommes, sans aucune différence quelconque. — Mais qu'est-ce que vous nous dites donc là, monsieur Cazotte? C'est la fin du monde que vous nous prêchez. — Je n'en sais rien; mais, ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec vous, dans la charrette du bourreau et les mains liées derrière le dos. — Ah! j'espère que dans ce cas-là j'aurai du moins un carrosse drapé de noir. — Non, madame; de plus grandes dames que vous iront comme vous en charrette et les mains liées comme vous. — De plus grandes dames! quoi! les princesses du sang?... — De plus grandes dames encore. — Ici, un mouvement très sensible dans toute la compagnie, et la figure du maître se rembrunit! On commençait à trouver que la plaisanterie était forte. Madame de Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista pas sur cette réponse et se contenta de dire du ton le plus léger : *Vous verrez qu'il ne me laissera pas seulement un confesseur.* — Non, madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un par grâce, sera... Il s'arrêta un moment. — Eh bien! quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative? — C'est la seule qui lui restera, et ce sera le roi de France.

» Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui. Il alla vers M. Cazotte, et lui dit avec un ton pénétré : Mon cher monsieur Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre. Vous la poussez trop loin et jusqu'à compromettre la société où vous êtes et vous-même. Cazotte ne répondit rien, et se disposait à se retirer, quand

©BIUM

madame de Grammont, qui voulait toujours éviter le sérieux et ramener la gaieté, s'avança vers lui : Monsieur le prophète, vous nous dites à tous notre bonne aventure; vous ne nous dites rien de la vôtre. Il fut quelque temps en silence et les yeux baissés : — Madame, avez-vous lu le siége de Jérusalem dans Josèphe? — Oh! sans doute; qui est-ce qui n'a pas lu cela? Mais faites comme si je ne l'avais pas lu. — Eh bien! madame, pendant ce siége un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeants et des assiégés, criant incessamment d'une voix sinistre et tonnante : Malheur à Jérusalem! et le septième jour il cria : Malheur à Jérusalem! malheur à moi-même! et dans ce moment une pierre énorme lancée par les machines ennemies l'atteignit et le mit en pièces.

» Et, après cette réponse, Cazotte fit la révérence et sortit. »

La croyance aux phénomènes de *la seconde vue*, très répandue en Écosse et dans d'autres contrées, se rattache aux faits de prévision. Certes, la philosophie et la physiologie sont d'accord pour rejeter une semblable opinion; mais les témoignages d'un grand nombre d'hommes méritent qu'on l'examine avec quelque attention.

Nous sommes loin d'admettre toutes les histoires qu'on a rapportées à ce sujet; nous citerons seulement la suivante, que Ferriar, Hibbert et Abercrombie ont envisagée sous des rapports différents.

Obs. 97. — Un officier de l'armée anglaise, lié avec ma famille, dit Ferriar, fut envoyé en garnison, vers le milieu du siècle dernier, dans le voisinage d'un gentilhomme écossais, qu'on disait doué de la seconde vue. Un jour que l'officier, qui avait fait sa connaissance, lisait une comédie aux dames, le maître de la maison, qui se promenait dans l'appartement, s'arrêta tout court et prit le regard d'un inspiré. Il tira la sonnette, et ordonna à un valet de seller un cheval pour aller immédiatement à un château voisin, savoir des nou-

©BIUM

velles de la santé de la dame, et si la réponse était favorable de se rendre à un autre château pour s'informer d'une autre lady qu'il nomma.

L'officier ferma le livre et pria son hôte de vouloir bien lui donner l'explication de ces ordres instantanés qu'il attribuait à l'influence de la seconde vue. Celui-ci hésita, mais finit par avouer que la porte lui avait paru s'ouvrir et qu'il avait vu entrer une petite femme sans tête, ayant de la ressemblance avec les deux dames désignées; cette apparition, ajouta-t-il, était l'indice de la mort subite de quelque personne de sa connaissance.

Plusieurs heures après, le domestique revint avec la nouvelle qu'une de ces dames était morte d'apoplexie au moment où l'apparition avait eu lieu.

Dans une autre circonstance, il arriva que, ce seigneur ayant été obligé de garder le lit, l'officier lui fit la lecture par une nuit d'orage; le bateau de pêche se trouvait alors à la mer. Le vieux gentleman, après avoir témoigné à diverses reprises beaucoup d'inquiétude sur ses gens, s'écria tout-à-coup : Le bateau est perdu! — Comment le savez-vous? lui demanda le colonel. — Je vois, répondit le malade, deux bateliers qui en portent un troisième noyé; ils ruissellent d'eau et le placent près de votre chaise. Dans la nuit, les pêcheurs revinrent avec le corps d'un des mariniers (1).

Ferriar attribue avec raison cette vision aux hallucinations; suivant Abercrombie, elle serait la réminiscence d'un rêve oublié. Nous pensons qu'elle doit surtout être rapportée aux hallucinations qui se manifestent pendant l'extase.

On a cherché à rattacher aux phénomènes de seconde vue les hallucinations extatiques qu'on a observées dans les pays froids; ils nous paraissent évidemment dus à l'influence rigoureuse du climat. Les Lapons, les Samoïèdes, les Ostiaks et les Kamtschatkales sont si impressionnables que

(1) Ferriar, *ouvrage cité*, p. 67.

©BIUM

le bruit le plus léger, le sifflement des vents, leur nom prononcé à l'improviste, suffisent pour les jeter dans les défaillances et les convulsions; souvent même, pendant les prédications de leurs prêtres, et lorsque les paroles sont trop vives, les gestes trop animés, les peintures trop effrayantes, ils sont agités de mouvements convulsifs, bondissent de terre, se frappent les uns contre les autres et tombent sans connaissance; une peau de renne brûlée les rappelle à eux comme les hystériques (1).

Lundius fait la remarque que plusieurs Lapons sont possédés par un démon, lorsqu'ils atteignent l'âge mûr. Les choses se passent ordinairement de la manière suivante : tandis qu'ils sont occupés dans les bois, l'esprit leur apparaît, ils conviennent alors des conditions auxquelles il leur prêtera son assistance. Une fois d'accord, il leur apprend une certaine chanson, qu'ils sont obligés de toujours se rappeler. Ils doivent retourner le lendemain à la même place; le démon leur apparaît de nouveau, leur répète la chanson, s'il est bien disposé pour la personne; dans le cas contraire il ne paraît pas.

Ces esprits se montrent sous la forme de poissons, d'oiseaux, de serpents ou de dragons, de pygmées hauts d'un pied. Ces pygmées sont accompagnés de trois, quatre ou cinq autres individus de la même taille, quelquefois plus, mais ne dépassant jamais neuf. Les Lapons ne sont pas plus tôt possédés qu'ils ressemblent à des fous. Cet état dure six mois; leurs enfants, leurs femmes, leurs parents ne peuvent alors les approcher. Ils passent la plus grande partie de ce temps dans les bois ou dans les lieux solitaires, mélancoliques, absorbés par leurs pensées, prenant à peine de la nourriture, ce qui les rend extrêment faibles. Si vous demandez aux enfants comment leurs pères vivent,

(1) Brierre de Boismont, *Influence de la civilisation sur la folie.* — *Annales d'hygiène*, t. XXI, 2e partie, p. 37.

©BIUM

ils vous diront qu'ils reçoivent leur subsistance du génie.

Obs. 98. — Le même auteur rapporte l'observation remarquable d'un jeune Lapon appelé Olaüs, âgé de 18 ans, étudiant à Liskala. Ce jeune homme, devenu subitement aliéné, faisait mille contorsions et ne cessait de pousser des cris; il disait qu'il était en enfer et que son esprit était tourmenté au-delà de toute expression. S'il prenait un livre, dès qu'il apercevait le nom de Jésus, il le jetait par terre en fureur. — Quelque temps après, comme on lui demandait s'il avait eu une vision pendant son extase, il répondit qu'il avait vu une multitude de choses, qu'un chien enragé était attaché à son pied et qu'il le suivait partout.

Dans ses intervalles lucides, il raconta que cette maladie avait commencé un jour qu'il sortait de sa demeure, par le passage d'une grande flamme qui lui avait touché les oreilles et par l'apparition d'un personnage tout nu. Le lendemain il éprouva un mal de tête atroce qui lui fit jeter des cris lamentables et briser tout ce qui lui tomba sous la main. La figure de ce malheureux était aussi noire qu'un charbon, et il avait coutume de dire que le diable lui apparaissait sous la forme d'un ministre, vêtu d'un long manteau. Pendant les nuits il assurait qu'il était entouré par neuf ou dix individus de petite stature qui le traitaient d'une manière barbare, quoique les assistants ne vissent rien de semblable. Il montait souvent au sommet des arbres les plus élevés, avec l'agilité d'un écureuil, et il sautait à terre sans se faire le moindre mal. Il recherchait toujours la solitude, fuyant la conversation des autres hommes. Il courait aussi vite qu'un cheval, et ne pouvait être atteint par personne. Il se parlait à lui-même, dans les bois, comme si plusieurs individus eussent conversé avec lui. (Quelques uns de ces symptômes nous font présumer que l'épilepsie compliquait l'aliénation.)

Je suis porté à croire, dit Hibbert, que ces esprits n'étaient pas inconnus aux anciens, et que ce sont les mêmes qui ont

©BIUM

été appelés par Tertullien Paredri, et qui sont mentionnés par M. Valois dans son Histoire ecclésiastique d'Eusèbe.

Lorsqu'un Lapon a besoin de son esprit familier, il l'appelle, et le fait venir en chantant la chanson que celui-ci lui a apprisedans la première entrevue. Ces esprits sont doux, complaisants : aussi les nomment-ils *Sveie* dans leur langue, ce qui veut dire compagnon de travail, aide. Lundius a fait une autre observation digne de remarque : c'est que ces esprits ou démons ne se montrent jamais aux femmes (1).

Cette intéressante observation, que le docteur Hibbert considère comme un exemple remarquable de la ressemblance qui existe entre la seconde vue des montagnards écossais, celles des Lapons et des Norwégiens, nous paraît se rapporter aux effets combinés de l'aliénation, de l'extase et du climat.

Tous les faits qui s'écartent des lois communes doivent être soumis à un examen sévère et rejetés lorsqu'ils n'offrent pas les caractères de la vérité; mais quand ils ont pour garants des hommes instruits, dignes de foi, dont la moralité est incontestable, le scepticisme n'est plus possible, la divergence est dans l'explication. Il est hors de doute qu'un grand nombre d'exemples de prévision s'expliquent par les hallucinations de l'extase morbide; mais il en est qui paraissent appartenir à un autre ordre de choses; telle est l'histoire rapportée par Josèphe. Il se développe alors, dans des circonstances qui nous sont inconnues, une activité plus grande de la faculté de perception, de la même manière qu'on voit dans certaines maladies, aux approches de la mort, les sens acquérir une finesse extraordinaire, les individus surprendre les assistants par l'élévation de leurs pensées, l'intelligence obscurcie, éteinte pendant de longues

(1) *History of Lapland*, written by John Scheffer, professor of law at Upsal in Sweden. English translation, published A. D. 1704.

©BIUM

années, reprendre toute sa lucidité (1). Y a-t-il d'ailleurs de la faiblesse à avouer qu'il se passe dans les profondeurs de la pensée une multitude de phénomènes qui resteront probablement toujours pour nous l'x de l'équation algébrique ?

L'étude des hallucinations dans l'extase, dans la prévision, nous conduit naturellement à parler de celles qu'on observe dans le *somnambulisme*. — Ce singulier état a lui-même de nombreux points de contact avec les rêves, et il n'en paraît réellement différer que par le degré suivant lequel les fonctions du corps sont affectées. L'esprit, comme dans les rêves, est fixé sur ses propres impressions, qu'il prend pour autant de sensations externes réelles et actuelles; mais les organes obéissent plus à l'empire de la volonté, de sorte que l'individu agit et parle sous l'influence de ses conceptions erronées.

On doit attribuer, dit Richard, tout ce que le somnambulisme offre d'inexplicable à la force de l'imagination, qui présente les images aux somnambules avec autant de clarté qu'on les perçoit dans les songes. — Il est incontestable qu'en songe, nous voyons les objets comme s'il était plein jour, parce que la lumière qui a porté au cerveau les objets éclairés y imprime la configuration, l'image des corps et son propre effet sans lequel l'œil ne saurait saisir les objets qui y sont passés par son moyen (2).

Comme les divers états nerveux que nous avons passés en revue, le somnambulisme est favorable à la production des hallucinations.

Obs. 99.—Un homme très respectable, qui avait longtemps commandé un grand navire marchand, raconta à Walter-Scott l'accident suivant, qui eut lieu lorsqu'il était à l'ancre

(1) Brierre de Boismont, *Du Retour de la raison chez les aliénés mourants*. Mémoire inédit. *Gaz. des Hôp.*, 1844.

(2) Richard, *Théorie des songes*. 1 vol. in-12, p. 104. Paris, 1754.

©BIUM

dans le Tage. Un homme de son équipage fut assassiné par un Portugais, et le bruit se répandit que l'esprit du défunt revenait sur le bâtiment. Les marins sont en général superstitieux; les gens du navire montrèrent de la répugnance à rester à bord, et il devint probable qu'ils déserteraient plutôt que de retourner en Angleterre avec un esprit pour passager. Afin de prévenir ce malheur, le capitaine S... résolut d'approfondir cette affaire; il découvrit bientôt que, quoique tous prétendissent avoir vu des lumières, avoir entendu des bruits, toute cette histoire n'était fondée que sur la déclaration d'un de ses lieutenants, Irlandais et catholique, mais homme froid, honnête et sensé, et qne le capitaine n'avait aucune raison de regarder comme voulant le tromper de propos délibéré.

Le lieutenant affirma au capitaine S..., de la manière la plus solennelle, que le spectre du défunt lui apparaissait presque toutes les nuits, le forçait à quitter l'emploi qu'il occupait sur le bâtiment, et, suivant ses propres expressions, le faisait mourir à petit feu. Il fit cette révélation avec une horreur qui prouvait la réalité de sa détresse et de ses craintes. Le capitaine, sans entrer dans aucune discussion sur ce sujet, pour le moment, résolut de surveiller, pendant la nuit, les mouvements de cet homme qui voyait un esprit.

Lorsque l'horloge du navire sonna minuit, le dormeur se leva tout-à-coup d'un air troublé et effaré, alluma une chandelle, et se rendit dans la cuisine du bâtiment; il s'y assit, ayant les yeux ouverts et fixés en face de lui, comme sur quelque objet terrible qu'il voyait avec terreur, et dont il ne pouvait pourtant détourner ses regards... Au bout de quelques instants, il se leva, prit un pot, l'emplit d'eau en se parlant à lui-même à voix basse, y méla du sel, et en aspergea toute la cuisine. Enfin il poussa un profond soupir, comme un homme déchargé d'un grand fardeau, et, retournant à son hamac, il dormit paisiblement. Le lende-

©BIUM

main matin, le visionnaire raconta au capitaine l'histoire exacte de l'apparition, en y ajoutant la circonstance que l'esprit l'avait conduit dans la cuisine; mais que s'étant heureusement procuré, il ne savait comment, de l'eau bénite, il avait réussi à se débarrasser de cette visite importune.

Le capitaine l'informa de ce qui s'était réellement passé pendant la nuit, et y ajouta des détails qui lui prouvèrent qu'il avait été dupe de son imagination. Il reconnut la justesse du raisonnement du capitaine; et, comme il arrive souvent en pareil cas, le rêve ne revint plus quand l'illusion eut été démontrée (1).

Dans les cas ordinaires, l'affection a lieu pendant le sommeil; mais il n'est pas très rare d'observer durant le jour un état qui offre beaucoup d'analogie avec le somnambulisme, et dans lequel on remarque particulièrement une insensibilité pour les objets extérieurs. Dans quelques circonstances, ces attaques ont lieu tout-à-coup; dans d'autres, elles sont précédées par un bruit ou un sentiment d'embarras dans la tête. Les individus deviennent alors plus ou moins distraits, ils ne sont plus en rapport avec les choses extérieures, ou n'en ont qu'une idée très confuse. Ils peuvent fréquemment parler d'une manière intelligible et suivie; mais toujours l'impression actuelle de leur esprit se reflète dans leurs discours.—Dans quelques cas, ils récitent souvent plus correctement qu'ils ne le feraient étant éveillés, de longues pièces de poésie, ou d'autres morceaux qu'ils n'auraient pu dire en santé, ou sur lesquels on les croyait totalement ignorants. Parfois ils tiennent des conversations avec des êtres imaginaires, rapportent des particularités ou des discours qui se sont passés à des époques éloignées, et qu'on aurait pu penser qu'ils avaient oubliés; on en a vu chanter beaucoup mieux que dans leur état naturel, et il y a des

(1) Walter-Scott, *ouvrage cité*, p. 216.

©BIUM

exemples authentiques de personnes qui se sont alors exprimées correctement dans des langues qu'elles ne connaissaient qu'imparfaitement.

Obs. 100. — Il y a quelques années, raconte Abercrombie, je donnai des soins à une jeune dame sujette à une affection de ce genre, qui avait constamment lieu dans le jour, et dont la durée variait de dix minutes à une heure. Sans symptômes précurseurs, son corps devenait immobile, ses yeux ouverts, fixes et complétement insensibles; elle n'avait aucune conscience de ce qui se passait autour d'elle. L'accès la prenait fréquemment en jouant du piano; elle continuait à jouer avec une justesse parfaite, mais sans dépasser un certain point. Une fois, elle fut saisie par l'accès au moment où elle avait commencé à jouer un morceau qui était nouveau pour elle. Pendant le paroxysme, elle continua le morceau et le répéta parfaitement cinq ou six fois; mais en revenant à elle, il lui fut impossible de jouer sans lire (1).

L'état dont parle ici Abercrombie nous paraît être un mélange de la catalepsie, de l'épilepsie et de l'extase.

Les hallucinations du somnambulisme peuvent donner lieu à des actes singuliers, à des déterminations de la plus grave responsabilité, et qui pourraient avoir les suites les plus fâcheuses pour les auteurs, si ces faits n'étaient parfaitement connus.

Obs. 101. — Dom. Duhaget était d'une très bonne famille de Gascogne, et avait servi avec distinction; il avait été vingt ans capitaine d'infanterie; il était chevalier de Saint-Louis. Je n'ai connu personne d'une piété plus douce et d'une conversation plus aimable.

« Nous avions, me disait-il, à . . ., où j'ai été prieur avant que de venir à Pierre-Châtel, un religieux d'une humeur

(1) Abercrombie, *ouvrage cité*, p. 308 et 328.

©BIUM

mélancolique, d'un caractère sombre et qui était connu pour être somnambule.

» Quelquefois, dans ses accès, il sortait de sa cellule et y rentrait seul; d'autres fois il s'égarait, et on était obligé de l'y reconduire. On avait consulté et fait quelques remèdes; ensuite les rechutes étant devenues plus rares, on avait cessé de s'en occuper.

» Un soir que je ne m'étais point couché à l'heure ordinaire, occupé à mon bureau à examiner quelques papiers, j'entendis ouvrir la porte de mon appartement, dont je ne retirais presque jamais la clef; et bientôt je vis entrer ce religieux dans un état absolu de somnambulisme.

» Il avait les yeux ouverts mais fixes, n'était vêtu que de la tunique avec laquelle il avait dû se coucher, et tenait un grand couteau à la main.

» Il alla droit à mon lit, dont il connaissait la position, eut l'air de vérifier, en tâtant avec la main, si je m'y trouvais effectivement; après quoi il frappa trois grands coups tellement fournis, qu'après avoir percé les couvertures, la lame entra profondément dans le matelas ou plutôt dans la natte qui m'en tenait lieu.

» Lorsqu'il avait passé devant moi, il avait la figure contractée et les sourcils froncés. Quand il eut frappé, il se retourna, et j'observai que son visage était détendu et qu'il y régnait quelque air de satisfaction.

» L'éclat de deux lampes qui étaient sur mon bureau ne fit aucune impression sur ses yeux, et il s'en retourna comme il était venu, ouvrant et fermant avec discrétion deux portes qui conduisaient à ma cellule; et bientôt je m'assurai qu'il se retirait directement et paisiblement dans la sienne.

» Vous pouvez juger, continua le prieur, de l'état où je me trouvai pendant cette terrible apparition. Je frémis d'horreur à la vue du danger auquel je venais d'échapper, et je

©BIUM

remerciai la Providence; mais mon émotion était telle, qu'il me fut impossible de fermer les yeux le reste de la nuit.

» Le lendemain, je fis appeler le somnambule et lui demandai, sans affectation, à quoi il avait rêvé la nuit précédente.

» A cette question, il se troubla.—Mon père, me répondit-il, j'ai fait un rêve si étrange, que j'ai véritablement quelque peine à vous le découvrir; c'est peut-être l'œuvre du démon, et... — Je vous l'ordonne, lui répliquai-je; un rêve est toujours involontaire, ce n'est qu'une illusion. Parlez avec sincérité.—Mon père, dit-il alors, à peine étais-je couché, que j'ai rêvé que vous aviez tué ma mère, que son ombre sanglante m'était apparue pour demander vengeance; à cette vue j'ai été transporté d'une telle fureur, que j'ai couru comme un forcené à votre appartement; et, vous y ayant trouvé, je vous ai poignardé. Puis après, je me suis réveillé tout en sueur, en détestant mon attentat; et bientôt j'ai béni Dieu qu'un si grand crime n'ait pas été commis... — Il a été plus commis que vous ne pensez, lui dis-je avec un air sérieux et tranquille.

» Alors je lui racontai ce qui s'était passé, et lui montrai la trace des coups qu'il avait cru m'adresser.

» A cette vue, il se jeta à mes pieds, tout en larmes, gémissant du malheur qui avait pensé arriver, et implorant telle pénitence que je croyais devoir lui infliger.

» Non, non, m'écriai-je, je ne vous punirai point d'un fait indépendant de votre volonté; mais désormais je vous dispense d'assister aux offices de la nuit, et vous préviens que votre cellule sera fermée en dehors, après le repas du soir, et ne s'ouvrira que pour vous donner la facilité de venir à la messe de famille, qui se dit à la pointe du jour.

» Si, dans cette circonstance, à laquelle il n'échappa que par miracle, le prieur eût été tué, le moine somnambule

©BIUM

n'eût pas été puni, parce que c'eût été de sa part un meurtre involontaire (1). »

Lorry a rapporté deux faits fort intéressants, dont il a été témoin oculaire. Une femme, dans un état ressemblant au somnambulisme, avait coutume de s'entretenir à haute voix avec des personnages absents qu'elle croyait voir. Elle était si insensible aux impressions externes, qu'on pouvait la pincer et la piquer sans qu'elle manifestât la moindre douleur. Dans cet état, elle apercevait distinctement les objets avec lesquels son esprit était en rapport. Ses bras et ses doigts conservaient la position où ils se trouvaient jusqu'à ce qu'un mouvement volontaire des membres leur imprimât une autre direction. Après le paroxysme, elle ne conservait aucun souvenir de ce qui s'était passé.

L'autre observation est celle d'une femme non réglée. Pendant ses accès, elle avait l'habitude d'adresser la parole à une personne qu'elle apercevait bien évidemment; ses discours roulaient toujours sur la pensée qui la préoccupait. Dans cet état, elle n'avait plus le sentiment de la présence de ceux qui l'entouraient, elle ne les voyait ni ne les entendait. La mère de cette femme étant morte subitement, la fille, dans ses paroxysmes, continua de lui parler, comme si elle était vivante (2).

La circonstance remarquable de ces observations est l'insensibilité profonde des individus pour toutes les impressions, à l'exception de celles qui étaient en rapport avec leurs idées, leurs pensées et leurs sentiments; c'est un trait frappant d'analogie avec le somnambulisme animal. Un autre caractère de cette affection est le changement instantané qu'elle occasionnait dans les pensées et l'état de conscience, dans la disposition extatique de l'esprit, dans la suspension totale des idées actuelles qui persistaient pen-

(1) Brillat-Savarin, *Physiologie du goût*, 2e édit., t. 1, p. 6. Paris, 1828.

©BIUM

dant une période indéfinie, et dans le retour également soudain et remarquable du premier état de l'esprit après la terminaison du paroxysme.

Je terminerai cette série d'observations par un fait emprunté au docteur Dyce d'Aberdeen; il offre beaucoup d'intérêt, ressemble sous quelques rapports à celui de Negretti, cité par Muratori, mais paraît surtout décisif dans la question de savoir si le somnambulisme entraîne ou non la suspension des sens et leur transposition au système nerveux de la vie physique.

Obs. 102. — La jeune fille dont parle Dyce avait seize ans, était d'une santé délicate, et cessa d'être malade lorsque ses règles furent établies. Le premier symptôme qui se déclara fut une tendance à l'assoupissement, bientôt suivi du besoin continuelde parler, mais sans incohérence. Elle répétait ce qui s'était passé dans la journée, chantait des airs musicaux sacrés et profanes. Chaque soir, dans son sommeil, elle s'imaginait aller aux courses d'Epsom, montait sur un tabouret de cuisine, et parcourait l'appartement en imitant le bruit d'une personne qui conduit un cheval. Elle répondait alors sans s'éveiller aux questions qu'on lui faisait. Les accès étaient fréquents et venaient à différentes époques. Elle habillait les enfants dans son sommeil, et mit un jour la table du déjeuner *les yeux fermés*.

Lorsqu'on la conduisait à l'église, elle comprenait le prêche et s'en montrait affectée, surtout dans une circonstance où le ministre parla de l'exécution de trois jeunes gens et de leurs progrès dans le mal. De retour à la maison, questionnée après l'accès, elle nia qu'elle eût été au temple; mais, dans l'accès qui survint ensuite, elle répéta le texte et la substance du discours. Le fait suivant est encore plus remarquable: Une autre jeune femme, compagne de la malade, d'un caractère dépravé, apprenant qu'elle oubliait ce qui se passait durant ce singulier état, introduisit clandestinement

©BIUM

dans la maison un jeune homme qui se porta sur elle aux dernières extrémités, tandis que sa camarade lui fermait la bouche avec les draps et triomphait de la vigoureuse résistance qu'elle opposait malgré son état. Le lendemain elle n'avait conservé aucun souvenir des événements de la nuit, et personne n'en eut connaissance pendant quelques jours; ce fut seulement dans un de ses paroxysmes qu'elle révéla cette criminelle tentative à sa mère.

Ainsi cette fille, dans ses accès, se rappelait les choses qui avaient excité son attention pendant le paroxysme précédent, mais qu'elle avait entièrement oubliées dans l'intervalle; tandis qu'en sortant de ses accès, les impressions qui l'avaient affectée auparavant dans l'intervalle lucide, se présentaient de nouveau à son esprit. L'audition, dans ce cas, se faisait évidemment par la voie naturelle. La malade entendait le sermon, le répétait et répondait convenablement aux questions qui lui étaient adressées. Quant à la vision, nous ne croyons pas, comme Dyce, qu'elle eût lieu par le moyen des yeux; mille faits incontestables prouvent que le plus ordinairement les somnambules ne voient pas; dans le cas même dont il s'agit, la malade mit une fois la table les yeux fermés : aussi pensons-nous que l'explication donnée par nous du mode de vision chez les somnambules ne saurait, dans ce cas, recevoir une interprétation différente (1).

Il y a tout lieu de croire que les personnes qui, par les opérations du magnétisme, tombent dans le somnambulisme artificiel, éprouvent des phénomènes très analogues à ceux du somnambulisme naturel; c'est du moins ce que la comparaison exacte de ces deux états semble prouver.

On peut donc établir que les faits de clairvoyance, de prévision, de seconde vue, consignés dans tous les ouvrages sur

(1) Pritchard, *ouv. cité.*

©BIUM

le magnétisme, rentrent, lorsqu'ils sont authentiques, dans le domaine des hallucinations. Il est contraire aux lois de la physiologie de supposer que le phénomène de la clairvoyance soit répandu sur la surface du corps et qu'il ait surtout son siége à l'épigastre, au bout des doigts, etc. — Les sens ont des fonctions distinctes qui leur ont été attribuées par Dieu depuis la création de l'homme; ils ne peuvent pas plus se remplacer les uns les autres, qu'être suppléés par des parties qui n'ont pas avec eux les moindres rapports de forme, de structure, de fonctions. — Les phénomènes de clairvoyance, de prévision, de seconde vue, dépendent d'une illumination soudaine du cerveau qui éclaire les sensations restées dans l'obscurité. Il se passe ici ce qu'on observe dans le somnambulisme naturel, sous l'influence d'une cause inconnue : l'individu voit distinctement dans son cerveau les escaliers, les appartements, les lieux qu'il parcourt; il y lit le caractère des livres qu'il a devant lui, de la lettre qu'il écrit. C'est un miroir interne où viennent se réfléchir toutes ses impressions, et qui lui sert de guide pour se conduire; mais, dans ce cas, l'action a lieu sur des réminiscences, des souvenirs; car l'individu vient-il à s'engager dans un endroit qui ne lui est pas connu, il chancelle, trébuche et peut même se blesser. Comment cela a-t-il lieu? nous n'en savons rien. Connaissons-nous mieux ce qui se passe dans les mille combinaisons de la pensée, dans l'acte de la volonté? hélas non. Ce sont des faits qu'il faut admettre, mais dont le mode de production nous échappera probablement toujours.

Cette opinion sur le somnambulisme artificiel se rapproche de celle de M. Calmeil. — Il range parmi les hallucinations la plupart des sensations visuelles perçues par les sujets qui sont plongés dans le sommeil magnétique. — On lit dans *les Archives du magnétisme animal* l'observation d'une dame aveugle qui, dans son sommeil, décrivait d'une manière ad-

©BIUM

mirable les beautés de la nature. Ayant recouvré la vue, elle avoua que la nature, pendant le sommeil, était beaucoup plus belle et plus riche que celle du réveil.

Résumé.—L'extase, étant le résultat de l'exaltation de l'esprit au plus haut degré, est éminemment favorable à la production des hallucinations; mais par cela même elle ne saurait être regardée comme un état naturel.

—La concentration extrême de la pensee sur un seul point, qui est le caractère spécial de l'extase, doit nécessairement produire un état douloureux du corps.

—L'extase est souvent l'apanage des esprits contemplatifs; mais elle s'observe aussi chez les personnes religieuses d'un esprit ordinaire.

—Toutes les époques de croyances profondes, de fanatisme, de grandes craintes ou d'espérances sont favorables au développement de l'extase.

—L'extase peut se manifester sans trouble de la raison, c'est celle que nous nommons physiologique; si elle se complique de désordre de l'esprit, c'est l'extase morbide.—Il est souvent très difficile de tracer les limites de ces deux espèces.

—Cette distinction permet de faire deux classes séparées des extatiques hallucinés.

—L'extase n'est pas seulement propre à l'âge mûr, elle s'observe aussi chez les enfants.

—L'extase peut se montrer sous les formes cataleptique, hystérique, mystique, maniaque et monomaniaque.

—Il n'est point de siècle qui n'ait présenté des observations d'extase, et suivant la force et la prédominance des idées, on l'a vue se manifester d'une manière épidémique.

—Un certain nombre d'états nerveux, que le scepticisme a rejetés, faute de pouvoir les expliquer, tels que la prévision, la clairvoyance, la seconde vue, le magnétisme, le somnambulisme, se rattachent à l'extase, dont ils ne sont

©BIUM

que des variétés, et s'expliquent par le phénomène des hallucinations.

—Cependant on ne peut rendre compte de tous les faits de prévision par les hallucinations de l'extase morbide; il en est qui paraissent tenir à une activité plus grande de la faculté de perception, à une intuition surnaturelle.

—Les hallucinations extatiques des pays froids, qu'on a voulu rattacher aux phénomènes de seconde vue, paraissent évidemment dues à l'influence de la température. La forme observée en Laponie dépend des effets combinés de l'extase, de l'aliénation et de la température.

—Les hallucinations du somnambulisme naturel ont beaucoup d'analogie avec celles des rêves; elles n'en diffèrent que par le degré et par l'énergie plus grande de la volonté.

—L'imagination présente alors les images aux somnambules avec autant de clarté qu'on les perçoit dans les songes.

—Les hallucinations du sommeil, comme celles du somnambulisme, peuvent donner lieu à des actes qui entraînent une grave responsabilité et qui ne permettent pas de douter que l'homme n'était plus maître de son libre arbitre.

—Il y a lieu de croire que les sensations visuelles magnétiques ne sont que des hallucinations.

©BIUM

CHAPITRE XIII.

DES HALLUCINATIONS DANS LES MALADIES FÉBRILES, INFLAMMATOIRES, AIGUES, CHRONIQUES ET AUTRES.

1° Des hallucinations dans le délire aigu, qu'on observe dans les établissements d'aliénés. — Les illusions y sont communes. — 2° Des hallucinations dans la fièvre. — Effets de la fièvre sur l'imagination. — Les hallucinations peuvent précéder les maladies — 3° Des hallucinations dans les maladies cérébrales. — 4° Les inflammations parenchymateuses peuvent se compliquer d'hallucinations. — 5° Des hallucinations dans le typhus. — 6° Des hallucinations dans les fièvres intermittentes. — 7° Des hallucinations dans la goutte, la chlorose, la pellagre, etc. — 8° Des hallucinations dans la dernière période des maladies hectiques. — Leur caractère spécial. — 9° Des hallucinations dans l'abstinence, la convalescence, la syncope, l'asphyxie, la léthargie. — 10° Des hallucinations paraissant dues aux influences atmosphériques. — *Résumé.*

—

1° *Des hallucinations dans le délire aigu qu'on observe dans les établissements d'aliénés.*

Longtemps confondu avec les inflammations cérébrales, le délire aigu, que nous avons séparé, avec M. Lélut, de ce groupe de maladies (1), nous conduit, par une transition naturelle, des névroses aux affections inflammatoires.

L'excitation maniaque, qui forme un des caractères du délire aigu, fait déjà pressentir qu'il naîtra dans l'esprit des

(1) Lélut, *Induction sur la valeur des altérations de l'encéphale dans le délire aigu et dans la folie.* Paris, 1836. — Brierre de Boismont, *Du délire aigu qu'on observe dans les établissements d'aliénés.* Mém. lu à l'Acad. roy. de méd. en 1842, inséré dans le tome XI des *Mémoires de l'Académie.*

©BIUM

malades des conceptions fantastiques, des illusions des sens, et c'est aussi ce que l'observation a démontré.

Obs. 103. — M. B..., âgé de dix-sept ans, à la suite d'une partie de natation dans laquelle il manque de se noyer, est pris des symptômes d'un délire violent. La fièvre est considérable, le refus des boissons poussé à l'excès. L'agitation du malade est telle qu'on se trouve obligé de le fixer. Au milieu de ses cris, de ses fureurs, il s'arrête tout-à-coup pour regarder attentivement et d'un air étonné des individus qui paraissent se tenir dans un coin de l'appartement; il leur adresse des reproches, leur dit de s'en aller, les injurie, se met en fureur contre eux; ses yeux sont effarés et sa figure exprime la plus profonde indignation. Pendant presque toute sa maladie, il ne cesse de supplier qu'on éloigne de lui l'eau qui entoure son lit; il la voit monter à vue d'œil, lui arriver à la poitrine, et il se sent sur le point de suffoquer.

Parmi les individus atteints de délire aigu, il en est qui voient des personnes qui se cachent sous le lit, dans une armoire, etc., les montrent et veulent les chasser; d'autres qui se croient entourés de grenouilles, de serpents qui vont les dévorer. Nul doute que la terreur, les cris, l'envie de mordre, de frapper, qu'on remarque chez un certain nombre de ces malades, ne soient déterminés par des hallucinations. C'est aussi ce que l'on constate chez les maniaques, dont il n'est pas toujours facile de découvrir les erreurs des sens.

La nature des hallucinations est souvent en rapport, dans ce délire, avec les habitudes, le caractère, les passions de l'individu. Une demoiselle très religieuse criait continuellement : *Voici les démons qui m'entourent; retire-toi, Satan! mon doux Jésus, chassez-le!* — Un ministre protestant, qui avait éprouvé de grands revers de fortune, fut atteint d'un délire aigu intermittent. A tous les accès, il voyait des figures

©BIUM

sinistres qui lui faisaient des menaces, lui tenaient de mauvais propos et le tourmentaient.

Ces exemples suffisent pour montrer que, dans le délire aigu, un certain nombre de malades ont des hallucinations. Ils voient des choses, entendent des discours qui n'ont d'existence que dans leur cerveau.

Les illusions y sont également assez communes. Les malades prennent les personnes qui les entourent pour des individus qu'ils connaissent, ou bien il leur semble que les figures sont extraordinaires, qu'elles se transforment, qu'elles ont des aspects étranges. Les illusions du goût et de l'odorat s'observent aussi dans le délire aigu. Les boissons qu'on parvient à faire prendre à ces malades sont souvent rejetées avec horreur, parce qu'ils prétendent qu'elles sentent la fumée, que leur saveur est détestable, qu'on cherche à les empoisonner. Nous en avons vu qui assuraient, au contraire, que les tisanes avaient les goûts des meilleurs vins, et qui entraient dans une sorte d'extase en buvant.

Résumé. — Le délire aigu, par sa nature même, par ses caractères maniaques, monomaniaques, doit se compliquer et se complique, en effet, d'hallucinations et d'illusions.

— Ces fausses sensations peuvent donner des indications utiles sur la cause de la maladie, quand il est impossible d'avoir aucun renseignement.

— Le plus ordinairement, elles ne fournissent aucune indication thérapeutique; mais, dans quelques cas, elles ont servi à vaincre certaines répugnances des délirants.

2° *Des hallucinations dans les maladies inflammatoires et dans plusieurs autres affections.*

Les ouvrages de pathologie interne renferment une multitude d'observations qui mettent hors de doute l'existence des hallucinations dans les fièvres éphémères, les fièvres graves, les inflammations des organes, les maladies les

©BIUM

plus diverses, la convalescence, la diète prolongée, etc. Il n'est point de notre ressort de parcourir un pareil cadre: nous nous bornerons à citer plusieurs exemples d'hallucinations compliquant les maladies.

Rien n'est plus étonnant, avait déjà dit Arétée, que les réflexions que font quelquefois les malades dans les accès du mal, que les propos qu'ils tiennent, que les choses qu'ils voient. Leur sens est pur et plein de rectitude, leur pénétration subtile, leur esprit propre à prédire l'avenir. Et d'abord les malades commencent par pressentir qu'ils quitteront la vie. Ils annoncent ensuite les choses futures aux personnes présentes. Leur esprit est déjà dégagé du limon grossier de la matière, et l'événement remplit d'admiration ceux qui les ont entendus (1).

La fièvre est généralement accompagnée d'insomnie. Lorsqu'elle a duré quelque temps, le malade, accablé de fatigue, s'assoupit; mais bientôt il est réveillé en sursaut par des rêves horribles qui prennent tous les caractères de la réalité. Les différents effets de la lumière, de l'ombre, l'agencement des draperies se réunissent pour faire naître dans l'imagination troublée des formes apparentes, qu'au début on distingue difficilement des objets, mais qui ne tardent pas à devenir des réalités et sont les préludes d'un délire incohérent et continuel.

Obs. 104. — Je donnais mes soins, dit Abercrombie, à un homme fort intelligent, malade depuis longtemps d'une fièvre légère. Quoiqu'il eût conservé sa raison, il était sujet à une hallucination fréquente, qui consistait dans l'apparition d'un vieillard à cheveux gris, d'une figure très bienveillante. La vision avait toujours lieu de la même manière: le fantôme entrait dans la chambre par une porte qui était à gauche du lit, passait aux pieds, et venait s'asseoir sur une

(1) Arétée de Capadoce, *De signis et causis acutorum morborum*, lib. II, cap. I.

BIUM

©BIUM

chaise qui était placée à droite. Il regardait le malade avec un air d'intérêt et de pitié, mais ne parlait jamais. Il restait pendant quelques minutes et disparaissait dans l'air.

Obs. 105. — Une dame, continue le même auteur, également affectée d'une fièvre légère, aperçut distinctement dans sa chambre une réunion d'hommes et de femmes, assis comme dans une soirée, et un domestique qui leur présentait des rafraîchissements sur un plateau. L'hallucination persista pendant plusieurs jours, et fut entremêlée de la vue de châteaux, d'églises d'une très belle apparence, et qui ressemblaient à du cristal taillé. Dès le commencement, cette dame fut persuadée que c'était une illusion de la vue, liée à la fièvre, et elle s'amusait à décrire à ses amis les différents objets qui lui passaient devant les yeux.

Conolly, qui a étudié avec beaucoup de soin les effets de la fièvre sur l'imagination, a fait trois degrés des impressions qui en résultent.

Dans le premier, les malades croient voir leur lit entouré de flammes, entendent des voix murmurer à leur oreille, sentent l'odeur d'un repas; la peau perçoit la sensation de corps mouvants et pesants. A chaque instant passent devant leurs yeux des figures fantastiques qui disparaissent aussi rapidement qu'elles sont venues.

Si l'on interroge ces malades, il en est qui avouent avec beaucoup de calme, et sans en être affectés, qu'ils éprouvent les symptômes énoncés; d'autres, au contraire, paraissent confus, font mille efforts d'yeux et d'oreilles avant de dire ce qu'ils sentent; on voit qu'ils cherchent à s'affranchir d'une idée importune. Quelques uns enfin croient à la réalité de toutes ces sensations. De ces trois classes, la dernière est en proie au délire, la seconde y touche; la première seule a sa raison. A quoi tiennent ces légères différences?

Les premiers comparent les sensations reçues avec les objets environnants, en ayant recours aux sens qui ont

©BIUM

conservé leur intégrité. Ils reconnaissent leur chambre, leur famille, leur médecin. Quant aux autres figures qui glissent devant eux, ils savent qu'elles ne peuvent se trouver dans la chambre. Ils se rappellent qu'ils sont tombés malades quelques jours auparavant, et qu'ils ont la fièvre. Comparant les objets présents, les choses qu'ils se rappellent, avec la succession de figures qui se montrent devant eux, ou avec les sons qu'ils ont cru entendre, ils acquièrent la conviction que ces sensations ne sont que des créations de leur esprit malade.

Les seconds malades sont plus près du délire : en s'éveillant, pendant quelques moments la vue de leurs rideaux en flammes les effraie ; ils saisissent les rideaux, ils regardent avec anxiété autour d'eux ; mais le sens du toucher, la tranquillité de ceux qui les entourent, les portent à croire que ce phénomène est un symptôme de la maladie. — Lorsque vous leur parlez au moment où ils s'éveillent, votre voix est d'abord confondue avec les images du rêve ; mais ils ouvrent les yeux, vous regardent, prennent votre main, et en comparant les sensations qui naissent des choses présentes avec ce qu'ils voyaient dans les rêvasseries, ils ne tardent pas à revenir à eux.

Cette espèce de désordre dure ordinairement quelques heures ou quelques jours. S'il augmente, les objets prennent une forme plus décidée, plus continue, et le délire peut en être la conséquence. Une pauvre femme, dont la santé était fort altérée, avait l'habitude de se plaindre, au dispensaire de Stratford, qu'elle voyait sans cesse des visages et des moitiés de figures. Quelquefois ces apparitions se montraient en grand nombre, ressemblant à autant de têtes empressées de regarder par la porte ou par les croisées.

Les malades de la troisième série sont subjugués par les images qui les obsèdent ; ils ne peuvent donner leur attention aux sensations qui proviennent des choses présentes,

©BIUM

ou bien celles qu'ils en reçoivent ne sont pas justes; ils continuent à parler aux personnes qu'ils supposent présentes, et ne reconnaissent pas la voix de leurs amis; les yeux sont dirigés vers eux, mais ils voient d'autres formes et d'autres visages; ils regardent autour de la chambre et croient qu'ils sont dans un appartement étranger. Dans cet état il leur est impossible de comparer les sensations véritables, auxquelles ils restent étrangers, avec les fausses sensations qui seules leur arrivent. Ils ne peuvent comparer ce qu'ils voient avec ce que, dans leur état fébrile, ils ont oublié, et la conséquence nécessaire de ce défaut est le délire ou une folie active.

Dans le cas de fièvre, j'ai vu, dit Conolly, plusieurs fois ces trois états se changer les uns dans les autres, à mesure que la maladie faisait des progrès et que la rectitude des sensations se perdait; par contre, dès que le mal diminuait, le patient reprenait son pouvoir sur ses sensations, et dans ce cas, il suffisait souvent de légers efforts pour fixer son attention (1).

Les hallucinations précèdent quelquefois les maladies.— Plutarque rapporte que Cornélius Sylla fut averti de l'accès fébrile qui le saisit à l'improviste, par la vue d'un fantôme qui l'interpella par son nom. Persuadé que sa mort était proche, il se prépara à cet événement, qui eut lieu la nuit suivante (2).

Il n'est pas besoin de recourir au merveilleux pour expliquer cette mort. Il est probable que Sylla était arrivé à la dernière période d'une maladie organique, et que l'apparition ne fit qu'aggraver sa situation. Peut-être avança-t-elle sa fin de quelques jours; mais évidemment elle n'en fut point l'indice. C'est à de pareilles causes, au pouvoir de

(1) Conolly, *ouvrage cité.*
(2) Plutarque, *Vies des hommes illustres.*

©BIUM

croyances religieuses, à l'ignorance des faits scientifiques, à l'influence de l'imagination, qu'il faut attribuer ces morts prédites d'avance, dont on trouve un assez grand nombre d'exemples parmi les anciens. L'exaltation du système nerveux, son extrême impressionnabilité, peuvent en pareil cas occasionner la mort.

Obs. 106.—Une dame, dit Abercrombie, que je soignai, il y a quelques années, pour une inflammation de poitrine, éveilla son mari une nuit au début de sa maladie, et le pria de se lever à l'instant. Elle assurait avoir vu distinctement un homme entrer dans l'appartement, passer au pied de son lit, et s'introduire dans le cabinet qui était vis-à-vis la chambre. Elle était très éveillée, et si convaincue de la vérité de l'apparition, que lorsque le cabinet eut été examiné, il fut impossible de la désabuser de son erreur. On rapporte un grand nombre de faits de ce genre.

Obs. 107. — Un célèbre médecin de mes amis m'a communiqué un fait entièrement analogue à celui-ci, mais dont les particularités sont encore plus frappantes; il s'agit d'une de ses proches parentes, âgée d'environ cinquante ans. — En revenant un soir d'une visite, elle entra dans une chambre non éclairée, pour y déposer quelques pièces de son habillement; à peine y avait-elle mis le pied, qu'elle aperçut distinctement devant elle la figure de la mort, semblable à un squelette, le bras levé et un poignard à la main. Le spectre lui lança aussitôt l'arme, qui parut s'enfoncer dans son côté gauche. La même nuit elle fut prise de fièvre, avec des symptômes d'inflammation dans le côté gauche. La maladie fut fort grave. L'impression produite sur son esprit avait été si forte, que, quelque temps après son rétablissement, elle ne pouvait franchir le seuil de la chambre où la vision avait eu lieu sans éprouver de l'agi-

©BIUM

tation, et sans ajouter que c'était là qu'elle avait contracté sa maladie (1).

Une mauvaise disposition des organes digestifs, en réagissant sur le cerveau et ses membranes, a souvent donné lieu à des hallucinations. Il en est de même des congestions, des inflammations des organes. On comprend, au reste, que les circonstances qui produisent le délire peuvent, dans un autre cas, donner lieu aux fausses sensations.

Le docteur Hungerford Sealy a publié un mémoire sur une maladie biliaire des pays chauds, qui est caractérisée par une fréquente irritabilité, accompagnée d'une exaltation mentale et musculeuse extraordinaire; elle attaque spécialement ceux qui habitent le pays depuis deux ou trois ans, et qui commencent à éprouver les atteintes de la nostalgie. — L'esprit est troublé par des visions; l'imagination est surexcitée; le jugement conserve encore quelque pouvoir sur l'imagination, qui a beaucoup de peine à lui obéir.

Parmi les exemples qu'il rapporte, nous choisirons celui du ministre anglican de Messine. Lorsque M. Hungerford arriva près de lui, il le trouva les traits égarés, les yeux presque hors de l'orbite, ayant une teinte jaunâtre; la peau était sèche, parcheminée, ictérique; la langue sèche et rouge sur les bords, recouverte d'un enduit brun au centre et en arrière; le pouls était petit et fréquent; l'esprit du malade était parfaitement sain; l'affection datait de trois semaines. Le docteur Sealy le purgea, lui fit appliquer les sangsues au cou, des sinapismes aux pieds; une amélioration rapide ne tarda pas à se manifester.

Pendant les progrès de la maladie, les hallucinations avaient beaucoup d'analogie avec la clairvoyance des magnétisés; elles étaient de nature effrayante. Son idée principale était de déchirer tout ce qu'il avait près de lui,

(1) Abercrombie, *ouvrage cité*, p. 392.

©BIUM

de crier, de chanter, de jurer. Il croyait voir ses membres abandonner son corps; il était persuadé de la fausseté de sa vision, et l'attribuait au dérangement de son imagination; cependant l'hallucination avait un tel caractère d'évidence, qu'il avait toutes les peines du monde à se préserver de l'erreur.

Le siége de la maladie paraît évidemment avoir été dans le système biliaire; le succès du traitement en est une nouvelle preuve (1).

Obs. 108.—Un homme, doué d'un esprit sain, était assis un soir dans sa chambre. A son grand étonnement, il vit la porte s'ouvrir et entrer un de ses amis, qui, après avoir fait plusieurs tours dans l'appartement, se plaça devant lui et le regarda fixement. Voulant recevoir avec politesse le visiteur, il se leva; mais à peine eut-il fait quelques pas que la figure s'évanouit; il reconnut qu'il avait eu une vision. Bientôt après l'apparition se montra de nouveau; elle était accompagnée de plusieurs personnes de sa connaissance qui l'entourèrent en le regardant toutes de la même manière. Dans l'espace d'un quart d'heure, cette assemblée devint si nombreuse que l'appartement semblait ne pouvoir la contenir. Ces fantômes le suivirent dans sa chambre à coucher, se rangèrent autour de son lit: aussi eut-il beaucoup de difficultés à se procurer quelques heures de sommeil. A son réveil, ils ne tardèrent pas à reparaître, et leur réunion fut bientôt aussi nombreuse que celle de la veille.

Cet état s'étant prolongé jusqu'au lendemain, cet homme consulta son médecin, qui se rappela l'avoir saigné un an auparavant pour une congestion cérébrale; plusieurs fois aussi il avait été tourmenté par des tumeurs hémorrhoïdales. Des sangsues furent posées. Le jour suivant, les fan-

(1) Observations on a peculiar nervous affection incident to travellers in Sicily, and Southern Italy, by J. Hungerford Sealy, M. D. (*Medico-chirurg. Review.* July 1844.)

©BIUM

tômes avaient beaucoup diminué; ils étaient aussi moins bruyants et moins mobiles. Le soir, ils avaient entièrement disparu (1).

On lit un cas très curieux de ce genre dans le quinzième volume du *Journal philosophique de Wilson.*

Obs. 109. — « Il y a environ douze ans, dit l'auteur, j'eus un accès de fièvre déterminé par une violente fluxion de poitrine du côté gauche dont la cause se rattachait à la grande gelée de 1795. Le pouls battait 110 fois par minute, et la maladie, qui dura plusieurs semaines, fut accompagnée de perceptions désordonnées pendant tout son cours. La première nuit qui suivit l'accès de fièvre, j'eus un rêve fatigant; je me croyais au milieu d'un immense système de combinaisons mécaniques dont toutes les parties tournaient avec un grand bruit et une extrême rapidité; j'avais en même temps la conviction que le but de cette étourdissante opération était de guérir ma maladie.

» Lorsque l'agitation fut arrivée à un certain degré, je m'éveillai en sursaut, puis je retombai aussitôt dans l'assoupissement, et j'eus la répétition du même rêve. Ces alternatives s'étant reproduites à diverses reprises, je pensai que si je pouvais détruire l'impression existante, la forme du rêve changerait. La meilleure manière d'y parvenir me parut être de lier dans mon esprit quelque objet visible à l'idée de guérison. Le succès couronna ma tentative, car, dans l'accès suivant, le souvenir d'une bouteille, que j'avais d'avance fixé dans mon esprit, se présenta de lui-même; la rotation cessa, et mes rêves, quoique troublés par des idées disparates, furent plus variés et moins pénibles.

» Le traitement médical consista en applications de sangsues au côté malade, en saignées et en une mixture saline.

» La seconde nuit fut très agitée, entremêlée d'assoupissement et de rêves étranges et sans consistance, dans lesquels

(1) Hibbert, *ouvrage cité.*

©BIUM

il était difficile de distinguer le sommeil de la veille, mais qui ne laissaient point après eux cette inquiétude d'esprit qui avait augmenté les souffrances de la nuit précédente. Le matin, les sensations avaient subi un changement notable, les impressions réelles produites par les objets environnants l'emportaient sur les fantômes de la maladie. Complétement éveillé, fort calme, ayant toute ma mémoire et ma raison, conversant avec les assistants, distinguant parfaitement les objets extérieurs, je fus charmé par une succession de figures que ma volonté n'avait pas le pouvoir d'empêcher de paraître, de rester ou de s'en aller.

» Quelquefois elles se montraient tout-à-coup; mais le plus ordinairement elles ne se distinguaient que dans un second temps, comme si elles eussent traversé un nuage avant de se faire voir dans tout leur éclat. Chaque figure restait visible cinq ou six secondes, puis disparaissait en s'affaiblissant par degré jusqu'à ce qu'il ne restât plus qu'une vapeur opaque, sombre, au milieu de laquelle se dessinait presque immédiatement une autre figure; elles m'intéressaient toutes au plus haut degré pour la beauté des formes et la variété de leur expression, pleine de charmes. Quoique leur attention fût invariablement fixée sur moi, sans néanmoins qu'aucune d'elles parlât, je croyais lire dans l'âme qui animait ces physionomies aimables et intelligentes. L'admiration, le sentiment de joie et d'affection que j'éprouvai en contemplant chacune d'elles, le regret que j'avais lorsqu'elles s'évanouissaient, tenaient mon esprit dans un grand degré de tension, et cet état n'était interrompu que lorsque je parlais aux personnes qui étaient dans la chambre.

» Ces visions cessèrent momentanément par l'effet d'une médecine. J'ignore combien leur suspension dura; elles revinrent et se montrèrent sous la forme de livres, de parchemins et de papiers imprimés. Je crois me rappeler que

©BIUM

les caractères étaient illisibles ou que ces objets ne faisaient que paraître.

» Toutes ces illusions appartenaient à la vue; une fois cependant j'entendis quelques notes musicales. M'étant endormi peu de temps après, un animal sauta sur mon dos en poussant des cris tellement aigus et perçants qu'il me fut impossible de continuer mon sommeil (1). »

Les inflammations du cerveau et de ses membranes donnent lieu aux hallucinations. Le docteur Alderson de Hall en rapporte un exemple intéressant.

Obs. 110. — « Il y a quelques mois, dit l'auteur, je donnai des soins à M. R..., qui avait été pris, dans sa traversée d'Amérique, d'une céphalalgie atroce. Il fut soulagé par la formation d'un abcès sous les téguments du crâne; sa respiration était un peu gênée à cause d'autres tumeurs qui s'étaient développées dans la gorge. A ma visite, il se plaignit d'avoir des rêves fatigants et de rêver même tout éveillé. Peu de temps après, il me dit que pendant une heure ou deux il avait cru voir sa femme et sa famille, quoique sa raison l'avertît qu'ils étaient en Amérique. L'impression produite sur son esprit fut si forte, et la conversation qu'il avait eue avec son fils si circonstanciée et si importante, qu'il ne put s'empêcher de raconter tous ces détails le lendemain matin à ses amis. Il voulut aussi savoir si sa femme et son fils n'étaient pas arrivés d'Amérique, et s'ils ne se trouvaient pas dans la maison.

» On m'envoya chercher une seconde fois; il s'aperçut facilement que tout le monde le croyait fou: aussitôt, se tournant vers moi, il me demanda si la maladie dont il était atteint pouvait porter l'imagination à croire aux spectres, aux apparitions, aux figures. Jusqu'alors, ajouta-t-il, je

(1) Paterson, *mémoire cité*.

©BIUM

n'avais ajouté aucune foi aux esprits et à toutes les histoires de ce genre. Il sentait, et ses amis reconnaissaient également, qu'il avait sa raison, et que son intelligence était aussi forte qu'à aucune autre époque de sa vie.

» Après lui avoir expliqué la nature et les causes de ses visions, je lui dis qu'elles cesseraient avec ses souffrances corporelles, ce qui le tranquillisa ainsi que les assistants. Mais les fantômes devinrent à la longue plus fatigants, de sorte qu'il ne pouvait se résoudre à s'aller coucher, parce qu'il était aussitôt obsédé par les âmes des morts ou visité par des personnages désagréables. Ayant changé de chambre, les visions ne le tourmentèrent point pendant quelque temps; mais bientôt il aperçut, dans un verrou de métal brillant, ses amis du nouveau monde. Ouvrant à dessein un livre, je le surpris conversant mentalement avec eux, et s'imaginant par moments que je les entendais et que je les voyais. Lorsque ses yeux se détournaient du verrou, il causait parfaitement de la religion, de la médecine et de la politique. Il changea encore de demeure; puis la matière purulente ayant reparu, il y eut de l'amélioration dans son état. Il est maintenant en voie de convalescence, et complétement débarrassé de ses visions (1). » MM. Parent-Duchâtelet et Martinet, dans leur ouvrage, citent un cas d'arachnitis qui fut compliqué d'hallucination (2).

On ne peut sans étonnement apprendre ce que disent ou méditent quelquefois les malades aux approches d'une attaque d'apoplexie.—Tous leurs sens, dit Arétée, sont sains et entiers, et leur esprit semble avoir acquis un caractère prophétique. — Le premier objet de leurs pensées est qu'ils vont sortir de ce monde; ensuite ils annoncent l'avenir par le présent; et l'événement justifiant leur prédiction, on les

(1) Edinburgh medical and surgical Journal, vol. VI, p. 291.

(2) Parent-Duchâtelet et Martinet, *Traité de l'arachnitis.* Paris, 1821, 1 vol. in-8.

©BIUM

admire et on les regarde comme de vrais prophètes. J'en ai vu un qui prédit sa mort pendant six jours (1).

Il n'est point de médecin qui n'ait noté l'état de malaise, d'inquiétude, de mélancolie, de terreur, déterminé par les affections du cœur. Les malades se réveillent en sursaut, poursuivis par des spectres effrayants, des fantômes hideux. Très souvent cette disposition d'esprit se retrouve pendant le jour. Nous avons recueilli plusieurs cas d'hallucinations qui coïncidaient avec une lésion organique du cœur. M. Saucerotte a publié quelques faits semblables; il rapporte entre autres l'observation d'un sous-officier atteint d'une hypertrophie du ventricule gauche qui croyait apercevoir des fantômes blancs, à formes fantastiques et indéfinissables, qui se posaient devant lui d'un air menaçant. — Honteux de ses terreurs, reconnaissant lui-même qu'il était le jouet d'une fantasmagorie, et craignant surtout les plaisanteries de ses camarades, ce jeune homme n'osa avouer, tant qu'il fut sous les drapeaux, de quelle bizarre affection il était tourmenté (2).

Plusieurs fois, dans le cours des fièvres typhoïdes, nous avons constaté que les malades avaient des visions. Cette remarque n'avait point échappé à Hibbert; mais elle n'a point été faite dans les ouvrages spéciaux consacrés dans ces derniers temps à la description de cette grave maladie. — Les hallucinations ont été vues au début, dans le cours et pendant la convalescence de cette fièvre.

L'auteur de *l'Observateur chrétien*, cité par Abercrombie, rapporte qu'un fermier, en revenant du marché, fut très affecté à la vue d'une lumière brillante fort extraordinaire

(1) Bordeu, *Recherches sur les maladies chroniques*, théor., p. 325 et suiv., édit. de l'an IX.

(2) Saucerotte, *De l'influence des maladies du cœur sur les facultés intellectuelles et morales de l'homme.* — *Annal. méd.-psych.*, t. IV, septembre 1844, p. 177.

©BIUM

qu'il aperçut sur la route, et au milieu de laquelle se trouvait Notre-Seigneur J.-C. Saisi de frayeur, il éperonna son cheval, galopa vers la maison, et fut agité toute la soirée. Les symptômes de la fièvre typhoïde qui régnait dans le voisinage se déclarèrent, et il mourut au bout de dix jours. On eut la certitude que, le matin du jour de la prétendue vision, ce fermier, avant de quitter la maison, s'était plaint d'un fort mal de tête et d'une grande lassitude; il n'est point douteux que l'hallucination ne fût liée à la fièvre.

On lit dans le même auteur le cas d'un de ses amis qui, convalescent d'une fièvre typhoïde, s'imagina que son corps avait dix pieds de haut. Son lit lui semblait à six ou sept pieds du sol, de sorte qu'il éprouvait une très vive frayeur pour en sortir. L'ouverture de la cheminée était aussi grande que l'arche d'un pont. Par une bizarrerie assez singulière, les personnes qui l'entouraient avaient leur grandeur naturelle. — Mais les faits les plus curieux sont ceux qui sont fournis par les illusions de la vue.

L'apparition des fantômes dans les fièvres graves avait été notée par les anciens. Combien de délires, dit Hippocrate, dans les fièvres ataxiques et adynamiques, s'accompagnent de spectres hideux et effrayants qui dénoncent la ruine dans l'économie animale et une destruction prochaine (1)!

Moreau de la Sarthe rapporte, dans l'Encyclopédie méthodique (art. *Méd. mentale*), avoir donné des soins à un enfant de douze à treize ans qui, connaissant à peine les premiers éléments de la langue latine, se trouva tout-à-coup, pendant les accès d'une fièvre ataxique, capable de parler cette langue avec une assez grande pureté. Le même enfant savait exprimer sa reconnaissance aux personnes qui l'entouraient, dans des termes au-dessus de son âge et de la

(1) Abercrombie, *ouvrage cité*, p. 63.

©BIUM

portée habituelle de son intelligence. Il succomba quelques jours après.

M. Rayer nous a dit avoir donné ses soins au frère d'une de nos plus grandes illustrations, qui était atteint d'une fièvre typhoïde. Pendant sept à huit jours, le malade vit au pied de son lit une figure d'homme qu'il s'efforçait de chasser. Elle n'avait rien de repoussant, et le gênait seulement par sa présence. Avec la convalescence, la vision disparut complétement. — Le docteur Marotte nous a raconté un fait analogue.

Nous avons deux fois observé la folie à la suite de cette fièvre; mais nous n'avons point noté les hallucinations.

Les auteurs anglais qui ont écrit sur la fièvre de Cadix et de Malaga ont rapporté que les malades devenaient insensibles aux agents extérieurs, qui étaient remplacés par un nouveau monde d'idées, de l'espèce la plus terrible. D'affreux spectres apparaissaient aux patients, pour qui cette vision était l'avant-coureur du coma et de la mort.

Les hallucinations ont été observées dans le typhus des armées, dans les fièvres pestilentielles, et dans plusieurs épidémies du moyen-âge, qu'on peut appeler des typhus mélangés, parce qu'ils paraissent s'être développés sous l'influence des miasmes humains et paludéens.

Thucydide, historien de la peste d'Athènes, rangée par les auteurs modernes parmi les grands typhus, parle des spectres qui effrayèrent les habitants. Procope fait mention d'hommes qui, dans un temps de peste, périrent victimes de ce fléau, pour avoir rêvé que des démons les touchaient ou leur avaient dit qu'ils mourraient bientôt. Dans l'épidémie qui dépeupla Néo-Césarée, les habitants voyaient entrer des fantômes dans leurs maisons. Lors d'une peste qui éclata en Égypte, du temps de l'empereur Justinien, on aperçut sur la mer des barques d'airain, conduites par des hommes noirs sans tête. Pendant une épidémie qui dépeupla Con-

©BIUM

stantinople, on contempla avec terreur des démons qui, couverts de l'habit ecclésiastique, allaient d'une habitation à l'autre et donnaient la mort à tous les habitants.

Hildenbrand, qui a publié sur cette maladie un très bon traité dont le grand défaut est de n'avoir pas été écrit à une époque où l'anatomie pathologique était cultivée, a consacré des détails très importants au délire des fébricitants qu'il appelle *typhomanie;* plusieurs observations ne permettent pas de douter que les hallucinations et les illusions ne se montrassent pendant le cours de cette grave maladie (1).

Dans les descriptions plus récentes du typhus des armées, on signale aussi les hallucinations de la vue.—Le typhus de Mayence se compliqua plusieurs fois de ce symptôme. Témoin oculaire de l'épidémie terrible qui ravagea Paris après les grands revers de 1814, nous ferons la remarque que la rapidité de la mort et le nombre de ceux qu'elle atteignait ne permettaient guère une observation suivie; mais il n'en fut pas moins constant pour plusieurs praticiens que les malades étaient sujets à des hallucinations et à des illusions.

La pellagre, maladie cutanée qu'on observe dans la Lombardie et les Landes de Bordeaux, se complique fréquemment d'hallucinations et d'illusions. Il y a des malades qui se croient religieuses, prêtres, d'autres qui sont convaincus que Satan les poursuit, qui voient les flammes de l'enfer. En Italie, la forme du délire est presque exclusivement religieuse; et comme les souffrances portent le malade aux idées tristes, le désordre est plus spécialement caractérisé par la vue du démon, de l'enfer, etc. (2).

(1) Hildenbrand, *Du typhus contagieux*, traduit de l'allemand par Gasc, p. 71 et suiv. In-8°, Paris, 1811.

(2) Brierre de Boismont, *De la pellagre et de la folie pellagreuse*, observations recueillies au grand hôpital de Milan, 2e édit. Paris, 1832.

©BIUM

Il est probable que cette vue continuelle contribue à déterminer la tendance au suicide qu'on observe chez un grand nombre de pellagreux; peut-être la monomanie homicide qu'on y a également constatée n'est-elle pas étrangère à ces hallucinations. Les idées, en prenant une autre direction, peuvent substituer aux formes démoniaques celles des anges, du paradis, etc.

Les femmes atteintes de la chlorose sont souvent en proie à une mélancolie profonde. Elles recherchent la solitude, évitent le mouvement et se complaisent dans les idées mélancoliques: aussi plusieurs éprouvent-elles des symptômes de délire; elles sont entourées de formes fantastiques, aperçoivent des figures repoussantes, contemplent des objets d'un aspect hideux. Si cet état se prolonge, prend de l'intensité, il peut déterminer un accès d'aliénation mentale en rendant permanentes les figures qu'un simple effort de la raison suffirait pour dissiper.

Les fièvres intermittentes, que des observateurs modernes croient donner quelquefois naissance à la folie (1), ont été observées avec les hallucinations.

Nicolaï, le célèbre libraire de Berlin, dont il a déjà été question dans ce travail, fut attaqué, en 1778, d'une fièvre intermittente, pendant laquelle des figures colorées ou des paysages lui apparaissaient. Fermait-il les yeux, les objets imaginaires n'étaient plus sensibles; dès qu'il les ouvrait, les visions se montraient de nouveau (2).

Les affections les plus diverses peuvent, dans des circonstances qu'il nous est souvent impossible d'apprécier, déterminer des hallucinations. Le fait suivant, que nous em-

(1) M. Baillarger, *De la folie dans les fièvres intermittentes.— Ann. méd. psych.*, novemb. 1843.

(2) Th. Sébastien, *Remarques sur la mélancolie et la manie, suite de fièvres intermittentes.* — Journal d'Hufeland, 1821. — *Ann. méd.-psych.*, septembre 1844, p. 211.

©BIUM

pruntons au docteur Alderston, prouve que cette complication a été observée dans la goutte.

Obs. III.—« Je fus appelé, dit ce médecin, auprès de mistress ***, âgée de 80 ans, que j'avais souvent soignée d'une affection goutteuse. Elle se plaignait d'une surdité inaccoutumée, d'une grande distension des organes de la digestion. et attendait l'attaque. Malgré son grand âge, cette dame était très bien conservée. Elle me confia que depuis assez longtemps elle était tourmentée par des visions. La première fois qu'elle s'en aperçut, elle crut recevoir la visite de plusieurs de ses amis qu'elle n'avait point invités. Son étonnement passé, elle témoigna quelque chagrin de ne pouvoir causer avec eux, et voulut donner des ordres pour apporter la table à jeu. Dans cette intention, elle tira la sonnette. A l'entrée de la domestique, tous les prétendus amis disparurent. Cette dame ne put s'empêcher de témoigner sa surprise de ce brusque départ. La domestique eut toutes les peines du monde à la persuader qu'il n'y avait personne dans l'appartement.

» Elle fut si honteuse de cette illusion, qu'elle souffrit sans se plaindre, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, l'apparition d'un nombre considérable de fantômes, dont quelques uns lui rappelaient des amis depuis longtemps perdus, et ravivaient des souvenirs presque entièrement effacés Cette dame se contentait de sonner, et constamment l'entrée de la servante la débarrassait de leur présence.

» Ce ne fut qu'à la longue qu'elle se détermina à me confier ses chagrins. Elle était convaincue de l'intégrité de son bon sens, et ses amis en étaient également persuadés, parce qu'ils ne pouvaient trouver dans sa conversation ou dans sa conduite aucune circonstance qui pût leur faire soupçonner le plus léger dérangement de son esprit. Cette affection fut soulagée par des cataplasmes aux pieds, des médecines douces, et complétement guérie, peu de temps après, par

©BIUM

une légère attaque de goutte régulière. Depuis, sa santé et sa raison ne se sont point altérées (1). »

On a vu les hallucinations coïncider avec la suppression du flux hémorrhoïdal. Voici ce qu'on lit dans les *Archives de médecine :*

Obs. 112. — Un gentilhomme de Carlsruhe, en Silésie, âgé de quarante ans, d'un esprit droit, d'un jugement sain et très éloigné de toute idée superstitieuse, jouissait habituellement d'une bonne santé : seulement, il était sujet aux coliques et au flux hémorrhoïdal ; en outre, il portait d'un côté une cataracte, et de l'autre la vue était très affaiblie et trouble. Il fut un jour effrayé par le feu, qui prit à une maison voisine de la sienne. Dans la soirée de ce jour, sa femme remarqua qu'il paraissait inquiet et faisait des questions singulières. Vers six heures, lorsque les chandelles furent allumées, il assura très sérieusement à sa femme que sa mère était entrée dans sa chambre, qu'elle avait pris sa main et qu'elle s'était retirée au moment qu'il se levait pour la recevoir. Il dit encore qu'elle était accompagnée de son mari et de trois autres personnes qu'il ne connaissait point. Il se rendit, pour souper, dans une chambre située au-dessus de celle où il se trouvait, prit son repas et redescendit dans la chambre inférieure, toujours accompagné de ces êtres fantastiques, dont deux se mirent au lit avec lui. A la fin, fatigué de cette vision, il se couvrit la tête de sa couverture et s'endormit paisiblement. Le lendemain, une nouvelle illusion eut lieu : il voyait tous les murs disposés en carrés noirs et blancs, comme un échiquier, et l'illusion était si forte, qu'il gâta plusieurs gravures qui tapissaient son appartement. Cet état dura deux jours, après quoi la vue revint à son état naturel. Il se plaignit alors d'un peu de faiblesse et de vertiges. Son sommeil, son pouls et son appétit étaient

(1) Edinburgh medical and surgical Journal, vol. VI, p. 291.

©BIUM

d'ailleurs très bons. Quelques laxatifs, des bains de pieds, et plus tard la teinture de quinquina, ramenèrent les hémorrhoïdes et procurèrent une guérison parfaite (1).

Plusieurs auteurs, parmi lesquels il faut mentionner Hibbert, ont constaté que, dans la dernière période des maladies hectiques et de beaucoup d'autres affections chroniques, il n'est pas rare de voir les patients avoir des hallucinations d'une nature agréable. Ils expliquent par cette disposition de l'organisation les communications nombreuses que des personnes pieuses ont cru avoir à leur lit de mort avec les êtres spirituels. Peut-être faut-il attribuer cette disposition au sentiment de bien-être qu'éprouvent les malades, et surtout les phthisiques, au moment de mourir, et qui leur fait former les projets les plus variés et les plus beaux. On ne doit pas perdre de vue qu'en parlant des hallucinations compatibles avec la raison, nous avons signalé les défaillances, les syncopes, les asphyxies comme favorables à la production de ce symptôme.

Muratori a rapporté un exemple curieux de l'état de bien-être et des visions qui arrivent dans la syncope, dans les demi-pertes de connaissance. Une jeune demoiselle tomba dans un délire furieux à la suite d'une fièvre ardente. Le délire fini, elle resta sans mouvement, sans pouls; la chaleur naturelle parut s'éteindre, au point qu'on la crut morte. On se disposait à faire ses funérailles, lorsqu'elle jeta un soupir. Aussitôt, on la frotta avec des liqueurs très spiritueuses; on la réchauffa; enfin, on lui rendit le mouvement, la connaissance et la parole. Elle revint parfaitement à elle.

Mais bien loin de remercier ceux qui s'étaient donné tant de peines pour la rappeler à la vie, elle se plaignit amèrement à eux de ce qu'ils avaient détourné son âme, qui était arrivée à un état inexprimable de tranquillité et de bonheur qu'il n'est pas permis de goûter en cette vie, et avec lequel les

(1) *Archives générales de médecine*, t. XIX, p. 262. — Hufeland's Journal, sept. 1824, et Edinb. med. and surg. Journ., avril 1828.

©BIUM

plaisirs connus les plus vifs et les plus sensibles ne pouvaient entrer en aucune comparaison. Elle ajouta qu'elle avait entendu les gémissements et les regrets de son père, ce que l'on disait au sujet de ses funérailles, mais que tout cela n'avait causé aucune interruption à sa tranquillité, que son âme était si profondément plongée dans les délices dont elle jouissait, qu'elle avait perdu l'idée des choses du monde, et même celle de conserver son corps (1).

Parmi les faits de ce genre, il en est un qui restera constamment gravé dans ma mémoire.

Obs. 113.—Dans les premiers jours de juin 1842, je reçus d'un de mes amis la triste nouvelle que ma mère, atteinte depuis plusieurs années d'une maladie grave, avait eu deux attaques convulsives, avec délire, d'une telle violence, qu'on avait désespéré de ses jours et qu'il était à craindre qu'elle ne périt avant mon arrivée. Le soir, j'avais franchi la distance qui nous séparait. En pénétrant dans la chambre de ma mère, au milieu de la nuit, en proie à une angoisse que tous comprendront, je la trouvai sur son séant, l'œil fixe, prononçant à voix basse des paroles de délire; elle priait qu'on fît retirer les personnes et les marchands qui étaient entrés dans son appartement, surtout la méchante femme qui ne cessait de la tourmenter. Avec la main, elle cherchait elle-même à les éloigner : *Mais faites-les donc retirer!* répétait-elle, *n'entendez-vous pas le bruit qu'ils font?* Le plus grand silence régnait alors : *Ils veulent m'empêcher de voir mon fils. Mon pauvre fils! il ne viendra point; lorsqu'il arrivera, je n'y serai plus.* Son délire durait depuis vingt-quatre heures.

A ce spectacle, je fondis en larmes et lui prenant la main : *Calmez-vous, ma bonne mère*, m'écriai-je, *je suis près de vous; je ne vous quitterai plus.* En même temps, je la pressai contre mon cœur. A peine avais-je achevé ces paroles, que ma

(1) Muratori, *Della forza della fantazia*, c. 9.

©BIUM

mère se tut. Le son de ma voix l'avait remuée jusqu'au fond des entrailles. Un changement miraculeux s'était opéré : l'intelligence avait repris toute sa lucidité au foyer de l'amour maternel, et pendant cinq jours qu'elle vécut encore, j'eus le bonheur extrême de l'entendre et de la voir conserver sa raison jusqu'au dernier moment.

On ne saurait nier que, dans certaines maladies, il ne se développe une surexcitation de la sensibilité qui donne aux sens une finesse et une acuité prodigieuses. Ainsi, des individus perçoivent des odeurs à des distances considérables; d'autres annoncent les personnes qui arrivent, quoique les assistants n'entendent aucun bruit.

Dans quelques maladies extatiques et convulsives, dit Cabanis, on voit les organes des sens devenir sensibles à des impressions qu'ils n'éprouvaient pas dans leur état ordinaire, ou même recevoir des impressions étrangères à la nature de l'homme. J'ai plusieurs fois observé, chez des femmes nerveuses, les effets les plus singuliers des changements dont je parle.

C'est probablement par la même raison qu'on voit quelquefois survenir des hallucinations dans la période de convalescence.

Obs. 114. — A la suite d'une maladie inflammatoire qui l'avait très affaibli, le lieutenant-général Thiébaut, également distingué par son esprit et ses talents militaires, fut assailli de visions d'autant plus étranges qu'il jouissait en même temps de la plénitude de sa raison; aucun de ses sens n'était altéré; et néanmoins les objets fantastiques qui l'obsédaient, et qu'il savait bien ne pas exister, frappaient sa vue aussi fortement, et lui étaient aussi faciles à énumérer et à décrire que les objets réels dont il était environné (1).

(1) Eusèbe Salverte, *Des sciences occultes*, p. 324. — D. Thiébault, *Souvenirs d'un séjour à Berlin*, t. V, 5e édit.

©BIUM

Obs. 115.—Miss N... était convalescente d'une fièvre qui s'était prolongée et l'avait réduite à un grand état de faiblesse. — Toute la famille était allée au temple; un orage violent ayant éclaté, miss N. se mit à la croisée pour en contempler les effets, tout-à-coup l'idée de son père se présenta à elle, ce qui dans les circonstances actuelles lui occasionna une grande inquiétude. Bientôt son imagination lui fit croire que son père avait péri. Pour vaincre ses terreurs, elle se rendit dans une chambre de derrière où il avait coutume de s'asseoir près du feu dans un grand fauteuil à bras. En entrant dans l'appartement, miss N. fut fort surprise de voir son père à sa place dans son attitude ordinaire. Elle s'approcha aussitôt pour lui demander comment il était venu, et en prononçant les mots, *mon père,* elle voulut appuyer sa main sur son épaule, mais elle ne rencontra que le vide. Justement épouvantée, elle se retira; en sortant, elle tourna la tête, et vit son père dans la même attitude. Plus d'une demi-heure se passa depuis le moment de l'apparition jusqu'à l'instant où elle cessa complétement. Pendant cet espace de temps, miss N., qui s'était convaincue qu'elle était abusée par une illusion, entra et sortit plusieurs fois, et examina avec attention la disposition des objets et celle de la chaise (1).

Les influences atmosphériques ont paru, en quelques circonstances, favorables aux hallucinations. Dans le fameux hiver de 1829 à 1830, j'eus occasion, dit Conolly, d'observer cette complication, dans le cours de plusieurs maladies différentes (2).

M. Prus, dans le compte-rendu d'un mémoire de M. Baillarger, intitulé *Fragments pour servir à l'histoire des hallucinations*, dit que le froid extrême peut produire des hallucinations, et lui-même, en 1814, en éprouva l'influence, lorsqu'il

(1) Paterson, *mémoire cité.*
(2) Conolly, *ouvrage cité.*

©BIUM

quitta le corps d'armée auquel il était attaché, pour aller à deux lieues de là voir sa famille. « A peine avais-je fait une lieue par le froid le plus rigoureux que je m'aperçus que je n'étais pas dans ma position normale. Je marchais plus par habitude que par la force de ma volonté; tout mon corps me semblait d'une légèreté extrême. — Connaissant la cause et le danger de cet état, je voulus, mais en vain, hâter ma marche; ce qui me gênait davantage, c'est que mes yeux à chaque instant se fermaient malgré moi. Alors j'étais assiégé par une foule d'images gracieuses; je me croyais transporté dans des jardins délicieux; je voyais par la pensée des arbres, des prairies, des ruisseaux. »

Dans la campagne de Russie, les militaires étaient également assaillis par des hallucinations tantôt gaies, tantôt tristes.

Nous avons observé, cette année, une prédominance marquée des symptômes nerveux. Nous devons à la complaisance de MM. les docteurs Descuret et Salone la communication d'un bon nombre d'observations de maladies ordinaires qui se sont compliquées d'hallucinations. M. Descuret nous a surtout signalé sept faits de ce genre, chez des personnes atteintes de grippe; l'un d'eux est assez curieux pour que nous en disions quelques mots.

Le sujet de l'observation était un ecclésiastique qui s'imaginait être triple. Il se voyait trois fois dans toutes ses positions. Lorsqu'il était dans son lit et qu'il changeait de côté, les deux autres personnes se trouvaient avec lui, et se plaçaient au-dessus. Tous ces malades guérirent de leurs hallucinations avec la cessation de la grippe.

Il nous resterait, pour compléter ce chapitre, à parler des hallucinations dans les maladies nerveuses, et dans quelques états morbides dont il a été question lorsque nous nous sommes occupé des hallucinations compatibles avec la rai-

©BIUM

son ; mais ce serait répéter ce qui a déjà été dit : il nous paraît suffisant d'avoir de nouveau fixé l'attention sur ce sujet.

Nous rapporterons seulement un passage fort curieux de Cabanis : « Je crois nécessaire, dit ce médecin, de rappeler ici particulièrement ces maladies aiguës singulières dans lesquelles ont voit naître et se développer tout-à-coup des facultés intellectuelles qui n'avaient point existé jusqu'alors... L'on voit aussi, dans quelques maladies extatiques et convulsives, les organes des sens devenir sensibles à des impressions qu'ils n'apercevaient pas dans leur état ordinaire, ou même recevoir des impressions étrangères à la nature de l'homme. J'ai plusieurs fois observé, chez des femmes qui eussent été d'excellentes pythonisses, les effets les plus singuliers des changements dont je parle. Il est de ces malades qui distinguent facilement à l'œil nu des objets microscopiques ; d'autres qui voient assez nettement dans la plus profonde obscurité, pour s'y conduire avec assurance. Il en est qui suivent les personnes à la trace, comme un chien, et reconnaissent à l'odorat les objets dont ces personnes se sont servies ou qu'elles ont seulement touchés. J'en ai vu dont le goût avait acquis une finesse particulière et qui désiraient ou savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que chez les animaux. On en voit qui sont en état d'apercevoir en elles-mêmes, dans le temps de leurs paroxysmes, ou certaines crises qui se préparent, et dont la terminaison prouve bientôt après la justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications organiques attestées par celles du pouls et par des signes encore plus certains (1). »

Résumé. Les hallucinations peuvent compliquer toutes les maladies.

(1) Cabanis, 7e mémoire, *De l'influence des maladies sur la formation des idées et des affections morales.*

©BIUM

— Les impressions produites par la fièvre sur l'imagination ont été partagées en trois degrés : dans l'un, la raison est intacte ; dans l'autre, elle est ébranlée ; dans la troisième, elle est perdue. — Ces trois états peuvent se changer les uns dans les autres.

— Les hallucinations précèdent quelquefois la maladie, dont elles sont alors le signal précurseur.

— Les principales maladies (non nerveuses) dans lesquelles on a constaté des hallucinations, sont les fièvres inflammatoires, les congestions et les inflammations du cerveau et de ses membranes, les inflammations du poumon, les lésions des voies digestives, les fièvres typhoïdes, les fièvres intermittentes, la goutte, les maladies hectiques, etc.

—Le caractère spécial des hallucinations dans la dernière période des maladies hectiques est probablement lié à la sensation de bien-être qui fait former à cette classe de malades une multitude de projets.

— La complication des hallucinations avec les maladies nerveuses a été suffisamment établie.

— La convalescence, la diète prolongée, les pertes de connaissance, peuvent donner lieu aux hallucinations. — Les influences atmosphériques les ont aussi quelquefois déterminées.

— Il est probable que la production des hallucinations dans les maladies est due à une action morbide des systèmes nerveux et circulatoire cérébraux ; mais le mode en est complétement inconnu.

— Les hallucinations se manifestent alors comme le délire ; jusqu'alors la modification cérébrale a échappé à toutes les recherches.

©BIUM

CHAPITRE XIV.

CAUSES DES HALLUCINATIONS (1).

Étiologie des hallucinations et des illusions.—Elle doit être cherchée dans les idées, dans les hallucinations anciennes, isolées, compatibles avec la raison. —1° *Causes morales;* leur influence sur les hallucinations. — Statistique. — Hallucinations épidémiques. — Influence des idées dominantes. — Démonologie, sorcellerie, magie, lycanthropie, apparitions, vampirisme, extases. — Influence des différentes civilisations. — Influence des passions, des idées fixes, des préoccupations de l'esprit, des occupations du corps. — 2° *Causes physiques.* — Elles peuvent se ramener à cinq chefs. — 1° Influence de l'hérédité, des sexes, des âges, etc. — 2° Influence des liqueurs fermentées, des substances narcotiques, vénéneuses. 3° Influence des maladies mentales.—4° Influence des maladies nerveuses autres que la folie. —5° Influence des maladies aiguës, chroniques et autres. — Résumé.

—

Pour bien connaître les origines des hallucinations, il ne faut pas perdre de vue que l'idée se compose de deux éléments distincts, l'image et la conception pure. Mystérieusement unis comme le corps et l'âme, ils sont l'emblème parfait de la nature de l'homme. —La reproduction de l'image, partie intégrante de l'idée, étant, dans notre opinion, le caractère saillant de l'hallucination, c'est donc en définitive dans le monde des idées qu'il faut aller chercher la cause de ce singulier phénomène. Une pareille étude, par son immensité, offrirait des obstacles presque insurmontables, si nous

(1) L'étude des causes des hallucinations a de si nombreux points de contact avec celle des illusions, ou plutôt les liens qui les unissent sont si intimes, que nous n'avons pas cru devoir les séparer.

©BIUM

n'établissions quelques points de repère qui nous serviront de guides dans ce travail. Ainsi, dans un premier chapitre, nous apprécierons l'action des influences sociales et individuelles, des causes morales et physiques sur la production des hallucinations; dans un second chapitre, nous essaierons de pénétrer plus profondément leur mode de formation, en les examinant au point de vue de la psychologie, de l'histoire, de la morale et de la religion.

L'étude des causes des hallucinations offre de grandes difficultés. Ce désordre des sensations n'ayant jamais été considéré que comme une épiphénomène de la folie, les auteurs se sont généralement accordés à ne point lui consacrer de chapitre spécial ou à renvoyer son étiologie à celle des maladies mentales. Ferriar, Hibbert, qui ont publié des ouvrages spéciaux sur les hallucinations antérieurs à ceux d'Esquirol, ont suivi ces errements.

C'est un fait d'observation que la plupart des aliénés ont des hallucinations; mais il n'en est pas moins constant qu'elles peuvent se montrer isolées. Dans leur état même de complication, il n'est pas toujours difficile d'en reconnaître l'origine. Enfin, on peut puiser des renseignements utiles dans celles qui sont compatibles avec la raison ou qui accompagnent les maladies.

PREMIÈRE DIVISION.—*Causes morales.*

Les hallucinations apparaissant avec les maladies mentales, dont elles sont l'indice, la complication, le développement, la terminaison, l'épiphénomène, etc., *à priori* la division en causes morales et physiques doit leur être également applicable.

Un fait, noté par nous dans notre *Mémoire sur l'influence de la civilisation*, nous paraît décider la question en faveur des causes morales. En effet, les hallucinations épidé-

©BIUM

miques, telles que le vampirisme, les extases, les visions observées dans les pestes, ne sont point susceptibles d'une autre explication. Les hallucinations se transmettaient dans ce cas par l'influence des idées éducatrices, sociales, par la force de l'exemple, par une véritable contagion morale, absolument de la même manière que des milliers d'hommes volent au combat à la voix d'un général célèbre, que les masses massacrent un malheureux sans défense, entraînées par les cris de quelques forcenés.

La double action du moral sur le physique montre que les hallucinations ne peuvent échapper à la loi commune; mais le lieu où elles s'exercent, leur nature, font présager la prédominance de l'une de ces influences : aussi, dès nos premières recherches, avons-nous constaté que les préoccupations profondes, les concentrations prolongées de la pensée sur un seul objet, étaient éminemment favorables à la production des hallucinations. Les exemples pris parmi les philosophes, les poëtes, les fondateurs de religions, ont été décisifs : seulement, nous avons insisté sur la différence de ces hallucinations avec celles qu'on observe dans la folie.

Les hommes qui, par une mauvaise éducation, sont sans cesse surexcités, dont l'organisation est devenue très impressionnable, chez lesquels l'imagination a été abandonnée à toute sa fougue, sont sujets aux hallucinations; ceux qui ont abusé de tout, dont l'esprit est toujours occupé de chimères, de projets, de créations fantastiques, sont dans le même cas.

Ce besoin général de se repaître de chimères nous paraît une source féconde d'hallucinations. Quand on a passé dix, quinze, vingt ans de la vie à rêver, il ne faut qu'un léger tour de cheville pour que la teinte devienne plus foncée et que le panorama s'arrête au sujet favori, à celui qui impressionne le plus. On n'a point assez donné d'attention à cette

©BIUM

fantasmagorie vaporeuse au milieu de laquelle nous vivons. Ces formes indécises qui s'approchent, s'éloignent sans cesse de nous en nous faisant mille sourires agaçants, après lesquelles nous courons avec tant d'ardeur, à force de traverser notre cerveau, sortent de leurs nuages, se dessinent de plus en plus; et vienne l'aiguillon moral ou physique, la pensée, ravivée, colorée, imagée, apparaît tout-à-coup: elle s'est transformée en hallucination.

Les histoires merveilleuses, les récits effrayants, les menaces, qui furent si longtemps l'apanage de l'enfance, devaient disposer des esprits naturellement impressionnables à accueillir toutes les créations fantastiques du siècle. Aujourd'hui, dira-t-on, le système est complétement changé et on les élève à tourner en ridicule ces antiques croyances. Cet argument serait sans réplique si l'on parlait des colléges, des pensions; mais on oublie les mercenaires auxquels sont confiées les premières années des enfants; voilà la pépinière toujours renaissante de sottises, de terreurs, de contes effrayants au milieu de laquelle ils grandiront. Je me contenterai d'un exemple, celui d'un des poëtes célèbres de l'Angleterre, Robert Burns. « Je dus beaucoup, dans mon » enfance, dit cet écrivain, à une vieille femme qui demeu- » rait avec nous, et qui était d'une ignorance, d'une crédu- » lité et d'une superstition remarquables. Nul, dans le pays, » n'avait une plus vaste collection de contes et de chansons » sur les diables, les fées, les esprits, les sorcières, les ma- » giciens, les feux follets, les lutins, les fantômes, les ap- » paritions, les charmes, les géants, les dragons, etc. Non » seulement ses récits cultivèrent en moi les germes de la » poésie; mais ils eurent un tel effet sur mon imagination » que, même à présent, dans mes courses nocturnes, j'ai » souvent, malgré moi, l'œil sur certains endroits suspects; » et, bien que personne ne soit plus sceptique en de telles

©BIUM

» matières, il me faut parfois un effort de philosophie pour » chasser ces vaines terreurs... (1). »

Les ténèbres, l'obscurité, le silence des nuits, l'isolement, contribuent fortement à développer le sentiment de terreur si maladroitement jeté dans l'esprit des enfants. Leur œil ne tarde pas à entrevoir des figures affreuses qui les regardent d'une manière menaçante; leur chambre se peuple d'assassins, de voleurs, de diables, de monstres de toute espèce.

Cette action des ténèbres se montre d'une manière bien sensible chez les délirants. Au début, les divagations, les incohérences n'ont lieu que lorsque la chambre est obscure ou qu'ils ferment les yeux: alors ils voient aussitôt une multitude de figures horribles qui leur font des grimaces ou des menaces en s'avançant vers eux. Dès qu'ils ouvrent les yeux ou que l'appartement est un peu éclairé, ces fantômes s'évanouissent.

Le séjour prolongé dans les prisons et l'isolement complet sont autant de circonstances propres aux hallucinations. La femme d'un condamné politique qui avait son mari fou à Bicêtre, nous a raconté que les prisonniers qui furent condamnés avec lui, après plusieurs années d'emprisonnement étaient tourmentés par des visions. Nous avons cité l'anecdote de Benvenuto Cellini; voici ce que raconte Silvio Pellico, renfermé au Spielberg, de cet effet sur lui-même.

« Pendant ces nuits horribles, mon imagination s'exaltait à tel point qu'il me semblait, quoique éveillé, entendre dans ma prison tantôt des gémissements, tantôt des rires étouffés. Dans mon enfance, je n'avais jamais cru aux sorciers et aux esprits, et voici que maintenant ces rires et ces gé-

(1) *Poésies complètes de Robert Burns*, traduites de l'anglais par Léon de Wailly; *Notice sur Burns*. Paris, 1843, édit. Charpentier.

©BIUM

missements m'épouvantent. Je ne savais comment m'expliquer cela, et je me voyais forcé de me demander si je n'étais pas le jouet de quelques puissances mystérieuses et malfaisantes.

» Plusieurs fois je pris la lumière d'une main tremblante, et je regardai si personne ne s'était caché sous mon lit pour se jouer de moi... Assis à ma table, tantôt il me semblait qu'on me tirait par mon habit, tantôt qu'une main cachée avait poussé mon livre que je voyais tomber à terre, tantôt que quelqu'un venait par derrière souffler ma lumière pour l'éteindre. Alors je me levais précipitamment, je regardais autour de moi, je me promenais avec défiance et me demandais à moi-même si j'étais fou ou dans mon bon sens.

» Chaque matin ces fantômes s'évanouissaient, et tant que durait la lumière du jour, je me sentais le cœur si bien raffermi contre ces terreurs qu'il me semblait impossible que je dusse encore en être poursuivi. Mais au coucher du soleil, je recommençais à frissonner, et chaque nuit ramenait les extravagantes visions de celles qui avaient précédé.

» Ces apparitions nocturnes, que le jour je nommais de sottes illusions, le soir redevenaient pour moi d'effrayantes réalités (1). »

Quelques uns des compagnons d'infortune de Silvio Pellico éprouvèrent les mêmes sensations. Nous ne critiquons point l'emprisonnement cellulaire; mais nous croyons que, s'il est exécuté dans toute sa rigueur, il aura une influence marquée sur l'organisation mobile, impressionnable et spéciale des Français.

Lorsque l'esprit est ainsi préparé à éprouver ces illusions, une circonstance accidentelle, telle qu'un son inaccoutumé,

(1) Silvio Pellico, *Mes prisons*, traduction de M. Antoine Latour, p. 127 et suiv., 1840. — Alex. Andryane, *Mémoires d'un prisonnier d'État*, 2 vol. in-8°. Paris, 1840.

©BIUM

une disposition particulière de la lumière, de l'ombre, un agencement quelconque des draperies de l'appartement, suffisent pour leur donner toutes les apparences de la réalité; l'origine d'un grand nombre de faits curieux n'a pas d'autre cause. Sir Walter Scott, dont l'esprit était fortement excité par le récit de la mort de l'illustre Byron, vit, en se rendant dans sa salle à manger, devant lui l'image de son ami. Frappé du soin minutieux avec lequel l'imagination avait reproduit les particularités de l'habillement, la pose du grand poëte, il s'arrêta quelques instants; puis, s'avançant plus près, il reconnut que cette vision était due à l'arrangement d'une tapisserie placée sur un écran.

Obs. 116.—Ferriar rapporte qu'un gentilhomme qui voyageait seul, s'étant égaré en Écosse, vint demander un soir l'hospitalité dans une petite chaumière isolée. L'hôtesse, en le conduisant à sa chambre, lui fit observer avec une répugnance mystérieuse qu'il ne trouverait pas la croisée sûre. En l'examinant, il reconnut qu'une partie de la muraille avait été brisée pour en agrandir l'ouverture. Sur sa demande, elle lui répondit qu'un colporteur, qui avait logé quelque temps auparavant dans cette chambre, s'était suicidé, et qu'on l'avait trouvé le matin pendu derrière la porte. D'après les usages du pays, le corps ne pouvant passer par la porte, on avait été obligé, pour le sortir par la croisée, d'élargir celle-ci, en faisant tomber une partie du mur. L'hôtesse murmura que, depuis, la chambre avait été hantée par l'esprit du pauvre homme.

Mon ami prépara ses armes, les plaça à son côté et alla se coucher, un peu tourmenté. Dans son sommeil, il eut une vision effrayante, et en se réveillant, à demi-mort de peur, il se trouva assis sur son lit, un pistolet armé dans la main droite. En jetant un regard autour de lui, il aperçut au clair de la lune un corps revêtu d'un linceul, droit contre la muraille, près la croisée. Il se détermina, après beaucoup d'hésitation, à

©BIUM

s'approcher de ce hideux objet, dont il distinguait parfaitement tous les traits et toutes les parties de l'habillement funéraire. Il passa la main dessus, ne sentit rien et s'élança vers son lit. Après une longue hésitation, il recommença son investigation, et reconnut que l'objet de sa terreur était produit par les rayons de la lune, formant une longue image éclairée, que son imagination, effrayée par le rêve, avait métamorphosée en un corps prêt à être enseveli (1).

Ces premières remarques ont déjà suffisamment prouvé l'influence des causes morales dans la production des hallucinations. Les détails dans lesquels nous allons entrer ne laisseront aucun doute à cet égard. Sur 190 faits recueillis par les auteurs ou par nous, 115 fois les causes qui ont favorisé le développement des hallucinations ont été: les méditations portées jusqu'à l'extase, les idées dominantes de l'époque, religieuses, politiques, superstitieuses, etc., les compositions fantastiques, les concentrations de la pensée, la contention de l'esprit, les passions exclusives, les préoccupations, les inquiétudes, les remords, les chagrins, les excès d'études, l'amour, l'espérance, la jalousie et la colère.

Voici dans quel ordre se sont présentées ces causes (2):

Méditations extatiques, extases de jour ou de nuit,	33
Idées dominantes, religieuses, sociales,	24
Idées éducatrices, terreurs,	11
Concentration de la pensée, passions exclusives,	7
Remords,	6
Chagrins,	5
A reporter.	86

(1) Ferriar, *ouvrage cité*, p. 24. — Nous avons insisté ailleurs sur les caractères qui séparent l'illusion de l'hallucination; cette distinction ne doit point être perdue de vue.

(2) Ce tableau n'est que le dépouillement des observations qui ont servi à nos recherches.

©BIUM

Report.	86
Amour,	5
Occupations, habitudes de l'esprit et du corps,	4
Compositions fantastiques,	3
Excès d'études,	3
Isolement des prisons,	3
Jalousie,	2
Colère, ressentiment,	2
Misère,	2
Conversations, lectures prolongées très avant dans la nuit,	2
Espérance,	1
Ambition,	1
Hallucinations compliquant la folie (1),	53
Hallucinations compliquant les maladies,	23
	190

Toutes ces causes sont loin d'avoir la même importance: aussi allons-nous nous arrêter de préférence sur celles qui ont joué un grand rôle, et parmi lesquelles il faut placer en première ligne l'éducation, les croyances, les idées dominantes de l'époque, les différentes civilisations, etc.

Nous ne sommes point de l'école de ceux qui croient qu'on pourrait écrire l'histoire des peuples avec leurs folies: la vérité, voilà la règle; l'erreur, l'exception. Le libre exercice de la raison est l'état normal des nations; son trouble, un effet passager qui cède aux remèdes moraux ou physiques. Il peut arriver, il est vrai, que l'intelligence humaine soit faussée par les influences éducatrices et sociales; et alors s'élèvent ces ouragans furieux qui entraînent des masses d'hommes dans leurs tourbillons. L'erreur et la folie

(1) Le nombre des aliénés chez lesquels on observe des hallucinations est beaucoup plus considérable; mais il n'est ici question que des faits contenus dans notre travail.

©BIUM

semblent gouverner le monde; mais ces usurpations n'ont qu'un temps, et même, en face d'elles, se font entendre d'énergiques protestations, de sorte qu'il est beaucoup plus juste de dire que ces grands désordres sont des époques critiques; et si on les fait entrer dans l'histoire, c'est seulement comme complément et pour n'omettre aucune des parties du tableau.

L'éducation, dont nous avons signalé l'action toute-puissante dans la production des idées oppressives, source si féconde de maladies morales et physiques, peut, dit M. Cerise, donner des idées isolées, mais fausses; il y aura, dans ce cas, erreur, ignorance, préjugé, mais point d'état morbide. Ainsi, l'idée d'une tête de femme, associée à l'impression sensoriale produite par la lune, celle d'un tombeau de géant associée à l'impression sensoriale occasionnée par une montagne, constituent des croyances plus ou moins poétiques qui sont sans danger pour ceux qui les admettent. Il n'en est plus de même lorsque l'association de l'idée avec la sensation s'étend aux émotions sensuelles et sentimentales, lorsque, par exemple, l'idée d'un accouplement monstrueux est associée, dès l'adolescence, aux premiers appétits sexuels, ainsi que cela a lieu dans certaines contrées de l'Orient, ou lorsque l'idée d'un spectre épouvantable est associée, dès l'enfance, à l'idée d'une pierre ou d'un bouleau, comme cela a lieu quelquefois dans nos campagnes (1). Ces idées fausses sont pour ceux qui les admettent la cause d'inquiétudes, de frayeurs et de tourments.

Les idées fausses, associées aux émotions sensuelles et sentimentales, continue le même auteur, sont celles qui ont eu la plus déplorable influence sur les hallucinations de tous les temps. Mentionnons d'abord les croyances superstitieuses, débris d'anciens cultes qui ont creusé de profonds

(1) Cerise, *Des fonctions et des maladies nerveuses.* Paris, 1842, 1 vol. in-8°, p. 463.

©BIUM

sillons dans les traditions populaires. Quand on songe à la longue suite de siècles qui ont vu tour à tour dominer la magie, l'astrologie, la sorcellerie, la divination, les présages, les évocations, les augures, les aruspices, la nécromancie, la cabale, les oracles, l'interprétation des songes, les pythonisses, les sibylles, les mânes, les lares, les talismans, la présence des démons en chair et en os, les incubes, les succubes, les lémures familiers, le vampirisme, la possession, la lycanthropie, les revenants, les ombres, les spectres, les fantômes, les lutins, les sylphides, les fées, les farfadets, les lémures, les follets, le mauvais regard, les enchantements, etc., on ne peut s'empêcher de gémir sur la facilité avec laquelle l'homme reçoit l'erreur, et l'on serait presque tenté de croire qu'il est destinéà vivre au milieu d'un monde d'illusions, si l'on n'y voyait de tristes conséquences de son éducation et de l'oubli des principes religieux et moraux.

Vouloir retracer toutes ces causes dépasserait les limites de ce travail; nous nous bornerons à présenter quelques considérations sur celles qui ont eu le plus de retentissement dans les sociétés européennes. Telles sont les croyances à la puissance et à la corporéité des démons, à la sorcellerie, à la possession, à la magie, à la lycanthropie, aux revenants, aux vampires, aux esprits, etc.

La religion des anciens, qui peuplait toutes les parties de la nature de divinités, de génies (compris sous la dénomination générale de démons), etc., devait naturellement conduire à la croyance du pouvoir et de la corporéité des esprits. L'influence que les doctrines de Platon, probablement empruntées à celles de Zoroastre, exercèrent sous ce point de vue, fut immense. Lorsqu'on étudie la société grecque, ses idées, ses mœurs, on voit que la philosophie de Platon était la grande loi de l'école d'Alexandrie. Avant tout on était platonicien, et on ne cessait pas de l'être parce qu'on devenait chrétien. On s'efforçait, au contraire, de concilier

©BIUM

le génie de Platon avec la philosophie sévère et rigoureuse du christianisme. De là tant de discussions métaphysiques et abstraites ; de là les erreurs et les hérésies de tant d'hommes célèbres. Saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Origène, Didyme l'aveugle et tant d'autres, appartenaient à l'école platonicienne. Mais tout cela se passait dans la société élégante et polie. Les hommes instruits discutaient pour et contre, se faisaient une réputation dans les écoles ou dans l'épiscopat; les ignorants, les hommes du peuple, les hommes des campagnes suivaient une autre direction; et comme ils ne savaient ni lire ni écrire, leur intelligence n'était frappée que par le côté matériel du christianisme. Ils s'arrêtaient à la frontière pour ainsi dire. Ne pouvant ni se distinguer dans les discussions, ni répondre aux païens, ni instruire les néophytes, ils ne prenaient du christianisme que ce qui s'appliquait à la matière, mais ils le prenaient rigoureusement à la lettre, dans son sens le plus absolu : aussi le mauvais principe ne tarda-t-il pas à revêtir des formes plus ou moins affreuses, presque toujours empruntées à la littérature et à l'architecture du temps. Les hallucinés étaient alors poursuivis par des diables noirs, armés de cornes, aux pieds fourchus et avec une longue queue, comme, dans un autre temps, Oreste était tourmenté par les Euménides, et effrayé par les sifflements des serpents.

Les histoires de diables, propagées par l'ignorance, l'amour du merveilleux, la peur, cette reine du monde, accueillies par la crédulité, placèrent les esprits sous le joug d'une terreur que tout concourait à augmenter : chacun crut voir, entendre, toucher le diable. Comment d'ailleurs les terribles calamités qui décimèrent le monde romain, et dont on lit l'éloquente description dans la correspondance de saint Jérôme (1), n'auraient-elles pas donné un ascendant

(1) *Saint Jérôme et son siècle*, introduction au *Panthéon littéraire*, pages 227, 286, 517, 607, 612, 620, 621, 655.

©BIUM

immense au diable ? L'opinion n'était-elle pas généralement établie que les Huns étaient des créatures infernales?

Telle fut l'origine de ces hallucinations qui ont régné universellement pendant plusieurs siècles, qui règnent encore de nos jours dans plusieurs pays, notamment dans la Laponie, et dont les exemples sont encore assez fréquents en France, comme Esquirol, M. Macario et nous-même pourrions l'attester. Les hommes les plus célèbres payèrent le tribut aux doctrines de l'époque, mais leurs hallucinations n'eurent aucune influence sur leur raison, leur conduite, leurs actes ; ce qu'ils firent fut le résultat de leur éducation, et ne porta point le cachet de la folie.

Croire aux démons, à leurs formes corporelles, c'était admettre les pactes, les rapports avec eux, leur pouvoir sur l'homme, en d'autres termes la sorcellerie, la possession, la lycanthropie. — La croyance à l'intervention des démons dans les actes de la vie humaine fut la source d'immenses désordres que les bûchers et les échafauds ne firent qu'augmenter. Des hommes, des femmes, des enfants se persuadaient qu'ils avaient assisté au sabbat, qu'ils s'étaient entretenus avec le diable, qu'ils avaient vu des personnes signer avec lui un pacte épouvantable. Des juges et des ecclésiastiques, ajoutant foi à de pareilles déclarations, condamnaient au supplice des milliers de victimes.

Pour bien comprendre une époque, dit l'auteur d'un article remarquable inséré dans la *Revue britannique,* il faut avoir le tableau exact des opinions et des mœurs de ce temps (1). Certes nos cerveaux ne sont plus, comme disait Hutchinson en parlant de Bodin, des salles

(1) *Revue britannique*, juillet 1830. — Parchappe, *Du maillet des sorciers.* — Host Zauber bibliotek, oder von Zauberei, Theurgie und Mantik, Zauberen Hexen, und Hexen-Processen, Dœmonen, Gespentern und Geistererscheinungen. Mayence, 1828. — Friedreich, Systematiche literatur der arztlichen und gerichlichen Psychologie. p. 260 et suiv. Berlin, 1833.

©BIUM

de bal où dansent les diables; mais la crainte a pris d'autres formes, elle se manifeste par la peur de la police, celle des ennemis, etc. Ces croyances superstitieuses de nos aïeux, tout absurdes, tout sanguinaires qu'elles furent, avaient cependant pris naissance dans un principe élevé et louable. Le désir de dépasser les limites du monde visible et de communiquer avec des êtres auxquels on attribuait un plus haut rang dans la création, semblait d'abord ne devoir exercer qu'une influence salutaire. Les hommes considéraient ces êtres privilégiés comme une espèce d'échelle de Jacob par laquelle ils pourraient établir une communication entre le ciel et la terre, et recevoir directement les influences divines. Par malheur, la supposition de ces rapports directs avec des natures angéliques conduisait à croire à la possibilité de communiquer également avec les esprits des ténèbres.

Cette intervention directe du diable dans les affaires humaines, une fois reconnue et généralement admise, dut mener, par une conséquence inévitable, à toutes sortes de folies et d'extravagances. Chacun spécula sur ce sujet suivant son tour d'esprit particulier; et bientôt les fantaisies insensées de cerveaux affaiblis par la maladie ou le malheur, répétées de tous côtés, formèrent une espèce de code ou de système de croyances qui, étant infiltré dans toutes les têtes, avec les premiers rudiments de l'instruction, soumit à son influence les intelligences les plus puissantes; celles même de Luther, de Calvin, de Zwingle, d'OEcolampade, de Mélanchthon, de Knox, si promptes à découvrir l'erreur, si intrépides à la signaler, partagèrent ces croyances de leur temps. Plus récemment, l'équitable sir Mathieu Hale prononça une sentence de mort contre de pauvres femmes accusées de sorcellerie; sir Th. Brown lui-même, qui avait déchiré le voile des erreurs vulgaires, et qui fut entendu dans ce procès, déclara que les spasmes des accusées,

©BIUM

quoique le principe en fût naturel, avaient dû cependant être augmentés par la coopération du diable intervenu, à la sollicitation des sorcières.

Spinello, précurseur de Milton, fut le premier de ces temps barbares qui prêta à Lucifer quelques traits d'une beauté terrible; mais cette innovation d'un homme de génie ne l'empêcha pas de rester fidèle aux idées de son âge; et sa raison s'égarant après qu'il eut fini son tableau de la chute des anges, il se crut poursuivi par les démons qu'il avait représentés, et finit par mourir au milieu de ses terreurs.

La magie ne commença à jouer un rôle important dans l'histoire qu'après 1484. La bulle d'Innocent VIII excita des feux qui sommeillaient.

Avec quel effroi, dans le XVI^e^ siècle, ou au commencement du XVII^e^, n'aurait-on pas écouté le récit des visions qui tourmentaient le malheureux Bachzko, de Kœnisberg, pendant ses travaux politiques en 1806: ce nègre à figure hideuse qui s'asseyait en face de lui; ce monstre à tête de chouette qui le considérait chaque nuit entre ses rideaux; ces serpents qui s'enlaçaient à ses genoux, tandis qu'il tournait ses périodes, étaient bien capables de glacer d'épouvante (1)!

En 1651, nous voyons l'Anglais Pordage donner pour des faits réels des visions absolument semblables, produites par la surexcitation de son cerveau. Lui et ses disciples Jane Leade, Thomas Bromley, Hooker, Sabberton et d'autres, en virent une, à leur première réunion, d'une magnificence incomparable.

Les puissances de l'enfer passèrent en revue devant eux, traînées dans des chars au milieu de sombres nuages et conduits par des lions, des ours, des dragons, des tigres. Venaient ensuite les esprits inférieurs, avec des oreilles de

(1) *Revue britannique*, juillet 1830. p. 35.

©BIUM

chat, des griffes, des membres tordus et contrefaits. Soit que les disciples de Pordage fermassent les yeux ou les tinssent ouverts, ces visions étaient toujours parfaitement distinctes; « car nous voyons, dit leur maître, avec les yeux de l'esprit et non avec ceux du corps. »

A la fin du XVI^e^ siècle, le docteur Dee assure, avec une conviction qui paraît sincère, qu'il était sur le pied de l'intimité avec la plupart des anges; son confrère, le docteur Richard Napier, parent de l'illustre inventeur des logarithmes, croyait tenir de l'ange Raphaël la plupart de ses prescriptions médicales.

Il existait, à cette époque, bien peu de praticiens qui pensassent pouvoir compléter une cure sans l'aide de quelque moyen surnaturel

Certaines causes spéciales à l'Angleterre durent contribuer à augmenter la disposition mélancolique des esprits et à produire une horreur inconnue dans les autres périodes de son histoire. Les auteurs de cette nation signalent le caractère sombre des puritains rigides de cette époque, les changements survenus dans les habitations des familles nobles, qu'ils avaient confisquées à leur profit, et les histoires propagées par les anciens propriétaires, laïques ou religieux.

Parmi les faits généraux ou particuliers qui nous paraissent propres à donner une idée des croyances du temps, nous en choisirons quelques uns qui offrent plus d'un genre d'intérêt.

« En l'an 1459, en la ville d'Arras, au pays d'Artois, advint un terrible et pitoyable cas, que l'on nommoit *vaudoisie,* ne scay pourquoy : mais l'on disoit que ce estoient aucunes gens, hommes et femmes, qui, de nuict se transportoient par vertu du diable, des places où ils estoient, et soudainement se trouvoient en aucuns lieux arrière de gens, ès bois ou ès déserts, là où ils se trouvoient en très grand nombre d'hommes et femmes : et trouvoient illec un diable

©BIUM

en forme d'homme, duquel ils ne veoient jamais le visage; et ce diable leur lisoit ou disoit ses commandements et ordonnances, et comment et par quelle manière ils le devoient aorer et servir; puis fesoit par chacun d'eux baiser son derrière, et puis il bailloit à chacun un peu d'argent. Et finalement leur administroit vins et viandes en grande largesse, dont ils se repaissoient; et puis, tout-à-coup, chacun prenoit sa chacune, et en ce point estaindoient la lumière et cognoissoient l'un l'autre charnellement, et, ce fait, tout soudainement se retrouvoit chacun en la place dont ils estoient partis premièrement.

» Pour ceste folie furent prins et emprisonnez plusieurs notables gens de la dite ville d'Arras, et autres moindres gens, femmes folieuses et autres : et furent tellement gehenez et si terriblement tormentez, que les uns confessèrent le cas leur estre tout ainsi advenu, comme dit est; et outre plus confessèrent avoir veu et cogneu en leur assemblée plusieurs gens notables, prélats, seigneurs et autres gouverneurs de bailliages et de villes, voire tels selon commune renommée, que les examinateurs et les juges leur nommoient et mettoient en bouche; si que par force de peines et de torments ils les accusoient et disoient que voirement ils les y avoient veuz. Et les aucuns ainsi nommez estoient tantost après prins et emprisonnez et mis à la torture, tant et si très longuement, et par tant de fois, que confesser le leur convenoit : et furent ceux-cy qui estoient des moindres gens exécutez et brulez inhumainement. — Aucuns autres plus riches et plus puissants se rachetèrent par force d'argent, pour éviter les peines et les hontes que l'on leur faisoit, et de tels y eut des plus grans, qui furent preschez et séduits par les examinateurs, qui leur donnoient à entendre et leur promettoient, s'ils confessoient le cas, qu'ils ne perdroient ni corps ni biens. Tels y eut qui souffrirent en merveille patience et constance les peines et les torments;

©BIUM

mais ne voulurent rien confesser à leur préjudice. Trop bien donnèrent argent largement aux juges, et à ceux qui pouvoient les relever de leurs peines. Autres y eut qui se absentèrent et vuidèrent le pays, et prouvèrent leur innocence, si qu'ils en demourèrent paisibles. Et ne fait icy à taire ce que plusieurs gens de bien cogneurent assez, que ceste manière de accusation fut une chose controuvée par aucunes mauvaises personnes, grever et destruire ou deshonorer, ou par ardeur de convoitoise, aucunes notables personnes qui ceux huyoient de vieille haine; et que malicieusement ils feirent prendre meschantes gens tout premièrement, auxquels ils faisoient par force de peines et de tormens nommer aucunes gens tels que l'on leur mettoit à bouche; lesquels ainsi accusez estoient prins et tormentez comme dit est—qui fust pour veoir au jugement de toutes gens de bien, une chose moult perverse et inhumaine au grand deshonneur de ceux qui en furent notez, et en très grand péril des âmes de ceux qui, par tels moyens, voulurent deshonorer gens de bien (1). »

Le fait de la possession des religieuses de Loudun est trop connu pour que nous entrions dans des détails; mais dans la description de l'une des apparitions, on reconnaît tous les caractères des hallucinations. Une des sœurs vit pendant la nuit un fantôme entouré d'une lumière rougeâtre. Il s'approcha, et elle reconnut l'ombre de leur défunt confesseur. Il lui parla; elle répondit, puis il disparut, promettant de revenir le lendemain. La nuit suivante, le spectre ne manqua pas de se montrer. Ils causèrent longtemps de sujets pieux. Tout-à-coup, le fantôme mua de figure; il ressemblait alors, a-t-elle dit, à Grandier, et changeant de propos comme de figure, il lui parla d'amourette. « Il la caresse, elle le repousse; elle se débat, personne ne l'assiste; elle se tour-

(1) *Chronique de Monstrelet*, t. III, fol. 24, édit. de Paris, 1572, in-f°.

©BIUM

mente, rien ne la console; elle appelle, nul ne répond; elle crie, personne ne vient; elle tremble, elle sue, elle pâme; elle invoque le saint nom de Jésus, et le spectre s'évanouit. Voilà le vrai commencement de la possession (1). » On conçoit que sur l'imagination impressionnable des femmes, l'imitation dut exercer son influence, et que les visions ne tardèrent pas à gagner les autres religieuses.

Le résultat de cette possession, à laquelle la passion et la mauvaise foi donnèrent encore plus de gravité, fut la condamnation de l'infortuné Urbain Grandier, qui fut brûlé vif, le vendredi 18 août 1634, pour crime de magie, maléfice et sortilége.

Dans l'histoire que l'on va lire, on trouvera réunies les influences de croyance, d'époque et de sexe.

Obs. 117. — Marie de Saïns, faite religieuse contre son gré, et qui avait des extases, se crut possédée et sorcière. Elle composa donc des maléfices pour empêcher les religieuses de son couvent de prier Dieu, et enterra des idoles fabriquées à la synagogue, pour exciter les religieuses à la luxure. Voici ce qu'on lit dans le procès-verbal de la possession, du 17 au 19 mai 1614 :

« Elle déclara les barbares façons comment elle avait tué de ses mains plusieurs enfants, disant : J'ai arraché les cheveux aux uns, percé le cœur et les tempes d'une aiguille aux autres; autres ai-je jeté aux latrines; autres ai-je jeté en des fours échauffés; autres ai-je jeté aux loups, lions, serpents et autres animaux, pour les dévorer. J'en ai pendu par les bras, par les pieds, autres par les parties honteuses, etc. »

Cette hystérique « confessa est cùm diabolis viâ solitâ impudicitiæ peccatum, et cùm hominibus et belluis crimen commisisse, » ajoutant qu'elle avait adoré pour son Dieu rédempteur et glorificateur le prince de la magie,

(1) Ch. Sauzé, *Essai medico-historique sur les possédées de Loudun*, p. 13. Paris, 1839. — *Histoire des diables de Loudun*. Amsterdam, 1740.

©BIUM

Louis Gonfredi, « cùm eo, Turcis paganisque coivisse. » Elle déclara qu'elle avait pris la mitre dans la chambre de l'évêque de Tournay, pour en coiffer Belzébuth; que tous les magiciens s'étaient confessés au prince du sabbat, et qu'ils ne disaient que gausseries.

En parlant du sabbat tenu le 6 juin, elle dit: « Nous avons tous communié à la manière des huguenots, et le prince du sabbat faisait la personne du ministre. On fit la procession, et « sodomiæ scelus perpetratum fuit; ter cum principe hoc horrendum peccatum commisi. » Etiam confessa est majori gaudio affectam fuisse quandò cum diabolo modo diabolico cohabitasset, quàm quando humano vel alio modo stuprum fecisset. » Ensuite elle distribua pour chaque jour de la semaine les occupations du sabbat.

Le lundi et le mardi, « viâ solitâ coitus; » le jeudi, « sodomiæ conventus. In illo die, omnes homines vel mulieres impudicitiæ peccatum extra vas natural admittunt, et inter se variis horridisque modis promiscent, mulier cum muliere, vir cum viro. »

Le samedi, « belluarum conventus. In illo die, cùm variis belluis, sicut canibus, felibus, porcis, hircis, pennatisque serpentibus, cohabitant. »

Pour les mercredis et les vendredis, on joue au sabbat les mystères de la passion, et on y chante les litanies de cette manière : Lucifer, miserere nobis; Belzebuth, miserere nobis, etc., etc.

Marie de Saïns entendit le prédicateur Asmodée, le 30 mai 1613. Elle rendit son discours aux exorcistes : « Mes amis, « hodiè conventum sodomiæ celebramus; Lucifero opus est gratissimum. Vos hortor ut officio fungamini, etiamque singulos incitetis; » prenez exemple de moi qui suis le prince de la concupiscence; et si vous accomplissez souvent cette œuvre, vous aurez la récompense en ce monde, et en l'autre la vie éternelle. »

©BIUM

Cette fille et deux autres qui débitaient les mêmes rêveries, furent condamnées à une prison perpétuelle (1).

Nous n'avons pas besoin de faire observer que ces déclarations ne sont que de pures visions; car, ainsi que l'a très bien dit Eusèbe Salverte, on n'a jamais pu trouver une seule réunion de sorciers assistant au sabbat. Les descriptions à peu près identiques tenaient à l'action des pommades narcotiques (2), aux questions posées d'avance par les juges, à l'universalité des croyances, et par suite à leur influence sur les esprits, et sur ceux qui étaient plus spécialement destinés à être atteints. — Nous ne retrouvons pas chez nos aliénés démonomanes, au moins d'une manière si générale, les obscénités dont tous les auteurs du temps sont remplis; cela tiendrait-il à ce que les idées éro-

(1) Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 193. Paris, 1816.

(2) Pour se transporter au sabbat, ou plutôt pour rêver qu'ils s'y transportaient, les sorciers se frottaient le corps d'une certaine pommade (dont l'ingrédient principal est maintenant connu). Le secret de la composer, secret qui leur a été si souvent funeste, a été le dernier, le seul peut-être qu'ils eussent conservé. Un sommeil subit, profond, durable, comateux, des visions tristes et lugubres, mêlées de mouvements voluptueux, voilà en général ce que produisait l'action magique, dont l'effet combinait ainsi les deux mobiles les plus puissants sur l'âme, le plaisir et la terreur. Le choix des substances était connu dès les temps anciens; en effet, Lucien et Apulée (Lucian, *Lucius, sive asinus;* Apul., *Metamorph.*, lib. IV) décrivent les onctions mystérieuses que pratiquaient Pamphila et l'épouse d'Hipparque, et ces deux écrivains n'ont fait que copier les fables milésiennes, déjà célèbres par leur antiquité autant que par leur agrément.

Le fond commun de tous les aveux arrachés aux sorciers peignait probablement, avec les altérations que le temps et l'ignorance n'avaient pu manquer d'y apporter, quelques cérémonies pratiquées jadis dans des initiations subalternes. Ainsi, l'apparition et l'adoration du bouc, qui faisaient une partie essentielle des cérémonies du sabbat, le chat, qui y joue aussi un grand rôle, se retrouvent parmi les divinités dont le culte était fort ancien en Égypte. La clef, qui a également une si grande importance dans la sorcellerie, est fréquemment reproduite sur les monuments égyptiens. (*Encycl. méth.* Antiquités, art. *Clef.* — Eusèbe Salverte, *Des sciences occultes.* Paris, 1843.)

©BIUM

tiques étaient alors beaucoup plus répandues, par suite de la prédominance des instincts sur les facultés intellectuelles?

L'origine de la lycanthropie remonte aux plus anciennes époques du paganisme. Dans cette illusion, des malheureux en démence se croyaient changés en loups-garous. Quelquefois la prétendue transformation se faisait à l'aide de boissons, d'onctions vénéneuses. Les compagnons d'Ulysse, métamorphosés en pourceaux, en sont un des plus anciens exemples. Hérodote, dans son ouvrage, signale ces transformations comme assez fréquentes. Saint Augustin assure que certaines femmes en Italie, se convertissaient en chevaux par une sorte de poison. Mais ce fut surtout au XIV^e^ et au XV^e^ siècle que cette singulière illusion se répandit en Europe. Les cynanthropes et les lycanthropes abandonnaient leurs demeures pour s'enfoncer dans les forêts, laissant croître leurs ongles, leurs cheveux, leur barbe, et poussant la férocité jusqu'à mutiler, parfois tuer et dévorer de malheureux enfants (1).

Wierins a rapporté le singulier procès qui eut lieu à Besançon en 1521. C'est une observation de lycanthropie qui ne laisse aucun doute sur la folie des uns, et l'ignorance des autres.

L'inquisiteur instruisit l'affaire, et ordonna d'amener devant lui les trois accusés, qui s'appelaient Pierre Burgot, Michel Verdun et le gros Pierre. — Tous trois confessèrent s'être donnés au diable. Après s'être frottés de graisses, ils s'accouplaient aux louves avec le même plaisir qu'ils éprouvaient avec les femmes quand ils étaient hommes. Burgot avoua qu'il avait tué un jeune garçon avec ses pattes et ses dents de loup; et il l'eût mangé, si les paysans ne lui eussent donné la chasse. Michel Verdun confessa qu'il

(1) J. Garinet, *ouvrage cité*, p. 118.

©BIUM

avait tué une jeune fille occupée à cueillir des pois dans un jardin, et que lui et Burgot avaient tué et mangé quatre autres filles. — Il désignait le temps, le lieu et l'âge des enfants qu'il avait dévorés. Il ajouta que lui et ses compagnons se servaient d'une poudre qui faisait mourir les personnes.

Ces trois loups-garous furent condamnés à être brûlés vifs (1).

Obs. 118.—Un maçon, dans l'automne de l'an XII, tomba dans une sombre mélancolie, sans cause connue. Il éprouvait la nuit des visions fantastiques, et dès le matin il s'échappait furtivement dans les lieux écartés. Il refusa toute nourriture le deuxième jour de la maladie; mais deux jours après, il se précipita avec une extrême voracité sur les aliments qui lui étaient offerts; il poussa des hurlements à la manière des loups, et entra plusieurs fois dans une sorte de fureur avec désir de mordre. Le quatorzième jour, à l'approche de la nuit, il s'échappa de nouveau dans les champs, où il poussa encore des hurlements affreux, qu'on fit cesser par des affusions répétées d'eau froide. Cette maladie singulière parut se terminer le dix-huitième jour par un accès violent de fièvre qui dura près de vingt-quatre heures. Le rétablissement complet semble avoir ensuite été produit par les seules ressources de la nature (2).

Plusieurs auteurs pensent que l'insensibilité peut occasionner des hallucinations qui se présentent surtout sous la forme d'erreurs de la personnalité dans l'ordre physique. Il est probable que cette disposition morbide existait chez un certain nombre de ces lycanthropes, dont la perversion des idées s'associait à ce symptôme, et donnait lieu à leurs

(1) Bottiger alteste spuren der Wolfowuth in der Griechischen mithologie, nebst Zusatzen von Sprengel, in dessen Beitragen zur Gesch. der med. — Friedreich-Literargesch., p. 27-23.

(2) Mathey, *Nouvelles recherches sur les maladies de l'esprit*. 1816, p. 96.

©BIUM

singulières illusions. Il est curieux de retrouver de nos jours chez les Abyssiniens une superstition qui se rapproche beaucoup de celle des peuples de l'Europe au moyen-âge. Comme eux, ils croient à un zoomorphisme, qui est une image vivante de la lycanthropie. Ainsi la classe des potiers et des forgerons est généralement regardée comme ayant le pouvoir de se métamorphoser en hyènes et autres animaux féroces, et de pouvoir causer des maladies par leurs regards. Mais au lieu d'être traînés sur les bûchers comme les loups-garous du moyen-âge, ils vivent tranquilles et redoutés (1).

Les idées mystiques, d'où dérivaient la plupart des croyances que nous venons de signaler, étaient excessivement favorables à la production des hallucinations. Comme les convictions étaient générales et le doute inconnu, leur puissance était illimitée. Tous les esprits étaient tournés vers le ciel; mais d'après la nature même de leurs sentiments, de leurs impressions, les uns se livraient aux rigueurs de l'ascétisme pénitent; les jeûnes, les macérations, la solitude, la crainte des tourments de l'enfer, engendraient chez eux les visions les plus effrayantes. Les autres, au contraire, s'abandonnant à toutes les émotions de l'ascétisme contemplatif, avaient des ravissements, des extases, des communications avec les esprits célestes. C'était par la même raison que chez les païens, les individus à idées oppressives étaient poursuivis par les furies, les divinités infernales, tandis que les hommes à idées expansives voyaient les sylphes, les faunes, les divinités de l'Olympe.

Les croyances aux esprits, si généralement et si anciennement établies, la certitude des communications avec les faunes, les sylvains, les naïades, les démons chez les Grecs,

(1) Pearce, *Voyage en Abyssinie*, publié par lord Valentin. — *Revue britannique*, juillet 1831. — Brierre de Boismont, *De l'influence de la civilisation*.

©BIUM

avec les nymphes chez les Romains, les génies, les gnômes chez les Orientaux, les fées, les sylphes, les anges, les diables chez les Chrétiens, sont les causes de ces nombreuses hallucinations qu'on trouve consignées dans une foule de livres. C'est à ces croyances qu'il faut rattacher les histoires d'âmes en peine qui réclament des prières, d'esprits qui font des révélations, annoncent une mort prochaine, reviennent en vertu d'un pacte, des morts qui sucent le sang des victimes.

Il est très certain qu'un grand nombre d'apparitions ont eu lieu sans coïncider avec aucune époque importante, et sans même être suivies d'aucun événement remarquable: aussi celle-là sont-elles tombées dans l'oubli; mais l'on n'a eu garde de passer sous silence celles qui par hasard se sont réalisées.

Telle est l'histoire rapportée dans *le Monde des esprits*, de Beaumont. C'est une des plus intéressantes de ce genre. L'héroïne de l'anecdote, qui se passait en 1662, était une fille de sir Charles Lee. Aucun doute raisonnable ne peut être élevé sur l'authenticité du récit, car il a été écrit par l'évêque de Glocester, d'après la narration du père de la jeune demoiselle.

Obs. 119.—La première femme de Charles Lee était morte en couches, en donnant le jour à une fille. Lady Everard, sœur de la défunte, désira se charger de l'éducation de l'enfant, qu'elle éleva très bien. Parvenue en âge d'être mariée, cette jeune demoiselle fut promise à sir Williams Perkins, mais la réalisation de cette promesse fut empêchée par la circonstance la plus extraordinaire. — Une nuit, cette demoiselle aperçut dans sa chambre une lumière; elle appela aussitôt sa domestique pour lui demander pourquoi elle laissait ainsi brûler une lampe. Celle-ci lui répondit qu'il n'y avait point d'autre lumière dans la chambre que celle qu'elle venait d'apporter, que le feu était d'ailleurs entièrement éteint, et

©BIUM

qu'il était probable que sa jeune maîtresse avait eu un rêve. Persuadée qu'il en était ainsi, elle se rendormit. Vers deux heures du matin, elle s'éveilla et vit une petite femme qui lui dit qu'elle était sa mère; que sa destinée était heureuse, et qu'elle reviendrait la visiter le même jour à midi.

Miss Lee appela de nouveau sa domestique, demanda ses vêtements, s'habilla et passa ensuite dans son cabinet; elle n'en sortit qu'à neuf heures, avec une lettre cachetée pour son père. Elle la remit à sa tante, lady Everard, lui raconta ce qui était arrivé, et la pria, aussitôt qu'elle serait morte, de faire porter cette lettre à son adresse. La tante, s'imaginant que sa nièce était devenue subitement folle, envoya aussitôt chercher à Chelmsford un médecin et un chirurgien, qui s'empressèrent de venir; mais ils ne purent découvrir aucun symptôme d'aliénation mentale; néanmoins lady Éverard exigea que sa nièce fût saignée, ce qui fut fait.

La jeune demoiselle, après les avoir laissés faire ce qu'ils jugeaient convenable, pria qu'on fît venir le chapelain pour réciter les prières; et lorsqu'elles furent terminées, elle prit sa guitare et son livre de psaumes, s'assit sur une chaise, joua et chanta d'une manière si mélodieuse et si parfaite que son maître de musique, qui était présent, en fut frappé d'admiration.

Vers midi, elle se leva, fut s'asseoir dans un grand fauteuil, et, poussant un ou deux soupirs, elle expira aussitôt. Le refroidissement eut lieu si rapidement, que le médecin et le chirurgien en furent étonnés. Elle mourut à Waltham, dans le comté d'Essex, à trois milles de Chelmsford. La lettre fut envoyée à sir Charles, dans le comté de Warwick, mais il fut si affligé de ce cruel événement, qu'il ne vint qu'après l'enterrement. A son arrivée, il fit exhumer et porter le corps près celui de sa femme à Edmonton, d'après la demande de sa fille (1).

(1) Hibbert, *ouvrage cité.*

©BIUM

Les réflexions que suggère ce fait nous paraissent s'expliquer naturellement : l'imagination, chez une jeune fille impressionnable, dut être singulièrement surexcitée aux approches de l'heure fatale. L'exaltation du système nerveux, dans une organisation probablement délicate, parvint à un si haut degré que la force vitale se trouva épuisée. Quant à la révélation, les esprits sensés n'y verront qu'une concordance heureuse ; car, sans elle, l'histoire n'aurait jamais probablement trouvé d'écrivain.

Dans les montagnes de l'Écosse et dans quelques contrées de l'Allemagne, on croit encore à la réalité d'une apparition merveilleuse qui est, dit-on, le présage d'une mort prochaine. On voit, hors de soi, un autre soi-même, une figure en tout semblable à la sienne, pour la taille, les traits, les gestes et l'habillement (1).

On trouve dans une publication récente d'un grand mérite une anecdote relative au fameux Buckingham. Sir Georges Williers, père du duc, apparut à trois diverses reprises à un officier de la garde-robe pour l'avertir du sort qui menaçait son fils. Mais cet officier, dont le rang était trop peu élevé pour qu'il pût s'acquitter convenablement de sa mission, négligea l'avertissement jusqu'à la troisième apparition ; alors il se rendit auprès d'un gentilhomme dont il était très ami, sir Ralph Freeman, maître des requêtes, et le détermina à s'adresser à Sa Grâce pour lui obtenir une audience particulière, dans laquelle il promettait de lui révéler des choses de la plus haute importance. L'officier entra dans des détails précis, qui lui avaient été communiqués par l'esprit, pour prouver au duc qu'il n'était pas un imposteur, et on observa que celui-ci fut très mélancolique après l'entrevue. Mais quel fut le but de cet avertissement ? de créer une inquiétude vague à l'égard d'un danger qu'il était im-

(1) Walter Scott, *A legend of Montrose*, chap. XVII, note Wraiths.

©BIUM

possible de prévoir, puisque l'avertissement était conçu en termes trop mystérieux pour mettre le duc convenablement sur ses gardes (1).

Une apparition qui fit quelque bruit au commencement du XVII^e^ siècle, celle de Desfontaines, paraît avoir été déterminée par une syncope liée au souvenir d'un ami.

OBS 120.—M. Bezuel, jeune étudiant de quinze ans, avait contracté une amitié intime avec un autre jeune homme nommé Desfontaines. Après avoir parlé des pactes entre personnes qui conviennent que le mort visitera le vivant, ils imaginèrent de faire un pareil traité, et le signèrent de leur sang en 1696.—Quelque temps après, ils se séparèrent, et Desfontaines se rendit à Caen.

En juillet 1697, M. Bezuel s'amusait à couper du foin près la maison d'un ami, lorsqu'il éprouva une faiblesse qui fut suivie d'une mauvaise nuit. Malgré cette indisposition, il retourna aux champs le lendemain; l'accident se reproduisit. Le troisième jour, il eut un accès plus grave: « Je perdis, dit-il, connaissance. On vint à mon secours, mais mon esprit était beaucoup plus troublé qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Les personnes qui me relevèrent m'ont assuré que m'ayant demandé où je me sentais mal, je leur répondis : *J'ai vu ce que je ne croyais jamais voir*. Je ne me rappelle ni la demande ni la réponse : cependant ceci s'accorde avec le souvenir de l'apparition d'un homme ayant la moitié de la taille ordinaire, mais que je ne connaissais pas.

Quelques instants après, en montant à une échelle, j'aperçus, au pied, mon camarade de classe Desfontaines. A cette vue, j'eus un éblouissement; ma tête glissa entre deux échelons, et je tombai en syncope. On me descendit, et je fus placé sur une pièce de bois qui servait de siége dans la grande place des Capucins. Dès que je fus assis, je ne vis plus le

(1) George Brodie, esq., *Histoire de l'empire britannique*, vol. XI.

©BIUM

maître de la maison, M. de Sorteville, ni ses gens, bien qu'ils fussent devant moi; mais je reconnus Desfontaines, qui me faisait signe de venir à lui. Je me reculai, comme pour lui faire de la place. Ceux qui étaient présents et que je ne voyais pas, quoique mes yeux fussent ouverts, remarquèrent ce mouvement.

» Comme il restait immobile, je me levai pour aller à sa rencontre; il me prit le bras gauche de sa main droite, et me conduisit à trente pas plus loin dans une ruelle, en me tenant fortement.

» Les domestiques, croyant que j'étais complétement rétabli, allèrent à leurs affaires, excepté un petit jockey, qui dit à M. de Sorteville que je me parlais à moi-même. Celui-ci pensa que j'étais gris; il s'approcha, m'entendit faire quelques questions, y répondre, et il me le dit depuis.

» Ma conversation avec Desfontaines dura trois quarts d'heure. « J'étais convenu avec vous, dit-il, que si je mourais le premier, je viendrais vous le dire: je me suis noyé dans la rivière de Caen hier à cette heure, en compagnie de tels et tels. Il faisait très chaud, la fantaisie me prit de me baigner; en entrant dans l'eau, je m'évanouis. L'abbé Meniljean, mon camarade, plongea pour me retirer. Je lui saisis le pied; mais, soit qu'il fût effrayé, soit qu'il voulût remonter à la surface de l'eau, il me donna un violent coup dans la poitrine, et me rejeta au fond de l'eau, qui est très profonde en cet endroit.

» Desfontaines, continue M. Bezuel, était plus grand que de son vivant. Je ne distinguais toujours que la moitié de son corps; il était nu, sans chapeau, avec ses beaux cheveux blonds, un papier blanc sur le front, roulé dans les cheveux, sur lequel il y avait une écriture que je ne pus lire. »

Cette apparition et la conversation se reproduisirent plusieurs fois. Il est incontestable que la mort du jeune homme fut très promptement connue. Le célèbre abbé de Saint-Pierre, qui a publié cette anecdote, dont il garantit l'authen-

©BIUM

ticité, l'explique par des causes naturelles. Il est très probable que l'évanouissement de Bezuel fut la cause des apparitions. Je sais, dit Ferriar, d'après mon expérience et celle des autres, que la syncope est quelquefois précédée d'illusions, de visions qui ne sont jamais que des réminiscences d'images connues. Un fait à noter, c'est que, très souvent, l'impression morbide persiste longtemps après le retour à la santé. Un homme s'était imaginé, pendant un accès de folie, qu'on lui avait légué un bien considérable; cette idée ne le quitta que longtemps après sa guérison, et on eut beaucoup de peine et de difficulté à le détromper (1).

Le souvenir de la figure, de la voix d'un ami intime peut être une cause d'hallucination. Telle paraît avoir été la célèbre apparition de Ficinus à Michel Mercatus, rapportée par Baronius.

Ces illustres amis, après un long discours sur la nature de l'âme, convinrent que celui des deux qui mourrait le premier apparaîtrait au survivant, si cela était possible, et l'informerait des conditions de l'autre vie.

Quelque temps après, dit Baronius, il arriva que, tandis que Michel Mercatus l'aîné étudiait la philosophie de bon matin, il entendit tout-à-coup le bruit du galop d'un cheval qui s'arrêta à sa porte, et il reconnut la voix de son ami Ficinus, qui criait : *O Michel! Michel, toutes ces choses sont vraies*. Surpris de ces paroles, Mercatus se leva et courut à la croisée. Il aperçut son ami, qui lui tournait le dos; il était vêtu de blanc et monté sur un cheval de même couleur.

Mercatus l'appela et le suivit des yeux, jusqu'à ce qu'il disparût. Bientôt il reçut la nouvelle que Ficinus était mort à Florence à l'heure de l'apparition. La distance qui les séparait était considérable.

On peut se rendre compte de cette apparition, qui fit tant

(1) *Journal de Trévoux*, t. VIII, p. 1724. — Ferriar, *ouvrage cité*.

©BIUM

de bruit à cause de la position élevée des deux personnages, par les circonstances suivantes : l'étude de Platon, l'idée de son ami, déterminèrent chez Mercatus une hallucination qui fut aussi favorisée par le silence du matin. Baronius ajoute que Mercatus abandonna tous ses travaux profanes pour se livrer entièrement à la théologie (1).

Doit-on toujours rattacher à l'influence du mysticisme et considérer comme des hallucinations de l'ouïe et de la vue les circonstances qui paraissent avoir été la cause de conversions soudaines chez des individus qui n'étaient point croyants ? Au point de vue religieux, nous ne saurions partager cette opinion : nous avons l'extrême conviction que Dieu a pu se servir de moyens surnaturels pour appeler à lui des hommes égarés ; penser autrement, ce serait rejeter l'autorité des livres saints (2).

Obs. 121. — Le colonel Gardiner avait passé la soirée en compagnie d'amis fort gais. Il devait se trouver à minuit précis à un rendez-vous avec une femme mariée. La société s'étant séparée à onze heures, il ne jugea point à propos d'avancer le temps. Pour tuer l'heure qui lui restait à attendre, il monta chez lui, dans l'intention de lire ou de s'amuser d'une autre manière. Il prit par hasard un livre de religion, que sa grand'mère ou sa tante avait glissé, à son insu, dans son porte-manteau : c'était *le Soldat chrétien*, ou *le Ciel pris d'assaut*. Devinant au titre qu'il s'y trouverait des phrases de sa profession, dont le sens spiri-

(1) *De apparitionibus mortuorum, vivis et pacto factis.* Lips., 1709. — Baronii, *Annales*. Baronius tenait cette histoire du petit-fils de Mercatus, protonotaire de l'Église, homme de la plus grande probité et extrêmement instruit.

(2) Il y a d'ailleurs une distinction importante à faire relativement au mysticisme. Pris en général, il n'est pas une maladie de l'âme ; il repose sur des faits véritables et répond à un besoin réel. Le mysticisme est beau et grand ; mais il veut être réglé. Sans ce frein, on tombe dans les exagérations et les erreurs du sentiment.

©BIUM

tuel pourrait le divertir, il résolut de le lire avec soin. Malgré ce projet, il ne lui prêta que fort peu d'attention. Pendant qu'il tenait ce livre entre ses mains, Dieu lui envoya une vision, qui eut pour lui les conséquences les plus importantes et les plus heureuses.

Il crut voir un rayon extraordinaire de clarté tomber sur son livre, ce qu'il attribua d'abord à une disposition de lumière; mais, en levant les yeux, il aperçut, à son grand étonnement, Notre Seigneur Jésus Christ sur la croix, entouré d'une gloire. En même temps, il lui sembla entendre une voix s'exprimer en ces termes: *O pécheur, vois dans quel état m'ont mis tes crimes!* Cette apparition produisit une si profonde impression sur l'esprit du colonel, qu'il renonça à son genre de vie et devint un homme très religieux.

On a opposé à cet exemple, que l'on a cité comme favorable à l'intervention divine, une autre vision qui survint, dans le XVII^e^ siècle, à un des plus puissants ennemis du christianisme, et dont le résultat fut de l'encourager à publier l'ouvrage qui contenait ses dangereuses opinions.

OBS. 122.—« Mon livre *de veritate prout distinguitur a revelatione verisimili, possibili et a falso*, commencé en Angleterre, raconte lord Herbert, était sur le point d'être terminé; toutes les heures que je pouvais dérober aux visites et aux négociations étaient employées à le perfectionner; dès qu'il fut achevé, je m'empressai de le communiquer à Tilenus et à Hugo Grotius, savant illustre, qui, après son évasion de la Hollande, s'était réfugié en France. Lecture faite, ils louèrent beaucoup l'ouvrage et m'exhortèrent à le faire imprimer et à le publier.

Le suffrage de deux hommes aussi instruits m'encourageait, mais d'un autre côté les oppositions que je prévoyais me tenaient en suspens. Un jour qu'il faisait beau, mes croisées étant ouvertes au midi, je pris mon livre, je m'agenouillai et prononçai distinctement ces paroles :

©BIUM

« O Dieu éternel, créateur de la lumière qui m'éclaire, vous qui illuminez nos âmes quand vous le voulez, faites-moi connaître par un signe céleste, si je dois publier mon livre ou le supprimer. Je n'eus pas plus tôt prononcé ces mots, qu'un bruit fort, mais agréable, se fit entendre dans le ciel; il me causa une si grande joie, que j'eus la conviction que ma demande était exaucée.

» Quelque étrange que cela paraisse, je proteste devant Dieu que non seulement j'ai entendu le bruit, mais que j'ai vu, dans le ciel le plus serein que j'aie jamais contemplé, l'endroit d'où il venait. C'est d'après ce signe que j'ai fait imprimer mon livre et que je l'ai envoyé dans toutes les parties de la chrétienté, aux savants capables de le lire et de l'apprécier. »

Le docteur Leland, dans son *Essai sur les écrivains déistes*, ne met point en doute le récit du noble lord (1). On ne peut qu'être frappé des inconséquences de l'esprit humain, en lisant un pareil fait; voici un homme qui se prépare à lancer un livre contre la révélation, et qui supplie la divinité de le favoriser d'une révélation spéciale. En bonne logique, il nous paraît impossible d'établir le moindre rapport entre ce fait et celui du colonel Gardiner.

Lorsque l'homme est subjugué par la superstition et la terreur, il n'est point d'idées bizarres qui ne puissent devenir des réalités. Une des plus singulières folies de ce genre, est celle qui est connue sous le nom de *vampirisme*, dont on retrouve des traces dans les stryges du Talmud. Cette espèce d'épidémie régna au commencement du XVIII^e^ siècle dans plusieurs parties de la Hongrie, de la Moravie, de la Silésie et de la Lorraine. Les paysans qui en étaient atteints croyaient qu'après la mort, l'âme de leur ennemi pouvait leur apparaître sous différentes formes. Quelques uns rêvaient que ces spectres malfaisants les prenaient à la gorge,

(1) Autobiographie de lord Herbert de Cherbury. — V. Hibbert, p. 227.

©BIUM

les étranglaient, les suçaient. D'autres croyaient réellement voir ces monstres cruels.

Les idées mystiques à forme expansive, en exaltant l'imagination, produisaient ces nombreuses extases dont nous avons déjà parlé, et qui eurent pour caractère les visions célestes de toute nature. C'est à cette influence qu'il faut rapporter les apparitions et les auditions de la chorée imaginative de Paracelse, des convulsionnaires et des Secouristes, des extatiques des Cévennes, des possédées de Loudun, des convulsionnaires de Cornouailles et des îles Shetland, etc.

En signalant les idées qui contribuèrent davantage à la production des hallucinations, nous avons appelé l'attention sur quelques unes des croyances du moyen-âge; mais pour bien apprécier l'influence de cette époque d'étranges déceptions, de nombreuses erreurs, de beaux rêves, de fantaisies magnifiques et de fictions immortelles, il nous paraît indispensable de jeter un coup d'œilsur les êtres bizarres, terribles ou gracieux dont on l'avait jadis peuplé (1).

Les Barbares n'apportèrent pas seulement avec eux les dévastations et la mort. Ils inculquèrent encore leurs croyances religieuses dans les esprits. — Pour la première fois, le peuple romain entendit parler de l'Himenberg, cette cité céleste à laquelle on ne parvient que par le pont de l'arc-en-ciel; du Nifleim, monde souterrain que traversent des fleuves empoisonnés; du loup Fenris, assez fort pour ébranler l'univers; du serpent Yormongodour, qui entoure l'orbe de la terre de ses replis; du Grasvitnir, qui doit l'effrayer de ses sifflements; et du colossal Eskthirnir, daim à la corne gigantesque, où tombe la fontaine primitive, d'où s'échappent les fleuves. Le Hun, né d'un commerce

(1) Ferdinand Denis, *Le monde enchanté*, cosmographie, ou histoire naturelle et fantastique du moyen-âge. Paris, 1843. — Bekker, *Le monde enchanté*. 4vol. in-18. Amsterdam, 1694.

©BIUM

diabolique, qu'on croyait envoyé pour dévorer les hommes, donna naissance à la fable de l'Ogre.

En écoutant de pareils récits, des hommes à qui l'antiquité avait légué les centaures, le minotaure, les satyres, les faunes, les pans, les ægypans, les faunisques, et qui croyaient encore les rencontrer dans leurs solitudes, ne pouvaient s'arrêter en si beau chemin; aussi les créations merveilleuses surgissaient-elles de toutes parts. Le coffre oblong de Cosmas, divisé en deux compartiments, n'en est pas une des moins curieuses (1).

Tout-à-coup il se fit un grand silence, les superstitions des barbares avaient disparu dans l'enfer et le paradis des chrétiens, et la voix de Mahomet soufflait le merveilleux sur une autre partie du monde.

Mais les dogmes des livres saints, mal interprétés, jetèrent une terrible perturbation dans les dernières années du IX^e^ siècle; les hommes consternés étaient dans l'attente de la fin du monde. Il faut contempler les formidables images du XI^e^ et du XII^e^ siècle, pour se faire une idée juste de la terreur qui avait pesé sur l'Europe.

Les croyances chrétiennes, développées au milieu de ces sentiments oppressifs, l'angoisse qu'avait inspirée la peur de la destruction du monde furent extrêmement favorables aux idées démoniaques, dont la propagation rapide s'explique d'ailleurs par des causes que nous avons déjà fait connaître.

L'histoire naturelle contribua, pour sa part, à grossir les erreurs de l'imagination, en élargissant le champ des fictions. L'existence du phénix, celle du rock, du serpent ailé, étaient autant de vérités. On regardait les os du mastodonte comme des os de géants. Il y avait dans les airs d'horribles dragons, des basilics, des serpents ailés. Les cavernes étaient

(1) Letronne, *Revue des Deux-Mondes*. — Daunou, *Hist. litt. de la France*.

©BIUM

habitées par des monstres aux yeux flamboyants. Les mers étaient le séjour du grand kraken, du moine et de l'évêque marins. Le Talmud renchérissait sur ces conceptions bizarres, en affirmant l'existence des liliths, espèces de chérubins, des lamies, spectres serpentiformes, et des stryges, sortes de vampires qui allaient téter avidement le sein des enfants.

La découverte de l'Amérique vint donner une nouvelle direction aux esprits. Les aventuriers coururent, à travers mille périls, à la recherche de l'Eldorado, du paradis terrestre, de la fontaine de Jouvence. Les grandes forêts du Malabar se peuplèrent de créatures singulières, réunissant dans leur composition fantasque les rêveries religieuses de l'Inde à celles des Européens. — Les mensonges sont comme les serpents, dit Feijoo, le Voltaire des Espagnols; ils se multiplient sans fin. Forcées de se retirer devant la science qui naissait (16e siècle), les traditions du moyen-âge allèrent chercher un dernier asile dans le Nouveau-Monde, où peu s'en fallut qu'on ne retrouvât toutes les divinités terrestres.

Cette esquisse, que les uns trouveront trop courte, les autres trop longue, nous a paru nécessaire pour faire comprendre comment ce mélange de merveilleux, de terrible, de foi, d'ignorance, qui fut pendant la longue période du moyen-âge le code du genre humain, donna cours à une multitude d'idées fausses, causes réelles de ces hallucinations dont on retrouve la trace à chaque page de l'histoire. Mais on comprend aussi pourquoi elles ne sauraient être considérées comme un symptôme de la folie. Ceux qui les éprouvaient subissaient l'influence des opinions du temps; ils n'en étaient pas moins propres à remplir les devoirs de la vie sociale. Leur imagination, fortement excitée par les récits, les croyances, l'absence de tout doute, voyait ce que d'autres avaient cru voir. L'impulsion une fois donnée, elle se communiquait à tous; mais il n'y avait dans

©BIUM

les paroles, dans les actions aucun trait qui parût disparate. L'erreur provenait de la société, et non de l'individu.

Pour compléter cette partie de notre travail, il faudrait rechercher les causes des hallucinations dans les différentes civilisations. Ce qui vient d'être dit établit déjà qu'elles seront le reflet des croyances, des passions, des préjugés, des mœurs. Aussi, en lisant les histoires d'apparitions rapportées par les Grecs et les Romains, on trouvera qu'elles varient suivant les différentes doctrines professées par les savants sur ce sujet, et qui, par suite du temps, commençaient à prévaloir parmi le vulgaire. Chez presque toutes les nations anciennes, elles auront un caractère religieux. L'importance accordée aux songes en Égypte, en Grèce et chez les Romains, rendra compte de cette multitude d'apparitions, d'avis, de communications dont l'histoire de ces peuples est remplie. Cette forme d'hallucinations se montrera également très fréquente dans le Bas-Empire. Un des monarques les plus vantés par ses connaissances philosophiques, Julien, verra le génie de l'empire lui apparaître avec toutes les marques du deuil, peu de jours avant son combat contre les Perses.

Au neuvième siècle, un père inconsolable de la perte de son fils, l'empereur Basile le Macédonien, aura recours aux prières d'un pontife célèbre (1), et il verra ce fils chéri, vêtu magnifiquement et monté sur un cheval superbe, accourir vers lui, se jeter dans ses bras et disparaître (2).

Dans l'Orient, presque toutes les apparitions auront pour représentants des génies bons ou malveillants, gardant des trésors ou des palais, des anges envoyés par Mahomet pour consoler les croyants ou avertir les méchants des punitions qui leur sont réservées. Dans l'Inde, comme la vie n'est

(1) Théodore Santabaren, abbé, archevêque des Zachaïtes.

(2) Eusèbe Salverte, *ouvrage cité*.—V. Glycas, *Annal.*, partie IV, p. 296. — Leo grammat. in vita Basil. imp. 20.

©BIUM

qu'une longue observation du culte, dont la moindre infraction est punie des peines les plus sévères, on retrouvera chez ce peuple les hallucinations religieuses, modifiées par le climat et les dogmes.

Pour terminer ce qui est relatif à l'action des causes morales sur la production des hallucinations, il nous reste à parler de quelques influences particulières, dont l'étude offre plus d'un genre d'intérêt.

La peur, toujours la même au fond, mais dont les formes varient suivant les époques, a créé, surtout depuis la révolution de 1789, une variété nombreuse d'hallucinés qui se croient poursuivis par des ennemis, par les gardiens de la force publique et même par les exécuteurs de la loi. Cette forme se complique fréquemment, sans doute, de la monomanie triste, mais l'observation montre que l'hallucination peut exister seule.

Obs. 123.—Un employé d'une administration constate un vol dans ses magasins, un sombre désespoir s'empare de lui, puis il s'écrie qu'on le vient chercher; il voit les gendarmes qui entourent la maison; l'échafaud est dressé, le bourreau l'attend pour le faire périr. En vain le fait-on sortir pour lui faire prouver que cette scène n'existe que dans son imagination, il aperçoit toujours l'échafaud et les gendarmes. Pour échapper à cette mort imaginaire, il se suicide. Ce fait que nous avons observé au début de notre carrière, nous mit en garde contre ce genre de malades; bien nous en prit, car tous ceux qui ont présenté cette hallucination ont cherché à attenter à leurs jours.

Obs. 124.—Clergeaud, condamné à mort, comme empoisonneur, par la cour d'assises de Périgueux, à sa rentrée dans la prison, fut pris d'une sorte de vertige. Il ne reconnaissait personne. Une hallucination qui ne l'a quitté que vendredi matin, lui faisait voir le bourreau dans l'un des gardiens de la maison, et il croyait à chaque instant que cet homme

©BIUM

allait le tuer. Sur le soir, cependant, Clergeaud a repris ses sens, il est devenu calme et l'espoir est rentré dans son âme (1).

La folie est plus souvent qu'on ne le croit le résultat des remords. Cette remarque est surtout applicable à l'hallucination. Sémiramis voyait partout la pâle figure de Ninus. L'histoire de la mort du chirurgien Manoury en est la preuve certaine, elle explique d'ailleurs celle de plusieurs criminels.

Obs. 124.—Manoury, qui était l'ennemi d'Urbain Grandier, fut choisi, le 26 avril 1634, pour examiner, si, d'après la déclaration de la prieure, l'accusé avait quelque point du corps qui fût insensible. Il s'acquitta de cette tâche avec la plus insigne barbarie, et l'on ne peut penser aux douleurs du malheureux patient sans frémir d'horreur (2). Il se repentit de sa cruauté, car « un soir, sur les dix heures revenant de l'un des bouts de la ville visiter un malade, et marchant de compagnie avec un autre homme et son frater, il s'écria tout-à-coup comme en sursaut : Ah! voilà Grandier! que me veux-tu? et il entra dans un tremblement et une frénésie dont les deux hommes qui l'accompagnaient ne purent le faire revenir. Ils le ramenèrent à sa maison, toujours parlant à Grandier, qu'il croyait avoir devant les yeux, et on le mit au lit saisi de la même frayeur et avec le même tremblement. Pendant le peu de jours qu'il vécut encore, son état ne changea point. Il mourut en croyant toujours voir Grandier, et en tâchant de le repousser pour en éviter l'approche, et en proférant des discours terribles (3).

Sully rapporte que les heures solitaires de Charles IX étaient devenues affreuses par la répétition des cris et des

(1) *Gazette des Tribunaux*, 2 mai 1844.

(2) Voyez l'admirable épisode de la torture de Grandier dans le *Cinq-Mars* de M. de Vigny.

(3) Sauzé, *Essai médico-historique sur les possédés de Loudun*, p. 45. Paris, 1839.

©BIUM

hurlements qui l'assaillirent durant le massacre de la Saint-Barthélemy (1). Lorsque l'esprit est sous le poids d'un grand crime, la monomanie est proche, et fréquemment des voix accusatrices épouvantent et rendent presque fou le coupable. C'est aussi de cette manière qu'on s'explique les frayeurs du peuple dans le voisinage des lieux où de grands massacres ont eu lieu (2).

Obs. 125.—En 1623 ou 1624, un nommé Fletcher, de Rascal, ville du Yorkshire, propriétaire d'un bien considérable, épousa une jeune femme qui avait eu autrefois des liaisons avec un individu appelé Ralph Raynal, aubergiste à un demi-mille de Rascal, sur la grande route de York, et dont la sœur habitait avec lui.

Raynal continua son commerce criminel avec la femme de Fletcher, qui, ne se trouvant pas assez libre, projeta avec un nommé Marth Dunn de faire périr son mari. Ce projet fut exécuté, en mai, par Raynal et Dunn. En revenant de la ville d'Herby, ils noyèrent Fletcher. La femme, prévenue du meurtre, leur donna un sac pour y mettre le corps, ce qu'ils firent. Ils l'enterrèrent derrière la maison de Raynal, dans un endroit où l'on avait arraché les racines d'un vieux chêne, et ils semèrent de la graine de moutarde par-dessus pour cacher le corps du délit. Les voisins s'étonnaient beaucoup de l'absence de Fletcher; mais sa femme répondait qu'il était allé au loin pour échapper à un mandat qui avait été lancé contre lui.

Cet état de choses dura jusqu'au 7 juillet, époque à laquelle Raynal, se disposant à seller son cheval pour aller à la foire de Topcliffe, vit se dresser devant lui l'ombre de Fletcher : *O Ralph*, lui dit-il, *repens-toi*, *repens-toi*, *car ma vengeance est prête*. Depuis ce jour jusqu'à celui où il fut mis en prison, l'esprit ne cessa point de se montrer à lui, ce qui

(1) Sully, *Mémoires*, liv. I.
(2) Ferriar, *ouvrage cité*.

©BIUM

le rendit triste et lui ôta le repos. Sa sœur, en apprenant cette confession par une autre personne, effrayée pour sa propre vie, la révéla au juge, sir William Sheffield, qui demeurait à Rascal.

Ils furent saisis tous les trois et mis en prison à York, où ils furent condamnés et exécutés près la demeure de Raynal, dans l'endroit où Fletcher avait été enterré (1).

Le trépas de Beaufort, assassin du duc de Glocester, eut lieu au milieu des circonstances les plus terribles. En proie à toutes les angoisses du désespoir, il offrait à la mort ses immenses richesses pour qu'elle lui accordât quelques jours de répit. Peu d'instants avant d'expirer, il parut souffrir les tourments des damnés. Il mettait ses deux mains devant lui, et s'écriait : *Va-t'en ! va-t'en ! pourquoi me regardes-tu ainsi ?* preuve évidente qu'il voyait quelque spectre horrible, sans doute celui de sa victime (2).

M. l'abbé Guillon, dans ses *Entretiens sur le suicide*, a rapporté l'exemple remarquable de ce duelliste qui avait tué dix-sept personnes en combat singulier, et que les fantômes de ses victimes suivaient en tous lieux.

L'histoire que nous allons raconter est une preuve bien convaincante de l'influence des remords sur les hallucinations.

Obs. 126.—Jarvis Matcham était sergent-payeur d'un régiment, où il jouissait de l'estime, comme homme exact et de bonne conduite. A l'aide de cette réputation, il lui fut facile de soustraire une portion considérable de l'argent placé entre ses mains, pour la paie des soldats, l'engagement des recrues, et autres objets semblables qui étaient dans ses attributions.

Il fut rappelé à son régiment, d'une ville où il avait été envoyé pour faire des recrues ; et peut-être avait-on déjà

(1) Webster on Witchcraft, p. 296. — Webster avait assisté au procès.
(2) Forbes Winslow, *ouvrage cité.*

©BIUM

quelques soupçons contre lui. Matcham vit qu'il touchait au moment où sa conduite serait dévoilée, et il aurait déserté sans la présence d'un petit tambour, le seul individu de son détachement chargé de l'accompagner. Dans le désespoir inspiré par son crime, il résolut d'assassiner le pauvre enfant, et de s'enfuir avec quelque argent qui lui restait entre les mains. Il se détermina à ce forfait d'autant plus aisément, qu'il regardait le jeune tambour comme un espion chargé de le surveiller. Il exécuta ce crime; puis, ayant changé d'habits, il marcha longtemps à travers champs, et arriva enfin à une auberge sur la route de Portsmouth; il s'y arrêta, et y coucha après avoir recommandé qu'on l'éveillât lorsque la première diligence pour cette ville arriverait.— Le garçon de l'auberge n'y manqua pas; mais il se souvint longtemps après que, lorsqu'il secoua Matcham par l'épaule pour le réveiller, les premiers mots qu'il prononça furent: « *Mon Dieu! je ne l'ai pas tué!* »

Matcham arriva à Portsmouth par la diligence, et il s'engagea sur-le-champ, comme marin ou comme soldat de marine.— Sa sobriété et son attention à remplir les devoirs de son nouveau service lui valurent, de la part de ses officiers, la même estime qu'il avait obtenue de ses supérieurs dans l'armée de terre. Il passa ainsi plusieurs années sur mer, et se fit remarquer par sa bonne conduite en quelques occasions. Enfin son vaisseau entra dans le port de Plymouth; l'équipage y reçut sa paie, et quelques marins furent licenciés, comme trop âgés pour le service de mer. Jarvis Matcham fut de ce nombre. Il résolut avec un autre marin d'aller à la ville, et ils prirent la route de Salisbury. Ils n'étaient qu'à deux ou trois milles de cette ville célèbre, quand ils furent surpris par un orage, accompagné d'éclairs si terribles et de coups de tonnerre si effrayants, que la conscience endurcie du vieux pêcheur commença à s'éveiller. — Il montra un excès de terreur qui ne paraissait pas na-

©BIUM

turel dans un homme familiarisé avec la guerre des éléments, et il commença à avoir un air si étrange et à parler avec tant d'incohérence, que son compagnon vit aisément qu'il était agité par quelque chose d'extraordinaire.

Enfin Matcham se plaignit que les pavés se détachaient de la route pour courir après lui, et il pria son compagnon de marcher de l'autre côté de la chaussée, pour voir si les pierres le poursuivraient encore lorsqu'il serait seul.—Le marin y consentit, et Matcham prétendit que les pavés couraient encore après lui et ne poursuivaient pas son compagnon. « Mais il y a quelque chose de pire, dit-il, en se rapprochant de lui et en parlant à demi-voix, d'un ton alarmé et mystérieux. Qui est ce petit tambour? quel besoin a-t-il de nous suivre de si près?—Je ne vois personne, répondit le marin, atteint par la contagion de la frayeur superstitieuse de son compagnon.—Quoi! vous ne voyez pas cet enfant avec des pantalons ensanglantés? » s'écria le meurtrier encore inconnu, d'un ton qui inspira une telle terreur à son camarade, qu'il le conjura, s'il avait quelque chose qui lui pesât sur la conscience, d'en alléger le poids, autant qu'il le pourrait, en en faisant l'aveu.

Le criminel poussa un profond gémissement, et déclara qu'il était hors d'état de supporter plus longtemps les angoisses qu'il avait souffertes depuis plusieurs années; il avoua alors le meurtre qu'il avait commis, et ajouta que, comme une récompense considérable avait été offerte pour son arrestation, il engageait son compagnon à le livrer aux magistrats de Salisbury, désirant qu'un ancien camarade profitât de son malheureux destin, qu'il regardait alors comme inévitable.

Ayant répondu aux objections que fit son ami à cette manière d'agir, celui-ci le conduisit devant un magistrat de Salisbury, auquel Jarvis Matcham fit l'aveu complet de son crime. Cependant, avant qu'il fût mis en jugement, l'amour

©BIUM

de la vie se fit entendre de nouveau, et le prisonnier rétracta ses aveux et se déclara innocent. Mais on s'était procuré d'autres preuves qui ne laissaient rien à désirer : des témoins tirés de son ancien régiment prouvèrent son identité avec le déserteur et l'assassin ; le garçon de l'auberge où il avait couché se rappela les mots remarquables qu'il avait proférés en s'éveillant. — Jarvis Matcham fut condamné à être exécuté. Quand il eut perdu tout espoir de conserver la vie, il confirma le premier aveu, et soutint jusqu'au dernier moment la vérité, comme il le pensait, de la vision qu'il avait eue dans les plaines de Salisbury.

On pourrait, ajoute Walter Scott, citer beaucoup d'histoires semblables, prouvant que, par la volonté du ciel, l'influence d'une terreur superstitieuse peut devenir un moyen dont la Providence se sert afin d'exciter le repentir dans le cœur du criminel, pour le salut de son âme, et assurer sa punition pour l'avantage de la société (1).

Les médecins d'aliénés ont tous fait la remarque que les hallucinations se manifestent souvent chez les sujets fortement préoccupés par une idée, par une passion. — Le célèbre Esquirol dit dans son ouvrage qu'elles sont ordinairement relatives aux occupations de l'esprit et du corps, ou bien qu'elles se lient à la nature même de la cause qui a produit l'ébranlement du cerveau. — Les hallucinations, ajoute-t-il, peuvent encore être des effets de la répétition volontaire ou forcée des mêmes mouvements du cerveau (2).

Lorsque les souvenirs, les réminiscences acquièrent la vivacité des impressions premières, il devient impossible de les distinguer. C'est ce qui arrive quand on surexcite l'impressionnabilité du cerveau, en l'occupant sans cesse du même objet. On voit, on entend alors ses propres pensées,

(1) Walter Scott, *ouvrage cité*, p. 446.
(2) Esquirol, *Des maladies mentales.*

©BIUM

aussi clairement que si les images et les sons venaient du dehors, et la raison s'égare trompée par des sensations fallacieuses.

Obs. 127.—Au mois d'octobre 1833, une femme de vingt-huit ans, née en Piémont, alla au bal, à la fête de son village; elle y dansa pendant trois jours avec une sorte d'enthousiasme, et depuis elle continua d'entendre sans cesse la musique qui l'avait charmée. C'étaient des montferrines, et chacune se succédait dans sa tête, en faisant place à la suivante. Cette hallucination troubla les fonctions vitales, et finit par amener une consomption nerveuse. Le docteur Brosserio observa que les sons musicaux croissaient avec la maladie, et que la mort arriva sans qu'ils cessassent de se faire entendre (1).

Obs. 128.—Le Tasse, dont la passion pour la princesse d'Est lui causa tant de chagrin, avait fini par croire qu'il avait un génie familier qui se plaisait à causer avec lui; il prétendait en avoir appris des choses qu'il n'avait jamais lues ni entendues, et qu'aucun n'avait sues avant lui. J.-B. Manso, son ami, dit que voulant un jour, à Bisaccio, près de Naples, le convaincre de l'illusion où il était, le poëte lui répondit : Puisque mes raisons ne peuvent vous persuader, je vous détromperai par l'expérience, et je veux que vous voyiez de vos propres yeux cet esprit dont je vous parle, et auquel vous ne voulez pas croire sur ma parole. « J'acceptai l'offre, dit Manso; et le lendemain, étant tous deux assis devant le feu, il tourna ses regards vers une fenêtre où il fixa ses yeux avec tant d'attention, qu'il cessa de répondre à ce que je lui disais, et il est même probable qu'il ne m'entendait plus.

» Enfin, dit-il, voilà mon esprit familier, qui a la politesse de venir m'entretenir; admirez-le, et voyez la vérité de tout

(1) *Journal de Paris*, 23 août 1831.

©BIUM

ce que je vous ai dit. Je tournai tout de suite les yeux du côté qu'il m'indiquait, mais j'eus beau regarder, je ne vis que les rayons du soleil qui pénétraient par les verres de la fenêtre dans la chambre. Pendant que je portais mon regard de tous les côtés, et que je ne découvrais rien d'extraordinaire, je m'aperçus que le Tasse était occupé à la conversation la plus sérieuse et la plus relevée; car quoique je ne visse et n'entendisse que lui, la suite de son discours était distribuée, comme elle doit l'être entre deux personnes qui s'entretiennent; il proposait et répondait alternativement. Les matières dont il parlait étaient si relevées, le style en était si sublime et si extraordinaire, que la surprise m'avait en quelque façon mis hors de moi-même; je n'osais ni l'interroger, ni lui demander où était l'esprit qu'il m'avait indiqué, et avec lequel il conversait.

» Émerveillé de ce qui se passait sous mes yeux, je restai assez longtemps dans le ravissement, sans doute jusqu'au départ de l'esprit. Le Tasse m'en tira, en se tournant de mon côté, et me disant : Etes-vous enfin dégagé de vos doutes ? — Bien loin de là, lui dis-je, ils ne sont que plus forts; j'ai entendu des choses merveilleuses, mais je n'ai rien vu de ce que vous m'aviez annoncé (1). »

Des causes en apparence légères peuvent favoriser le développement des hallucinations; celle dont nous allons parler ne nous paraît point avoir été signalée par les auteurs.

La lecture et la conversation à l'heure du soir, sur des sujets très attachants, prolongées outre mesure, ont plusieurs fois déterminé chez des personnes impressionnables, nerveuses, des inquiétudes, des terreurs, et même des visions. Conolly parle d'enfants qui, placés dans ces condi-

(1) *Vie du Tasse*, par Manso. — La *Théorie des songes*, par l'abbé Richard. Paris, 1766, p. 234. — Hoole's Life of Tasso, p. 48. — Friend by S. T. Colcridge, vol. XI, p. 236. — Reil's Fieberlehre Halle. 1802.

©BIUM

tions, se sont réveillés au milieu de rêves effrayants, et ont été poursuivis pendant quelque temps par de fausses sensations sur les objets environnants (1). Nous avons donné des soins à un homme très instruit et fort éclairé qui, plusieurs années après une fièvre grave, était pris tous les soirs d'un sentiment indicible de terreur, d'angoisses inexprimables, et qui s'attendait à chaque instant à voir des apparitions. Il reconnaissait que cet état était une suite de sa maladie; mais lorsque l'obscurité arrivait, toutes ses résolutions s'évanouissaient.

DEUXIÈME DIVISION. — *Causes physiques.*

L'énumération des causes morales qui déterminent les hallucinations a suffisamment prouvé que toutes les idées exclusives, toutes les passions fortes, toutes les grandes préoccupations pouvaient amener ce résultat. Raconter de nouveaux faits serait grossir inutilement ceux que nous possédons déjà. Nous allons maintenant examiner les causes physiques qui ont le plus fréquemment donné lieu aux hallucinations.

Cinq sections doivent être établies d'après les causes. A la *première* appartiennent les hallucinations dues à des influences physiques particulières, telles que l'hérédité, les sexes, les climats, etc.; à la *deuxième*, celles qui sont occasionnées par les boissons alcooliques et les substances narcotiques; à la *troisième*, celles qui se montrent avec la folie; à la *quatrième*, celles qui compliquent les maladies nerveuses (l'aliénation exceptée); à la *cinquième*, enfin, les hallucinations qui sont produites par des maladies inflammatoires aiguës ou chroniques, ou d'une autre nature. Plusieurs de ces sujets ayant été traités dans cet ouvrage, nous nous contenterons de les indiquer dans la description générale.

(1) Conolly, *ouvrage cité*, p. 322.

©BIUM

Première section. — Nous aurions à rechercher, dans cette catégorie, l'influence qu'exercent sur la production des hallucinations l'hérédité, les sexes, les âges, les tempéraments, les professions, les causes physiologiques, les saisons, les climats et les lieux; mais, de ces causes, il en est qui n'ont pu nous donner aucun renseignement, d'autres qui ne nous en ont fourni que de très bornés. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue que l'hallucination n'est très souvent qu'une complication, qu'un symptôme, et que, dès lors, son étude isolée offre d'extrêmes difficultés.

On ne peut établir par la statistique le pouvoir de l'hérédité sur les hallucinations, parce que, dans le plus grand nombre de cas, elles existent avec la folie. L'hérédité n'avait qu'une faible part dans les hallucinations et les illusions épidémiques du moyen-âge. M. Souden n'a point signalé l'action de cette cause dans l'extase épidémique qu'il vient d'observer en Suède.

Pour bien apprécier cette influence, il faudrait l'étudier chez les individus qui n'ont que des hallucinations simples et chez les monomanes hallucinés qui ont une forme de folie bien arrêtée. Il est incontestable qu'on les observe assez souvent chez les fils de ceux qui ont présenté cette double condition; mais comme, dans ce cas, elles ne sont, le plus ordinairement, qu'un symptôme de la maladie principale, cette connaissance n'est que d'une médiocre importance.

Nous avons eu, au reste, l'occasion d'observer deux faits d'hallucinations héréditaires, et l'on conçoit que cette maladie nerveuse puisse se transmettre comme les autres.

Les hallucinations ne nous ont rien présenté de spécial sous le rapport des sexes: sur 136 individus admis dans notre établissement, 63 appartenaient au sexe masculin, 73 au sexe féminin.

Il n'en est plus ainsi quand on examine les sexes relativement à la nature des hallucinations. Parcourez l'histoire, et

©BIUM

vous reconnaissez à chaque page la prédominance des idées érotiques chez les femmes. Les incubes, ces êtres infernaux, tantôt visibles, tantôt invisibles, dont les Bodin, les Boguet, les Delrio ont si naïvement décrit les débats amoureux, sont partout établis. Chez les Juifs, ils s'appellent Asmodée, Haza, Lilith; chez les Grecs, sirènes, nymphes, orcades, dryades, néréides, satyres, sylvains. Lors de la découverte de l'Amérique, il y avait un incube très redouté, le dieu Cocoto. Bodin raconte qu'il y eut une année, à Rome, 82 personnes possédées par l'incube (1). Cælius Aurelianus rapporte, d'après Silimaque, le partisan des doctrines hippocratiques, que l'incube s'était montré d'une manière contagieuse à Rome, et que beaucoup de personnes en moururent (2). Dans les provinces et les campagnes religieuses, M. Macario a fait voir que cette hallucination n'était pas très rare, et que l'oubli des auteurs modernes tenait à ce qu'ils avaient observé dans les grandes villes. Les hallucinations déterminées par les idées érotiques se rencontrent encore actuellement; mais elles sont en rapport avec le genre d'éducation, les idées et les lieux. Leur fréquence, moins grande chez les hommes, s'explique par la satisfaction plus facile de leurs désirs.

Age. — Les hallucinations étant le plus ordinairement produites par les causes morales, et compliquant très fréquemment l'aliénation, elles suivront pour leur apparition le mode de développement de cette névrose; aussi les verra-t-on se montrer aux différentes époques de la vie que celle-ci affecte de préférence. Cette règle reçoit dans ce cas d'assez nombreuses exceptions, car la science possède plusieurs exemples d'enfants qui ont eu fort jeunes des hallucinations.

(1) Bodin, Angevin. 1 vol. grand in-8. Paris, 1587. Liv. II, chap. 7.

(2) *Cœlius Aurelianus*, chronic. morb., liv. I, chap. III, *de incubone.* — Lyon, 1567.

©BIUM

Obs. 129. — Il y a environ douze ans, nous vîmes dans une maison de santé de la capitale une jeune demoiselle de sept ans, dont la grand'mère et la mère étaient aliénées et avaient des hallucinations. Cette enfant avait une expression de figure qui annonçait une intelligence remarquable; son front était haut, et ses yeux pleins de vivacité. Lorsqu'elle parlait, sa conversation bien supérieure à celle des enfants de son âge, surprenait tous ceux qui l'entouraient. Il y avait dans ses observations, ses demandes, ses réponses, une sorte d'intuition de l'avenir; on aurait dit qu'elle devinait les choses : aussi était-elle un sujet d'étonnement pour tout le monde.

La vivacité et la mobilité de cette enfant étaient singulières: elle ne pouvait rester en place, elle avait continuellement besoin d'aller d'un endroit à un autre. Voulait-on la retenir, elle s'impatientait, s'irritait, frappait et brisait les objets. De temps en temps elle était sujette à des accès qui s'annonçaient de la manière suivante : on remarquait que sa vivacité et sa mobilité augmentaient; sa parole était plus brève, plus saccadée; puis elle tombait dans une sorte d'extase, ses yeux se tournaient vers le ciel et devenaient fixes, un sourire de bonheur animait tous ses traits, elle parlait alors avec un accent pénétré : Voyez-vous, disait-elle, ces anges qui sont dans le ciel, ils ont des couronnes de fleurs, ils s'avancent à ma rencontre, ils viennent me chercher. Souvent elle gardait le silence, comme plongée dans une espèce d'anéantissement; puis elle montrait de nouveau le ciel avec le doigt, en appelant les anges. Après avoir duré deux ou trois heures, la vision s'évanouissait; pendant cet accès, cette jeune fille était blanche comme la cire, elle avait la peau froide, et le pouls à peine sensible; lorsqu'il était passé, elle s'endormait. A son réveil, l'agitation reparaissait et se prolongeait plusieurs jours. Ses discours offraient un peu d'incohérence; elle ne comprenait pas bien ce

©BIUM

qu'on lui disait, répondait d'une manière singulière. Tout rentrait ensuite dans l'ordre jusqu'au nouvel accès, qui ne tardait pas à se reproduire.

Ces hallucinations, chez les enfants, peuvent être le résultat de frayeurs, de châtiments; on les observe dans l'état de veille, elles se produisent aussi alors dans le sommeil, et subsistent quelque temps encore après le réveil.

Obs. 130. — Une jeune fille de neuf à dix ans avait passé le jour de sa fête, en compagnie de plusieurs autres enfants, à se livrer à tous les divertissements de son âge. Ses parents, d'une religion peu éclairée, n'avaient cessé de lui raconter des histoires du diable, de l'enfer et de la damnation éternelle. Le soir, en allant à sa chambre pour se coucher, le diable lui apparut et la menaça de la dévorer. Elle poussa un grand cri, s'enfuit dans les appartements de ses parents, et tomba comme morte à leurs pieds. — Un médecin ayant été appelé, parvint à la rappeler à la vie au bout de quelques heures. Cette enfant dit alors ce qui lui était arrivé, ajoutant qu'elle était certaine d'être damnée. Cet accident fut immédiatement suivi d'une maladie nerveuse longue et grave (1)

Obs. 131. — Un jeune enfant de neuf ans et demi, délicat, lymphatique, sanguin, très impressionnable, ayant été fortement réprimandé pour une faute de son âge, se coucha le cœur gros de soupirs. Vers le milieu de la nuit, ses parents furent réveillés en sursaut par des gémissements. Ils coururent à son lit, et le trouvèrent, pleurant, se débattant, faisant des efforts pour fuir. On lui demanda ce qu'il avait. Ses premières paroles furent confuses; il avait les yeux ouverts; il répondit qu'il était très tourmenté, qu'il avait devant lui des figures de marchands qui l'effrayaient beaucoup, et qu'il suppliait de l'ôter de là. Mais, cher enfant,

(1) *Psychological Magazine*, vol. IV, part. I, p. 70. — V. Chricton.

©BIUM

lui dirent ses parents, ne vois-tu pas que ton père et ta mère sont à côté de toi? — Oui, je le vois bien; mais les marchands sont là, faites-les partir! — Regarde bien, tu es dans ton lit, dans notre appartement qui est éclairé. — Je le sais bien, mais les marchands ne s'en vont pas. — Eh bien, il faut te lever, faire du thé avec nous. — Vous avez raison, j'aime mieux me lever. Sa terreur et ses pleurs continuèrent encore quelques instants, puis tout cessa.

On lit dans l'ouvrage d'Hibbert un cas d'hallucination qui présente des particularités intéressantes. L'auteur français auquel il l'avait emprunté en a lui-même fait en ces termes la narration dans le *Mercure Galant* de 1690 :

Obs. 132. — « Je fus envoyé très jeune dans une ville distante de sept lieues de mon pays natal; le but de mon père était de m'éloigner de la maison et de me faire apprendre à écrire. Cinq ou six mois après, on me conduisit chez un de mes parents d'où mon père, qui revenait de l'armée, m'envoya chercher. Il examina mes cahiers d'écriture, et les trouvant bons, il exprima quelque doute sur leur authenticité. Comme il se préparait à passer l'après-midi dehors, en compagnie de la maîtresse de la maison, il me recommanda d'écrire dix à douze lignes pour dissiper son incertitude. Immédiatement après le départ de mon père, je montai dans la chambre qui nous avait été destinée, et ayant fait tous mes préparatifs, je m'assis devant un fauteuil, sur lequel je plaçai mon papier et mon encre.

» Tandis que j'étais occupé à écrire, je crus entendre sur l'escalier des gens qui portaient du blé dans les greniers; quittant aussitôt la place où j'étais assis, je levai un coin de la tapisserie, j'aperçus une petite chambre ouverte, et dans cette chambre mon père, qui paraissait engagé dans une conversation avec la maîtresse de la maison. Comme je les avais vus monter en voiture et sortir du château, je fus très surpris de les trouver devant moi. La terreur se joignit à

©BIUM

l'étonnement, je laissai retomber la tapisserie, et abandonnant la chambre, je descendis rapidement l'escalier.

» La femme de charge que je rencontrai, remarquant l'altération de mes traits, me demanda quelle en était la cause. Je lui racontai tout ce qui s'était passé. Elle m'assura honnêtement que j'avais rêvé, et que la marquise et mon père ne reviendraient pas avant une heure. Je restai près de la porte de la chambre, jusqu'à ce que je les aperçusse. Leur vue ne contribua pas peu à augmenter mon trouble; je ne dis cependant rien à mon père; mais après souper, comme il voulut m'envoyer coucher avant lui, tout mon courage se borna à sortir de sa présence, mais je l'attendis pour me rendre à notre chambre. Il fut étonné en sortant de l'appartement de me trouver là, et voulut en connaître la cause. Après quelques vaines excuses, je fus forcé de lui avouer que j'étais effrayé d'avoir vu des esprits dans la chambre. Il se moqua de moi et me demanda qui m'avait fait de pareilles histoires. Je lui racontai mon aventure; il ne l'eut pas plus tôt entendue, que, dans l'intention de me détromper, il me conduisit dans les greniers. Je fus alors convaincu qu'ils n'étaient pas destinés à recevoir du grain, qu'il n'y en avait pas actuellement et qu'il n'y en avait jamais eu.

» A mon retour, mon père me dit de lui montrer l'endroit où j'avais levé la tapisserie et vu la chambre; je le cherchai inutilement de tous côtés. Je ne pus trouver d'autre porte à notre chambre que celle qui conduisait à l'escalier.

» Des dispositions aussi opposées à celles que je m'étais figurées m'alarmèrent encore plus, et j'imaginai, d'après ce que j'avais entendu raconter des feux follets, que c'étaient eux qui avaient ainsi cherché à abuser mes sens. Mon père fit tous ses efforts pour me démontrer que ce qu'on disait de ces esprits n'était que de pures fables, et il ajouta que la vérité était que je m'étais endormi pendant mon travail.

©BIUM

Vous avez rêvé, continua-t-il, tout ce que vous croyez avoir vu et entendu; l'influence de la surprise et de la peur sur votre imagination a produit le même effet que la vérité. J'eus peine alors à admettre ce raisonnement, mais je fus à la fin obligé de reconnaître qu'il était très juste. J'avouerai franchement que l'impression de ce rêve avait été si forte, que, si la fausseté de l'apparition ne m'avait pas été démontrée par toutes les circonstances que je viens de rapporter, je le regarderais encore maintenant comme une réalité. »

Il est hors de doute que ce n'était pas un rêve, mais une hallucination. Je pourrais citer plusieurs faits semblables qui ont été produits par de vives préoccupations, par des frayeurs, la crainte d'être grondé, la terreur que causent l'obscurité, le silence des nuits.

Les hallucinations ont été observées, un assez grand nombre de fois, chez les enfants, dans les extases épidémiques. Les auteurs qui ont tracé l'histoire des trembleurs des Cévennes et celle des prédicants de la Suède, s'accordent à dire que des enfants très jeunes, puisqu'ils en citent de cinq, six et sept ans, avaient des visions, voyaient des anges, entendaient des voix célestes. Cette disposition morbide ne serait-elle pas une conséquence de l'excitabilité propre à cet âge, augmentée par l'éducation religieuse protestante, et favorisée par les impressions extérieures?

Les renseignements nous manquent pour apprécier le rôle du tempérament dans les hallucinations actuelles; mais en consultant les biographies des hommes célèbres qui ont présenté ce singulier phénomène, nous avons reconnu que, dans la plupart des cas, les tempéraments bilieux étaient le type dominant. Les anciens considéraient le tempérament mélancolique comme un des attributs du génie. C'est ainsi qu'Aristote (*Probl.*, sect. XXX) range parmi les mélancoliques Hercule, Bellérophon, Ajax, Empédocle, Socrate

©BIUM

et Platon lui-même (1), ce qui, pour nous, signifie seulement que les grands hommes, par la tension de leur esprit, sont disposés à voir leurs pensées se colorer et à les prendre pour des réalités; elles sont pour eux la nuée lumineuse qui guidait le peuple juif dans le désert. Chez le mélancolique, dit M. Lélut, tout, dans les actes intellectuels, se dessine et prend une forme arrêtée. Les sentiments, les idées se transforment en véritables sensations externes, aussi distinctes que les objets eux-mêmes; c'est la pensée qui semble se matérialiser, qui s'image, devient un signe représentatif, un son, une odeur, une saveur, une sensation tactile.

Les professions ne présentent rien de bien précis. *A priori*, celles qui donnent plus développement à l'imagination paraissent devoir être favorables aux hallucinations. A l'appui de cette opinion, nous pourrions nommer plusieurs poëtes qui sont hallucinés, et dont le délire est évidemment dû à leurs travaux. L'action de l'état civil, des habitudes hygiéniques, des causes physiologiques, physiques et des saisons ne nous étant pas connue, nous nous bornons à l'indiquer.

L'influence des climats sur les hallucinations n'est point douteuse. Le caractère de l'Européen n'est pas celui de l'Asiatique et de l'Africain. Leur expression de figure, leurs gestes, leurs tempéraments sont différents; leur manière de voir et de penser n'est pas moins tranchée. Nul doute que les constitutions ne contribuent à imprimer aux nations un cachet spécial; mais nous n'en avons pas moins la conviction que les idées doivent varier par la nature même des milieux. Comme preuve de cette action du climat, il nous suffira de rappeler ces créations théologiques et cosmogo-

(1) Voir la traduction des *OEuvres complètes de Platon*, par M. Cousin. C'est le plus beau monument élevé à la gloire de ce philosophe.

©BIUM

niques du Nord, dont la physionomie est si gigantesque, si sauvage et si terrible ; cette impressionnabilité des Lapons, des Ostyaks et des Samoïèdes ; ce monde d'êtres invisibles dont ils peuplent encore leurs solitudes (1). En comparant ces conceptions avec celles du monde enchanté de la Grèce et de l'Amérique, il n'est personne qui ne reconnaisse une harmonie parfaite entre elles et la nature de ces contrées. Cette question, sur laquelle nous ne possédons point d'ailleurs de matériaux suffisants, devra être indiquée; plus tard, elle pourra être étudiée d'une manière beaucoup plus complète.

Considérées sous le rapport des lieux, les hallucinations présentent des différences très remarquables : les hallucinations des villes se distingueront souvent de celles des campagnes par des nuances très sensibles. Ainsi, tandis que la personnalité des passions, l'absence de croyances, se reflèteront dans les premières, les secondes seront empreintes d'un caractère de superstition. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que les traditions fantastiques du moyen-âge soient effacées en Europe. Les pays les plus civilisés, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, en pourraient rassembler des volumes. Consultez sur ce sujet les voyageurs qui se sont plu à recueillir les traditions populaires; voici ce que l'un d'eux nous raconte d'une des croyances de la Franche-Comté : « Sur le plateau de Haute-Pierre, on a vu quelquefois passer une autre Mélusine, un être moitié femme et moitié serpent: c'est la *Vouivre*. Elle n'a point d'yeux; mais elle porte au front une escarboucle qui la guide comme un rayon lumineux le jour et la nuit. Lorsqu'elle va se baigner dans les rivières, elle est obligée de déposer cette escarboucle à terre, et si l'on pouvait s'en emparer, on commanderait à tous les génies, on pourrait se faire appor-

(1) Les pays du Nord sont depuis longtemps regardés comme le séjour des démons, des magiciens.

©BIUM

ter tous les trésors enfouis dans les flancs des montagnes; mais il n'est pas prudent de tenter l'aventure, car au moindre bruit, la Vouivre s'élance au-dehors de la rivière, et malheur à celui qu'elle rencontre (1)! » Le matelot anglais, inaccessible à toute autre crainte, avoue l'effroi dont Old Nick (le diable) le pénètre; il le regarde comme l'auteur de presque toutes les calamités diverses auxquelles sa vie précaire est si continuellement exposée.

Le Bar-Guest, ou Bhar-Geist, nom sous lequel il est généralement connu dans divers districts d'Angleterre, et particulièrement dans le comté d'York, est aussi appelé Dobie: c'est un spectre local qui hante un endroit particulier, sous différentes formes, et, comme son nom l'indique, c'est une divinité d'origine teutonique.

Une influence qui se rattache aux lieux est celle de la solitude. Il est rare, en effet, qu'elle ne produise pas une sorte d'hallucination ou d'extase, surtout chez ceux qui ont beaucoup d'imagination. Les récits faits dans les déserts de l'Orient, les croyances des individus qui les parcourent révèlent la toute-puissance de cette cause; mais l'observation prouve qu'elle varie suivant les lieux, et que les hallucinations des steppes du Nord ne sont pas celles des plaines brûlantes du Midi.

En signalant les hallucinations dues à des causes physiques, nous devons rappeler celles qu'on peut produire à volonté en fixant le soleil ou son image dans une glace, et en dirigeant ensuite ses regards vers la partie la plus obscure de l'appartement.

Parmi les faits relatifs à ce genre d'expériences, Darwin a rapporté le suivant : « Je couvris de jaune un papier de quatre pouces carrés, et, avec une plume remplie de couleur bleue, j'écrivis au milieu le mot BANKS, en capitales; et m'asseyant, le dos tourné au soleil, je fixai pen-

(1) Xavier Marmier, *Souvenirs de voyage et traditions populaires*, p. 73.

©BIUM

dant une minute le centre de la lettre N. Après avoir fermé les yeux, que je couvrais avec ma main, j'aperçus distinctement le mot de couleur jaune sur un fond bleu, et alors, ouvrant les yeux et les dirigeant sur une muraille, à vingt pas de distance, je lus le mot BANKS, considérablement grossi, écrit sur la muraille en lettres d'or.

» Un de mes amis avait un jour regardé fort attentivement, la tête inclinée, une petite gravure de la Vierge et de l'enfant Jésus. En relevant la tête, il fut surpris d'apercevoir, à l'extrémité de l'appartement, une figure de femme, de grandeur naturelle, avec un enfant dans ses bras. Le premier sentiment de surprise passé, il remonta à la source de l'illusion, et remarqua que la figure correspondait exactement à celle qu'il avait vue dans la gravure. L'illusion persista deux minutes (1). »

L'onanisme, par son action sur le système nerveux, par les regrets qu'il inspire à celui qui ne s'y est pas abandonné de bonne heure, a plusieurs fois occasionné des hallucinations. M. Marc a rapporté l'observation d'un jeune homme victime d'habitudes meurtrières, tombé dans le marasme, qui était assiégé de fantômes, et se plaignait d'entendre sans relâche retentir à ses oreilles l'arrêt de sa condamnation. — Nous avons plusieurs fois noté chez les jeunes gens religieux qui s'étaient livrés à cette dangereuse habitude, des tristesses très grandes, le dégoût de la vie, des velléités de suicide, un sentiment de terreur. Leur constitution n'était point altérée, et leurs sensations étaient déterminées par leurs regrets.

La *seconde division des causes physiques* qui peuvent donner lieu aux hallucinations, comprend les boissons alcooliques, certains gaz, quelques plantes et substances narcotiques, vénéneuses.

L'influence des liqueurs alcooliques a été suffisamment

(1) Abercrombie, *ouvrage cité*, p. 65.

©BIUM

étudiée, lorsque nous avons parlé du *delirium tremens;* nous ne reviendrons point sur ce sujet.

L'action du deutoxide d'azote sur l'économie mérite une attention particulière. — Les sensations et les idées sont simultanément augmentées à un très haut degré de vivacité; l'esprit perd graduellement toutes ou la plupart de ses impressions actuelles, mais particulièrement celles qui sont pénibles ou désagréables; elles sont remplacées par des images gaies et souriantes. Sir Humphry Davy rapporte que, dans une expérience de ce genre, il cessa d'être en rapport avec les objets extérieurs; des séries d'images visibles, animées, passaient rapidement dans son esprit, et se trouvaient liées aux mots de manière à produire des perceptions entièrement nouvelles. « J'existais, dit-il, dans un monde inconnu pour les rapports et les idées. En revenant à moi, je m'écriai: Il n'y a que des pensées; l'univers est composé d'impressions, d'idées, de plaisirs et de peines. » Le monde visionnaire dans lequel le savant anglais se trouva introduit n'était autre que ses idées personnifiées et animées.

De toutes les substances qui agissent sur l'organisation en déterminant des hallucinations et des illusions, il n'en est point de plus remarquables que l'opium et le hachisch. On trouve dans un ouvrage étranger : *l'Anglais mangeur d'opium,* un récit fort bien fait des sensations éprouvées par l'auteur, à la suite de l'usage prolongée de cette substance.

Obs. 133.—« La première chose qui me força de remarquer en moi un changement notable fut le retour de ces visions auxquelles l'enfance seule ou les grands états d'irritabilité sont sujets. La nuit, lorsque j'étais éveillé dans mon lit, de longues processions passaient avec une pompe lugubre autour de moi; je m'entendais raconter d'interminables histoires, plus tristes et plus solennelles que celles d'avant OEdipe ou Priam. Dans le même temps, un changement s'opéra dans mes rêves; un théâtre semblait tout-à-coup s'ouvrir et s'é-

©BIUM

clairer dans mon cerveau, et me présenter des spectacles de nuit d'une splendeur plus qu'humaine.—Les quatre faits suivants doivent être mentionnés comme remarquables.

» Au moment où s'augmentait la faculté de créer dans mes yeux, une espèce de sympathie s'établissait entre l'état de rêve et l'état réel où je me trouvais. Tous les objets qu'il m'arrivait d'appeler et de me retracer volontairement dans l'obscurité, étaient aussitôt transformés en apparitions. J'avais peur d'exercer cette faculté redoutable; car dès qu'une chose pouvait se présenter aux yeux, je n'avais qu'à y penser dans l'obscurité, je la voyais paraître comme un fantôme; et, par une conséquence apparemment inévitable, une fois ainsi tracée en couleurs imaginaires, comme un mot écrit en encre sympathique, elle arrivait jusqu'à un éclat insupportable qui me brisait le cœur.

» Ceci, comme tous les autres changements, était accompagné par une inquiétude et une mélancolie profonde, impossible à exprimer. Il me semblait chaque nuit que je descendais, non pas en métaphore, mais littéralement, dans des souterrains et des abîmes sans fond, et je me sentais descendre, sans avoir jamais l'espérance de pouvoir remonter. Même à mon réveil, je ne croyais pas avoir remonté.

» Le sentiment de l'espace, et plus tard le sentiment de la durée, étaient tous deux excessivement augmentés. Les édifices, les montagnes s'élevaient dans des proportions trop vastes pour être mesurés par le regard. — La plaine s'étendait et se perdait dans l'immensité. Ceci pourtant m'effrayait moins que le prolongement du temps : je croyais quelquefois avoir vécu soixante-dix ou cent ans en une nuit; j'ai même eu un rêve de milliers d'années ; et d'autres qui passaient les bornes de tout ce dont les hommes peuvent se souvenir.

» Les circonstances les plus minutieuses de l'enfance, les scènes oubliées de mes premiers années, revivaient souvent

©BIUM

dans mes songes ; je n'aurais pu me les rappeler ; car si on me les avait racontées le lendemain, je les aurais cherchées vainement dans ma mémoire, comme faisant partie de ma propre expérience. Mais, placées devant moi comme elles étaient, dans des rêves et des apparitions, et revêtues de toutes les circonstances environnantes, je les reconnaissais sur-le-champ. Un de mes propres parents me racontait un jour que, dans son enfance, il était tombé dans une rivière, et qu'au moment où la mort allait l'atteindre, sans un secours imprévu, il avait vu en un instant sa vie entière, jusqu'aux plus petits accidents, se présenter à ses yeux comme dans un miroir, et qu'il s'était senti en même temps la faculté singulière d'en saisir l'ensemble aussi bien que les parties. J'ajoute foi à ce récit, d'après les expériences que l'opium m'a fait faire... Je retrouve la même chose dans les livres modernes, accompagnée d'une remarque que je crois également vraie, c'est que le livre redoutable des comptes dont parle l'Écriture est l'âme elle-même de chaque individu.

» Avec le pouvoir de s'agrandir et de se multiplier, l'architecture s'introduisit dans mes songes. Dans les derniers temps de ma maladie surtout, je voyais des cités, des palais que l'œil ne trouva jamais que dans les nuages. — A mon architecture succédèrent des rêves de lacs, d'étendues immenses d'eau. — Je souffris horriblement de la tête pendant deux mois. Les eaux changèrent de caractère ; ce furent maintenant des mers et des océans. Il se fit encore un changement plus terrible, qui me promettait de longs tourments, et qui ne me quitta, en effet, qu'à la fin de ma maladie. Jusqu'alors la face humaine s'était mêlée à mes songes, sans aucun pouvoir spécial de m'effrayer ; mais alors ce que j'appellerai la tyrannie de la face humaine vint à se découvrir. Ce fut sur les flots soulevés de l'Océan qu'elle commença de se montrer ; la mer était comme pavée d'innombrables figures, tournées vers le ciel ; pleurant, déso-

©BIUM

lées, furieuses, se levant par milliers, par myriades, par générations, par siècles. Mon imagination était sans bornes; mon âme s'élançait avec les flots.

» J'avais vu dans ma jeunesse un cadavre étendu sur une table de dissection; cette ancienne impression donna lieu à un rêve que j'avais assez fréquemment.

» Il me semblait que j'étais couché et que je m'étais éveillé dans la nuit. En posant la main à terre pour relever mon oreiller, je sentais quelque chose qui cédait, lorsque j'appuyais dessus : c'était un cadavre étendu à côté de moi. Cependant je n'en étais ni effrayé ni même étonné. Je le prenais dans mes bras, et je l'emportais dans la chambre voisine, en me disant : Il va être là couché par terre; il est impossible qu'il rentre si j'ôte la clef de ma chambre.

» Là-dessus, je me rendormais; quelques moments après, j'étais encore réveillé: c'était par le bruit de ma porte qu'on ouvrait; et cette idée qu'on ouvrait ma porte, quoique j'en eusse pris la clef sur moi, me faisait un mal horrible. Alors je voyais entrer le même cadavre que tout-à-l'heure j'avais trouvé par terre. Sa démarche était singulière; on aurait dit un homme à qui l'on aurait ôté ses os sans lui ôter ses muscles, et qui, essayant de se soutenir sur ses membres pliants et lâches, tomberait à chaque pas. Pourtant il arrivait jusqu'à moi sans parler et se couchait sur moi; c'était alors une sensation effroyable, un cauchemar dont rien ne saurait approcher; car, outre le poids de sa masse informe et dégoûtante, je sentais une odeur pestilentielle découler des baisers dont il me couvrait. D'autres fois le cadavre venait lire par-dessus mon épaule dans le livre que je tenais à la main. Je sentais ses poils dégoûtants m'effleurer le cou et le visage.

» Qu'on juge de la terreur que doit inspirer une vision pareille : je restais immobile dans la position où je me trouvais, n'osant pas tourner la page, et les yeux fixés dans la glace

©BIUM

sur la terrible apparition. Une sueur froide coulait sur tout mon corps; puis la porte s'ouvrait, et je voyais derrière moi (dans la glace encore) entrer une procession sinistre : c'étaient des squelettes horribles, portant d'une main leurs têtes horribles, et de l'autre de longs cierges, qui, à la lueur d'un feu rouge et tremblant, jetaient une lumière terne et bleuâtre, comme celle des rayons de la lune. Ils se promenaient en rond dans ma chambre, qui, de très chaude qu'elle était auparavant, devenait glacée, et quelques uns venaient se baisser au foyer noir et triste, en réchauffant leurs mains longues et livides, et en se tournant vers moi, pour me dire : Il fait froid. » (La dose que prenait le mangeur d'opium variait de 50 à 60 grains par jour et allait parfois jusqu'à 150(1).)

Je me suis un peu étendu sur ce sujet, parce que la classe des mangeurs d'opium est considérable en Angleterre, et qu'il n'est personne qui ne sache combien les thériakis de l'Orient sont nombreux.

M. le docteur Poqueville a donné, dans ses Voyages en Morée, un tableau effrayant des effets de l'opium sur les individus qui se livrent à l'usage journalier de cette préparation. Leur passion est telle, que la certitude de la mort et des infirmités qui la précèdent ne peut les détourner de ce funeste poison.

Obs. 134.—Ce médecin raconte qu'un ambassadeur anglais, récemment envoyé dans l'Inde, fut conduit, à son arrivée, au palais du souverain, à travers un grand nombre d'appartements décorés et remplis d'officiers vêtus d'une manière splendide, dans une petite chambre, dont les ornements et

(1) *L'Anglais mangeur d'opium*, traduit de l'anglais par A. D. M., 1 vol. in-12, p. 80 à 221. Paris, 1828.—Cette description, que nous avons lue avec le plus vif intérêt, et qui est de l'observation la plus exacte, a de nombreux points de contact avec les hallucinations et le cauchemar, dont il reproduit beaucoup de phénomènes.

©BIUM

les meubles dépassaient encore en richesses ceux qu'il avait déjà vus.

On le laissa seul. Peu de temps après, deux hommes d'un extérieur distingué arrivèrent; ils précédaient une litière portée par des esclaves, et recouverte de riches soieries et de cachemires d'un grand prix. Sur cette couche était étendue une forme humaine que l'on aurait prise pour un cadavre, si l'on n'avait vu la tête se balancer à chaque mouvement des porteurs; deux officiers tenaient des plateaux en fil d'or, sur lesquels étaient une coupe et une fiole remplie d'un liquide bleuâtre.

L'ambassadeur, pensant qu'il était l'involontaire témoin d'quelque cérémonie funèbre, voulait se retirer; mais il fut bientôt détrompé en voyant les officiers soulever la tête de ce qui semblait un être inanimé, rentrer la langue qui sortait de la bouche, et faire avaler ainsi une certaine quantité de liquide noir, en refermant les mâchoires, et frottant doucement la gorge pour le faire descendre. — Lorsque ce manége eut été répété cinq ou six fois, la figure ouvrit les yeux et ferma la bouche volontairement, puis avala d'elle-même une grande dose de liquide, et, en moins d'une heure, un être animé s'assit sur la couche, ayant recouvré la couleur, et un peu de pouvoir dans les articulations. Il s'adressa alors en persan à l'envoyé, et lui demanda les motifs de son ambassade. — Deux heures après, ce personnage extraordinaire était complétement actif, et son esprit capable de se livrer aux affaires les plus difficiles. L'ambassadeur anglais prit la liberté de lui adresser quelques questions sur la scène étrange dont il avait été témoin.

« Monsieur, lui répondit-il, je suis mangeur d'opium de vieille date; je suis tombé par degrés dans ce déplorable excès. Je passe les trois quarts de la journée dans l'état de torpeur où vous m'avez vu. Incapable de me mouvoir ou de parler, j'ai pourtant encore ma connaissance, et ce temps

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 380 sur 627

©BIUM

s'écoule au milieu de visions agréables; mais je ne m'éveillerais jamais, si je n'avais des serviteurs zélés ou affectionnés qui veillent sur moi avec un soin religieux. Dès que, par l'état de mon pouls, ils reconnaissent que mon cœur se ralentit et lorsque ma respiration devient presque insensible, alors ils me font avaler la solution d'opium, et me font revivre comme vous l'avez vu. Pendant ces quatre heures, j'en aurai avalé plusieurs onces, et peu de temps s'écoulera encore avant que je retombe dans ma torpeur habituelle (1). »

Ces effets de l'opium ont été observés dans des cas particuliers, sans que les personnes en eussent fait un long usage, et quelquefois même dès la première dose.

Obs. 135. « Je donnai des soins, dit Abercrombie, à un malade affecté d'une vive douleur locale qui exigeait l'emploi des opiacés à haute dose. Ce remède ne réussissait pas toujours à lui procurer le repos. Dans une nuit d'insomnie, il fut étonné de voir défiler devant lui une longue procession de personnages dont l'air, le costume, étaient en rapport avec un événement qui, quelque temps auparavant, avait été le sujet de toutes les conversations d'Edimbourg. Les figures se succédaient les unes aux autres avec toute la régularité et l'animation des scènes de théâtre; il entendait leur conversation, et les longs discours qu'elles prononçaient suivant les circonstances; quelques uns étaient rimés. Il se rappela parfaitement et répéta le lendemain des passages considérables de ces compositions poétiques. Il était complétement éveillé et savait que ce qu'il voyait était une illusion. Il remarqua que lorsqu'il ouvrait les yeux, la vision s'évanouissait, mais elle reparaissait dès qu'il les fermait (2).

(1) Poqueville, *Voyage en Morée.* — *Bibliothèque universelle de Genève*, 1841. — *Neuf années à Constantinople*, par Brayer, 1836, 2 vol. in-8. — Et la thèse de P. E. Botta sur l'*Usage de l'opium*, Paris, 1834.

(2) Abercrombie, *ouvrage cité*, p. 389.

©BIUM

On doit au même auteur le récit d'un fait analogue arrivé au docteur Grégory. Ce médecin était allé par mer, dans le nord de l'Angleterre, rendre visite à une dame de ses parentes à laquelle il portait un vif intérêt, et qui était dans un état avancé de consomption. En revenant, il prit une dose modérée de laudanum, pour prévenir le mal de mer. Il était couché dans la cabine, lorsque la figure de sa parente se présenta à lui si distinctement qu'on aurait cru qu'elle était vivante. Il était tout-à-fait éveillé et convaincu que l'hallucination était produite par l'opium, mais pendant quelque temps il ne put la bannir de ses yeux.

Il y a quelques années, dit Richard, qu'une maladie très vive ne me laissait aucun repos; après cinq jours et autant de nuits passés dans l'insomnie et dans une agitation violente et continuelle, on me fit prendre du sirop de pavots blancs. Ce remède fut efficace : deux heures après je tombai dans un état de calme si profond, qu'il avait toutes les apparences du sommeil; j'eus alors un rêve suivi et raisonné qui dura au moins trois heures. J'avais lu, longtemps avant, une description de la Louisiane qui m'avait intéressé. Toutes les idées que j'avais conservées se renouvelèrent dans cet instant. Les images étaient nettes et étendues; je voyais les forêts, les prairies, le cours des rivières, les habitations, les chasses, les travaux et les pêches des sauvages, telles qu'elles sont décrites dans ce livre, et cela si distinctement, avec une réflexion si marquée, que j'en ai encore le souvenir très présent; et si la description est vraie, je reconnaîtrais les objets et les lieux, s'il m'arrivait d'y être transporté (1).

L'attention a été appelée depuis quelques années sur une substance dont on fait également un grand usage en Orient; nous voulons parler du hachisch. Cette composition, due à la distillation des pistils du chanvre, et sur laquelle M. Aubert-Roche a publié une très bonne notice, paraît avoir joué,

(1) Richard, *Théorie des Songes*, p. 51 ; ouvr. cité.

©BIUM

d'après les recherches de MM. Lenglès, Michaud, de Sacy, un rôle fort important dans le moyen-âge. Il est, en effet, presque certain que le Vieux de la Montagne se servait de cette préparation pour plonger ses séides dans une mer de délices.

Les faits observés en Egypte et en France viennent à l'appui de cette opinion. J'assistai, en 1840, avec plusieurs médecins à une expérience dont les résultats ont été consignés dans la *Gazette médicale*. Il fut hors de doute pour nous que le hachisch formait l'élément principal du liquide donné aux expérimentateurs, si ce n'était pas le hachisch lui-même sans aucun mélange. Voici, au reste, la relation que j'ai donnée de cette séance :

Il y a environ deux ans, je publiai dans un numéro du *Journal des Débats* quelques détails sur la composition du hachisch, d'un usage si général en Orient, et qui avait produit chez trois jeunes négociants de Marseille des effets fort remarquables.

Ce fait, qui avait alors excité la curiosité, était oublié comme tant d'autres, lorsque je reçus avant-hier de M. A. de G.., connu par sa traduction de Pline dans la belle édition des classiques latins de M. Panckoucke, l'invitation d'assister à des expériences produites par l'ingestion d'une substance qui déterminait, disait-on, tous les phénomènes qu'on avait observés chez les adeptes du Vieux de la Montagne.

Lorsque j'arrivai, la réunion se composait d'environ trente personnes, parmi lesquelles je citerai MM. Esquirol, Ferrus, Cottereau, Bussy, professeur à l'école de pharmacie; les autres étaient des hommes de lettres, des savants, des artistes. Il y avait là par conséquent tous les éléments d'une bonne observation, et la certitude que l'expérience serait réelle.

Obs. 136.— Trois personnes avaient pris la liqueur à onze heures, MM. A. K., romancier célèbre, d'une organi-

©BIUM

sation très forte; D..., avocat, un des meilleurs élèves de l'Université; et B..., peintre et musicien. Deux heures s'étaient écoulées et aucun effet sensible ne s'était encore manifesté. Une nouvelle dose fut administrée. Une demi-heure après, voici les phénomènes que nous observâmes sur deux de ces messieurs : M. A. K. a résisté à l'action de la substance, et n'a, de son aveu, éprouvé qu'un léger serrement de tête et d'épigastre; peut-être aussi le second repas qu'il a fait, car ces trois messieurs avaient déjà déjeuné, a-t-il entièrement neutralisé la substance.

On avait négligé de constater l'état du pouls au début de l'expérience; son accélération plus tard et l'état de la pupille ont suffisamment démontré les effets de la substance.

M. B.., le premier chez lequel les effets du médicament se firent sentir, éprouva de l'aridité à la gorge et des tiraillements dans les jambes; le pouls battait 96 pulsations par minute; la figure était injectée. Bientôt M. B... ferma les yeux pour mieux se recueillir; ses idées lui semblaient se développer avec une extrême rapidité. Un moment il offrit le singulier phénomène de l'homme double, qu'on avait déjà constaté chez d'autres expérimentés; il entendait, disait-il, la musique d'un côté et les conversations de l'autre; mais ce fait ne persista point. La musique qui était exécutée par M. C.., premier prix du Conservatoire, n'a point paru agir d'une manière appréciable sur les expérimentés. Les pupilles étaient alors très dilatées. Interrogé par les assistants sur ce qu'il éprouvait, M. B. disait qu'il avait des sensations voluptueuses. Il devenait très gai, par suite de son bien-être et de l'activité qui le travaillait. Il aurait voulu être seul dans un endroit sombre; il avait une répugnance invincible à parler, à faire quelque chose, toutes les figures lui paraissaient ridicules.

Jusqu'alors M. B. s'était entretenu avec les autres personnes; il allait, il se promenait, riait quelquefois aux éclats;

©BIUM

mais ses actions étaient tout au plus celles d'un homme fortement excité par une liqueur ; tout-à-coup il se précipite sur un canapé, ne veut plus répondre, supplie qu'on le laisse tranquille ; il désire n'être point troublé dans les sensations délicieuses qu'il éprouve; il a des mouvements spasmodiques des membres, du diaphragme ; il soupire, gémit, pleure et rit tour à tour. Le pouls bat 120 fois par minute; la figure est fortement colorée. Un sentiment d'inquiétude se manifeste parmi les assistants ; mais il est promptement dissipé, en entendant M. B. répéter à différentes reprises qu'il est très heureux; qu'il n'éprouve aucune souffrance. M. le docteur Cottereau suit avec le plus grand soin le développement des symptômes ; il paraît constant que M. B. n'a que des sensations agréables qu'il rapporte à l'hypogastre. Tous les phénomènes qu'il présente sont ceux de l'extase ; ses traits annoncent le plus grand bonheur ; il ne peut trouver de termes pour exprimer ce qu'il sent; il ne voudrait pas sortir de cet état, il est si heureux ! Que je remercie celui qui m'a fait prendre ce délicieux breuvage ! Confiez-moi ce que vous éprouvez, lui demande un des assistants.—Je ne puis le rendre. L'influence du tempérament de M. B. se fait remarquer dans cette expérience ; il est surtout porté à la sensibilité. Mais, en lui parlant de choses gaies, en lui montrant des images riantes et agréables, ses idées se mettent aussitôt en harmonie avec ces objets, il rit aux éclats et témoigne une grande gaieté. Il est évident que, dans ce cas, l'expérimenté subit l'influence de la personne qui lui parle, et que celle-ci pourrait lui imprimer la direction qu'elle voudrait. M. B. a acquis dans cette expérience une acuité d'oreille excessivement remarquable; il entend très distinctement ce qu'on dit loin de lui et à voix basse. Au milieu de son extase, il n'a perdu ni le sentiment des personnes ni celui des choses : il répond juste à toutes les questions qu'on lui adresse, connaît ceux qui l'environnent;

©BIUM

mais on voit que c'est avec peine qu'il parle; il serait bien plus heureux qu'on l'abandonnât à son extase. A quatre heures et demie, le pouls est à 90 pulsations; les rêveries extatiques continuent; il n'a plus de corps, son esprit est tout-à-fait libre, et cependant il a des sensations délicieuses. M. A. de G. dit qu'il va lui faire prendre un antidote pour le ramener à son état naturel; suivant lui, ce sentiment de bien-être durera un jour ou deux. Toutes les personnes que j'ai interrogées, et qui ont été soumises à l'expérience, m'ont assuré qu'elles n'avaient eu les jours suivants aucun malaise, et que ce sentiment de bien-être s'était prolongé pendant deux à trois jours.

M. D..., le second expérimenté, est arrivé avec la conviction que la substance ne produira aucun effet sur lui et avec la ferme volonté de résister à son action. Pendant deux heures et demie, aucun symptôme n'a lieu. La physionomie de M. D. est fort grave. Il est d'un caractère sérieux, rit rarement, et se livre habituellement à des études métaphysiques.

Vers les deux heures, son pouls s'accélère (100 pulsations); il a des battements de cœur fréquents. Plusieurs personnes ont éprouvé des palpitations. M. D., jusqu'alors fort calme, et qui causait de sujets très différents avec les personnes de la réunion, s'écrie qu'il est dans le délire; il se met à chanter, prend son crayon, et cherche à rendre les sensations qu'il éprouve. Voici quelques fragments de ses notes : *C'est drôle; mes sensations sont très vives; et ce qui m'a décidé à prendre cet excellent breuvage, c'est que je puis sans crainte être utile; je suis singulier. Les voilà qui rient de moi, je renonce à écrire.* Il jette son papier. Le délire éclate. Les traits de M. D. sont devenus très mobiles; il a un rire sardonique; l'expression de l'œil est animée, la figure est colorée, le pouls bat 120, la pupille est dilatée. Comme M. B..., il a l'air excessivement content : il rit, chante,

©BIUM

gesticule, parle avec une volubilité extrême. Les idées se suivent avec rapidité : c'est le désordre du maniaque gai. Mais au milieu de cette abondance, de cette mobilité, de cette inconstance d'idées, on voit cependant dominer celles qui font la base de ses études. Ces sujets sérieux sont entremêlés de plaisanteries, de bons mots, de calembours. La langue est sèche; il crachote souvent; les extrémités inférieures sont agitées de mouvements convulsifs légers. L'expérimenté en fait lui-même la remarque, et dit : Voilà une folie bien singulière. Comme MM. A. K... et B..., il a une finesse extrême de l'ouïe et de la vue. Il confond le temps et l'espace, mais reconnaît toutes les personnes présentes, et répond très juste par moments aux questions qu'on lui adresse. Il tire sa montre, et dit avec le plus grand calme : il est telle heure. Il a une multitude d'idées qui se pressent dans sa tête; il ne trouve pas de termes pour les exprimer. Je voudrais, dit-il, que vous m'ôtassiez une oreille et un œil pour me donner une langue de plus, afin de rendre ce que je sens.

Le pouls descend; il est plus mou et ne bat que 90 fois par minute. Le délire continue; on lui donne de l'eau; il s'écrie : Cela fera venir des grenouilles qui avaleront la liqueur. Les phrases se succèdent incohérentes avec une mobilité et une volubilité inconcevables.

La forme du délire de M. D. change; il s'asseoit dans un coin, ferme les yeux, et se parle à lui-même : il a l'air d'un inspiré. Nous l'entourons; il parle de sciences, donne des définitions; puis, comme un homme qui prélude et s'essaie, il prononce quelques mots entrecoupés, et récite tout-à-coup une vingtaine de vers fort harmonieux. La conviction où nous sommes que ces vers sont connus nous empêche de les recueillir; mais bientôt nous lui demandons si Victor Hugo n'en est pas l'auteur, il répond que non. Ils sont donc de vous? il fait un signe d'assentiment. Sa physionomie ex-

©BIUM

prime la gaîté, la satisfaction ; la peau a pris une teinte très pâle, le pouls donne 100 pulsations, les yeux sont fermés ; il les ouvre sur la demande de son frère, la pupille est moins dilatée.

Il abandonne l'improvisation pour parler des pays étrangers. On nous avait affirmé que les expérimentés voyaient se développer le phénomène de seconde vue. M. D. décrit parfaitement comme présentes les contrées et les villes qu'il a visitées ; il se rappelle les particularités qu'il a observées dans ses voyages ; ainsi il nous dit qu'il voit élever les pierres du panthéon de Naples, et nous peint d'une manière fort poétique les sites et les campagnes qui ont frappé son attention ; mais, malgré toutes nos questions, il ne peut nous faire la description des endroits qu'il ne connaît pas. Il aperçoit des objets qui n'existent pas. Son frère lui demande s'il voit dans son cerveau ; non, il est vide ; puis il ajoute : comment veux-tu que je voie dans ton cerveau, il y a des voiles, des objets entre lui et moi. Il se lève ensuite en disant : tout cela est un rêve, cet état d'aberration a donné une impulsion plus vive à mes idées, mais n'a rien ajouté aux connaissances que j'avais. Le délire, qui pendant quelque temps avait lieu sur une série d'idées, redevient général. M. D. chante, rit, parle avec une grande vivacité ; il n'a aucune souffrance ; il se dit bien heureux. Cet état continuait à quatre heures et demie, lorsque je l'ai laissé ; le pouls était à 90 pulsations ; la sputation continuait ; M. D. avait souvent besoin de boire ; l'interlocuteur pouvait également le faire parler et agir comme il le voulait.

Il serait impossible de nier que les substances prises ont déterminé chez deux des personnes qui se sont soumises à l'expérience, des phénomènes fort curieux, qui se sont résumés chez l'une d'elles en un délire extatique, et chez l'autre en une véritable manie. Aucun symptôme de douleur ne s'est manifesté pendant l'expérience ; ces personnes paraissaient, au contraire, parfaitement heureuses, et elles n'ont cessé de

©BIUM

faire une peinture délicieuse des sensations qu'elles éprouvaient. Mais en voyant leur état d'excitation, tout le monde a été d'avis que ces expériences ne sauraient être renouvelées sans inconvénient sur le même sujet, et que de pareils symptômes devaient nécessairement produire une surexcitation morbide et à la longue un affaissement du système nerveux. L'influence que les individus qui entourent l'expérimenté peuvent avoir sur lui ne mérite-t-elle pas une grande attention? Si, comme les phénomènes observés semblent l'annoncer, cette substance, qu'on n'a pas voulu faire connaître, a la plus grande analogie avec celle que le Vieux de la Montagne donnait à ses fanatiques, ne doit-on pas craindre qu'elle ne produise des résultats fâcheux? On sait d'ailleurs à quelle condition misérable sont réduits en Orient les malheureux qui fument l'opium. L'usage du hachisch paraît avoir déterminé des effets non moins graves. La perte momentanée de la raison, quoique librement consentie, n'est-elle pas d'ailleurs un spectacle douloureux? En tout état de cause, la composition du breuvage de M. A. de G. doit être soumise à l'Académie de médecine, et nulle expérience ne doit être permise sur les malades, avant que les éléments de cette drogue ne soient parfaitement connus. N'oublions pas que Madden et Desgenettes virent à l'hôpital du Caire plusieurs aliénés qui n'avaient perdu la raison que par l'usage du hachisch (1).

M. Théophile Gautier a publié, dans un feuilleton de *la Presse*, un article sur les effets que le hachisch lui avait fait éprouver.

Depuis longtemps, dit cet écrivain, nous entendions parler, sans trop y croire, des merveilleux effets produits par cette substance. Nous connaissions déjà les hallucinations que cause l'opium fumé, mais le hachisch ne nous était connu que de nom.

(1) Brierre de Boismont, *Gazette médicale*, 2 mai 1840.

©BIUM

De tout temps, les Orientaux, à qui leur religion interdit l'usage du vin, ont cherché à satisfaire par diverses préparations ce besoin d'excitation intellectuelle commun à tous les peuples, et que les nations de l'Occident contentent au moyen de spiritueux et de boissons fermentées. Le désir de l'idéal est si fort chez l'homme qu'il tâche, autant qu'il est en lui, de relâcher les liens qui tiennent l'âme au corps, et comme l'extase n'est pas à la portée de toutes les natures, il boit de la gaîté, il fume de l'oubli et mange de la folie, sous la forme du vin, du tabac et du hachisch. — Quel étrange problème! un peu de liqueur rouge, une bouffée de fumée, une cuillerée d'une pâte verdâtre, et l'âme, cette essence impalpable, est modifiée à l'instant; les gens graves font mille extravagances, les paroles jaillissent involontairement de la bouche des silencieux, Héraclite rit aux éclats et Démocrite pleure.

Le hachisch est un extrait de la fleur de chanvre (*cannabis indica*), que l'on fait cuire avec du beurre, des pistaches, des amandes et du miel, de manière à former une espèce de confitures assez ressemblante à la pâte d'abricot, et d'un goût qui n'est pas désagréable. — C'était du hachisch que faisait manger le Vieux de la Montagne aux exécuteurs des meurtres qu'il commandait, et c'est de là que vient le mot assassin, — *hachachin* (mangeur de hachisch).

La dose d'une cuillerée suffit aux gens qui n'ont pas l'habitude de ce régal de vrai croyant. — L'on arrose le hachisch de quelques petites tasses de café sans sucre à la manière arabe, et puis l'on se met à table comme à l'ordinaire, — car l'esprit du chanvre n'agit qu'au bout de quelque temps.

L'un de nos compagnons, le docteur***, qui a fait de longs voyages en Orient, et qui est un déterminé mangeur de hachisch, fut pris le premier, en ayant absorbé une plus forte dose que nous; il voyait des étoiles dans son assiette, et le firmament au fond de la soupière; puis il tourna le nez

©BIUM

contre le mur, parlant tout seul, riant aux éclats, les yeux illuminés, et dans une jubilation profonde. Jusqu'à la fin du dîner je me sentis parfaitement calme, bien que les prunelles de mon autre convive commençassent à scintiller étrangement, et à devenir d'un bleu de turquoise tout-à-fait singulier. Le couvert enlevé, j'allai m'asseoir ayant encore ma raison, sur le divan, où je m'arrangeai entre des carreaux de Maroc le plus commodément possible pour attendre l'extase. Au bout de quelques minutes, un engourdissement général m'envahit. Il me sembla que mon corps se dissolvait et devenait transparent. Je voyais très nettement dans ma poitrine le hachisch que j'avais mangé sous la forme d'une émeraude d'où s'échappaient des millions de petites étincelles; les cils de mes yeux s'allongeaient indéfiniment, s'enroulant comme des fils d'or sur de petits rouets d'ivoire qui tournaient tout seuls avec une éblouissante rapidité. Autour de moi, c'étaient des ruissellements et des écroulements de toutes couleurs, des arabesques, des ramages sans cesse renouvelés, que je ne saurais mieux comparer qu'aux jeux du kaleïdoscope; je voyais encore mes camarades à certains instants, mais défigurés, moitié hommes, moitié plantes, avec des airs pensifs d'Ibis debout sur une patte, d'autruches battant des ailes, si étranges, que je me tordais de rire dans mon coin, et que, pour m'associer à la bouffonnerie du spectacle, je me mis à lancer mes coussins en l'air, les rattrapant et les faisant tourner avec la dextérité d'un jongleur indien. L'un de ces messieurs m'adressa en italien un discours que le hachisch, par sa toute-puissance, me posa en espagnol. Les demandes et les réponses étaient presque raisonnables, et roulaient sur des choses indifférentes, des nouvelles de théâtre ou de littérature.

Le premier accès touchait à sa fin — Après quelques minutes, je me retrouvai avec mon sang-froid, sans mal de tête, sans aucun des symptômes qui accompagnent l'usage

©BIUM

du vin, et fort étonné de ce qui venait de se passer. — Une demi-heure s'était à peine écoulée, que je retombai sous l'empire du hachisch. Cette fois la vision fut plus compliquée et plus extraordinaire. Dans un air confusément lumineux, voltigeaient avec un fourmillement perpétuel des milliards de papillons dont les ailes bruissaient comme des éventails. De gigantesques fleurs au calice de cristal, d'énormes passeroses, des lis d'or et d'argent montaient et s'épanouissaient autour de moi avec une crépitation pareille à celle des bouquets de feux d'artifices. Mon ouïe s'était prodigieusement développée; j'entendais le bruit des couleurs. Des sons verts, rouges, bleus, jaunes, m'arrivaient par ondes parfaitement distinctes. Un verre renversé, un craquement de fauteuil, un mot prononcé bas, vibraient et retentissaient en moi comme des roulements de tonnerre; ma propre voix me semblait si forte que je n'osais parler, de peur de renverser les murailles ou de me faire éclater comme une bombe; plus de cinq cents pendules me chantaient l'heure de leurs voix flûtées, cuivrées, argentines. Chaque objet effleuré rendait une note d'harmonica ou de harpe éolienne. Je nageais dans un océan de sonorité où flottaient, comme des îlots de lumière, quelques motifs de la *Lucia* et du *Barbier*. Jamais béatitude pareille ne m'inonda de ses effluves; j'étais si fondu dans le vague, si absent de moi-même, si débarrassé de moi, cet odieux témoin qui vous accompagne partout, que j'ai compris pour la première fois quelle pouvait être l'existence des esprits élémentaires, des anges, et des âmes séparées du corps. J'étais comme une éponge au milieu de la mer : à chaque minute, des flots de bonheur me traversaient, entrant et sortant par mes pores, car j'étais devenu perméable, et jusqu'au moindre vaisseau capillaire, tout mon être s'injectait de la couleur du milieu fantastique où j'étais plongé. Les sons, les parfums, la lumière, m'arrivaient par des multitudes de tuyaux, minces comme des

©BIUM

cheveux dans lesquels j'entendais siffler les courants magnétiques. — A mon calcul, cet état dura environ trois cents ans, car les sensations s'y succédèrent tellement nombreuses et pressées que l'appréciation réelle du temps était impossible. — L'accès passé, je vis qu'il avait duré un quart d'heure.

Ce qu'il y a de particulier dans l'ivresse du hachisch, c'est qu'elle n'est pas continue; elle vous prend et vous quitte, vous monte au ciel et vous remet sur terre sans transition; — comme dans la folie, on a des moments lucides. — Un troisième accès, le dernier et le plus bizarre, termina ma soirée orientale : — dans celui-ci, ma vue se dédoubla. — Deux images de chaque objet se réfléchissaient sur ma rétine et produisaient une symétrie complète; mais bientôt la pâte magique tout-à-fait digérée agissant avec plus de force sur mon cerveau, je devins complétement fou pendant une heure. Tous les songes pantagruéliques me passèrent par la fantaisie : caprimulges, coquesigrues, oisons bridés, licornes, griffons, cauchemars, toute la ménagerie des rêves monstrueux, trottait, sautillait, voletait, glapissait par la chambre; c'étaient des trompes qui finissaient en feuillages, des mains qui s'ouvraient en nageoires de poisson, des êtres hétéroclites avec des pieds de fauteuil pour jambes, et des cadrans pour prunelles, des nez énormes qui dansaient la cachucha montés sur des pattes de poulet; moi-même, je me figurais que j'étais le perroquet de la reine de Saba, maîtresse de défunt Salomon, et j'imitais de mon mieux la voix et les cris de cet honnête volatile. Les visions devinrent si baroques, que le désir de les dessiner me prit, et que je fis en moins de cinq minutes, avec une vélocité incroyable, sur des dos de lettres, sur des billets de garde, sur les premiers morceaux de papier qui me tombaient sous les mains, une quinzaine de croquis les plus extravagants du monde. L'un d'eux est le portrait du docteur ***, tel qu'il m'appa-

©BIUM

raissait, assis au piano habillé en turc, un soleil dans le dos de sa veste. Les notes sont représentées, s'échappant du clavier, sous forme de fusées et de spirales capricieusement tirebouchonnées. Un autre croquis portant cette légende, — *un animal de l'avenir*, — représente une locomotive vivante avec un cou de cygne terminé par une gueule de serpent d'où jaillissent des flots de fumée, avec des pattes monstrueuses composées de roues et de poulies, chaque paire de pattes est accompagnée d'une paire d'ailes, et sur la queue de l'animal, on voit le Mercure antique qui s'avoue vaincu malgré ses talonnières. Grâce au hachisch, j'ai pu faire, d'après nature, le portrait d'un farfadet. Jusqu'à présent, je les entendais seulement geindre et se remuer la nuit dans mon vieux buffet.

Mais voilà bien assez de folies. Pour raconter tout entière une hallucination de hachisch, il faudrait un gros volume, et un simple feuilletoniste ne peut se permettre un pareil travail (1).

Il est une substance vénéneuse qui jouit également du privilége de produire des hallucinations: c'est la stramoine (*datura stramonium*), pomme vinette, qu'on a préconisée, dans ces derniers temps, comme leur antidote, à l'imitation de cette arme des anciens temps, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites.

Obs. 137. — Il y a quelques années, un compositeur de musique, tourmenté par des chagrins domestiques, voulut mettre fin à ses jours. Dans cette intention, il prit une forte dose de datura. L'effet de ce poison lui causa des vertiges et détermina bientôt des symptômes apparents d'ivresse. Il voyait des troupes d'hommes tourbillonner devant lui,

(1) *La Presse*, 10 juillet 1843. Il n'est personne qui ne reconnaisse dans cette description admirablement poétique une similitude parfaite avec les observations 134 et 137. — Voir, pour de plus amples renseignements, l'ouvrage de M. Aubert-Roche, ayant pour titre: *De la peste et du typhus d'Orient*, 1843, 1 vol. in-8.

©BIUM

cherchant à l'entraîner dans leurs mouvements désordonnés. Tous les personnages du ballet de *Gustave*, auquel il avait assisté le soir, se présentaient à sa vue, lui faisaient des grimaces, le harcelaient de toutes les manières. Tombé par terre, sans connaissance, il fut transporté au corps-de-garde, où il se livra à des scènes de violence, parce qu'il s'imaginait être entouré d'assassins, de voleurs, de misérables qui cherchaient à lui faire du mal, à le frapper. Ces figures étaient par milliers; elles atteignaient le plancher; l'expression de leurs traits était hideuse.

Conduit à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Husson, il y fut traité pour un délire furieux, qui obligea de l'attacher. Lorsqu'on l'amena, le lendemain, dans mon établissement, son excitation, quoique très prononcée, avait beaucoup diminué. Les pupilles conservaient un peu de dilatation. Il croyait encore voir des figures extraordinaires. Ce phénomène cessa bientôt, et, au bout de trois jours, il était complétement rétabli.

Le 21 novembre 1843, trois jeunes enfants mangèrent une certaine quantité de graines de datura. Bientôt se manifestèrent des symptômes déterminés par l'ingestion de cette substance. A ces phénomènes, se joignirent des hallucinations nombreuses et continues de la vue chez les deux premiers malades. Le lendemain, il y avait chez ces trois individus une diminution notable dans les accidents; le plus jeune conservait une grande faiblesse dans les jambes. Le surlendemain, tout avait disparu comme par enchantement (1).

Plusieurs des malades soumis à l'usage du datura, d'après la méthode du docteur Moreau, ont vu, principalement la nuit, des animaux au milieu de leur lit.

Les baies de belladone déterminent également des hallu-

(1) Examinat. med., 15 mai 1843.

©BIUM

cinations ou des illusions. On trouve dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales* l'observation d'une compagnie de soldats qui, ayant mangé par mégarde de ces fruits, pour se rafraîchir, éprouva des illusions nombreuses.

M. Baillarger, dans ses leçons cliniques à la Salpétrière, a rapporté plusieurs faits de ce genre : une cuisinière, qui se trouvait à l'époque menstruelle, ayant pris une infusion de belladone, fut prise de délire; elle voyait par terre de petits animaux qui marchaient; elle en était entourée. Il y en avait de diverses couleurs et de diverses grosseurs. Elle voulut en prendre un; mais au lieu d'un animal, elle ne saisit qu'une feuille.

L'usage des boissons narcotiques, des substances vénéneuses, pour opérer des transformations, préparer aux initiations, etc., remonte à la plus haute antiquité. M. Eusèbe Salverte en a rassemblé plusieurs exemples dans son livre *des Sciences occultes.*

Prosper Alpin rapporte que, de son temps, les Égyptiens usaient d'un grand nombre de boissons enivrantes qui les faisaient agir comme des aliénés. Lorsqu'ils voulaient s'accuser de quelque mauvaise action, ils disaient qu'ils avaient pris de l'herbe. Il désigne les principales par les noms d'affion, d'anis, de hora, de bernari, de bus, et entre dans quelques détails sur leur composition (1).

Kempfer parle d'un médicament de cette espèce, dont les effets lui paraissent presque semblables à ceux du népenthès. Ayant pris, ainsi que ses compagnons, un électuaire qui leur fut donné dans un repas aux Indes, ils se sentirent si heureux, qu'ils ne purent exprimer leur contentement que par des ris, des cris et des embrassements réciproques. Le soir, en montant sur leurs chevaux pour retourner chez

(1) Prosper Alpin, *De medicinâ Ægyptiorum*, lib. IV, cap. 1, p. 118-122.

©BIUM

eux, ils se crurent emportés par Pégase à travers les nuages, entourés d'arcs-en-ciel, et lorsqu'ils furent revenus à eux-mêmes, ils mangèrent avec vivacité tout ce qui leur fut présenté. Le lendemain, ils jouissaient d'une santé parfaite de corps et d'esprit (1).

Le *muchamore* est un champignon commun au Kamtschatka et en Sibérie. Bencowski raconte qu'un schaman sibérien, qu'il avait consulté, fit usage d'une infusion de muchamore; cette boisson le plongea d'abord dans le délire, puis dans un sommeil profond. Si on le mange sec ou si on le prend en infusion, il produit quelquefois la mort, et toujours un délire profond, tantôt gai, tantôt plein de tristesse et d'épouvante. — On se croit soumis à la puissance irrésistible de l'esprit qui réside dans le champignon vénéneux. — Dans un accès de cette ivresse, un cosaque imagina que l'esprit lui ordonnait de confesser ses péchés; il fit, en effet, devant tous ses camarades, une confession générale (2).

Porta et Cardan ont fait connaître deux recettes de la pommade des sorciers : le solanum somniferum fait la base de l'une; la jusquiame et l'opium dominent dans l'autre. Le sage Gassendi, pour éclairer des misérables qui se croyaient sorciers, chercha à deviner leur secret et à l'imiter. Avec une pommade dans laquelle il entrait de l'opium (probablement de la *belladone*), il oignit des paysans à qui il persuada que cette cérémonie les ferait aller au sabbat. Après un long sommeil, ils se réveillèrent bien convaincus que le procédé magique avait produit son effet; ils firent un récit détaillé de ce qu'ils avaient vu au sabbat et des plaisirs qu'ils y

(1) Sauvages, Nosol., méth. class. VIII, Gener. XVII, lim. III, par. I, p. 371. — Friedreich, Algemein Diagnoctik der psychischen Krankeiten. Wurzburg, 1832.

(2) Krakenninikof, *Description du Kamtschatka*, part. I, chap. IV.

©BIUM

avaient goûtés; récit où l'action de l'opium était signalée par des sensations voluptueuses (1).

En 1545, on trouva chez un sorcier une pommade composée de drogues assoupissantes. Le médecin du pape Jules III, André Laguna, s'en servit pour oindre une femme attaquée de frénésie et d'insomnie. Elle dormit trente-six heures de suite; et, lorsqu'on parvint à l'éveiller, elle se plaignit de ce qu'on l'arrachait aux embrassements d'un jeune homme aimable et vigoureux (2).

De cette hallucination orythonique nous rapprocherons celle qu'éprouvaient les femmes vouées au culte de la mère des dieux, lorsqu'elles entendaient continuellement le son des flûtes et des tambourins, qu'elles voyaient les danses joyeuses des faunes et des satyres, et qu'elles goûtaient des plaisirs inexprimables. — Quelque médicament du même genre causait chez elles la même ivresse (3).

Les aspirants à l'initiation et les personnes qui venaient demander aux dieux des songes fatidiques, prenaient, après un jeûne plus ou moins prolongé, des aliments préparés exprès, et surtout des breuvages mystérieux, tels que l'eau de Léthé, et l'eau de Mnémosyne dans la grotte de Trophonius, ou le Cicéion aux mystères d'Éleusis.

Des substances destinées à produire, dans les cérémonies occultes, des effets plus importants, les soporifiques, étaient les plus simples et les plus communes. — Plutarque nous a conservé la description des mystères de Trophonius, faits par un homme qui avait passé dans la grotte deux nuits et un jour; elle convient moins à un spectacle réel qu'aux songes d'un homme enivré par un narcotique puissant. Timarque, c'est le nom de l'initié, éprouva une violente dou-

(1) Eusèbe Salverte, *ouvrage cité*, p. 294.
(2) Llorente, *Hist. de l'inq.*, t. III, p. 428.
(3) Eusèbe Salverte, p. 295.

©BIUM

leur de tête, lorsque commencèrent les apparitions, c'est-à-dire lorsque le breuvage commença à troubler ses sens; et quand les apparitions s'évanouirent, c'est-à-dire quand il se réveilla de ce sommeil délirant, la même douleur se fit sentir aussi vivement.

Timarque mourut trois mois après être sorti de la grotte: les prêtres y faisaient sans doute usage de drogues très énergiques (1).

Varron, cité par saint Augustin, dit que les magiciennes d'Italie attiraient près d'elles le voyageur trop confiant, lui faisaient prendre dans du fromage une drogue qui le changeait en bête de somme. Elles le chargeaient alors de leur bagage, puis, à la fin du voyage, lui rendaient sa première forme. Sous ces expressions figurées, copiées de Varron, qui, sûrement, faisait lui-même une citation, on aperçoit que le voyageur avait l'esprit assez troublé par la drogue qu'il avait prise pour se soumettre aveuglément à cet ascendant bizarre, jusqu'à ce que les magiciennes y missent un terme en lui administrant un antidote approprié (2).

Nous ne dirons rien des enchantements de Circé, leur authenticité ne pouvant être établie; mais ils mettent hors de doute la connaissance, dans ces temps reculés, des propriétés de certaines substances vénéneuses. A. Laguna, dans ses commentaires sur Dioscoride, cite une espèce de solanum dont la racine, prise dans du vin, à la dose d'une dragme, remplit l'imagination des illusions les plus délicieuses (3). En résumant toutes les opinions émises sur le népenthès d'Homère, M. Virey le retrouve dans le hyosciamus datura de Forskal, dont on fait encore en Égypte et

(1) Plutarque, *De dæmonio socratis.*

(2) Saint Augustin, *De civitate Dei*, lib. XVIII, cap. XVII-XVIII. — Voir la traduction de M. Moreau, édit. Charpentier, 1843.

(3) *Dioscoride*, lib. 76, cap. 4, cité par Llorente, *Hist. de l'inq.*, p. 457.

©BIUM

dans tout l'Orient un usage analogue, et ce savant indique plusieurs substances capables de produire des effets non moins merveilleux (1).

Le potamantes ou thalasséglé, dit Pline, naît sur les bords du fleuve Indus, et le gelatophyllis près de Bactres. Les breuvages extraits de ces deux plantes jettent dans le délire; l'un donne des visions merveilleuses, l'autre excite un rire continuel.

La *troisième section* comprend les hallucinations qui compliquent les aliénations mentales. Il est juste d'observer que, dans plusieurs circonstances, elles précèdent le développement de la folie, de sorte qu'on doit alors les considérer comme causes; mais, dans un grand nombre de cas, elles apparaissent pendant la maladie mentale, elles n'en sont alors qu'un effet, un symptôme, une complication. Ici, plusieurs questions se présentent : L'hallucination dépend-elle des troubles organiques apportés par la maladie ; est-elle liée à l'excitation psycho-cérébrale qui a déterminé la folie; en un mot est-elle physique ou morale? La distinction est souvent très difficile; cependant la nature de l'hallucination, son rapport direct avec la cause de la folie, autorisent à penser qu'elle est souvent due aux excitants moraux. Ces réserves faites, nous pensons que l'action des maladies mentales, quoique n'étant pas suffisamment connue, n'en doit pas moins être rangée parmi les causes physiques.

Lorsque nous avons traité des hallucinations qui compliquent la folie, nous avons fait voir qu'elles étaient très communes, ainsi que les illusions dans la monomanie, la stupidité et la manie. Nous avons montré qu'on les observait également dans la manie puerpérale, la démence et même la paralysie générale avec démence. L'analogie nous a fait conclure qu'il était possible qu'on les constatât dans

(1) Virey, *Bulletin de pharmacie*, t. V, fév. 1813, p. 49 et 50.

©BIUM

quelques degrés de l'imbécillité. Nous renvoyons, pour plus de détails, aux différents chapitres de l'aliénation.

Dans la *quatrième section*, viennent se ranger les hallucinations qui se montrent avec les maladies nerveuses autres que la folie, telles que la catalepsie, l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie et la rage. A cette section se rattachent aussi certains états nerveux qui, sans être complétement morbides, ont plus d'une racine dans la pathologie : tels sont le cauchemar et l'extase. Nous ferons ici la remarque que nous avons faite dans le chapitre précédent : la séparation des deux influences (morale et physique) n'est pas toujours facile ; l'extase, par exemple, est très souvent due à la première de ces causes, et l'hypochondrie, comme l'a très bien prouvé M. Dubois, d'Amiens, dans son ouvrage, subit également son action. Il ne faut pas d'ailleurs attacher aux classifications plus d'importance qu'elles n'en ont ; ce sont des moyens artificiels destinés à aider l'esprit, et qui présentent sans cesse l'exception à côté de la règle. En réunissant dans un seul groupe les hallucinations qui se montrent avec les maladies nerveuses (la folie exceptée), nous savions très bien que plusieurs de ces états étaient déterminés par des causes morales ; mais notre but était de faire une seule section de ces maladies et de signaler leur influence morbide sur la production des hallucinations. Quant aux développements que comporte le sujet de cette quatrième division, on les trouvera suffisamment exposés ailleurs.

La *cinquième et dernière section* comprend les hallucinations qu'on observe dans les maladies inflammatoires, aiguës et chroniques, et dans plusieurs autres affections. Le délire aigu, sur lequel j'ai appelé l'attention, dans un mémoire lu à l'Académie royale de médecine, nous a paru établir la transition naturelle entre les divisions précédentes et celle-ci, à raison de son double élément nerveux et inflammatoire. L'état fébrile est celui qui pré-

©BIUM

sente le plus d'hallucinations. On les note également dans quelques congestions et inflammations d'organes. Elles ne sont pas rares dans les fièvres typhoïdes et dans les fièvres intermittentes. Les auteurs en ont cité des exemples remarquables dans la goutte. Certaines dispositions du corps, comme la dernière période des maladies hectiques, l'abstinence et la convalescence, la syncope, sont favorables à leur production. Enfin on les a notées dans quelques constitutions atmosphériques.

Nous avons cherché, autant qu'il a été en notre pouvoir, à apprécier les causes des hallucinations. Nous ne nous flattons point de les avoir fait toutes connaître; mais nous avons la conviction que notre travail fournira d'utiles matériaux à l'étiologie de cette affection : il nous reste maintenant à en présenter le résumé succinct.

Résumé. —L'étiologie des hallucinations et des illusions n'a jamais été l'objet d'un travail spécial, parce que tous les auteurs ne les ont considérées que comme une complication de la folie.

—Les anciennes hallucinations, celles qui sont compatibles avec la raison, les hallucinations isolées, celles enfin qui compliquent les maladies peuvent fournir des renseignements utiles sur l'étiologie.

—Les hallucinations apparaissant avec les maladies mentales, la division en causes morales et physiques doit leur être également applicable. —Le mode de développement des hallucinations et des illusions épidémiques se rattache évidemment à l'influence du moral.

—L'éducation, les croyances, les idées dominantes de l'époque, les différentes civilisations doivent être l'objet d'une étude spéciale dans la recherche des causes.

—Parmi les causes morales qui ont exercé une grande influence sur les hallucinations, il faut ranger les croyances à la coopération et à la puissance des esprits, des démons;

©BIUM

la sorcellerie, la magie, la lycanthropie, les apparitions d'âmes en peine, qui réclament des prières, d'esprits qui font des révélations, annoncent une mort prochaine, reviennent en vertu d'un pacte ; le vampirisme, les extases, etc.

— Toutes les passions, les idées fixes, les grandes préoccupations, peuvent être une source d'hallucinations. Il faut en particulier noter la peur, le remords.

— Un grand nombre d'hallucinations sont occasionnées par des causes physiques.

— On peut rapporter à cinq chefs les principales causes physiques qui influent sur le développement des hallucinations.

— *Au premier chef* appartiennent l'hérédité, les sexes, les âges, les tempéraments, les professions, les causes physiologiques, les saisons, les climats et les lieux.

— *Le second* comprend les liqueurs fermentées, les boissons alcooliques, certaines substances gazeuses, quelques substances narcotiques, vénéneuses, telles que l'opium, le hachisch, le datura stramoninm, la belladone et plusieurs autres.

— *Le troisième chef* embrasse les hallucinations qui compliquent les aliénations mentales, soit qu'elles les précèdent ou se manifestent pendant leur cours, soit qu'elles leur succèdent.

— Sous *le quatrième chef*, viennent se ranger les hallucinations qui se montrent avec la catalepsie, l'hystérie, l'hypochondrie, la rage, le cauchemar, le sommeil et l'extase. — Ces différents états présentent des distinctions : ainsi le sommeil, phénomène physiologique, n'est placé dans cette catégorie qu'à cause du cauchemar, et parce que les hallucinations qu'on y observe sont très souvent un commencement de maladie, ou au moins une disposition anormale. Quant à l'extase, nous ne l'avons rapprochée de ce groupe qu'à raison de l'état pathologique qu'elle peut

©BIUM

déterminer; mais nous avons fait observer ailleurs que les hallucinations qu'elle détermine sont souvent dues à des causes morales.

— Enfin, *autour du cinquième et du dernier chef*, se groupent les hallucinations qu'on remarque dans les maladies aiguës, chroniques et autres. C'est dans cette section que nous avons mis celles du délire aigu qu'on observe dans les établissements d'aliénés; les hallucinations de la fièvre, des congestions, des inflammations des organes, du typhus, des fièvres typhoïdes, intermittentes, de certains états anormaux, tels que la goutte, des dernières périodes des maladies hectiques, de l'abstinence, de la syncope, de la convalescence et de quelques constitutions atmosphériques.

— Il est probable qu'on a vu les hallucinations dans d'autres formes de maladies; mais il nous suffisait de faire connaître celles où elles s'étaient le plus souvent montrées pour qu'on pût apprécier ce mode d'action.

©BIUM

CHAPITRE XV.

DES HALLUCINATIONS CONSIDÉRÉES AU POINT DE VUE DE LA PSYCHOLOGIE, DE L'HISTOIRE, DE LA MORALE ET DE LA RELIGION.

Différence des hallucinations, suivant les individus. — Quelques mots sur la nature et le siége des hallucinations. — Influence des systèmes nerveux et sanguin. — De la nature des idées. — Division des idées en spirituelles et sensuelles. — Les secondes fournissent seules les matériaux des hallucinations. — Influence de l'attention, de la comparaison, de l'imagination, de la mémoire et de l'association sur le mécanisme des hallucinations. — Apparitions de Cassius, de Brutus, de Julien. — Les hallucinations n'empruntent pas seulement leurs matériaux aux idées actuelles; elles sont aussi des réminiscences de notions anciennes, erronées. — L'origine des idées fausses doit être cherchée dans l'oubli de la connaissance de Dieu et de soi-même. — Dans beaucoup de cas, l'hallucination est un fait presque normal, ce qui explique comment tant d'hommes célèbres ont pu en être atteints, sans être aliénés. — Exemples de Loyola, de Luther, de Jeanne d'Arc. — Chacun de ces personnages doit être considéré comme la personnification d'une époque, d'une idée utile. — Leurs hallucinations n'ont aucun rapport avec celles du présent, qui sont plus ou moins compliquées de folie. — Dans chaque homme célèbre, il y a un côté spirituel (l'histoire), un côté mortel (la biographie). — Beaucoup d'hallucinations sont celles du siècle, et non de l'individu. — Une ligne de démarcation doit être établie entre les apparitions de l'Écriture sainte et les hallucinations de l'histoire profane, et même de beaucoup de personnages chrétiens. — Résumé.

—

Une première étude vient de nous initier à la connaissance des causes morales et physiques, sociales et individuelles qui concourent à favoriser le développement des hallucinations; mais il est nécessaire de pénétrer plus avant dans la nature de ce phénomène, d'analyser autant que possible son mode de formation, ses éléments constitutifs,

©BIUM

d'indiquer ses caractères généraux et particuliers; tel sera l'objet de cette seconde étude, que nous pourrions appeler *psychologique*.

Si le fait capital, la production de l'image, du signe sensible est le même pour tous, son mode doit nécessairement varier suivant les individus et selon les circonstances. On ne peut considérer comme identiques les hallucinations de la folie et celles de l'enfant, du rêveur, du poëte, du penseur, de l'homme fortement préoccupé, de l'individu qui en reconnaît la fausseté, qui ne leur subordonne point sa conduite, de celui qui les subit par l'influence de son siècle, par l'action de certaines substances, etc., etc. — Il n'est point d'homme croyant à cette religion qui a fait de si grandes choses, rendu tant de services (1), enfanté tant de prodiges, et qui chaque jour encore est mille fois plus utile que tous les philanthropes réunis, qui ne rejette loin de soi l'opinion que les prophètes, les apôtres, les saints ont été des fous hallucinés. Il n'est point de philosophe, de partisan de ces belles doctrines qui, souvent marquées, il est vrai, au coin de l'erreur, n'en ont pas moins montré ce que pouvait l'intelligence humaine, qui consente à ranger parmi les fous hallucinés les plus beaux génies de l'antiquité.

La partie matérielle de l'idée, son image, se manifeste de très bonne heure chez l'homme. C'est un fait d'observation que beaucoup d'enfants, peut-être même tous, ont la faculté de se peindre des fantômes dans l'obscurité. Chez les uns, ce pouvoir est simplement passif; chez les autres, il y a volonté ou demi-volonté d'appeler ou d'exciter ces effets singuliers. « Un enfant que je questionnais là-dessus, raconte un auteur, me répondit un jour: Je puis leur dire

(1) *Revue des Deux-Mondes*, *Du mouvement catholique*, par M. Louandre, nov. et déc. 1843.

©BIUM

de venir, et ils viennent; mais ils viennent quelquefois sans que je leur dise de venir. »

Lorsque l'imagination, brillante de jeunesse, prodigue ses trésors, les visions, sous forme de chimères, de rêves dorés, s'emparent de nous. Des heures entières sont données à des projets fantastiques; quel que soit leur charme, un simple effort de la raison suffit pour balayer toute cette fantasmagorie vaporeuse, semblable à ces nuages ou à ces colonnes de fumée qu'emporte le vent. Après avoir été riches, puissants, auteurs, rois, nous redevenons Gros-Jean, comme devant. Sans doute une forte émotion morale ou physique peut transformer ces formes indécises en hallucinations; mais il n'est pas moins certain que nous sommes toujours maîtres de nous en débarrasser quand nous le voulons.

L'observation des phénomènes psychologiques met hors de doute un fait affligeant pour l'homme, qui n'en est pas moins une vérité incontestable: c'est que les idées folles voltigent sans cesse autour de lui, semblables à ces insectes qu'on voit tourbillonner par milliers dans une belle soirée d'été. Obscures, confuses et sans importance tant que la raison veille, elles sont les éléments constitutifs des châteaux en Espagne auxquels nous payons tous un tribut. Dans les rêves, leur pouvoir grandit, leur physionomie est plus pécidée; c'est alors, dit Conolly, qu'elles se présentent à nous sous la forme de paysages, de mer, de rivières, de contrées. Tantôt ce sont de vastes cités, des feuillages sans fin, des objets variés à l'infini, des costumes fantastiques, des dessins d'une architecture bizarre; tantôt ce sont des gens de classes différentes, diversement occupés; des figures grotesques, difformes, menaçantes; des commencements, des moitiés, des fins de pensées; des voix qui chuchotent, crient, révèlent ce qui était caché au fond du cœur; en un

©BIUM

mot, la forme imagée de ces milliers de combinaisons que peut former la pensée.

Au milieu des rêves, on voit les idées folles sillonner le cerveau dans tous les sens, et quelquefois même on en a la conscience. — Dans la fièvre, ces séries d'idées imparfaites qui bourdonnaient sans force, en présence de la raison, s'emparent de la place, chassent celles qui s'appuyaient sur l'attention et la comparaison, et règnent en souveraines. Nous insistons sur cette donnée psychologique, car elle nous paraît un argument puissant en faveur de la prédominance des causes morales sur les causes physiques dans la production des maladies mentales.

Tous les hommes fortement préoccupés d'une idée peuvent, par cette concentration longtemps prolongée, voir des yeux de l'esprit cette idée matérialisée. A mesure que la stimulation diminue, les pensées reprennent leur cours naturel. L'image a été le point culminant de la méditation. Ils ont cru voir, et peut-être même ont-ils vu ce qui faisait l'objet de leurs travaux; mais rien d'insolite, rien d'anormal n'a marqué ce phénomène, et ce qui achève de dissiper tous les doutes, c'est que les déterminations, les actes qui seront les conséquences de cette pensée exclusive, qui s'est, pour ainsi dire, emparée de tout leur être, seront un modèle de logique et attesteront la puissance des plus nobles facultés de l'intelligence.

Ainsi, pour nous, l'hallucination existe dans une foule de cas différents. Si elle constitue un phénomène de surexcitation cérébrale, elle est loin d'être un symptôme constant de folie. Chez un grand nombre d'hommes, elle est une disposition presque normale; mais ces considérations, tout intéressantes qu'elles sont, ne nous en donneraient qu'une idée confuse, peu exacte. Il faut essayer de sonder ses profondeurs, de dévoiler ses secrets, et surtout de chercher quelle

©BIUM

a été sa véritable influence sur tant d'hommes illustres, pour qui elle a été la source des plus amères critiques.

Les auteurs de médecine qui se sont occupés des hallucinations ont écrit qu'elles sont de nature nerveuse et que leur siége est dans le cerveau. Ces deux faits se trouvant suffisamment développés dans ce chapitre, nous ne traiterons donc point séparément de la nature et du siége des hallucinations. Nous ferons seulement remarquer qu'il est possible que des impressions soient fournies par d'autres parties, et en particulier par le système ganglionnaire; mais pour qu'elles prennent la forme d'une idée, il faut qu'elles subissent l'action du centre nerveux. Point d'opération intellectuelle sans son concours.

Il est hors de doute, sous le rapport médical, que les éléments nerveux et sanguin jouent un rôle important dans la production des hallucinations; mais comment agissent-ils? C'est là que se trouve la difficulté. Nous ignorons complétement leur mode d'action dans les combinaisons normales de la pensée. L'anatomie pathologique pourrait tout au plus nous révéler que certaines altérations cérébrales sont plus propres à leur manifestation, ce qui est loin d'être prouvé. Nous savons seulement que plusieurs excitants contribuent à donner plus d'éclat, de vivacité, d'animation aux idées, ce qui, en définitive, signifie qu'une plus grande affluence de sang arrive au cerveau. On peut donc dire, en thèse générale, qu'une excitation plus grande du système nerveux, un afflux plus considérable du sang, contribuent au développement des hallucinations. Mais quel est l'agent de ces excitations? comment modifie-t-il ces éléments? dans quel lieu se fait-il sentir? Autant de questions dont la solution n'est guère plus facile que mille autres de même nature, qui sont restées sans réponse. Ne faut-il pas encore admettre une prédisposition, cette *inconnue* que nous retrouvons partout? Comment expliquer sans elle

©BIUM

l'apoplexie chez les uns, les inflammations cérébrales chez les autres; ici le ramollissement, là la manie; tantôt des étourdissements, tantôt nul phénomène morbide?

Ainsi, en résumé, sous l'influence d'une cause morale ou physique, stimulation plus forte des systèmes nerveux et sanguin, puis production d'une hallucination, sans qu'il soit possible d'établir une relation intime entre ces deux ordres de faits.

L'agitation causée par l'insomnie contribue sans doute à augmenter l'état d'éréthisme favorable aux hallucinations: aussi ce phénomène est-il alors fort commun. La terreur des ténèbres augmente encore cette disposition. Dans ce cas, il y a réellement hyperesthésie; mais les conditions nous paraissent différentes quand le malade va s'endormir ou qu'il est prêt à s'éveiller. Dans le premier cas, il y a fatigue produite par le poids du jour; dans le second, repos dû au sommeil, ou du moins état différent de la veille. Le mode circulatoire, la manière d'être des nerfs, ne sauraient être les mêmes dans ces trois cas. La production des hallucinations aurait donc alors beaucoup d'analogie avec le délire produit par une inflammation cérébrale et par une diète rigoureuse; avec les convulsions déterminées par une congestion sanguine et par une grande perte de sang, c'est-à-dire qu'on verrait se produire un phénomène semblable avec des circonstances organiques opposées. Quant aux hallucinations du jour, elles sont aussi sous l'influence d'une activité plus grande de la circulation sanguine et du système nerveux, due à la concentration de l'esprit sur une idée fixe; mais, encore une fois, ces causes sont secondaires; il faut indubitablement autre chose pour que les hallucinations aient lieu.

Pour bien concevoir l'hallucination au point de vue psychologique, il importe de dire quelques mots de la nature des idées. On peut les rapporter à deux sources: celles qui

©BIUM

puisent leurs matériaux dans les sens (idées sensuelles), et celles qui ont leur origine dans l'âme et dans Dieu (idées spirituelles).

Le rôle des sens doit être exactement fixé ; leur fonction est de transmettre au cerveau l'image des objets extérieurs, de l'avertir de leur présence par un mouvement particulier; mais ils ne lui en donnent pas l'idée. Ainsi, un homme qui ne sait pas lire voit des caractères d'écriture, son œil les distingue, mais son esprit ne les conçoit pas. — L'idée, dit M. l'abbé Forrichon, c'est la notion qui passe d'un individu à un autre, de génération à génération; l'image ne se communique que par l'objet. On conçoit l'idée, on se figure l'image. L'idée reste dans la pensée, c'est l'impression qui reste dans les sens. Ainsi en prenant même pour point de comparaison les sensations, on ne peut dire d'une manière rigoureuse: *Nihil est in intellectu, quod non priùs fuerit in sensu.*

Les idées fournies par les sens sont les premières qui se manifestent ; il n'en pourrait être autrement, sous peine de n'être plus ce que nous sommes, d'occuper un autre rang dans la création : ce sont celles de l'enfant. Mais la vivacité des sensations de cet âge, leur rapidité, leur nombre, leur mobilité, doivent le prédisposer à des désordres intellectuels, et c'est aussi ce que l'on observe. — Si l'impression qu'il reçoit d'un corps en contact avec ses sens est trop forte, ou que l'organe soit trop faible pour en soutenir la commotion, il en résulte pour lui trouble et confusion au lieu d'une perception distincte des attributs sensibles. Ainsi une lumière trop vive produit l'obscurité. Pour que l'impression soit nette et la notion exacte, il faut que l'objet impressionné et l'organe sensitif conservent entre eux des rapports convenables qui continuent la condition d'une sensation normale.

Le cerveau, qu'on peut considérer comme un immense réservoir dans lequel sont déposés les milliards d'images apportées par les sens, jouit de la faculté de les réfléchir à l'in-

©BIUM

stant ou de les reproduire plus ou moins longtemps après, en l'absence du stimulus extérieur, comme il fait sentir à un homme amputé la douleur du membre qu'il n'a plus. Cette faculté est mise en jeu par l'attention, la comparaison, l'imagination, la mémoire et l'association. En vertu d'une de ces influences, l'esprit peut évoquer des événements, des scènes qui viennent d'avoir lieu ou qui sont passées depuis longtemps; il peut aussi choisir dans les impressions actuelles celles qui lui plaisent, pour en former de nouvelles combinaisons qui représentent des scènes et des événements imaginaires. Ces opérations sont d'autant plus faciles que l'on s'abandonne davantage aux rêveries.

Pendant un certain temps, l'esprit accepte ces tableaux comme des réalités; mais au moindre retour de l'attention, la vision se dissipe, et ce changement est dû à la raison, qui compare ces créations fantastiques avec l'état actuel du monde extérieur.

L'association des idées, que Brown a désignée sous le nom de *simple suggestion*, a une part si grande dans les opérations intellectuelles, qu'il est important d'en faire connaître les traits les plus saillants. Abercrombie la partage en trois sections : l'association philosophique ou naturelle, l'association locale ou accidentelle, l'association arbitraire ou fictive. La première a lieu quand une chose sur laquelle l'attention est fixée se trouve, par une opération de l'esprit, associée à un fait prévu d'avance, auquel il se rapporte, ou à un sujet qu'il est destiné à éclairer. La deuxième ne se forme que par des rapports fortuits : ainsi un accident lié à une personne ou à un lieu n'est rappelé qu'à la vue de cette personne ou de ce lieu. Ce principe d'association peut être appliqué avec beaucoup d'avantage, comme moyen moral, dans différentes maladies oppressives.

Le docteur Rush a cité dans son ouvrage une obser-

©BIUM

vation qui, sans avoir un rapport direct avec notre sujet, n'en est pas moins intéressante à plus d'un titre.

Obs. 138.—« Lorsque j'étais à l'école dans le comté de Cécile en Maryland, raconte le docteur Rush, j'allais souvent avec mes camarades, les jours de congé, voir un nid d'aigle placé au sommet d'un arbre mort. La fille du fermier dans le champ duquel se trouvait l'arbre, et dont j'avais fait la connaissance, se maria et s'établit, il y a quarante ans. De temps en temps, nous parlions de nos jeux d'enfant, des plaisirs champêtres de cette époque, et entre autres choses du nid de l'aigle.

» Il y a quelques années, je fus appelé pour donner des soins à cette femme, qui était arrivée à la dernière période d'une fièvre typhoïde. En entrant dans la chambre, je fixai la malade, et je lui dis d'un ton bienveillant et gai : *Le nid de l'aigle.* Elle me saisit la main, mais ne put prononcer une parole; sa figure exprima une vive émotion. A dater de ce moment, elle commença à entrer en convalescence. Aujourd'hui elle est très bien portante, et elle ne manque jamais, lorsqu'elle me rencontre, de me saluer par ces mots : *Le nid de l'aigle* (1). »

La troisième et dernière espèce d'association, appelée arbitraire ou fictive, est généralement produite par un effort volontaire de l'esprit; les faits n'ont pas d'autre liaison que celle qui naît de cet effort : tel est le morceau de papier mis dans une tabatière pour se rappeler quelque chose. Il est une variété de cette troisième espèce qui se produit sans qu'on puisse en trouver la moindre cause. Des souvenirs entièrement oubliés surgissent tout-à-coup sans qu'on sache comment, et déterminent des combinaisons infinies.

(1) Benjamin Rush, *Medical inquiries and observations upon the diseases of the mind.* Fifth edition; Philadelphia, 1835. — V. Abercrombie, *ouvrage cité.*

©BIUM

Nous avons vu qu'il y avait deux sources d'idées dans l'homme, celles qui proviennent des objets qui tombent sous les sens, et celles qu'on appelle générales: telles sont les idées d'existence, de qualité, de causalité, de rapport ou d'analogie, de temps, d'ordre, de lois, de juste, de bien, etc. Celles-ci sont les attributs de l'intelligence, comme les qualités sensibles sont ceux du corps, etc.

Cette division des idées, empruntée aux spiritualistes, dont nous sommes fier d'être le disciple, est importante pour le sujet qui nous occupe; car, persuadé que les idées primitives ne peuvent s'altérer, que leur essence, leur type n'éprouve aucune atteinte de la folie, nous pensons au contraire que les idées sensuelles (les plus nombreuses, il est vrai) sont les matériaux exclusifs de l'aliénation; et si l'observation superficielle des faits semble montrer que les premières sont quelquefois amenées dans le cercle fatal, un examen plus attentif prouve qu'il n'y a d'intéressé que la forme sensible, que l'imperfection de notre nature nous oblige à donner aux choses spirituelles.

Nous ne pouvons concevoir les choses spirituelles, sans les représenter avec une figure, un corps. Nous comprenons, il est vrai, que ce mode est défectueux, faux même; que ces choses ont une manière d'être qui ne tombe pas sous les sens : c'est une de ces vérités premières qu'il suffit d'énoncer pour qu'on les croie; mais notre nature finie, coulée dans la matière, y tenant par des liens sans nombre, retombe sans cesse dans les mêmes errements. Comme elle reçoit son premier apprentissage des sens, que ses idées primitives ne se développent que par le langage, l'éducation et la tradition; obligée continuellement d'abstraire, n'étant frappée dans le plus grand nombre de cas que de l'origine matérielle de cette opération, elle ne voit, par conséquent, dans ses abstractions que les qualités du corps, auxquelles elle les rapporte naturellement. Ainsi, lorsqu'on

©BIUM

dit qu'un bâton est blanc, long, pointu, chacune de ces qualités se trouve liée avec l'image du bâton ; de même lorsqu'on affirme qu'un homme est bon, aimable, juste, ces divers attributs s'associent dans l'esprit avec la figure humaine. Les mêmes faits se passent à notre insu pour le monde spirituel : nous donnons une forme quelconque aux idées qui en émanent, et leurs attributs se matérialisent à leur tour dans notre cerveau. — Une observation plus rigoureuse montre que ce procédé de l'esprit est purement artificiel, et que les signes sensibles attachés aux idées spirituelles ne les font pas tomber davantage sous nos sens. — D'ailleurs l'indépendance de l'intelligence est aussi distincte et aussi entière derrière les sensations illusoires que dans les sensations régulières et conformes au monde extérieur. En effet, dit M. l'abbé Forrichon, le malade qui voit des serpents se comporte comme nous le ferions si la chose était réelle. Mais quoiqu'il tienne des discours insensés, ses discours ne doivent pas être confondus avec ses sensations et considérés comme l'œuvre du cerveau qui produit ces dernières, parce que les conséquences qu'il en tire accusent une autre origine, et prouvent qu'elles ne sont pas, comme ces sensations, un produit physiologique de l'encéphale. Ce n'est probablement pas le cerveau qui s'effraie lui-même des étranges visions qu'il enfante ; son état pathologique n'est qu'une certaine manière d'être, indifférente pour lui, comme toute condition l'est pour la matière (1).

Il serait bien plus étonnant qu'avec des sensations différentes de celles qu'éprouvent les hommes en santé qui l'environnent, le malade continuât de raisonner comme eux ; c'est alors véritablement que la raison serait pervertie et bizarre. — Parce que le cerveau peut être la cause de délire, gardons-nous de conclure que c'est le cerveau qui pense et

(1) M. l'abbé Forrichon, *Le matérialisme et la phrénologie combattus dans leurs fondements*, p. 240 et 243. Paris, 1840.

©BIUM

qui raisonne; ce serait dire que l'œil disserte sur les couleurs, parce qu'il nous les fait distinguer avec plus ou moins de vérité.

Ceci posé, il faut maintenant rechercher comment les impressions dues aux sens peuvent être reproduites, sans leur concours, avec tous les caractères de la réalité. — Il est évident, en effet, que dans le langage psychologique, les hallucinations ne peuvent être considérées comme une erreur des sens, car rien ne vient les frapper du dehors. Dans la cécité, dans le sommeil, elles se forment sans aucun doute d'images déposées dans le cerveau, apportées autrefois par les sens, et qui semblent se manifester à l'extérieur sous des influences qu'il faut apprécier. On dirait que le mouvement qui s'est fait de dehors en dedans s'exécute en sens inverse. Les filets nerveux, dit Malebranche, peuvent être remués de deux manières, ou bien par le bout qui est hors du cerveau, ou bien par le bout qui est dans le cerveau... Si ces petits filets sont remués dans le cerveau par une cause quelconque, l'âme aperçoit quelque chose au dehors. Ch. Bonnet et tous les logiciens, après avoir posé en principe que le dernier temps de chaque sensation se rapporte à un état moléculaire spécial et actuel du cerveau, répètent que la même sensation doit se reproduire chaque fois que la même combinaison matérielle se reproduira dans la masse encéphalique. Telle est aussi l'explication qu'en a donnée Meyer, professeur à l'université de Halle, dans son essai sur les apparitions (1).

Lorsque les sensations extérieures et intérieures parviennent au cerveau à l'état normal, nous n'avons point la conscience de leur arrivée; mais si notre attention est vivement excitée, la forme matérielle, le signe sensible se montre presque aussitôt, ce qui ne laisse aucun doute sur leur pré-

(1) *Essay on apparitions*, attributed to M. Meyer, professor of the University of Halle. A. D. 1748.

©BIUM

sence dans l'organe. Ainsi, quand nous désirons fortement nous représenter un objet, nous fermons les yeux, et il ne tarde pas à s'offrir à nous, confusément il est vrai, mais cependant assez dessiné pour que nous en ayons une idée. Une concentration plus forte peut même nous le faire voir en plein jour et les yeux ouverts. L'image, d'abord indécise, d'une teinte faible, sans contours arrêtés, semble devoir disparaître à chaque instant; mais peu à peu les lignes se prononcent, les couleurs deviennent plus vives, les formes s'accentuent, et la perception de l'objet est entière. Enfin, avec un degré de méditation plus profond, un isolement plus complet du monde extérieur, l'image qui avait parcouru ces différentes évolutions dans le cerveau, procède du dedans au dehors, et vient se placer devant les yeux.

Ces faits psychologiques s'observent chez presque tous les individus adonnés aux travaux méditatifs; ils sont surtout très communs chez les poëtes et les romanciers, qui, passant souvent du monde réel dans le monde idéal, sont portés à prendre les conceptions de leur esprit, les produits de leur imagination pour des réalités.

A mesure que ces créations se renouvellent, se répètent dans le cerveau, elles acquièrent un degré de vivacité qui finit par l'emporter sur les sensations extérieures; et comme la principale qualité d'une conception mentale, qui nous fait croire à la réalité de l'objet qu'elle représente, est la clarté, il n'est pas surprenant que les hommes d'intelligence, qui concentrent toute leur attention sur un seul point, et en font par cela même un foyer étincelant, soient plus exposés que les autres à de semblables illusions.

En pareille circonstance, l'esprit a besoin d'une excitation plus ou moins vive pour que ces illusions se produisent; mais il est un état où elles ont lieu à chaque instant d'une manière beaucoup plus sensible : nous voulons parler des rêves. Très souvent alors, lorsqu'un objet a fortement fixé

©BIUM

notre attention pendant la veille, nous le voyons reparaître d'une manière nette et précise pendant le sommeil.

On s'est demandé comment les causes de ces illusions ne détruisent point l'action normale du cerveau tout entier. Avant Gall, Chricton faisait cette réponse : C'est que les impressions sensoriales, les associations d'idées, les opérations de l'esprit n'ayant pas toutes pour siége la portion du cerveau qui reçoit l'impression morbide, doivent se continuer normalement; d'où il résulte que l'individu peut penser et agir comme un homme raisonnable, excepté sur les sujets qui se rapportent à son illusion. Nous concevons autrement la question que le médecin anglais; mais, comme renseignement historique, nous n'avons pas cru devoir passer sous silence son explication.

Ce que la méditation continue détermine, une grande préoccupation, une émotion puissante, une émotion violente, peuvent également le faire naître. L'observation nous apprend, en effet, qu'au moment de périr, des personnes ont vu se dérouler devant elles le tableau de leur vie entière dont elles embrassaient tous les détails en un instant, vérifiant ainsi ce passage de l'Écriture : « A l'heure du jugement, toutes vos actions vous seront retracées en un clin d'œil. »

Après un travail opiniâtre, où toutes les facultés ont été dirigées vers un seul but, les formes matérielles peuvent rester quelque temps visibles, quoiqu'on ait cessé de s'occuper du sujet. Le célèbre artiste sir Josué Reynolds, en sortant de son atelier, où il avait employé un grand nombre d'heures à peindre, prenait les réverbères pour des arbres, les hommes et les femmes pour des buissons agités (1).

La tension de l'esprit peut, dans une sphère beaucoup moins élevé, et lorsqu'il s'exerce dans certaines conditions, telles que les ténèbres, le silence des nuits, l'isolement com-

(1) Conolly, p. 119, *ouvrage cité.*

©BIUM

plet, créer des figures fantastiques, donner à des riens un aspect effrayant. Nous avons déjà appelé l'attention sur ce fait. Chez les personnes nerveuses, impressionnables, que l'éducation n'a pas préservées d'idées craintives, superstitieuses, le cerveau est alors assailli de conceptions pénibles qui leur causent un sentiment de crainte, quelquefois même de terreur. Si cependant dans cet état leur œil se fixe sur des objets de formes indécises, à l'instant même les fantômes de leur imagination prennent un corps, se transforment en apparitions réelles qui les frappent d'épouvante. Que de fois, en regardant la lueur vacillante d'un feu prêt de s'éteindre, n'avons-nous pas trouvé dans le mélange de la lumière et de l'ombre qui se jouaient devant nous, des analogies avec des formes bien connues, et dont la ressemblance devenait d'autant plus frappante que notre attention se concentrait davantage sur elles! Il est hors de doute que beaucoup d'apparitions de personnes mortes depuis longtemps ont été dues à cette disposition de l'esprit. Les grands docteurs de l'Église ont rejeté la réalité de ces visions, qui s'expliquent par les hallucinations.

Saint Athanase soutient que lorsque les âmes sont débarrassées des liens du corps, elles n'ont plus de communications avec les hommes mortels. Saint Augustin a fait la remarque que, si les âmes des morts visitaient leurs amis, il était convaincu que sa mère, qui l'avait suivi par terre et par mer, lui serait apparue pour l'informer de ce qu'elle avait appris dans l'autre monde et lui donner de bons avis.

Il est facile de concevoir que, lorsque le cerveau se trouve dans de semblables conditions, l'imagination fasse sentir son influence. Chez la plupart des individus, l'hallucination porte l'empreinte de leurs idées habituelles : aussi a-t-elle rarement pour objet des sensations entièrement inconnues de celui qui les éprouve. L'imagination, dit Renaudin, leur donne ordinairement des formes dont le malade avait acquis

©BIUM

une idée première, soit par ses lectures, soit par des traditions, soit par toute autre voie. Dans quelques cas, les hallucinations sont l'exagération de cette faculté qu'ont certains hommes de se représenter par la pensée des images perçues à une époque antérieure ou de revêtir ces images de nouveaux attributs. Combien de fois, en effet, ne croit-on pas entendre un air qui a produit une impression agréable sur nous (1)?

Cette opinion est aussi celle de M. Eusèbe Salverte. L'imagination, dit-il, combine les impressions reçues, elle ne crée rien. Dans les fantômes du sommeil, dans les délires de la veille, elle ne présente rien que l'on n'ait vu ou senti, ou dont on n'ait entendu parler. La terreur, la tristesse, l'inquiétude, la préoccupation, produisent facilement cet état intermédiaire entre le sommeil et la veille, où les songes deviennent de véritables visions. Proscrit par les triumvirs, Cassius Parmensis s'endort en proie à des soucis trop bien justifiés par sa position. Un homme d'une figure effrayante lui apparaît, lui dit qu'il est son mauvais génie; habitué à croire à l'existence de ces êtres surhumains, Cassius ne doute pas de la réalité de l'apparition; et pour les esprits superstitieux, elle devient le présage certain d'une mort violente qu'un proscrit ne pouvait guère éviter (2).

Une explication analogue convient à la vision de Brutus, la veille de la bataille de Philippes.

Voici comment Plutarque raconte cette célèbre apparition:

Obs. 139.—« Brutus se disposait à partir avec toute son armée; une nuit qu'il faisait très obscur, sa tente n'étant éclairée que par une petite lampe, qui ne rendait qu'une lumière très faible, et toute son armée étant ensevelie dans le silence et dans le sommeil, il était plongé dans une méditа-

(1) Renaudin, *Considérations sur les formes de l'aliénation mentale observées à Stephansfeld*, 1841.

(2) Eusèbe Salverte, *ouvrage cité*.

©BIUM

tion profonde, roulant dans sa tête mille pensées différentes; tout d'un coup il lui sembla entendre quelqu'un entrer dans sa tente. Il jeta les yeux sur l'ouverture, et vit une figure horrible, un corps étrange et monstrueux qui s'approcha de lui, et se tint debout près de son lit, sans dire une parole.

» Il lui demanda d'une voix ferme: Qui es-tu donc? es-tu un homme? es-tu quelque dieu? que viens-tu faire dans ma tente, et que veux-tu? Le fantôme lui répondit : *Brutus, je suis ton mauvais génie, et tu me verras bientôt dans les plaines de Philippes*. Eh bien, repartit Brutus sans se troubler, *nous t'y verrons*. Après quoi, le fantôme ayant disparu, Brutus appela ses domestiques, qui lui dirent qu'ils n'avaient rien entendu ni rien vu.

» Dès que le jour fut venu, il alla trouver Cassius et lui raconta la vision qu'il avait eue. Alors Cassius, qui était partisan des doctrines d'Épicure, lui répondit que les sens étaient trompeurs et que l'imagination créait mille fantômes étranges et hideux. De plus, ajouta-t-il, votre corps exténué et échauffé par le travail, échauffe aussi votre imagination, la subtilise et la pervertit. Il n'est point croyable qu'il y ait des démons ou des génies, et quand il y en aurait, il serait ridicule de croire qu'ils prendraient la figure et la voix des hommes (1). »

Cette hallucination, quelle que soit l'explication qu'on en donne, n'eut aucune influence sur la conduite de Brutus; ses actes furent ceux d'un homme supérieur, et personne ne l'accusera jamais de folie.

(1) Dacier, *Vie des hommes illustres de Plutarque*, p. 610 à 612, t. VII. Paris, 1731. — Dans une note, Dacier dit : « Ce discours de Cassius est mêlé de vrai et de faux, car il est indubitable qu'il y a des esprits; mais il en est des apparitions des esprits comme des songes : il y en a de faux, et il y en a de vrais; il y en a que notre imagination forge, et d'autres que Dieu envoie.

©BIUM

Nous rangeons dans la même catégorie le rêve de l'empereur Julien. Un génie, dit Ammien Marcellin, parut s'éloigner de lui d'un air consterné, la nuit qui précéda sa mort: c'était le génie de l'empire, dont ses yeux retrouvaient partout l'image, reproduite sur ses monnaies, révérée par ses soldats, au milieu de ses étendards, et sans doute aussi placée dans sa tente. Inquiété par la disette qui tourmentait ses troupes, certain qu'au sein même de son armée, une religion contraire à la sienne suscitait contre lui de nombreux ennemis, à la veille de donner une bataille décisive, est-il surprenant que le sommeil qui l'accablait fût agité par des songes sinistres? est-il surprenant que le disciple enthousiaste des philosophes théurgistes, dont la doctrine assignait aux génies un rôle si important, vît en songe et crût avoir vu réellement le génie de l'empire morne et prêt à l'abandonner (1)?

Les hallucinations ne consistent pas seulement dans la reproduction des idées habituelles aux individus; elles sont souvent aussi des réminiscences, des souvenirs de sensations depuis longtemps en dépôt dans le cerveau, et rappelées par la loi bien connue de l'association, auxquelles une cause physique ou morale donne toute la vivacité des sensations actuelles. Nul doute que les formes sensibles données par les peintres, les sculpteurs et les esprits des livres saints, formes si généralement répandues dans les ouvrages, les édifices religieux, les tableaux, aux portraits, n'aient été l'origine des figures de saints, d'anges, de démons, vues dans une foule d'apparitions. Il n'est donc point étonnant que, lorsque, par une disposition quelconque de l'organisation, les personnes superstitieuses ou peu éclairées sont exposées aux hallucinations, ces formes n'en soient encore le sujet.

(1) Ammien Marcellin, lib. xxv.

©BIUM

Parmi les faits qui prouvent l'influence de l'association dans le phénomène des hallucinations, nous rapporterons le suivant :

Obs. 140. — Une jeune dame, âgée de vingt-trois ans, d'un esprit cultivé et d'une physionomie agréable, présentant toutes les apparences d'une bonne constitution, vint un jour nous confier, avec l'expression d'une profonde douleur et d'une terrible anxiété, qu'elle était aux prises avec une affreuse impulsion, et qu'elle craignait de ne pouvoir y résister. Interrogée sur le point de départ de cette impulsion, elle nous apprit qu'à l'âge de sept ans, elle avait été fortement effrayée par le spectacle d'un accès d'épilepsie ; qu'à l'âge de dix-sept ans, elle avait entendu un bruit qui, en lui rappelant cet accès, ramena l'effroi dont elle avait été saisie, et, avec cet effroi, quelques accidents hystériques ; que, vingt jours avant de recourir à nos conseils, un bruit semblable s'était fait entendre dans la rue, et que, se mettant à la fenêtre, elle avait *vu* un homme frappé d'épilepsie ; que depuis, cette hallucination s'était reproduite à chaque instant, alors même qu'elle était tout-à-fait seule, dans sa chambre ; que cette image l'avait poursuivie pendant quelques jours, malgré les efforts de sa raison, toujours présente, mais difficilement victorieuse. Des accidents hystériques compliquèrent cette situation, et sous l'influence de ces accidents, prit naissance l'affreuse impulsion contre laquelle elle éprouvait le besoin de s'armer, et dont elle est aujourd'hui parfaitement délivrée (1).

Frappés du rôle de l'intelligence dans les hallucinations, les psychologistes les ont rattachées, les uns à la mémoire, les autres à l'imagination. Reid s'est élevé avec force contre ces deux opinions. L'imagination, dit-il, n'entraîne jamais à sa suite aucune croyance ; elle ne renferme aucune idée

(1) Cerise, *Des fonctions et des maladies nerveuses*, p. 489 ; 1 vol. in-8°. Paris, 1842.

©BIUM

d'existence ou de non-existence. La sensation que j'éprouve me force à croire à son existence actuelle; la mémoire de cette sensation produit la persuasion de son existence passée. Telle est la nature de ces opérations; ce sont des actes simples et primitifs. Or, l'hallucination diffère de l'une et de l'autre, parce qu'elle entraîne avec elle l'idée de la présence d'un objet qui n'existe pas. Il est certain qu'on ne peut faire de l'hallucination ni un phénomène exclusif d'imagination, puisque cette faculté n'est destinée qu'à recevoir les images ou à les reproduire, ni un phénomène unique de mémoire, parce qu'il y a autre chose dans l'hallucination que la réminiscence. Mais si les explications diffèrent quant au rôle des facultés intéressées, il n'en est pas moins constant que l'imagination et la mémoire ont une large part dans les hallucinations.

On a voulu rattacher exclusivement à l'action du cerveau, dans les hallucinations nocturnes, les songes et le somnambulisme. Il n'y a plus, a-t-on dit, d'impressions externes ou internes qui l'excitent, le provoquent. Comment agit-il alors? Évidemment par une sorte de spontanéité. Il nous paraît impossible d'admettre que ces opérations intellectuelles s'exécutent par le fait seul du cerveau. Son concours est indispensable, personne ne le nie, nous moins que tout autre; mais il lui faut l'assistance de l'esprit.

L'influence des idées sur la production des hallucinations, prouvée par l'observation, exige que nous disions quelques mots de la génération et de la succession des idées fausses.

Il est admis, en principe, que l'homme sortit pur, mais libre, des mains du Créateur. Si la vérité avait toujours été son guide, il n'eût eu que des connaissances précises, utiles, indispensables; mais il lui arriva ce que produit si souvent l'action du temps: pouvant choisir, entraîné par les passions, il oublia son origine et son but, et perdit ainsi, en abusant dela liberté, la connaissance de Dieu et de soi-même.

©BIUM

Le point de départ et le but ne se présentant plus que d'une manière confuse à son esprit, l'imagination, qui avait rompu les liens qui l'unissaient à la raison, le précipita dans un monde de fables, de croyances absurdes, d'illusions singulières, de rêves bizarres. Une seule époque, celle du moyen-âge, montre avec quelle facilité se multiplient les créations fantastiques, les récits merveilleux. La terre, les cieux, les mers étaient alors habités par des êtres invisibles, avec lesquels chacun croyait être en rapport.

Ces croyances erronées, une fois sorties de la tête de quelques enthousiastes, furent accueillies par ceux qui les entouraient, et sur lesquels il sexerçaient une action de parenté, de puissance. Propagées ensuite par cette multitude d'individus avides du merveilleux, et qui aiment mieux croire qu'examiner, elles se répétèrent, se systématisèrent et s'introduisirent dans les esprits avec les premières notions de l'éducation. Ainsi se trouvèrent jetées dans la circulation des idées ces erreurs, qui furent acceptées comme des vérités; ainsi furent préparés les matériaux des hallucinations sociales, qui devaient ensuite attaquer les individus.

L'origine première des hallucinations doit donc être cherchée dans l'oubli des deux grandes lois qui régissent l'homme: la connaissance de Dieu et de soi-même, d'où découlent le sentiment de l'inconnu, le besoin de croire, l'amour du merveilleux, l'ardeur de connaître, la soif des émotions.

En quittant ce sentier de la saine philosophie, la raison, incertaine, laissa le champ libre à l'imagination, qui se plaît dans les paradoxes, les rêves, les chimères. Celle-ci, maîtresse du terrain, enfanta ce grand nombre de conceptions fausses qui servirent de pâture aux générations nouvelles et furent les premiers éléments de ces étranges aberrations mentales que nous étudions aujourd'hui.

Ce rapport entre les erreurs sociales, les opinions fausses,

©BIUM

les créations imaginaires et les hallucinations serait susceptible de longs développements; nous nous contenterons de l'indiquer. L'étiologie l'a d'ailleurs établi sur des preuves décisives.

Nous venons de chercher, autant qu'il a été en notre pouvoir, à apprécier les phénomènes psychologiques qui concourent à la production de l'hallucination. Si cette étude a produit sur l'esprit du lecteur la même impression que sur le nôtre, il en aura tiré cette conclusion : que, dans un certain nombre de cas, l'hallucination n'a rien d'extraordinaire, qu'on peut la considérer comme un phénomène presque normal, qu'elle est compatible avec la raison, et qu'il est dès lors facile de concevoir comment tant d'hommes célèbres ont pu être hallucinés, sous des influences données, sans avoir été, pour cela, frappés d'aliénation.

Pour bien faire comprendre la coexistence des hallucinations avec la raison, nous allons passer en revue deux ordres de faits, les uns généraux, les autres particuliers, tous deux empruntés à l'histoire. Les matériaux sont nombreux, nous n'aurons que l'embarras du choix. Pour ne pas trop multiplier les citations, nous nous bornerons à une époque, celle des Croisades. Peu d'épisodes offrent autant d'intérêt sous le rapport du sujet qui nous occupe, on dirait un mirage continuel. Rois, généraux, soldats, peuples, voilà les témoins des apparitions quotidiennes de ce temps.

Pierre l'Ermite, à qui appartient la gloire de délivrer Jérusalem, dégoûté du monde et des hommes, se retire parmi les cénobites les plus austères. Le jeûne, la prière, la méditation, le silence de la solitude, exaltent son imagination. Il a la ferveur d'un apôtre, le courage d'un martyr; son zèle ne connaît point d'obstacles, et tout ce qu'il désire lui semble facile. Rien ne résiste à la force de son éloquence, ni à l'entraînement de son exemple. Tel est l'homme extraordinaire qui donne le signal des croisades, et qui, sans fortune et

©BIUM

sans renommée, par le seul ascendant des larmes et des prières, parvient à ébranler l'Occident pour le précipiter tout entier sur l'Orient. — Dans une pareille disposition d'esprit, plein du projet qu'il a conçu, au milieu de l'atmosphère religieuse où il vit, est-il surprenant que ses pensées s'imagent, qu'il entretienne un commerce habituel avec le ciel, et se croie l'instrument de ses desseins, le dépositaire de ses volontés ?

Le christianisme, en effet, comme le remarque Michaud, se mêlait au moyen-âge à toutes les lois civiles, rappelait à l'homme tous ses devoirs envers la patrie, s'unissait à tous les principes de l'ordre social.— Au milieu de la civilisation naissante de l'Europe, la religion chrétienne se trouvait confondue avec tous les intérêts des peuples; elle était en quelque sorte le fondement de toute société; elle était la société elle-même. On ne doit donc pas s'étonner que les hommes fussent disposés à se passionner pour sa défense. Le lien de l'église universelle contribua aussi puissamment à entretenir et à favoriser longtemps l'enthousiasme et les progrès des guerres saintes. Quelle que soit l'origine des croisades, il est certain qu'elles n'auraient jamais pu être entreprises sans cette unité de sentiments religieux qui doublait la force de la religion chrétienne. Les peuples, par l'accord de leurs sentiments et de leurs passions, montrèrent au monde tout ce que peuvent le zèle, l'enthousiasme qui s'accroît en se communiquant, tout ce que peut une croyance qui entraîne vers le même but cent nations diverses, et dont les inspirations, selon l'expression de l'Évangile, transportent les montagnes.

Tout concourait donc à favoriser la production des hallucinations, le sentiment religieux, l'amour du merveilleux, l'ignorance, l'anarchie, la crainte encore si récente de la fin du monde. Les hommes étaient dans l'attente de quelque grand événement, prêts à l'accueillir avec d'autant plus

©BIUM

d'ardeur qu'il serait plus en rapport avec l'état de leurs âmes. La voix de Pierre l'Ermite dut produire une commotion électrique; la délivrance des saints lieux devint l'objet de tous les désirs. Ce mot Orient avait quelque chose de magique qui enflammait toutes les imaginations : c'était la terre où s'étaient accomplis les prodiges de l'Ancien Testament, les miracles de l'Évangile, d'où venaient encore des milliers de récits fabuleux.

A peine le signal de la première croisade est-il donné, que les apparitions commencent; chacun raconte ses visions, les paroles qu'il a entendues, les ordres qu'il a reçus. Les peuples, les gens armés, aperçoivent dans les airs des signes de toute espèce. Mais c'est surtout lorsque les croisés ont pénétré en Asie que les prodiges se multiplient.

A la bataille de Dorylée, ils voient saint George et saint Démétrius combattre dans leurs rangs (1).— Au milieu de la mêlée d'Antioche, une troupe céleste, couverte d'armure, descend du ciel, conduite par les martyrs saint George, saint Démétrius et saint Théodore (2).

Anselme de Ribaumont, comte de Bouchain, voit entrer dans sa tente le Jeune Angelram, fils du comte de Saint-Paul, tué au siége de Marrah. « Comment, lui dit-il, êtes-vous maintenant plein de vie, vous que j'ai vu mort sur le champ de bataille ? — Vous devez savoir, répondit Angelram, que ceux qui combattent pour J.-C. ne meurent point. — Mais d'où vient, reprit Anselme, cet éclat inconnu dont vous êtes environné? »— Alors Angelram montre dans le ciel un palais de cristal et de diamants. « C'est de là, ajouta-t-il, que me vient la beauté qui vous a surpris; voilà ma demeure; on vous en prépare une plus belle que vous viendrez bientôt habiter. Adieu, nous nous reverrons demain. » A ces mots, ajoute l'historien, Angelram retourna au ciel.

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*, 6e édit., vol. I, p. 178.
(2) *Id.*, vol. I, p. 276.

©BIUM

Anselme, frappé de cette apparition, fait appeler dès le lendemain matin plusieurs ecclésiastiques (l'apparition avait évidemment eu lieu dans la nuit), reçoit les sacrements, et, quoiqu'il fût plein de santé, fait ses derniers adieux à ses amis, en leur disant qu'il allait quitter ce monde où il les avait connus. Peu d'heures après, les ennemis ayant fait une sortie, Anselme court au-devant d'eux, l'épée à la main, et est atteint au front d'une pierre qui, disent les historiens, l'envoya au ciel dans le beau palais préparé pour lui (1).

Au moment de la plus sanglante mêlée du siége de Jérusalem, Godefroy et Raymond aperçoivent sur le mont des Oliviers un cavalier agitant un bouclier, et donnant à l'armée chrétienne le signal pour entrer dans la ville. — Ils s'écrient que saint George arrive au secours des chrétiens. En même temps le bruit se répand dans l'armée que le saint pontife Adhémar et plusieurs autres croisés morts pendant le siége, viennent de paraître à la tête des assaillants et d'arborer le drapeau de la croix sur les tours de Jérusalem. Tancrède et les deux Robert, animés par ce récit, font de nouveaux efforts et se jettent dans la place (2).

Le jour que Saladin entra dans la ville sainte, dit Rigord, les moines d'Argenteuil avaient vu la lune descendre du ciel sur la terre, et remonter ensuite vers le ciel. Dans plusieurs églises, le crucifix et les images des saints avaient versé des larmes de sang en présence de tous les fidèles. Un chevalier chrétien avait vu en songe un aigle tenant dans ses serres sept javelots, et volant au-dessus d'une armée, en proférant ces paroles avec des accents terribles : *Malheur à Jérusalem* (3) !

(1) Michaud, *Histoire des croisades*, vol. I, p. 294.
(2) *Id.*, p. 339-340.
(3) *Id.*, vol. II, p. 296.

©BIUM

Pendant le siége de Damiette, les captifs égyptiens, conduits devant les princes et les chefs assemblés, racontèrent les prodiges de la bravoure chrétienne, et demandèrent à voir les hommes vêtus de blanc et couverts d'armes blanches qu'ils avaient eus à combattre lors de la prise de la tour; on leur présenta les guerriers qui les avaient vaincus; mais ils ne reconnurent point dans ceux-ci cet aspect terrible et cette vertu céleste dont le souvenir les remplissait encore de terreur. Alors, dit un témoin oculaire, les pèlerins comprirent que Notre Seigneur Jésus-Christ avait envoyé ses anges pour attaquer la tour (1).

Saint Louis étant tombé dangereusement malade, entendit, au milieu des transports d'une fièvre ardente, une voix qui partait de l'Orient et lui adressait ces paroles : « *Roi de France, tu vois les outrages faits à la cité de Jésus-Christ; c'est toi que le ciel a choisi pour le venger.* » Cette voix céleste retentissait à son oreille et ne lui permettait d'entendre ni les prières de l'amitié ni les conseils de la sagesse humaine : inébranlable dans sa résolution, il reçut la croix de Pierre d'Auvergne (2).

Ces citations que nous avons choisies entre beaucoup d'autres rapportées dans le même auteur, prouvent de la manière la plus évidente que les hallucinations peuvent atteindre un grand nombre de personnes, sans que celles-ci puissent être soupçonnées de folie. L'explication de ce phénomène est dans une réunion de circonstances sur lesquelles nous avons déjà insisté.

C'est ce que nous allons également montrer dans les faits particuliers qui vont nous servir à étudier les hallucinations chez les hommes célèbres.

Blessé dangereusement au siége de Pampelune, Loyola, forcé à une longue inaction, tourna ses pensées vers la religion qu'il a toujours vénérée. Les bruits lointains de la ré-

(1) Michaud, *Ouvrage cité*, vol. III, p. 318.
(2) *Id.*, vol. IV, p. 122.

©BIUM

volte de Wittemberg lui parviennent dans sa retraite; son esprit en embrasse toute la portée, et déjà s'illumine le projet de cette institution qui doit rendre de si grands services à la religion. Plein de cette idée dont la réalisation doit raffermir le trône papal ébranlé, le catholicisme si vigoureusement attaqué, il se prépare au combat. En face de cette lutte immense dont il saisit toutes les difficultés, tous les dangers, son esprit doit atteindre le plus haut degré d'énergie, de tension, c'est-à-dire l'état le plus favorable à la transformation de l'idée en signes sensibles, en images. N'oublions pas d'ailleurs que nous sommes au commencement du XVI^e^ siècle, en Espagne, où rien n'était plus commun que l'exaltation solitaire, la concentration de toutes les facultés sur un seul point, de toutes les forces de l'âme dans une seule pensée.

C'est à partir de cette époque de son histoire qu'ont lieu, au témoignage des historiens, les visions et l'extase. Il voit la Vierge qui l'encourage dans ses projets, dans la mission qu'il va entreprendre, il entend des voix célestes. Ces hallucinations, en les admettant pour telles au point de vue scientifique, n'étaient que l'expression la plus forte de ses méditations, le résultat de convictions profondes qui formaient le trait distinctif de cette période. La pensée qui le remplissait tout entier se colorait, prenait une forme matérielle et se présentait à l'œil de son esprit, suivant la belle expression de Shakespeare, sans qu'il y eût la moindre apparence de folie; l'idée-mère, dans ce cas, au lieu d'être intra-cérébrale, devenait extérieure; elle se plaçait devant l'individu et le précédait dans toutes ses entreprises.

Il ne faut jamais oublier, lorsqu'on fait l'examen critique d'un personnage illustre, de prendre en considération le temps où il a vécu. Que l'on se reporte maintenant au XVI^e^ siècle, que l'on s'entoure un moment de la bourgeoisie et de la populace espagnoles, ardentes, crédules, profondément animées d'un enthousiasme et d'une foi sombre : alors

©BIUM

visions, spectres, oracles, choses surnaturelles, tout est vrai, simple, et pour ainsi dire journalier. Un fantôme dans le cimetière et un saint dans la rue n'auront rien d'étonnant.

Les privations dont Loyola accablait son corps donnèrent lieu à d'autres hallucinations : ainsi il raconte qu'un serpent de feu lui apparaissait au loin, se rapprochait de lui, charmait ses regards, puis le laissait plongé dans les ténèbres. Mais cette vision, déterminée par les jeûnes, les prières continuelles, la privation de sommeil, rentre dans celles qui sont produites par l'état de maladie, et n'implique aucunement la folie. Elle est une de ces mille épreuves par lesquelles le fidèle doit passer. Peut-être aussi est-ce un avertissement pour se mettre en garde contre des sacrifices au-dessus de l'humanité! — C'est alors qu'une longue série de scrupules, de tentations, de découragements, conduit Loyola aux portes du tombeau. Il veut, ajoute l'auteur protestant de l'article de la *Revue britannique* auquel nous avons emprunté une partie de ces détails, mourir de faim; ses extases redoublent. Longtemps l'idée du suicide germe, se développe, grandit dans sa pensée, qu'elle finit par absorber. Ainsi, continue le même auteur, se serait terminée misérablement cette existence qui devait avoir un retentissement si grand, si la voix d'un confesseur ne l'eût arraché à ses souffrances, et n'eût fait pour lui un cas de conscience de cette mort volontaire. Quand son corps débile ressuscita, pour ainsi dire, une révolution s'opéra en lui. A l'état d'accablement, de concentration, d'enfantement dans lequel son âme était plongée, succéda une clarté soudaine; il aperçut dans tout son ensemble le plan de l'édifice le plus hardi que jamais homme ait conçu.

Il a paru piquant de mettre le fondateur d'un ordre si fameux, un saint canonisé par l'Église, aux prises avec le suicide; mais ceux qui croyaient avoir fait en cela une critique bien amère, oubliaient les deux natures de l'homme, cette

©BIUM

dualité contre laquelle se sont vainement élevés tant d'esprits superbes, et qui est plus vivace aujourd'hui qu'au temps de Platon. — Lisez la vie des hommes célèbres, pénétrez dans le secret de ces années mystérieuses qui commencent la lutte terrible dans laquelle la plupart trouvent la misère et la mort, le petit nombre la fortune et la gloire, qu'y voyez-vous ? de longues alternatives de joies et de douleurs, d'espérances et de déceptions, et surtout cette triste époque où le suicide souvent évoqué vient se poser en face de la renommée future, n'attendant plus qu'un dernier signal pour l'entraîner dans le gouffre de l'oubli. On peut le dire hautement sans crainte de se tromper, il n'est point d'homme de génie qui n'ait éprouvé cette fatale tentation. C'est que dans chaque personnage illustre il y a, comme l'a très bien fait observer un écrivain moderne, une histoire et une biographie : l'histoire, c'est son côté spirituel, ce qu'il a de grandeur et de puissance, sa nature privilégiée, sa vie féconde et appartenant à tous; sa biographie, c'est le côté par lequel il est homme comme nous, ce sont les ressemblances vulgaires, les infirmités où il descend, les repos dont il a besoin. Parmi les plus belles gloires historiques, parmi les héros et les représentants supérieurs du passé, en savez-vous un seul qui puisse résister à la chronique secrète, qui ne faiblisse quelquefois au fond de son âme, ne tombe dans ces moments où la nature humaine est à bout de force, où les plus robustes et les mieux trempés se détendent ? Faire de la biographie seulement, c'est se tromper ou nous tromper; c'est mutiler le chef-d'œuvre à coup sûr et le réduire à rien.

Les hallucinations de Loyola furent donc celles de son siècle, ses souffrances leur donnèrent seulement plus d'intensité; mais, à l'imitation de celles de beaucoup d'autres personnages célèbres, elles n'eurent aucune influence sur sa raison. Ce qui met ce fait hors de doute, c'est

©BIUM

cette froideur de jugement chez un religieux dont la vie était si ascétique, c'est cette habileté infinie qui se montre dans ses plans, dans ses écrits. Lorsqu'on suit pas à pas cette sublime intelligence, venant s'asseoir, à quarante ans, sur les bancs du collége Montaigu à Paris pour apprendre le latin, on ne peut s'empêcher d'admirer cette force de l'âme et cette invariable énergie morale.

Faut-il croire maintenant que la création de cet ordre qui donna un contre-poids au protestantisme, de cette milice inconnue, mêlée à toutes les classes, associée à toutes les professions, à la fois religieuse et laïque, moins occupée de pratiques dévotes que de travaux vraiment utiles au catholicisme, ait jailli d'un cerveau malade? Tout au contraire, ne démontre-t-il pas jusqu'à l'évidence qu'il est né de l'attaque même du moine augustin. L'histoire contient plus d'un exemple de cet antagonisme d'une puissance contre une autre puissance, d'une volonté qui se dévoue à renverser une autre volonté. Parmi les faits de ce genre en est-il de plus intéressant que celui de Jeanne d'Arc? Lorsque le mal se produit sous une nouvelle forme dans le monde, on peut être certain que le bien réagira avec plus de force encore. Il nous est donc impossible d'admettre que la cellule d'un soldat visionnaire ait été le foyer primitif de cette merveille. Une pareille explication, quoique appuyée par la science, nous paraît contraire à la dignité de l'homme. Transformer les philosophes, les réformateurs de peuples, les fondateurs de religions, les esprits créateurs, en autant de fous hallucinés, c'est faire à Dieu l'insulte la plus cruelle. — Tout ce qui travaille avec une volonté opiniâtre, tout ce qui invente, tout ce qui crée peut être considéré comme un foyer incandescent; l'ébullition qui en est le résultat doit donner lieu aux phénomènes les plus variés; mais la raison n'en continue pas moins ses opérations, et ce qui paraît s'éloigner du type normal n'est que la gangue, le reflet, l'étincelle du travail de l'enfantement.

©BIUM

Il ne nous appartient point d'examiner Luther au point de vue religieux, cette tâche a été glorieusement remplie par d'autres; mais il nous est impossible de ne pas reconnaître en lui une des natures les plus vigoureuses qui aient jamais existé parmi les hommes. Quelle force de volonté, quelle puissance d'argumentation, comme toutes les parties de son œuvre se lient les unes aux autres! Avec quelle persévérance il suit le plan qu'il s'est tracé, comme il repousse les attaques de ses ennemis! Toujours sur la brèche, il meurt après avoir vu la doctrine du libre examen désormais triomphante. Et cependant le père de la réforme, celui dont le nom est encore prononcé aujourd'hui avec vénération par des millions d'hommes, doit être impitoyablement rangé parmi les fous, car il a eu de nombreuses entrevues avec le diable. En vain le ministre Claude le nie, en vain un auteur moderne prétend que le diable, c'est la subtilité ou le mal volontaire, l'orgueil ou l'individualité; les faits sont authentiques, et Luther lui-même va nous apporter son témoignage.

Conférence avec le diable en 1521.—« Il m'arriva une fois, dit-il, de m'éveiller tout-à-coup sur le minuit, et Satan commença à disputer avec moi. » — La conférence roula entièrement sur la messe, que le diable lui reprocha de n'avoir dite que pour lui seul; elle n'est qu'une reproduction des arguments de Luther contre ce sacrement, et il est hors de doute que ce réformateur, dont les journées et les veilles étaient employées à l'accomplissement de son œuvre, vit en cette occasion ses pensées s'imager, comme tous ceux qui sont fortement préoccupés d'un sujet, les aperçoivent distinctement devant eux, et les prennent pour des réalités, jusqu'à ce que la tension exclusive de leur esprit cesse et qu'ils rentrent dans la vie réelle.— Les réponses de Luther au diable sont généralement faibles : aussi paraît-il impossible à M. Audin que le savant fût éveillé quand le diable lui apparut.

Il n'en est pas moins curieux pour l'histoire de noter que

©BIUM

ce fut devant cette vision que tomba le sacrifice de la messe, et que, pour prouver l'absurdité de cette économie, les protestants ont depuis renvoyé nos prêtres au témoignage de Satan.

Les sacramentaires, comme Pareus, invoquent cette apparition pour convaincre les luthériens et les calvinistes que si le diable s'est montré au père de la réforme, afin de lui révéler l'idolâtrie cachée dans la célébration de la messe, un ange a bien pu apparaître à Zwingle, pour lui enseigner le véritable sens des paroles de la Cène. Luther s'est moqué de cette vision, au grand scandale des zwingliens, qui n'ont jamais refusé de croire à son colloque avec Satan.

« Savez-vous pourquoi les sacramentaires Zwingle, Bucer, OEcolampade, n'ont jamais eu l'intelligence des divines écritures? C'est, dit Luther, qu'ils n'ont jamais eu pour adversaire le démon; car quand nous n'avons pas le diable attaché au cou, nous ne sommes que de tristes théologiens. »

Un écrivain qui eut souvent la gloire de disputer avec Bossuet, M. Claude, ne veut voir dans cette conférence qu'une parabole, une espèce de mythe imaginé par Luther, qui était nourri, dit-il, de la lecture des écrits des moines, où le tentateur apparaît si souvent. Satan, au lieu d'une réalité, ne présenterait plus qu'une abstraction philosophique, le cri des mauvaises passions.

Luther s'est chargé lui-même de donner un démenti à Claude; car, dans son traité de *Missâ privatâ*, où est rapportée la vision, après avoir exalté la puissance dont est doué Satan, qui ne souffre pas qu'on dispute longtemps avec lui: « Voilà, dit-il, qui m'explique comment il arrive quelquefois qu'on trouve des hommes morts dans leur lit: c'est Satan qui leur tord le cou et les tue. Emser, OEcolampade, et d'autres qui leur ressemblent, tombés sous les griffes et les carreaux de Satan, sont morts ainsi subitement. » Hospinian croit bien qu'Emser est mort de la mort diabo-

©BIUM

lique dont parle Luther; mais il ne peut abandonner au démon, OEcolampade, « évangéliste à la vie pure et sainte, qui, selon le témoignage de Bèze, après un doux trépas, alla rejoindre Zwingle, son frère, le curé d'Einsiedeln, qui prétendait que Luther n'était pas possédé par un esprit impur, mais occupé, comme un château-fort, par une légion de diables (1). »

Qu'est-il besoin, maintenant, de parler du sac de noix que le diable vient remuer, de son changement en mouche, de la manière dont il se pendait au cou du moine, des fréquentes visites qu'il lui rendait dans son lit, où il couchait à côté du réformateur, plus près que sa Catherine?

Certes, sous le rapport de la science, Luther est atteint et convaincu d'avoir eu des hallucinations; mais a-t-il été fou? Autre question dont la réponse nous paraît devoir être complétement négative. A l'époque de la réforme, Satan avait un pouvoir immense: il était dans les croyances, les livres, les tableaux, les sculptures, les conversations, les veillées. Tout le mal lui était attribué. Il traînait après lui des troupes innombrables de magiciens, de sorciers. Il trafiquait publiquement des âmes, et l'on racontait, d'un bout de l'Europe à l'autre, les enlèvements, les morts violentes qui avaient été le résultat de pactes faits avec ce terrible maître. Les idées de Luther, exaltées par une controverse continuelle, par les dangers de la situation, par les foudres de l'Église, roulant sans cesse dans le cercle religieux, devaient naturellement ressentir l'influence de la pensée du démon, qu'il voyait partout, auquel il attribuait tous les obstacles qu'il rencontrait, et qu'à l'imitation des hommes de son siècle, il faisait intervenir dans toutes les choses de la vie.

Les hallucinations, si l'on peut s'exprimer ainsi, étaient dans le corps social, et non dans les individus. Ce caractère

(1) Audin, *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Luther.* Paris, 1842, p. 132 à 145.

©BIUM

de généralité qu'on observe dans les folies du moyen-âge tenait, sans aucun doute, à ce que les croyances avaient absorbé l'homme, tandis que le libre examen devait nécessairement faire triompher l'individualité. Aussi, de nos jours, où la personnalité est arrivée à son plus haut degré, les folies générales ont-elles presque entièrement disparu, et ont-elles été remplacées par des aliénations propres à chaque personne.

Ainsi, en admettant le fait des hallucinations chez Luther, nous dirons qu'elles n'eurent aucun pouvoir sur sa raison, qu'elles furent produites par les croyances du temps, par la tension de son esprit, et qu'on doit seulement les considérer comme les reflets colorés de sa pensée.

Aux faits que nous venons de citer, nous croyons devoir ajouter celui de l'héroïne à laquelle la France doit l'expulsion de l'étranger.

Il n'est pas un épisode de nos annales, dit M. Buchon, qui excite autant d'admiration et d'intérêt que la courte histoire de l'arrivée de Jeanne d'Arc au camp français, de ses exploits, de ses vertus et de son supplice. Un événement aussi extraordinaire a donné lieu aux conjectures les plus opposées. Les uns, partageant les idées du temps, l'ont crue véritablement inspirée de lumières surnaturelles; d'autres n'ont regardé son enthousiasme que comme l'effet d'une exaltation de sentiments patriotiques et religieux; ceux-ci en ont fait l'agent ou la dupe d'une vaste et profonde intrigue, ourdie par les hommes d'État de la cour de Charles VII (1).

Qu'était donc la Pucelle d'Orléans? Une jeune paysanne de dix-huit à dix-neuf ans, d'une taille noble et élevée, d'une physionomie douce, mais fière, d'un caractère remarquable par un mélange de candeur et de force, de modestie

(1) Buchon, *Analyse raisonnée des documents sur la Pucelle*, p. 196 à

©BIUM

et d'autorité, et d'une conduite, enfin, qui fait l'admiration de toutes les personnes qui l'ont connue. Dès ses premiers pas dans la carrière guerrière, dont n'ont pu l'éloigner des rebuts réitérés, elle devient le parfait modèle du chevalier chrétien. Intrépide, infatigable, sobre, pieuse, modeste, habile à dompter les coursiers, et versée dans toutes les parties de la science des armes, comme un vieux capitaine, il n'y a rien dans sa vie qui ne révèle une haute inspiration et qui ne porte le sceau d'une autorité divine (Charles Nodier). A dix-huit ans, sa mission est terminée; il ne lui reste qu'à la couronner par le martyre.

Ainsi, d'un côté, une conduite intacte, une sagesse exemplaire, une raison parfaite; mais de l'autre, comme chez beaucoup de personnages célèbres, des visions, des révélations. Exposons les faits; nous les examinerons plus tard.

A l'âge de douze ans, elle eut sa première apparition de la manière suivante : se trouvant avec ses compagnes dans une prairie, elle vit près d'elle un jeune homme qui lui dit : « Jeanne, courez à la maison, car votre mère assure qu'elle a besoin de votre aide. » Jeanne vole au-devant de sa mère, qui lui déclare qu'elle ne l'a pas demandée. La jeune fille veut aller rejoindre ses camarades; mais tout-à-coup une nuée claire et brillante s'offre à ses yeux, et du milieu de la nuée, une voix lui crie : « Jeanne, tu es née pour suivre une autre carrière et pour faire des choses merveilleuses, car tu es celle que le roi du ciel a choisie pour le rétablissement du royaume de France et pour être l'aide et l'appui du roi Charles, dépouillé de son empire. Habillée en homme, tu prendras les armes; tu seras un chef de guerre, et tout se fera par ton conseil. » Jour et nuit, des apparitions semblables se présentèrent à Jeanne; elle demeura cinq ans entiers dans un pareil trouble. Enfin, dans une dernière

198. Paris, 1843.—Freidreich, *Algemeine diagnostik der psichischen* Krankenten, p. 291. Wurtzburg. 1832.

©BIUM

vision, elle reçut cette réponse: « Le roi du ciel l'ordonne et le veut : à l'avenir, ne demande plus comment cela se fera, car si telle est la volonté de Dieu au ciel, telle elle sera sur la terre. Va donc au lieu voisin, appelé Vaucouleurs, qui seul, dans les contrées de la Champagne, a conservé sa fidélité au roi; celui qui commande en ce lieu te conduira sans difficulté comme tu le désires. » La jeune fille fit ce qui lui avait été ordonné, et le commandant de Vaucouleurs la fit conduire au roi (1).

Lorsque cette infortunée subit les interrogatoires de ses ennemis, elle dit que sainte Catherine et sainte Marguerite lui avaient apparu à treize ans et lui avaient appris à se gouverner. La première voix qu'elle entendit fut celle de saint Michel, qu'elle vit devant ses yeux; il était accompagné des anges du ciel: tous avaient une forme corporelle. Elle déclara qu'elle avait embrassé les deux saintes, qu'elles sentaient bon et qu'elle les avait touchées. (*Interrogatoire* du 17 mars, p. 492.)

Les hallucinations de presque tous les sens sont ici évidentes. Cela suffit-il pour faire de l'héroïque Jeanne d'Arc une aliénée? Nous protestons contre une semblable opinion. Lisez ces interrogatoires, si empreints de malveillance, d'astuce et de haine, et vous serez frappé des déclarations simples, ingénues, uniformes de Jeanne d'Arc; elle s'y montre toujours supérieure à ses juges et déjoue noblement leur perfidie par sa franchise, leur lâcheté par son courage, leur niaiserie par sa ferme intelligence, leur dévotion étroite par sa haute piété.

Sa vie, telle que cet interrogatoire la fait apparaître, est une vie d'innocence et de poésie. Vienne la crainte des désordres des gens de guerre, et Jeanne, déjà courageuse,

(1) Buchon, ouvrage cité, *Panthéon littéraire*, *Lettre du sieur Perceval de Boulourmack*, 521 et 522.

©BIUM

escorte dans des lieux peu sûrs celles de ses compagnes qui redoutent d'y mener leurs troupeaux.

L'âge de treize ans arrive, et c'est à ce jeune âge que, dans cette nature vigoureuse, devait se manifester le plein développement de toutes ses facultés physiques, car déjà les facultés morales et intellectuelles avaient eu un développement prématuré. A ce moment, tous les habitants des campagnes vivaient dans la terreur continuelle des Anglais et des Bourguignons; un profond découragement abattait tous les courages. La patrie semblait pour jamais perdue. La jeune imagination de Jeanne avait été enflammée par le spectacle des maux de son pays, de son hameau, de sa famille. L'adolescence, qui demandait chez elle à succéder en ce moment à l'enfance, imprimait aussi à son sang et à son cerveau une agitation extraordinaire. Dans cette espèce de crise, elle tourna les yeux vers les vitraux de l'église, sur lesquels venaient se réfléchir les rayons ardents du soleil. Elle fut éblouie et resta plongée dans une espèce d'extase. C'est alors, continue M. Buchon, auquel nous empruntons ce récit et ces explications, que commencèrent les visions relatives à sa mission.

Ce grand moment d'hallucination passé, Jeanne rentre en elle-même et doute de ce qu'elle a vu. Pendant plusieurs semaines, son sang plus calme ne porte à son cerveau ni les ardeurs belliqueuses, ni ces visions merveilleuses, ni ces inspirations d'avenir; mais chaque fois qu'au bout d'un certain nombre de semaines se manifestent en elle des symptômes d'une grande révolution constitutive *qui ne semble pas s'être jamais réalisée*, les mêmes hallucinations se reproduisent devant ses yeux éblouis; saint Michel lui apparaît, et elle retombe dans ses rêveries extatiques, dans ses entretiens mystiques avec lui, avec l'ange Gabriel, avec sainte Catherine et sainte Marguerite, « dont les figures étaient couronnées de belles couronnes moult richement et

©BIUM

moult précieusement.» En vain sa raison voulait-elle résister, le retour des mêmes phénomènes leur donnait chaque fois plus d'autorité; et comme les voix qui se faisaient entendre à son cœur noble et pur ne murmuraient que des pensées d'honneur et de dévouement, elle s'habituait à ne s'en plus méfier, et à les appeler avec autant d'empressement qu'elle les avait redoutées. Déjà, depuis près de sept ans, elle avait vécu dans ce commerce intime avec les plus hautes pensées, qui trouvaient un écho en elle. Dix-huit ans arrivèrent. Elle était dans toute la force de sa belle organisation. Elle demande à accomplir son sacrifice. Elle se présente au gouverneur de Vaucouleurs, et, après une longue hésitation, celui-ci touché enfin de tant de courage et de persévérance, dont l'exemple pouvait réchauffer les cœurs les plus découragés, cède à ses prières, l'arme et l'envoie à Chinon (1).

Cette appréciation de la conduite de Jeanne d'Arc par un homme d'un mérite incontestable nous a paru si conforme à celle qu'en aurait donnée la science, que nous avons cru devoir la rapporter en entier. Mais ici se présentent le objections que nous avons faites ailleurs. Si le défaut de régularisation d'un phénomène important chez les femmes doit être regardé comme la cause des hallucinations de Jeanne, comment se fait-il que nous ne retrouvions encore là aucune analogie avec ce qui se passe de nos jours en pareille circonstance? L'époque de la menstruation exerce-t-elle, en effet, une action sur le cerveau, il en résulte des désordres plus ou moins marqués de la sensibilité, de la motilité, de l'intelligence, des symptômes de folie, en un mot un état de souffrance. Rien de semblable n'a existé chez Jeanne; sa santé est parfaite, sa raison admirable, car ses hallucinations, reflet des croyances du temps, sont les conséquences de la pensée, que sa mission est d'origine toute divine.

Arrêtons-nous maintenant quelques instants sur ces trois

(1) Buchon, *Analyse raisonnée des documents sur la Pucelle*, p. 196 à 198.

©BIUM

figures prises dans des pays différents, qui grandissent à mesure qu'elles s'éloignent de nous et pour lesquelles l'équitable postérité a commencé depuis longtemps. Soumises au creuset de la science humaine, en sortiront-elles moins brillantes et moins pures? L'exposé qui vient d'être tracé a déjà répondu à cette question; ce que nous allons ajouter ne laissera aucune incertitude. Un premier fait, capital, décisif, c'est que chacun de ces trois personnages est le représentant, la personnification d'une de ces idées qui doivent exercer une grande influence sur le monde. Leur mission est providentielle; ils agissent poussés par une force invisible; ce qu'ils font, ils devaient le faire. Le royaume de France va périr, à peine reste-t-il au dauphin une seule ville: à point nommé, une jeune fille des champs, simple, innocente, vertueuse, apparaît; elle accomplit ce que n'avaient pu faire les plus vaillants guerriers, et le roi de France reçoit la couronne de ses mains. Le frein religieux imposé depuis des siècles à l'esprit humain est devenu trop pesant, des fautes graves l'ont rendu encore plus difficile à supporter; les bruits sourds, précurseurs de la tempête, grondent de toutes parts, la raison humaine veut réclamer ses droits, les cohortes sont prêtes, elles n'attendent plus qu'un chef, il franchit enfin le seuil de son cloître, et donne au monde le droit d'examen. Mais la violence de ses attaques, les ruines qu'il amoncèle, la destruction dont il menace l'Église catholique, produisent la réaction; du milieu des camps sort un soldat obscur qui, d'un coup d'œil d'aigle, embrasse le plan du réformateur, en saisit les parties vulnérables, dresse aussitôt le sien, et réédifie avec tant de succès l'édifice chancelant, que tous les efforts du protestantisme viennent se briser à ses pieds.

A la vue de pareilles œuvres, d'aussi grands résultats, obtenus par des intelligences aussi supérieures, qui pourrait encore comparer leurs hallucinations avec celles des individus soumis à notre observation?

©BIUM

Nous avons déjà dit ailleurs que les hallucinations pures, sans aucune complication d'une des formes de la folie, nous paraissaient aussi rares que les monomanies vraies. Pour notre part, nous n'avons jamais rencontré d'hallucinés dont l'erreur fût tellement circonscrite qu'en leur accordant leur idée on les trouvât raisonnables sur le reste. Tous ceux que nous avons connus, tous ceux dont nous avons lu les observations dans les ouvrages des auteurs modernes présentaient des signes qui dénotaient le trouble de leurs idées, quelque précaution qu'ils prissent pour dérober aux autres l'état de leur esprit. Alternativement inégaux, bizarres, excentriques, sombres, misanthropes, apathiques, d'une gaieté folle, incapables d'exécuter le moindre projet, tenant des discours extraordinaires, ou se livrant à des actions inexplicables, en vain croyaient-ils par d'autres discours, d'autres actions en effet très raisonnables, échapper à l'œil de l'investigateur; la blessure était toujours reconnue, semblable à ce cercle indélébile du sang noir, que l'œil exercé du blanc distingue malgré toutes les transformations.

On citera quelques faits très rares d'individus qui, avec une idée fausse, ont pu remplir des fonctions assez importantes; nous ne les discutons pas, nous les admettons même sans contrôle, mais ceux qui se trouvaient dans cet état, en avaient plus ou moins la conscience, ils veillaient sur eux, redoublaient de précaution et ne faisaient rien dans le sens de leur idée. Leur conduite était celle de tous; aussi traînaient-ils plutôt l'idée à la remorque qu'ils n'étaient conduits par elle.

Faisons d'ailleurs observer que ces hallucinés n'étaient l'expression d'aucun besoin, les représentants d'aucune idée, les promoteurs d'aucun projet utile à leurs semblables. La plupart pleins d'eux-mêmes se croyaient appelés à réformer les hommes par des moyens ridicules ou sans proportion avec le but; en vain développaient-ils leurs projets avec adresse, ils ne réussissaient qu'à en montrer la stérilité ou la

©BIUM

faiblesse, et quel que fût l'art avec lequel ils se drapassent, on apercevait toujours à travers les trous de leur manteau, l'orgueil, la vanité et la folie. En présence de ces différences, comment a-t-on pu établir un parallèle entre les organisations puissantes, créatrices et pleines de vie des premiers, et les natures débiles, plagiaires et sans force des seconds. Ces deux classes d'hommes furent hallucinés, nous ne le nions pas, mais chez les premiers les hallucinations, conséquences du temps, furent compatibles avec la raison, tandis que chez les seconds elles furent toujours plus ou moins compliquées de folie.

Si les observations que nous avons rapportées sont concluantes, si les raisonnements que nous en avons déduits sont justes, l'opinion qui a fait de Socrate, de Platon, de Numa, de Pythagore (1), de Pascal et de beaucoup d'autres personnages illustres, autant de fous hallucinés, doit être rejetée; la raison, au contraire, revendique ces grandes intelligences. — Ces conclusions sont si naturelles, qu'un médecin philosophe, dont le caractère et les talents lui ont concilié l'estime générale, après avoir fait de toutes ces illustrations, des visionnaires qu'on enfermerait aujourd'hui, en ajoutant ces paroles qui donneraient lieu à bien des commentaires, « pour agir sur les masses, pour faire s'entrechoquer les peuples, pour ébranler, changer les croyances, pour creuser sur la face de la terre un sillon dont les siècles n'effacent pas l'empreinte, il faut penser, parler, se tromper, délirer comme les masses, il faut affirmer, croire comme elles et plus qu'elles, être leur envoyé, leur prophète, pour qu'elles vous croient celui de Dieu, et qu'elles vous en donnent la puissance, » termine ce passage par ces mots: « Ce n'étaient pas des fous, si l'on veut, mais c'étaient

(1) Consulter un ouvrage très curieux, ayant pour titre: *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, par Naudé, Parisien. — Amsterdam, 1722. 1 vol. in-12, p. 136.

©BIUM

des hallucinés comme il n'y en a plus et comme il ne peut plus y en avoir, des hallucinés dont les visions étaient les visions de la raison. »

Les objections que nous venons de présenter au nom des sciences et des lettres si douloureusement flétries par le stigmate de la folie, s'étaient déjà offertes à d'autres avant nous; on avait dit : Les anciens visionnaires ne doivent pas être mis au rang des fous; ils se trompaient, mais c'était avec leur siècle, et il serait absurde de taxer de folie toutes les générations qui nous ont précédés. C'était, si vous voulez, une erreur de l'esprit humain, mais non une maladie.

M. Leuret, dans *ses fragments psychologiques sur la folie*, ouvrage aussi intéressant que bien écrit, mais dont les doctrines ne sauraient être partagées par les hommes qui ont des convictions religieuses, a cherché à refuter ces objections. « Il faut distinguer ici, dit-il, ceux qui avaient des visions, de ceux qui ajoutaient foi aux visions. Pour ces derniers, ils étaient dans l'erreur et seulement dans l'erreur; je me hâte d'en convenir. Quant à ceux qui avaient des visions, ils se trompaient comme les premiers, mais de plus ils étaient fous, parce qu'ils avaient en eux-mêmes une cause invincible d'erreur; ils éprouvaient des phénomènes insolites qui en faisaient des intelligences à part, en dehors des règles ordinaires, ou plutôt sans règles, vivant dans un monde fantastique et n'en pouvant plus être tirés par le raisonnement. L'état de l'esprit humain chez nos aïeux, concourait sans doute puissamment à la production si fréquente des visions; mais pour dépendre d'une cause générale, il ne cesse pas pour cela d'être une maladie, et comme il n'y a pas de différence essentielle entre les visionnaires d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, les uns et les autres doivent être mis au rang des aliénés. »

Sans nous arrêter aux différences d'opinions des deux

©BIUM

auteurs sur l'état psychologique de ces individus, que le premier considère comme des hallucinés qu'on ne reverra plus, et le second comme des aliénés semblables à ceux d'à présent; que l'un proclame les envoyés, l'expression des masses, et que l'autre, au contraire, regarde comme des malades imposant leurs visions à la foule; nous répondrons que les hallucinations de ces temps éloignés n'étaient point une maladie, mais des croyances, erronées, sans doute, comme beaucoup d'autres sur la physique, la chimie, l'astronomie, etc., ce qui n'empêchait pas les hommes de remplir convenablement tous leurs devoirs.—Quant aux esprits supérieurs auxquels cette imputation de folie a été plus particulièrement adressée, les conditions dans lesquelles ils se trouvaient étant celles des trois personnages dont nous avons parlé, nous ne reproduirons donc point les arguments que nous avons fait valoir, pour prouver qu'ils n'étaient point aliénés.

En présence de cette doctrine, si humiliante et si douloureuse pour l'humanité, n'a-t-on pas raison de se demander, comme l'a fait dernièrement un écrivain : Quel est donc ce triste côté de l'esprit qui se complaît à nier les possessions immémoriales, à réduire au néant les légitimités les mieux consacrées, à faire mépriser ce qu'on adorait, en retournant les faits et changeant tous les visages comme par prestige? Le savant doit-il tout réduire à ses classifications? ne peut-il tenir aucun compte des époques et des croyances? et en le voyant ainsi renverser tout ce qui fut l'objet de notre culte, n'est-on pas en droit de lui dire : Ces grandes entreprises par vous rembrunies, dénigrées, atténuées, ces grandes renommées dont vous divulguez les petitesses, le côté faible, que vous déconsidérez par la fausseté ou l'indécision de leur point de départ, les avez-vous bien comprises? les avez-vous bien jugées? Le microscope avec lequel vous les avez regardées, ne vous a-t-il point induit en erreur? Chaque époque

©BIUM

a sa raison d'être en elle-même, en actions, en pensées, et ces hommes que vous expliquez par la folie n'en sont peut-être que les conséquences naturelles!

Un membre de l'Académie royale de médecine, M. le docteur Renauldin, dans un rapport fort bien fait sur Mahomet, considéré comme aliéné, s'exprime en ces termes :

« Non, ce n'était point un aliéné, celui qui est parvenu, par tant de sacrifices et d'abnégation, à opérer une si étonnante révolution dans le système religieux et les mœurs d'une nation entière; ce n'était pas un aliéné, celui qui a renversé la superstition et l'idolâtrie pour y substituer le culte d'un Dieu unique, spirituel, et qui, par ce moyen, a tiré son pays des ténèbres de la barbarie, fait respecter et craindre pendant si longtemps le nom arabe, et ouvert à ses successeurs le chemin de tant de glorieuses conquêtes; ce n'était point un aliéné, celui qui a doté sa nation d'un code de lois qui lui manquait entièrement; code qui, après plus de douze cents ans, fait encore autorité parmi les pays soumis à l'islamisme. »

Sans doute les commencements de son immense entreprise n'ont point été exempts d'imprudence, d'audace, de témérité, dont les suites ont plus d'une fois compromis le succès de son apostolat; mais, instruit par l'expérience et surtout par la connaissance profonde des hommes, se fiant en Dieu et en sa fortune, poursuivant l'œuvre de toute sa vie à travers mille obstacles, mille dangers incessants, Mahomet n'a jamais failli; il a montré, au contraire, un génie plein d'adresse, de fermeté et de courage, un génie fertile en ressources, supérieur à toutes les traverses, remarquable par son étendue, sa flexibilité, sa persévérance.

Quant à ses visions, il se peut qu'elles aient été supposées; mais pourquoi aussi ne rentreraient-elles pas dans l'explication que nous avons donnée de celles des grands philosophes de l'antiquité et des hommes fortement préoccupés

©BIUM

d'une idée aux époques de convictions profondes, de croyances mystérieuses, et placés dans des circonstances qui doivent réagir sur eux?

Aux trois exemples que nous venons de citer, nous aurions pu ajouter celui de Socrate, le plus beau génie des temps antiques. Mais si nos arguments, qui ne sont que l'expression bien faible de notre conviction, ont trouvé crédit auprès des lecteurs, ils en feront eux-mêmes l'application au philosophe grec, qui n'en sera pas moins, quelles que soient les théories médicales, l'éternel honneur de la raison humaine et le maître de Platon. — Il répugnera toujours à la raison de considérer comme fou un homme dont la conduite était si pure, si sage, et en quelque sorte si providentielle. — Son démon familier n'était que la personnification de son moi, dont la forme matérielle était due au temps. — La croyance aux songes lui était commune avec toute l'antiquité; quant aux reproches de l'influence à distance qu'il exerçait sur ses élèves, il n'y faut voir que l'admiration que leur causaient ses talents, leur dévouement pour sa personne et la grande opinion qu'il avait de son saint sacerdoce. — Qu'importe d'ailleurs que Socrate ait eu des hallucinations! Les vérités qu'il a enseignées n'en dépendaient pas, elles subsistent après comme avant lui. Peut-on d'ailleurs, comme nous l'avons fait remarquer dans un autre endroit de cet écrit, employer ce mot quand il s'agit de conceptions pures ou d'idées proprement dites?

Ainsi, dans notre opinion, les hommes célèbres que nous venons de citer, et beaucoup d'autres encore, ont pu avoir des hallucinations, sans que leurs desseins, leurs actes, leur conduite, en aient été influencés, sans qu'on puisse les accuser d'aliénation, différence énorme qui les sépare des hallucinés de nos jours, dont les conversations, les actions, les gestes ont toujours un cachet de folie, qui ne sont l'expression d'aucun besoin, ne remplissent aucune mission,

©BIUM

en un mot ne paraissent d'aucune utilité à leurs semblables.

Ce serait ici le lieu d'examiner les hallucinations au point de vue religieux; car s'il est contraire à la raison, dégradant pour l'humanité, de prétendre qu'une partie de ce qui a été fait de grand, de beau, de sublime en philosophie, en morale, l'a été par des fous, c'est saper les croyances religieuses de millions d'hommes, c'est s'en prendre à Dieu lui-même, que de soutenir que les prophètes, les apôtres, les saints ont été des fous hallucinés. Quoique les termes de cet ouvrage, ses bornes, ne nous permettent point de traiter cette question avec l'étendue qu'elle comporte, nous n'en croyons pas moins convenable de formuler notre pensée sur ce sujet. Si nous étions à une époque où la profession de foi fût un titre utile pour les affaires temporelles, nous nous serions abstenu; mais notre siècle est celui de la tolérance, peut-être même de l'indifférence; chacun professe librement ses opinions; nous dirons donc avec franchise ce que nous croyons la vérité.

Point de nation sans religion. Anciennes ou modernes, grandes ou petites, puissantes ou faibles, toutes se sont appuyées sur cette base. Leur durée a été d'autant plus longue que leurs convictions ont été plus profondes. Mais si les religions sont étroitement liées à l'histoire des peuples, leur influence doit surtout dépendre de la pureté de leur origine, de la sainteté de leur mission; sous ce double rapport, nulle ne peut le disputer à la religion chrétienne.

Rappelons-nous l'état du monde à l'apparition de J.-C. Partout régnait le paganisme. L'espèce humaine, parquée comme de vils troupeaux, n'avait d'existence que par la volonté de ses maîtres. La famille n'était point constituée: aussi la société ancienne avait-elle pour caractères distinctifs la multiplicité des dieux, l'esclavage, la vileté des femmes et des enfants. En proclamant l'égalité, le fondateur

©BIUM

du christianisme détruisit cette triple erreur (1). A sa voix, l'humanité secoua ses chaînes, sortit de sa longue torpeur : elle saluait l'aurore de sa résurrection. Quand on voit par quels faibles moyens cette religion s'établit, quels adversaires elle eut à combattre, quels obstacles elle eut à surmonter, et combien il lui fallut peu d'années pour triompher, on ne peut méconnaître sa divine origine, que démontrent assez les livres saints. Voyez quel merveilleux concours d'intelligences supérieures vinrent dès les premiers temps lui prêter les secours de leurs talents ; comptez toutes les capacités qui depuis des siècles n'ont cessé de marcher sous sa bannière ; jetez un regard sur ce qui se passe de nos jours, et dites-nous si un culte qui a compté et compte tant de grands hommes, qui n'a jamais eu d'autre ennemi que l'orgueil, qui a marqué tous ses pas par des bienfaits, dont les fautes furent celles de l'homme et jamais des doctrines, doit être regardé comme l'œuvre de fous hallucinés.

Nous ne sommes pas les premiers qui, persuadés de l'origine toute divine du christianisme, avons proclamé la ligne de démarcation qui sépare les apparitions de l'Écriture sainte de celles de l'histoire profane, et même d'un grand nombre de personnages chrétiens. Les médecins anglais qui se sont le plus occupés de la matière avaient déjà émis une opinion semblable. Voici comme s'exprime Arnold : « Un chrétien rationaliste ne peut admettre l'inspiration que chez le Christ, les prophètes et les apôtres. Quant au don de prophétie aux temps des païens et chez les chrétiens modernes, il ne peut être revendiqué que par les fous, les dupes et les imposteurs. Les motifs de ceux qui trompaient les hommes étaient des vues particulières d'ambition, de réputation, d'intérêt ou de zèle pour le bien public (2). »

(1) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, t. I, 1842. — Guizot, *Essai sur l'histoire de France*, 5e édit. Collection Charpentier, 1841.

(2) Arnold, *ouvrage cité.*

©BIUM

« On s'est demandé, dit Hibbert, si tous les faits authentiques d'apparitions et d'auditions devaient être considérés comme des cas pathologiques; il faut faire une distinction pour ce qui concerne l'Écriture sainte. Il serait, en effet, fort inconvenant de faire des observations sur la manière dont Dieu, dans un but déterminé, a voulu communiquer directement avec l'homme; mais, cette distinction établie, il est nécessaire de faire remarquer que rien ne nous prouve que des faits semblables aient eu lieu depuis les temps apostoliques: aussi pensons-nous que tous les cas de ce genre, postérieurs à ces temps, sont plutôt du ressort de la médecine que de celui de la théologie (1).» Il ne faut pas oublier qu'Arnold et Hibbert sont protestants.

Enfin, ajoute Abercrombie, dans son *Livre des facultés intellectuelles*, quelque humiliant que cela soit pour l'orgueil de l'homme, il n'en est pas moins vrai que les plus hautes découvertes de son génie n'ont abouti qu'à faire connaître quelques faibles parties du plan de la création, de l'ordre admirable qui en coordonne l'ensemble. Dès qu'il essaie de pénétrer plus profondément dans les causes de cet ordre, il s'aperçoit que la puissance du Créateur s'étend bien au-delà des limites de son esprit, et qu'il a l'infini devant lui. Malgré tous ses efforts, il ne peut franchir la ligne de séparation, et lorsqu'il lui a été permis d'arriver jusque là, il ne lui reste plus qu'à contempler l'horizon sans bornes qui se montre à ses yeux éblouis, à s'incliner en humble adorateur devant une sagesse incommensurable et un pouvoir incompréhensible (2).

(1) Hibbert, *ouvrage cité*. — On trouvera dans l'ouvrage de l'abbé Lenglet-Dufresnoy une appréciation très bien faite, au point de vue religieux, des apparitions, des visions qui ont eu lieu après les temps apostoliques, et surtout au moyen-âge. — *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions et les révélations particulières*, 2 vol. in-12. Avignon et Paris, 1751; vol. I, p. 97 et suiv.

(2) Abercrombie, *ouvrage cité*. — John Cheyne, *Essays on partial deran-*

©BIUM

Les auteurs ecclésiastiques ont rejeté la doctrine médicale des hallucinations. L'abbé Bergier, voulant concilier les hallucinations avec la raison, et établir que certaines d'entre elles, si on les considère comme telles, sont vraiment miraculeuses, s'exprime ainsi, dans son savant *Dictionnaire de théologie* : « Le cerveau de Moïse a pu être affecté de manière qu'il ait cru voir, entendre et faire tout ce qu'il raconte; les têtes de la famille de Tobie ont pu se trouver dans la même situation que si un ange leur était apparu, leur avait parlé, et avait fait tout ce qu'ils ont cru voir et éprouver; les organes de Saül ont pu être modifiés de la même manière que si Samuel était réellement sorti du tombeau; l'on n'est donc pas fondé à suspecter la sincérité de ceux qui ont rapporté ces faits. » Personne, aujourd'hui, ne met en doute la vérité des hallucinations religieuses; on diffère seulement sur l'explication. Ceux-ci les attribuent à un état maladif du cerveau, ceux-là à l'éducation, aux préjugés et à plusieurs autres causes. D'autres, et nous sommes de ce nombre, croient que celles des livres saints doivent être rapportées à l'intervention divine, que plusieurs peuvent s'expliquer par les arguments que nous avons fait valoir en parlant des hallucinations de Luther et de Jeanne d'Arc, enfin qu'il en est qui doivent être rapportées à une disposition anormale. — Nous terminerons ce sujet par une dernière remarque : les docteurs de l'Église reconnaissent que des personnes pieuses, mais qui n'étaient point suffisamment éclairées, ont pu être dupes de leurs illusions. Ainsi saint Augustin a écrit que les visions et les apparitions proviennent souvent d'un état maladif de l'imagination. Enfin, certains livres, mal à propos cités, n'ont jamais été mis au nombre des ouvrages canoniques; telle est entre autres la *Légende dorée*.

Résumé. — Le mode de production de l'hallucination dif-

gement of the mind in supposed connexion with religion, 1 vol. — Dublin, 1843.

©BIUM

fère chez l'enfant, le rêveur, le poëte, le penseur, l'homme religieux, l'individu qui en reconnaît la fausseté, celui qui ne lui subordonne point ses actes, l'homme qui la subit par l'influence de son siècle et l'aliéné.

— Dans la théorie des hallucinations, il ne faut point oublier que les systèmes nerveux et sanguin doivent être pris en considération, quoiqu'ils ne soient que des causes secondaires et dont l'action n'est point connue.

— L'hallucination ne peut être bien conçue qu'autant qu'on étudie la nature des idées; elles doivent être rapportées à deux sections, les spirituelles et les sensuelles.

— Les idées qui tirent leur origine des sens sont les premières et les plus nombreuses. Parvenus dans le cerveau, leurs images, leurs signes sensibles peuvent être réfléchis à l'instant, reproduits longtemps après, ou servir à former de nouvelles combinaisons. L'attention, la comparaison, l'imagination, la mémoire et l'association ont la plus grande influence sur ces diverses opérations.

— Il n'est point d'homme qui ne voie fréquemment les pensées qui lui plaisent prendre corps, et qui ne les croie, pendant quelques instants, autant de réalités; mais le moindre effort de l'attention suffit pour dissiper ces chimères.

— Le principe d'association a une très grande part dans la production des hallucinations : aussi doit-il être l'objet d'une attention spéciale.

— La division des idées en spirituelles et en sensuelles est importante dans notre théorie, parce que nous croyons que les secondes seules sont les matériaux des hallucinations, et que si les premières semblent y participer, ce n'est que par un abus de l'abstraction, une imperfection de notre nature qui donne aux choses spirituelles des formes matérielles.

— L'indépendance de l'intelligence est manifeste derrière les sensations fausses.

— La sensation arrive inaperçue au cerveau, mais l'atten-

©BIUM

tion la fait reparaître d'autant plus visible qu'elle est plus forte, de telle sorte que d'abord confuse, puis claire, elle finit par venir se placer devant les yeux. La répétition de ce fait peut induire en erreur les hommes les plus intelligents.

— Suivant Chricton, la continuité des opérations de l'esprit dans les hallucinations, la monomanie, tient à ce que toutes les portions du cerveau ne sont pas le siége de ce phénomène.

— Une émotion puissante, une passion violente, colorent, animent, vivifient tellement les idées, que celles-ci peuvent prendre une forme matérielle.

— Rien de plus ordinaire chez les personnes nerveuses, impressionnables et qu'une bonne éducation n'a point éclairées, que de voir la préccupation de l'esprit devenir extrême aux approches de la nuit, pendant l'obscurité, et donner lieu aux créations les plus effrayantes, les plus bizarres.

— L'imagination fait sentir son influence dans les hallucinations: aussi remarque-t-on qu'elles sont très souvent un reflet coloré, le tableau des idées, des occupations habituelles de l'individu.

— La mémoire n'a pas une part moins active dans les hallucinations, car elles sont souvent des réminiscences, des souvenirs de sensations depuis longtemps en dépôt dans le cerveau, rappelées par la loi bien connue de l'association, et auxquelles une cause physique ou morale donne toute la vivacité des sensations actuelles.

— Les croyances erronées, qu'on pourrait appeler les hallucinations de la raison, doivent être étudiées dans leur formation, parce qu'elles ont une grande influence sur la production des hallucinations sociales et individuelles.

— Leur origine doit être rapportée à l'oubli des deux grandes lois de l'humanité, la connaissance de Dieu et de soi-même; d'où sont nés le désir de l'inconnu, le besoin de croire, l'amour du merveilleux, l'ardeur de connaître, la

©BIUM

soif des émotions, autant de sources d'hallucinations.

— Dans un grand nombre de cas, l'hallucination n'a rien d'extraordinaire; c'est un fait presque normal, compatible avec la raison et qui permet de concevoir comment tant d'hommes célèbres ont pu présenter ce symptôme sans être aliénés.

— Lorsqu'on examine les actes d'un personnage illustre, il ne faut jamais perdre de vue le temps où il a vécu. — Le monde de Cosmao était bien différent de celui de Galilée, et cependant aux deux époques la raison était toujours la même.

— Dans toute étude philosophique de l'homme, la dualité doit être prise en considération; sans cette considération, on ne comprendra ni son histoire ni sa biographie, c'est-à-dire le côté spirituel et le côté mortel.

— Les hallucinations de beaucoup d'hommes célèbres appartiennent à leur siècle et non à l'individu; ce qui le prouve, c'est que leurs actes sont marqués au coin de la plus haute sagesse, que leurs entreprises révèlent des facultés supérieures, un jugement admirable, un esprit infini, et l'amour de leurs semblables.

— Les hallucinations de ces personnages ne peuvent être comparées avec celles des fous; ils étaient les représentants d'une époque, d'un besoin, d'une idée; il fallait qu'ils fissent ce qu'ils ont fait; leur mission était providentielle.

— Les hallucinations actuelles ne sont jamais sans mélange de folie. Les exemples d'hallucinés, qui peuvent, avec une idée fausse, remplir des fonctions importantes sont très rares et se rapportent à des individus qui ont conscience de leur état, et exercent sur eux-mêmes une active surveillance.

— Aucun de ces hallucinés ne s'est trouvé dans les mêmes circonstances que ceux dont nous parlons; aucun n'a été l'expression d'une idée utile. On ne peut établir de parallèle

©BIUM

entre les organisations puissantes, créatrices et pleines de vie des premiers, et les natures débiles, plagiaires et sans force des seconds. Tous les deux ont eu des hallucinations, mais chez les uns, elles ont été les conséquences du temps, n'ont point exercé d'influence sur la raison, tandis que chez les autres elles ont toujours été plus ou moins compliquées de folie.

—Chaque époque historique, ayant d'ailleurs sa manière d'être en elle-même, en actions, en pensées, se résume en un homme qui en est l'expression naturelle.

— Une ligne de démarcation bien tranchée doit être établie entre les apparitions de l'Écriture sainte et les hallucinations de l'histoire profane, et même de beaucoup de personnages chrétiens. Les premières, dans notre conviction, ne s'expliquent que par l'intervention divine, tandis qu'un grand nombre des secondes doivent être rapportées aux croyances des temps, à l'état morbide du cerveau.

CHAPITRE XVI.

DE LA SYMPTOMATOLOGIE DES HALLUCINATIONS ET DES ILLUSIONS.

1° *Symptômes communs.* — Époques auxquelles se montrent les hallucinations. — 2° *Symptômes propres.* — Hallucinations de la vue. — Hallucinations de l'ouïe. — Statistique. — Hallucinations du goût. — Hallucinations de l'odorat. — Hallucinations du toucher. — Hallucinations dans les rêves. — Symptômes des illusions. — Résumé.

—

L'hallucination faisant presque toujours partie intégrante de la folie, il est très difficile de la dégager de son tout pour l'étudier isolément. On doit donc s'attacher particulièrement aux cas simples pour faire l'histoire de la sympto-

©BIUM

matologie. Mais ici se présente une particularité qu'on n'observe point dans les autres maladies; l'homme qui voit poindre les premières lueurs de l'hallucination a souvent la force d'en dérober la connaissance à ceux qui l'approchent; de sorte que ce n'est que lorsque le mal a fait explosion qu'on est appelé à le constater. Il y aurait cependant des recherches psychologiques du plus haut intérêt à faire sur la manière dont l'idée fausse, d'abord embryonnaire, fugace, traverse le cerveau comme un éclair, pour reparaître au moment où l'on y pensait le moins. Il serait excessivement curieux d'examiner comment cette idée impalpable dont l'existence ne nous est révélée que par les associations qu'elle détermine va se colorer, s'imager, prendre un corps enfin et se poser devant le malade, pour le suivre partout comme son ombre.

Quoi qu'il en soit de cette étude qui rentre jusqu'à un certain point dans la *théorie* et la nature des hallucinations, nous allons passer successivement en revue les symptômes communs, les symptômes propres à chaque hallucination, et nous terminerons par le groupement des différentes espèces.

Symptômes communs.—Les hallucinations sont quelquefois précédées par une légère céphalalgie, par de la fièvre, mais le plus souvent on observe un changement dans la conduite, les affections du malade. Il n'est pas rare, en effet, que l'hallucination se déclare longtemps avant que le délire soit reconnu par les parents ou les amis, qui ne découvrent aucun désordre dans les paroles ou dans les actes.

Les hallucinations peuvent n'avoir aucune influence sur la conduite, soit que l'individu ait la conscience des phénomènes morbides qu'il éprouve, soit qu'il ne leur subordonne pas ses actes.—Cet état se prolonge quelquefois fort long-

©BIUM

temps, et n'est aucunement incompatible avec le libre exercice de la raison

La forme de l'hallucination n'est pas toujours nettement dessinée dès le début; elle peut être indécise, mobile; mais, avec les progrès du mal, elle devient distincte, continue, fixe, et persiste souvent après la cessation du délire.

Quelquefois l'hallucination se manifeste tout-à-coup. Une dame, en rentrant d'une soirée, aperçut dans sa chambre un homme qui s'enfuit devant elle et disparut à travers une porte fermée. Les faits contenus dans ce travail démontrent que cette disposition est même assez fréquente. Dans d'autres cas, les hallucinations se déclarent presque en même temps que le délire général et cessent à peu près avec lui. Cette disposition, d'après M. Lélut, a lieu surtout chez les sujets jeunes, d'un tempérament sanguin, d'une constitution mobile et excitable.

Lorsque le malade est une fois soumis au pouvoir de l'hallucination, sa conviction dans sa réalité est profonde, rien ne pourrait le persuader du contraire. On a cité, à la vérité, quelques faits opposés à cette doctrine; mais, tout en les admettant, nous les regardons comme exceptionnels. C'est à la persuasion intime où sont les hallucinés de l'existence de leurs visions, qu'il faut attribuer la patience héroïque avec laquelle les sorciers supportaient les tortures que des juges ignorants leur faisaient souffrir. La donnée première acceptée, elle était pour eux ce qu'était l'idée philosophique pour Savonarole, Campanella, Vanini et tant d'autres qui moururent pour sa défense sur les bûchers. Peut-être aussi faut-il attribuer cette conviction profonde à la remarque qu'ils doivent naturellement faire, qu'ils jugent les objets réels avec autant de certitude que les autres hommes. — Cette règle n'est point cependant sans exception, car il est des hallucinés qui ont la conscience qu'ils sont dans le dé-

©BIUM

lire, que leurs sensations sont fausses, et ce jugement ils le portent même dans les hallucinations des rêves.

L'hallucination qui s'est dans quelques circonstances montrée comme le symptôme prédominant peut être masquée, affaiblie par les autres formes de l'aliénation mentale, reparaître ensuite, et persister seule après la fin de la maladie.

Un des symptômes les plus tranchés est de voir le malade au milieu de la promenade, de la conversation la plus animée, s'arrêter tout-à-coup, prêter l'oreille, se mettre même à l'écart pour répondre à la voix qui l'interroge, pour contempler l'objet qu'il croit présent, flairer les odeurs, déguster les mets, ou s'irriter du coup qu'on lui a donné. J'ai sous les yeux, en ce moment, un halluciné qui garde le silence depuis plus de deux ans; sa pantomime est des plus expressives: on le voit interroger, répondre, accuser, se défendre, adresser des reproches. Ces conversations avec des êtres imaginaires sont très fréquentes. M. Esquirol a pensé que ce symptôme pouvait être observé chez tous les délirants; mais il a ajouté que les individus qui, avant la maladie, étaient dominés par une passion, ou livrés à de fortes contentions d'esprit, y sont plus exposés que les autres, surtout s'ils étaient appliqués à des études abstraites et spéculatives. Nous voyons tous les jours des malades, pris dans des positions fort ordinaires, qui gesticulent, causent avec des êtres imaginaires, paraissent très occupés de leur répondre, de sorte que cette disposition nous paraît plutôt s'appliquer à la plupart des hallucinés qu'à une section séparée.

Le plus ordinairement les hallucinations sont en rapport avec les idées habituelles; et si elles affectent des formes étranges, en les examinant avec soin, on reconnaît que les éléments en ont été pris dans les lectures, les peintures, les traditions, etc. C'est ainsi qu'au moyen-âge, les figures du diable étaient empruntées à l'architecture du temps, dont

©BIUM

les compositions bizarres formaient des ornements plus qu'extraordinaires dans les églises catholiques, témoin l'abbaye Saint-Martin de Boscherville près Rouen.

Les hallucinations peuvent se rapporter à des objets perçus à une époque éloignée, à des sujets oubliés depuis longtemps et qui sont remis en mémoire par des causes inappréciables, souvent en vertu de l'association des idées: aussi est-il vrai de dire que, dans la grande majorité de cas, les hallucinations ne sont que des réminiscences, des créations d'objets connus. Quelquefois cependant il est impossible de saisir aucune liaison entre ces fausses sensations et les occupations, les pensées, les travaux. Nicolaï et Bostock affirment qu'ils n'ont pu retrouver nulle part les originaux de leurs visions.

Les hallucinations n'ont pas toujours le caractère d'une idée fixe ou d'une passion dominante; elles ne sont quelquefois que la reproduction des souvenirs, des objets qui ont fait impression sur les sens. Le délire prend alors, dans les discours et dans les actions, un caractère de versatilité remarquable. C'est ce qu'on observe dans quelques manies et dans le délire fébrile. Dans d'autres circonstances, après avoir débuté sous la forme simple, ou ne l'avoir revêtue qu'au bout d'un certain temps et graduellement, elles deviennent générales, irrégulières, et se rattachent en même temps à plusieurs conceptions délirantes.

Les hallucinations commencent très souvent par un seul sens; il est beaucoup plus rare de les voir débuter par tous à la fois. Quelquefois il arrive qu'après avoir duré plus ou moins longtemps, l'hallucination première est remplacée par celle d'un autre sens, et devient générale. —Dans d'autres cas, elles changent d'un jour à l'autre. Dernièrement je donnais des soins à une dame qui un jour croyait voir des chiens, des chats, un autre jour des choses horribles, et le surlendemain des anges.

©BIUM

« Quelques mélancoliques, dit M. Falret, victimes d'hallucinations, sont dans une anxiété impossible à décrire; ils ne peuvent concevoir qu'on prenne en apparence toute sorte de précautions pour les empêcher de se tuer, et que tout bas on leur en indique les moyens. Ces mélancoliques ont l'air sombre et repoussant, le désespoir est peint dans tous leurs traits, leur visage est immobile, terreux, jaunâtre; leurs yeux caves, abattus, présentent la même teinte et sont très injectés. La céphalalgie est plus ou moins vive, ordinairement bornée au front, et particulièrement à la racine du nez. Ces malades éprouvent des battements dans l'intérieur de la tête, ils sont tourmentés d'insomnie, ou lorsqu'ils dorment, ils sont troublés par des rêves, par des apparitions fantastiques.

Ce caractère psychologique est bien fait pour appeler l'attention des observateurs. On dirait qu'il existe dans le même individu deux êtres différents, dont l'un serait le bon principe, l'autre le mauvais. Nous avons rapporté précédemment l'observation d'une femme qui était poussée au suicide, s'entendait dire des choses désagréables, pénibles, affreuses, et, au moment de s'abandonner au désespoir, se sentait encouragée, consolée, fortifiée : c'était comme une balance dont les plateaux s'élevaient et s'abaissaient alternativement. M. Leuret attribue l'erreur de personnalité des aliénés, dont nous avons vu un exemple si remarquable à l'asile de Saint-Yon chez le nommé Lambert, à cette double action, en vertu de laquelle les raisonnements, les objections, les remarques qu'ils se font dans leurs argumentations, dans leurs rêves, les portent à croire que c'est un autre individu qui discute ainsi avec eux, et les oblige à dire : *On me fait faire, on me fait dire, on me pousse.*

Les différentes formes de l'aliénation impriment leur cachet aux hallucinations. Dans la lypémanie, les apparitions, les voix, les odeurs, etc., sont le plus ordinairement des figures lamentables, des monstres, des paroles menaçantes, exci-

©BIUM

tant au mal, des émanations méphitiques. L'aliénation roule-t-elle plus particulièrement sur des objets religieux, les malades voient des anges, des diables. Dans l'érotomanie, ce sont de beaux jeunes gens ou de belles filles. Lorsque les monomanies suicide et homicide dominent, les hallucinés entendent des voix qui les excitent à se tuer ou à tuer les autres. En général, les hallucinations de la monomanie sont peu variables, et on les observe fort longtemps après le début de la maladie. Dans la forme triste, le désordre cérébral commence quelquefois par une hallucination; mais le plus souvent la monomanie s'annonce par une passion, une idée exclusive, à laquelle vient se joindre l'hallucination; il en résulte une personnification de l'idée qui augmente encore la conviction de l'aliéné.—Dans la stupidité, l'hallucination précède, accompagne fréquemment l'aliénation mentale.

Les hallucinations sont aussi fort communes dans la manie, mais elles n'ont plus la même fixité que dans l'espèce précédente. Elles varient comme les idées du maniaqne, ou si elles se montrent encore derrière le torrent d'idées, de sensations que lance continuellement son cerveau, elles sont affaiblies ou du moins en grande partie masquées. —« Les hallucinations, dit M. Aubanel, annoncent quelquefois le début de la manie; elles sont fugaces, nombreuses, variables; bien plus souvent le délire maniaque donne lieu aux hallucinations, qui dans la manie sont quelquefois le dernier symptôme. Le malade est calme et raisonnable, il entend encore des voix. Elles peuvent persister quelques jours chez des individus tout-à-fait rendus à la raison. Les hallucinations chez les maniaques sont moins communes que les illusions des sens. Cette aberration sensoriale explique pourquoi certains maniaques mangent des saletés, des ordures, résistent à des froids très intenses, etc. »

La démence aiguë peut présener des hallucinations, mais elles sont généralement rares et peu appréciables.

©BIUM

La démence paraît moins favorable à leur existence et surtout à leur *durée*, que les deux formes précédentes. Il semble, en effet, que les hallucinations étant constituées par une exaltation des facultés, elles ne peuvent être que passagères chez les déments. L'observation n'est pas complétement en faveur de cette théorie. Nous avons déjà fait remarquer qu'on constatait beaucoup d'hallucinations dans cette forme de la folie, dont les degrés sont infinis et qui présente d'ailleurs deux variétés importantes, la démence monomaniaque et la démence maniaque. Quant à la démence paralytique, il faut reconnaître que ces fausses sensations y sont rares : aussi les auteurs ont-ils affirmé qu'on ne les observe jamais que dans la première période de cette maladie. Jamais est un mot qui n'a qu'une valeur relative en médecine ; j'ai traité pendant un an un paralytique qui ne parlait point, marchait à peine, et qui cependant voyait très souvent devant lui un requin prêt à le dévorer. Quand la terreur était à son apogée, la langue se déliait, il poussait des cris terribles, nommant le requin, se jetait en arrière, et se serait précipité hors de son lit s'il en eût eu la force.

Le plus ordinairement les hallucinations ne sont point soumises à la volonté ; elles se manifestent sans que l'individu en ait la conscience. Elles le surprennent le jour, la nuit, le suivent partout. Dans quelques variétés cependant on peut les évoquer à son gré. Le malade dont parle Abercrombie voyait à l'instant les figures qu'il désirait. Le célèbre Nieburh, aveugle, décrivait à ses amis toutes les scènes variées de la nature qu'il avait contemplées dans ses voyages ; pendant qu'il parlait, elles se montraient à lui avec tout leur coloris, leur animation et leur éclat. Dans le premier exemple, les hallucinations une fois produites ne disparaissaient plus ou du moins se prolongeaient fort longtemps. Plusieurs hommes de mérite qui étaient sujets à cette indisposition ont remarqué qu'il était souvent

©BIUM

fort difficile de reproduire par une forte concentration de la pensée l'objet de l'hallucination, quoiqu'il se fût présenté quelques minutes avant de lui-même et sans le moindre effort.

Il suffit quelquefois de fermer les yeux pour faire disparaître les hallucinations, tandis que, dans d'autres cas, cette occlusion en augmente le nombre. Mais ce fait n'a qu'une importance secondaire, puisqu'il est incontestable que des aveugles voient et des sourds entendent; il est d'ailleurs plutôt applicable aux illusions.

Les hallucinations présentent des particularités assez curieuses sous le rapport de la forme des visions. Ainsi il arrive que les figures, les objets ne se montrent que d'une manière incomplète. Les hallucinés ne découvrent que la moitié du corps, ou seulement la tête ou les jambes; quelquefois ils voient l'objet renversé, mais coupé par le milieu. Enfin l'apparition peut ne consister qu'en un bras, une main, un œil. Une femme nous a répété pendant longtemps qu'elle distinguait parfaitement un profil de tête constamment fixé sur elle. Cette variété explique les histoires rapportées dans les auteurs, de têtes qui s'attachaient aux pas de criminels, d'un œil vengeur sans cesse dirigé sur le coupable. — Nous avons cité l'observation d'une hallucinée qui voyait son œil sortir de son orbite et fuir devant elle.

Une particularité des hallucinations qu'on retrouve dans la folie, mais beaucoup moins fréquemment, c'est le développement des facultés intellectuelles; porté quelquefois à un très haut degré. Cette disposition était surtout remarquable dans les anciens hallucinés; chez les extatiques, on l'observe encore de temps en temps. Une dame disait un jour : « Des voix me suggèrent des expressions qui ne me sont pas habituelles; elles mettent à ma disposition des termes qui me paraissent bien supérieurs à ceux dont je

©BIUM

me sers habituellement et à l'éducation que j'ai reçue. Très souvent leur conversation roule sur la géographie, la politique, les intérêts sociaux, toutes questions auxquelles je suis complétement étrangère, mais que je comprends parfaitement quand les voix me l'ordonnent. » C'est à cette exaltation de l'intelligence, à l'enthousiasme, à la supériorité de l'esprit, au choix des mots, à l'éloquence qui en était les suites naturelles, qu'il faut attribuer l'empire qu'ont exercé sur leurs semblables certains hallucinés. Nul doute que Mahomet ne dut à cette cause l'influence immense qu'il eut sur une partie du monde. Non certes, cet homme fameux n'était ni un imposteur ni un fou ; l'idée de réforme qui s'était emparée de son imagination avait eu pour lui les mêmes conséquences qu'eut pour Luther, la transformation corporelle de quelques unes de ses pensées habituelles. Persuadé de la vérité de sa mission, mais habitant un climat qui porte l'esprit aux créations merveilleuses, il finit par croire qu'un ange communiquait avec lui, tandis que Luther, harcelé, poursuivi, excommunié, entouré d'adversaires, ne leur répondant qu'avec des emportements de colère, vivant dans le Nord, au milieu de toutes les croyances du moyen-âge, vit sa pensée prendre la figure du diable. — Mais leur raison n'en fut aucunement ébranlée, et leurs actes furent toujours à la hauteur de leur mission.

Les conversations des hallucinés avec les personnages créés par leur cerveau leur paraissent à eux-mêmes si rapides, qu'ils l'expliquent par une sorte d'intuition, un choc électrique, une action magnétique, une pénétration des deux êtres. Blake, le célèbre voyant de Bethlem, disait à un de ses interlocuteurs qui l'interrogeait sur ses communications avec les êtres invisibles : Nous causons d'âme à âme. Ces faits sont d'une haute importance pour la psychologie, parce qu'ils offrent de nombreux points de contact avec les phéno-

©BIUM

mènes qu'on observe dans le magnétisme et le somnambulisme, et plusieurs autres états nerveux.

M. Esquirol a écrit que les hallucinations étaient le plus ordinairement le partage des esprits faibles. Certes, les erreurs des sensations se remarquent chez des individus d'une intelligence fort ordinaire, mais on les note également chez des hommes distingués. Parmi les centaines d'aliénés qui ont passé devant nous depuis que nous cultivons cette branche de la pathologie, ces deux catégories se sont rencontrées, proportion gardée, à nombre presque égal, et il y a longtemps qu'on a fait la remarque que les hommes les plus célèbres par leur capacité, la profondeur de leur raison, la force de leur esprit, n'étaient pas toujours à l'abri de ce symptôme.—Les histoires de Plutarque où il est parlé des fantômes de Brutus, de Dion, de Cassius, etc., sont une réfutation de cette opinion.

Il est un symptôme des hallucinations d'un grand intérêt par les conséquences graves qu'il peut avoir. Très souvent les apparitions, les voix, n'ont qu'une action négative sur les aliénés; mais souvent aussi, par les conseils qu'elles leur donnent, les menaces qu'elles leur font, et l'effroi qu'elles leur causent, elles sont la cause d'une foule d'actes bizarres, de déterminations singulières, instantanées. Ainsi les malades de cette catégorie se prosternent à terre devant tout le monde, se jettent au cou des personnes, parce que Dieu leur a dit de les embrasser, vomissent des injures, lancent des mots piquants, provoquent en duel, frappent, blessent, ou bien regardent fixement le ciel, le soleil, etc. — Ces actes peuvent avoir les effets les plus dangereux, car les voix peuvent les pousser sans cesse au suicide, au vol, au meurtre, à l'incendie.—On a vu de ces hallucinés ne laisser aucune trêve à ceux que les créations de leur cerveau leur avaient désignés. Un paysan immole son enfant, parce qu'il entend continuelle-

©BIUM

ment un ange qui lui dit de renouveler le sacrifice d'Abraham. — « Un aliéné de notre établissement, dit M. Guislain, affirme que des personnes invisibles lui parlent, mais qu'il comprend distinctement que les unes l'accusent de meurtre, et lui annoncent la mort de sa mère, tandis que d'autres combattent ces discours. Heureusement pour lui, le malade a la parfaite connaissance de son état, et lui-même cite à tout propos cette singularité de ses idées, ne pouvant s'en rendre raison. »

Les fonctions circulatoires, digestives, le sommeil, les sécrétions présentent des altérations qui doivent être notées. MM. Leuret et Mitivié ont constaté, dans leur mémoire sur *la fréquence du pouls des aliénés*, que cette forme de délire était celle dont la circulation offrait les troubles les plus marqués. Sur cinquante aliénés, ils ont constaté, en explorant le pouls, une moyenne de 95 pulsations par minute. Cette plus grande fréquence du pouls se rattacherait-elle aux maladies du cœur, dont les cas seraient communs chez les aliénés, suivant MM. Nasse et Foville? Ne tiendrait-elle pas aussi à l'insomnie, si ordinaire parmi eux, ou à l'agitation que leur causent les visions, les voix, motifs continuels de colère, d'emportements, de vociférations ou d'émotions d'un autre ordre?

Au début, les fonctions digestives peuvent être dérangées, lorsqu'il existe de la céphalalgie, de la fièvre; mais c'est surtout lorsque l'idée est triste que l'halluciné, craignant la police, les gendarmes, s'imaginant voir toujours autour de lui des agents de la force publique, refuse les aliments; les suites de ces diètes plus ou moins prolongées sont de graves désordres de l'estomac, des intestins. La constipation existe comme dans la folie. La crainte du poison agit également en altérant les fonctions digestives.

Le sommeil des hallucinés est généralement court, et presque toujours troublé. L'inquiétude, le malaise que

©BIUM

causent à beaucoup de personnes l'obscurité, les ténèbres, sont considérablement augmentés par les apparitions. Quand celles-ci sont dans le genre terrible, que les voix sont menaçantes, les malades ne peuvent goûter un instant de repos; ils crient, se débattent et donnent tous les signes d'une lutte pénible. Lorsque, dans le silence de la nuit, on entend les cris d'un aliéné, on peut assurer, sans crainte de se tromper, que son agitation est causée par une hallucination.

Les troubles des sécrétions n'offrent rien de spécial, constatés dans les maladies mentales, sans complication d'hallucination; ils doivent être rapportés à ce genre de maladies.

Des recherches ont été faites, dans ces derniers temps, sur l'époque la plus favorable aux hallucinations. L'observation prouve qu'elles sont fort communes le soir, la nuit, au moment de se coucher, et qu'elles obéissent à une loi naturelle, par suite de laquelle les idées tristes, les inquiétudes, la crainte, la peur, la frayeur, la terreur, augmentent en raison de la solitude et des ténèbres. Mais, si le plus grand nombre d'hallucinations a lieu la nuit, il est aussi très ordinaire d'en observer beaucoup pendant le jour. Voici, au reste, ce que nous avons noté dans un relevé de 144 cas:

62 fois, les hallucinations avaient eu lieu la nuit.
50 — le jour.
32 — le jour et la nuit.

La nature des hallucinations n'a point paru influer d'une manière spéciale sur les époques de leur apparition.

L'observation fait voir, d'ailleurs, qu'il est des hallucinations qui se montrent indifféremment le jour et la nuit, pendant le sommeil ou pendant la veille, d'autres qui n'apparaissent que pendant la nuit.

©BIUM

M. Baillarger, dans le mémoire qu'il a présenté à l'Académie royale de médecine (1), est entré dans des détails plus circonstanciés, que nous allons reproduire. De ces conclusions, plusieurs se trouvent formulées par les faits contenus dans ce travail.

1° Le passage du sommeil à la veille, et de la veille au sommeil, a une influence positive sur la production des hallucinations chez les sujets prédisposés à la folie, dans le prodrome, au début et dans le cours de cette maladie.

2° Le simple abaissement des paupières suffit chez quelques malades, et pendant la veille, pour produire des hallucinations de la vue.

3° Les hallucinations survenant dans l'état intermédiaire à la veille et au sommeil, pour peu qu'elles persistent, deviennent le plus souvent continues et entraînent le délire.

4° La folie, chez les sujets déjà atteints d'hallucinations au moment du sommeil, est promptement, et dès le début, caractérisée par des hallucinations.

5° Les hallucinations qui ont lieu pendant la veille deviennent souvent plus fortes au moment du sommeil et du réveil.

6° Un accès de manie peut suivre immédiatement, et dès le premier jour, les hallucinations qui se produisent au moment du sommeil et du réveil.

7° Des hallucinations d'un sens ayant lieu pendant la veille, des hallucinations d'un autre sens peuvent se produire au moment du sommeil.

8° Le passage de la veille au sommeil a beaucoup plus d'influence sur la production des hallucinations que le passage du sommeil à la veille.

Ceci revient à dire que les hallucinations sont plus communes la nuit que le jour, ce qui est un fait constant, quoi-

(1) Séance du 14 mai 1842.

©BIUM

qu'un grand nombre d'aliénés n'aient leurs hallucinations que le jour, ou qu'au moins elles soient plus prononcées pendant cette période. Parcourez, en effet, dans la nuit, un établissement d'aliénés; vous verrez les hallucinés crier, parler, frapper, marcher, parce que leurs visions les tourmentent, ce qui tient aux ténèbres, au silence et à l'espèce d'effroi que beaucoup de gens éprouvent dans l'obscurité.

9° C'est souvent quelquefois après la suppression d'une hémorrhagie qui a produit des signes de congestion vers la tête que se produisent les hallucinations au moment du sommeil.

10° L'influence du passage de la veille au sommeil sur la production des hallucinations prouve que, dans certains cas du moins, c'est un phénomène purement physique et qui appelle surtout l'emploi des moyens purement physiques. Cette conclusion nous paraît hasardée.

11° Les hallucinations survenant dans l'état intermédiaire à la veille et au sommeil, surtout chez les sujets prédisposés à la folie, ou qui ont déjà été aliénés, sont souvent l'indice d'un délire imminent.

12° Les hallucinations qui précèdent le sommeil, durent quelquefois et dès le premier jour, pendant plusieurs heures, sont une cause de folie transitoire, et pourraient excuser des actes commis pendant la nuit par un sujet qu'on trouverait le lendemain parfaitement sain d'esprit.

Symptômes propres. — Nous avons indiqué aussi complétement que nous l'avons pu les symptômes généraux des hallucinations; nous allons maintenant faire connaître ceux qui sont propres à chaque sens.

Hallucinations de la vue. — Toutes les idées, toutes les préoccupations peuvent se transformer en hallucinations, et varier par conséquent comme les individus; nous nous bornerons à donner quelques uns des exemples des lésions

©BIUM

de cette fonction qu'on observe le plus souvent. — Il est des hallucinés qui voient des agents de police qui viennent les chercher. Un d'eux, pour leur échapper, se précipite par une croisée, à peine vêtu de sa chemise. D'autres s'effraient à la vue de l'échafaud, du bourreau, des gendarmes. Les monomanes tristes qui s'imaginent qu'on leur en veut, qu'on les poursuit, ne découvrent autour d'eux que des figures ennemies. Les anges, le diable, se montrent souvent aux femmes. Les spectres, les fantômes, les visages sinistres apparaissent assez fréquemment dans certaines formes de l'aliénation. Plusieurs hallucinés distinguent des animaux, comme des chats, des chiens, des serpents, etc. Le cardinal de Brienne assurait que son lit était rempli de scorpions qui voulaient le dévorer.

Dans les idées érotiques, les apparitions d'anges, d'hommes, de belles femmes, sont fréquentes. Madame C... voit entrer toutes les nuits dans sa chambre quatre hommes qui ne lui laissent aucun repos. Une autre prétend que les jeunes gens qui passent à travers sa porte mériteraient tous les châtiments du ciel. — Lorsque l'esprit est orné, les hallucinations peuvent se composer des sujets d'étude. Blake, de Bethlem, recevait la visite de tous les grands personnages historiques. Le poëte Harrington voyait continuellement sortir de son corps des abeilles, des mouches, des oiseaux. — D'autres fois les hallucinés n'ont aucun souvenir des personnages ou des choses qui se montrent à eux. Un homme nous racontait qu'il avait vu trois hommes inconnus lui faire des grimaces, grimper le long du tuyau de son poêle et disparaître par le trou. Dans quelques circonstances, l'appartement se remplit de figures fantastiques, et le malade voit défiler devant lui de longues processions d'individus de toute espèce. Une vieille femme de quatre-vingts ans nous manifestait la joie que lui causait l'assemblée nombreuse qu'elle contemplait. Les milliers d'individus qui la compo-

©BIUM

saient, parés de leurs habits de cérémonie, accompagnés de leurs femmes, de leurs enfants, passaient et repassaient pour se livrer aux divertissements que leur offrait la fête. Une autre dame recevait une nombreuse compagnie qui jouait, prenait le thé et se conduisait comme des personnages de la vie réelle.

Il arrive assez souvent que les hallucinés aperçoivent des êtres ou des objets qui semblent n'avoir pas d'analogue dans la nature par leurs formes extraordinaires. Celui-ci voit des personnes faites de carton et remplies de vent, celui-là des êtres qui ont le don de pouvoir se rendre invisibles, de traverser les airs. — Nicolaï et Bostock rapportent que l'examen le plus minutieux ne put leur faire saisir le moindre rapport entre leurs visions et les objets extérieurs. Cardan dit qu'il eut plusieurs fois la vision d'une armure, quoique cet objet lui fût complétement inconnu. Les apparitions sont souvent indécises, confuses, se montrent comme à travers un voile, une gaze; elles ont une couleur blanchâtre, une teinte vaporeuse; de là évidemment les formes données aux spectres, aux fantômes, aux esprits; formes dues elles-mêmes à ce que les idées des hallucinés ne se dessinaient que d'une manière incomplète dans leur cerveau, et par conséquent ne s'y coloraient qu'imparfaitement. A cette cause il faut aussi joindre l'influence de la solitude et de la nuit.

Les visions sont très fréquemment le reflet coloré des occupations de l'halluciné. Un élève en théologie soutient que le diable lui entre par le fondement et se loge dans son cerveau. Un érudit anglais, Ben Johnson, passe une nuit entière à regarder les nations antiques se battre autour de son gros orteil. Luther est entouré de torches enflammées et combat contre le diable changé en procureur noir. Zimmermann voit partout des ennemis. Cardan, dont le fils est impliqué dans une affaire qui doit entraîner la peine de mort, est frappé de l'aspect d'une marque sanglante qui ne cesse de grandir pendant cinquante jours. Ravaillac raconte qu'il

©BIUM

voyait des hosties voltiger devant lui, et qu'il retrouva sur une statue une tête de mort qu'il avait rencontrée dans un atelier.

Beaucoup de coupables ont été poursuivis par les spectres de ceux qu'ils avaient assassinés; quelques uns, au contraire, se désolent de contempler l'esprit de leur père, de leur mère, de leur enfant, malgré l'évidence qui leur montre en vie ces êtres aimés qu'ils s'obstinent à ranger parmi les morts.

Les hallucinations de la vue reproduisant les objets qui intéressent le plus et qui font une grande impression sur la multitude, ont excité l'attention générale au plus haut degré: aussi les trouve-t-on consignées dans une foule d'ouvrages sous le nom de visions.

Cette croyance aux visions était autrefois si universelle, qu'il n'était pas un château, un cimetière, une maison, une solitude, une rue, qui n'eût été hanté par un esprit. Chacun était le héros d'une apparition : aussi les hallucinations, d'abord isolées, se montrèrent-elles plusieurs fois d'une manière épidémique; ainsi dans la peste de Néocésarée, on croyait voir des spectres entrer dans les maisons, comme, en Égypte, du temps de l'empereur Justinien, on apercevait des hommes noirs sans tête voguer sur la mer dans des barques d'airain. Pendant une épidémie qui dépeupla Constantinople, on voyait circuler par la ville des démons qui donnaient la mort, en courant d'une habitation à l'autre.

Hallucinations de l'ouïe.—Elles seraient, suivant M. Marc, les plus communes, et se rencontreraient au moins chez les deux tiers des hallucinés. Les recherches bibliographiques ne sont point favorables à cette opinion. Notre propre expérience nous fait regarder celles de la vue comme plus fréquentes (1). Nous croyons d'ailleurs ce fait en rapport

(1) Cette opinion, que nous ne présentons que sous la forme de doute, demande de plus amples recherches.

©BIUM

avec les notions plus nombreuses qui nous sont fournies par la vue.

En dépouillant 177 faits d'hallucinations, nous les avons trouvés ainsi répartis :

Hallucinations	de la vue,	78
—	de la vue et de l'ouïe,	46
—	de l'ouïe,	16
—	de la vue, de l'ouïe, du toucher,	4
—	de la vue et du toucher,	8
—	de la vue, de l'ouïe, de l'odorat,	1
—	de la vue, du goût, de l'odorat,	1
—	de l'ouïe et du toucher,	2
—	de l'odorat,	3
—	du goût,	2
—	de l'odorat et du goût,	1
—	du toucher,	9
—	de tous les sens,	6
		177

Sur ces 177 cas d'hallucinations, 25 étaient compliqués d'illusions (1).

D'après ce relevé, on voit que les hallucinations de la vue ont pris la première place, celles de la vue et de l'ouïe la seconde, et les hallucinations de l'ouïe la troisième. Nous croyons que cet ordre sera confirmé par des statistiques plus étendues, car il nous paraît conforme au raisonnement.

L'hallucination de l'ouïe la plus ordinaire est celle qui fait croire aux aliénés qu'on les injurie, qu'on se moque d'eux, qu'on leur adresse des paroles méprisantes. « Ils ne

(1) La complication des illusions avec les hallucinations est peut-être plus considérable; mais il n'est pas toujours facile de la reconnaître, surtout chez les maniaques.

©BIUM

ne cessent de m'appeler voleur, assassin, me disait un jour un halluciné — Qui vous appelle ainsi? — Eux. Mais, comme la plupart de ceux qui appartiennent à cette catégorie, il ne put me montrer personne. Les uns entendent des paroles agréables, conformes à leurs désirs, les autres des discours menaçants. Une demoiselle anglaise s'entretient tous les jours avec plusieurs personnes de son pays. Madame C... a de longues conversations avec l'ange Raphaël... Numa parlait avec la nymphe Égérie, Mahomet avec l'ange Gabriel, Luther avec le diable. Charles IX entendait dans la nuit les hurlements des victimes de la Saint-Barthélemy.

Très souvent les hallucinés s'entretiennent avec des êtres invisibles. M. H... discute sans cesse avec des personnages qui lui répondent, cherchent à l'embarrasser, et dont les arguments sont quelquefois si futiles, qu'il en hausse les épaules de pitié. Les jeunes gens ont de longs entretiens avec leurs maîtresses. Une jeune demoiselle adressait les discours les plus passionnés à son ami, dont les réponses la comblaient de joie. Il y en a qui entendent des concerts, des voix mélodieuses, des plaidoyers, des sermons, etc. Un ancien musicien était sans cesse poursuivi par les accords des instruments.

Quelquefois les hallucinés subordonnent leur conduite aux ordres de la voix; elle leur a dit de faire ceci, d'éviter cela, de ne manger que de ce plat; ils ne peuvent faire autrement. Cette influence des voix peut avoir les conséquences les plus graves. Un aliéné entend une voix qui lui dit de se retrancher les organes de la génération; il les coupe et les jette par la croisée. Une fille obéit à la voix qui lui ordonne le meurtre d'un enfant. C'est par suite de semblables ordres que des hallucinés se suicident, volent, mettent le feu.

Les voix semblent devenir les avocats du bon et du mauvais principe; tandis que l'une réduit au désespoir, pousse

©BIUM

aux actions les plus répréhensibles, l'autre conseille, encourage, détruit les mauvais effets de la première.

Les voix peuvent être celles d'une créature humaine, d'un animal, d'un être sans vie, du diable; elles peuvent avoir une origine céleste. Lord Herbert, le plus grand déiste de son siècle, entend un bruit venant du ciel, qui le décide à faire imprimer son ouvrage contre le christianisme. Une aliénée de la Salpêtrière répondait constamment aux questions que lui adressait M. Leuret; lorsque ce médecin se taisait, elle continuait la conversation, et donnait à des questions nouvelles qu'elle croyait lui être faites des réponses qui n'avaient entre elles aucune liaison. — A qui s'adressent vos discours? lui dit M. Leuret, je ne vous parle pas.—J'entends vos pensées, et je ne sais pas pourquoi (1). Cette réponse est absolument semblable à celle de Blake.

Les hallucinations de l'ouïe sont quelquefois des bruits que les malades croient percevoir, tels que le son des cloches, le trot des chevaux, comme dans la célèbre apparition de Ficinus à Mercatus. Un jeune homme entendait résonner à son oreille le grondement des eaux de la mer; il suppliait qu'on le délivrât de l'eau, qui ne cessait de monter. Les hallucinations de l'ouïe engendrent une multitude d'écrits, dont quelques uns portent un cachet d'originalité et de talent. Un ecclésiastique composait des sermons très remarquables qui lui étaient dictés par un ange. L'hallucination donnant plus d'exaltation au cerveau, un homme qui se croit une mission divine peut écrire des choses très remarquables. Nous avons vu dans la bibliothèque de Ferrare des poésies de la main du Tasse qui mettent hors de doute que les hallucinations dont parle Manso n'avaient nullement affaibli l'esprit de ce grand poëte. Quelquefois l'halluciné en-

(1) Leuret, *Fragments psychologiques*, p. 153.

©BIUM

tend une voix qui l'avertit quand il fait mal et l'encourage dans le bien.

C'est encore aux hallucinations de l'ouïe qu'il faut rapporter ces nombreuses histoires d'esprits revenus de l'autre monde pour donner un avis, prévenir une catastrophe, rappeler le souvenir d'une mauvaise action, ces bruits de frôlement d'étoffes, de vêtements, de pas de personnes qui traversent silencieusement les appartements, au milieu de la nuit, de portes qui s'ouvrent, de soupirs, de pleurs, de gémissements, etc

Hallucinations du goût. — Elles sont assez rares. Les malades croient manger des choses délicieuses, boire d'excellents vins, quoiqu'ils ne touchent à rien. Dans d'autres circonstances, ils se plaignent d'avoir pris des aliments détestables, qui avaient un goût de vert-de-gris. Les illusions du goût sont plus fréquentes. Des aliénés lèchent les murailles, croyant qu'elles sont de sucre; ils mangent des cailloux, de la terre, des ordures, et soutiennent que toutes ces choses ont un très bon goût. La difficulté de distinguer ces lésions de la sensibilité, surtout dans la manie, explique pourquoi on les a moins observées.

Hallucinations de l'odorat. — Les aliénés qui éprouvent ce genre d'hallucinations croient respirer des parfums exquis, celui des fleurs les plus suaves; d'autres, au contraire, se lamentent d'être empoisonnés par des odeurs méphitiques, des émanations fétides. L'apparition des saints personnages remplit les appartements des odeurs les plus douces, tandis que celle des démons laisse après elle des puanteurs de soufre, des exhalaisons affreuses. Un aliéné qui avait commis un crime contre les mœurs racontait que le diable l'avait entouré d'un nuage de soufre.

Hallucinations du toucher. — Elles sont souvent difficiles à distinguer des illusions. Une des plus communes est celle causée par les machines électriques, galvaniques, pneuma-

©BIUM

tiques, par la physique, la chimie. Les malades se plaignent des expériences qu'on fait sur leurs corps, prétendent avoir reçu des décharges, avoir été piqués, pincés, battus.

Mathews, cité par Haslam, était soumis à la puissance d'une société qui, à l'aide d'une machine fort curieuse dont il a donné la description et le dessin, lui faisait souffrir les plus cruels tourments. Quelques uns se sentent clouer, piquer, déchirer; d'autres prétendent qu'on les pince, qu'on les étouffe, que des personnes, des animaux leur marchent sur le corps, les jettent rudement à terre, les meurtrissent de coups. Cette particularité ne doit pas être passée sous silence, car la conviction des malades en a plusieurs fois imposé aux parents.

Les sorciers étaient souvent frappés par le diable, qui les rouait de coups; ils assistaient à des festins splendides, buvaient et mangeaient. Beaucoup faisaient la remarque que ces repas ne les nourrissaient pas, et qu'ils se sentaient aussi affamés après qu'avant.

Un de mes malades, aliéné paralytique, se plaignait à moi qu'on lui brûlait les pieds chaque nuit. Deux autres changeaient continuellement de place pour éviter des soufflets qui leur faisaient un grand vent sur les jambes. — Le fameux Ravaillac sentait un corps étranger qui voltigeait sur sa figure.

Hallucinations dans les rêves. — Tous les symptômes que nous venons d'énumérer peuvent se reproduire dans les songes; mais, en raison de la nature même des impressions, ils ont moins de vivacité. Les fausses sensations ne cessent pas toujours après le réveil chez les individus non aliénés; seulement elles disparaissent au bout d'un temps plus ou moins court, tandis qu'elles persévèrent chez les fous.

Le travail de la pensée peut se continuer dans les rêves, et l'on voit se reproduire des événements depuis longtemps passés, des travaux s'achever, des combinaisons nouvelles

©BIUM

avoir lieu. L'hallucination du rêve a quelquefois un caractère plus étonnant, puisqu'elle semble annoncer un événement qui se passe au même moment; les meilleures explications que l'on puisse donner de ce phénomène, c'est que les préoccupations de la veille n'ont pas été interrompues par le sommeil.

Les hallucinations des rêves ont quelquefois pour caractères la présence d'un incube. Ce phénomène était surtout très commun autrefois, dans les hallucinations nocturnes.

Les hallucinations chez les sorciers du moyen-âge étaient très souvent générales; ils voyaient, entendaient, palpaient, adoraient et sentaient. Ce symptôme se trouve aussi chez les aliénés et même chez les personnes raisonnables, mais beaucoup moins fréquemment.—Une disposition plus commune, c'est d'entendre les fous raisonner le jour d'après les hallucinations de la nuit.

Enfin il est des cas de somnambulisme qui offrent des hallucinations semblables à celles des rêves. Plusieurs observations recueillies dans ces deux catégories prouvent que la volonté de l'homme peut être pervertie, et entraînée à des actes d'une grave responsabilité.

Nous avons tracé le plus convenablement qu'il nous a été possible les symptômes de chaque hallucination séparée, mais cette division est loin d'être rigoureuse; le plus ordinairement les hallucinations se combinent de diverses manières; celles que nous avons rencontrées isolées ont été, dans leur ordre de fréquence, les hallucinations de la vue, de l'ouïe, du toucher, de l'odorat et du goût (p. 464).—Celles de la vue et de l'ouïe sont très souvent réunies; viennent ensuite les hallucinations de la vue et du toucher; de tous les sens; de de la vue, de l'ouïe et du toucher; de l'ouïe et du toucher; de la vue, de l'ouïe et de l'odorat; de la vue, du goût et de l'odorat; de l'odorat et du goût. Les médecins qui se sont

©BIUM

occupés de ce sujet ont remarqué que les hallucinations du goût sont ordinairement liées à celles de l'odorat; celles du toucher ont de nombreux rapports avec les hallucinations internes qu'on a aussi nommées illusions viscérales.

Symptômes des illusions. La symptomatologie des illusions est trop liée à celle des hallucinations pour que nous n'en parlions pas d'une manière sommaire.

Le caractère essentiel est la transformation que subissent les objets extérieurs ou ayant une existence hors le cerveau. Un personnage inconnu devient un ami, un parent, un époux; une femme est un homme. Les figures des aliénés paraissent à leurs commensaux changées en bien, en mal ou en celles d'autres individus. Un malade, détenu à Bicêtre, en se regardant dans une glace, éprouve une si forte impression, qu'il s'élance sur le gardien, et lui porte un coup de couteau. Une descendante du grand réformateur, à laquelle nous avons donné des soins, pousse un cri d'effroi: elle vient d'apercevoir dans un miroir son fils, horriblement changé; cette illusion était causée par sa propre image. Le roi Théodoric éprouve les remords les plus amers à la vue d'un poisson servi sur sa table, et qui lui représente la tête du sénateur Symmaque qu'il a fait périr sur une dénonciation.

Les symptômes les plus variés sont produits par les illusions: ainsi les individus croient avoir une tête d'oiseau, de cheval, un nez d'une longueur extrême ou qui s'allonge à vue d'œil, un corps de cire; d'autres sont persuadés qu'ils grandissent ou rapetissent, qu'ils volent dans les airs. Plusieurs se disent changés en chiens, en chats, en loups, en diables. La *Revue britannique* a rapporté l'anecdote d'un Anglais qui prétendait être métamorphosé en théière. Van Baerle, convaincu qu'il était de beurre, refusait d'approcher du feu, de peur de fondre, et cette idée le fit précipiter dans un puits.

Une pierre, un arbre, un morceau de tapisserie, se métamorphosent en apparitions effroyables. Les arbres des forêts

©BIUM

peuplent les campagnes de fantômes. Souvent les nuages deviennent des armées qui s'entrechoquent, ou bien ce sont des anges qui viennent consoler les mortels. Des spectres errent pendant la nuit au milieu des tombeaux.

Les illusions de l'ouïe ne sont pas moins fréquentes; les sifflements des vents deviennent des gémissements ou des voix menaçantes. Le bruit des flots apporte le dernier cri des naufragés. Les lieux qui ont été témoins de grandes catastrophes font, plusieurs siècles encore après l'événement, entendre les plaintes des victimes. Bessus saisit son épée et tue des hirondelles qui avaient fait leur nid dans sa chambre. « Voyez ces oiseaux, s'écrie-t-il dans un transport de rage, ils m'accusent d'avoir tué mon père. » L'histoire nous apprend qu'il fut en effet convaincu de ce crime.

Les illusions du tact ne sont pas moins remarquables que celles des autres sens. Quelques aliénés dont la peau fait mal ses fonctions, au plus léger contact, affirment qu'on les frappe, qu'on les meurtrit; d'autres, atteints d'affections cutanées, sentent des insectes, des araignées qui marchent sur leur corps. Un officier dont parle Esquirol poussait de temps en temps des cris, comme pour repousser des objets menaçants. L'on sut qu'il prenait chaque brin de paille pour autant de becs d'oiseaux de proie qui le blessaient.

Quelquefois les symptômes se rapportent à des organes internes; les malades sentent des insectes qui se promènent dans les différentes parties de leur cerveau, des couleuvres qui leur rongent l'estomac, des grenouilles, des crapauds qui se promènent dans leur ventre. Une demoiselle se persuada qu'elle avait un ver qui lui rongeait le crâne Les atrophies de la moelle épinière, son desséchement, appartiennent à la même catégorie. On a prétendu que les hallucinations relatives aux sensations viscérales étaient assez fréquemment compliquées de la lésion des organes, tandis que cette disposition morbide était fort rare dans les illu-

©BIUM

sions; cette distinction ne nous paraît avoir qu'une médiocre importance. Un général, sujet à des rhumatismes dans le genou, saisissait avec une main la partie douloureuse, et avec l'autre main fermée, il frappait à grands coups son genou, en répétant : « Ah ! scélérat, tu ne t'en iras pas ! Ah ! scélérat ! » Il croyait avoir un voleur dans ce genou.

M. Esquirol range tous les phénomènes de l'union des sexes parmi les symptômes des illusions du tact.— Mais il y avait en même temps hallucination, puisque le malade voyait une forme quelconque.

L'odorat, comme les autres sens, est une cause d'erreur pour les aliénés : une rose exhale une odeur méphitique, l'urine a un parfum enivrant. Beaucoup trouvent un mauvais goût à leurs aliments, parce que leurs fonctions digestives sont troublées ou que la muqueuse de la bouche est sèche, aride; et ils rejettent la nourriture, convaincus qu'on veut les empoisonner.

Résumé. — La symptomatologie des hallucinations offre d'assez grandes difficultés, ce qui tient à ce qu'elles sont presque toujours unies à la folie.

— Les hallucinations sont quelquefois annoncées par des symptômes précurseurs ; elles peuvent éclater tout-à-coup; elles peuvent exister longtemps, sans que la raison en soit altérée.

— Dans quelques cas, les hallucinations se déclarent presque en même temps que la folie, de concert avec elle.

— La croyance des hallucinés à la réalité de leurs fausses impressions explique la constance inébranlable des sorciers au milieu des plus cruels supplices. On doit ranger parmi les motifs de cette conviction, la rectitude avec laquelle ils jugent de toutes les choses étrangères à leur délire. Quelques hallucinés, cependant, reconnaissent que leurs sensations sont fausses.

— Les hallucinations se rapportent presque toujours à des

©BIUM

idées habituelles. Lors même qu'elles offrent quelque chose d'extraordinaire, on en retrouve les matériaux dans les lectures, la conversation, les souvenirs.

—Les hallucinations peuvent commencer par un sens, être remplacées par celles d'un autre sens, devenir générales, varier d'un jour à l'autre.

—Un phénomène intéressant sous le rapport psychologique, c'est celui qui semble faire croire qu'il existe deux individus dans la même personne, l'un qui pousse au mal, l'autre qui excite au bien.

—Les différentes formes de l'aliénation influent sur la nature des hallucinations.

—Le plus ordinairement les hallucinations ne sont point soumises au contrôle de la volonté; quelquefois cependant elles sont évoquées à volonté, disparaissent ensuite ou persistent malgré le désir contraire. Les plus fortes concentrations de la pensée ne peuvent quelquefois reproduire une hallucination qui s'était présentée d'elle-même quelques instants auparavant.

—Les facultés intellectuelles peuvent être développées dans les hallucinations; ce symptôme a été surtout constaté autrefois; il rend compte de l'influence extraordinaire que certains hommes ont exercée sur leurs semblables, avec la réserve toutefois que ces hallucinations étaient compatibles avec la raison.

— Tous les hommes peuvent avoir des hallucinations, les esprits médiocres, comme les intelligences les plus élevées.

—Les influences dues aux hallucinations peuvent être suivies de résultats très graves.

—Les fonctions circulatoires paraissent altérées, les autres n'ont rien présenté de constant, à l'exception du sommeil qui est presque toujours agité.

—Les hallucinations se montrent de préférence la nuit; elles ont surtout plus d'intensité à cette époque. On les ob-

©BIUM

serve aussi fréquemment dans le jour, et dans des cas fort nombreux elles continuent le jour et la nuit.

— Les hallucinations de la vue sont généralement formées par les idées et les occupations les plus habituelles. Ordinairement l'image se montre tout entière; quelquefois cependant on n'en distingue qu'une partie, par exemple la moitié du corps, la tête, un œil. — Il est probable que cette différence dans le signe représentatif tient au mode de conception. Aussi lorsque l'idée a produit une impression profonde, sa reproduction imagée se présente à l'halluciné dans son ensemble, tandis qu'il n'en voit qu'une partie, ou qu'il ne la distingue qu'à travers un voile, une gaze, lorsque l'impression a été plus faible. — Peut-être faut-il attribuer à cette cause la manière dont un grand nombre d'aliénés parlent de leurs hallucinations : *on m'a dit*, *on m'a frappé*, ne cessent-ils de répéter, et on ne peut obtenir d'eux aucune explication.

— Les hallucinations, ou peut-être les illusions de la vue, se sont montrées plusieurs fois d'une manière épidémique.

— Les hallucinations de l'ouïe sont celles qui entraînent les plus graves déterminations, les actes les plus singuliers et les plus dangereux.

— Les révélations de l'autre monde, les bruits extraordinaires appartiennent aux hallucinations de l'ouïe.

— Les hallucinations du goût et de l'odorat sont caractérisées par la croyance à des odeurs, à des substances qui n'existent pas.

— Les hallucinations du toucher sont, comme les deux précédentes, difficiles à reconnaître des illusions; leur caractère distinctif est que ceux qui l'éprouvent rapportent à la peau des impressions qui n'existent que dans le cerveau.

— Dans les hallucinations des rêves, on peut éprouver toutes les fausses sensations qu'on observe dans l'état de veille.

©BIUM

—Le travail de la pensée peut se continuer dans les rêves, ce qui explique plusieurs faits curieux rapportés par les auteurs.

—Les récits faits par les sorciers des mystères du sabbat n'étaient que des hallucinations qui avaient lieu dans les rêves.

—Une particularité notée chez un certain nombre d'aliénés, c'est qu'ils se conduisent dans le jour d'après les hallucinations de la nuit.

—Les hallucinations du somnambulisme ont une grande ressemblance avec celles des rêves; elles peuvent toutes les deux donner lieu à des actes d'une extrême gravité.

—Les hallucinations se combinent le plus ordinairement de diverses manières, quoiqu'il ne soit pas rare d'observer isolément celles de la vue et de l'ouïe.

—Les illusions accompagnent très fréquemment les hallucinations; leur caractère essentiel est la transformation des corps extérieurs ou ayant une existence hors le cerveau, en conceptions fantastiques. Les aliénés peuvent également se croire l'objet de cette métamorphose.

———

©BIUM

CHAPITRE XVII.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

A priori, la production de l'hallucination s'explique difficilement par une lésion anatomique. — Comment rendre compte, par l'anatomie pathologique, des hallucinations de l'enfant, du penseur, du poëte? — L'intermittence est une autre objection. — Autopsie sans désordres anatomiques caractéristiques. — La plupart des médecins ne croient pas, dans l'état actuel de la science, à une altération spéciale connue. — Le rapport des lésions aux hallucinations n'offre rien de positif. — Le cerveau est sans doute modifié; mais son changement est complétement inconnu. — Résumé.

A priori, il paraît difficile de rattacher les hallucinations à une lésion anatomique. La transformation de l'idée en image présente sans doute des différences chez l'enfant, l'homme raisonnable, l'aliéné, l'hystérique, le malade en proie à la fièvre; mais il n'en est pas moins le fait fondamental de l'hallucination. Par quelles lésions expliquerez-vous les fausses sensations de l'enfant à qui la frayeur fait apercevoir des diables, des assassins, des voleurs, et celle de l'homme raisonnable qui voit passer devant lui des paysages, des villes, des troupes d'hommes, sans être dupe de ces formes fantastiques? Attribuerez-vous ce phénomène psychologique à quelques gouttes de sang en plus ou en moins, à un éréthisme nerveux? Mais c'est toujours la même explication, pour une foule de maladies différentes. Oui, certes, il y a une modification cérébrale; mais il est contraire aux plus simples notions du bon sens de donner

©BIUM

toujours la même explication pour des symptômes si variés et si nombreux.

Les hallucinations isolées, celles de l'aliéné, de l'épileptique, de l'hypochondriaque, du furieux, sont-elles d'ailleurs identiques, et comment les supposer liées à un désordre anatomique, lorsqu'on les voit disparaître tout-à-coup, ne suivre aucun ordre dans leur retour, se montrer le matin, dans la journée, le soir, la nuit? La fibre cérébrale est évidemment affectée d'une certaine manière dans la formation de l'idée; mais qui a jamais saisi cette modification? C'est tout ce que l'on voudra, excepté ce qui tombe sous les sens. Lorsqu'un homme de génie a tellement concentré toutes ses facultés sur sa pensée favorite qu'elle prend un corps, savez-vous comment ce prodige s'est opéré? Pas plus que vous ne concevrez le mécanisme de la pensée. Ainsi, par le raisonnement, on arrive à conclure qu'il ne peut y avoir de désordres anatomiques appréciables dans les cas d'hallucinations.

Voyons maintenant si les faits d'anatomie pathologique résoudront la question d'une manière différente.

Obs. 142. — Le 1er août 1839, on reçoit à l'Hôtel-Dieu le nommé P..., âgé de trente-neuf ans, imprimeur. Sa taille est ordinaire, sa constitution bonne et forte, ses cheveux et sa barbe noirs. Il raconte que, dix-sept jours avant son admission, il a été attaqué dans la rue, sur les deux heures du matin, par plusieurs hommes, renversé, et qu'en tombant, il s'est fait une plaie à la partie supérieure de la région occipitale. Cet accident lui a causé une vive frayeur, et, la nuit suivante, il s'imagine qu'on vient frapper à sa porte; il se lève, va l'ouvrir et ne trouve personne. Bientôt après, des hommes armés s'introduisent dans sa chambre, le saisissent et le maltraitent. Le jour, il est tranquille; mais cette hallucination se reproduit chaque nuit. Cette vision n'est pas

©BIUM

d'ailleurs la première; depuis sept ans, il en a eu plusieurs semblables, toujours la nuit.

Le lendemain de son entrée, sa figure n'offre rien de remarquable; son intelligence est intacte; il n'y a point de chaleur à la peau, de fièvre; toutes les fonctions s'exécutent bien. A la partie postérieure et supérieure de la tête, on constate une plaie intéressant le cuir chevelu, ayant 15 lignes de longueur sur 13 de largeur. (Orge édulcorée, huile de ricin, 30 grammes, diète.)

Le soir, sur les huit heures, le délire reparaît; le malade se lève; on est obligé de lui mettre la camisole. Il manifeste de la frayeur, parle des hommes qui viennent le prendre, court se réfugier derrière les lits des autres malades, pousse des cris de terreur. Le 3 au matin, il a recouvré sa présence d'esprit, répond aux questions qu'on lui adresse, reconnaît qu'il a été le jouet d'illusions. (Saignée du pied, crème de tartre soluble, 15 grammes, limonade, diète.)

Tous les symptômes d'hallucination se reproduisent dans la nuit; le matin il était plus tranquille, répondait encore assez bien aux questions; mais déjà le regard avait quelque chose d'égaré; bientôt il chercha à se détacher. (Sulfate de quinine.) Point de symptômes fébriles.

Le 5, le délire bruyant a cessé, il a encore des visions; à dater de ce moment le malade s'affaiblit, les traits s'altèrent, la face pâlit, il maigrit, ne mange plus. Le 11, il survient des vomissements qu'on ne peut arrêter ni par les potions, ni par un vésicatoire à l'épigastre. Le 16, le malade expire à quatre heures du matin.

Autopsie le 17, 30 *heures après la mort. Tête.* — Les méninges et surtout la pie-mère sont injectées, mais elles se détachent avec la plus grande facilité; elles n'ont contracté aucune adhérence avec la substance corticale. Celle-ci, examinée avec soin, ne présente ni injection ni changement

©BIUM

de texture; les circonvolutions et les anfractuosités sont dans l'état normal. Il n'y a point de sérosité dans les ventricules. Le cervelet a sa coloration et sa consistance habituelles. Les nerfs olfactifs et auditifs ne donnent lieu à aucune observation. Point de sérosité à la base. L'estomac, sur un fond grisâtre, offre une très légère injection; il est partout mamelonné à l'exception du grand cul-de-sac. — On remarque une légère injection arborisée dans le duodénum. Le foie est volumineux. La plaie de la tête est cicatrisée; l'os n'a point été attaqué.

Cette observation d'hallucination aussi simple que possible, n'a donc présenté aucune lésion anatomique qui puisse rendre compte du désordre des sensations, à moins que l'on ne se contente de l'injection des méninges. Notez bien cependant que depuis sept ans le malade était de temps en temps sujet à ces visions, et que pendant ce laps de temps, une altération pouvait facilement se développer.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule autopsie d'hallucinés que ayons faite; dans quelques cas, nous n'avons rien trouvé, dans d'autres nous avons noté des injections, plusieurs fois des altérations des méninges et de la substance cérébrale; mais dans ces cas mêmes, il nous a été impossible de saisir le rapport entre la lésion et le trouble des sensations, reconnu pendant la vie.

Cette opinion est celle de l'immense majorité des médecins qui ont consacré des années à l'étude des recherches nécroscopiques. M. Lélut n'admet point de lésion anatomique dans les hallucinations. L'opinion de M. Calmeil est tout-à-fait conforme. M. Leuret s'est prononcé d'une manière formelle contre les prétentions de ceux qui assignent une lésion matérielle appréciable aux hallucinations. — On peut dire d'une manière générale, comme un auteur moderne, que le cerveau d'un halluciné ne ressemble point trait pour trait à celui d'un sujet exempt d'hallucinations,

©BIUM

mais qu'il n'est point en notre pouvoir d'indiquer en quoi ils diffèrent.

M. Aubanel, dont la thèse a révélé un excellent observateur, dit que sur trois ouvertures d'hallucinés, dont deux relatives à la vue, une à l'ouïe, il n'a pu constater le moindre changement de texture ou de couleur dans les nerfs optiques et auditifs. J'ai fait, ajoute-t-il plus loin, de nombreuses autopsies d'aliénés à Bicêtre. J'ai rencontré parfois des altérations multipliées; mais je n'ai jamais pu établir leurs rapports avec le phénomène qui nous occupe, soit à cause de leur nature, de leur inconstance et de leur variété, soit à cause des diverses affections qui existaient. Ces altérations, au reste, ne se rencontraient pas toujours. Rien ne dit qu'elles ne soient une ancienne lésion.

La thèse de M. Dupeyré sur quelques points relatifs au *delirium tremens*, ne contient rien de spécial aux hallucinations dans les autopsies qui y sont relatées : ce sont des lésions connues.

Quelques localisateurs ont attribué les hallucinations à une irritation d'une portion de l'encéphale; mais jusqu'à présent ils n'ont fait connaître ni le lieu ni les caractères de cette lésion.

Un médecin d'une réputation méritée a trouvé dans les hallucinations les cordons nerveux durs jaunâtres, atrophiés; et remontant plus haut, il a vu la portion cérébrale à laquelle vient se rendre le nerf, atteinte elle-même d'altérations plus ou moins graves, il a surtout noté des adhérences des plans fibreux, etc. Ces faits, lorsqu'ils auront été publiés dans tous leurs détails, devront appeler l'attention des hommes qui cultivent notre science. Mais je crains qu'il n'y ait là qu'une simple coïncidence; et pour détruire les arguments que nous avons fait valoir au commencement de ce chapitre, pour changer l'état actuel de la science, il faudra des preuves bien décisives. — Nous avons trouvé plusieurs

©BIUM

fois les nerfs optiques et acoustiques atrophiés et altérés dans leur texture, sans que les individus eussent eu des hallucinations.

Résumé. — Quand il existerait une lésion spéciale dans l'hallucination, il resterait encore à trouver son mode d'action pour faire passer l'idée à l'état d'image, ou plutôt pour rendre visible son signe sensible.

— La même objection se présente pour constater la lésion qui peuple la solitude de l'enfant de fantômes, et celle de l'homme raisonnable d'images de toutes espèces.

— Les hallucinations doivent varier selon les cas, et la même lésion ne peut s'appliquer à toutes.

— Expliquer les hallucinations par un peu plus ou un peu moins de sang, c'est ne pas sortir du cercle dans lequel sont accumulées toutes les maladies cérébrales.

— Les recherches d'anatomie pathologique n'ont jusqu'à présent fourni aucune donnée positive sur le mode de lésion particulier aux hallucinations; c'est au reste ce que le raisonnement avait fait conjecturer.

— Les faits recueillis par M. Foville ne sont ni assez nombreux ni assez connus pour modifier l'opinion générale; il faut donc attendre que ce médecin ait publié ses recherches anatomo-pathologiques.

©BIUM

CHAPITRE XVIII.

MARCHE. — DURÉE. — DIAGNOSTIC. — PRONOSTIC.

Marche et durée. — Les hallucinations sont irrégulières, rémittentes, quelquefois continues. — Causes qui influent sur la marche. — La forme de la folie exerce une action sur les hallucinations. — Intermittences. — Périodicité.

Durée. — Elle offre de grandes différences. — Elle varie selon les genres d'aliénation.

Diagnostic. — Les hallucinations sont faciles à établir quand les individus en parlent, quelquefois impossibles à constater quand ils gardent le silence. — Signes qui les font reconnaître. — Caractères différentiels des hallucinations nocturnes, du somnambulisme, de l'extase. — Différences des hallucinations et des illusions. — Les formes de l'aliénation peuvent rendre le diagnostic incertain.

Pronostic. — Il varie selon les espèces. — L'époque modifie le pronostic. — Les diverses formes de l'aliénation ont une influence marquée. — Les maladies nerveuses sont aggravées par les hallucinations. — L'ancienneté des hallucinations en change la nature. — Pronostic des hallucinations simples et générales. — Les hallucinations reconnues n'ont point, en général, de gravité. — Le pronostic est plus grave dans l'hypochondrie, l'hystérie, l'épilepsie et certaines variétés d'illusions. — Résumé.

—

Les hallucinations n'ont point, en général, une marche continue; elles reviennent irrégulièrement, aussi bien le jour que la nuit, et offrent des rémissions assez marquées. Ces rémissions sont surtout sensibles le jour, et leurs retours variables nous paraissent un argument de quelque valeur contre l'existence d'une lésion durable dans l'organe où s'accomplit ce phénomène. Cette règle n'est point cependant sans exception: dans les aliénations tristes, quand les malades croient avoir reçu une défense, un ordre menaçant,

©BIUM

ou qu'ils sont terrifiés par quelque vision effrayante, poursuivis par des ennemis, la rémission n'est pas toujours appréciable. Le malade est plus ou moins longtemps sous l'influence de l'hallucination.

Les heures de repos, les distractions, les occupations intellectuelles ou manuelles suffisent pour rendre les hallucinations moins sensibles, et souvent même pour les faire complétement cesser.

Dans un certain nombre de cas, le passage du sommeil à la veille, et de la veille au sommeil, a une influence sur la production des hallucinations.

Le soir, l'obscurité, la nuit, favorisent le retour des hallucinations ou en augmentent l'intensité. C'est en général la nuit que les hallucinés sont agités, parlent, chantent, disputent, crient.

La forme de la folie exerce de l'influence sur la marche des hallucinations. Leur type présente des différences, suivant qu'elles existent avec certaines variétés de la monomanie, avec la manie et la démence. Quelquefois même le type peut disparaître, masqué qu'il est par l'aliénation.

L'intermittence a été observée plusieurs fois dans les hallucinations, et la suspension était marquée par des intervalles lucides considérables.

Les saisons ne nous ont rien présenté qui doive être noté.

Les hallucinations, après avoir été continues, peuvent devenir rémittentes, intermittentes. Ainsi, il arrive qu'un aliéné est tourmenté jour et nuit par une vision ou par une voix. Après quelque temps de maladie, ces phénomènes cessent le jour et ne se manifestent plus que la nuit. Chez plusieurs aliénés, l'exacerbation est plus forte le matin et le soir. D'autres fois, les hallucinations, après avoir été intermittentes, rémittentes, deviennent continues.

La périodicité a été constatée dans quelques cas, sans

©BIUM

qu'on puisse mieux s'en expliquer les causes que dans les fièvres.

La durée des hallucinations présente de grandes variétés : nous en avons vu se dissiper en quelques heures, et d'autres persister pendant des années. Leur durée est souvent fort longue, quand elles compliquent les aliénations chroniques.

Lorsque l'hallucination se manifeste tout-à-coup avec la folie, elle peut cesser promptement. Une jeune personne, à la suite d'un chagrin d'amour, devient subitement aliénée: elle croit voir son ami auprès d'elle; elle lui adresse sans cesse la parole. Trois jours après, elle reconnaissait son erreur. Un homme qui avait l'habitude de boire est pris d'un délire furieux : il veut tuer deux hommes qui sont montés sur le haut du mur et lui font des menaces. Dix jours après, il avouait qu'il avait eu la tête malade; mais il racontait avec le plus grand sang-froid qu'il était convaincu que les deux hommes étaient entrés dans sa chambre. Au bout d'un mois, il reconnaissait qu'il s'était singulièrement abusé. La durée de l'hallucination peut n'être que de quelques heures. Un jeune homme atteint d'un de ces délires subits qu'une commotion, un changement de lieu, suffisent pour guérir, dit en entrant dans mon établissement: « Quelle est donc cette femme, habillée en blanc, qui marche devant moi? » Il répéta à diverses reprises la même demande, et, au bout de deux heures, il n'en parlait plus.

Dans la manie et le délire aigus, les hallucinations peuvent être très fugaces. Leur persistance est, au contraire, très grande dans les monomanies tristes, dans la démonomanie. Elles n'ont, en général, qu'une existence passagère dans la démence avancée, sénile et dans la paralysie générale avec démence. Nous les avons vues persister plusieurs années dans la démence.

Lorsque les hallucinations existent depuis plusieurs

©BIUM

mois, et à plus forte raison depuis quelques années dans la monomanie, la manie, et la démence à sa première période, elles peuvent se prolonger pendant fort longtemps. J'ai vu des aliénés qui avaient des hallucinations depuis dix, quinze et vingt ans. On en cite des exemples de presque toute la vie.

Le *diagnostic* des hallucinations semble, au premier abord, ne présenter aucune difficulté. Il paraît, en effet, impossible qu'on se méprenne sur les actes d'un homme qui voit des figures invisibles pour tous, qui entend des voix qu'aucun de ceux qui l'entourent ne perçoit. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Quelquefois l'halluciné a la conscience que ses sensations sont fausses: aussi les cache-t-il avec le plus grand soin. Cet état peut durer fort longtemps, sans qu'aucun indice en vienne révéler l'existence. D'autres fois, les actes sont déraisonnables ; mais l'halluciné ne parle pas, le plus profond mystère semble présider à sa conduite, des années peuvent s'écouler sans qu'on saisisse le mot de l'énigme. Le docteur Marc en a rapporté un fait remarquable, et c'est avec raison qu'il a fait observer que, dans ces cas, plus les actions sont insolites et bizarres, plus il est présumable qu'il faut les attribuer à l'influence d'une hallucination.

Lorsqu'on est consulté dans un cas de médecine légale pour savoir s'il y a hallucination, il faut se faire rendre compte des antécédents, examiner les symptômes actuels, et surtout prendre en considération la physionomie de la personne soumise à l'examen. Les commémoratifs sont de trois ordres: les discours, les actions, les écrits. Si le malade parle d'anges, de diables, d'animaux qui lui sont apparus, si ces visions sont en rapport avec ses idées habituelles, si elles ont lieu à des époques irrégulières du jour et de la nuit, à l'improviste, si les voix lui ont dit des sottises, des injures, lui ont fait des menaces, si ces récits sont empreints d'incohé-

©BIUM

rence, il est presque certain que l'individu a des hallucinations de la vue et de l'ouïe. Cette opinion acquiert encore plus de force lorsque le malade s'arrête, s'emporte, se met en fureur, parce que les voix l'ont injurié, ou qu'il change continuellement de logement pour éviter leurs menaces. Le refus d'aliments, sous prétexte qu'ils sont empoisonnés, la crainte d'entrer dans un appartement parce qu'il y a des hommes cachés, l'action de regarder sous les lits, dans la cheminée, de déranger tous les matelas pour s'assurer de leur présence, sont autant de preuves de la maladie. Enfin les lettres, les factum; les mémoires dissipent tous les doutes; car, quelque plausibles que puissent paraître les raisons alléguées en faveur de la croyance, la folie ne peut longtemps se cacher. Cet examen n'est pas moins utile dans les expertises médico-légales, lorsqu'on pense que l'individu peut simuler la folie.

Nous avons cherché à prouver dans le cours de ce travail que les rêves, le somnambulisme, l'extase, avaient de nombreux points de contact avec les hallucinations, mais nous n'avons jamais prétendu qu'ils leur fussent complétement identiques; cette distinction est importante, nous appelons sur elle l'attention. Leurs caractères différentiels ont d'ailleurs été tracés par les auteurs. Ainsi les hallucinations nocturnes ne sauraient être confondues avec les rêves ordinaires, en ce qu'elles font sur l'esprit une impression profonde, et restent clairement gravées dans la mémoire. Chez celui qui rêve, dit Esquirol, les idées de la veille se continuent pendant le sommeil, tandis que l'halluciné achève (j'aimerais mieux continue) son rêve presque tout éveillé.—Les hallucinés diffèrent des somnambules, en ce que dans le plus grand nombre des cas, ils ont un souvenir fidèle de leurs sensations, tandis que les somnambules ne se rappellent aucun fait. Cette observation n'est pas aussi constante qu'on l'a prétendu; nous avons cité des preuves du contraire.

©BIUM

La nature de l'extase n'est point celle de l'hallucination, mais elles se suivent comme l'ombre suit le corps. Dans l'extase, l'innervation est concentrée sur un seul point, et toutes les fonctions, à l'exception de l'imagination, sont suspendues. Chez l'halluciné, au contraire, toutes les fonctions s'accomplissent, il suffit de l'action augmentée du centre de la sensibilité (1). Ces différences ne nous paraissent point aussi tranchées qu'on le prétend, car il nous semble que l'halluciné est sous l'influence d'une forte préoccupation, et que chez lui aussi l'imagination est en travail.

Les illusions, séparées par les uns des hallucinations, réunies par les autres, quoiqu'ayant un siége commun et de nombreux points de contact, nous paraissent ne pas devoir être confondues. Friedreich, M. Aubanel et plusieurs autres, qui n'en veulent faire qu'une classe, ont dit en faveur de cette opinion que les hallucinations et les illusions avaient le même point de départ, le cerveau, qu'elles ne pouvaient avoir lieu sans une lésion de cet organe, qu'elles se transformaient à chaque instant les unes dans les autres, et que les hallucinations du toucher, du goût, de l'odorat, ne pouvaient dans le plus grand nombre des cas être distinguées des illusions des mêmes sens. Ces objections sont beaucoup plus spécieuses que réelles : quand bien même l'hypochondrie et l'hystérie auraient le cerveau pour siége, s'ensuivrait-il qu'elles soient semblables, bien que des auteurs de mérite l'aient prétendu? M. Dubois, d'Amiens, dans son excellent ouvrage, a nettement posé et résolu la question. Leur transformation les unes dans les autres n'est pas plus une raison de les confondre, que le passage de la monomanie à la manie, et quelquefois de la démence (quoique beaucoup plus rarement) à ces deux formes, n'est suffisant pour décrire ces trois espèces sous le terme générique de folie. La difficulté de les distinguer

(1) Monneret et Fleury, *Compendium de médecine pratique*, art. *Folie*.

©BIUM

dans les trois sens désignés est réelle, mais elle n'est point insurmontable, de sorte que dans ce cas même la différence peut être établie. Ainsi dans le fait que nous allons rapporter, les caractères de l'hallucination sont distincts, et il serait difficile de la confondre avec illusion.

Obs. 143.—Madame D..., fille d'un médecin distingué, fort instruite elle-même, douée d'un jugement sain, très bonne musicienne, n'ayant jamais eu de maladie de l'oreille, est atteinte depuis plusieurs années d'une hallucination de l'ouïe qui consiste dans la répétition d'une phrase musicale pendant des heures entières. Cette dame a plusieurs fois noté ces airs musicaux, mais elle n'a jamais remarqué qu'ils valussent la peine d'être conservés. Ce sont tantôt des phrases suivies, mais qui n'ont rien d'original, sans néanmoins faire partie de morceaux connus; tantôt ce sont des notes incohérentes.

Cette dame a la conscience qu'elle est le jouet d'une hallucination; elle la juge très bien, n'en est aucunement influencée, mais elle ne peut s'en débarrasser lorsqu'elle a lieu. Les airs musicaux, après avoir persisté un temps plus ou moins long, cessent d'eux mêmes pour revenir d'un moment à l'autre.

M. Menière, qui a bien voulu nous communiquer cette observation, a examiné à diverses reprises cette dame; il ne lui a trouvé aucune altération de l'oreille.

Enfin reste le caractère tranché, pathognomonique, qui pour nous décide irrévocablement la question, l'inutilité d'une impression extérieure dans l'hallucination, tandis qu'elle est indispensable dans l'illusion. Sans objet, point d'illusion; tandis qu'un sourd, un aveugle, auront des hallucinations. Nous pourrions ajouter que la conduite de l'halluciné peut être compatible avec la raison, que la fausse sensation peut exister longtemps sans qu'on s'en aperçoive; tandis que l'illusion n'échappera à personne, et fera de

©BIUM

suite classer parmi les fous celui qui en présentera les symptômes.

La forme de l'aliénation peut rendre le diagnostic incertain. Ainsi chez les maniaques, il est quelquefois impossible de reconnaître l'hallucination ou de la distinguer de l'illusion, parce que les sensations du malade sont tout intérieures. Les actions peuvent seules éclairer le jugement.

Pronostic. — Les hallucinations ont été regardées comme un signe peu favorable dans les vésanies; celles qui sont essentielles, simples, offrent, dit-on, moins de chances de guérison que celles qui surviennent comme symptôme d'une autre forme de délire. Ces principes généraux exigent que nous entrions dans quelques développements. — Les hallucinations isolées qui apparaissent tout-à-coup chez des individus qui n'avaient aucun signe de folie guérissent promptement; il en est de même de celles qui sont liées à l'abus des liqueurs fortes: elles cessent avec la cause. — Les hallucinations qui dépendent d'un état fébrile, sans aliénation mentale, guérissent d'elles-mêmes, avec la cessation de la maladie.

Les hallucinations déterminées par des substances narcotiques se dissipent lorsque les substances n'agissent plus.

Le pronostic présente des différences suivant les maladies mentales. Dans les monomanies gaies et récentes, les hallucinations n'ont qu'une influence peu sensible; il n'en est pas de même dans les monomanies tristes, caractérisées surtout par l'idée d'une mauvaise action, par la crainte de la damnation, par un sentiment quelconque de peur, etc.; elles ajoutent à la gravité du mal, et sont souvent même un motif de suicide.

Le pronostic des hallucinations dans les monomanies tristes est de la plus haute gravité, surtout lorsque les aliénés se croient entourés d'ennemis, lorsqu'ils reçoivent les

©BIUM

inspirations d'un esprit, d'une voix qui leur ordonne de voler, d'incendier, de tuer, de se mutiler, de se suicider, etc.

Les hallucinations de la manie peuvent être dangereuses par la détermination qu'elles entraînent; elles poussent souvent les aliénés à des actes irréfléchis: ainsi un maniaque entend une voix qui l'appelle dans la rue, il se précipite par la croisée. Il est hors de doute que le suicide dans ce genre de folie a souvent été déterminé par des hallucinations; lorsque l'illusion les complique, ce qui est très fréquent, l'aliéné peut devenir homicide. D'autres fois il s'abandonne à tous les transports d'une fureur aveugle, déchire, brise, renverse, parce qu'il ne cesse d'entendre résonner à ses oreilles des voix railleuses, méchantes. — La durée des hallucinations est ordinairement courte et fugace dans la manie aiguë; et souvent, dans la manie chronique, mobiles comme les idées du maniaque, elles changent aussi rapidement qu'elles.

La manie puerpérale peut se compliquer d'hallucinations; mais cette vésanie guérissant en général rapidement, ce symptôme présente peu d'importance.

Les hallucinations de la démence aiguë sont rares et peu graves.

Dans la démence, les hallucinations n'ont qu'une influence relative, elles s'affaiblissent d'ailleurs et disparaissent avec les progrès de la maladie. Il n'est pas rare cependant, dans les démences maniaques et monomaniaques, de voir les hallucinations durer plusieurs années; nous les avons observées dans des cas de ce genre, six et sept ans après leur apparition. Leur gravité dans cette forme de l'aliénation dépend des recrudescences, qui donnent plus d'intensité aux hallucinations et aggravent momentanément l'état du malade. Elles sont quelquefois un symptôme fâcheux lorsqu'elles ont rapport à des idées tristes, parce qu'elles agitent les malades, troublent leur repos et les privent de sommeil. — Les hallucinations qu'on remarque

©BIUM

dans quelques cas de paralysie générale avec démence ajoutent peu à la gravité de l'aliénation, mais elles contribuent quelquefois à tourmenter l'aliéné, en redonnant de la vivacité à ses impressions affaiblies.

L'ancienneté des hallucinations ajoute à la gravité du pronostic. Plus elles ont duré, moins il est facile de les déraciner. Il est impossible, quelle que soit leur origine, qu'elles n'aient produit à la longue une modification dans la texture cérébrale, une direction vicieuse de cet organe, et le remède nous paraît d'autant plus difficile à trouver, que cette modification elle-même nous est complétement inconnue.—On a cité des cas de guérison d'hallucinations fort anciennes : nous ne les contestons point ; mais ces faits appartiennent à la catégorie des maladies chroniques dont tous les auteurs rapportent des guérisons, sans qu'il soit possible d'en faire un corps de doctrine. Nous avons lu pour notre part plus de vingt observations d'aliénés, malades depuis sept, huit, dix, quinze ans, qu'un coup, une blessure, une chute, une immersion imprévue, ont subitement rappelés à la raison. Ce sont des cas exceptionnels qui ne peuvent servir de règle de conduite. — Cependant leur authenticité ne permet point de porter un jugement trop absolu sur l'incurabilité des hallucinations anciennes.

La durée prolongée des hallucinations produit d'ailleurs un phénomène psychologique qui rend assez bien compte de la difficulté des guérisons. En effet, l'hallucination, après avoir été fixe, nette, pendant des années, tend par la répétition continue du même acte à devenir confuse, mobile, à se transformer dans une autre ou même à passer à l'état d'hallucination générale.

L'hallucination simple guérit plus facilement que les hallucinations réunies. — Si les hallucinations de tous les sens se montrent dès le début, le pronostic est grave, parce qu'il annonce un désordre cérébral intense et profond.

©BIUM

Lorsque les hallucinés ont la conscience de leurs fausses sensations, le pronostic a peu de gravité; la même remarque s'applique aux hallucinés, qui, tout en donnant créance à leurs illusions, n'y subordonnent pas leur conduite; mais lorsque les hallucinations se prolongent, qu'elles existent surtout chez des individus prédisposés à la folie, d'un esprit faible, superstitieux, ignorant, elles sont souvent d'une ténacité extrême.

Les hallucinations qu'on observe dans l'hypochondrie et l'épilepsie augmentent la gravité de ces maladies; elles sont souvent dangereuses dans l'épilepsie, par la part qu'elles prennent aux actes des individus.

Les hallucinations compliquées d'illusions du goût, de l'odorat, du toucher, sont souvent très opiniâtres, surtout lorsque les malades croient qu'on empoisonne leurs aliments, qu'on cherche à les faire mourir par des émanations pestilentielles, etc.

Résumé. — Marche et durée. — Les hallucinations peuvent être rémittentes, irrégulières, diurnes, nocturnes, intermittentes, périodiques. Elles sont plus rarement continues.

— Diverses causes peuvent diminuer l'intensité des hallucinations et même les suspendre.

— Les formes de la folie font varier la marche des hallucinations. Il en est de même du type.

— La durée des hallucinations est très variable: on en a vu cesser en quelques heures, d'autres persister toute la vie.

— Les formes de la folie influent sur leur durée.

Diagnostic. — La difficulté du diagnostic existe quand les individus gardent le silence.

Lorsqu'on est consulté pour un cas douteux, il faut examiner les discours, les actions et les écrits.

— Les hallucinations nocturnes, le somnambulisme, l'extase, ont des caractères qui les différencient des hallucinations proprement dites.

©BIUM

—Les illusions doivent être séparées des hallucinations sous certains rapports.

—Les formes de l'aliénation rendent quelquefois difficile la connaissance des hallucinations.

Pronostic.—Les hallucinations isolées, qui apparaissent à l'improviste, celles qui ne sont point compliquées de folie, les hallucinations du *delirium tremens*, du délire fébrile guérissent, en général, assez facilement.

—Les hallucinations des substances narcotiques se dissipent dès que celles-ci ont cessé d'agir sur l'économie.

—Les monomanies gaies et récentes ne sont que médiocrement influencées par les hallucinations; il n'en est pas de même des monomanies tristes, qui en reçoivent souvent la plus fâcheuse impulsion.

—Les formes de l'aliénation font varier le pronostic. La manie peut rendre les hallucinations dangereuses par les déterminations qu'elle entraîne.

—Les hallucinations de la manie puerpérale, de la démence aiguë, de la démence, n'ont qu'une influence relative, sauf quelques rares exceptions. Il en est de même de la démence avec paralysie générale.

—L'ancienneté des hallucinations ajoute à la gravité du pronostic. Les guérisons d'hallucinations fort anciennes ne peuvent changer la règle.

—La durée prolongée des hallucinations modifie leur nature.

—Le pronostic des hallucinations simples est plus favorable que celui des hallucinations générales.

—Le pronostic des hallucinations compatibles avec la raison n'offre aucune gravité.

—Les hallucinations des maladies nerveuses autres que la folie, telles que l'hypochondrie, l'épilepsie, augmentent la gravité de ces affections. Dans les maladies inflammatoires aiguës, chroniques et autres, les hallucinations sont

©BIUM

en général passagères, mais elles n'en doivent pas moins être surveillées.

—Les hallucinations compliquées de certaines illusions sont souvent difficiles à déraciner.

CHAPITRE XIX.

TRAITEMENT DES HALLUCINATIONS (1).

Opinions de MM. Esquirol, Lelut et Calmeil. — Opinion de M. Leuret. — — Isolement. — Deux divisions. — 1° *Traitement physique.* — Emploi du datura stramonium. — Les hallucinations guérissent quelquefois spontanément. — Électricité. — 2° *Traitement moral.* — Méthode de l'auteur. — Traitement de M. Leuret. — Objections. — Traitement des hallucinations dans les maladies qu'elles caractérisent. — Résumé.

—

Vingt années de soins donnés aux aliénés, près de cinq cents personnes reçues dans notre établissement depuis six ans, un grand nombre de consultations, beaucoup de guérisons, dont plusieurs obtenues en quelques instants: voilà pour la pratique. Certes nous aurions pu accumuler les observations, car nous n'avons jamais vu un malade sans recueillir son histoire; mais nous avions et nous avons encore la conviction que les hallucinations ne sont pas seulement un sujet médical: aussi nous sommes-nous borné à citer un ou deux faits à l'appui d'un précepte. Péniblement affecté de la publicité donnée à des méthodes bonnes en elles-mêmes, quoiqu'elles ne fussent pas toujours nouvelles, nous avons attendu que le temps nous eût éclairé sur la valeur des

(1) Il ne faut pas perdre de vue que l'hallucination compliquant le plus ordinairement une des formes de l'aliénation, ce que nous dirons du traitement s'appliquera souvent aux deux maladies; la distinction se fera seulement sentir dans les moyens dirigés contre l'idée fausse.

©BIUM

moyens employés, pour les faire connaître à nos confrères. Il nous eût été facile de dramatiser nos récits; quel sujet prête plus à l'intérêt que la folie et les hallucinations? mais nous rappelant les impressions que nous ont fait éprouver de semblables histoires, nous avons pris la résolution de ne pas sortir ici du rôle de médecin.

Jusqu'à ces dernières années, le traitement des hallucinations en France n'avait point fixé d'une manière particulière l'attention des praticiens. C'était la conséquence naturelle de l'opinion, admise par tous, qu'elles n'étaient qu'un symptôme de la folie (1). Ce sujet avait cependant été la matière de nombreux travaux, et c'est avec surprise qu'on ne trouve aucun chapitre relatif au traitement dans les importants ouvrages de Ferriar, d'Hibbert, d'Esquirol et de Jacobi (2). L'auteur français assure qu'elles n'exigent pas de traitement particulier; il ajoute néanmoins qu'elles doivent entrer en grande considération dans la direction intellectuelle et morale des aliénés, et dans les vues thérapeutiques qu'on doit se proposer. Les deux médecins anglais n'ont pas été plus explicites. Quant au philosophe allemand, les observations qu'il cite sont intéressantes, mais ne contiennent aucun fait nouveau pour le traitement.

M. Lelut rapporte plusieurs observations de folie sensoriale, traitées par les agents physiques, *les raisonnements, les impressions morales devant être et ayant été, en effet, complétement inutiles.* Aucune des tentatives n'a été couronnée de succès.

M. Calmeil, en terminant son excellent travail sur les hallucinations, s'exprime ainsi : « Nous reviendrons sur ce

(1) Nous regrettons de n'avoir pas eu plus tôt connaissance des leçons de Gall sur les hallucinations. Elles ont été publiées dans la *Gazette de France* en 1807, 1808 ou 1809.

(2) Jacobi, *Bemerkungen über das studium der mit irrseyn Verbundenem Krankheiten: in scinem beobachtungen über die pathol. und therap. der mit irrseyn Verbundenem Krankheiten*, 1 bd., p. 1-24. Elberfeld, 1830.

©BIUM

sujet, dont le traitement rentre surtout dans celui de l'hypochondrie et des différentes espèces de monomanie. » Or à l'article *Hypochondrie*, il n'en est aucunement question, et dans son article *Monomanie*, il dit, à l'occasion de la monomanie sensoriale : « C'est surtout dans ce genre de folie, dans la monomanie avec hallucinations, que l'on a guéri instantanément des malades, en jetant avec adresse une couleuvre, une grenouille, une limace, dans le bassin destiné à recevoir leurs déjections, au moment où ils croyaient expulser par la bouche, ou par le fondement, les prétendus animaux qu'ils soutenaient exister dans leurs entrailles. » Il s'en faut de beaucoup, dit l'auteur, que l'on puisse compter sur le succès habituel de semblables ruses, auxquelles heureusement on peut recourir sans inconvénient. En général, les lésions physiques qui enfantent le délire partiel ne cèdent pas avec autant de facilité à l'influence d'une impression extérieure, et la pratique des monomaniaques enseigne bientôt le cas qu'il faut faire d'une foule de recettes dont un esprit enthousiaste se promet d'abord un grand succès.

Tel était l'état de la science, lorsqu'un homme d'un esprit ingénieux, d'une sagacité remarquable, balayant tout ce qu'on avait fait avant lui, vint annoncer que les hallucinations, abandonnées jusqu'alors aux seuls efforts de la nature, étaient susceptibles de traitement et de guérison, et que ce but si désirable pouvait facilement être atteint en les attaquant de front, en les harcelant sans cesse, en les forçant à s'avouer vaincues. Cette opinion scientifique trouva de nombreux contradicteurs. Mais lorsque les amours-propres se furent un peu calmés, on reconnut que le livre de M. Leuret révélait en son auteur une volonté forte, des ressources nombreuses dans l'esprit, et des applications heureuses d'un nouveau moyen de thérapeutique. — L'expérience permit ensuite de constater la valeur de cette méthode. On acquit la preuve qu'elle n'était pas d'une application aussi générale

©BIUM

que l'avait cru son auteur, qui l'avait expérimentée sur des malades d'hôpital. Il fut manifeste que dans les établissements particuliers, destinés surtout aux personnes chez lesquelles l'éducation et la position de fortune ont développé l'exercice de la volonté, et par suite la passion de l'orgueil, élément d'un grand nombre de folies, il fallait considérablement modifier le traitement du médecin de Bicêtre. Ces réserves faites, nous sommes des premiers à dire que cette méthode est appelée à rendre d'utiles services, et que nous y aurons recours toutes les fois qu'elle nous semblera convenablement indiquée.

En étudiant les causes des hallucinations, il était facile de s'assurer qu'on devait leur accorder plus d'attention, et diriger contre elles des moyens plus actifs qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. La médecine du symptôme n'est point à dédaigner, et il est peu de maladies où elle ne soit souvent la seule ressource du praticien.

Le traitement des hallucinations n'est pas d'ailleurs aussi complétement nul que M. Leuret l'a imprimé dans son livre. Sans doute il n'existe point de règles, de systématisation, de corps de doctrine; mais en parcourant avec soin les ouvrages écrits sur l'aliénation mentale, on trouve beaucoup d'observations d'hallucinés guéris par les moyens physiques et moraux. — Ces faits constatés par la pratique, l'étude des causes, celle des symptômes, nous conduisent sans autre préambule à proposer deux divisions du traitement, la première comprenant les moyens physiques, et la seconde, les moyens moraux.

Avant d'entrer dans les développements que comporte le sujet, nous avons à parler du choix du lieu où doit se faire le traitement. Faut-il isoler les hallucinés ? Faut-il les traiter chez eux? Évidemment par la méthode de M. Leuret, la séquestration est de toute nécessité. Pour forcer un malade à reconnaître qu'il a tort, il est indispensable qu'il com-

©BIUM

prenne qu'on a de l'autorité sur lui, qu'il n'est pas maître de faire ses volontés; sans ces conditions, il n'y a pas d'obéissance possible. L'espèce de l'hallucination, son ancienneté, ses complications établissent également des différences importantes. L'isolement est-il toujours indiqué? Première question, à laquelle nous allons répondre par des faits.

Obs. 144.—Un officier de la marine anglaise, après s'être livré avec ardeur à des observations télescopiques, s'était imaginé avoir fait des découvertes remarquables dans le soleil. Entre autres assertions étranges, il déclara solennellement qu'à l'époque de l'abdication de Napoléon, en 1814, il avait vu la figure de l'empereur dans cet astre; que le lendemain il l'avait encore aperçue, mais transformée en squelette. Le troisième jour, la figure n'était plus visible; les couleurs unies des alliés étaient seules très distinctes. Une copie de ces apparitions fut régulièrement consignée sur le livre de bord, et on dit que plusieurs marins se portèrent garants de la véracité des observations du capitaine. Malgré ce témoignage, peu de personnes ajoutèrent foi à ces découvertes, et l'honnête officier eut la mortification d'apprendre que tout ceci était regardé comme une déception. Il est hors de doute que ces illusions étaient parfaitement inoffensives, qu'elles ne troublaient point les opérations de son esprit dans les affaires ordinaires de la vie, et qu'elles ne l'empêchaient point de remplir ses devoirs.

Conolly, auquel nous avons emprunté cette observation, ajoute que les individus ne doivent pas être enfermés, parce qu'ils ont des idées particulières (excentriques même) sur des sujets spéciaux; autrement un champ nouveau serait ouvert à l'arbitraire. Un homme peut passer pour singulier, fou même, parce qu'il croit qu'il existe deux mondes, l'un invisible, l'autre visible; qu'il n'y a point de solitude réelle; que chaque lieu écarté est habité par des esprits; qu'il n'est

©BIUM

point d'action, quelque cachée qu'elle soit, qui n'ait de nombreux témoins. Cependant, en avouant cette croyance, il ne dit rien qui n'ait été enseigné par la religion; mais s'il fait un pas de plus, s'il prétend communiquer avec ces êtres invisibles, il court grand risque d'être considéré comme un fou, quoique plusieurs grands hommes aient cru à la réalité de ces choses: il est, en effet, sous l'influence d'une hallucination; il a laissé sa pensée prendre un corps; la comparaison et le jugement lui font défaut. Mais, quoiqu'il déraisonne sur ce point, si sa conduite est convenable, si ses actes ne sont point répréhensibles, nul n'a le droit d'intervenir dans ses affaires, de lui demander compte de ses opinions, à plus forte raison de le faire enfermer.

Ainsi toutes les fois que l'hallucination est inoffensive, l'isolement n'est point nécessaire; mais il n'en est plus de même lorsqu'elle peut être préjudiciable à l'individu ou aux autres: la séquestration est alors indispensable. Les exemples de mutilation, de suicide, d'homicide, de vol, d'incendie, sont tellement communs chez les hallucinés, qu'il n'est pas besoin d'insister sur cette mesure. — Sous le rapport du traitement, l'hallucination, même inoffensive, ne devrait-elle pas réclamer l'isolement, lorsqu'elle a résisté aux moyens employés en pareil cas ?

Il n'en est plus ainsi lorsque l'hallucination, quoique passagère, peut avoir des suites graves.

Obs. 145. — Nous fûmes consulté, il y a quelques années, pour une jeune dame artiste dont le mari avait des attaques fort courtes d'épilepsie qui étaient immédiatement suivies d'un accès d'aliénation mentale. Il se croyait entouré de figures menaçantes, de flammes, voyait des âmes. Dans un de ces accès, il saisit sa femme à la gorge pour l'étrangler; elle n'eut que le temps de s'élancer hors de l'appartement. Dans une autre circonstance, il s'imagina être entouré par des ennemis, et demanda son poignard pour les tuer.

©BIUM

La frayeur que ces deux accès causèrent à la jeune femme est facile à concevoir. « Je ne saurais résister plus longtemps, nous dit-elle, à un pareil genre de vie; mon sommeil est troublé par des rêves affreux; à chaque instant je crois sentir les secousses qui sont l'avant-coureur de ses accès. J'étudie ses moindres mouvements; toute mon attention est là, mes moyens sont paralysés, ma voix s'affaiblit, je ne puis plus me livrer à l'exercice de mon art. Venez à mon secours, monsieur, ne m'abandonnez pas dans une position aussi cruelle; au nom du ciel, prenez pitié de mon sort! » L'agitation de cette dame, le son de sa voix, l'expression de ses yeux, en disaient plus que ses paroles.

D'un autre côté, le mari, revenu à lui, n'offrait plus le moindre signe de dérangement dans ses facultés; sa conversation était sensée, il reconnaissait même qu'il avait été dupe d'illusions. « Lorsque je suis dans cet état, ajouta-t-il, il me semble que mes idées entrent les unes dans les autres, se mêlent; ma tête devient alors un chaos où je ne distingue rien. »

Jeune, amoureux de sa femme, ne croyant pas que son état fût dangereux, ce malade se trouvait dans une situation fort délicate; l'embarras du médecin n'était pas moins grand.

Il était évident que le genre de maladie de ce jeune homme était d'une haute gravité; car l'expérience n'a que trop appris à quelles catastrophes l'on est exposé avec les fous épileptiques, hallucinés. L'état moral de la femme devait être pris en considération; en effet, avec quelques degrés de plus on avait à craindre le suicide ou la folie. L'isolement était donc une mesure indispensable, je le conseillai; mais, prenant en considération la brièveté des accès, le rapide retour de la raison, je ne crus pas devoir recommander une maison spéciale. J'engageai ses amis à lui faire sentir la nécessité de se séparer de sa femme pendant quelques mois et à lui en

©BIUM

faire prendre l'engagement sacré : ce fut l'avis adopté.

Avec nos lois, la séquestration, dans ce cas, était impossible; et cependant quelles garanties présentait la parole d'un homme dont la maladie pouvait à chaque instant troubler la raison, et qui était d'ailleurs extrêmement porté à avoir de fréquents rapports avec sa femme?

SECTION PREMIÈRE. — *Traitement physique.*

Le rapport intime qui unit les deux principes constituants de l'homme suffit pour montrer que chacun d'eux peut être influencé à son tour, et qu'il est dès lors nécessaire de recourir aux moyens thérapeutiques applicables à l'un et à l'autre. Prenons quelques exemples : une personne s'abandonne à l'usage immodéré des boissons fermentées, elle a des hallucinations; le simple isolement suffit quelquefois pour obtenir la guérison, mais souvent aussi il faut recourir à l'opium, à la saignée, aux bains. Un autre croit voir le diable; un raisonnement, une raillerie, la douche, peuvent faire cesser la fausse sensation. Le plus ordinairement il arrive qu'on est obligé de recourir aux deux moyens, à cause de la réaction réciproque des deux principes. Un individu éprouve un violent chagrin, qu'il attribue à l'un de ses ennemis; bientôt la figure de ce dernier ou toute autre forme fantastique l'obsède; il ne dort plus, son sang s'échauffe, pour nous servir d'une expression vulgaire; les sécrétions et les excrétions se dérangent. Dans ce cas, l'emploi des remèdes physiques ne doit-il pas précéder celui des moyens moraux? Ce que le raisonnement enseigne, l'expérience va nous le démontrer.

L'académicien Nicolaï, sujet à des congestions sanguines qui exigent l'emploi des saignées, néglige cette précaution; des fantômes de toute espèce viennent l'assaillir à chaque

©BIUM

instant. Une émission sanguine est pratiquée, et le repos lui est rendu.

Obs. 146.—Un logeur, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, faisant de temps en temps des excès, fut conduit, il y a vingt ans, dans la maison de santé de madame Marcel de Sainte-Colombe, dont j'étais alors le médecin. Sa figure était fortement colorée, son œil brillant et hagard. Il me raconta, au milieu de l'agitation la plus grande, que sa tante avait loué une partie de sa maison à des montreurs d'animaux (erreur de sa part), ce qui l'avait singulièrement contrarié. «L'un d'eux, ajouta-t-il, a fait, à trois reprises différentes des propositions malhonnêtes à ma femme; cette conduite m'a exaspéré, je me suis élancé sur l'insolent; mais il s'est changé en cheval, s'est rapetissé à vue d'œil, ce qui ne m'a pas empêché de le tuer.»

Ce malade avait, en outre, des illusions de la vue; il prétendait nous reconnaître tous, nous donnait à chacun des noms différents, voyait des monstres et des figures bizarres dans l'air. Peut-être métamorphosait-il ainsi les nuages d'après la nature de ses conceptions. Son exaspération étant extrême, on fut obligé de lui mettre la camisole; je lui fis raser la tête, placer trente sangsues le long de la suture sagittale, et le lendemain on le conduisit au bain. Au bout de deux jours, il y avait de l'amélioration. A l'emploi de ces moyens, je joignis les purgatifs, qui alternèrent avec les bains. Huit jours après son entrée, il avait entièrement recouvré l'usage de ses facultés intellectuelles.

Nous avons rapporté à l'article *Hypochondrie*, l'observation d'un professeur d'allemand qui s'imaginait qu'on le soumettait à des influences magnétiques, et qu'on lui avait logé un magnétiseur dans le ventre. Pour faire diversion à ses idées, et combattre en même temps les maux de ventre et d'estomac dont il se plaignait, je lui fis poser deux larges vésicatoires aux jambes. Bientôt, sa physionomie, jusqu'a-

©BIUM

lors fort sombre, devint plus gaie; il cessa de me parler de ses fausses sensations; les distractions apportées par des travaux intellectuels complétèrent sa guérison.

Un de nos aliénés s'était persuadé que plusieurs hommes s'étaient introduits dans sa chambre pour lui faire du mal. Plein de fureur à cette idée, il les provoque, leur adresse les épithètes les plus flétrissantes; puis, voyant qu'ils continuaient à se moquer de lui, il demande à grands cris son couteau pour tuer ses persécuteurs. Le traitement consiste en purgatifs et en bains, et un mois après son entrée, le malade était rendu guéri à sa famille.

Mademoiselle C..., à la suite d'un chagrin d'amour, perd la tête; elle voit sans cesse son ami autour d'elle, elle l'aperçoit dans le ciel, dans les nuages, lui donne les plus doux noms; il lui parle, elle lui répond. Tous les jours, cette demoiselle est conduite au bain où elle reste quatre, cinq, six heures, recevant l'eau sur la tête au moyen de l'irrigation continue; le quatrième jour elle n'a plus d'hallucinations, et au bout d'une semaine, elle est tout-à-fait rétablie.

Les émissions sanguines sont utiles quand elles sont indiquées; mais il ne faut pas les prodiguer. Sans parler des graves résultats signalés par Pinel, et dont tous les médecins d'aliénés ont pu constater la vérité, l'observation démontre qu'on peut saigner jusqu'à la syncope, et n'amener aucun changement dans les idées du malade.

Obs. 147. — Un docteur en médecine avait des hallucinations de l'ouïe et de la vue; il sollicite Esquirol de lui faire pratiquer une saignée. Pendant longtemps, le médecin de Charenton résiste à ses prières; enfin, vaincu par ses importunités, il lui accorde sa demande. A peine l'élève s'est-il retiré que le malade enlève l'appareil et remplit de son sang un pot de nuit, une cuvette d'étain, en répand une grande quantité sur le carreau; se sentant affaibli, il se couche sur son lit: le sang ne s'arrête point. Lorsqu'on ar-

©BIUM

riva à son secours, il était exsangue. Les secours le rappelèrent à la vie, mais il resta aveugle. Malgré l'état d'anémie, malgré la privation de la vue, le délire n'éprouva aucune modification. Les hallucinations conservèrent leur énergie, leur continuité, leur caractère (1).

La guérison des hallucinations a quelquefois été due à des moyens violents que réprouve l'humanité, mais dont on trouve cependant de nombreux exemples dans les auteurs.

Obs. 148. — Un charpentier d'Anvers s'imaginait voir pendant la nuit des spectres horribles; la terreur qu'il en éprouva fut telle qu'il devint fou. On l'envoya au tombeau de sainte Dympna, vierge qui avait la réputation de guérir les possédés. Le charpentier y resta un an, soumis à tous les traitements qu'on y emploie contre la manie. Mais comme on ne payait plus sa pension il fut renvoyé chez lui, lié sur une charrette. Dans le trajet, ce malade, étant parvenu à briser ses chaînes, sauta de la voiture dans une mare profonde, voisine du chemin. Les conducteurs le relevèrent après quelques recherches, et le replacèrent à demi mort sur la charrette. Il guérit cependant, et vécut encore dix-huit ans, complétement rétabli de sa folie (2).

Cette observation est intéressante sous le rapport du lieu, car sainte Dympna était révérée au village de Gheel en Belgique, où se trouve encore cette colonie d'aliénés à laquelle on a fait une certaine célébrité; elle rappelle en outre que dans plus d'une circonstance une émotion brusque, un moyen thérapeutique énergique, ont suffi pour rendre tout-à-coup la raison.

Un émétique, un purgatif, peuvent quelquefois faire cesser les hallucinations.

Un aliéné croyait qu'il avait avalé le diable, et qu'il était

(1) Esquirol, *Des maladies mentales*, t. I, p. 183.
(2) Vanhelmont, *Demens idea*, 49 oper., p. 175.

©BIUM

resté dans son estomac. Il refusa pendant plusieurs jours de satisfaire au besoin de la nature, dans la crainte de le mettre en liberté. Je triomphai, dit Ferriar, de sa résolution, en lui administrant un émétique dans ses aliments (1).

L'emploi des bains, avec la douche ou l'irrigation continue, mérite une mention spéciale. Dans les mains de M. Leuret, la douche a plus d'une fois contraint l'halluciné à reconnaître la fausseté de ses idées. D'autres praticiens n'ont pas été aussi heureux. Quelquefois même, comme nous en avons cité des exemples, les malades ont fait tous les aveux qu'on exigeait d'eux pour échapper à ce qu'ils appellent le supplice de la douche.

Ce moyen offre cependant d'utiles ressources, mais il doit être soumis à quelques règles. Si l'hallucination est récente, si le caractère du malade est craintif, timoré, l'impression causée par la colonne d'eau pourra changer à l'instant même la nature des idées. Lorsqu'après avoir mis en usage la persuasion, la douceur, les plaisanteries, l'argumentation raisonnée chez une personne habituée à faire ses volontés, placée dans de bonnes conditions de fortune, mais douée d'une énergie modérée, le délire des sensations persistera, la douche, prescrite et exécutée avec un certain appareil, changera dans quelques circonstances la nature des idées. Les conditions ne seront plus aussi favorables lorsque l'hallucination existera chez un homme doué d'énergie et de volonté, surtout si elle remonte à une époque ancienne. Il en sera de même dans le cas de complication de folie, surtout si la monomanie est triste, avec tendance au suicide. Les hallucinations de la manie, de la démence, de la paralysie générale, seront le plus ordinairement traitées sans succès par la douche. — Dans un certain nombre de cas, la douche aggravera les symptômes, bien loin de les améliorer.

(1) Ferriar, *ouvrage cité.*

©BIUM

Nous avons substitué à l'emploi de la douche celui de l'irrigation continue. L'eau tombe des heures entières en un mince filet ou en arrosoir sur la tête du malade placé dans le bain. L'effet produit par cette aspersion continuelle a d'abord pour avantage d'entretenir une température constamment fraîche vers un organe qui est congestionné, sans déterminer les accidents qu'on a reprochés à la glace. En second lieu, il harcelle le patient, qui très souvent demande grâce. Ce que d'autres ont constaté pour l'action instantanée de la douche, nous l'avons également noté pour l'irrigation continue. Après quelques heures de ce traitement, des malades nous ont supplié de les retirer du bain, en déclarant qu'ils déraisonnaient auparavant, qu'ils avaient dit des bêtises, mais qu'ils étaient complétement guéris.

Obs. 149.—Une jeune dame hallucinée, à la suite de couches, s'imagine qu'elle voit devant elle une grande figure blanche qui la suit en tous lieux. Le médecin habituel, consulté, recommande la saignée, fait apposer les sangsues au cou et ordonne plusieurs bains. L'amélioration n'a pas lieu, la malade devient plus bruyante; on craint qu'elle ne se précipite par la croisée.

Le médecin propose de la conduire dans mon établissement. A peine est-elle arrivée, que je l'envoie au bain. Pendant deux heures, l'eau lui coule sur la tête. J'arrive alors: Monsieur, s'écrie-t-elle, faites-moi sortir d'ici; cette eau qui me tombe comme une pluie sur la tête m'est insupportable; vous l'avez fait parce que j'étais folle, je le sais; mais, Dieu merci, j'ai toute ma raison; ne me laissez pas plus longtemps. Avant de céder à son désir, je lui demande ce qu'est devenue la grande figure blanche. Elle n'existe plus, c'était une illusion, causée par ma fièvre de lait. Cette jeune dame ayant répondu raisonnablement à toutes mes questions, je la fis conduire dans sa chambre; huit jours après elle était retournée guérie dans sa famille.

©BIUM

On n'est pas toujours aussi heureux, et il nous est arrivé plusieurs fois de voir les erreurs se reproduire après avoir cessé momentanément. Dans d'autres circonstances, la fausse sensation disparaît, mais la folie persiste. Quoi qu'il en soit, nous nous sommes si bien trouvé de l'irrigation que nous l'employons dans tous les cas où elle nous paraît indiquée, et les guérisons que nous en avons obtenues, en l'associant aux bains prolongés, sont si nombreuses et si rapides que nous nous proposons de présenter à l'Académie royale de médecine un mémoire sur ce sujet.

Les faits que nous venons de rapporter ne doivent point laisser de doute sur l'efficacité des agents physiques; mais comment agissent-ils? en calmant, dans le plus grand nombre de cas, les symptômes d'excitation. C'est parce qu'on n'a point assez fait attention à cette période de la maladie, qu'on a soutenu des opinions contradictoires. Lorsque l'excitation est passée, soit par les remèdes, soit par les effets du temps, on peut obtenir les plus grands avantages du traitement moral.

Mais avant d'entamer ce sujet, il est utile que nous disions quelques mots d'une médication proposée il y a quelques années par M. le docteur Moreau, médecin des aliénés de Bicêtre. — Ce mode de traitement, qui a quelque affinité avec l'homéopathie, puisqu'il est fondé sur la propriété qu'a le datura de déterminer des hallucinations, des illusions, fut employé sur des hallucinés qui, s'ils ne pouvaient être déclarés incurables, se trouvaient dans des conditions plus ou moins fâcheuses. Sept guérirent, trois n'éprouvèrent qu'une amélioration passagère. Les guérisons furent obtenues en quatre, sept jours, un mois, avec des doses modérées *d'extrait du suc dépuré de stramonium*, 1 décigramme matin et soir; en cinq, huit ou quinze jours par une dose élevée, 3 décigrammes dans une potion à prendre par cuillerée toutes les heures; en vingt-quatre heures pour des

©BIUM

doses très élevées, 1 décagramme d'extrait administré d'heure en heure, jusqu'à ce que des effets physiologiques apparaissent. Suivant l'auteur, ils surviennent ordinairement après l'administration de 3 décigrammes. L'emploi du datura à forte dose exige une prudence extrême. Il ne faut pas perdre le malade de vue un seul instant, afin de veiller sur les effets du remède, et combattre les accidents, s'ils menacent de dépasser la limite normale (1).

Les précautions indiquées annoncent qu'un pareil médicament ne saurait être administré sans beaucoup de réserve. Il y a d'ailleurs une grave objection à lui adresser, c'est qu'il n'a point réalisé dans les mains d'autres médecins les heureux effets qu'en avait obtenus M. Moreau. La suspension des hallucinations, dans ce cas, nous paraît tenir à l'action même du médicament. En éprouvant les symptômes plus ou moins variés qu'il détermine dans l'économie, l'halluciné se sent entraîné dans un autre ordre d'idées ; les tintements d'oreilles, les bourdonnements, les nausées, les vertiges, les défaillances qu'occasionne le datura, le surprennent, l'étonnent, l'obligent à réfléchir, et la fausse sensation est momentanément oubliée.

Le choix des cas n'est pas d'ailleurs d'une médiocre importance; car si, dans l'exemple que nous allons rapporter, on se fût pressé d'administrer le médicament, on lui eût attribué une guérison due aux seuls efforts de la nature.

Obs. 150. — A... perd sa femme, qui meurt victime de ses mauvais traitements. Il devient sombre, morose; tout-à-coup dans la nuit se déclarent des hallucinations. Il croit voir des morts et des fantômes hideux qui descendent processionnellement du plancher et viennent à tour de rôle

(1) *Journal des connaissances médicales pratiques*, fév. 1842, p. 134, *Analyse* de M. Bouchardat.

©BIUM

lui tirer les pieds; d'autres fois, il se trouve transporté au bord de la mer, il entend le mugissement des vagues, voit des bateaux à vapeur sillonner rapidement les flots; puis la scène change brusquement, et d'énormes serpents s'élancent sur lui, l'enveloppent dans leurs vastes replis et le piquent au ventre. La nuit suivante, ce sont des chevaux qui font craquer les toits de leurs piétinements. Dès qu'il ferme les yeux, croyant se soustraire à ces effrayantes visions, le panorama fantastique se déroule devant lui avec plus de force et de vitesse.

Dès que le jour paraissait, tout rentrait dans le silence, et A... semblait revenir à la vie, car il éprouvait, dit-il, un sentiment de bien-être difficile à exprimer. — L'approche de la nuit le plongeait dans l'anxiété la plus grande; sa frayeur était devenue telle qu'il faisait coucher auprès de lui sa petite fille, à peine âgée de dix ans, qui n'avait jamais pu le persuader de la fausseté de ces apparitions. Elle me disait naïvement, rapporte le médecin : J'avais beau ouvrir les yeux, je n'apercevais ni bateaux ni serpents.

Le 13 novembre, dans la nuit, on trouve A... pelotonné dans un coin de son appartement, les mains jointes et dans une position suppliante; il est immobile, son regard est fixe et effrayé; il demande en grâce au démon de ne pas le persécuter de la sorte, et d'avoir pitié de lui. Le lendemain, à la pointe du jour, A... sort de chez lui dans un état d'exaspération extrême; ses vêtements sont en désordre, ses yeux hagards; il dit en pleurant à sa fille qu'il va se confesser de toutes les fautes qu'il a commises, parce qu'il voit bien que le bon Dieu lui en veut.

Le 15, la police le conduit dans l'asile. Les premiers jours, il est sous l'impression de ses hallucinations. Cet état dure peu, il s'opère dans l'état mental d'A... un changement remarquable; les hallucinations ont cessé; la nuit, il dort sans interruption; il ne voit plus rien et n'entend plus

©BIUM

une voix qui partait de son cœur, et qui lui criait sans cesse de se tuer. (Le traitement consiste dans des bains et de l'eau pour boisson.)

Le 23, de nouvelles hallucinations de la vue viennent l'assaillir pendant la nuit; il a vu une machine noire qui tournait rapidement devant ses yeux, et des arbres qui dansaient comme des marionnettes. — Dans le commencement du mois de décembre, M. Aubanel interroge attentivement A...; il le trouve bien raisonnable, si ce n'est qu'il ne veut pas comprendre que tous les phénomènes anormaux qu'il a éprouvés tenaient à une aberration de ses sens. Il a vu et bien vu, car il avait les yeux ouverts et ne dormait pas.

Le 31 du même mois, A... sort de l'asile complétement guéri.

Les hallucinations d'A... étaient primitives et ne se compliquaient que d'un léger trouble intellectuel; le cas, en un mot, était tel que le *datura stramonium* devait faire merveille. Ce remède allait être essayé, lorsque M. Aubanel, dans sa méfiance pour ce spécifique, voulut renvoyer à quelques jours l'administration des premières doses; mais il arriva, dans ces intervalles, que l'organisme mit en jeu ses grandes ressources, et la guérison s'opéra en très peu de temps sans le secours d'aucun agent thérapeutique. N'en est-il pas de même dans bien des cas analogues (1)?

Il y a quelques années, M. Mitivié eut l'idée d'attaquer les hallucinations par l'électricité. Il obtint trois ou quatre guérisons en implantant des aiguilles dans la membrane du tympan. Mais ce moyen, qui était très douloureux, étant d'ailleurs d'une application difficile, il discontinua ses essais. — M. Baillarger a voulu de nouveau expérimenter l'électricité; il a d'abord répété l'expérience sur lui-même, et a vu passer devant ses yeux de nombreuses étincelles bleuâtres;

(1) M. Estre, *Observations recueillies dans le service de M. Aubanel.* — Journal *l'Esculape.* 1842.

©BIUM

la sensation qu'il a éprouvée l'a affecté douloureusement. La piqûre de la membrane du tympan pouvant donner lieu à de graves inconvénients, il a inventé un petit appareil destiné à appuyer seulement sur la membrane. M. Baillarger ne se dissimule pas que ce moyen agit en produisant une diversion plus ou moins puissante, et que ce n'est que sous ce rapport qu'il peut être utile.

Les médicaments procurent quelquefois la guérison des hallucinations, non par leurs effets thérapeutiques, mais en rompant la chaîne des idées du malade.

Obs. 151.—Un étudiant de Berlin, qui avait toujours joui d'une bonne santé, rentre un soir chez lui tout effrayé, la face pâle, les yeux égarés, en annonçant qu'il mourra dans trente-six heures. Il se couche, fait appeler un ministre pour se réconcilier avec Dieu, écrit ses dernières volontés. Des symptômes en apparence graves alarment ses camarades, Hufeland est prié de se rendre auprès du malade; ses conseils n'ont aucun succès. Ce célèbre médecin ordonne une forte dose d'opium, qui provoque un sommeil profond, dont la durée dépasse de beaucoup le terme fatal. A son réveil, on prouve au malade, en lui montrant la date du jour et l'heure, qu'il a été le jouet de son imagination. Lorsqu'il en est bien convaincu, le calme se rétablit dans son esprit, les craintes se dissipent entièrement, et sa gaieté ordinaire renaît. Alors ce jeune homme raconte à ses amis, qu'étant sorti la veille, à la chute du jour, il avait vu une tête de mort et entendu une voix qui lui avait dit : *Tu mourras dans trente-six heures* (1).

Les principaux agents physiques employés dans le traitement des hallucinations sont les saignées, les émissions sanguines, faites dans les lieux d'élection, les bains généraux prolongés, seuls ou avec la douche, l'irrigation, les pur-

(1) Darwin, *Zoonomie*, t. I, p. 189.

©BIUM

gatifs, dans quelques circonstances les émétiques, et enfin les révulsifs extérieurs, comme les vésicatoires, les moxas et les sétons. Beaucoup d'autres remèdes ont été préconisés ; nous croyons inutile d'en faire ici la liste. Nous mentionnerons cependant, à cause du nom de l'auteur, le traitement par l'eau chaude (1).

DEUXIÈME SECTION. — *Traitement moral.*

Lorsque l'excitation est calmée, les moyens moraux, qui consistent essentiellement à produire de nouvelles impressions, à réveiller les affections, à fixer l'attention sur des objets étrangers, peuvent rendre les plus grands services. Leur choix doit nécessairement varier d'après l'éducation, l'esprit, la nature du délire de l'halluciné. Tel moyen qui réussira auprès d'un homme remarquable ne sera d'aucune utilité auprès d'un homme médiocre. L'artisan ne comprendra point le langage du savant. La femme sera accessible à des consolations qu'on ne pourrait prodiguer à l'autre sexe. L'emploi des moyens moraux lui-même exige de la sagacité, la connaissance des hommes, de la flexibilité et beaucoup de persévérance. Ici, comme partout, nous croyons la maxime de La Fontaine,

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

celle qui conduit aux résultats les plus certains.

Si l'on se rappelle la part immense que prennent les idées dans la production des hallucinations, on comprendra que c'est à elles qu'il faudra recourir pour la guérison de la fausse sensation qui fait le tourment de l'halluciné.

A cet homme qui croit qu'il est changé en théière ; à celui-ci qui s'imagine qu'on lui a retourné la tête, vous

(1) *Du traitement des hallucinations par l'eau chaude*, Broussais. — *Annales de la méd. physiol.*, janv. 1828.

©BIUM

contenterez-vous de donner des tisanes, des purgatifs, des médicaments quelconques ? Comment triompherez-vous par un bain ou par une émission sanguine de la conviction de cet halluciné qui raconte dans un morne désespoir qu'il est partout suivi par son Sosie qui lui joue les tours les plus perfides, le ruine, le déshonore et le conduira infailliblement au tombeau ? Quel remède sera assez énergique pour chasser ce fantôme qu'un malheureux a continuellement devant les yeux; si surtout la cause de cette hallucination est dans la conscience? La douche parviendra-t-elle toujours à vaincre l'opiniâtreté de ce mélancolique qui veut se laisser mourir de faim parce que ses aliments sont empoisonnés, parce qu'on lui fait respirer des odeurs fétides, malfaisantes ?

Les faits sont là pour attester que si, dans quelques cas, le remède fait disparaître ces idées bizarres, le plus ordinairement il ne combat que des symptômes d'excitation, et laisse les chimères dans toute leur force. La sœur d'un député, à laquelle nous donnions des soins, veut se suicider pour échapper à la poursuite d'un ennemi imaginaire qui ne la quitte ni jour ni nuit. Nous constatons que la menstruation est irrégulière, se fait mal; la saignée est jugée nécessaire, on la pratique au pied. Le lendemain matin nous trouvons cette dame, la figure gaie; tous les symptômes de la douleur ont cessé; elle parle elle-même de la fausseté de ses sensations et reconnaît qu'elle était malade. Quelques jours après, elle était rendue à sa famille. Mais à côté de cette observation vient se placer celle du médecin d'Esquirol (p. 503), et malheureusement ce sont les cas les plus nombreux. Après une médication thérapeutique judicieuse, le calme est rétabli, le malade se conforme aux habitudes de la maison, l'hallucination n'a point changé, seulement il en parle moins. C'est alors que le médecin doit employer les ressources de son esprit pour attaquer l'idée, l'affaiblir, la dé-

©BIUM

raciner, tantôt par des voies directes, tantôt par des moyens détournés, mais presque toujours par un heureux mélange de bonté et de fermeté.

Faisons l'application de ces préceptes aux cas particuliers :

Obs. 152. — Mademoiselle Claire, âgée de quarante ans, grande, brune, sèche, nerveuse, avait toujours joui d'une bonne santé. Cette demoiselle, élevée dans les sentiments religieux, d'un jugement sain, d'un caractère très paisible, dirigeant elle-même ses affaires avec beaucoup de bon sens, aimée de tous ceux qui la connaissaient, n'avait jamais donné aucun signe de folie, lorsqu'on s'aperçut, il y a environ huitmois, que ses idées étaient moins lucides. La menstruation offrait également des symptômes de dérangement. Deux ans auparavant, elle avait eu, à la suite de fatigues prolongées, une forte hémorrhagie utérine.

Son esprit, jusqu'alors très ferme, était devenu inquiet, timoré; la moindre chose la troublait. Cet état, d'abord peu sensible, finit par faire des progrès; la malade perdit le sommeil; elle se mit à pousser des cris si aigus et si violents que les voisins en furent effrayés. Personne ne pouvait reposer auprès d'elle. Une pareille situation exigeait des soins urgents: Mlle C. fut transferée dans mon établissement en 1838.

Lorsque je l'interrogeai, elle me répondit qu'elle avait commis tous les crimes imaginables. « Je suis, dit-elle, la bête de l'Apocalypse qui doit paraître en 1840; Dieu m'a abandonné; Satan m'est apparu, il est entré dans mon corps, il va me forcer à courir tout Paris. » Il n'arrivait pas de mal dans le monde dont elle ne fût la cause. Proférait-on un mot, elle s'en emparait pour s'écrier qu'elle était perdue. Lorsqu'on la pressait de questions pour lui faire comprendre combien il était peu probable qu'elle fût aussi coupable qu'elle le prétendait, elle répondait que si elle n'avait pas

©BIUM

commis tous les crimes, elle les commettrait. Son appétit était bon, les fonctions se faisaient bien; elle avait la figure tirée, amaigrie, d'une teinte jaunâtre; l'haleine assez mauvaise, la langue blanchâtre; son sommeil était court et interrompu par des cris aigus dont elle faisait retentir la maison. Ces cris lui étaient arrachés par la vue de l'enfer et du diable, par les menaces que lui adressait le mauvais esprit et par la terreur qu'elle avait de la damnation. Par moments elle poussait aussi des hurlements dans la journée. C'était comme une sorte de crise intérieure dont la violence se manifestait à l'improviste par ce symptôme.

Ce besoin irrésistible de crier existe chez un grand nombre de femmes malades. Tantôt il consiste en aboiements, en miaulements, en hurlements, en gémissements; tantôt il se produit par des cris plus ou moins violents, qui éclatent avec la rapidité de la foudre. Les malades causaient tranquillement avec vous, rien ne faisait présager la crise, et voilà qu'au milieu d'une conversation souvent fort sensée, elles vous surprennent par l'instantanéité et la violence de ces hurlements maniaques. J'ai vu plusieurs dames qui n'étaient pas plus tôt sous l'influence de cette singulière disposition qu'elles se mettaient à courir de toutes leurs forces pour se réfugier dans quelque endroit isolé, afin de ne pas se donner ainsi en spectacle. Toutes celles chez lesquelles j'ai noté ce phénomène m'ont dit qu'elles obéissaient à une impulsion, que rien ne pouvait arrêter et qu'elles n'étaient un peu soulagées qu'autant qu'elles avaient crié.

Mademoiselle Claire m'évitait quand elle m'apercevait, parce que, tout en lui témoignant beaucoup d'intérêt, je la raillais quelquefois de ses singulières idées : Comment est-il possible, lui disais-je, qu'une fille d'un sens aussi droit se soit imaginé avoir vu le diable, et cela au XIX^e^ siècle?—Vous ne croyez donc à rien? — Certes, je crois; mais votre idée n'est pas du nombre de celles dont je m'occupe. — Je la

©BIUM

quittais ensuite après avoir cherché à jeter quelques doutes dans son esprit.

D'autres fois je me contentais de lui dire : Tous mes raisonnements sont inutiles, ils ne sauraient vous convaincre ; il y a longtemps que les médecins d'aliénés savent que vouloir persuader un fou, c'est être aussi malade que lui.—Mais je ne suis pas folle. Alors elle me poursuivait pour me démontrer la vérité de ses sensations ; je m'éloignais en souriant, sans rien ajouter de plus. Parfois, je me récriais contre sa prétention d'avoir commis tous les crimes ; il y a de l'orgueil là-dedans ou bien de la folie ; nouveaux discours pour me faire voir qu'elle avait raison. Je l'écoutais ou je ne lui répondais pas, suivant que je la voyais bien ou mal disposée.

Pour combattre l'excitation physique, je lui donnai quelques bains et je lui fis prendre des tisanes rafraîchissantes. Ses hallucinations l'obsédaient sans cesse, quoiqu'elle évitât de m'en parler dans la crainte que je ne la plaisantasse. Un soir, elle se trouvait avec ma fille, alors âgée de dix ans : *Ne voyez-vous pas les flammes qui sortent de ma bouche ? s'écria-t-elle ; elles m'entourent, je suis perdue.* Ma fille lui ayant répondu en riant : Mais ce que vous dites là est une folie, elle se mit aussi à sourire, et depuis ce moment elle ne parla plus des flammes.

Mademoiselle C... avait des moments de repos, puis l'obsession s'emparait de nouveau d'elle ; alors elle criait de toutes ses forces, surtout la nuit, parce qu'alors les hallucinations étaient plus vives ; elle répétait à chaque instant : Je suis perdue, damnée. Les exhortations, les avis, les réprimandes n'avaient aucun pouvoir sur elle : seulement, lorsqu'on la harcelait trop, elle devenait moins confiante, plus dissimulée.

Comme Mlle C... était à son temps critique et qu'elle voyait encore de temps en temps, quoique irrégulièrement, je proposai un vésicatoire au bras, qu'elle voulut bien

©BIUM

se laisser appliquer. Parmi ses conceptions délirantes, elle avait la manie de faire aux personnes qui causaient avec elle sa confession générale, et il était alors curieux d'entendre cette demoiselle d'un jugement si solide s'accuser d'une foule de niaiseries, d'enfantillages, de futilités qui faisaient le désespoir de sa vie, transformés qu'ils étaient en crimes par la perversion de son intelligence.

Comment un pareil changement avait-il pu se faire dans cet esprit jusqu'alors si sain? Sa position de fortune était suffisante pour ses besoins, aucune passion ne tourmentait son cœur, elle ne se connaissait point de chagrin; les causes morales, si puissantes pour moi, ne pouvaient être invoquées dans ce cas; mais il y avait une influence qu'on a voulu singulièrement restreindre chez la femme, et dont l'observation journalière nous montre l'action sans cesse renaissante: je veux parler de la menstruation(1). Mon opinion fut que la cause du dérangement de la raison devait être attribuée au temps critique, et je fis connaître à la malade ce que je pensais à cet égard. Vous n'avez aucun parent malade de tête, votre raison n'a jamais été troublée jusqu'alors, tout le mal vient du temps critique; car mademoiselle C..., qui ne voulait pas être aliénée, reconnaissait bien qu'elle était très souffrante, et comme les autres, elle disait qu'elle ne guérirait jamais. Je m'aperçus que l'idée que je lui avais suggérée avait produit une impression sur son esprit, et dès ce moment je ne cessai de la reproduire, en l'associant à d'autres moyens moraux dont je m'étais toujours bien trouvé.

Je lui témoignais beaucoup d'affection; je louais son esprit, son jugement; en même temps je m'étonnais qu'une personne aussi heureusement organisée pût nourrir de pa-

(1) A. Brierre de Boismont.—*De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine. Paris, 1842. 1 vol. in-8. Voy. p. 55, 100, 423, 436, 531.

©BIUM

reilles pensées. Souvent je la raillais doucement sur ses diables: Vous avez beau rire, me disait-elle, cela existe; puis elle souriait elle-même des plaisanteries que je faisais. Les conversations lui étaient agréables; j'y mettais le plus que je pouvais son amour-propre en jeu, j'intéressais son esprit, j'en appelais à son bon sens. Ce plan, suivi avec persévérance, finit par produire une diversion utile dans ses idées. Quand l'amélioration fut marquée, je lui permis de sortir, d'aller voir ses parents, ses amis. Ces promenades étaient quelquefois pour elle des sujets de chagrin; les personnes qu'elle rencontrait étaient perdues; c'était surtout lorsqu'elle traversait les jardins publics, que la vue du luxe, des toilettes brillantes excitait ses lamentations; la moderne Babylone se montrait à elle avec toutes ses iniquités. Peu à peu ses idées devinrent moins tristes, elle sortait plus souvent, était plus gaie, et s'occupait en dehors des choses de la vie.

Ces résultats ne furent pas obtenus sans alternatives de mal et de bien; ainsi mademoiselle C., après s'être montrée gaie, redevenait triste, ne voulait plus sortir. Le mieux fut surtout caractérisé par le désir qu'elle manifesta de ne plus rester inactive; elle commença à travailler plusieurs heures dans la journée, ses cris devinrent plus rares, elle ne fuyait plus la société et causait même assez longtemps. Voulant profiter, un jour, de cette amélioration, je l'engageai à donner de ses nouvelles à sa famille; mais elle s'y refusa, en disant que son cœur était trop malade. Le matin, elle se sentait très calme, et elle faisait elle-même la remarque qu'elle était comme tout le monde: aussi lui arrivait-il alors de rire lorsqu'on la plaisantait sur l'idée qu'elle avait de se croire la bête de l'Apocalypse.

Deux mois après son entrée, elle eut une recrudescence; à chaque instant elle fondait en larmes, gémissait, s'écriait que le diable allait l'emporter aux enfers, parce qu'elle avait

©BIUM

communié sous le coup d'un péché mortel. Néanmoins les progrès vers le bien continuaient, et l'on suivait avec un vif intérêt cette lutte de la raison contre la folie, de laquelle tout faisait espérer que la première sortirait victorieuse.

Je ne sais si je m'abuse, mais je ne crois pas qu'il y ait de plus belle mission que celle du médecin qui épie le réveil de la raison, observateur attentif de ces associations bizarres de la pensée, de ces perversions étranges des affections les plus naturelles, de cette irrésistibilité des idées folles, de ces fantômes bizarres, de ces créations fantastiques de l'imagination. De quel sentiment de joie ne doit-il pas être pénétré, lorsqu'il voit se détacher la première pierre de l'échafaudage élevé par la folie pour cacher la raison humaine! Dans cette lutte où, souvent terrassé, il se relève sans cesse combattant, employant tour à tour les armes que lui fournissent la force, l'adresse, et plus encore la persuasion et la douceur, que sa satisfaction doit être grande, lorsqu'il est parvenu, par la patience et sa connaissance du cœur humain, à vaincre la chimère!

Mademoiselle Claire se trouvait alors dans des dispositions d'esprit qni annonçaient que l'idée fausse chancelait sur sa base; elle souriait quand on la plaisantait, et elle résolut d'aller à l'église; mais lorsqu'elle fut arrivée au seuil du temple, elle déclara qu'il lui était impossible de le franchir, elle se sentait comme clouée à l'entrée de l'église, et elle revint sur ses pas; aucun raisonnement ne put la déterminer à passer outre. — Le calme s'établissait de plus en plus; mademoiselle C. put se livrer à des travaux d'aiguille; elle sortait, allait voir ses amies, ses parents.

Quatre mois après son entrée, elle écrivait, travaillait; sa figure avait une expression naturelle, mais elle ne voulait pas reconnaître son véritable état; elle gémissait, pleurait de temps en temps, et disait qu'elle ne guérirait pas; cependant elle commandait à sa volonté.

©BIUM

Au bout de deux mois, la convalescence était si avancée, que je l'engageai à nous quitter, sa guérison étant désormais assurée. Mademoiselle C. faisait encore quelques difficultés; elle fut même fort agitée la veille de son départ, par la crainte de retomber malade; mais lorsqu'elle eut passé la porte et qu'elle fut montée en voiture, elle se trouva beaucoup mieux, et parut de suite beaucoup plus gaie.

Mon pronostic sur la terminaison heureuse de l'aliénation de cette demoiselle était fondé sur les motifs suivants : la malade n'avait jamais offert dans son caractère de bizarreries, d'originalités; jamais elle n'avait eu de maladies cérébrales, les règles avaient toujours bien coulé; son jugement était droit, son esprit sain, sa conversation sensée, son caractère égal, son extérieur froid et réservé; elle était instruite, avait lu de bons livres, et ses réflexions étaient judicieuses; enfin elle ne comptait aucun aliéné parmi ses parents. Toutes ces considérations réunies m'avaient fait penser qu'elle était sous l'influence du temps critique, activée par la continence et l'hémorrhagie utérine qu'elle avait éprouvée. L'état pathologique de l'utérus, en réagissant sur le cerveau, avait fait faire explosion aux idées qui lui étaient familières. — La conclusion que nous tirâmes de cet ensemble de faits, conclusion qui fut d'ailleurs justifiée par l'événement, c'est qu'après un séjour de quelques mois dans notre établissement, les règles auraient complétement cessé et que la raison reprendrait tous ses droits.

Je suivis avec un vif intérêt l'état mental de mademoiselle C.; des lettres m'apprirent qu'elle était entrée dans l'église, qu'elle remplissait ses devoirs religieux et qu'elle se sentait fort bien. Plus tard elle me donna de ses nouvelles; elle était complétement guérie et me remerciait affectueusement de mes soins. Cinq ans après, sa santé continuait à être excellente.

©BIUM

Les hallucinations chez cette demoiselle furent le caractère principal de la maladie; les idées fausses qui s'y joignirent en étaient la conséquence. Les agents physiques furent très bornés; car, à l'exception de quelques bains et du vésicatoire, il fut impossible de décider la malade à prendre des médicaments. Sa constitution sèche et nerveuse nous fit rejeter les émissions sanguines. Toutefois ces remèdes eurent un mode d'action; mais nous avons la ferme conviction que le traitement moral que nous suivîmes avec persévérance pendant plusieurs mois contribua puissamment au rétablissement de sa raison.

Cette observation, que nous avons choisie entre plusieurs autres, parce que, dans une histoire des hallucinations, nous ne pouvons accumuler les faits qui nous sont propres, comme dans un mémoire spécial, nous paraît cependant un spécimen suffisant pour faire apprécier notre méthode.

Un événement imprévu, la comparaison subite de ce qui est avec ce que l'on croyait être, suffisent dans quelques circonstances pour faire cesser les hallucinations.

Le préfet de l'empire dont nous avons rapporté l'observation très en détail, s'écrie, en voyant les Cosaques dans le Jardin des Plantes : *Assez, je suis guéri.* Une autre malade d'Esquirol attendait le Messie. Après une longue conversation, elle fait avec ce médecin une convention écrite, d'après laquelle elle s'engage à passer pour folle, si le Messie n'est point arrivé le 25 mars. Au jour fixé, le Messie ne paraît pas; la malade s'exécute de bonne grâce, reprend ses habitudes, et le retour de la raison est complet en très peu de temps.

Obs. 153.—Une dame, devenue mélancolique à la suite de ses couches, après une longue lutte entre la raison et la folie, finit par se croire coupable d'un crime capital; son infamie, disait-elle, avait causé la mort de son mari, et son esprit la hantait. Elle avait l'habitude, chaque soir, de se

©BIUM

mettre à la croisée et de regarder un poteau blanc qui lui semblait être l'esprit de son mari. Plusieurs semaines s'étant écoulées sans qu'il y eût d'amélioration, celui-ci pensa qu'il ferait bien de la voir; car, quoiqu'on lui eût dit que l'isolement était une condition essentielle de la guérison, il conjectura avec raison que le meilleur moyen de lui prouver son existence était de se montrer à elle.

En vain lui objecta-t-on que sa femme le regarderait comme un revenant; les médecins furent dans la nécessité de lui accorder la permission qu'il sollicitait. Les résultats de cette visite, qui ont été racontés par le mari, furent prodigieux. «Aussitôt, dit-il, que j'entrai dans la salle à manger, où ma femme passait ordinairement la journée, elle courut dans un coin, se cacha la figure dans son mouchoir, tourna autour de l'appartement et me regarda en face, paraissant un instant contente que je fusse vivant, mais prenant immédiatement après un air de terreur, criant que j'étais mort et que je venais la hanter. Ce qui se passait était exactement ce que les médecins m'avaient annoncé, et pendant quelques minutes, je pensai que tout était perdu.

» Trouvant que la persuasion et le raisonnement ne faisaient que l'irriter et la confirmer dans sa croyance, j'abandonnai ce moyen, et j'essayai d'attirer son attention sur d'autres sujets. Il y avait quelque temps qu'elle ne m'avait vu ainsi que mes enfants; je pris son bras sous le mien, la conduisis dans le jardin et commençai à lui raconter ce qui m'était arrivé ainsi qu'à eux depuis son départ. Ces détails excitèrent son attention; bientôt elle s'intéressa à ce que je disais; j'entrai dans les particularités les plus minutieuses et les plus circonstanciées sur la manière d'élever nos enfants, sur la maison et ses amies. Je sentis que je gagnais du terrain, et, lorsque je crus m'être complétement emparé de son esprit, je me hasardai à lui demander en plaisantant si je n'étais pas très communicatif pour un esprit.

©BIUM

Elle se mit à rire. Je quittai immédiatement ce sujet, et fixai de nouveau son attention sur ses enfants et ses amies. Le plan réussit au-delà de mes espérances; nous restâmes ensemble, je passai la soirée avec elle, et la laissai parfaitement tranquille. »

Cet heureux résultat ne se démentit point, et quelques objections générales que l'on puisse faire contre cette tentative, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle réussit quelquefois (1).

La méthode de M. Leuret doit naturellement trouver ici sa place; quoique nous en ayons indiqué les principaux traits, nous pensons qu'un exemple emprunté à son ouvrage est indispensable pour la faire bien connaître.

Obs. 154.— Le nommé A..., âgé de quarante-deux ans, charpentier, non marié, est entré à Bicêtre le 18 juin 1839.

D'un tempérament nervoso-sanguin, A... faisait un grand usage des boissons alcooliques : son père, disait-il, buvait beaucoup aussi, ce qui occasionna, à plusieurs reprises, un dérangement dans ses facultés intellectuelles. A., d'un caractère vif, impatient, se mettait facilement en colère. Lorsqu'il travaillait de son état, avec plusieurs camarades, il ne pouvait supporter de ceux-ci les moindres plaisanteries. Cependant il n'avait jamais donné de signes de folie, lorsque, quinze jours avant son admission à Bicêtre, son sommeil commença à être troublé, il n'eut plus de repos. Alors A... éprouva des hallucinations. Il se croyait poursuivi par des mouchards; des voix, qu'il entendait, l'appelaient de ce nom. A cette même époque, il se mit dans la tête que son maître de chantier avait parlé de lui acheter une boutique de marchand de vins. C'était celle d'un marchand placé à côté du chantier où il travaillait.

Le jour de son entrée, A... n'est pas très agité. Il raconte

(1) Conolly, *ouvrage cité*, p. 402.

©BIUM

que, depuis un mois, il est en butte à bien des tourments et des persécutions. Trois personnes surtout ne cessaient de le poursuivre, le marchand de vin était de ce nombre; il le traitait de mouchard et de voleur. — De là une dispute très vive et une demande en réparation d'honneur portée par le malade à 500 francs. — Il parle aussi du propriétaire, qui lui a fait beaucoup des promesses. Celui-ci l'aimait beaucoup, et sa femme lui faisait mille agaceries à tous les instants de la journée. — A... entendait très souvent la voix de ses ennemis qui parlaient de lui; de plus il se figurait qu'il était riche, et que les plus belles choses étaient à son service.

Le traitement qui lui fut administré pendant quelque temps consista en ventouses à la nuque, bains avec affusion, pédiluves et limonade.—Plus tard on l'engagea à travailler; il s'y refusa obstinément. Plusieurs douches lui furent données; il promettait d'aller travailler, mais la promesse était presque aussitôt oubliée. Il finit par lasser la patience de M. Ferrus. A... passait presque toute la journée à dormir, soit dans la cour, soit à côté de son lit, continuant à être très calme et ne parlant jamais de sa folie.

Le 12 septembre, M. Leuret, qui a pris le service, interroge A... pour savoir s'il veut travailler; celui-ci refuse, alléguant un manque de forces physiques, et prétendant que, du reste, on ne pouvait pas le retenir indéfiniment à Bicêtre; que sa sortie devant être prochaine, il recommencerait à travailler de son état, quand il serait rendu à la liberté. Il se plaint, en outre, d'être l'objet de tracasseries continuelles de la part d'une foule de gens, tracasseries auxquelles il serait en butte jour et nuit; ces tracasseries sont si soutenues, dit-il, qu'il lui est impossible de goûter un instant de repos.

Immédiatement A... est conduit au bain et placé sous la douche; alors M. Leuret l'interroge et l'autorise à raconter ce qu'il a éprouvé depuis qu'il est à Bicêtre.

©BIUM

— Depuis six mois je me suis instruit, ici, de choses que je ne savais pas; j'ai appris toutes ces choses en regardant les astres. Par exemple, j'ai appris différentes connaissances de l'anatomie.

— Qu'est-ce que l'anatomie?

— L'anatomie, c'est différentes choses qui paraissent dans les nuages; des animaux, des personnages. Dans le soleil, j'ai vu différents personnages; j'ai appris que c'est le soleil qui me donne le jour. Dans la lune, j'ai remarqué un personnage que je ne connaissais pas.

—Ce personnage, l'avez-vous connu sur la terre?

— Non, monsieur Leuret; depuis six mois, j'ai travaillé pour la sûreté du roi, pour le château, je n'en ai jamais retiré un sou. Je regardais le soleil en travaillant, et quand les yeux me faisaient mal, je cessais, puis je regardais de nouveau.

— Vous prétendez avoir des ennemis; quels sont-ils?

— Oui, j'ai des ennemis ici; d'abord le garçon de salle. Il y en a d'autres que j'entends bien, mais que je ne vois pas; ils sont sous la tête de mon lit; si vous vouliez me laisser pénétrer dans le corps des bâtiments, je les trouverais bien. Des souterrains sont sous la tête de mon lit, c'est là que sont mes hommes, ceux qui vont porter mes volontés à Paris..... D'ailleurs j'ai bien d'autres ennemis. La nuit j'entends des femmes au-dessous de moi. Il n'y a pas de choses qu'elles ne me disent.

— Que vous disent-elles?

— Elles me disent que je suis un grand salaud et... Elles sont sans cesse à me parler quand je suis couché, quand je suis assis, quand je suis dans la cour; partout elles me parlent; et toujours pour me chagriner, pour m'insulter...

— Comment se fait-il que vous n'entendiez maintenant aucune voix de femme?

— C'est probablement parce que je suis au milieu de plusieurs personnes.

©BIUM

— Mais à côté de votre lit, comment se fait-il que vos voisins n'entendent pas ces mêmes voix ?

— C'est que nos conversations se font à voix basse; et d'ailleurs souvent nous nous comprenons par des signes.

Après avoir écouté avec beaucoup de complaisance toute la narration d'A..., M. Leuret lui parla comme il suit :

A..., je vais vous dire maintenant ma façon de penser sur tout ce que vous venez de nous raconter; il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela; toutes les choses que vous nous avez dites sont des folies, et c'est parce que vous êtes fou que l'on vous retient à Bicêtre.

Ici A... réplique :

— Monsieur Leuret, je ne crois pas être fou; je ne peux m'empêcher de regarder les personnes qui sont sous mon lit, dans les souterrains, puisqu'elles sont là. Vous voulez que tout ce que j'ai dit soit des folies, je le veux bien, mais je sais ce que j'ai vu et entendu. Alors, d'après ce que vous dites, il n'y a donc pas d'espoir que je sorte d'ici?

— Vous sortirez, mais à une condition; écoutez bien ce que je vais vous dire. Vous sortirez seulement quand vous ne serez plus fou, et voici ce qu'il faut faire pour ne plus être fou. Il ne faut plus regarder le soleil, ni les astres; il ne faut plus croire qu'il y a des souterrains sous votre lit, parce qu'il n'y en a pas; il ne faut pas croire aux voix que vous dites sortir des souterrains, parce qu'il n'y a pas de voix ou de personnes qui parlent dans des souterrains qui n'existent même pas... De plus, il ne faudra jamais refuser de travailler, quel que soit le genre de travail que l'on vous commande de faire. Si vous voulez que je sois content de vous, il faut obéir, parce que tout ce que je vous demande est raisonnable. Promettez-vous de ne plus penser à vos folies? promettez-vous de n'en plus parler ?

©BIUM

— Si vous voulez que je n'en parle plus, parce que vous dites que ce sont des folies, je n'en parlerai plus.

— Promettez-vous de n'y plus penser ?

Le malade ne se décide qu'avec peine ; il est pressé vivement et répond :

— Non, monsieur, je n'y penserai plus.

— Promettez-vous de travailler tous les jours, quand on vous le commandera.

— J'ai un état, je voudrais sortir pour travailler à mon état.

— Je vous ai dit à quelles conditions vous pourrez aller travailler de votre état. Maintenant je vous demande si vous consentez à travailler ?

Le malade hésite et ne se rend qu'avec peine.

— Comme vous avez souvent manqué de parole sur ce point, et que je ne compte pas sur vos promesses, vous allez recevoir la douche, et nous continuerons tous les jours à vous la donner jusqu'à ce que vous-même vous veniez nous demander à travailler, et que vous fassiez l'aveu, de votre propre mouvement, que toutes les choses que vous avez dites sont des folies.

Douche. Elle lui est pénible ; il ne tarde pas à se rendre.

— Vous voulez que j'aille travailler, j'irai ; vous ne voulez pas que je pense à tout ce que je vous ai dit, parce que ce sont des imaginations, je le veux bien. A tous ceux qui me parleront de cela, je dirai que ce n'est pas vrai, que ce sont des folies que j'avais dans la tête.

— Irez-vous travailler aujourd'hui ? — Puisqu'on m'y force, il faut bien que j'y aille.

— Irez-vous de bonne volonté ? — Puisqu'on m'y force, j'irai.

— Vous devriez dire que vous comprenez que c'est dans vos intérêts d'aller travailler. Irez-vous de bonne volonté, oui ou non ? — Hésitation ; *douche*. Après un court moment :

©BIUM

— Oui, monsieur, tout ce que je vous ai dit sont des folies, j'irai travailler.

— Vous avez été fou? — Non, je n'ai pas été fou. — Vous n'avez pas été fou? — Je ne le crois pas du moins. *Douche.* — Avez-vous été fou? — C'est donc être fou que d'avoir des imaginations, de voir, d'entendre? — Oui.

— Eh bien! monsieur, c'est de la folie. Il n'y avait pas de femmes, ni d'hommes, ni de camarades, parce que c'est de la folie.

— Quand vous croirez entendre quelque chose de cette nature, que direz-vous? — Je dirai que c'est de la folie, et je ne m'y arrêterai pas.....

— Je veux que demain vous veniez me remercier de vous avoir débarrassé de toutes vos idées folles. — Je vous promets de travailler et de vous remercier de m'avoir enlevé mes idées.

— Je veux que vous alliez travailler aujourd'hui. — J'irai, je vous le promets.

Le soir de ce même jour, A... reçoit une douche que lui donne M. Aubanel, pour ne s'être pas rappelé qu'il devait aller au travail dans la journée...

Le 13 septembre. Ce matin A... vient à la rencontre de M. Leuret; aussitôt qu'il le voit paraître dans la cour, il le remercie de l'avoir débarrassé de ses idées, il attend l'heure du travail pour partir. Depuis hier, il n'a rien vu, rien entendu : C'étaient, dit-il, des illusions que j'avais dans la tête, je le vois bien; j'en suis bien sûr.....

14 septembre. Même protestation que la veille. A... n'a rien entendu, rien vu; il parle avec moquerie de ses anciennes idées. M. Leuret lui tend des piéges, A... les évite avec adresse, toujours dans la conviction que ses idées étaient folles... Pendant plusieurs jours, M. Leuret renouvelle ses tentatives, elles sont sans résultat. 25 septembre. — Il n'y a point le moindre doute à élever sur la guérison

©BIUM

radicale d'A... Cet homme, avant le dernier traitement, était maigre et triste, il recouvre de l'embonpoint, en même temps qu'il a de la gaieté. Son sommeil est fort paisible maintenant. Il vit en bonne intelligence avec tout le monde. *Il a cru voir, il a cru entendre;* telles sont toujours les expressions dont il fait précéder les réponses aux questions qui lui sont adressées, sur les divers sujets de ses hallucinations. — A... demande sa sortie; elle lui est accordée le 30 octobre, c'est-à-dire vingt jours après le long entretien du 12 septembre...

» La guérison de A..., dit M. Leuret, est due, sans contredit, à la douche d'abord, et ensuite au soin que j'ai pris, pendant que le malade était dans le bain, de le faire parler sur tous les sujets de son délire, et d'exiger qu'il me répondît tou jours raisonnablement... Il faut ne se montrer satisfait que lorsqu'il n'y a plus, ou lorsqu'il ne paraît plus y avoir d'arrière-pensée dans les paroles... Si je m'étais contenté de la réponse de A..., j'avais le dessous; le malade eût dissimulé, et peut-être n'aurais-je pas réussi. Je n'ai pas ménagé son amour-propre, j'ai exigé de lui qu'il prononçât le nom de fou, afin de rendre, s'il se pouvait, inséparables, l'idée de folie et celle de la maladie, mettant à celle-ci un nom propre à la faire repousser.

» La séance du bain une fois terminée, j'ai voulu que le malade travaillât, afin qu'il me donnât la preuve qu'il agissait réellement comme un homme raisonnable.

» Souvent je tends des piéges aux aliénés qui, après la douche, paraissent être raisonnables; je reviens à eux, paraissant me repentir des objections que je leur ai faites, de la peine que je leur ai causée, et s'ils s'y laissent prendre, je leur montre en quoi ils ont failli, pour qu'ils soient constamment en garde sur eux-mêmes. Comme, dans cette espèce de lutte, mon objet n'est point de punir, mais de guérir, il est bien entendu que j'ai soin de proportionner les

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 540 sur 627

©BIUM

ruses que j'emploie, au degré d'intelligence des malades auxquels je m'adresse (1). »

Cette observation fort intéressante et dont nous avons fait connaître les particularités les plus importantes nous paraît un argument puissant en faveur de l'opinion que nous avons émise précédemment sur la difficulté d'appliquer, dans tous les cas, le traitement de M. Leuret aux malades des établissements particuliers. Quelque habile que soit ce médecin, nous lui répéterons que les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui ont été habitués à comparer, à réfléchir, à vouloir, ne feront point aussi bonne composition de leurs idées, et que des scènes fâcheuses pourront avoir lieu, si on leur dit qu'ils sont fous, surtout si on veut les obliger à le reconnaître. L'halluciné déraisonne sur un ou plusieurs points, cela est incontestable, mais, sur tout le reste, il juge sainement ; cette disposition d'esprit dont il a la conscience ne contribuera-t-elle pas à donner encore plus de force à ses fausses sensations. Le monde est rempli d'hommes à jugement faux ; mettez-les en présence de l'orateur le plus éloquent, le plus persuasif, le plus logique, mais qui heurte de front leurs préjugés, pas un ne changera ses convictions. Qui persuade-t-on d'ailleurs dans la vie? l'infiniment petit nombre de ceux qui sont doués d'une raison froide, et les natures vives, impressionnables ; l'immense majorité n'obéit qu'à ses passions grandes ou petites. Pensez-vous donc faire pour les fous ce que vous ne pouvez faire pour les hommes raisonnables? Il importe à la vérité de distinguer les erreurs qui sont le résultat de la maladie, de celles qui proviennent de l'éducation, et M. Leuret a raison de dire que l'on n'empêchera jamais un juif de croire à la venue du Messie, et certaines populations aux sorciers ; mais les erreurs que ce médecin attribue à la maladie n'ont-elles pas elles-mêmes

(1) M. Leuret, *Du traitement moral de la folie*, p. 186, *Hallucinés. — Traitement des hallucinations.* 1 vol. in-8. Paris, 1840.

©BIUM

leurs sources dans l'éducation? Comment les vaincre en les attaquant ouvertement? Cette victoire peut être très facile dans un hôpital, je la crois très rare dans les établissements particuliers. Tous ceux qui ont subi ce traitement n'ont pas été guéris. Il y a trois ans, nous fûmes consulté par un prêtre, qui avait la manie de se croire évêque. Sous la douche, il parut reconnaître son erreur et sortit de Bicêtre. Voici ses propres paroles : « Je suis convenu que j'avais tort, parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de m'épargner le supplice et que toutes mes protestations eussent été inutiles, dans un lieu où le médecin est tout-puissant; en la recevant, je n'étais pas moins persuadé que ce que je disais était la vérité. « Ses expressions étaient exagérées, injustes, mais le fait de la dissimulation n'en existait pas moins.

M. Pariset a adressé d'autres objections à cette méthode. « Que ferait, dit ce médecin, la sévérité... sur les hallucinés? sur ceux qu'obsèdent des sons étranges, des voix, des paroles, des phrases, des discours?... Arracher par la douleur à ces infortunés l'aveu qu'ils n'entendent pas ce qu'ils entendent, c'est leur arracher un mensonge, et ce mensonge, qui les avilit à leurs propres yeux, les remplit pour vous de mépris et de haine; et comme ils ne sont point aliénés par leurs hallucinations, mais par les fausses idées qu'ils y attachent, attaquer ces idées pour les détruire, les combattre par des arguments et par la violence, afin de ramener le malade au seul sentiment de ses impressions intérieures, le plus souvent c'est ne faire que l'aigrir par des tourments nouveaux (1). »

Ces objections ont peu de valeur pour M. Leuret, qui, après les avoir réfutées, ajoute : « Si le souvenir du service

(1) *Bullet. de l'Acad. roy. de méd.* Paris, 1839, t. IV, p. 83. — Rapport de M. Pariset sur le mémoire de M. le docteur Blanche, intitulé: *Du danger des rigueurs corporelles dans le traitement de la folie.* Paris, 1839.

©BIUM

que vous avez rendu au malade, ne parvient pas à dissiper son ressentiment, eh bien, qu'il vous haïsse, mais qu'il soit guéri (1). »

Nous ne ferons plus qu'une seule observation, c'est qu'il n'est pas toujours sans inconvénient de vouloir obliger le malade à reconnaître son erreur.

Obs. 155. — Un nommé Vincent croyait être d'une si grande taille, qu'il lui était impossible de passer par la porte de son appartement. Son médecin recommanda de la lui faire franchir de force. L'ordre fut exécuté, mais il eut des conséquences fatales, car en la traversant Vincent s'écria qu'on l'écorchait et qu'on lui brisait les os. L'impression fut si terrible qu'il en mourut, quelques jours après, en reprochant à ses gardiens d'avoir été ses meurtriers (2).

C'est un fait maintenant acquis à la science que les hallucinations peuvent être traitées avec succès. Notre opinion est jusque là conforme à celle de M. Leuret, mais nous différons pour le mode d'exécution; tandis qu'il insiste dans la généralité des cas sur l'emploi de son traitement, qui porte le nom de *révulsion morale*, nous ne le croyons applicable qu'à un certain nombre de cas, déterminés par la condition sociale des malades, leur caractère et le genre de leur délire. Loin de réduire le traitement des hallucinations aux moyens moraux seulement, nous pensons qu'il faut recourir tantôt aux agents physiques, tantôt aux influences morales, tantôt à ces deux moyens réunis. A l'aide de ce traitement mixte, en rapport avec l'étiologie et la symptomatologie des hallucinations, on obtiendra des succès nombreux, durables, qui n'auront pas le côté brillant des guérisons dues à la méthode de M. Leuret, mais qui pour les praticiens offriront un immense avantage, celui de ne point heurter ces aspérités nombreuses dont notre pauvre huma-

(1) Leuret, *ouvrage cité*, p. 207.
(2) Marcus Donatus, *Hist. med. var.*, lib. II, cap. 1.

©BIUM

nité est partout hérissée. Quant au choix des moyens moraux, le médecin se réglera d'après les individualités, les maladies et d'après certaines indications qui, pour avoir été ridiculisées sous le nom de tact médical, n'en sont pas moins souvent des phares lumineux qui nous guident dans les cas difficiles.

Certes, la contradiction et la fermeté ont leur utilité, mais nous pensons qu'on n'aura qu'à se louer de ne pas attaquer de front les hallucinations, de les tourner, de les combattre à la manière des Parthes. Les monomanes hallucinés ne diffèrent des autres hommes que par quelques idées spéciales, ils leur ressemblent sous les autres rapports. Les moyens doux qui mènent à bien tant d'entreprises, leur sont également applicables, aussi n'hésitons-nous pas à leur donner la préférence dans la plupart des cas.

Dans l'étude que nous avons faite des hallucinations, nous avons établi plusieurs catégories. Il est évident que la thérapeutique que nous venons d'indiquer n'a d'utilité que pour quelques uns, qu'elle est nulle dans d'autres, qu'enfin, plusieurs cas réclament des indications différentes : c'est par l'examen de ces diverses circonstances que nous allons terminer ce qui est relatif au traitement.

Les hallucinations, compatibles avec la raison, peuvent se manifester habituellement sans qu'il en résulte aucun dérangement de l'intelligence; les agents thérapeutiques seraient alors sans utilité; mais il est des cas où elles sont incommodes, troublent la tranquillité et le repos; les remèdes physiques peuvent amener promptement la guérison. Un individu entend sans cesse la voix d'une femme; quoiqu'il n'ajoute aucune croyance à cette erreur de sens, il réclame les secours de la médecine, M. Bottex lui fait appliquer des sangsues derrière les oreilles, de la moutarde aux mollets, recommande les bains de pied sinapisés chaque soir et l'usage du petit-lait avec le sirop d'orgeat, lui fait prendre

©BIUM

deux pilules d'Anderson pendant quelques jours. A ces remèdes, l'on joint le travail. Un mois après, l'halluciné était complétement guéri. Ce fut par une émission sanguine que nous guérîmes Mad... de ses visions.

Dans les hallucinations de cette espèce, il faut rechercher la cause avec soin. Ainsi le traitement varie suivant qu'elles sont déterminées par un afflux sanguin, par un amas de bile dans l'estomac. Il en sera de même pour celles qui se rattachent à une forte concentration de la pensée, à la faiblesse de convalescence. Les hallucinations dues à l'obscurité, à la terreur occasionnées par les prisons, cesseront avec la cause.

Le traitement à employer dans les hallucinations simples et dans celles qui compliquent la folie étant celui qui fait le but de ce travail, nous n'avons rien de plus à dire; seulement nous ferons observer que lorsque l'aliénation mentale dominera, ce sera contre elle qu'il faudra diriger les moyens thérapeutiques. Ce n'est que lorsque l'hallucination formera le caractère saillant de la monomanie, qu'elle pourra être traitée avec succès. Dans la manie et la démence, les hallucinations n'exigent de traitement physique que lorsque la santé physique du malade est dérangée. Quelquefois cependant la manie se trouve exaspérée par les hallucinations ou par les illusions. Dans ce cas, il convient de rechercher si la lumière, le bruit, ne les provoquent pas. On place alors le malade dans l'obscurité, on a soin qu'il ne se fasse pas de bruit autour de lui. Les calmants sont indiqués. Dans d'autres circonstances, il faut au contraire mettre le maniaque dans un lieu éclairé. Les émissions sanguins peuvent être nécessaires, et l'on se trouve bien de leur usage.

Le *delirium tremens* s'accompagne très fréquemment d'hallucinations, souvent fort importunes; l'isolement, les bains, les saignées, l'opium, employés contre la maladie

©BIUM

mentale, triomphent également des hallucinations. Ce genre de délire présente un fait pratique qu'il est utile de connaître : certains individus, habitués aux boissons fermentées, ne peuvent en être privés sans qu'il en résulte des accidents pour eux. Tels qui avaient des visions par l'abus, les conservent par la privation, il faut leur accorder une dose modérée de vin ou d'eau-de-vie.

L'ivresse peut donner lieu à des hallucinations fort bizarres ; elles se dissipent ordinairement avec les effets occasionnés par les boissons fermentées ; lorsqu'elles persistent, il suffit quelquefois d'une émission sanguine, d'un purgatif ou d'un émétique, pour en délivrer l'individu qui les éprouve.

Les hallucinations dues aux substances narcotiques réclament dans plusieurs circonstances les moyens thérapeutiques. Le traitement est surtout indiqué, lorsqu'elles ont été occasionnées par l'ingestion du *datura*, de la *belladone*, etc. Les médicaments à employer sont ceux qui conviennent dans l'empoisonnement par ces substances. Lorsque la cause des hallucinations se rapporte à l'usage du hachisch ou de l'opium, il faut laisser agir la nature ; les symptômes cesseront au bout de quelques heures. Si les effets de l'opium se prolongeaient trop longtemps, on les combattrait par les remèdes appropriés.

Les maladies nerveuses, telles que la catalepsie, l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie et la rage, qui sont plus ou moins fréquemment accompagnées d'hallucinations, ne présentent point d'indications spéciales contre ce symptôme, à moins qu'il ne domine tous les autres. Lorsqu'il existe dans l'épilepsie, il peut avoir les conséquences les plus graves et réclame toute l'attention du médecin. Le traitement moral est surtout applicable à l'hypochondrie ; mais si le malade est un homme instruit, éclairé, irritable, ayant sa volonté, la méthode de M. Leuret pourrait avoir des inconvénients.

©BIUM

Lorsque les hallucinations, nées pendant le cauchemar, se continuent dans l'état de veille, ou qu'elles se reproduisent chaque nuit, il devient nécessaire de recourir aux moyens médicaux. Tous les organes doivent être examinés avec beaucoup d'attention, car il n'est pas rare qu'elles se lient, dans ce cas, à une mauvaise disposition des voies digestives. D'autres fois, elles sont déterminées par une émotion morale, une impression pénible. La conduite à tenir dans ces deux circonstances ne saurait être la même. Schenckius rapporte qu'un homme, qui voyait toutes les nuits une femme s'élancer sur lui, en fut si effrayé, qu'il en était comme fou. Deux ou trois conversations qu'il eut avec son médecin amenèrent sa guérison. Dans un autre cas cité par ce médecin, il fallut recourir aux médicaments.

Les hallucinations peuvent se montrer dans les rêves et précéder l'apparition de la folie; elles ont alors un caractère douloureux, qui, réuni à la connaissance du tempérament de la personne, de ses antécédents, des autres désordres de la santé, peuvent mettre sur la voie. Un emploi judicieux des moyens médicaux préviendrait peut-être le développement de la folie. Lorsque les hallucinations viennent troubler le sommeil des aliénés, elles réclament, dans plusieurs circonstances, l'emploi des remèdes. Une émission sanguine, un purgatif, un bain, suffisent quelquefois pour leur rendre le repos.

L'extase se rattache souvent à une surexcitabilité nerveuse morbide qui ne peut être calmée que par les agents thérapeutiques. Suivant les cas, ils doivent être choisis parmi les moyens physiques ou moraux. Dans l'épidémie suédoise, dont le docteur Souden a donné récemment la description, la diminution, et probablement la cessation de la maladie, furent dues en grande partie à l'inaccomplissement des promesses faites par les hallucinés extatiques.

©BIUM

Ajoutons cependant que, dans cette épidémie morale, la médecine a été souvent utile.

Le traitement des hallucinations qui surviennent dans le délire aigu et dans les maladies qui n'appartiennent point aux différentes catégories que nous venons d'énumérer ne constitue rien de spécial; il rentre presque toujours dans celui qui est propre à chacune de ces affections. Les fausses sensations de la fièvre disparaissent avec elle. Nous nous rappelons l'observation d'un jeune homme d'un tempérament sanguin, qui, atteint tout-à-coup d'une forte céphalalgie avec fièvre, voyait voltiger devant lui des ombres, parmi lesquelles il distinguait surtout une figure de femme vêtue de blanc. Par moments, il reconnaissait la fausseté de ces sensations; dans d'autres, il monologuait avec ces personnages fantastiques, auxquels il témoignait sa surprise de les voir. Le lendemain, ses illusions étaient entièrement passées. Quelquefois, cependant, les hallucinations persistent après l'accès fébrile. Il est nécessaire, dans ce cas, de prescrire une saignée, des sangsues ou des ventouses, de purger, de recommander les bains avec des affusions froides; un vésicatoire, dans le cas où elles ne céderaient pas à ces différents moyens, pourrait produire une diversion utile.

Les fièvres intermittentes se compliquent quelquefois d'hallucinations. Si ce symptôme se prolongeait pendant la convalescence, il faudrait revenir au sulfate de quinine.

Les hallucinations ont été fréquemment observées dans le typhus, et nous les avons notées dans quelques cas de fièvres typhoïdes (1). Le plus ordinairement elles disparaissent avec le retour des forces. Cependant, il peut arriver que l'ébranlement qu'a reçu le système nerveux prolonge leur durée bien au-delà du terme ordinaire. Les toniques, les fortifiants, un bon régime hygiénique, conviennent surtout

(1) Voir l'ouvrage de M. Gaultier de Claubry où l'identité du typhus et des fièvres typhoïdes est vivement combattue.

©BIUM

dans de semblables circonstances. Avec le rétablissement de la santé, les erreurs des sens n'ont plus lieu.

L'état morbide des voies digestives est quelquefois une cause d'hallucinations. Il faut alors explorer les organes, ce qui, au reste, doit toujours être fait lorsqu'il se manifeste quelque dérangement dans l'économie: des boissons rafraîchissantes, délayantes, un régime diététique, sont les seuls moyens nécessaires. L'hallucination peut dépendre de l'ingestion dans l'estomac d'une substance inoffensive. Un de nos confrères nous a rapporté l'observation d'une dame qui, chaque fois qu'elle prenait du café, avait des visions ; ici, c'est le cas de répéter l'aphorisme: *sublatâ causâ, tollitur effectus.*

On a vu les hallucinations se manifester dans les affections les plus diverses. Le journal d'Édimbourg a rapporté l'observation d'une dame qui, à la suite d'un accès de goutte, fut assaillie par des fantômes. Elle fut guérie de ce trouble des sensations par des cataplasmes aux pieds, des médecines douces, et surtout par une légère attaque de sa maladie.

Quelquefois les hallucinations apparaissent dans la dernière période des maladies chroniques ; une émotion agréable a pu, dans ce cas, les faire cesser à l'instant. Lorsqu'elles sont liées à la faiblesse de la convalescence, une bonne nourriture, un air pur, quelques toniques sont les remèdes les plus convenables.

En compulsant tous les ouvrages de pathologie, il serait facile de grossir le nombre des maladies qui se compliquent d'hallucinations. Nous nous sommes surtout attaché à celles qui avaient le plus souvent présenté ce symptôme. Les faits que nous avons indiqués, l'analogie, traceront la règle de conduite à suivre en pareille circonstance.

Résumé. Le traitement des hallucinations a été longtemps complétement nul en France. L'examen des causes, des symptômes, celui surtout des faits cliniques, démontraient cependant la possibilité et la certitude de leur guérison.

©BIUM

— M. Leuret a le premier formulé en système le traitement des hallucinations. Les seules objections qu'on puisse faire à sa méthode, c'est d'être trop générale et trop exclusive.

— L'étiologie, la symptomatologie et les faits cliniques montrent qu'il faut se servir, selon les circonstances, dans le traitement des hallucinations, des agents physiques et moraux, séparés ou réunis.

— L'isolement est une mesure réclamée dans un grand nombre de cas; mais il convient aussi quelquefois de s'en abstenir.

— Deux divisions doivent être établies dans le traitement, celle des agents physiques, celle des moyens moraux.

— Dans le traitement physique, les agents thérapeutiques les plus utiles sont les émissions sanguines, les boissons rafraîchissantes, les bains, les purgatifs, les vésicatoires, auxquels il faut joindre les occupations, les exercices. Dans un cas de delirium tremens, nous avons fait appliquer avec succès trente sangsues le long de la suture sagittale, après avoir fait raser le cuir chevelu.

— Dans les hallucinations avec excitation, nous nous sommes bien trouvé de l'emploi des grands bains, prolongés six, huit et dix heures, avec l'irrigation d'après la méthode employée dans le traitement des fractures.

— Les émissions sanguines, poussées jusqu'à la syncope dans un cas, ont rendu l'aliéné aveugle, mais ne l'ont pas guéri de ses hallucinations.

— Une forte secousse physique a souvent déterminé la guérison des hallucinations.

— Les agents physiques paraissent agir le plus ordinairement, en calmant la période d'excitation.

— Les hallucinations guérissent dans quelques circonstances par les seuls efforts de la nature. Nous avons rapporté ailleurs l'observation d'une dame chez laquelle la maladie,

©BIUM

qui durait depuis près de deux ans, cessa du jour au lendemain.

— Les médicaments peuvent procurer la guérison ; non par leurs effets thérapeutiques, mais en rompant la chaîne des idées du malade, comme l'opium, par exemple, en prolongeant le sommeil chez un halluciné, bien au-delà du terme fixé pour quelque fait insolite.

— L'expérience ne s'est point encore prononcée sur l'emploi du datura stramonium dans les cas des hallucinations.

— Les moyens moraux sont appelés à rendre de grands services, mais il ne faut pas les recommander d'une manière exclusive. Dans leur choix on doit prendre en considération, l'esprit, l'éducation, la nature du délire de l'halluciné.

— Le traitement moral qui suit les indications, hâte ou ralentit sa marche suivant les circonstances, varie les ressources d'après les personnes, procède avec prudence, nous paraît réunir le plus de chances en sa faveur

— Un événement imprévu, une émotion puissante, la comparaison subite de ce qui est avec ce que l'on croyait être, font quelquefois cesser les hallucinations à l'instant.

— La méthode de M. Leuret (révulsion morale) est d'une application difficile chez les personnes habituées à réfléchir, à comparer et à vouloir. Les obstacles qu'on éprouve à persuader les hommes par le raisonnement, nous paraissent presque insurmontables avec les fous des classes instruites, surtout en attaquant de front leurs préjugés; aussi pensons-nous que cette méthode doit être restreinte à un certain nombre de cas déterminés par la condition sociale des malades, leur caractère et le genre de leur délire.

— Dans le traitement des hallucinations, il faut tantôt

©BIUM

recourir aux moyens physiques, tantôt aux moyens moraux, tantôt à ces deux influences réunies.

— Les hallucinations simples, celles qui existent avec l'aliénation mentale, réclament presque seules l'emploi des moyens que nous venons de faire connaître, mais ces hallucinations ne sont pas les seules, il y en a d'autres qui compliquent des maladies d'un ordre différent, telles que la catalepsie, l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie, les fièvres, les maladies inflammatoires aiguës et chroniques, etc., etc. Les hallucinations qui se manifestent dans le cours de ces maladies doivent être traitées par des moyens plus ou moins actifs, qui ne sont souvent que ceux dirigés contre les maladies elles-mêmes. Le traitement moral a été heureusement appliqué dans plusieurs circonstances.

— Il est quelquefois nécessaire d'employer les agents thérapeutiques contre les hallucinations compatibles avec la raison.

©BIUM

CHAPITRE XX.

DES HALLUCINATIONS CONSIDÉRÉES SOUS LE RAPPORT MÉDICO-LÉGAL.

Les hallucinés confondus avec les vagabonds, les voleurs, les meurtriers, etc. 1° Influence des hallucinations sur la conduite, dans la veille et le sommeil; 2° influence des illusions dans les circonstances analogues; 3° de la séquestration, de l'interdiction et de la faculté de tester. — Les hallucinations, causes d'actes répréhensibles, dangereux, tels que suicide, homicide, vol, incendie, provocation, duel, etc. — Faits. — Les accidents qui ont lieu dans le délire maniaque, dans le délire aigu, sont souvent les résultats d'hallucinations, d'illusions. — Quelquefois l'hallucination est la cause déterminante de l'acte accompli sous l'influence d'une illusion. — Les déterminations causées par les hallucinations sont quelquefois instantanées. — Certaines circonstances, comme les ténèbres, etc., paraissent les favoriser. — Les hallucinations du sommeil peuvent occasionner des crimes. — Examen medico-légal des hallucinations soudaines. — Obs. d'illusions qui ont provoqué des crimes. — Le délire des ivrognes s'accompagne très souvent d'hallucinations et d'illusions. — Les hallucinations et les illusions expliquent beaucoup d'actes, en apparence incompréhensibles. — Résumé.

—

Une destinée fatale semble poursuivre l'halluciné. S'il échappe aux maisons de santé, il voit se refermer sur lui les portes des prisons. Telle est, en effet, la nature de sa maladie, qu'il est regardé comme un coupable, s'il ne passe pas pour un fou.

Que de fois, en effet, la confiance dont nous honorent les magistrats ne nous a-t-elle pas mis à même de reconnaître

©BIUM

que des hommes accusés de vagabondage, de vol, d'attentat contre les mœurs, de meurtre, n'étaient que des infortunés qui avaient cédé aux suggestions de l'hallucination et de la folie (1)!

Il y a peu de jours encore, la Gazette des tribunaux racontait en ces termes les malheurs d'un pauvre aliéné détenu à la Force comme vagabond :

Obs. 156.— « A la huitaine dernière, un homme d'une quarantaine d'années, Auguste-Victor Chevillard, comparaissait devant le tribunal correctionnel, prévenu de vagabondage. L'incohérence de ses réponses, sa tristesse, son regard indécis, firent penser au tribunal que cet homme pouvait ne pas avoir l'usage de sa raison, et M. le docteur Brierre de Boismont fut commis par M. le président Salmon pour l'examiner, vérifier son état mental, et en faire son rapport au tribunal.

» A l'audience de ce jour, M. le docteur Brierre de Boismont a déclaré ce qui suit : « Je suis allé dans la prison de Chevillard, j'ai causé longuement avec lui; je lui ai demandé à quelle cause il attribuait sa misère et son état de vagabondage. A cette question, ses yeux se sont animés, sa voix est devenue vibrante; ses gestes étaient brusques et énergiques, et il m'a dit : « Ce sont mes ennemis qui me poursuivent partout; ils m'ont ruiné, mais leur rage n'est pas satisfaite; ils m'arrêtent dans les rues et me poussent en prison.—Ces ennemis, quels sont-ils?—Je ne les vois pas, je les entends; ils me parlent et me sifflent aux oreilles; ils veulent me prendre ce qui me reste; ils ne l'auront pas, quand bien même ils me feraient mourir, car je l'avalerai en rendant le dernier soupir. Tel que vous me voyez, je suis plus riche que l'empereur de la Chine et le roi de Mogador;

(1) Nous protestons contre l'interprétation trop large qu'on a donnée au mot *monomanie*. Il est hors de doute qu'on a couvert plusieurs fois de l'égide de la folie, de véritables criminels.

©BIUM

je possède la clef des trésors; je puis enrichir qui je veux, sans être plus pauvre. »

» Un moment, dit M. de Boismont, j'ai voulu me prêter aux hallucinations de ce pauvre homme, et je lui ai demandé où étaient ces trésors. « Ils sont en Prusse, m'a-t-il répondu avec assurance, mais je n'y ai jamais été; j'ai été plus loin, à Calcutta, jamais en Prusse. J'aurais besoin de 2,000 francs pour faire le voyage et les fouilles; mes ennemis acharnés m'empêchent de les trouver. — Croyez-vous, que vos ennemis pénètrent jusque dans votre prison? S'il en était ainsi, je préviendrais le directeur, qui prendrait des précautions pour qu'ils vous laissassent tranquille. — C'est inutile, ils passeraient à travers les murs. »

» En sortant de la Force, continue M. de Boismont, j'allai à Bicêtre; de 1830 à 1843, Chevillard y était entré sept fois. Des notes portées sur les registres, émanées de plusieurs médecins de la maison, prouvent qu'il a été atteint, un grand nombre de fois, tantôt d'une folie agitée, tantôt de mélancolie; on l'a amené une fois pour avoir attenté à ses jours. Hier encore, je suis allé le voir à la Force; il est sous la même influence : ses ennemis le poursuivent toujours, et il a toujours la clef des trésors.

» Tels sont les faits que j'ai constatés. Quant à mon opinion, elle ne peut être douteuse. Je pense que cet homme est sous l'influence d'hallucinations qui troublent sa raison. Soumis à un long traitement, on parviendra peut-être à le rendre plus calme, mais il ne pourra jamais être abandonné à lui-même : le meilleur parti à prendre est de le renvoyer à Bicêtre. »

» A ces derniers mots, Chevillard, qui n'a pas fait entendre un seul mot pendant la déclaration du docteur, dit à demi-voix: « Je ne veux plus de Bicêtre, c'est une inquisition, c'est la bouteille à l'encre; ils disent tous que je suis fou,

©BIUM

eh bien ! voilà pour les incrédules. » Ce disant, il remet au greffier un petit carré de papier, écrit des deux côtés. Sur le recto on lit :

« 9 novembre 1844. — Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir de moi, je m'engage envers la personne qui pourrait disposer d'une somme de 4 à 5,000 francs, à lui faire avoir un sort heureux et une très belle et très agréable existence, tout en lui faisant avoir un bénéfice de 100 à 200 francs par jour. »

Sur le verso :

« La personne qui ne pourrait disposer que de 2 ou 3,000 fr. pourra très facilement, et en toute sûreté, avoir un bénéfice de 800 fr. à 1,000 fr. par mois.

» Qui verra croira...!!!

» CHEVILLARD,

» Rue Saint-Jacques-la-Boucherie, n° 14, à

» Paris. (Affranchir.) »

« Le tribunal a renvoyé Chevillard de la poursuite, et a ordonné qu'il serait mis à la disposition de l'autorité administrative (1). »

Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement ? Cet homme qui a la conviction qu'il est entouré d'ennemis, qui les aperçoit devant lui, qui les entend le menacer, les injuriera, les poursuivra, cherchera à les frapper, à les tuer; et si, par une singulière aberration de son esprit, et qui a été l'objet de nos études à l'article des illusions, il transforme la figure des assistants en celles de ces prétendus ennemis, les suites les plus graves peuvent être les conséquences de cette erreur.

Les hallucinations, dans l'exemple que nous venons de rapporter, ont paralysé les forces de l'individu; absorbé par son idée, il n'a pu se livrer à aucun travail; la misère, le

(1) *Gazette des Tribunaux*. Décembre 1844.

©BIUM

vagabondage forcé, ont eu pour suites inévitables la prison.

Mais ces rêves éveillés peuvent entraîner les plus affreux malheurs. Qui ne se rappelle encore la catastrophe de la rue de la Fidélité, où l'on vit un halluciné, dans l'égarement de sa raison, massacrer femme, enfants, voisins, et s'immoler lui-même sur ce sanglant autel ?

Tous les journaux enregistrent des faits semblables, et dernièrement encore on lisait dans la plupart d'entre eux les détails suivants.

Obs. 157. — Un de ces horribles drames qui effraient la raison humaine est raconté ainsi par les journaux de Bruxelles :

« Un déplorable événement est venu contrister hier matin les habitants du quartier du Marché-au-Fromage, en cette ville. Madame X... (Française, âgée de trente-deux ans), mariée, ayant une jolie petite fille de dix-huit mois, habitait une chambre dans ce quartier.

» Son mari, professeur, s'était rendu depuis peu de jours à Tirlemont, où l'attendait une place dans une maison d'éducation; sa femme, dont les idées religieuses paraissaient depuis quelque temps fort exaltées et s'étaient même, en diverses circonstances, traduites en hallucinations, fut prise, la nuit, d'un accès de monomanie homicide; elle crut voir des anges qui lui commandaient de tuer son enfant pour être des leurs; son mari lui-même lui apparut ayant la tête couverte d'une couronne de roses blanches; il était blessé et tenait dans les mains des instruments homicides. Dans cet état, il lui apprit qu'il s'était tué pour aller en paradis, et invita sa femme à tuer son enfant et à se tuer elle-même pour aller le rejoindre au séjour des bienheureux.

» Cette malheureuse mit bientôt à exécution les rêves de son cerveau malade, et étouffa son enfant avec les mains, après avoir inutilement tenté de lui ôter la vie en bourrant sa bouche avec de la mie de pain. La pauvre petite victime

©BIUM

ayant succombé, elle essaya de se détruire à son tour, et se donna sous le sein gauche quelques coups d'un petit couteau de poche: mais la douleur et l'instinct de conservation luttèrent sans doute contre sa monomanie et lui firent abandonner cette arme. Elle se recoucha alors à côté du cadavre de son enfant, espérant que Dieu ne tarderait pas à l'appeler à lui, pour la réunir à sa fille qu'elle avait envoyée devant elle.

» C'est dans cette triste situation que cette malheureuse fut trouvée samedi matin. Aussitôt que l'autorité judiciaire fut instruite, MM. le procureur du roi, un des juges d'instruction, les docteurs Joly et Vandelaer se transportèrent sur les lieux, et après avoir constaté l'état mental de cette malheureuse mère, on la fit transporter à l'hôpital St-Jean.

» Par un hasard singulier, le mari arrivait le matin, à l'improviste, au moment où l'on conduisait à l'hôpital sa femme folle et le cadavre de son enfant. »

Ces deux exemples, choisis entre beaucoup d'autres, nous servent d'introduction à l'étude des hallucinations dans leurs rapports avec la médecine légale et les institutions civiles.

L'importance de cette étude a déjà été pressentie par la symptomatologie et les histoires particulières. On commence, aujourd'hui, à savoir dans le monde qu'un certain nombre de ces actions étranges, qu'on s'était empressé d'inscrire dans les annales du crime, doivent être rapportées à la folie, et surtout aux hallucinations.

Un pareil sujet est d'un trop grand intérêt pour que nous n'entrions pas dans les développements qu'il comporte; nous examinerons 1° l'influence des hallucinations sur la conduite dans la veille et dans le sommeil; 2° nous dirons un mot de celle des illusions dans les circonstances analogues; 3° enfin, nous rechercherons jusqu'à quel point les hallucinations exigent la séquestration, l'interdiction, et si cette disposi-

©BIUM

tion d'esprit n'entache point parfois les actes de nullité.

Les hallucinations peuvent être la cause de beaucoup de déterminations répréhensibles et dangereuses. Les uns se tuent pour échapper à la vision qui les poursuit, les autres dérobent parce qu'une voix leur affirme que l'objet leur appartient. Il en est qui mettent le feu; un grand nombre disent des injures, provoquent, frappent, et même tuent.

Un homme est trouvé dans un endroit écarté, il porte sur le corps des traces d'une mort violente. La première pensée qui vient à l'esprit est celle d'un crime; mais il peut s'être suicidé, et cette fin malheureuse peut, elle-même, être le résultat d'une fausse sensation. Un employé croit voir à chaque instant les gendarmes qui l'entourent prêts à le saisir pour le conduire à l'échafaud. Voulant soustraire sa femme au déshonneur, il reste une nuit entière, pendant qu'elle dormait, le rasoir suspendu sur son cou. Heureusement, la pensée change de direction, et il jette loin de lui son instrument de mort. Le lendemain matin, tourmenté par la vue de ses persécuteurs, et incapable de la supporter plus longtemps, il se noie dans un tonneau. Un marchand qui, jusqu'alors, avait mérité l'estime de tous ceux qui le connaissaient, entend des voix qui lui reprochent une mauvaise action. Ces voix ne lui laissent pas un moment de repos. Sa famille, ses amis lui prodiguent mille consolations. Tout annonce un calme prochain. Il monte à sa chambre pour se coucher. Quelques instants après, on le trouve pendu.

Obs. 158. — Une dame avait recueilli chez elle une orpheline, qu'elle traitait avec bonté. Celle-ci, dans son service, était chargée de soigner les lapins. Il lui vint à l'idée qu'on la chasserait si elle les tuait. Les conséquences que cette méchante action aurait pour elle frappèrent son imagination, au point qu'elle finit par entendre une voix qui lui disait de tuer ces animaux. Plus ce conseil l'effrayait,

©BIUM

plus il se faisait entendre, car elle s'en occupait davantage. Tourmentée ainsi continuellement, et ne pouvant échapper à sa propre pensée, elle crut s'en débarrasser en s'y abandonnant, et les lapins furent immolés, sans autre motif. Longtemps après, cette malheureuse fille termina sa vie par un suicide (1).

Il n'est personne qui n'ait fait la remarque qu'il s'élève parfois dans l'esprit des idées pénibles, douloureuses, dont la persistance est réellement étrange. On veut les chasser; elles reviennent à la charge. La force de l'évidence en peut seule triompher. Ce singulier état persiste quelquefois plusieurs jours; il est surtout commun chez les personnes nerveuses. Mais si, par une cause quelconque, l'idée n'est pas repoussée, elle reste, devient fixe et soumet l'organisation à son pouvoir tyrannique. L'irrésistibilité de certaines idées est prouvée par mille exemples. Le littérateur de *Pinel* se jette dans la Tamise; on lui demande pourquoi; il répond qu'il a été poussé à le faire malgré lui. Le barbier dont parle Forbes fait une entaille au cou d'une personne qu'il rasait, il ne peut s'expliquer une pareille action, etc.

Les exemples de ce genre sont nombreux, et il est incontestable que la folie et les hallucinations doivent être mis en grande ligne de compte dans l'état des suicides, dressé chaque année par l'administration de la justice. Dans les deux cas cités page 548, on a pu facilement remonter à la cause du suicide; mais il n'en est pas toujours ainsi, et dans le premier fait même, si l'employé eût égorgé sa femme et qu'il se fût noyé après, on eût pu attribuer à toute autre cause qu'à la véritable les motifs de cette sanglante tragédie.

Le suicide peut encore être déterminé par une voix, qui appellera l'halluciné dans la rue; celui-ci s'empressera de déférer à l'ordre et se précipitera par la croisée, pensant

(1) Chardel. — *Essai de psychologie physiologique*, 3e édition, 1 vol. in-8. Paris 1844. Page 205.

©BIUM

mettre le pied hors de sa chambre. Un aliéné s'imagine voir un char lumineux qui va l'emporter au ciel; il ouvre sa fenêtre, s'avance gravement pour monter dans le char, et tombe sur le pavé.

Dans l'état de délire maniaque, dans le délire aigu, accompagnant les affections fébriles, le suicide a souvent lieu. Lorsqu'il est possible de remonter aux sources de ces catastrophes, on découvre constamment qu'elles ont été le résultat d'hallucinations, d'illusions, amenant des terreurs paniques, et qu'elles sont alors, sous le rapport des motifs, moins des suicides que des tentatives déterminées par un sentiment de conservation, pour échapper à des dangers chimériques. Je me rappelle un malade, dit Marc, atteint du typhus à l'époque où cette maladie régnait dans la capitale, et qui se fût précipité par la croisée, si on ne l'en eût empêché. Il se souvint très bien, dès que son délire eut cessé, qu'il s'était cru poursuivi par un horrible fantôme, auquel il avait voulu échapper (1).

Si les hallucinations sont souvent une cause de suicide, elles ne donnent pas moins fréquemment lieu à des attentats contre les individus. Les idées tristes, mélancoliques, la peur, ont surtout une grande part à la production de ces actes. La crainte de la police, celle des ennemis a remplacé en grande partie la peur du diable et des esprits, quoique, depuis quelques années, la démonomanie ait reparu sur l'horizon. Rien de plus ordinaire que d'être consulté pour des aliénés qui sont en butte à des persécutions, qu'on veut empoisonner, assassiner. Je fus appelé pour une dame qui paraissait jouir de toute sa raison; elle me dit avec le plus grand sang-froid du monde : Monsieur, il y a huit jours, en allant à la messe, je m'aperçus que j'étais suivie par des hommes de mauvaise mine. A ma sortie de l'église, j'en

(1) Marc. — *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.* 2 vol. in-8. Paris 1840. — T. II, p. 156.

©BIUM

trouvai trois embusqués dans la rue de l'Ouest. L'un d'eux voulut s'élancer sur moi. Avant-hier, le portier de ma maison a placé une échelle contre la muraille, pour monter dans ma chambre; il s'est sauvé en me voyant. De tous côtés, on veut me faire du mal; je suis entourée d'assassins. — Presque toujours, cette variété de la monomanie existe avec des hallucinations de l'ouïe et de la vue.

Les malades que ces idées tourmentent s'imaginent qu'on murmure des paroles inconvenantes à leurs oreilles, qu'on leur dit des injures. A les entendre, on parle mal d'eux, on les regarde de travers. Pour échapper à ces vexations, les uns recherchent l'isolement, changent sans cesse de domicile, font tous leurs efforts pour dérober leurs traces; les autres, d'un caractère plus hardi, regardent leurs prétendus ennemis, les provoquent en duel, et nul doute que des infortunés ne soient tombés sous le fer de ces insensés.

Obs. 159. — En 1831, dit M. Gauthier, je me rendais de Lyon à Saint-Amour. Nous étions quatre dans la voiture, un ecclésiastique et moi dans le coupé, un officier et une autre personne dans l'intérieur. Cet officier avait encouru des peines graves: il avait été mis en prison, expulsé de son régiment; il avait été envoyé à Strasbourg. Il entre fort tranquillement dans la voiture; mais à peine avons-nous fait une demi-lieue, qu'il pousse des cris affreux. Il dit qu'on l'insulte, qu'il veut en avoir raison. Il appelle le conducteur et fait arrêter la voiture. Il monte avec précipitation sur l'impériale, où il croit entendre la voix d'un nommé Pouzet, avec qui il a eu des démêlés au régiment; il le cherche partout. Ne le trouvant pas, il rentre dans la diligence, toujours dans le même état d'agitation. Il continue d'entendre la voix de cet individu qui l'injurie, qui lui dit qu'il a été destitué. Il s'emporte et veut absolument se battre avec lui. Arrivé à Meximieux à minuit, pendant qu'on change les chevaux, ce malheureux descend, tire son épée et s'écrie:

©BIUM

Pouzet, sortez de l'endroit où vous êtes caché. Venez vous battre; ces messieurs seront nos témoins. Si vous ne vous montrez pas et si je vous assassine, on ne pourra s'en prendre qu'à votre lâcheté. Comme Pouzet ne descendait pas, l'officier monte sur l'impériale, enfonce à plusieurs reprises son épée dans les ballots, dans l'intention de percer son ennemi: Mais où se cache-t-il donc? disait-il. Je l'entends, ce lâche; il m'insulte, et je ne puis le trouver.

Enfin, il remonte en voiture; mais son état d'agitation et de fureur persiste jusqu'à notre arrivée à Bouy, où nous descendons pour déjeuner. L'ecclésiastique qui était avec nous cherche à le calmer, l'engage à oublier les injures et à pardonner à son ennemi : J'y consens, monsieur l'abbé, dit l'officier; soyez notre médiateur. Qu'il se montre! qu'il avoue ses torts! qu'il cesse de m'insulter!.... Mais ne l'entendez-vous pas, le lâche? Il continue de m'injurier: il dit que j'ai été destitué, c'est faux; j'ai seulement été changé de régiment. Pouzet, montrez-vous donc; venez donc vous battre. Si vous ne le faites pas, je dirai partout que vous êtes un misérable. On vous crachera à la figure; on vous arrachera vos épaulettes. Nous lui offrîmes à déjeuner; il ne voulut rien accepter. Cet état d'agitation persista jusqu'à notre arrivée à Lons-le-Saulnier, où il fut conduit à l'hôpital (1).

Avec les progrès de l'affection morale, tous les moyens employés par ces malades pour échapper aux embûches de leurs ennemis sont sans effet. Ceux-ci s'introduisent dans leur demeure, les harcellent à chaque instant, leur adressent des paroles ironiques, injurieuses, menaçantes, se montrent à eux dans les rues, dans le silence des nuits. Souvent l'illusion complique l'hallucination, et ces aliénés voient des ennemis dans toutes les figures qu'ils rencontrent.

(1) Bottex, *Ouvrage cité.*

©BIUM

Lorsque le désordre est arrivé à ce point, l'exaspération du malade est quelquefois telle, qu'il prend la résolution d'échapper à cet affreux supplice par le suicide. Cette terminaison a surtout lieu lorsqu'il croit que ses ennemis veulent se défaire de lui par le poison. Très souvent, alors, il refuse de prendre des aliments, parce qu'ils ont un mauvais goût, une odeur suspecte, et il meurt de faim. D'autres fois, les aliénés, furieux de ces persécutions, forment le projet de se venger; ils frappent, blessent ou tuent les premiers individus qu'ils rencontrent, et qui, selon leur expression, paient pour les autres. Dans quelques circonstances, ils prennent en haine la personne avec laquelle ils ont le plus de rapports ou qu'ils voient le plus souvent, et leur action, dans ce cas, peut en imposer aux esprits superficiels, qui la considèrent comme une vengeance.

Les aliénés hallucinés de cette catégorie sont, en général, très à redouter, et les exemples ne nous manqueront pas pour justifier cette opinion.

Obs. 160.—M. R. de G..., employé dans un ministère, habitait, avant son arrivée à Paris, une ville de province, où son genre de vie fixait l'attention. Il changeait à l'improviste d'hôtel, prenant ses repas dehors, sans qu'on pût savoir en quel lieu. Parfois, il faisait sa cuisine pendant la nuit, et quand il dînait en ville, il ne touchait aux mets qu'après les avoir vus goûtés par les autres convives. Sa défiance était telle qu'il fermait sa porte à plusieurs serrures, et laissait longtemps attendre ceux qui venaient le visiter. Pour dérouter la curiosité, il parlait de projets de voyage qu'il n'avait point l'intention de faire. Son caractère sombre, impoli même, lui avait suscité des inimitiés que son directeur voulut calmer en lui faisant quelques représentations bienveillantes; il se contenta de lui répondre froidement qu'il existait une société d'empoisonneurs, dirigée par un certain Mérope (personnage imaginaire), dont les agents le poursuivaient partout,

©BIUM

et avaient en partie réussi, puisqu'il ressentait d'affreuses douleurs d'entrailles.

Peu de temps après son arrivée à Paris, il raconta aux employés de son administration qu'il avait vu un homme caché derrière une haie qui avait voulu faire feu sur lui, ou qui du moins l'avait couché en joue; à son approche, le meurtrier avait disparu. Il ajouta qu'il avait acquis la certitude qu'un homme, qu'il n'avait pu distinguer, était venu la nuit pour scier les barreaux de sa chambre; dans l'intention de se défendre contre ses attaques, il pria un employé de lui prêter deux pistolets. En allant un jour à Saint-Germain, par le chemin de fer, il aperçut dans la diligence où il se trouvait, plusieurs personnes qui le regardaient d'un air menaçant; il les quitta, prit un wagon, et le lendemain il acheta deux pistolets. Dans ces derniers temps, un individu avait cherché à lui porter un coup de poignard.

Ce malade ne voyait que malveillants, qu'ennemis qui lui dressaient des embûches, répandaient des calomnies, cherchaient à lui nuire, voulaient l'empoisonner. Chacun le montrait au doigt, en le traitant de fou, à cause de ses craintes et de son genre de vie. Il accusait surtout un des employés supérieurs de son administration de lui avoir fait un grand mal, en révélant ses maux, qu'il lui avait confiés sous le sceau du secret.

Six ans auparavant, se trouvant à Fontainebleau, il avait entendu deux Anglais lisant une lettre mystérieuse dans laquelle il n'était question ni de lui ni d'aucune personne de sa connaissance; mais les termes dans lesquels elle était conçue et les discours que ces étrangers tenaient, lui firent penser qu'il y avait des personnes apostées pour le détruire.

Cet halluciné, qui était toujours armé, déclara qu'il avait été plusieurs fois sur le point de se servir de ses armes, mais qu'il avait attendu pour faire feu que les individus s'avançassent de plus près et qu'ils le touchassent.

©BIUM

Ce fut sous l'influence de cette idée que M. R. de G... se rendit chez M. D..., qui était devenu la personnification de tous ses prétendus ennemis, et que dans une exaltation dont il convient lui-même, il lui tira deux coups de pistolet et tenta de se suicider.

En entendant raconter cette série d'événements, il n'est pas de médecin qui n'ait reconnu un monomane halluciné. Ce qu'il importe de noter, c'est que cette idée d'empoisonnements, ces apparitions continuelles de personnages malveillants, qui remontent à plus de huit ans, n'ont point empêché M. R. de G... de parcourir avec distinction la carrière administrative qu'il a embrassée, et la veille de son arrestation, il rédigeait un travail qui n'indique pas le plus léger dérangement d'esprit.

La chambre du conseil du tribunal de première instance de Paris, après une longue instruction, et sur une expertise médico-légale faite par M. Foville et par nous, le renvoya absous, en le mettant à la disposition de M. le préfet de police (1).

Obs. 161. — Dans le courant du mois de mai, le commissaire de police du 7e arrondissement fut appelé pour constater un meurtre. L'individu inculpé paraissait très affligé de son crime ; il déclara à l'officier public qu'il avait frappé M. M... parce que tout le monde lui en voulait, le poussait, se moquait de lui, mais qu'il n'avait contre lui aucun motif de haine, qu'il avait seulement voulu se venger sur quelqu'un. Les renseignements qui furent donnés par les témoins apprirent qu'après avoir travaillé pendant dix-sept ans avec zèle dans un magasin, il l'avait quitté, sous prétexte qu'on murmurait à ses oreilles des propos offensants, qu'il était en butte à des scènes ; depuis, il se croyait poursuivi par des gendarmes et des sergents de ville.

Sur la demande qui lui fut faite d'expliquer pourquoi il

(1) Brierre de Boismont, *Médecine légale. Annales médico psychologiques*, cahier de septembre 1843.

©BIUM

avait frappé M. M... avec un instrument en fer fraîchement aiguisé, il répondit : J'étais poursuivi par des malveillants; une personne m'avait saisi à la gorge dans le faubourg Saint-Denis. — Quelques mois auparavant, j'avais aperçu dans l'ombre cinq ou six individus qui marchaient derrière moi, et disaient : *Il faut le tuer, il faut le tuer.* A peine mettais-je le pied dans la rue, qu'on ne cessait de tenir à mes oreilles des propos désagréables et blessants, on m'appelait assassin, voleur, s.... C'est en raison de ces faits que j'avais aiguisé un bout de fleuret. Puisqu'on veut me tuer, me disais-je, il faut que je me défende.

Transféré à Bicêtre, d'après le rapport que nous avions rédigé de concert avec M. Ferrus, Soyez y passa plusieurs mois dans un état d'apathie. Dans une de nos visites, nous apprîmes qu'il avait porté un coup de couteau à un infirmier, contre lequel il n'avait aucun motif de plainte; celui-ci raconta de la manière suivante comment les choses s'étaient passées : Il y a deux mois, Soyez s'avança vers moi d'un air gai; à peine avait-il fait quelques pas, qu'après s'être regardé dans une glace, il revint brusquement sur moi, et me porta avec tant de violence un coup de couteau dans le flanc droit, que la lame se brisa sur ma clef et sur quelques pièces de monnaie que j'avais heureusement dans ma poche. En me frappant, et après son action, il me reprocha de le brûler, et de chercher également à brûler sa femme et son enfant. Mon opinion est qu'il a des hallucinations.

Soyez, interrogé à son tour, reconnut qu'il avait eu autrefois le délire, mais qu'il était guéri. Quand on lui parla de l'infirmier, il convint aussi qu'il avait eu un moment d'égarement; il ajouta : Il me brûlait, je lui en ai fait reproche; d'ailleurs il me brûle toujours. Il entretint ensuite les médecins des personnes qui lui sautaient sur le corps, des choses extraordinaires qu'il voyait la nuit.

Il ne pouvait rester de doutes sur l'état mental de Soyez : c'était sous l'influence de son idée fixe et de ses hallucina-

©BIUM

tions qu'il s'était deux fois porté à des actes d'une si haute gravité : aussi les médecins pensèrent-ils que dans les deux attentats, il n'avait point son libre arbitre, que sa situation mentale actuelle et le danger de rendre à la société, sans être certain de la guérison, un aliéné aussi dangereux, faisaient une loi de le tenir séquestré. Ces conclusions furent adoptées par le ministère public. Nous avons appris tout récemment que la maladie mentale de Soyez avait fait des progrès et qu'elle était regardée comme incurable (1).

Ces deux exemples suffisent pour faire connaître le danger de cette forme de maladie. En effet, la plupart des crimes commis par les insensés l'ont été par des monomanes tristes hallucinés.

A ces observations, qui nous sont propres, nous croyons devoir joindre les suivantes dont l'une a paru dans le *Droit*, bulletin des tribunaux, et l'autre dans les *Annales d'hygiène*. Une affaire qui a déjà occupé la presse tout entière amenait devant la cour d'assises de Bourbon l'équipage du navire *le Sévère*. Une circonstance augmentait l'intérêt qui devait s'attacher aux débats. Depuis son arrivée dans la colonie, le capitaine du bâtiment, le sieur L..., avait donné des signes évidents d'aliénation mentale; sans motifs plausibles ou connus, il avait tiré deux coups de pistolet sur un citoyen paisible. Un rapport de trois médecins l'avait déclaré atteint de monomanie homicide.

Voici les faits tels que le signalait l'acte d'accusation :

Obs. 162.—Pendant son séjour à Cette, le capitaine L... crut entendre des injures, et même des menaces, qui le portèrent à s'armer et à veiller lui-même la nuit, sur le pont, la carabine à l'épaule.

Le navire mit en mer pour se rendre à Bourbon; dans le courant du voyage, un grand nombre de scènes eurent lieu

(1) Brierre de Boismont, *Médecine légale*, *Annales médico-psychologiques*, juillet 1844.

©BIUM

à bord; à diverses reprises, le capitaine frappa les matelots jusqu'à effusion de sang. Dans leurs déclarations, les accusés ajoutaient beaucoup de circonstances à la charge du capitaine. Ainsi ils déposaient qu'il les regardait d'un air sinistre, qu'il parlait seul et souvent, disait entendre des provocations ou des injures que personne n'avait réellement proférées; qu'un jour même, il avait mis sans sujet le pistolet sur la gorge du mousse.

Le capitaine s'est plaint de son côté des injures dont il a été constamment l'objet. Il a dit que pendant sa captivité, il avait été outragé, insulté journellement, sans préciser, il est vrai, aucun fait spécial d'injure.

Le cours des débats conduit naturellement à adresser au capitaine quelques questions sur d'autres objets. Amené à dire par quel motif il avait tout dernièrement tiré deux coups de pistolet sur une personne qu'il connaissait à peine, il a raconté avec le même sang-froid que depuis quelque temps il a entendu clairement la voix de sa femme (le procès a lieu à Bourbon et sa femme est en France) l'appeler du fond de sa cave où il loge, qu'elle implorait son secours, qu'alors il s'est adressé à divers fonctionnaires pour faire des recherches, qu'on ne l'a point écouté, qu'il lui est même échappé des menaces contre les fonctionnaires qui manquaient ainsi à leurs devoirs, qu'après les coups de feu tirés sur un particulier qui le provoquait, il avait été mis à l'hôpital, et que là on avait cherché à l'empoisonner avec un verre de tisane.

Un profond sentiment de pitié a été provoqué dans l'auditoire par cette déclaration. Déraisonnant froidement sur un point, sur sa femme qui le poursuit et qu'il ne peut pas retrouver, sur ces menaces de mort dont il est partout l'objet, L... semble être dans son bon sens sur tout le reste. Cependant on peut craindre que cette disposition, si elle a

©BIUM

été antérieure à la scène de l'arrestation, ne l'ait influencé dans les menaces dont il dit avoir été l'objet de la part de l'équipage.

L'accusation a été soutenue par M. le procureur-général, et la défense présentée par Me Ménardière.

Après la réplique respective, la cour quitte la salle d'audience pour délibérer, et rentre quelque temps après avec un verdict d'acquittement à l'unanimité (1).

On a beaucoup parlé de l'atteinte grave portée dans ce cas à la discipline ; il est hors de doute pour tous les hommes éclairés en semblable matière, que la sûreté de l'équipage et celle du navire étaient également en danger avec ce monomane (2).

Obs. 163.— J. B. D. fut accusé d'avoir tué sa femme dans la nuit du 3 au 4 mai 1828. Il avait eu un oncle maternel aliéné. Son intelligence était peu développée, il avait cependant profité de l'éducation qu'on lui avait donnée. Sa conduite avait toujours été régulière. Marié depuis quelques années, il vivait en bonne intelligence avec sa femme.

Le maire de sa commune, à l'occasion de la fête de la saint Charles (1826), ayant donné un repas aux pompiers de la ville, y fut l'objet des plaisanteries de ses camarades ; irrité par leurs propos et exalté peut-être par le vin, il tira son sabre sur le tambour des pompiers, ce qui occasionna une grande rixe. Depuis cette époque, D..., qui était au nombre des convives, parut soucieux.

Dans les derniers jours du mois de décembre suivant, D... fut éveillé en sursaut pendant la nuit, et se plaignit d'être malade. Un médecin fut appelé pour lui donner des soins,

(1) *Le Droit, bulletin des tribunaux*, 21 février 1844. — Cour d'assises de l'île Bourbon.

(2) Brierre de Boismont, *Observations médico-légales* sur les monomanes tristes, hallucinés. — *Gazette des hopitaux civils et militaires*, 16 octobre 1843.

©BIUM

et reconnut que D... avait un embarras gastrique et du délire; ce médecin a déclaré depuis, dans sa déposition, que, repoussant les soins qu'on lui donnait, D... répétait souvent que le médecin s'entendait avec son père et sa femme pour le tuer.

Dès lors le caractère de D... changea, ainsi que sa conduite; il devint sombre, défiant, irritable, colère; il abandonna les pratiques religieuses, négligea les travaux des champs, fit abus de boissons alcooliques; la fidélité de sa femme lui devint suspecte; il vivait seul, évitait les personnes qu'il avait l'habitude de fréquenter, sortait peu de sa maison, et témoignait souvent la crainte qu'on en voulait à ses jours. Dominé par cette crainte chimérique, il parlait dans toute occasion d'ennemis, de complots; il s'était persuadé qu'un certain Robert, qu'il a nommé souvent avant et après le 3 mai 1828, dans ses conversations, dans ses colères, dans ses lettres, dans ses dépositions, était le chef des complots tramés contre lui. Ses anciens camarades, ses amis, son père, sa femme, étaient tour à tour mis par lui au nombre des conspirateurs; sur tout autre objet d'ailleurs, D... paraissait habituellement raisonnable. Dans l'un des paroxysmes de la maladie, pendant lequel le délire augmenta, les soupçons et les craintes s'exaspérèrent; D... avala de l'acide sulfurique pour se tuer, ne pouvant résister, disait-il, aux tourments qu'il éprouvait.et pour se débarrasser de ses ennemis, Cette tentative de suicide eut lieu au printemps de 1827.

Les médecins appelés pour donner des soins à D..., soit au début de sa maladie, soit lors de la tentative de suicide, soit depuis, ont attesté que D... était atteint d'une aliénation mentale qu'ils nomment mélancolie avec délire, caractérisée par des craintes imaginaires, par la conviction dans laquelle était le malade qu'on voulait le tuer et le perdre, par des pleurs souvent répétés, par la fuite des hommes, etc. Quelques témoins ont vu D... se cacher derrière la porte de sa

©BIUM

maison ou s'enfuir dès que quelqu'un venait chez lui. Quelques autres l'ont vu dans les champs, faisant des gestes bizarres et parlant seul, etc.

Le 3 mai 1828, D... passa la soirée jusqu'à neuf heures, avec sa femme et une tierce personne; rien n'annonçait dans le prévenu le trouble, l'inquiétude d'un malheureux prêt à commettre un double crime (sa femme étant enceinte). Il embrassa sa femme, qui l'invitait à venir souper et se coucher, et rentra avec elle.

Le lendemain, 4 mai, la femme D... est trouvée morte dans son lit; une serviette est étendue sur le cadavre, et une croix est posée dessus. Son mari a disparu avec le cheval de son père. Les vêtements qu'il portait la veille sont trouvés ensanglantés dans la cave. Après neuf jours, il est arrêté, et l'on apprend de lui et des témoins les faits suivants:

D..., après avoir tué sa femme, endormie, avec un maillet qu'il a été prendre dans la cour, va chercher une serviette dans une armoire, l'étend sur le cadavre et pose dessus une croix qui était sur la cheminée, lave ses mains dans un baquet, quitte ses vêtements teints de sang, les jette dans la cave, se munit d'argent, prend le cheval de son père, ferme la porte de la maison, cache la clef et fuit à travers champs, évitant les grandes routes. Il arrive dans une auberge, y mange beaucoup et boit deux bouteilles de vin, sort de l'auberge, y laissant des objets qui peuvent le faire reconnaître, et ne reparaît plus. Il se cache pendant neuf jours, et n'est arrêté que le 11 mai, après avoir dit et fait des choses qui ont pu le trahir.

Livré à la justice, on trouve sur D... des lettres qu'il avait écrites pendant les neuf jours de sa fuite. Deux de ces lettres sont adressées au roi: ses ennemis y sont dénoncés; en même temps, Sa Majesté est priée de ne point leur faire de mal. Les autres sont destinées pour deux parents du

©BIUM

prévenu, auxquels il dévoile le meurtre qu'il vient de commettre et demande un passeport pour l'étranger, sous un nom supposé.

Dans les interrogatoires qu'il subit, D... raconte tous les détails du meurtre, les précautions qu'il a prises pour ne pas être arrêté ; mais il divague sur les motifs qui l'ont poussé à tuer sa femme et en donne plusieurs. Tantôt il prétend qu'il était pris de vin ; tantôt il assure qu'il était en colère, parce que sa femme lui avait refusé de l'argent ; tantôt il déclare qu'il était exaspéré et irrité par les mauvais conseils qu'on avait donnés à sa femme, qui, d'ailleurs, était très honnête ; tantôt, enfin, il accuse ses ennemis de l'avoir poussé à ce qu'il a fait pour le perdre. Il accuse particulièrement Robert.

Renfermé dans la prison, D... a écrit plusieurs fois à son père, aux magistrats, à M. Ricard, son médecin, etc. Toutes ses lettres se ressemblent par leur longueur, par l'incohérence des pensées, par la répétition des mêmes idées, par les choses qu'il écrit, soit pour s'excuser, soit pour accuser ses ennemis, surtout Robert, soit pour exciter la pitié en sa faveur. Ses excuses, ses regrets, ses accusations, ses demandes, ses recommandations, sont bizarres, insignifiants et inconvenants, surtout dans la position où se trouve D... La lecture de ces lettres prouve que ce malheureux n'avait pas, en les écrivant, le sentiment moral du double crime qu'il avait commis et de la peine qu'il pouvait encourir.

M. le procureur du roi donna un réquisitoire tendant à ce que, attendu l'état de démence de l'inculpé, il fût déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre lui. Le tribunal pensa que l'instruction n'établissait pas suffisamment que D... fût en état de démence au temps de l'action à lui imputée, et que les précautions qu'il avait prises pour se soustraire aux premières poursuites de la justice prouvaient qu'il avait alors la conscience d'un crime commis et la

©BIUM

connaissance de la peine qu'il avait encourue. Par ces motifs, le 14 août 1828, une ordonnance fut rendue qui mit D... en prévention de meurtre sur la personne de sa femme. La Cour, par arrêt du 12 septembre suivant, ordonna un supplément d'instruction.

En conséquence de cet arrêt, D... fut envoyé à Paris devant la Cour royale, et placé dans la division de l'hospice des aliénés à Bicêtre, pour y être observé par les experts soussignés.

Dans les premières semaines de son séjour à Bicêtre, D... vivait seul, ne faisait point d'exercice, ne parlait point, paraissait dans la stupeur, pleurait souvent et très longtemps, surtout lorsqu'on lui adressait des questions sur les particularités relatives au meurtre qu'il avait commis, sur les motifs qui l'avaient porté à cette action sur sa femme, et sur sa position actuelle, etc.; alors sa face s'injectait et devenait très colorée. Etait-il pressé de questions, il accusait en pleurant ses ennemis, et particulièrement Robert, de l'avoir entraîné dans cette voie criminelle. Il parlait du meurtre de sa femme comme d'une chose qui lui aurait été étrangère, et dont un tiers aurait été coupable; il réclamait niaisement sa liberté, en répétant : Ce n'est point une faute. Il a aussi écrit plusieurs lettres : ces lettres sont semblables, en tout point, à celles qu'il écrivait avant son séjour à Bicêtre. D'ailleurs, dans ses actions, dans le peu de propos qu'il tenait, D... ne paraissait point déraisonnable.

Après quelques mois de séjour dans l'hospice, il devint plus communicatif, faisait plus d'exercice, causait plus volontiers avec les infirmiers et les aliénés de la maison; discutait même avec eux sur des matières étrangères à sa position. Il pleurait plus rarement, à moins qu'on le questionnât sur les causes de son séjour dans l'hospice. Il fit alors quelques réponses dont la finesse attestait qu'il avait la conscience de sa position envers la justice. Il se livrait à des

©BIUM

occupations manuelles, et avait appris à faire des bourses en filets.

Le 14 avril 1829, on observa chez D... un changement marqué; il parut plus inquiet et plus tourmenté (1). On crut reconnaître qu'il avait des hallucinations de l'ouïe. Il se plaignit qu'en passant près de lui, les habitants de l'hospice lui disaient des choses désagréables; il témoigna du mécontentement contre quelques aliénés avec lesquels il avait eu des discussions, mais jamais de disputes ni de querelles.

Le 16 avril, il demanda qu'on le renfermât; il remit lui-même au médecin de la division des aliénés de l'hospice, l'un des soussignés, un crochet avec lequel il faisait du filet, voulant par là convaincre de son éloignement à faire du mal à quelqu'un. *Je ne veux*, répétait-il, *faire mal à personne.*

Le 18 avril, D... se couche, sans que les infirmiers aient remarqué en lui plus d'agitation que les jours précédents. Dans cette nuit du 18 au 19, il sort du dortoir, dans lequel il est couché avec d'autres aliénés, feignant d'aller satisfaire à un besoin; il va prendre hors du dortoir un manche à balai, avec lequel il frappe un aliéné qui dormait dans le sixième lit après le sien.

Le voisin de celui qu'on assomme, réveillé par le bruit, appelle au secours; D... se contente de le frapper avec son bâton pour le faire rentrer sous sa couverture, et porte de nouveaux coups au malheureux qu'il a d'abord frappé. Les gens de service accourus s'emparent de D... qui se laisse mettre le gilet de force, pleure, se repent, accuse ceux qui l'ont poussé à cette action, *déclare qu'il entendait des voix* qui lui disaient de se venger, qu'on voulait le faire périr; il ajoute qu'on a bien fait de le retenir, car il avait le projet d'en faire autant à deux ou trois autres.

(1) Ce changement subit dans les habitudes de l'aliéné a une extrême valeur. Toutes les fois que nous l'avons observé dans notre établissement, l'individu a fait des tentatives de suicide, d'évasion, etc.

©BIUM

Depuis ce nouveau meurtre, D... paraît calme, dort paisiblement, mange bien, ne fait point d'effort pour se débarrasser du gilet de force, pleure souvent, surtout lorsqu'on lui rappelle sa conduite; il devient rouge, s'excuse et accuse les autres. On remarque qu'après ce second meurtre, il paraît craindre les peines réservées aux criminels.

Tel est l'exposé des faits que nous avons recueillis sur le prévenu; ces faits peuvent facilement être classés en deux séries. Les uns font croire que D... jouissait de la raison lorsqu'il a tué sa femme, et qu'il avait la conscience d'un crime commis, lorsqu'il a fui. Les autres semblent prouver qu'il était privé de la raison lorsqu'il a tué sa femme, et que, dans sa fuite même, il n'avait point une idée bien nette de la position dans laquelle le plaçait cet événement.

Premier ordre de faits. —Le 3 mai 1828, D... n'avait donné aucun signe de délire ni d'irritation, il rentra paisiblement se coucher avec sa femme. Ces circonstances n'ont point échappé au témoin qui a passé la soirée du 3 mai avec lui et avec sa victime. Après le meurtre, D... prend des précautions pour se soustraire aux poursuites de la justice. Ces précautions sont telles qu'elles semblent prouver qu'il a la conscience du crime qu'il vient de commettre, qu'il appréhende les peines qu'il a encourues. Dans les différents interrogatoires qu'il subit, il paraît jouir de sa raison; il en est de même depuis son séjour dans l'hospice de Bicêtre, du moins ses paroles et ses actions ne sont pas habituellement celles du plus grand nombre des aliénés. Les nombreuses lettres qu'il a écrites témoignent qu'il n'était pas privé de toute intelligence lorsqu'il les écrivait.

Deuxième ordre de faits.—D... a un oncle maternel aliéné, par conséquent il est prédisposé à la folie. Il n'a jamais manifesté d'inclinations perverses, il a eu une conduite régulière jusqu'à la fin de 1826, époque à laquelle ses habitudes, son caractère, se dérangèrent subitement; il a depuis donné

©BIUM

souvent des signes de folie. Le désordre de son esprit est constaté par les certificats des trois médecins qui l'ont soigné et par la notoriété publique. D... était monomaniaque; il croyait avoir des ennemis, qu'on voulait se défaire de lui et le tuer. Il était convaincu que ses amis, son père, sa femme, complotaient contre lui. Son délire était rémittent et s'exaspérait de temps en temps.

Au printemps de 1827, il avait fait des tentatives de suicide pour se soustraire aux complots de ses prétendus ennemis. Au printemps de 1828, après avoir embrassé sa femme, et être rentré chez lui avec elle, pour se coucher, sans provocation, sans colère, éveillé par quelque rêve pénible, par ses craintes imaginaires (qu'on n'oublie pas qu'au début de sa maladie, D... avait été éveillé en sursaut), sa raison s'égare, D... voit, dans sa femme couchée à côté de lui, un complice; il faut s'en délivrer, et il frappe cette infortunée qui était plongée dans le sommeil, non avec les instruments de mort qui étaient sous sa main dans l'intérieur de sa maison, mais avec un maillet qu'il va prendre dans la cour. Loin de fuir aussitôt, D... retarde son départ, va chercher dans une armoire une serviette, en couvre le corps de la victime et pose une croix dessus. Mais alors sa fureur n'ayant plus d'objet, la vue du cadavre fait sur le meurtrier une vive impression, le délire cesse, la raison s'éveille, et ce malheureux comprend toute l'horreur de l'acte qu'il vient de commettre, il en prévoit les suites, il fuit, et cherche alors à se soustraire aux poursuites de la justice.

Il est arrivé à D... ce qu'on a observé chez un grand nombre d'aliénés qui, après une vive impression physique ou morale, ou qui, après l'accomplissement d'un dessein ourdi pendant leur délire, semblent avoir recouvré tout-à-coup l'usage de la raison, et agissent presqu'en tout ou en partie comme s'ils n'en avaient jamais été privés. (On a vu des aliénés guérir tout-à-coup à la suite d'une forte impression morale.)

©BIUM

Quoique D... ait mis de grandes précautions dans sa fuite, il laisse néanmoins partout des traces qui peuvent le faire reconnaître, ce que n'aurait pas fait un homme jouissant de la liberté entière de sa raison, ce que n'aurait pas fait un criminel. Ainsi, s'il cache ses vêtements ensanglantés, c'est dans sa propre maison; s'il fuit, c'est avec le cheval de son père. Il abandonne dans une auberge des effets qui peuvent le trahir; il laisse sur lui des lettres qui l'accusent; lorsqu'il est arrêté, il ne déguise aucun des détails du meurtre; il en donne plusieurs motifs qui sont évidemment faux. En prison, dans l'hospice, les lettres qu'il écrit portent l'empreinte du désordre de sa raison. L'année suivante, au printemps 1829, D... est inquiet, paraît avoir des hallucinations; quatre jours après, il se couche paisiblement, et pendant la nuit il tue un aliéné, non avec les instruments qui sont sous sa main, dans le dortoir, mais avec un bâton qu'il va chercher hors de la salle; non après une querelle, une rixe ou un accès de colère, mais pendant le sommeil de sa victime.

De l'identité de la saison, de l'heure où les deux meurtres ont été commis, du choix des instruments de mort, de l'absence de toute passion, de toute provocation, du sommeil des victimes, du calme dont jouissait le meurtrier dans les soirées du 3 mai 1828 et du 18 avril 1829, de cette identité de circonstances, disons-nous, ressort la preuve que D... a été entraîné à commettre les deux meurtres par le délire auquel il était en proie depuis la fin de l'année 1826, et qu'en commettant ces deux actes, il ne jouissait pas de la liberté morale.

En conséquence, nous pensons que la prédisposition héréditaire, la conduite de D... pendant son séjour à Bicêtre, le traitement qu'il a subi comme aliéné avant le 3 mai 1826, l'avis des médecins qui l'ont traité avant cette époque, les circonstances qui ont accompagné l'action qui lui est imputée, prouvent que D... était atteint d'une aliénation men-

©BIUM

tale, lorsqu'il a commis le meurtre dont il est accusé; que les précautions prises par lui dans la nuit du 3 au 4 mai 1828, et depuis, pour se soustraire aux poursuites de la justice, prouvent aussi que le prévenu ne jouissait pas de l'intégrité de sa raison, et se concilient très bien avec l'état de démence, en prenant ce mot dans le sens du code, et non dans l'acception consacrée par les médecins, qui donnent à cet état le nom de monomanie.

Délibéré à Paris, le 6 juillet 1829.

Signé : ESQUIROL, FERRUS.

L'extrait du jugement rendu dans cette affaire porte que : la cour, après en avoir délibéré, attendu que des pièces et de la procédure résultent des preuves suffisantes que Jacques-Jean-Baptiste D... était en état de démence dans la nuit du 3 au 4 mai 1828, dans laquelle l'action à lui imputée a été commise, et qu'ainsi, aux termes 84 du Code pénal, il n'y a ni crime ni délit, dit qu'il n'y a lieu à accusation ni à plus amples poursuites contre D...; ordonne néanmoins qu'il sera mis à la disposition du procureur du roi, qui prendra à son égard les mesures nécessaires à la sûreté publique et aux intérêts particuliers de D...

Cette observation, que nous avons donnée dans tous ses détails parce qu'elle nous semble un excellent modèle à suivre, est pour nous un nouvel exemple du danger des hallucinations et des illusions dans les monomanies tristes. L'expérience de tous les jours prouve que ces insensés sont convaincus qu'on leur dit des injures, qu'on leur fait des grimaces, que les figures de ceux qui les entourent expriment la haine, le désir de nuire, ou bien qu'elles se changent en celles de diables, de monstres, etc. Il est évident que lorsqu'il tua sa femme et l'aliéné qui était à côté de lui, D... obéissait à des hallucinations de l'ouïe, et probablement aussi à des illusions comme dans l'observation de Soyez. Il

©BIUM

est extrêmement probable que ces deux meurtres exécutés à des intervalles assez grands, seraient suivis d'autres catastrophes, si la séquestration n'était pas rigoureusement maintenue.

Le *Gagliani's Messenger* a publié le fait suivant :

Obs. 164. — Le 25 novembre 1840, le docteur Pearce, auteur de plusieurs ouvrages médicaux estimés, fut traduit devant la cour criminelle centrale pour avoir fait feu sur sa femme, dans l'intention de l'assassiner, et acquitté pour cause d'aliénation. Conduit à Bethlem, où il est toujours resté depuis, son idée fixe était que sa femme voulait le faire périr, et qu'elle avait payé plusieurs personnes pour le mettre à mort d'une manière ou d'autre, mais dont la principale consistait à tenir constamment son lit humide ou mouillé. Pendant quelque temps il refusa obstinément de quitter la galerie où était sa cellule, probablement pour échapper aux tentatives de ce genre.

Dans une lettre au directeur de l'hôpital, Pearce appuyait son opinion sur un raisonnement en apparence très logique. « Si, disait-il, faisant allusion à la déposition de quelques uns des témoins qui prétendaient qu'à différentes époques, ils avaient tâté son lit et l'avaient trouvé parfaitement sec, le simple acte de mettre la main sur un lit humide, ou même l'impression qu'éprouve un homme en se couchant, était infaillible, comment arrive-t-il si fréquemment que des voyageurs soient criblés de rhumatismes ou perdent la vie pour avoir passé la nuit dans des draps humides? A vrai dire, le grief dont je me plains n'est point une illusion, c'est un fait réel, susceptible de preuve, si ma propre évidence pouvait être reçue, au lieu d'être défigurée par le mensonge des gardiens au pouvoir desquels je suis. Assurément je me tromperais grossièrement, si j'affirmais que mon lit est de paille au lieu de coton, ou si je prétendais être un prophète, le Pape, sir Astley Cooper; mais je ne crois pas à de telles folies.

©BIUM

Mon esprit est sain, calme et réfléchi, et je vous supplie de bien saisir la distinction entre les choses impossibles et celles qui sont réelles C'est une affaire capitale dans ma triste position. On dira peut-être que j'ai accusé ailleurs des personnes de mouiller mon lit, c'est vrai. Dans la maison de santé, près Uxbridge, d'où je fus conduit ici, mon lit fut presque toujours mouillé pendant trois mois, et je ne conservai la vie que par la précaution que je pris de dormir sur un grand coffre, déposé maintenant dans le magasin de l'hôpital, et dans lequel je renfermais mes habillements.— Plusieurs fois à cette époque, le thermomètre de Farenheit marquait huit et dix degrés au-dessous de zéro. »

Dans cette lettre, M. Pearce demandait qu'on mît une serrure à sa cellule pour empêcher cette malveillance continuelle, et il terminait par ces lignes : « Je vous conjure d'avoir pitié de mon misérable sort. J'ai eu quelques droits au titre de gentleman et j'ai été estimé par des personnes respectables. Je suis maintenant, par un concours malheureux de circonstances, en prison dans un grand hôpital, arraché à ma femme, à mes enfants, aux conforts de la vie sociale, et contraint de vivre avec des ennemis acharnés de l'État, des mendiants et des fous. »

Introduit devant la commission d'enquête, M. Pearce répondit très sensément aux questions qui lui furent adressées. Il déclara que depuis son mariage, célébré à Boulogne, il avait été constamment maltraité par sa femme, et que dans une circonstance elle l'avait frappé. Il se plaignit ensuite d'avoir été accouplé, malgré ses représentations, avec Oxford, l'assassin de la reine, auquel il avait cependant appris le français, et dont il s'était efforcé d'améliorer son esprit. Oxford lui avait révélé des particularités d'une grande importance relativement au crime dont il s'était rendu coupable, et lui Pearce se croyait obligé de les faire connaître au secrétaire d'État. Dans ce but, il avait écrit en

©BIUM

latin une lettre qui renfermait tous ces détails; malheureusement elle lui avait été prise, et il ne savait pas si elle était parvenue au bureau de Downing-street. Il désirait aussi faire connaître comment Oxford se vantait d'avoir trompé sir A. Morisson, le docteur Monro et le jury en leur persuadant qu'il était fou.

M. Pearce ajouta que c'était là ce qu'il voulait révéler au secrétaire d'État. Sa lettre fut produite contre lui. Le jury procéda ensuite à son examen; il persista à soutenir que son lit était mouillé, qu'on mettait des substances délétères dans ses vêtements, et qu'il existait une conspiration contre lui. Il tira de dessous ses habits un petit paquet, qui contenait des morceaux d'une de ses chemises, et une tabatière dans laquelle il en avait placé quelques fragments : il demanda qu'on les soumît à l'analyse du professeur Faraday ou de quelque autre chimiste célèbre. La délibération du jury fut que M. Pearce ne jouissait pas de sa raison, et que cet état durait depuis le mois d'octobre 1840. (*Britannia*) (1).

Si nous ne craignions de multiplier trop les faits de ce genre, nous aurions pu raconter l'histoire de Mac Naugten, assassin de M. Drummond, qui était aussi persuadé que des gens malveillants l'entouraient, lui faisaient des menaces, et qui apercevait partout des figures étranges.

Il est très vraisemblable que de grands assassinats politiques ont été commis par des hallucinés, et que, dans plusieurs cas, l'impassibilité de ces individus dans les supplices tenait à cette disposition maladive de leur esprit.

M. Bazin, dans son *Histoire de la Fronde*, raconte que Ravaillac, dans ses interrogatoires, répondit que, quelques jours avant son crime, il s'exhalait de ses pieds des puanteurs de soufre et de feu, qui lui démontraient le purgatoire

(1) *Galiani's Messenger*, 27 décembre 1843.

©BIUM

que méritaient les hérétiques. Dans une autre circonstance, il sentit un corps voltiger sur sa figure. Plusieurs jours avant son crime, il avait vu des hosties s'élever en l'air et venir se placer des deux côtés de sa figure. Enfin, il ajouta que, dans une ville, il vit une tête de More sur le corps d'une statue, et qu'ayant prié un peintre de la lui donner, il retrouva cette tête chez ce peintre, ce qui lui fit conclure qu'Henri IV était aussi noir qu'un diable, qu'il ne pouvait se laver de ses péchés, et qu'il était damné à tout jamais.

Le jeune Allemand qui voulut assassiner Napoléon à Schœnbrunn avait également des visions. Il apercevait le génie de l'Allemagne qui lui disait de délivrer son pays.

Les attentats commis par les fous hallucinés sont quelquefois les résultats d'un ordre qu'ils reçoivent, d'une voix qui leur parle.

M. Bottex raconte dans ses mémoires, qu'il y a depuis plusieurs années, à l'hospice de l'Antiquaille de Lyon, un mélancolique atteint d'hallucinations qui a étranglé sa fille pour obéir à des voix qui lui commandaient de lui suspendre la respiration.

On lit dans le *Journal d'Hufeland* le fait suivant : « Un paysan prussien croit voir et entendre un ange qui lui ordonne, au nom de Dieu, d'immoler son fils sur un bûcher. Aussitôt il donne ordre à celui-ci de porter du bois dans un lieu désigné. Le fils obéit; son père l'étend sur un bûcher et le tue. C'était son fils unique! »

Quelquefois, l'hallucination est la cause prédisposante de l'acte coupable dont l'accomplissement est dû à une illusion.

Obs. 165. — Parmi les étudiants en théologie de l'Université de Leipzig, il y en avait un nommé Rau qui s'était beaucoup occupé de l'Apocalypse de saint Jean. La lecture de ces révélations enflamma tellement son esprit, qu'il lui vint dans la pensée de reproduire en lui-même ces visions célestes. Bientôt il se crut inspiré : Dieu lui faisait des com-

©BIUM

munications. Il négligea ses devoirs ordinaires, devint passionné et morose. Il était supérieur au reste du genre humain. Plein de cette idée, il se mit à prêcher et s'exprima en ces termes: *Celui qui ne croit pas aux sorciers ne croit pas au diable; celui qui ne croit pas au diable ne croit pas en Dieu; celui qui ne croit pas en Dieu sera damné.*

Le 4 août 1779, ses voisins ayant entendu du bruit, pénétrèrent dans son appartement: ils trouvèrent le père nageant dans son sang, percé de plus de quinze blessures et la gorge coupée. Rau se promenait de long en large, tantôt s'accusant d'avoir commis cet horrible crime, tantôt prétendant que son père était un vieux juif, qui avait été tué par un Turc.

Pendant son procès, il affirma qu'il n'avait jamais été baptisé, que l'homme qu'il avait tué n'était pas son père, parce qu'il ne lui ressemblait pas. Sa conduite était malhonnête, blessante, et témoignait le plus grand mépris pour toute l'espèce humaine. Dans le cours d'un violent orage, on l'entendit s'écrier: Voilà le prince sauvage qui vient; je le connais bien, car je l'ai souvent entendu.

Dans ce fait, on voit l'halluciné commettre un assassinat sous l'influence d'une illusion, deux phénomènes qui se trouvent souvent réunis (1).

Les déterminations, les actes auxquels les individus sont entraînés par les hallucinations se produisent quelquefois tout-à-coup. L'obscurité, la nuit, et surtout le sommeil, ont paru plusieurs fois favoriser ces accès instantanés. Dans quelques circonstances, aucun délire n'a précédé l'action incriminée.

Obs. 166. — Le 1er janvier 1843, un jeune homme se présente le soir chez un sieur Blanc, aubergiste à Bully

(1) *Magasin psychologique*, vol. VIII, communiqué par le professeur Gruner de l'université d'Iéna.

©BIUM

(Rhône), près de Lyon; il demande un logement pour la nuit. Cet homme se fait servir à souper, accepte ensuite un verre de vin qui lui est offert par son hôte, en dehors de la dépense qu'il vient de faire; puis on le conduit dans la chambre où il doit passer la nuit. Rien dans les manières de cet individu n'avait attiré l'attention des habitants de l'auberge; rien dans ses allures n'avait décelé une préoccupation sinistre.

Deux heures après, à dix heures du soir environ, l'aubergiste entend du bruit dans la chambre où l'étranger repose. Il se hâte de prendre un flambeau et va s'informer de la cause de ce bruit. A peine est-il entré dans la chambre, que le voyageur, sans échanger une seule parole, se précipite sur lui et le frappe avec la lame d'une paire de ciseaux de tailleur d'habits. On accourt aux cris de l'aubergiste; on se précipite sur le meurtrier; on parvient avec peine à le désarmer. Enfin, la gendarmerie arrive et s'empare de ce furieux. L'instrument dont il s'était servi pour frapper n'avait heureusement fait que des blessures sans gravité.

Interrogé sur le motif qui l'avait poussé au crime, il répond: J'ai compris qu'on avait fait dans la maison un complot pour m'assassiner, et je me suis mis en mesure de vendre chèrement ma vie.

Cet homme est un nommé Alphonse Terry, ouvrier tailleur d'habits, qui se rendait au Bois d'Oingt (Rhône) pour y chercher de l'ouvrage; il était âgé de vingt-huit ans.

Transféré à la prison du palais de justice de Lyon, il y est écroué sous la prévention de coups et blessures volontaires. Pendant son voyage, pendant son séjour en prison, il est parfaitement calme; dans les conversations qu'il a avec ses gardiens et ses camarades, il ne donne aucun signe de démence; il fait même preuve d'une grande lucidité.

©BIUM

Le 5 janvier, il comparaît devant le juge d'instruction. Nous croyons devoir reproduire les diverses réponses de son interrogatoire.

D. Pourquoi avez-vous maltraité le maître de l'auberge du Bully ?

R. Pendant que je soupais, le maître de l'auberge a pris un grand couteau, et il est entré dans une alcôve qui est dans le cabaret. Il en est sorti en disant : « En voilà un de rifflé. » Un autre homme est entré dans une seconde alcôve, au pied de l'escalier, et il a tué l'autre aussi, soi-disant. L'aubergiste m'a ensuite offert un verre de vin rouge que j'ai accepté. Il y avait là des femmes à qui il faisait boire du vin blanc. Je suis allé me coucher; étant dans ma chambre, qui est au-dessus du cabaret, j'ai entendu qu'on faisait le complot de m'assassiner. Alors je me suis décidé à vendre chèrement ma vie. Je me suis placé près de la porte, ayant mes ciseaux à la main, et quand il est entré dans ma chambre, je me suis défendu.

D. A quels mots, à quels termes avez-vous pu comprendre qu'on voulait vous assassiner ?

R. Ils savaient que j'avais vu assassiner les deux autres voyageurs, et je les entendais délibérer; l'un disait : Il les a vu assassiner; l'autre répondait : Il n'a rien vu, il faut le laisser tranquille; le premier reprenait : Je te dis qu'il a vu; après tout il faut l'assassiner, c'est plus sûr; l'un disait : Monte; l'autre répondait : Monte, toi.

Le lendemain de cet interrogatoire, deux docteurs médecins, MM. Chapeau et Tavernier, furent commis par M. le juge d'instruction pour constater l'état mental du prévenu.

Dans tous les interrogatoires qu'il a subis, cet homme a constamment fait preuve d'un grand sens et d'une intelligence ordinaire. Il a narré de nouveau tout ce qu'il a *vu*, *entendu et senti* dans l'auberge de Bully. Son récit a toujours

©BIUM

été celui d'un homme convaincu, sans passion, qui se réjouit d'avoir échappé à un grand danger.

Les habiles docteurs auxquels la mission d'examiner Alphonse Terry avait été confiée, firent leur rapport et l'envoyèrent à l'autorité. Quel qu'en soit le résultat, quelle que soit l'issue de l'instruction, on ne pourra s'empêcher de frémir à l'idée de l'affreuse position de cet accusé et à l'impossibilité de sa justification devant la justice, s'il avait eu par hasard qnelques motifs de haine contre l'aubergiste, s'il avait eu seulement quelque dispute avec lui sur le prix de son repas, enfin s'il était possible de croire à une intention de vol (1).

La curieuse histoire que Brillat Savarin a consignée dans sa *Physiologie du goût* prouve incontestablement que l'hallucination nocturne peut être la cause d'un crime. L'assassinat de la femme Sch..., que nous avons rapporté ailleurs, en est une nouvelle preuve.

C'est donc avec beaucoup de raison que Marc dit que l'état de sommeil mérite une attention spéciale dans l'examen médico-légal de la folie. En effet, chez la plupart des maniaques, il est agité, interrompu par des visions, des hallucinations, des terreurs paniques, des gémissements, des vociférations. — Chez beaucoup de monomaniaques, dominés même par des idées gaies et excitantes, le sommeil est agité, troublé et difficile, parce qu'ils sont en proie à des hallucinations qui, en général, sont plus vives ou plus fréquentes pendant la nuit que pendant le jour, et parce que dans l'obscurité et dans le silence des nuits, leur imagination fantastique se livre avec plus de facilité aux conceptions qu'enfante le délire.

La soudaineté des hallucinations est suffisamment établie par le fait que nous venons de citer; les annales de la science

(1) *Bulletin des tribunaux*, 20 janvier 1843.

©BIUM

en contiennent d'ailleurs d'autres exemples. Lorsqu'elles ne donnent lieu qu'à des actes extravagants, elles ne fixent point autant l'attention, elles passent inaperçues et vont se continuer dans les établissements spéciaux. Mais lorsqu'elles sont la cause d'un crime, il ne faut pas se prononcer à la hâte; on doit, au contraire, recueillir avec soin toutes les particularités qui peuvent éclairer le fait. Il en est de ce genre d'hallucinations comme des monomanies homicides qui se déclarent à l'improviste, sans avoir été annoncées par aucun dérangement de l'esprit. — La connaissance des antécédents peut souvent mettre sur la voie de la folie. Les singularités, les bizarreries, les excentricités font déjà mal augurer de l'intégrité de la raison; les présomptions deviennent plus fortes si l'on constate, à une époque antérieure, quelque action étrange, insolite. La recherche de l'hérédité en pareille circonstance est une chose très utile. Les motifs de l'action, les réponses de l'individu inculpé doivent être l'objet d'un examen sérieux. Lorsque celui qu'on interroge répond qu'il a obéi à une voix, qu'il était irrité des injures qu'on ne cessait de lui prodiguer, qu'il voulait se venger de ses persécutions; si la victime lui était inconnue ou s'il n'avait eu que de bonnes relations avec elle, si l'on ne peut trouver aucun rapport de quelque espèce que ce soit entre eux, les présomptions ont encore plus de valeur. Il ne faut point négliger la correspondance qui jette quelquefois une grande lumière sur une action qui paraissait incompréhensible.

L'hallucination isolée, survenue à l'improviste, se montre encore avec des symptômes qui éclairent la conscience de l'expert. Il y a dans les paroles, dans les gestes, dans les actions, quelque chose de bref, de saccadé, d'insolite, qui lui révèle que l'individu n'est point dans son état normal. Presque toujours les fonctions s'exécutent mal. Cet ensemble de faits prouve qu'il n'est pas facile de simuler les hallucinations.

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 588 sur 627

©BIUM

Si le doute existe, il faut demander l'isolement; et presque toujours après une détention plus ou moins prolongée, des symptômes évidents de folie viennent dissiper toutes les incertitudes.

Les hallucinations ne sont pas seulement des causes de suicide et de meurtre, elles peuvent aussi pousser au vol, à l'incendie.

Obs. 167. — Jonathan Martin, ce nouvel Erostrate, qui brûla la cathédrale d'York, déclara au grand juge qui l'interrogeait : « Votre accusation de vol n'a pas le sens commun, et vous faites bien de vous en désister; je n'ai jamais eu l'intention de soustraire aucun objet; mais un ange, m'ayant ordonné, par la volonté de Dieu, de mettre le feu à l'église, il fallait bien me munir de preuves que moi seul avais fait cette action, afin qu'un autre n'en eût pas l'honneur, ou, si vous l'aimez mieux, n'en supportât pas le châtiment. » Jonathan, Martin déclaré, lunatique fut enfermé à Bethlem, où il est encore maintenant.

Obs. 168. — Une fille âgée de moins de quinze ans, nommée Grabowska, atteinte de nostalgie, met deux fois le feu, afin de pouvoir quitter ses maîtres. Elle déclare que, dès le moment où elle entra à leur service, elle fut obsédée sans cesse du désir d'incendier. — Il lui semblait qu'une ombre, placée continuellement devant elle, la poussait à mettre le feu. — On a remarqué que cette fille a souffert pendant longtemps de violents maux de tête, et que la menstruation était en retard chez elle (1).

Obs. 169. — Un homme d'environ 30 ans fut conduit dans un établissement d'aliénés; on avait le soupçon qu'il simulait la folie. La maison dans laquelle il était employé avait constaté un détournement de plusieurs milliers de francs, sur lequel il n'avait voulu ou pu donner aucun détail. Trois

(1) Marc, *Mémoire sur la pyromanie*, t. II, p. 356, des monomanes. — Klein, vol. IX, *Annales judiciaires*.

©BIUM

heures après son arrivée, il jeta au feu toute une garniture de cheminée. Le directeur lui demanda ce qui avait pu le pousser à une action aussi déraisonnable; il fut quelque temps sans répondre, puis il ajouta à voix basse et d'un air mystérieux: *C'est lui qui me l'a commandé.* Depuis cette époque, il fut impossible d'en tirer aucune parole, et il finit par tomber dans une démence complète.

Nous avons montré que très souvent les hallucinations se compliquent d'illusions; celles-ci peuvent être à leur tour la cause de déterminations instinctives d'une haute gravité. La connaissance des faits où l'aliénation mentale était incontestable servira de guide dans des cas analogues, mais qui, n'ayant pas été reconnus d'avance ou se déclarant tout-à-coup, pourraient embarrasser les médecins et les légistes.

Le docteur dont parle Esquirol, qui manqua périr des suites d'une saignée, sans que sa folie et ses hallucinations en fussent aucunement modifiées, crut voir un jour un infirmier faire la cour à sa femme, et s'élançant sur lui, il le blessa grièvement.

J'ai cité, page 117, l'observation de cet avoué de C.. F..., qui égorgea sa femme et sa belle-sœur, les prenant pour des diables, et qui, plusieurs années après, voulut immoler une autre personne, se croyant entouré par des figures horribles. Il mourut au milieu de transports de rage, poursuivi par les spectres des femmes qu'il avait égorgées. — Nous reproduisons, avec plus de détails, une autre observation du même genre, dont nous avions dit quelques mots, en parlant des illusions.

Obs. 170. — Madame B..., très bien élevée, mais fort romanesque et ayant toujours montré de l'exaltation, se maria à l'âge de vingt ans. Pendant fort longtemps, cette union parut heureuse. Aux approches du temps critique, sa raison présenta des signes d'un désordre fort remarquable. Elle

©BIUM

s'imagina que son mari l'avait vendue et qu'il l'avait fait déshonorer sous ses yeux. Ses principes religieux prirent un extrême développement, elle se crut en communication avec les intelligences célestes, elle entendait des voix divines, Dieu lui faisait des révélations. A cette époque, elle commença à éprouver contre son mari une haine qui ne fit qu'augmenter. Elle parlait sans cesse de se porter à des actes de violence contre sa personne. Sa sœur ne cessait de lui faire des représentations à ce sujet; un jour qu'elle se montrait plus pressante, madame H... la saisit à la gorge, voulut l'étrangler et la précipiter par la croisée.

Traitée pour cet accès dans un établissement de la capitale, elle y passa un mois; lorsqu'on l'en retira, elle ne disait rien de déraisonnable, mais elle avait une grande exaltation religieuse. Continuellement dans les églises, il lui semblait qu'elle y voyait des choses merveilleuses. De retour dans sa maison, elle parut assez tranquille; cependant son mari, qui avait conçu des inquiétudes, s'enfermait tous les soirs dans sa chambre. Une nuit, il entendit frapper doucement à sa porte. Il se lève aussitôt, demande qui va là: personne ne répond. Une demi-heure après, on frappe de nouveau; cette fois, on parle; c'était madame qui dit d'une voix plaintive : Mon ami, je me trouve mal à mon aise, je suis venue vous prier de me donner quelques secours.

Le mari ouvre sa porte; madame H... entre et lui assène au même instant sur la tête cinq coups de barre de fer. Par un effort désespéré, il la repousse au dehors, ferme la porte et tombe par terre couvert de sang.

Madame H... fut reconduite le lendemain dans l'établissement où elle avait été traitée la première fois. Quelques jours après, devenue plus calme, elle disait qu'elle ne pouvait s'expliquer cet acte que par un dérangement de sa raison. Je m'imaginais que mon mari s'était métamorphosé en diable, et je l'avais pris en horreur.

©BIUM

Quelques mois après, cette dame, qui était alors fort tranquille, fut transférée dans mon établissement. Sa conversation était raisonnable, spirituelle, mais elle conservait la même antipathie contre son mari.

Sa sœur, qui avait manqué être sa première victime, venait souvent la voir; elle l'aimait beaucoup, et elle attendait avec impatience ses visites. Comme je l'interrogeais, un jour, sur la tentative insensée à laquelle elle s'était livrée sur elle, cette dame me répondit : Que voulez-vous! lorsque je me jetai ainsi sur ma sœur, il me sembla que sa figure était celle d'un cadavre vert, hideux, que ses regards étaient ceux du diable; ce spectacle me fit tellement horreur, que je voulus m'en débarrasser à tout prix. C'étaient les mêmes raisons qui l'avaient fait frapper son mari.

Pendant son séjour chez moi, cette dame, qui passait ses journées à travailler dans ma famille, qui le soir faisait sa partie avec nous, fut à diverses reprises atteinte de ses hallucinations et de ses illusions. Malgré son genre de vie, l'apparence raisonnable de ses discours, son regard avait par moments une expression si sinistre, que j'avais défendu aux personnes, autres que celles de service, de monter dans son appartement. Lorsqu'elle était tourmentée par ses illusions, elle faisait entendre des menaces de mort, contre lesquelles nous prenions nos précautions, en l'enfermant chez elle.

On ne saurait assez insister sur les exemples de ce genre, car ils peuvent donner lieu aux commentaires les moins fondés, aux interprétations les plus contraires à la vérité, tant les apparences sont quelquefois trompeuses! C'est en effet ce qui est arrivé pour un événement qui a été rapporté en ces termes par le *Bulletin des Tribunaux :*

« Nous avons dit, dans notre numéro du 9 juillet 1843, qu'une tentative d'assassinat, environnée de circonstances étranges, avait eu lieu sur la place du Palais-Royal. Un

BIUM

©BIUM

jeune ouvrier bijoutier, nommé Garnier, passant, vers neuf heures du soir, sur cette place, se trouvait à quelques mètres seulement du poste du Château-d'Eau, occupé par la garde municipale, lorsqu'un coup de feu se fit entendre. Garnier crut d'abord que le coup avait été dirigé contre un officier qui passait en ce moment près de lui; mais à peine avait-il adressé la parole à cet officier, qu'il était tombé lui-même et avait perdu connaissance. Bien qu'il n'eût ressenti, dans le premier moment, qu'une assez forte secousse, une balle l'avait cependant atteint, et pénétré profondément dans l'abdomen.

» L'auteur de ce crime échappa d'abord à toutes les investigations de la police. Garnier, dont fort heureusement la blessure n'était pas mortelle, déclara qu'il n'avait point eu de querelle et qu'il ne se connaissait point d'ennemis. Trois semaines s'écoulèrent sans qu'on fît la moindre découverte, et cet événement paraissait inexplicable, lorsqu'une circonstance fortuite mit enfin la police sur la trace des coupables présumés. Des mandats furent aussitôt lancés contre eux, et avant-hier un commissaire de police, accompagné de plusieurs agents, procéda à l'arrestation des nommés Raphaël de G..., âgé de vingt-sept ans, né à Palma, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 15, et de Otto Fischer, domestique prussien, rue du Jour, 8.

» G... opposa au commissaire et aux agents une résistance désespérée. Sa fureur était telle, que, bien qu'il n'eût pas eu le temps de saisir ses armes, il fallut le concours de quatre hommes des plus vigoureux pour le contenir, et qu'ils ne purent y parvenir qu'en lui liant fortement les bras et les jambes. On trouva chez lui plusieurs pistolets chargés, des cannes à épée, trois couteaux-poignards, des balles, de la poudre, etc.

» Lorsque la fureur de cet homme fut un peu calmée, il déclara qu'il était le seul auteur du crime, et que c'était à

©BIUM

tort qu'on avait arrêté Otto Fischer. Il prétendit qu'il avait été grossièrement insulté par Garnier, et qu'il avait voulu se venger; mais tout porte à croire que G... a un intérêt extrême à déguiser la vérité, et que le coup qui a atteint le malheureux Garnier était destiné à un autre personnage. L'instruction se poursuit (1). »

Ne semble-t-il pas naturel de conclure, après la lecture de cet article, que M. de G... était un grand criminel qui avait la perspective de venir s'asseoir sur les bancs de la cour d'assises? Examinons comment les choses se sont passées. A peine eut-il subi un interrogatoire, que des doutes s'élevèrent dans l'esprit des magistrats sur l'intégrité de ses facultés intellectuelles. M. le docteur Brun, conjointement avec un autre confrère, fut chargé de faire un rapport sur l'état de sa raison. Leurs conclusions furent si nettement établies, qu'une ordonnance de non-lieu le mit à la disposition de l'autorité administrative, qui l'envoya à Bicêtre.

La sensation que produisit cet hôpital sur un homme né dans la classe noble, ayant une fortune convenable, fut si profonde qu'il chercha à diverses reprises à se laisser mourir de faim.

Après un court séjour, il fut transféré dans mon établissement. La première impression fut toute en sa faveur: bien pris de sa personne, d'une jolie figure, doué d'un sourire fort agréable, les cheveux noirs, l'œil expressif comme la plupart des Espagnols, parlant avec beaucoup de politesse, il ne pouvait qu'intéresser ceux qui le voyaient. Je le laissai quelques jours tranquille, puis je lui demandai des détails sur les événements qui lui étaient arrivés.

Tel que vous me voyez, me dit-il, monsieur, je suis le plus malheureux des hommes. Depuis plusieurs années une vaste conspiration s'est organisée contre moi dans mon

(1) *Bulletin des Tribunaux*, 1er août 1843.

©BIUM

pays; toute la ville de Palma est acharnée à ma ruine; parents, amis, habitants s'entendent pour me faire périr; ils m'injurient, me dressent des embûches, me poursuivent, me font des grimaces, etc.

Pour échapper à cette persécution, je me suis réfugié en France; j'ai réclamé la protection du préfet de police; mais au bout de quelques jours, j'ai reconnu que ce déplacement était inutile, et que mes ennemis en avaient aposté d'autres qu'ils avaient gagnés à prix d'argent. Depuis plusieurs jours, ils ne me laissaient pas un instant de repos. Furieux, impatienté de cette conduite, j'ai fait feu sur l'un d'eux qui avait vomi des injures contre moi, et n'avait cessé de me faire des grimaces.

— Vous connaissiez donc cet homme? lui demandai-je. — Je ne l'avais jamais vu. — Permettez-moi de vous faire observer que ce que vous me répondez paraît bien extraordinaire. — C'est cela; on veut me faire passer pour fou; mais je le déclare, je suis juge de mon honneur: toutes les fois que je serai insulté, il faudra que mon adversaire me tue ou que je le tue.

Quelque temps après, il voulut m'entretenir en particulier. — Monsieur, me dit-il, je vois bien que mes ennemis sont tout-puissants; je suis prêt à faire tous les sacrifices pécuniaires pour sortir d'ici. Dites-moi quelle somme d'argent il faut donner au gouvernement. Je lui fis remarquer qu'il n'était pas dans les habitudes de la France de faire payer la liberté, et que, selon toutes les probabilités, on le renverrait chez lui. Trois mois se passèrent ainsi; enfin un de ses amis envoyé d'Espagne par sa famille étant arrivé, je lui remis M. de G... en lui recommandant de ne pas le quitter un instant jusqu'à son arrivée à Palma, parce qu'il conservait les mêmes idées, et qu'un accident était toujours à craindre.

Quel sujet de réflexion présente un pareil fait! A l'exception de cette idée fixe d'ennemis qui l'injuriaient, lui

©BIUM

faisaient des grimaces, cherchaient à lui nuire quoiqu'il ne les eût jamais vus, M. G... était comme tout le monde. Il parlait d'une manière intéressante de son pays, de la littérature, peignait et chantait très bien. Encore évitait-il de faire allusion aux événements qui avaient occasionné sa captivité. Et cependant cet homme, qui s'occupait toute la journée, eût tué le premier individu qu'il aurait rencontré, si son délire l'avait transformé en ennemi.

Parmi les faits nombreux de ce genre rapportés par la *Gazette des Tribunaux*, on n'a point dû oublier celui du nommé Boutron, demeurant carrefour Bussy, qui ne cessait de se plaindre à l'autorité, au commissaire de son quartier, d'être poursuivi par des ennemis, d'entendre sans cesse des voix menaçantes, des injures. Pendant six mois, il écrivit des lettres sur ce sujet.

Comme il n'arrive que trop souvent, Boutron finit par prendre une personne en haine; son portier fut la malheureuse victime qu'il choisit, et dans une de ses hallucinations il le tua de plusieurs coups de couteau. — La chambre du conseil déclara qu'il était fou.

M. Belhomme a raconté dans la société du 12e arrondissement qu'un de ses halliucinés se plaignit qu'on lui avait tiré un coup de pistolet et qu'il avait entendu le sifflement de la balle. Notre honorable confrère lui ayant demandé qui avait pu se rendre coupable de cette action, l'aliéné lui répondit : Vous. Ce fait était oublié, lorsque quelque temps après pendant le dîner, l'halluciné se lève, saisit une bouteille et la lance à la tête de M. Belhomme, qui fut assez heureux pour esquiver le coup.

Les illusions du sommeil peuvent, comme les hallucinations, en se continuant au moment du réveil et même pendant l'état de veille, donner lieu à des actes bizarres, singuliers, répréhensibles et dangereux. Nous avons été souvent témoin de scènes extraordinaires qui n'étaient qu'une con-

©BIUM

tinuation des rêves. L'individu parlait, agissait sous cette influence; on eût été tenté de le prendre pour un fou; mais bientôt les images de la nuit s'affaiblissaient, disparaissaient, et il était le premier à s'étonner du langage qu'il avait tenu, quoiqu'il assurât que, dans le moment, ses sensations lui paraissaient très naturelles. Sous cette impression, des hommes de sang-froid, surpris par un danger ordinaire, ont témoigné des frayeurs que pourraient seules expliquer l'état dont ils sortaient.

On lit dans le *Journal de Belfort,* du 26 août 1843 : « Une scène nocturne aussi singulière que plaisante s'est passée récemment dans l'un des faubourgs de notre ville.

Obs. 171. — » Un maréchal des logis d'un régiment de chasseurs d'Afrique logeait chez un aubergiste dont la salle à manger est décorée d'une tenture qui représente les faits d'armes les plus glorieux accomplis par notre jeune armée sur le territoire africain. Le sous-officier regarde avec amour la peinture des combats auxquels il a assisté; au brillant de ses yeux, à la fierté de son maintien, à l'agitation fébrile de ses muscles, on devine que ce tableau ravive en son sein d'anciens souvenirs : aussi va-t-il se coucher en lançant un regard furibond aux soldats du moderne Jugurtha.

» Au milieu de la nuit, l'aubergiste entend un vacarme épouvantable dans la salle à manger; il descend... que voit-il? le maréchal-des-logis dans le costume du héros de la Manche, c'est-à-dire en chemise, qui s'était relevé, jouet d'une hallucination, et qui, une bûche à la main, donnait force coups de revers et coups de seconde aux Arabes... de la tapisserie; il pourfend, éventre, écrase et mutile un grand nombre de Bédouins, de Bédouines et de Bédouineaux. Dans sa fureur d'extermination, il s'en prend aux tables, aux chaises, aux vitres, etc. On ne sait trop où se serait arrêtée cette horrible boucherie, si un agent de police ne fût venu faire comprendre à ce militaire que les Arabes étaient

©BIUM

en Afrique, que ceux-ci étaient en France... et en papier, et qu'il n'était pas nécessaire de pousser l'enthousiasme jusqu'à les battre en effigie.

» Le maréchal des logis est allé se coucher en maugréant contre les blancs-becs cuivrés, et, tout vainqueur qu'il est, il en a été pour les frais de la guerre (1). »

—Les hallucinations et les illusions forment un des symptômes les plus caractéristiques de l'action des boissons enivrantes; et toutes les fois qu'il se présente et qu'il devient le motif d'une action consommée pendant l'ivresse, il doit être pris en considération comme motif d'excuse ou d'atténuation. — Ces erreurs des sens amènent parfois des catastrophes bien déplorables. Si l'observation de Friedreich (2) est vraie, les hallucinations ébrieuses se remarqueraient surtout chez les sujets faibles, d'un tempérament irritable, atrabilaire, et seraient moins communes chez les individus robustes; enfin elles augmenteraient graduellement chez tous les buveurs.

Obs. 172.—L'individu dont il est ici question était fort doux et bon travailleur quand il n'avait pas bu; alors il acquittait par l'énergie de son travail les dettes qu'il avait contractées pendant son ivrognerie; mais lorsque sa passion le prenait, il restait quelquefois quinze jours, trois semaines dans un état de stupeur, d'anéantissement.

« La nuit de mon crime, dit-il, je ressentis une anxiété si grande, que je tremblais de tout mon corps. Il me semblait qu'une voix interne me disait : *Il faut maintenant que tu assommes ton enfant.* Comme jamais pensée aussi atroce ne m'était venue à l'esprit, je sautai à bas de mon lit, portai vers le ciel mes mains jointes et me dis à moi-même, à voix basse, en me promenant dans ma chambre : Grand Dieu! seigneur Jésus! tu dois tuer ton enfant! Aucune voix inté-

(1) *Univers et Union Catholique*, 1er novembre 1843.
(2) Friedreich, Géricht, *Psychologie*, p. 790.

©BIUM

rieure ni extérieure ne me répondit, et je me recouchai. Je caressai alors l'enfant endormi et me dis à mi-voix : Dors, mon enfant chéri, dors! Il y avait à peine trois ou quatre minutes que je m'étais recouché, lorsque l'anxiété, ainsi que le tremblement, revint, et que quelque chose d'inconnu répéta, mais plus impérativement que la première fois : *Assomme à l'instant même ton enfant!* Il me fut impossible de résister. Je me levai aussitôt en chemise; j'allai chercher sous la couchette de mes deux filles une hache, la portai précipitamment, le tranchant tourné vers ma droite, jusqu'au lit où dormait mon fils, et la saisis à deux mains par le manche. Il était environ cinq heures du matin; il faisait grand jour, et mes larmes inondaient ma figure à la vue de mon fils chéri, qu'une voix impérieuse m'ordonnait de tuer. Il me fut impossible de reprendre mes sens : je levai la hache, et aussitôt que je fus près du lit, j'en donnai, avec le gros bout, trois ou quatre coups sur la tête de mon fils. J'ignore sur quel point, car j'étais privé de mes sens. Je me rappelle seulement que les coups furent portés coup sur coup à la hauteur d'un pied à un pied et demie, et qu'à chacun d'eux il fit des mouvements violents, sans proférer une parole, mais poussant seulement des gémissements, parce que probablement le premier coup, porté dans son sommeil, l'avait grièvement blessé.

» Lorsque je vis couler son sang, je revins un peu à moi; je portai la hache là où je l'avais prise, et réveillai ma fille aînée en lui disant : *Charlotte! lève-toi, appelle ta mère; j'ai tué mon Charles avec la hache.* Elle répond : *Seigneur Jésus! que dites-vous, mon père?* —*Oui! oui! va chercher ta mère, j'ai bien réellement tué mon petit Charlot avec la hache.* Ma fille commença alors à se lamenter, et courut en chemise avertir sa mère, pendant que mon autre fille, que j'avais aussi réveillée, se mit à pleurer. Quant à moi, je venais de mettre ma culotte; mais mes sanglots et le tremblement de mes membres m'em-

©BIUM

péchèrent de la boutonner, de sorte que lorsque ma femme arriva, elle me trouva encore occupé à m'habiller. Elle s'écria : *Ah ! mon Dieu !* Charlotte dit que *tu as assommé Charles !* Oui, répondis-je, *cela est vrai ;* il est dans le lit, *mais il ne paraît pas tout-à-fait mort, car il remue encore.* Ma femme se précipite alors vers le lit, en retire l'enfant, le prend dans ses bras et court avec lui en allant et venant d'un bout de la chambre à l'autre; mais bientôt il cesse de donner des signes de vie. Je ne puis concevoir comment j'ai pu commettre un crime aussi atroce; j'éprouvais une anxiété, une agitation, un trouble tels dans ma tête, et quelque chose de si irrésistible en moi, que j'ai été obligé d'exécuter l'action. J'étais alors à jeun, je n'étais pas malade, je n'explique donc pas comment j'ai été frappé d'un si grand malheur. Je supplie qu'on me fasse grâce et qu'on ne me fasse pas périr sur l'échafaud, quoique je convienne l'avoir mérité. »

L'exactitude de la relation de ce malheureux fut confirmée par tous les renseignements pris sur cet événement.—Dans un interrogatoire qui eut lieu quelque temps après, il déclara ce qui suit :

« J'ai déjà eu deux fois cette horrible envie de tuer mon fils. La première, ce fut six semaines avant Pâques de cette année. Pendant que, l'hiver dernier, j'étais occupé dans ma chambre à fabriquer un traîneau, mon fils, comme de coutume, jouant près de moi, monta sur mon dos et me prit par le cou. Ma femme, croyant que l'enfant m'empêchait de travailler, l'appela; mais je l'aimais tant que je souffris patiemment ses espiégleries et que je le pris sur mes genoux pour plaisanter avec lui. Dans ce moment même, je crus entendre une voix intérieure qui me dit : *Tu as beau faire, il faut que ce garçon périsse, il faut que tu l'assommes !* Je fus saisi d'une anxiété si extrême, qu'elle fit trembler mon cœur; et, pour me délivrer de cette horrible pensée, je posai brusquement l'enfant à terre, sortis de la chambre et allai au moulin, où

©BIUM

je restai jusqu'au soir, et jusqu'à ce que mes mauvaises pensées fussent dissipées.

» Le second accès eut lieu un matin, peu de jours avant Pâques. J'étais encore couché à côté de mon fils; ma femme était occupée à son ménage. Mon fils me demanda du pain; je lui donnai de la galette, qui lui fit grand plaisir et qu'il mangea avec avidité. A ce moment, où je contemplais cet enfant avec un sentiment de tendre affection, je crus encore entendre une voix intérieure qui me disait tout bas : *Il faut tuer ton fils !* Je frémis de moi-même, j'éprouvai de violentes palpitations, une sorte d'oppression dans l'intérieur de la poitrine qui me firent sauter, plein de terreur, à bas de mon lit et courir hors de la maison. Je commençai à réciter mes prières, à aller à l'écurie, m'occupai de divers travaux et fis tout mon possible pour chasser l'idée funeste qui m'obsédait. Je réussis, en effet, à redevenir mon maître, à recouvrer ma tranquillité d'esprit et à m'amuser avec mon enfant. Cependant ma tristesse et mon anxiété s'étaient prolongées jusque vers midi. Dans aucun de ces deux cas, je n'étais ivre; et même plusieurs semaines auparavant, je ne m'étais pas enivré, pas plus qu'au troisième accès qui a coûté la vie à mon enfant (1). »

Il règne, depuis la guerre de trente ans, en Allemagne, parmi les gens de la campagne d'une certaine contrée des bords de l'Elbe, une croyance d'après laquelle des revenants se font voir de temps à autre vers minuit. — Montés sur des chevaux, vêtus d'un uniforme bleu à revers rouges, ils se répandent entre deux villages. Ils inspirent non seulement la plus grande terreur à ceux qui s'attardent dans les champs, mais les blessent même quelquefois avec leurs armes. Les gens du peuple disent que ce sont les esprits des cavaliers suédois qui, lors de la guerre, ont sé-

(1) Marc, *Ouvrage cité*, p. 618. — Hencke, *Annales*, vol. VIII., supplément, p. 186.

©BIUM

journé dans le pays, et cette tradition est tellement accréditée, qu'aucun raisonnement ne saurait la détruire.

Obs. 173.—Deux paysans, déjà très avancés en âge, amis intimes depuis leur enfance, ayant toujours vécu dans la plus grande intelligence, devinrent les victimes de cette superstition. Ils s'étaient rendus dans les champs et s'y étaient occupés de leurs travaux jusqu'à ce que, surpris par la nuit, ils songèrent à rentrer. Fatigués par le travail, ils sentaient le besoin de se reposer sous un arbre qui bordait leur route. L'un d'eux avait sur lui une bouteille d'eau-de-vie dont ils burent, et ils s'enivrèrent au point de perdre la raison. Dans cet état, ils se rappellent les cavaliers suédois, et leur imagination, excitée par la boisson, leur fait croire qu'ils en sont entourés et qu'ils ne peuvent leur échapper qu'en les combattant. Chacun d'eux avait un bâton, comme c'est l'usage des campagnards de ce pays-là; ils s'en frappent réciproquement, croyant frapper sur des cavaliers suédois, jusqu'à ce que l'un d'eux ait disparu tout d'un coup. L'autre, dont le bâton avait été brisé, ramasse, par hasard, à terre le chapeau de son ami, s'imagine avoir remporté une victoire complète sur les spectres suédois, et le prend pour une coiffure conquise sur l'un d'eux. Muni de ce trophée et toujours armé de son bâton rompu, il revient dans son village et se rend dans la maison de son ami, que sa femme et ses fils attendent avec impatience. Dès qu'il est entré, il s'écrie avec satisfaction : « Les diables ont voulu m'entraîner; mais j'ai donné à l'un d'eux une correction telle avec mon bâton, qu'il ne reviendra plus. » Cependant le chapeau qu'il avait apporté fit bientôt deviner le malheur qui venait d'arriver. Les fils de la victime se rendirent au pied de l'arbre où les vieillards s'étaient assis pour se reposer et pour boire, et ils y trouvèrent leur vieux père étendu mort, ayant une blessure profonde à la partie postérieure de la tête, qui reposait sur un

©BIUM

pieu pointu sortant de terre.— Son corps n'offrait d'ailleurs aucun autre signe extérieur de lésion.

Le lendemain, l'auteur infortuné de ce homicide ayant recouvré sa raison, fondit en larmes et témoigna le plus vif regret. Pendant l'interrogatoire sommaire qu'on lui fit subir, il ne put répondre autre chose, sinon qu'ayant continué de boire avec son ami, il leur sembla être cernés par des spectres à cheval, en habits bleus avec des revers rouges; persuadés qu'il pourrait leur arriver malheur, ils avaient pris la détermination de se défendre avec leur bâton; en conséquence, ils avaient tous les deux assailli les revenants, se rappelant avoir entendu dire que si l'on avait assez de résolution pour les attaquer courageusement, on les mettait en fuite; il ajouta qu'au milieu du combat, il avait perdu son camarade et qu'il lui avait semblé que les spectres avaient disparu; ayant trouvé un chapeau à terre, il l'avait emporté; et pensant que son ami était déjà rentré, il avait cru devoir, avant tout, se rendre chez lui pour savoir comment il allait.

La faculté de droit de l'Université de Helmstadt ayant été consultée, reconnut ce qui suit : « L'ivresse est en elle-même un vice que chacun doit éviter. Si quelqu'un s'est enivré volontairement, sans avoir été contraint, et que, dans l'état d'ivresse, il commette un crime, celui-ci lui sera imputé, car il ne doit attribuer qu'à lui-même la perte de la raison. Les jurisconsultes ont adopté pour règle que, lorsqu'un crime a été commis dans un état complet d'ivresse, cette excessive ivresse devra exempter le coupable de la peine ordinaire, excepté dans le cas où, la raison lui étant revenue, il ne témoigne aucun regret de ce qu'il a fait, attendu qu'une semblable conduite démontre qu'il approuve l'acte commis, et qu'elle établit en quelque sorte qu'il s'en serait rendu coupable, alors même qu'il n'aurait pas été pris de boisson.

©BIUM

Il faut, il est vrai, admettre aussi que l'ivresse complète ne peut exempter du châtiment ordinaire dans le cas où la législation ne veut pas qu'on y ait égard dans l'application de l'échelle pénale. D'un autre côté, l'ivresse ne peut jamais entraîner d'imputation, lorsqu'elle a été produite par des manœuvres étrangères à la volonté de l'inculpé; par exemple, lorsqu'on lui aura fait prendre une boisson qu'il n'a pas cru pouvoir l'enivrer, et à laquelle on avait ajouté quelque drogue propre à produire cet effet. On aura donc à se régler d'après ces principes dans l'application de la peine que l'accusé peut avoir encourue.»

On le condamna à dix ans de travaux forcés, comme ayant donné lieu au malheur arrivé, en se fondant sur les lois du pays, qui défendent expressément au peuple, sous des peines sévères, de s'enivrer, et qui ordonnent que l'homicide commis par ivresse, bien que celle-ci n'ait pas été volontaire, soit puni sévèrement, et qu'il soit même regardé comme moins excusable que celui qui aura été le résultat de l'imprudence (1).

Si, à l'époque et dans le pays où cet événement a eu lieu, on eût mieux connu la doctrine des hallucinations et des illusions, qu'on eût mieux apprécié la puissance de celles qui accompagnent l'ivresse, la condamnation eût été probablement moins sévère.

Pour l'observateur superficiel, il est difficile de trouver la clef d'un grand nombre d'actions qui paraissent incompréhensibles. Pour le philosophe, le moraliste, le cercle se rétrécit déjà beaucoup plus; mais c'est surtout aux yeux du médecin que le voile épais derrière lequel tant d'hommes croyaient se cacher, devient pour ainsi dire transparent, et que leurs défauts, leurs passions, leurs vices, leurs maladies

(1) Eisenhart, *Relation de procès remarquables*, t. I. p. 5. — Muller, *Médecine légale*, t. II, p. 281.

©BIUM

morales et physiques sont pour lui l'explication naturelle de leur conduite. C'est ainsi, par exemple, pour nous renfermer dans notre sujet, que les hallucinations et les illusions, mieux étudiées de nos jours, ont rendu compte d'une foule d'actes inexplicables, ou attribués à la dépravation, aux mauvais penchants, aux crimes.

Parmi les faits de ce genre, nous avons surtout appelé l'attention sur une variété de la monomanie triste, compliquée d'hallucinations. Nous avons prouvé par des observations nombreuses, concluantes et dont l'évidence a frappé les magistrats, que beaucoup d'individus qui passaient pour querelleurs, cerveaux brûlés, provocateurs, meurtriers même, appartenaient à cette catégorie.

La question de l'isolement se rattache trop à notre travail pour que nous n'en disions pas quelques mots, si déjà nous ne l'avions abordée en parlant du traitement. Revenir sur les considérations que nous avons déjà présentées, serait un double emploi qu'il faut éviter. Nous ajouterons seulement que les hallucinés portés au suicide, au vol, à l'incendie, au meurtre, etc., doivent être séquestrés. La nécessité de cette mesure n'a pas besoin de preuves. La même précaution doit être prise contre les monomanes hallucinés qui se croient environnés d'ennemis, dès qu'ils font des menaces, parce que l'expérience n'a que trop appris avec quelle instantanéité ils se portent à des actes de violence. L'isolement ne doit point être prononcé lorsque les hallucinations n'ont rien de grave.

L'interdiction peut être réclamée dans les cas d'hallucinations, lorsque la nature du délire est telle qu'elle peut entraîner la ruine de l'individu et celle de sa famille; mais cette privation des droits civils ne saurait être accordée pour un genre de vie original, une conduite singulière, des paroles bizarres, la croyance à des faits imaginaires, qui ne compromettraient en aucune manière la fortune de la per-

©BIUM

sonne, ou qui ne l'exposeraient pas à devenir la dupe d'intrigants.

Parmi les faits de ce genre, nous citerons la demande en interdiction des sieur et dame D... contre la demoiselle D...

Obs. 174. — Une jeune fille, alors âgée de seize ans, arriva, dans les premiers jours de 1786, à Paris, munie d'un billet de recommandation pour une dame amie de sa famille. Par un de ces hasards providentiels que rien n'explique, si ce n'est la main de Dieu, la jeune fille, arrivée à sa destination, se trompe et sonne à une porte voisine, qu'ouvre bientôt une dame vénérable et âgée, qui lui demande ce qu'elle cherche et ce qu'elle désire.

Sa simplicité, son air de candeur, plurent à la personne à laquelle elle s'adressait; elle fut aussitôt introduite dans la maison comme domestique. Son zèle, sa bonne conduite et son intelligence firent le reste, et le 3 février 1838, M. F..., fils de la dame âgée, artiste distingué et ancien fabricant de bronze, mourut en laissant à Mlle D..., qu'il désignait lui-même dans son testament comme l'artisan le plus actif et le plus dévoué de sa fortune, un avoir qui pouvait s'élever de 7 à 800,000 fr.

Il arriva ce qui n'est que trop ordinaire dans les cas de ce genre: les parents de la légataire crurent que son état mental pouvait laisser concevoir des inquiétudes, soit sur l'administration de sa personne, soit sur l'administration de ses biens. Ils imaginèrent que quelques habitudes bizarres, parfaitement en harmonie avec les façons de vivre et de penser de Mlle D..., que quelques conversations énigmatiques ou légèrement incohérentes pouvaient constituer un état de démence dont l'interdiction légalement prononcée serait le seul remède.

Un médecin d'une probité inattaquable, d'un mérite reconnu, fut chargé par les parents d'examiner Mlle D... Il

©BIUM

eut recours aux stratagèmes que nous employons tous, pour nous introduire auprès d'une personne qu'on nous représente comme aliénée, mais défiante. Nous sommes persuadé que l'avocat qui s'est élevé avec tant d'aigreur contre la conduite de notre confrère n'eût point agi ainsi, s'il avait mieux connu le caractère de M. T... et la difficulté que présente souvent l'interrogatoire des aliénés. Réfuter les arguments sans jeter le blâme à pleines mains, voilà ce qui était convenable et juste.

L'examen du docteur T... établit que la demoiselle D.., n'avait point le plein exercice de ses facultés intellectuelles, et qu'elle était en outre sujette à des hallucinations.

Une instance s'engagea devant le tribunal de la Seine. Mlle D... subit un interrogatoire; elle répondit avec intelligence et bon sens. Seulement, à l'occasion d'un tableau de Duval-Lecamus, elle dit qu'elle voyait bien que les personnages n'étaient autres que ses parents; mais elle corrigea bientôt cette illusion, en déclarant n'avoir entendu parler que d'une ressemblance idéale.

A la suite de cet interrogatoire, le tribunal rendit un jugement qui débouta les sieur et dame D... de leur demande en interdiction.

Sur l'appel, on procéda à un nouvel interrogatoire, dans lequel Mlle D... fit des réponses fort sensées, à l'exception toutefois de cette demande : Qu'est-ce qui pouvait vous empêcher de vous marier? — C'est une force naturelle; je ne puis vous en dire davantage.

MM. Andral, Bleiny et Ferrus, qui avaient été chargés par les magistrats de constater l'état mental de cette demoiselle, donnèrent leur avis en ces termes:

« Mlle D..., âgée de cinquante-six ans, ancienne domestique de M. F..., marchand de curiosités, est douée d'une constitution forte, robuste même; mais elle est

©BIUM

plus irritable que ne le sont d'ordinaire les gens de sa profession. Son esprit, d'une portée ordinaire, paraît naturellement droit, mais enclin à l'exaltation.

» Son caractère est honorable, juste, mais un peu bizarre. Sa conduite semble avoir été irréprochable; toutefois, nous pensons que ce n'a pas été sans avoir éprouvé des combats assez vifs.

» Nous avons reconnu chez Mlle D... l'existence de quelques hallucinations qui datent de fort loin, peut-être même de l'extrême jeunesse de cette personne.

» Les hallucinations peuvent être considérées comme l'un des phénomènes les plus saillants et les plus caractéristiques de l'aliénation mentale; mais elles ne constituent pas par elles-mêmes une aliénation mentale incontestable et n'entraînent pas toujours le délire.

» Mlle D... raisonne parfaitement juste. Quant aux rapports sociaux, elle conserve pour son ancien maître et son bienfaiteur une sorte de culte et de vénération que décèlent ses paroles et ses actions.

» Nous croyons enfin que, par leur nature et leur ancienneté, les hallucinations de la demoiselle D... peuvent être considérées comme constitutionnelles, et dès lors au-dessus des ressources de l'art.

» Nous pensons qu'un traitement basé sur la contrainte pourrait tout au plus forcer cette demoiselle à dissimuler son état et déterminerait peut-être chez elle des accidents beaucoup plus graves que ceux qui existent et qu'on lui reproche aujourd'hui.

» Paris, 13 avril 1843.

» *Signé :* ANDRAL, BLEINY, FERRUS. »

La cour, après une délibération assez prolongée en chambre du conseil, rendit un arrêt confirmatif de la sen-

©BIUM

tence qui rejeta la demande en interdiction formée contre mademoiselle D...

Il est cependant impossible de méconnaître dans l'observation que nous venons de rapporter un exemple d'hallucinations et d'illusions bien établies. L'examen détaillé du docteur T..., l'avis des médecins experts, ne laissent aucun doute à cet égard ; mais si ce fait est incontestable, il n'est pas moins vrai que mademoiselle D... n'en a paru aucunement influencée dans sa conduite, que ses actes n'avaient rien de répréhensible, et que ses réponses aux interrogatoires n'indiquaient point une personne aliénée : aussi nous rangeons-nous complétement aux conclusions de la cour.

Résumé. — Les hallucinations, seules ou compliquées d'illusions, peuvent être la cause d'un grand nombre de déterminations répréhensibles, dangereuses, criminelles.

— Le suicide est fréquemment le résultat d'hallucinations qui se formulent par des apparitions, des menaces, des craintes chimériques.

— Les coups, les blessures, l'assassinat même, sont souvent déterminés par la vue d'ennemis imaginaires, par des injures, des grimaces, des insultes qui n'existent que dans l'imagination des hallucinés.

— Plusieurs fois des provocations en duel ont été les conséquences de ces erreurs de l'esprit.

— Les monomanes hallucinés qui se croient en butte à des complots, à des persécutions, sont excessivement dangereux. Un certain nombre de meurtres sont exclusivement commis par eux.

— Il n'est pas rare de voir ces hallucinés se livrer successivement à plusieurs attentats.

— Le suicide, l'assassinat, sont dans quelques cas commandés par des voix invisibles.

©BIUM

— Les actes dangereux préparés par des hallucinations sont quelquefois les suites d'illusions.

— Le délire maniaque, le délire aigu, celui qui accompagne les affections fébriles, peuvent donner lieu au suicide et à l'homicide.

— Les déterminations, les actes auxquels les individus sont entraînés par les hallucinations se produisent quelquefois à l'improviste. La nuit, les ténèbres, l'isolement, paraissent favoriser cette disposition.

— L'état de sommeil, le passage du sommeil à la veille, doivent être pris en considération dans la perpétration des actes.

— Un examen attentif peut, dans le plus grand nombre de cas, ne laisser aucun doute sur la réalité de l'hallucination qui s'est déclarée tout-à-coup ; dans les faits douteux, on doit réclamer un isolement prolongé.

— Les hallucinations peuvent être des causes de vol, d'incendie.

— Les illusions produisent les mêmes déterminations, les mêmes actes que les hallucinations.

— Les hallucinations et les illusions du delirium tremens méritent beaucoup d'attention ; presque toujours elles sont les motifs déterminants des actions commencées pendant l'ivresse.

— Les hallucinations, les illusions, sont la clef d'un grand nombre d'actions incompréhensibles.

—L'isolement est souvent nécessaire dans les hallucinations, mais il est quelquefois contre-indiqué.

— L'interdiction doit être prononcé contre les individus dont les hallucinations entraîneraient leur ruine ou celle de leur famille, mais elle ne saurait être accordée lorsque l'individu est inoffensif, et que les hallucinations sont, pour ainsi dire, constitutionnelles.

©BIUM

— Les hallucinations ne sont point un obstacle à la faculté de tester, quand elles existent depuis longtemps, qu'elles n'ont exercé aucune influence sur la conduite, et que la personne a toujours rempli convenablement ses devoirs sociaux.

FIN.

©BIUM

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

A

Abercrombie, observation d'hallucinations qui n'étaient reconnues que par une extrême attention, 52. — Son opinion sur les apparitions des livres saints, 44.

Abyssiniens (hallucinations des, 329.

Actes déterminés par les hallucinations, 94. — Observations, 89, 94.

Actes bizarres, singuliers, excentriques, annonçant des hallucinations ou des illusions, 125.

Age (les hallucinations en rapport avec l'), 354. — On les observe chez les enfants, *id.* — Observations d'hallucinations chez les enfants, 355, 356; — *Id.* 356, 357. — Ces faits observés plusieurs fois dans les extases épidémiques, 359.

Alcooliques liqueurs (influence des) sur la production des hallucinations, 145, 363.

Alpin (Prosper), décrit les effets de plusieurs substances narcotiques, 385.

Amonéens, hallucinés, 241.

Anatomie pathologique, 476. — *A priori*, l'hallucination s'explique difficilement par une lésion anatomique, 476. — Observation de non lésion, 478. — Opinion de la plupart des médecins, 479. — Opinion de M. Foville, 480.

Andral, son hallucination reconnue et due à une indisposition, 51.

Anglais mangeur d'opium, ses curieuses hallucinations, 366.

Antiochus, illusions de la vue, 114.

Apoplexie, finesse des sens, hallucinations aux approches de l', 291.

Apparitions des livres saints, 7.

Apparitions, 330. — Apparition d'une mère à sa fille, *id.* — Apparitions en Écosse et en Allemagne, 332. — Apparition du père de Buckingham, 333. — Apparition de Desfontaines, *id.* — Apparition de Ficinus à Michel Mercatus, 335. — Apparition du colonel Gardiner, susceptible d'une autre explication que les précédentes, 336. — Apparition de lord Herbert, 337.

Arnold, sa définition des hallucinations, 19. — Son opinion sur les apparitions de l'Écriture sainte, 440.

Asphyxie, cause d'hallucinations, 299.

Association des idées, son influence sur les hallucinations, 401. — Association, 411, 412.

Aubanel, sa définition des hallucinés, 22. — Sa division, 23.

Aubanel et Thore, de la statistique des hallucinations dans la mononomanie, 126; dans la manie, 153.

Augustin (saint), son récit d'un rêve, 227. — Parle du changement d'hommes en bêtes par des boissons, 388. — Ne croit pas que les âmes des morts visitent les hommes, 408.

Azote (deutoxide d'), son influence sur la production des hallucinations, 364.

©BIUM

B

Bacon, son opinion sur la prévision, 254.
Baillarger, ses recherches sur les hallucinations dans la stupidité, 147 — Hallucinations de la belladone, 385. — Ses observations sur les époques des hallucinations, 459.
Bar Guest, ou Bhar Geist (croyance au), 362.
Beaumont, son observation d'une mère qui apparaît à sa fille, 330.
Beauregard, son observation de prévision, 256.
Bégards, hallucinés, 241.
Belladone, son influence sur la production des hallucinations, 384.
Ben-Johnson, son hallucination reconnue par lui, 47.
Benkowski, parle des hallucinations dues au muchomare, 386.
Benvenuto Cellini, son hallucination due à l'influence du cachot, 58.
Berbiguier, ses hallucinations de l'ouïe et de la vue, 82, 86.
Bergier (l'abbé), son opinion sur les hallucinations, 442.
Bernadotte, son hallucination, 55.
Besoin de l'inconnu, besoin de croire, 1, 7, 413.
Biliaires (maladies), hallucinations liées aux, 286.
Blaud, sa définition des hallucinations, 21.
Bodin, ses hallucinations, déterminées par ses méditations continuelles sur les diables, 63.
Bonnet, observation d'hallucination déterminée par une maladie des yeux et reconnue, 36.
Bostock, son hallucination reconnue, déterminée par la fièvre, 49.
Bossuet, son opinion sur le rêve d'Anne de Gonzague, 221.
Bottex, observation d'hallucination reconnue, 30, 550.
Brewster, illusion produite par le soleil, 29. — Observation d'hallucination reconnue, due à un mauvais état de santé, 40. — Illusions, 110.
Brillat-Savarin, sa célèbre observation du moine halluciné en état de somnambulisme, 269.
Brocken (illusion du), 109.
Brown, ce qu'il pense de l'influence de l'association, 401.
Brutus, son spectre, 409.
Buckingham, apparition de son père, 332.
Burns (Robert), influence des récits de l'enfance, 369.
Byron, son hallucination, 177.

C

Cabanis, signale l'exaltation du système nerveux dans l'hystérie, 194. — Sa remarque sur le développement de la surexcitabilité nerveuse, 301, 304.
Calenture, hallucinations et illusions, 145.
Calmeil, sa définition des hallucinations, 21. — Sa division, 22.
Calpurnie, son hallucination de la mort de J. César, 221.
Cardan, illusion de la vue, 118.
Cassius Parmensis, son fantôme, 409.
Cattho, son observation de prévision, 255.
Castelreagh, son hallucinations; peut-être fut-elle l'origine de son élévation, 513.
Catalepsie (hallucination, dans la), très rares, 190.
Cauchemar (hallucinations dans le), 204. — Analogie avec les vésanies, 205. — Variétés des hallucinations dans le cauchemar, 205. — Les individus ont quelquefois la conscience que les sensations sont fausses, 207. — Les hallucinations du cauchemar peuvent cesser avec le réveil, ou se continuer, 207. — Elles peuvent compliquer l'aliénation, *id.* — Observation d'hallucination dans le cauchemar. — Observation d'hallucination dans le cauchemar avec folie, 208, 209. — Les hallucinations du cauche-

©BIUM

mar quelquefois épidémiques, 211. — Observation d'une hallucination de ce genre, *id.*

Causes des hallucinations et des illusions; aperçu général; une erreur d'optique, 28. — Châteaux en Espagne, 29 — Une forte contention, une grande préoccupation, une association d'idées, 32. — Impressions vives, peur, tête inclinée, baissée, 35. — Etat maladif, 36. — Chagrins, omission d'une saignée, 36. — Rhume, 40. — Travaux de l'esprit, 47. — Fièvre, 49. — L'état de faiblesse, la convalescence, la syncope, les prodromes de l'asphyxie, 50 — Le silence et l'horreur des prisons, 58, 310. — Causes morales et causes physiques, 306 — Causes morales, 307. — Les hallucinations épidémiques dues à des causes morales, *id.* — Préoccupations profondes, concentrations prolongées, une surexcitation continuelle, le dérèglement de l'imagination, 308. — Le besoin de se repaître de chimères, *id.* — Les histoires des revenants chez les enfants, 209. — Ténèbres, obscurité, silence des nuits, isolement, 310. — Action des ténèbres sur les délirants, *id.* — Observation de Sylvio Pellico, *id.* — Influences secondaires qui favorisent les hallucinations dans l'obscurité, 312. — Observation d'illusion causée par un effet de lune, 312. — Statistique des causes, 313. — Influence de l'éducation, des croyances, des idées dominantes, des différentes civilisations, 314. — Influence des croyances superstitieuses, 315. — Croyances aux démons, 316, 317, 343. — Peur. — Influence de la croyance aux démons sur les opinions et les mœurs, 318. Influence de la magie, 320. — Observation d'une hallucination épidémique due à la peur du diable, 321, 323, 324. — Cause présumable des idées érotiques, 326. — Lycanthropie, 327. — Influence du mysticisme, 329. — Croyances aux esprits, expliquent les histoires d'âmes en peine, des ombres annonçant une mort prochaine, 330 à 336. — Vampirisme, 338. — Influence des croyances du moyen-âge, 339. Influence des différentes civilisations, grecque, romaine, orientale, 342, — Influence du remords, 344, 345. — Influence des idées, des passions, des occupations habituelles de l'esprit et du corps sur la production des hallucinations, 349. — Les causes qui donnent aux souvenirs la vivacité des premières impressions, favorables aux hallucinations, 349. — La lecture, la conversation du soir sur des sujets tristes, causes des hallucinations, 350. — Causes physiques, (hallucinations dues à des, 5 divisions, 352. — Hallucinations dues à l'action de fixer le soleil, de regarder dans une glace, d'incliner la tête en bas, 362, 363. — Influence de l'onanisme, 363. — Influence de l'opium, 364. — Influence du hachisch, 371. — Influence du datura stramonium, 383. — Influence de la belladone, 384.

Chardel, observation d'hallucination reconnue, 32.

Charlemagne, illusions de la vue, 114.

Charles IX, hallucinations dues aux remords, 344.

Chlorose (hallucinations dans la), 222, 296.

Chricton, sa définition des hallucinations, 20. — Dit que les opérations de l'esprit ont des siéges différents dans le cerveau, 407.

Christianisme, son influence sur les hallucinations, 416. — Comment cette influence doit être comprise, *id.*

Climats, ils ont une influence marquée sur la production des hallucinations, 360.

©BIUM

Condorcet, a souvent terminé son travail dans les rêves, 226.
Cœur (hallucinations dans les affections du), 292.
Congestion cérébrale (hallucinations dues à la), 287. — Observation d'un fait, *id.*
Conolly, son explication des hallucinations, 50. — Ses remarques sur les hallucinations dans la fièvre, 282. — Dit que les accès d'épilepsie sont précédés de l'apparition de spectres, 194.
Convulsionnaires (hallucinations chez les), 301. — De Saint-Médard, 241.
Crétinisme (hallucinations dans le), n'existent pas, 180.
Croisades, illusions et hallucinations nombreuses des, 115. — Leur influence sur les hallucinations, 415. — Pourquoi les hallucinations si communes, 111, 416.
Croyance aux esprits, elle est générale, 1. — A une étoile, à un génie protecteur, 52. — Forte, son pouvoir sur la production des hallucinations, 116.
Cazotte, son fait de prévision, 254.

D

Datura stramonium (hallucinations dues au), 383. — Observation d'un fait de ce genre, *id.* — Autre fait, 384.
Défaillance, cause d'hallucination, 199.
Définition des hallucinations, 19.
Délire aigu; on y observe des hallucinations et des illusions, 279. — Observation d'illusion et d'hallucination dans le délire aigu, 279. — Caractères des hallucinations, *id.* — Nature des hallucinations, *id.* — — Caractères des illusions, 280.
Delirium tremens (hallucinations du), 145. — Hallucinations dans le, 181. — Proportion des aliénés par l'abus des liqueurs, *id.* — Les hallucinations et les illusions excessivement communes chez les aliénés buveurs, 182. — Caractères des hallucinations et des illusions, *id.* — Observation d'hallucination chez un aliéné buveur, 185. — Autre observation, 184. — Autre, 180. — Les hallucinations sont le reflet du caractère et des habitudes du malade, 187. Les hallucinations peuvent avoir des conséquences fâcheuses, *id.*
Démence (hallucinations dans la), 167. — Statistique des hallucinations dans la, 168. — Observation d'hallucination avec démence monomaniaque, *id.* — *Id.*, 170, 171. — Les hallucinations se présentent dans la démence avec la forme maniaque, 171. — Observation d'hallucination avec démence maniaque, 172. — Observation d'hallucination intermittente, 174. — Hallucination dans la démence complète, *id.* — *Id.* dans la démence sénile, 175.
Démence avec paralysie générale (hallucinations dans la), 176. — Statistique des hallucinations dans la démence avec paralysie générale, *id.* — Observations de ce genre, 177, 178.
Démonomanie, hallucinations dans la, 134. — Observation de démonomanie avec hallucination, 135. — *Id.* avec particularités sexuelles, *id.* — *Id.*, 139. — *Id.*, 141.
Démons, leur influence sur les hallucinations, 316, 318. — Observation de Monstrelet du mal de Vaudoisie, 321. — Religieuses de Loudun, 323. — Marie de Saïns, 324. — Explications données par Eusèbe Salverte sur les démonomaniaques, 326.
Descartes, son hallucination, 57.
Diagnostic, 482. — Les hallucinations faciles à établir, 199. — Difficiles quand les individus ne parlent pas, 485. — Signes, *id.* — Caractères différentiels des hallucinations nocturnes de celles du somnambulisme et de l'extase, 486. — Différence des hallucinations et des illusions, 487. — Les formes

©BIUM

de l'aliénation peuvent rendre le diagnostic incertain, 489.
Diderot, parle de l'excitation du système nerveux dans l'hystéricisme, 195.
Donné (le poëte), son hallucination extatique, 247.
Dupeyré, de quelques points relatifs au delirium tremens à l'état aigu, 186.
Durée des hallucinations, 482. — Offre de grandes différences, 484. — Varie selon les genres d'aliénation, 485.

E

Enfants, ont des hallucinations, 295.
Erreurs générales proviennent de l'oubli de la connaissance de Dieu et de soi-même, 2. — Moyens par lesquels elles se propagent, 4.
Epilepsie (hallucinations dans l'), 192. Les hallucinations y sont fréquentes, *id.* — Caractère des hallucinations, *id.* — Observation d'hallucination dans l'épilepsie, 193. — Autre, *id.* — L'hallucination de l'épilepsie peut déterminer un acte instantané, 194.
Erotomanie, observation d'hallucination, 143.
Esquirol, sa définition des hallucinations, 20. — Sa division, 23. — Sa distinction des hallucinations et des illusions, 108.
Eusèbe Salverte, dit que le sabbat et les déclarations des sorciers étaient de pures visions, 326.
Explication des hallucinations chez les personnes raisonnables, 64.
Extase (hallucinations dans l'), 237. — Conditions pour l'extase, 238. — Epoques favorables à l'extase, 240. — Extase physiologique, extase morbide, 241. — Classification des extatiques, *id.* — Extase chez les enfants, 242, 243. — Caractères de l'extase des enfants, *id.* — Formes diverses de l'extase cataleptique, 243. — Observation d'extase cataleptique, *id.* — Extase hystérique, 245. — Extase mystique, *id.* — Observation d'extase mystique, 246. — Causes de l'extase, 247. — Observation d'extase déterminée par le chagrin, 247. — La forme extatique n'est pas rare chez les aliénés, 248. — Observation d'extase chez une aliénée, *id.* — Extase épidémique de la Suède, *id.* — Caractères de cette extase, 249. — Hallucinations extatiques des pays froids, 262. — Observation d'hallucination extatique, 264.

F

Femmes (nature des hallucinations des), 137, 141, 143.
Ferriar, sa définition des hallucinations, 20. — Observation d'hallucination déterminée par l'inclinaison de la tête, 35. — Observation d'hallucination reconnue, déterminée par les chagrins, 36. — Observation d'hallucination déterminée par le travail, reconnue, 47. — Hallucination de Bovet; due au silence de la nuit et aux croyances du temps, 61. — Son observation de seconde vue, véritable hallucination, 261.
Fièvres (hallucinations dans les), 280. — Observation d'hallucination dans la fièvre, *id.* — Même observation, 282. — Remarque de Conolly sur les hallucinations dans la fièvre, *id.*.
Fièvres intermittentes (hallucinations dans les), 296.
Folie (l'histoire des peuples ne saurait s'écrire avec la), 314.
Franklin, dans les rêves voyait les combinaisons politiques se débrouiller, 206.

G

Gardiner, son hallucination de la vue et de l'ouïe, 336.
Gassendi, détermine des hallucinations par des onctions, 386.

©BIUM

Générales (hallucinations), 89. — Observations d'hallucinations générales, 89, 96, 100, 203.
Georget, croit la folie rare dans l'hypochondrie, 200.
Godefroy de Bouillon, aperçoit saint George, 418.
Goût (hallucinations du), 86. — Rares comme celles de l'odorat; plus souvent des illusions, 87, 447.
Goutte (hallucinations dans la), 297.
Guillon, M. l'abbé, son observation sur les hallucinations d'un duelliste, 346.

H

Hallucinations, leurs matériaux, 5. — Leurs différences de caractère chez les hommes célèbres et les fous *id.*, . — Leur caractère essentiel, 6. — Peuvent, chez les personnes religieuses, être le résultat du délire, 8. — Compatibles avec la raison, 28. — Caractère de ces hallucinations, *id.* 111, 432. — Peuvent être évoquées à volonté, 29. — Quoique reconnues peuvent causer la mort 41. — Reconnues, spontanées, éphémères, prolongées, non reconnues, 28, 53. — Elles peuvent être acceptées comme un fait réel, mais sans influence sur la conduite, 52. — Le passage des hallucinations compatibles avec la raison à celles de la folie pas toujours facile à expliquer, 64. — Simples des aliénés, 66. — Avec privation des sens, 71, 76. — Simples, sans mélange de folie, très rares, 87. — Générales, peu communes, *id.* — Observation d'hallucination générale, *id.* — Compliquées d'illusion, 107. — Peuvent se transformer en illusions, 159. — Peuvent donner lieu aux désordres les plus singuliers, 160. — Quelquefois symptomatiques, 161. — Extatiques des pays froids, paraissent dues à l'influence du climat, 262, — précèdent quelquefois les maladies, 284. — Observation, 295. — Dues à la société, 342. — Dans leurs rapports avec la psychologie, l'histoire, la morale et la religion, 394. — Le fait capital, la production de l'image, est le même pour tous, 395. — Le mode varie suivant les individus et les circonstances, 395. — Existe dans une foule de cas différents, 397. — Pures aussi rares que les monomanies vraies, 433. — Les visions d'autrefois étaient souvent une erreur de l'esprit humain et non une maladie, 435. — Les hallucinations de ces temps dépendent d'une influence complexe; le tribut payé aux croyances des temps, le caractère extatique que la contention de l'esprit fait contracter aux idées, et l'organisation, 436. — Chaque époque a sa raison d'être en elle-même, 437. — Chez les esprits faibles et forts, 456.
Hallucinés, leur conviction profonde, 71. — Prétendent voir dans leurs corps, 27. — Ils reconnaissent quelquefois qu'ils sont dupes d'illusions, 89, 93. — Leur ressemblance avec les fondateurs de la religion; différences qui permettent de les séparer, 102. — (Proportion considérable des), 128. — Les hallucinés actuels ont toujours des caractères de folie, 433. — Caractères qui les différencient des hallucinés d'autrefois, 435.
Hachisch, son influence sur la production des hallucinations, 371. — Observation des effets du hachisch sur trois jeunes gens, 372. — Observation de M. Théophile Gautier, 378.
Hectiques maladies (hallucinations dans la dernière période des), 299.
Hémorrhoïdes (hallucinations après la suppression des), 298
Hérédité, son influence sur les hallucinations, peu appréciée, 353.
Hibbert, son opinion sur les apparitions de l'Ecriture sainte, 441. — — Sa définition des hallucinations,

©BIUM

20. — Regarde les hallucinations comme fréquentes dans l'épilepsie, 192.
Herbert, lord, son hallucination, 337.
Hermas, son livre du Pasteur dicté, dit-on, dans un rêve, 226.
Histoire (l') dans ses rapports avec les hallucinations, 374. — Influence des croisades sur les hallucinations, 415.
Hoffmann, faits d'extases cataleptiques, 243.
Hommes célèbres, présentent deux faces, l'histoire et la biographie, 6.
Hungerford-Sealy, hallucinations dans une maladie biliaire des pays chauds, 286.
Hypochondrie (hallucinations dans l'), 198. — Illusions, 199 — Les hallucinations peuvent exister sans la folie, *id.* — Observation d'hallucinations dans l'hypochondrie, 200. — Autre, 201. — Les illusions communes dans l'hypochondrie, 201.
Hystérie (hallucinations dans l'), 194. — Symptômes des hallucinations, 195. — Les hallucinations de l'hystérie peuvent exister avec la raison ou la folie, 195. — Observation d'hallucinations dans l'hystérie sans trouble de la raison, 196. — Hibbert et Sauvages citent des observations d'hallucinations dans l'hystérie, 196. — Observation d'hallucinations avec perte de la raison, 196. — Autre, 197. — Nature des hallucinations dans l'hystérie, 198. — Les hallucinations peuvent se montrer au commencement, au milieu, à la fin de l'accès, *id.* — Celles de l'ouïe et de la vue, les plus communes, 198. — Son influence sur les visions, 243.

I

Idées, elles doivent être étudiées dans leur nature, 399. — Deux divisions, les sensuelles et les spirituelles, 400. — Action de l'attention, de la comparaison, de l'imagination, de la mémoire et de l'association, 401. — Influence des idées fausses sur les hallucinations, 417.
Idiotisme (hallucinations dans l'), 180, n'existent pas.
Illuminés, 241.
Illusions, 107. — Elles accompagnent très souvent les hallucinations, *id.* — L'expérience et le raisonnement rectifient les illusions des personnes saines d'esprit, id. 109. — Les illusions ont fait croire que les sens nous trompaient, *id.* — Caractères des sens, 108. — Caractères différentiels des illusions et des hallucinations, *id.* — Observation d'illusions du Brocken, du Westmoreland, 110. — Causes, ignorances, peur, obscurité, *id.* — Observation d'illusions, 110. — Autres, 111. — Les illusions de la vue et de l'ouïe, quelquefois épidémiques, 112. — Observation d'illusions de l'ouïe, de la vue, 113. — Illusions ont donné naissance à mille histoires populaires, 117. Observation d'illusion de la vue précédant l'hallucination, *id.* — Observation d'illusion reconnue fausse, puis acceptée comme réelle, 118. — Les illusions ont pour symptôme commun le changement des figures, des objets, 119. — Les illusions déterminent des querelles, des duels, des suicides, des meurtres, 119. — Observation d'illusion ayant déterminé un meurtre, *id.* — Illusion du toucher, de l'odorat, 120. — Les illusions en rapport avec les idées habituelles, 121. — Les illusions du goût communes, *id.* — Elles conduisent souvent au suicide, *id.* — Symptômes, 470. — Communes dans l'hypochondrie, 201.
Imagination, son influence sur les idées fausses, 2. — Ses effets sur les hallucinations, 408.

©BIUM

Imbécillité (hallucinations dans l'), 180.
Importance de l'étude des hallucinations, 19.
Initiés, prenaient des breuvages qui leur donnaient des hallucinations, 387.
Intermittence, les hallucinations et les illusions peuvent se montrer sous la forme intermittente, 174.
Introduction, 1.
Irrésistibilité des penchants des idées dans les hallucinations, 94.
Isolées (hallucinations), 66.
Ivresse, ses effets sur le cerveau, 188.

J

Jacques (le roi), son hallucination dans un rêve, 219.
Jeanne d'Arc, ses hallucinations et leur explication, 427.
Jérôme (saint), influence que les malheurs du monde romain durent exercer sur son esprit, 317.
Johnson, son hallucination, 58.
John Engelbrecht, halluciné extatique, 239.
Josèphe, illusion de la vue et de l'ouïe, 113. — Observation de prévision annonçant la destruction de Jérusalem, 251.
Josué Reynolds, son illusion, 407.
Julien, son hallucination du génie de l'empire, 411.

K

Kempfer, ses hallucinations dues au chanvre, 385.
Kotter, ses hallucinations de l'ouïe et de la vue, 82.

L

Laguna, détermine des hallucinations par les onctions, 387.
La Harpe, sa célèbre anecdote sur le fait de prévision de Cazotte, 256.
Lapons, sont sujets à une hallucination extatique due au froid, 263.
Lelut, sa définition des hallucinations, 21. — Son opinion sur les hallucinations des personnages célèbres, 433.
Le Maistre de Sacy, son opinion sur les songes, 222.
Leuret, sa définition des hallucinations, 22. — Sa division, 23. — Observation d'hallucination reconnue et déterminée par une saignée, 51. — Dit que plusieurs aliénés raisonnent le jour d'après leurs impressions de la nuit, 233. — Son opinion sur les anciens visionnaires, 435.
Lieux (influence des) sur la production des hallucinations, 361.
Lorry, observation d'hallucination dans le somnambulisme, 272.
Loudun (possession des religieuses de), due à des hallucinations, 323.
Louis (saint), son hallucination de l'ouïe, 419.
Loyola, ses hallucinations et leur explication, 421.
Luther, ses hallucinations et leur explication, 424.
Lycanthropie (hallucination dans la), 327. — Observation de lycanthropie, 327, 328. — Insensibilité des lycanthropes, 329.
Lypémanie (hallucinations de la), 133.

M

Macario, son opinion sur les hallucinations des démonomaniaques, 354.
Machiavel, son opinion sur la prévision, 254.
Magie, son influence sur les hallucinations, 320.
Magnétisme, analogie des hallucinés qui voient dans leur corps, 77, 486. — Hallucinations dans le, 251. — Plusieurs de ses phénomènes s'expliquent par les hallucinations, 275.
Mahomet (opinion de M. Renauldin sur), 437.

©BIUM

Maistre (de), son opinion sur la prévision, 254.
Maladies(hallucinations dans les),278.
Maladies inflammatoires (hallucinations dans les), 280. — Hallucinations liées aux maladies biliaires, 286; de la poitrine, 286, 288; des organes digestifs, 289, du cerveau et de ses membranes, 290. — Observation d'un fait de ce genre, *id.* — Hallucinations dans les maladies du cœur, 292. — Hallucinations dans les fièvres typhoïdes, 292. — *Id.* dans la pellagre, 295. — *Id.* dans la chlorose, 296. — Hallucinations dans les fièvres intermittentes, *id.* — *Id.* dans la goutte, 297. — Hallucinations liées à la suppression des hémorrhoïdes, 298. — *Id.* dans la dernière période des maladies hectiques, 299. — *Id.* dans l'asphyxie, les défaillances, les syncopes, *id.* — Observation d'hallucination dans une maladie mortelle, 300. — Développement de la surexcitabilité nerveuse dans certaines maladies, 301. — Hallucinations dans la convalescence, 301, 302. — Hallucinations liées aux influences atmosphériques, 302.
Maladies nerveuses autres que la folie (hallucinations dans les), 190.
Malebranche, son explication des erreurs, 3. — Son hallucination, 57.
Manie (hallucinations dans la), 153. — Observation d'hallucination dans la manie, 154. — Époque de l'apparition des hallucinations, 159. — Les hallucinations dans la manie entraînent des déterminations et des actes bizarres, 165. — *Id.* les illusions, *id.* — Les hallucinations peuvent occasionner des actes nuisibles, dangereux, 166.
Manie puerpérale (hallucinations et illusions de la), 164.
Marche des hallucinations, 482. — Irrégulières, rémittentes, quelquefois continues, *id.* — Causes qui influent sur la marche, 483. — La forme de la folie exerce une action sur les hallucinations, *id.* — Intermittence, *id.* — Périodicité, *id.*
Martinistes, sont des hallucinés, 241.
Mathey, observation d'hallucination reconnue, 31.
Médecine légale (des hallucinations dans leurs rapports avec la), 547. — Les hallucinés confondus avec les vagabonds, les voleurs, les meurtriers, 542; affaire Chevillard, 543; affaire de Mme X..., 546. — Beaucoup d'actions étranges dues aux hallucinations, 547; fait particulier, 546. — De l'irrésistibilité de certaines idées, 549. — Les hallucinations déterminent beaucoup de suicides, 549, 553. — Les illusions peuvent avoir les mêmes conséquences, *id.* — Les hallucinations et les illusions causes d'attentats contre les individus, les personnes, 550. — Les hallucinations causes de querelles, de duels, 551. — *Id.* d'assassinats, 553. — Fait particulier, *id.* — Affaire R... de G..., 553. — Affaire Soyez, 555. — La plupart des crimes commis par des insensés l'ont été par des monomanes tristes hallucinés, 557. — Affaire du capitaine du *Sévère*, *id.* — Observation de J.-B. D., *Annales d'hygiène*, 559. — Affaire du docteur Pearce, 569. — Des assassinats politiques ont été commis par des fous hallucinés, 571. — Observation de Ravaillac, *id.* — Observation de l'assassin de Napoléon, 572. — Observation de l'étudiant Rau, *id.* — L'hallucination peut précéder l'illusion, l'accompagner, *id.* — Les déterminations, les actes des hallucinés sont quelquefois instantanés, 573. — Affaire Terry, *id.* — De l'importance à donner aux états déterminés par le sommeil, 576. — Symptômes des hallucinations instantanées, 577. — Les hallucinations causes de vol, d'incendie, 578. — Faits, *id.* — Accidents dus aux illusions, 579. — Les actes des hallucinations peuvent être regardés comme des crimes, 581. — Les illusions du som-

Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des ... - page 620 sur 627

©BIUM

meil peuvent donner lieu à des actes dangereux, 585. — Observation d'un maréchal des logis qui mutilait des images, 580. — Les liqueurs alcooliques donnent lieu à des hallucinations et des illusions, 587. — Observation d'un père qui tua son fils, *id.* — Observation de deux paysans, dont l'un tua l'autre, 594. — Un grand nombre d'actions incompréhensibles s'expliquent par les hallucinations, 593. — De l'isolement, 594. — De l'interdiction, *id.* — De la faculté de tester, 595.
Mélusine (croyance à), 361.
Mémoire, son influence sur les hallucinations, 411.
Mirage, 109.
Morgana (la fée), 109.
Monomanie (hallucinations dans la), 125. — Observation de monomanie compliquée d'hallucination avec silence de plusieurs années, 126. — Fréquence des hallucinations dans la monomanie, 126. — Formes de la monomanie dans lesquelles les hallucinations se montrent de préférence, 128. — Observation de monomanie triste avec hallucinations, 129. — Observation de monomanie avec hallucinations sexuelles, 143.
Monstrelet, sa description de la vaudoisie, maladie due à des hallucinations qui avaient le diable pour objet, 321.
Morale (la), dans ses rapports avec les hallucinations, 394.
Moreau, hallucinations dues au datura, 384.
Mort (développement des facultés aux approches de la), 266, 281, 299.
Moyen-âge, son influence sur la production des hallucinations, 329. — Son influence sur la production des idées fausses, 4, 339, 414.
Mysticisme, son influence dans la production des hallucinations, 329. — Explication, 336. — Observation du colonel Gardiner, 339. — Influence du mysticisme sur la production des extases, 339.

N

Nature des hallucinations, 398.
Nepenthès. M. Virey retrouve ses effets dans l'hyosciamus datura, 388.
Nerveux système (influence du) sur les hallucinations, 391.
Nostalgie (hallucinations de la), 144.

O

Onanisme, son influence sur les hallucinations, 363.
Odier de Genève, fait d'une hallucination qui persista le jour et la nuit et fut suivie de folie, 227.
Odorat (hallucinations de l'), 86, rares; plus souvent illusions, unies aux hallucinations de l'ouïe, de la vue, du toucher, 86, 467.
Old-Nick (croyance à), 362.
Opium, son influence sur les hallucinations. — Observation de l'Anglais mangeur d'opium, 364. — Autre observation, 367. — Les hallucinations peuvent être déterminées par une seule dose d'opium, 370. — Observations d'Abercrombie, 370. Observations de Gregory, 371. — Observations de Richard, 371.
Organes biliaires, hallucinations dues à leur état maladif, 286.
Organes digestifs (hallucinations dues au mauvais état des), 286.
Ouïe (hallucinations de l'), 67. — Observation d'hallucinations de l'ouïe, 67. — *Id.*, 70. — Observation d'hallucination de l'ouïe chez un sourd, 72. 463. — Les voix invisibles peuvent être externes ou internes, 72. — Les hallucinations peuvent êtreisolées, compliquées, 72. — Observations d'hallucinations de l'ouïe et de la vue, 78.

P

Paterson, sa division des hallucinations, 24. — Observation d'hallucination reconnue, 32. — Observation d'hallucination reconnue

©BIUM

déterminée par des idées tristes, 48. — Reconnait la fréquence des hallucinations dans l'épilepsie, 193.
Pausanias, illusions de l'ouïe, 113.
Pellagre (hallucinations dans la), 295.
Perception, son activité plus grande aux approches de la mort, 265.
Peur, plus prononcée la nuit, époque des hallucinations, 67.
Pierre l'Ermite, ses hallucinations, 415.
Plan du livre, 10.
Platon, son influence sur la croyance aux esprits, 316.
Pline, illusions de l'ouïe, 113.
Plutarque, illusions de l'ouïe, 113.— Parle de plusieurs substances qui déterminent des hallucinations, 389.
Pneumonie (hallucinations dues à une), 285, 288.
Pope, son hallucination, 58.
Poqueville, son observation d'un prince indien mangeur d'opium, 368.
Pordage, ses hallucinations de la vue, 320.
Possession due à des hallucinations, 321, 323.—Observations de Marie de Saïns, 324.
Potamantes excite des visions, 389.
Préface, III.
Pressentiments, véritables hallucinations, 222.—Explication des pressentiments, *id.*—Observation d'une hallucination dans un cas de ce genre, 223. — Les pressentiments peuvent dépendre des rapports encore inconnus du moral et du physique, 224.—Observation d'un fait de ce genre, *id.*
Prévision, son analogie avec les hallucinations, 251.—Observation de prévision de saint Ambroise, 253. — Explication des phénomènes de prévision, 253. — Bacon, Machiavel, de Maistre, leurs opinions sur la prévision, 254. — Un grand nombre d'exemples de prévision s'expliquent par les hallucinations de l'extase morbide, mais d'autres dues à une activité plus grande de la faculté de perception, 265.— Il y a d'ailleurs des faits de l'intelligence qui ne peuvent s'expliquer, 266.
Prodrômes, 66.
Professions, celles qui donnent plus de développement à l'imagination, favorables aux hallucinations, 360.
Pronostic des hallucinations, 482. — Varie suivant les espèces, 489. — L'époque modifie le pronostic, *id.* —Les diverses formes de l'aliénation ont une influence marquée, *id.* —Les maladies nerveuses sont aggravées par les hallucinations, 490. — L'ancienneté des hallucinations en change la nature, 491. — Pronostic des hallucinations simples et générales, *id.* — Les hallucinations reconnues n'ont point, en général, de gravité, 492.—Le pronostic est plus grave dans l'hypochondrie, l'hystérie et certaines variétés d'illusions, 492.
Psychologie (la) dans ses rapports avec les hallucinations, 394.

Q

Quiétistes du mont Athos, hallucinés, 241.

R

Rage (hallucinations dans la), 202.
Raison, son autorité est incontestable, mais restreinte, 9.—Les hallucinations compatibles avec elle, 28, 415.
Rancé, son hallucination due à un souvenir incessant, 57.
Ravaillac, ses hallucinations, 571.
Reid, son opinion sur le rôle de l'imagination et de la mémoire dans les hallucinations, 412.
Religion (la), ses rapports avec les hallucinations, 394. — Hallucinations dans leurs rapports avec la religion, 439.
Renaudin, son opinion sur l'influence de l'imagination, 408.
Rêves (hallucinations dans les), 213. — Différences des hallucinations de

©BIUM

la nuit, *id.* — Analogie des rêves et des hallucinations, 214, 215. — Observation d'hallucinations dans le rêve, 214. — Ces hallucinations peuvent être le résultat d'associations d'idées, de réminiscences anciennes, 215.—Observations d'hallucinations dans les rêves dus à ces causes, 216.—Autre, *id.*—Les hallucinations des rêves peuvent faire connaître un événement, 218.—Observation d'un fait de ce genre, 218. —Autre, 219.—Les opérations de l'esprit dans les rêves, résultats de conceptions et d'associations anciennes, se succédant sans le contrôle de l'esprit, 225.—Les impressions sont ordinairement affaiblies, mais peuvent conserver toute leur vivacité, 225.— Observation d'un fait de ce genre, 225. — Conversations avec deux personnages, 226.—Observation curieuse de saint Augustin, 226—Hallucinations des rêves s'effacent avec le réveil, 227. — Leur persistance dans les cas de folie, 227. — Observation d'un fait de ce genre, 227.—Beaucoup d'individus ont obéi aux hallucinations du sommeil, 228.—Hallucinations des sorciers, 229. — Observations des indications fournies par les hallucinations des rêves, 232.—Analogie des rêves et de la folie, 233.—Observation d'un fait de ce genre, 233. — Les hallucinations nocturnes quelquefois épidémiques, 233. —Observation des Hongrois, 234. —Hallucinations intermittentes des rêves, 234. — Hallucinations de la nuit acceptées comme des réalités le jour, 234.—Symptômes, 468.

Richard, son explication du somnambulisme, 266.—Action de l'opium sur lui, 371.

Rush, observations curieuses de l'influence de l'association des idées, 401.

S

anguin système (influence du), sur les hallucinations, 398.

Savonarole, sa prévision, 254.

Seconde vue, plusieurs histoires de ce genre sont des hallucinations oubliées des rêves, 232.

Sens, leur privation n'est point un obstacle aux hallucinations, 71. — Leur rôle dans la production des hallucinations, 400.

Sensations des hypochondriaques, elles appartiennent aux illusions, 72.

Sensibilité (développement de la surexcitation de la), 301.

Sexes, son influence peu marquée sur la production des hallucinations, 353.—Il n'en est plus de même de la nature des hallucinations, *id.* — Prépondérance des idées érotiques chez les femmes, *id.*

Siége des hallucinations (le cerveau), 398.

Silvio Pellico, influence de l'isolement sur la production des hallucinations, 310.

Simonide, son hallucination dans un rêve, 220.

Socrate (opinion de l'auteur sur), 438.

Solitude, son influence sur la production des hallucinations, 362.

Sommeil, indication qu'il fournit dans les hallucinations, 232. — Observation d'un fait de ce genre, 232.

Somnambulisme, son analogie avec les rêves, ses différences, 266. — Richard, son explication du somnambulisme, *id.* — Il est favorable aux hallucinations, *id.* —Observations d'hallucinations dans le somnambulisme, 266. — État diurne analogue au somnambulisme, 268. — Observation d'Abercrombie, 269.—Les hallucinations du somnambulisme peuvent déterminer des actes graves, 269. —Observation de Brillat Savarin, *id.*—Observation d'hallucination dans le somnambulisme, 272.—Caractères d'analogie avec le somnambulisme animal, 272.—Dyce, son observation paraît décisive dans la question de savoir si le somnambulisme en-

©BIUM

traîne ou non la suspension des sens, 272. — Les faits de clairvoyance, de prévision, de seconde vue, rentrent dans le domaine des hallucinations, 275. — Explication des phénomènes de clairvoyance, de prévision, de seconde vue, 275.
Sorciers, leurs hallucinations du toucher, 85.
Spinelli, son hallucination de la vue, 79, 320.
Spontanéité du cerveau dans les songes et le somnambulisme, objection, 413.
Stupidité (hallucinations de la), 147. — Les hallucinations, dans cette forme, presque toujours compliquées d'illusions, 148. — Observation d'hallucinations dans la stupidité, 149, 150.
Suicide, son explication, 421.
Souden, extase épidémique de la Suède, 248.
Superstition, elle n'exerce pas seulement son influence sur les gens faibles, 52.
Symptomatiques (hallucinations), 398.
Symptomatologie, 446. — Difficultés de reconnaître les hallucinations, 447. — Symptômes communs, *id.* — Changement dans le caractère, *id.* — Forme, 448, 454. — Quelquefois tout-à-coup, *id.* — Conviction profonde des hallucinés, 448. — Elle explique la constance héroïque des sorciers, *id.* — Hallucinations en rapport avec les idées et les occupations actuelles, 449. — Les hallucinations tiennent à d'anciens souvenirs, 450. — D'autres fois on ne peut saisir d'analogie, *id.* — Isolées, générales, *id.* — Les hallucinations semblent tenir à deux principes opposés, 451. — Les différentes aliénations modifient les hallucinations, 451. — Ordinairement non soumises à la volonté, 453. — Quelquefois peuvent être évoquées, *id.* — Quelquefois elles développent les facultés, 454. — La conversation des hallucinés s'explique par une sorte d'action magnétique, 455. — Influence des hallucinations sur la conduite, 456. — Action des hallucinations sur les fonctions digestives, circulatoires, sur le sommeil, les sécrétions, 457. — Époques des hallucinations, 458. — Symptômes propres, 460. — Hallucinations de la vue, *id.* — Hallucinations de l'ouïe, 463. — Statistique des hallucinations, 464. — Hallucinations du goût, 467. — *Id.* de l'odorat, *id.* — *Id.* du toucher, *id.* — Hallucinations dans les rêves, 468.
Sylla (Cornelius), fantôme qui lui annonce sa mort, 284.
Syncope, cause d'hallucination, 299. — Observation de Muratori, *id.*
Swedenborg, halluciné extatique, 238.

T

Tactiles (les sensations) se rattachent aux illusions des hypochondriaques, 85.
Tartini, compose sa sonate du Diable dans une hallucination du sommeil, 225.
Tasse (Le), ses hallucinations dues à l'ardeur de sa passion, 350.
Tempérament, son action peu connue sur les hallucinations, 359. — Cependant, les tempéraments bilieux, mélancoliques y prédisposent. *id.*
Ténèbres, leur influence sur les hallucinations, 67.
Testament, observation sur la faculté de faire un testament chez les hallucinés, 95.
Théophile Gautier, sa description des effets du hachisch, 378.
Théorie de l'hallucination, 395. — Châteaux en Espagne, origine des idées folles, des hallucinations, 396. — Les idées primitives ne sont point les matériaux des hallucinations ; les idées sensuelles sont les matériaux exclusifs des hallucinations, 403. — Mode de reproduction des impressions dues aux sens, 405. — Comment elles

©BIUM

deviennent des hallucinations, 406. — Influences secondaires qui favorisent les hallucinations, 407. — Influence de l'imagination, 408. — Influence de la mémoire, 411. — Influence de l'association, 411, 412 — Influence des idées fausses, 413. — L'étude des phénomènes psychologiques prouve que, dans certains cas, l'hallucination est un phénomène presque normal, 415.
Thiébaut, observation d'hallucination dans la convalescence, 301.
Tintements d'oreilles, ce sont des illusions, 72.
Toucher (hallucinations du), 83. — Observations d'hallucination du toucher, 83, 467.
Traitement des hallucinations, 494. — Longtemps nul, ou du moins sans règles, 495. — Opinion d'Esquirol, 485. — *Id.* de M. Lelut, *id.* — *Id.* de M. Calmeil, *id.* — Opinion de M. Leuret, 496. — Objections, *id.* — De l'isolement, arguments pour et contre, 497. — Section première, *traitement physique*, 501. — Nécessité de ce traitement, *id.* — Émissions sanguines utiles, sans résultats, *id.* — Perturbation physique, 504. — Émétiques, purgatifs, *id.* — Bains, douches, irrigation, 505. — Conditions pour la douche, *id.* — De l'irrigation, 506. — Comment les moyens physiques agissent, 507. — Du traitement du docteur Moreau par le datura stramonium, *id.* — Objections, 508. — Du traitement de M. Mitivié par l'électricité, 510. — Les médicaments agissent quelquefois, en rompant la chaîne des idées, 511. — Principaux remèdes physiques, *id.* — Deuxième section, *traitement moral*, 512. — De l'influence des idées dans le traitement moral, *id.* — Observation du traitement et de la guérison d'une malade par la méthode de l'auteur, 514. — Besoin de crier particulier à certains aliénés, 515. — Une impression vive guérit quelquefois à l'instant les hallucinations, 521. — Méthode de M. Leuret, 523. — Objections, 530. — M. Pariset, ses objections, 531. — Inconvénients qui résultent de la méthode de vouloir forcer l'halluciné à reconnaître son erreur, 532. — Traitement des hallucinations compatibles avec la raison, 533. — *Id.* des hallucinations du delirium tremens, 534. — *Id.* des hallucinations dues aux substances narcotiques, 535. — *Id.* des hallucinations liées à la catalepsie, à l'épilepsie, etc., *id.* — *Id.* des hallucinations dans le cauchemar, les rêves, 536. — *Id.* des hallucinations dans l'extase, *id.* — Traitement des hallucinations dans le délire aigu, les maladies inflammatoires, aiguës, chroniques et autres, 537.
Trembleurs des Cévennes, hallucinés, 241.
Trophonius (antre de), les hallucinations causées par des breuvages, 387.
Typhoïde (fièvre), hallucinations dans la, 292. — Plusieurs observations, 293.

U

Urbain Grandier, son apparition au chirurgien Manoury, 344.

V

Vampirisme (hallucinations du), 338.
Van-Helmont, son hallucination dans un rêve, 228.
Vieux de la Montagne, déterminait des hallucinations avec le hachisch, 372.
Visions, visionnaires, 73.
Visionnaires, opinion de M. Lelut, 434. — Ce qu'ils étaient, VI, 435.
Voler (sensation de), 85.
Vouivre (croyance à la), 361.
Vue (hallucinations de la), 73. — Leur généralité, *id.* — Observation d'hallucination de la vue, *id.* — Hallucinations de la vue varient

©BIUM

comme les individus, 76. — Observation d'hallucination de la vue, *id.* — Observation dans le cas de cécité, 76, 77. — Observations d'hallucinations de la vue et de l'ouïe, 78. — *Id.*, 80.

Vue (seconde), les faits de, se rattachent à la prévision, 261. — Observation de seconde vue, évidemment une hallucination, 261. — Observation d'hallucination extatique, 264.

W

Walter Scott, observation d'hallucination reconnue, 34. — Observasion d'hallucination reconnue qui détermine la mort, 41. — Observation d'hallucination causée par le remords, 346.

Z

Zimmermann, ses hallucinations, 199.

Zoomorphisme des Abyssiniens, 229.

FIN DE DA TABLE.

©BIUM

AUBER (Ed.). Hygiène des femmes nerveuses, ou Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie, 1844, 2e édit., 1 vol. grand in-18 de 540 pages. 3 fr. 50 c.

BELHOMME. Essai sur l'idiotie, propositions sur l'éducation des idiots, mise en rapport avec leur degré d'intelligence. 1824-1843, in-8, br. 2 fr.

BLANCHE. Danger des rigueurs corporelles dans le traitement de la folie. 1839, in-8, br. 2 fr.

BLANCHE. Etat actuel de la folie en France. 1840, in-8. br. 2 fr.

CHARDEL. Essai de psychologie physiologique, ou explication des relations de l'âme avec le corps, prouvées par le magnétisme animal. Troisième édition augmentée d'un APPENDICE, ayant pour titre : *Notions puisées dans les phénomènes du somnambulisme lucide et les révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes, et sur leur état pendant la vie et après la mort.* 1844, 1 vol. in-8. 6 fr.

CHARDEL. Esquisse de la nature humaine, expliquée par le Magnétisme animal, précédée d'un Aperçu du système général de l'univers, et contenant l'explication du Somnambulisme magnétique et de tous les phénomènes du Magnétisme animal. 1826, 1 vol. in-8. 5 fr.

FODÉRÉ. Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie vraie, simulée et raisonnée, sur leurs causes et les moyens de les distinguer, sur leurs effets *excusants* ou *atténuants* devant les tribunaux, et sur leur association avec les penchants au crime et plusieurs maladies physiques et morales. 1832, 1 vol. in-8. 5 fr.

GUISLAIN (J.). Traité sur l'Aliénation mentale et sur les hospices des aliénés. (Ouvrage couronné et publié par la Commission de surveillance médicale dans la province du Nord-Hollande.) Amsterdam, 1826. 2 vol. in-8 avec 12 planches. 30 fr.

MUSSET (Hyacinthe). Traité des maladies nerveuses ou névroses, et en particulier de la paralysie et de ses variétés, de l'hémiplégie, de la paraplégie, de la chorée ou danse de Saint-Guy, de l'épilepsie, de l'hystérie, des névralgies internes et externes, de la gastralgie, etc. 1844, 1 vol. in-8. 6 fr.

PARCHAPPE. Recherches sur l'ENCÉPHALE, sa structure, ses fonctions et ses maladies. 1er *Mémoire*, volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme. 2e *Mémoire*, altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale. 1836-1838, 2 vol. in-8. 7 fr.

SPURZHEIM. Observations sur la folie ou sur les dérangements des fonctions morales et intellectuelles de l'homme, avec 2 planches. Paris, 1818, 1 vol. in-8. 6 fr.

SPURZHEIM. Essai sur les principes élémentaires de l'éducation. Paris, 1822, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens, par M. l'abbé J.-B. L., prêtre, ancien élève en médecine. 1844, 1 fort vol. in-8. 7 fr.